
THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET

BIBLIOTHÈQUE
DE LYON.

MANUSCRITS
DE LA
BIBLIOTHÈQUE DE LYON,
OU
NOTICES

SUR LEUR ANCIENNETÉ, LEURS AUTEURS, LES OBJETS QU'ON Y A TRAITÉS, LE CARACTÈRE DE LEUR ÉCRITURE, L'INDICATION DE CEUX A QUI ILS APPARTINRENT, ETC.

PRÉCÉDÉES

1.° D'une histoire des anciennes Bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville; 2.° d'un Essai historique sur les Manuscrits en général, leurs ornemens, leur cherté, ceux qui sont à remarquer dans les principales Bibliothèques de l'Europe, avec une Bibliographie spéciale des Catalogues qui les ont décrits.

PAR ANT.-FR. DELANDINE,

Bibliothécaire de Lyon, Membre de l'Académie de cette ville, correspondant de l'Institut.

TOME PREMIER.

PARIS,

Chez { RENOUARD, libraire, rue St.-André-des-Arts, n.° 42.
SCHŒL, libraire, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n.° 29.
LENORMAND, libr., rue des Prêtres-St.-Germain, n.° 17. }

ET A LYON,

A la Bibliothèque publique, et chez les principaux Libraires.

1812.

A LYON,

De l'Imprimerie de Fr. Mistral, rue de Gadagne, N.° 91.

A MONSIEUR LE COMTE

FAY DE SATHONAY,

MAIRE DE LYON,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

MONSIEUR LE MAIRE,

Vos ancêtres dirigèrent avec éclat l'administration de cette cité; vous avez suivi leurs traces. Votre zèle égale le leur. Il est d'heureuses familles, où les vertus, l'aménité, les lumières, le désir d'être utile sont héréditaires.

Par vous ces jeux funestes où les fortunes privées alloient s'engloutir, ont disparu de nos murs. A votre voix, ceux-ci se relèvent; un pont superbe s'est ouvert; d'autres commencent; un palais somptueux a été consacré aux arts; des écoles libérales en enseignent l'exercice; un Musée bien dirigé en recueille les monumens; les sociétés savantes sont encouragées; des institutions de bienfaisance, nouvellement établies, ont atteint dès leur

origine leur perfectionnement. Par vos soins, Monsieur le Maire, ce qui étoit défectueux est devenu bon; ce qui étoit bon a été amélioré.

Tout ce que j'osái vous demander pour la conservation et l'accroissement de la belle Bibliothèque de Lyon, je l'obtins. Vous avez daigné favoriser la publication du Catalogue de ses Manuscrits, et on ne pourra refuser quelque estime à un travail, fait d'après vos vues, et qui paroît sous vos auspices.

En me permettant de placer votre nom à la tête de cet ouvrage, vous en avez fait disparoître pour moi la sécheresse, et je trouve maintenant la récompense d'une étude pénible et longue, en servant d'interprète à la reconnoissance que mes compatriotes vous doivent, et que depuis long-temps mon cœur vous a vouée. Agréez-en ici, Monsieur le Maire, le témoignage public et l'hommage du profond respect avec lequel je suis,

MONSIEUR LE MAIRE,

*Votre très-humble
et obéissant serviteur,*

DELANDINE.

DES

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE LYON,

ET EN PARTICULIER DE CELLE DE LA VILLE.

LA belle situation de Lyon au confluent de deux fleuves navigables, et la fertilité de son territoire, y créèrent dès son origine un grand commerce. Celui-ci y apporta des richesses, et avec elles les jouissances du luxe, les arts qu'il fait naître, et les plaisirs de l'esprit, qui sont le fruit des doux loisirs.

A peine Lyon avoit-il appelé, dans ses marchés, toutes les nations gauloises sorties de la Barbarie, que Caligula y institua des fêtes, des jeux publics, et y fit élever cet autel fameux, où les poëtes et les orateurs accouroient de toutes parts disputer des prix honorables. Bientôt après, les écrits de plusieurs Lyonnais renommés, du philosophe *Liberalis*, du médecin *Abascantus*, des évêques saint *Irénée* et saint *Eucher*, de l'orateur *Eumènes*, du poëte *Sidoine-Apollinaire*, firent accorder aux écoles de Lyon la plus grande réputation, et regarder cette ville comme la plus éclairée de toutes les Gaules.

Les rois de Bourgogne, en y fixant leur cour, contribuèrent à y entretenir l'amour des lettres. *Gondebaud* y publia le code de ses lois; *Clovis* y épousa *Clotilde*, qui le rendit chrétien. De toutes parts, sur ses côteaux et dans ses environs, s'élevèrent alors de riches

Gregor. Tur. t. 2.

abbayes, de vastes monastères, où l'on conserva la connoissance des ouvrages de l'antiquité et les ressources du savoir.

§. 1. *Bibliothèque de l'Ile-Barbe.*

Parmi ces établissemens religieux, nul ne fut plus célèbre en Europe que l'abbaye de l'Ile-Barbe. Son ancienneté et le mérite de ses solitaires, tous sortis des familles lyonnaises les plus distinguées, lui ont fait trouver dans *Claude* le *Laboureur* un historien exact,
Paris, 1681. qui a consacré deux volumes *in-4.°* à décrire les faits glorieux dont elle avoit été le théâtre, et les monumens qu'elle renfermoit. Ces volumes sont intitulés : *Les Mazures de l'Ile-Barbe.*

Quelques chrétiens, fuyant la persécution de l'empereur *Sévère*, allèrent se cacher dans les joncs de la Saône, et au milieu des arbrisseaux sortant des fentes d'un rocher qu'on y découvroit au nord de Lyon. Pleins de reconnoissance pour le lieu qui leur servoit d'asile, ils y bâtirent un oratoire, qui devint bientôt après le monastère de l'Ile-Barbe. « Le lieu même de cette île, dont le silence et la quiétude sont si propres à la méditation, dit le *Laboureur*, prouve que ses habitans, qui ne pouvoient s'adonner aux exercices corporels et au travail des mains dans un espace aussi étroit et aussi aride, étoient obligés de chercher quelqu'autre emploi, et de s'appliquer à la lecture et à l'écriture des bons livres. »

Charlemagne, qui portoit dans ses projets et ses institutions la grandeur de son caractère, cet empereur puissant et renommé, vainqueur des Saxons et des Lombards, législateur de son empire, sentit que la culture des lettres pouvoit seule assurer sa gloire. Son

palais devint l'asile des sciences. Après avoir fondé l'école de Paris, il ordonna qu'il seroit établi à l'Ile-Barbe une librairie, *libraria*, c'est-à-dire, une bibliothèque de manuscrits. Ceux-ci furent mis sous la garde spéciale de l'archevêque *Leydrade*. « *Monasterium regale Insulæ Barbaræ*, dit ce dernier à l'empereur dans une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, *situm in medio Araris fluvii, recens videtur esse fundatum jussu dominum Benedictum abbatem, cum quo simul et direxit* SUOS CODICES. » *Le Gallois, Tr. des Bib. p. 86.* *Agobardi oper. 1666.*

Cette Bibliothèque, suivant *Paradin*, fut enrichie d'un grand nombre de volumes magnifiquement reliés; et *Sabellicus*, ainsi que *Palmerius*, assurent que *Charlemagne* y plaça un manuscrit des œuvres de saint *Denis*, dont lui avoit fait présent *Nicéphore*, empereur de Constantinople, et une bible grecque et syriaque qu'il avoit corrigée de sa main. *Parad. hist. de Lyon.* *Le Gall. p. 87.*

Elle s'accrut successivement pendant sept siècles, et jusqu'à l'instant où le prétexte de la religion armant les Français contre les Français, en 1562, renversant les autels, brûlant les titres et les livres, vint exercer à l'Ile-Barbe les mêmes ravages dont nos églises d'Ainay, de Saint-Jean et de Saint-Just furent le théâtre. « On accourut, dit le *Laboureur*, prieur de monastère, à l'Ile, où on fit des désordres étranges. Les Saints, protecteurs de ce lieu, furent dépouillés de leurs ornemens; les reliques dispersées, nos cloches fondues, à l'exception de la grosse qui, n'ayant pu être cassée, fut jetée dans la rivière, où elle est encore. Les paremens des fêtes, la coupe précieuse, la grande croix d'or, furent emportés, et en général, toutes les libéralités de *Charlemagne* et de ses enfans. Tous nos meilleurs *titres* furent brûlés ou dérobés, et nos maisons réduites en cendres. Après que le feu, qui succéda au pillage, eut *Mazur. tom. 2.*

été éteint, les paysans d'alentour croyant ce lieu condamné à une perpétuelle solitude, y vinrent en foule, et achevèrent de butiner ce qui étoit échappé à la fureur de ceux qui les précédèrent. Ceux-là s'étoient contentés de l'or, de l'argent, et de ce qu'il y avoit de plus précieux : ceux-ci s'attachèrent au fer, au plomb, et aux pierres mêmes. »

Il faut que la Bibliothéque de l'Ile-Barbe fût bien considérable, puisque, malgré ces ravages, *Antoine d'Albon*, qui étoit alors abbé du monastère, put encore retirer deses ruines un assez grand nombre de manuscrits qu'il fit porter aux archives de Saint-Jean. Il en trouva sur-tout deux très-remarquables, et dont on lui doit la publication.

Colonia, t. 2. *Mazur.* t. 2.

Le premier, étoit les commentaires de *Rufin*, prêtre d'Aquilée, sur les 75 Pseaumes de *David*. « En parcourant, dit *Antoine d'Albon*, ces vénérables restes d'une Bibliothèque si opulente, je trouvai le manuscrit de ces commentaires sur parchemin, offrant les caractères et les marques de la plus haute antiquité. *Cùm multa in insulâ ostendi pietatis antiquæ monumenta, tum verò præcipuè Bibliothecam opulentam quam cum studiose lustrassem offendi commentarios Rufini notis, et caracteribus qui summam antiquitatem præ se ferent descriptos, et membranis propè modum exeris ac ipsâ vetustate et situ attritis commendatos.*

D'*Albon* dédia ces commentaires au pape *Pie* IV, et il alla à Rome en présenter un exemplaire à ce pontife.

Rufin, ami de saint *Jérôme*, et ensuite son adversaire, mourut en 410. Éloquent et plein de savoir, on connoissoit de lui sa traduction d'*Origène*, des discours de saint *Grégoire* de Nazianze, et de l'histoire ecclésiastique d'*Eusèbe*, ses vies de plusieurs solitaires, son explication du symbole, ses commentaires sur les béné-

dictions de *Jacob*, et les prophéties d'*Osée*, de *Joël* et d'*Amos ;* mais on ignoroit qu'il en eût fait d'autres sur les pseaumes jusqu'au moment où, sur le manuscrit de l'Ile-Barbe, ils furent publiés à Lyon en 1569.

Le second monument sorti de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe, a fait époque dans l'histoire des lettres ; ce sont les œuvres d'*Ausone*, dont on n'avoit qu'une foible idée, et qu'on ne connoissoit pas entières. Dès l'an 1472, on avoit publié à Venise quelques épigrammes de ce poëte, jointes à d'autres poésies d'*Ovide*, de *Calphurnius* et de *Tiferne ; Gesner* en avoit donné une édition un peu plus étendue à Milan, en 1490; et *Georges Mérula* une autre à Venise, six ans après cette dernière : mais ces œuvres étoient tout à la fois incorrectes et incomplètes. Le manuscrit de l'Ile en fit réformer le texte, y restitua des passages omis, et fournit un grand nombre de pièces qui jusqu'alors avoient été inconnues. Il fut publié par les soins d'*Etienne Charpin*, aux frais d'*Antoine d'Albon.*

Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, célébra l'un et l'autre dans deux pièces de vers latins, dont nous ne citerons qu'un fragment de celle faite en l'honneur de ce dernier. *Hist. de Lyon.*

Denique neu memores capiant oblivia fastos
Consulis Ausonii, consulit ipse sibi.
Ingenii dum scripta sani monimenta per ævum,
Et dignum æternâ laude relinquit opus.
Postera pars ejus quæ deplorata jacebat,
Auspicio est præsul viva recepta tuo.
Tu pius Ausonius revocasti à morte ruentem,
Qui vitam evictâ morte superstes agit.
Acceptum ipsa refert tibi grata Aquitania vatem,
Ausonius vitam debet uterque tibi.

Ces vers font allusion à la patrie d'*Ausone*, qui étoit

de Bordeaux, et à son consulat. En effet, *Ausone* ayant été précepteur de l'empereur *Gratien*, celui-ci, par reconnoissance, l'éleva à la dignité de préfet du prétoire et de consul, en 379. *Ausone*, à son tour, prononça le panégyrique de *Gratien;* mais cet ouvrage est foible de style, rampant de louanges, et plein de détails qui peignent la vanité de l'auteur. Ses poésies ont plus de feu, d'images, de tours brillans, quoique la latinité en soit peu correcte. Personne n'ignore qu'on lui doit la jolie épigramme sur *Didon :*

Infelix Dido, nulli benè nupta marito
Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.

Elle a été rendue en français avec moins d'élégance et de concision par ce quatrain:

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort;
L'un, en mourant, cause ta fuite;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

Le poëme d'*Ausone*, sur la Moselle, a sur-tout justifié la célébrité de ce poëte, dont les œuvres ont été
4 vol. in-12. traduites en français, en 1769, par l'abbé *Jaubert.*

Outre les deux manuscrits dont on vient de parler, les archives de l'église de Lyon en renfermoient plusieurs autres également tirés du monastère de l'Ile-Barbe. La Bibliothèque de Lyon, dans ces derniers temps, les a soigneusement recueillis, et ces restes vénérables y offrent encore les traits de l'antique écriture carlovingienne, la preuve de la munificence de *Charlemagne*, et de son affection pour cette cité.

§. 2. *Bibliothèque de Jean Grollier.*

Quelque temps avant la dévastation de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe, le célèbre *Jean Grollier* avoit formé la sienne. Sa famille, originaire de Vérone, établie à Anse en Lyonnais, sous le règne de *Louis* VII, avoit *Pernéti, tom. 2.* paru avec distinction dans les guerres contre les Albigeois, et s'étoit alliée ensuite avec toutes les grandes maisons de France. *Jean* naquit à Lyon en 1479. Doué d'une grande mémoire, d'un goût extrême pour les lettres, de la connoissance des auteurs grecs et latins, il rassembla à grands frais les ouvrages les plus rares et les plus utiles, et se plut à les communiquer à tous les savans. Sur la fin de sa vie il les porta à Paris, où *François* Ier l'avoit appelé pour y exercer l'une des quatre places d'intendant général des finances. Nommé ensuite ambassadeur auprès du pape *Clément* VII, celui-ci l'accueillit avec toutes les marques de la plus grande estime. *Grollier* profita de son séjour en Italie pour y faire imprimer à Venise le savant ouvrage de son ami, *Guillaume Budé*, intitulé *de Asse*. Sa générosité, et la protection qu'il accorda aux hommes de lettres, le firent appeler, par *Erasme*, *l'ornement de la France;* et il ajoute que la plupart des savans de ce siècle se firent gloire de dédier leurs ouvrages à ce Lyonnais si recommandable. Le célèbre *Alde Manuce* mit le nom de Grollier en tête de plusieurs de ses éditions, et *Cœlius Rhodiginus* le plaça au commencement de ses *Leçons antiques*, imprimées en 1599.

Ignace raconte que dînant un jour avec *Alde Manuce* et plusieurs savans chez *Jean de Grollier*, celui-ci *Colonia, t. 2.* leur donna à chacun, au dessert, une paire de gants remplis de pièces d'or.

Sa bibliothèque fut l'admiration de son siècle ; et le président de *Thou* la compare à celle d'*Asinius Pollion*, qui fut la plus riche de Rome. Tous les ouvrages, en effet, y étoient non-seulement recherchés pour la beauté des éditions et le mérite des écrits, mais encore pour l'éclat des reliures. *Jean de la Caille* nous apprend, dans son histoire de l'imprimerie, que les volumes en étoient reliés en veau ou en maroquin, avec des ornemens sur le plat, et dorés sur tranche ; chacun portoit d'un côté une devise particulière, et de l'autre l'inscription ordinaire et généreuse de *Grollier* : « Ce livre est à moi et à mes amis. » *Jo. Grolierii et amicorum. Grollier* mourut à 86 ans, le 22 octobre 1565, et fut enterré dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, où l'on voyoit son épitaphe. Le roi fit acheter son cabinet d'antiques et de médailles. Quant à sa bibliothèque, elle fut portée à l'hôtel de Vic, où elle fut vendue en détail, en 1675. Le savant père *Ménétrier*, bibliothécaire de Lyon, s'est plu à acquérir les volumes de *Grollier* qu'il a pu rencontrer, et à en enrichir la Bibliothèque de Lyon, où quelques-uns se voient encore, et ont échappé aux derniers attentats du vandalisme.

§. 3. *Bibliothèque de la ville, placée au collége de la Trinité.*

Le pape *Clément* V venoit d'établir dans la chrétienté la fête de la Trinité, lorsque *Jean Peckan*, chanoine de Lyon, en composa l'office. Des citoyens de cette ville s'unirent alors, en 1306, pour le réciter, sous le titre de *Confrères de la Trinité*. Ceux-ci, bienfaisans et riches, avoient fait diverses acquisitions, et entre autres celle d'une grange et d'un assez vaste territoire de vignes, s'étendant depuis l'église *Saint-Nizier* jusque

Parad. Rubys. hist.

sur le bord du Rhône. En 1527, les échevins de Lyon, guidés par les conseils du médecin *Symphorien Champier*, l'un d'eux, et de *Claude* de *Bellièvre*, ancien premier président du parlement de Dauphiné, obtinrent cette grange et ces vignes de la confrérie pour y établir un collége public, à condition que celui-ci porteroit le nom de *Collége de la Trinité*.

Cet utile établissement s'éleva bientôt, et la ville le confia à des professeurs séculiers, la plupart étrangers, mais auxquels on donna pour recteur *Guillaume Durand*, de Lyon, à qui succéda, en 1542, *Barthélemi Aneau*. Le jour de la Fête-Dieu 1565, une pierre ayant été lancée de l'une des fenêtres du collége, sur le prêtre qui portoit le *Saint-Sacrement*, le peuple furieux crut *Aneau* coupable de cet attentat ; et ayant pénétré en foule dans la maison, il le massacra. Les professeurs épouvantés prirent la fuite, et l'instruction fut pendant quelque temps suspendue. Elle ne reprit ses exercices que sous les Jésuites, recommandés au consulat de Lyon par un bref du pape *Pie* IV, et sur-tout par les services éminens qu'avoient rendus à la ville, dans un temps de peste, les pères *Possevin* et *Edmond Auger*.

Colon, tom. 2.

Le jésuite Ecossois, *Guillaume Creigton*, dont *Bayle* a fait l'éloge, fut nommé recteur du nouveau collége. La ville lui accorda des secours pécuniaires pour s'y maintenir, et l'archevêque, ainsi que le chapitre de *Saint-Jean*, y réunirent chacun une pension annuelle de 200 liv. L'ouverture en fut publiquement faite par un discours latin que *Perpinien* y prononça le 3 octobre 1565, en présence du gouverneur et du consulat en corps, et qui a été imprimé dans le recueil des œuvres de cet orateur.

Bayle, diction. hist.

En 1709, la ville fit agrandir le collége, ouvrir la cour des classes, et fonda des prix dans celles-ci pour

y encourager à l'étude. Des inscriptions conservèrent
Colon. hist. t. 2. alors le nom des auteurs de ces bienfaits. Ce furent les prévôts des marchands, de *Merle* et *Ravat*, et les échevins *Chollier*, *Vanelle*, *Sève*, *Bézin*, *Basset*, *Presle*, *Fischer*, et le célèbre imprimeur *Anisson*.

Le collége ne venoit que d'être établi, lorsque la ville songea à y réunir un établissement utile à l'instruction de tous les citoyens, en y plaçant une bibliothèque publique. Dès son origine, les dons des rois vinrent l'orner.

Henri III, cédant à la demande du P. *Edmond Auger*, provincial des Jésuites à Lyon, y envoya un grand nombre de livres relatifs à la controverse et à l'interprétation de l'Ecriture-Sainte. On trouve encore quelques volumes donnés par ce monarque, et qui portent sur leurs couvertures la devise qu'il prit à son retour de Pologne. Elle offre ces mots placés au-dessus de trois couronnes : *Manet ultima cœlo.*

Le P. *Coton*, jésuite, originaire de Néronde en Forez, en devenant confesseur de *Henri* IV et de *Louis* XIII, avoit profité de son influence à la cour, pour obtenir, en faveur de la Bibliothèque, divers présens de la munificence royale. Son parent, le P. de *la Chaize*, en lui succédant dans le même emploi auprès de *Louis* XIV, n'oublia pas le lieu où il avoit fait ses premières études et acquis les connoissances qu'il possédoit.

En effet, le cardinal de *Richelieu*, au nom de *Louis* XIII, y envoya les premières éditions du Louvre, c'est-à-dire, l'Imitation de J. C. *in-fol.*, et la belle collection de l'histoire Byzantine; et *Louis* XIV lui fit don de son histoire, par les médailles, de la description des carrousels, et de celle des tapisseries du Louvre, ouvrages d'un prix très-considérable.

Colon. tom. 2.

En 1644, le feu ayant pris dans une aile des bâti-

mens du collége, consuma un assez grand nombre de volumes qui y avoient été déposés ; mais le consulat de Lyon s'empressa de réparer cette perte. Il accorda d'abord les secours nécessaires pour réparer les bâtimens, et en 1650 une somme annuelle de 300 liv. pour être employée en acquisition de livres. Six ans après cette première fondation, il l'augmenta d'une seconde de 150 liv. Ces deux sommes réunies en formèrent une considérable pour le temps, puisque, si on la compare au taux du marc d'argent et à la valeur des denrées, elle équivaut à plus de 3000 liv. de ce moment.

Les bienfaits des citoyens ne tardèrent pas à suivre ceux de la ville.

Marc-Antoine Mazenot, sieur de Pavesin, qui fut échevin en 1659, légua sa bibliothèque entière pour être publique : ses armoiries, gravées sur le plat des volumes, constatent ce qui reste des objets de sa libéralité.

En 1693, *Camille* de *Neuville*, archevêque et gouverneur de Lyon, réunit, par son testament, les livres qu'il possédoit à ceux dont les citoyens avoient la jouissance. Tous sont reliés superbement en maroquin, dorés sur tranche, avec des filets, et les armoiries des *Villeroy* sur le plat. Heureusement, au moment du siége, un assez grand nombre de ces volumes avoit été transporté dans un local particulier, hors des premières atteintes des boulets, et on les a retrouvés intacts. *Camille* de *Neuville* étoit né à Rome, et avoit eu pour parrain le pape *Paul* V. Doux, bienfaisant, instruit, il se fit un devoir de résider dans son diocèse, où il fonda le séminaire de *Saint-Irénée*, où il favorisa l'établissement des Trinitaires, et celui des Missionnaires de *Saint-Lazare* et de *Saint-Joseph*. Il avoit 87 ans lorsque la mort l'enleva à son église, dont il sut mériter les justes regrets.

Poullin de Lumina.

Pernéti, tom. 2. M. *Perrachon*, avocat à Lyon, auteur d'un poëme et de quelques écrits, objets des épigrammes de l'abbé *Gacon*, surnommé le *Poëte sans fard*, se consola des traits de la satire en servant ses compatriotes, et en contribuant à l'utilité de leur Bibliothèque. Il lui légua ses livres en 1700, avec une rente annuelle de 500 liv. pour les accroître. Le capital en fut placé à l'Hôtel-Dieu, et le donateur ordonna que tous les ouvrages achetés du prix de la fondation porteroient ses armoiries sur le plat de chaque volume. Il fit don aussi de son portrait, qui servit long-temps de pendant à celui du P. *la Chaize*, dans la salle collatérale au grand vaisseau; mais on ne les y retrouve plus.

Colon. tom. 2. Le P. *Parennin*, missionnaire zélé, et qui a conservé un grand nom parmi les savans, par ses *lettres édifiantes*, et les détails curieux qu'il y a donnés sur la Chine, avoit été élevé au collége de Lyon. Plein de reconnoissance pour les lieux témoins de ses premiers succès, il envoya en 1728, à la Bibliothèque, l'ouvrage le plus précieux qu'elle renfermoit : c'étoit le *Tong-kien-kang-mou*, ou Histoire générale de la Chine, en trente volumes, imprimés à Pékin, en beaux caractères chinois. Chacun d'eux avoit quatorze pouces de longueur sur sept de largeur. *Hist. de la Chine, t. 2. Préfac.* Cette histoire, composée par *Se-ma-tsien*, *Leo-ia*, *Tchu-hi*, écrivains chinois renommés, commence à la fondation de l'empire par *Foë* ou *Fohi*, et s'étend à plus de 4000 ans. Dans quatre volumes *in-fol.*, y faisant suite, on en trouve la traduction française par le P. *Moyria* de *Mailla*, missionnaire jésuite, sorti d'une famille distinguée du département de l'Ain. Ces derniers volumes avoient en tête une carte générale de la Chine, levée à grands frais par lui et le P. *Regis*, d'après les ordres de l'empereur *Kien-long*, et sont remplis d'un grand nombre

de dessins représentant les armes, les chars, les vêtemens, les enseignes, les instrumens des Chinois. Don *Metello* de *Souza-Menezès*, ambassadeur du roi de Portugal à la Chine, revenant en Europe, apporta ce vaste et curieux ouvrage, et le fit parvenir, en 1730, à la Bibliothèque de Lyon. Jusqu'à cette époque, on ne connoissoit en Europe, sur la succession des diverses dynasties chinoises, que le petit ouvrage latin du P. *Martini*, traduit par *Duhalde*. L'ouvrage du P. de *Mailla* vint éclaircir leur histoire, et en développer les principaux évènemens. Le savant *Fréret*, si versé dans la chronologie et la connoissance de la Chine, apprenant que la Bibliothèque de Lyon possédoit ce trésor, vint le consulter, et désira en être l'éditeur. « Je souhaite, écrivoit-il, plus ardemment que personne, de voir cet ouvrage imprimé, et je travaillerai au *Prospectus* qui doit l'annoncer. Il me semble que cette impression seroit une entreprise digne de l'imprimerie royale, et que la publication de cette histoire authentique devroit être revêtue, en France, d'une autorité semblable à celle avec laquelle elle a paru à la Chine par les ordres de l'empereur *Kang-hi*. »

La mort empêcha *Fréret* de s'occuper du projet de cette édition ; mais quelque temps après, elle a eu lieu par les soins d'un autre.

M. l'abbé *Grosier*, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, se présenta au bureau des colléges en 1775, et demanda à s'en charger. Les administrateurs y consentirent. « Je dois ici, dit l'éditeur dans sa préface, l'hommage public de ma reconnoissance au bureau des colléges de Lyon. M. l'archevêque, *Malvin* de *Montazet*, qui le préside, ainsi que chacun des membres qui le composent, ont témoigné le plus vif empressement pour la publication de l'ouvrage du P. de *Mailla* ; et c'est au

zèle et aux facilités qu'ils ont bien voulu m'ouvrir, que notre littérature est redevable de cette édition. Jaloux d'étendre nos connoissances historiques, ils auroient cru se rendre coupables envers la république des lettres s'ils l'eussent privée plus long-temps de ces annales, les seules qui puissent fixer nos doutes, et nous communiquer des lumières certaines sur cette monarchie si intéressante, la plus vaste et la plus ancienne de l'univers.» On aime à répéter cet éloge accordé à M. de *Montazet* et à ses collègues, par celui qui profita de leur bienfait; mais tout Lyonnais ami des lettres aura à leur reprocher de n'y avoir mis pour condition, qu'après la publication de l'ouvrage, le beau manuscrit qui le renferme seroit restitué à la Bibliothèque dont il avoit été tiré. Il fut cédé en toute propriété à M. *Grosier*, par acte notarié, du 3 août 1775. Celui-ci associa à son travail M. le *Roux-des-Hauterayes*, professeur d'arabe au collége royal de France; et les douze volumes *in*-4.° de l'histoire générale de la Chine parurent à Paris chez *Pierres*, en 1777 et années suivantes. Il seroit généreux à M. l'abbé *Grosier*, et digne de sa réputation, d'en remettre le texte original à une ville qui s'empressa de le lui offrir, qui le reçut en don de l'auteur même, et le verra passer avec regret dans une bibliothèque étrangère.

Six ans après la remise faite à M. l'abbé *Grosier*, M. le duc de la *Vallière*, qui rassembloit à grands frais l'une des plus riches bibliothèques qui aient existé en Europe, désira voir trois ouvrages rares de celle de Lyon; c'étoient le *Tite-Live*, de 1470; le *Pline*, sur vélin, de 1472; et le *Cicéron*, en 4 vol. *in-fol.*, imprimés à Milan par *Minutianus*. Il les fit demander au consulat, qui les remit à M. de *Montazet;* mais pour ceux-ci, ils furent soigneusement rapportés en 1781.

A cette époque, les gardiens de la Bibliothèque étoient changés, et la ville l'avoit confiée aux soins de la congrégation de l'Oratoire. Lors de la destruction des Jésuites, en 1762, et dans le trouble qu'occasionnent toujours les déplacemens des grands corps, plusieurs ouvrages de la Bibliothèque disparurent ; et la belle collection de *Paul Gregorovitz Demidoff*, à Moscow, possède au nombre de ses raretés une bible latine, manuscrit sur vélin, du 12e siècle, avec des caractères superbes, et les majuscules peintes en or, dont une estampille prouve qu'elle est sortie à cette époque de la Bibliothèque de Lyon. L'on sait que le président d'*Aiguilles*, à Aix, montroit avec complaisance plusieurs livres manuscrits relatifs à l'histoire de cette ville, et qui avoient pendant long-temps fait partie des richesses bibliographiques qu'elle renfermoit.

Peignot, diction. tom. 3.

Rien n'avoit plus contribué à en augmenter l'éclat, que le choix des savans bibliothécaires qui en prirent soin, et dont il est juste de rappeler le souvenir.

L'un des plus anciens fut *Antoine Milieu*, qui, dans son poëme de *Moïse voyageur*, en deux volumes *in*-8.°, a montré autant de fécondité que d'imagination. Son latin est pur et correct, et son sujet orné de plusieurs allégories ingénieuses. Cet ouvrage fut publié, en 1630, à Lyon, patrie de l'auteur, aux frais de son ami *Gabriël Boissat*.

Colon. tom. 3.

On croit que le savant P. *Labbe*, mort au collége de la Trinité, y fut pendant quelques années bibliothécaire. Théologien, poëte, historien, également versé dans la connoissance des langues anciennes et de la littérature moderne, il prouva son savoir dans une foule d'ouvrages. C'est à lui que l'on doit le recueil des actes des conciles, en 17 volumes *in-fol.*, et celui des écrivains de l'histoire Byzantine. Des éloges historiques,

de savans écrits sur la chronologie, l'histoire de France, et en particulier sur celle de Lyon, sur la grammaire, la poésie grecque, les écrivains ecclésiastiques, ont rempli son honorable carrière, terminée en 1667.

Claude-François Ménétrier devint bibliothécaire de Lyon à cette époque. Savant infatigable, historien véridique, il embrassa tous les genres de littérature, et y réussit. On ignore qu'il fut pendant long-temps le plus éloquent des prédicateurs de cette ville. La simple liste de ses ouvrages remplit dans *Niceron* et dans l'abbé *Pernéti*, dix pages entières. Nous nous contenterons d'y remarquer son histoire de Lyon, la plus savante que nous ayons, et celle de *Louis* XIV, par les médailles.

Pernéti, tom. 2.

Le poëte *Gacon*, en adressant une épître à l'auteur sur le premier ouvrage, lui dit :

> *Ménétrier*, de Lyon et l'honneur et la gloire,
> De cette illustre ville a composé l'histoire;
> Et perçant les replis de son antiquité,
> L'offre dans tout son jour à la postérité.

Quant à la collection précieuse des médailles qui ont servi à la formation du second, elle est fermée dans un petit médailler fait exprès, et qui se trouve encore heureusement à la Bibliothèque.

Le P. *Ménétrier* orna celle-ci d'une foule de livres acquis à ses frais, et sur lesquels il a mis son nom. Il n'épargna, pour cet objet, ni soins, ni voyages, ni dépenses. *Colonia*, son successeur dans sa place, dit que *Ménétrier* fut l'homme universel; qu'il avoit un esprit vaste, la plus grande facilité à parler et à écrire, un naturel heureux et une phisionomie SOLAIRE. Un Lyonnais trouva, dans l'anagramme du nom de *Claude-François Ménétrier*, ces mots : *Miracle de nature ;* et ils serviroient

serviroient fort bien à le désigner, si ce qu'on rapporte de sa prodigieuse mémoire est véritable. Au passage, dit-on, de *Christine*, reine de Suède, le bibliothécaire de Lyon lui fut présenté, et elle le pria de lui donner une preuve de l'étendue de sa mémoire dont on lui avoit parlé. En effet, elle écrivit trois cents mots bizarres, que le P. *Ménétrier* répéta aussitôt après les avoir entendus une seule fois; non-seulement il les redit dans le même ordre que la reine leur avoit donné, mais il les prononça de nouveau, en commençant la liste par la fin, et dans l'ordre inverse qu'ils avoient sur le papier. Lorsque Lyon aura des bustes et des monumens à élever à la gloire des savans illustres, nés dans son sein, le P. *Ménétrier* ne peut manquer d'en obtenir un de la reconnoissance publique.

Le P. *Dominique* de *Colonia* auroit moins de droits à nous intéresser, puisqu'il ne naquit point dans nos murs, si son amour pour cette cité, l'ouvrage qu'il consacra à la mémoire des hommes célèbres qu'elle produisit, et un séjour de 60 ans, ne l'avoient pas naturalisé Lyonnais. Sa *Rhétorique* a eu vingt éditions; ses discours latins, et ses oraisons funèbres, le placèrent dans le rang des orateurs distingués, comme d'autres écrits, et sur-tout sa dissertation sur le Taurobole, lui acquirent un nom parmi les antiquaires. L'évêque de Rochester, le savant *Aterbury*, allant en Italie, s'arrêta à Lyon, uniquement pour y connoître le P. de *Colonia*; et lorsque celui-ci vint lui-même à Rome, le pape *Clément* XI, enchanté de son érudition et des graces de son esprit, voulut le fixer près de lui, en lui confiant l'éducation de ses neveux; mais le désir de conserver sa liberté, de suivre ses goûts littéraires, de se retrouver au milieu de sa belle bibliothèque, l'y ramena. *Colonia* étoit de petite stature, plein de vivacité,

et avoit une phisionomie animée, qui annonçoit tout son esprit.

A la mort de ce savant, arrivée en 1741, le P. *Jouve*, Tom. 2. dont *Pernéti* a fait une honorable mention, et ensuite le P. *Tolomas*, lui succédèrent. On doit à ce dernier divers écrits, et entr'autres un mémoire sur le café, et une savante dissertation sur la philosophie d'*Epicure*. On se rappelle combien d'*Alembert* lui voua une profonde haine, pour avoir osé, dans une harangue latine, parler contre les encyclopédistes. Celui-ci pria l'Académie de Lyon de rayer le P. *Tolomas* de la liste de ses membres; mais elle refusa d'adhérer à cette vengeance. Ce fut le P. *Tolomas* qui, en 1760, fit vendre les livres doubles de la Bibliothèque; ce qui produisit environ seize mille livres, employés sur-le-champ en achats d'ouvrages.

Lorsque la société des Jésuites cessa d'exister, lorsque cet arbre antique, étendant au loin ses branches fécondes, eut été renversé jusque dans ses racines, une congrégation plus modeste dirigea l'instruction publique, et, d'après l'autorisation de la ville, veilla au service de sa Bibliothèque. MM. *Leti*, *Gaudin* et *Roubiez*, furent successivement chargés de ce soin.

Le premier, originaire de Franche-Comté, fut pendant plus de dix ans bibliothécaire, et a laissé, dans l'exercice de cette place, les souvenirs de son esprit, de son aménité et de l'utilité de ses conseils.

Le second, connu par un intéressant voyage en Corse, par son essai sur la législation de la Perse, et sa traduction du *jardin des roses* de *Saady*, a écrit une histoire de Lyon, dont quelques fragmens imprimés font vivement désirer de pouvoir la lire en entier. Il vit encore, et passe des jours tranquilles au sein de l'étude et de l'amitié.

Il n'en est pas de même de M. *Roubiez*. Plein de douceur et de savoir, digne d'être aimé par tous ceux qui le connurent, il ne put adoucir la fureur révolutionnaire, et il est tombé sous ses coups en 1793.

Alors, une affreuse guerre renversoit Lyon, et en immoloit les courageux habitans; alors la Bibliothèque reçut aussi tous les outrages de la barbarie. Sa voûte fut écrasée sous les bombes; ses tablettes et ses livres furent emportés par les boulets; le balcon en fer qui donne sur le Rhône, et un globe céleste, en montrent encore le passage. Sur un globe terrestre, la main d'un terroriste effaça le nom de Lyon, comme un témoignage de son désir de voir cette grande cité effacée de la surface de la terre.

Bientôt après, des émissaires se disant envoyés par le comité de salut public se rendirent à la Bibliothèque. Leur mission, disoient-ils, étoit d'en extraire les manuscrits et les livres rares pour les porter à Paris et en enrichir le dépôt national; une ville rebelle ne pouvoit plus, suivant eux, conserver ni sources d'instruction, ni monumens des arts. Quatorze caisses furent remplies de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance; mais ces caisses, au lieu de prendre la route de la capitale, furent embarquées sur le Rhône, descendirent le fleuve, et allèrent vraisemblablement enrichir, à nos dépens, une nation toujours ennemie, et dont la flotte assiégeoit Toulon.

Une foible cargaison partit pour Paris; elle contenoit le *Tite-Live* de première édition, publié à Venise en 1470, par *Vindelin*, de Spire. Le premier boulet tiré contre Lyon l'avoit partagé; et cette circonstance sans doute, parut mériter qu'on en portât les fragmens à la Bibliothèque nationale. Une autre caisse, déviée de sa route, s'arrêta, dit-on, à Sens. Elle renfermoit des ma-

nuscrits dont l'estampille faisoit reconnoître qu'ils venoient de Lyon : on a écrit pour s'en informer, mais on n'a pas reçu de réponse.

C'est sans doute à cette époque désastreuse que la Bibliothèque perdit encore, 1.° un *Virgile*, sans date, paroissant plus ancien que le *Tite-Live*, et qui n'offroit point ce vers apocryphe de la première églogue:

Sæpè sinistra cavâ prædixit ab ilice cornix.

2.° Le *Cicéron* de 1498, publié à Milan, et qui est devenu si rare;

3.° Un manuscrit de l'Alcoran, sur vélin, avec des ornemens en or;

Hist. littér. t. 2. 4.° Un *Missel* esclavon. *Colonia* a fait mention de ces quatre ouvrages.

Les enlèvemens exécutés, la Bibliothèque sans gardien et toute ouverte, fut livrée à des bataillons de volontaires qu'on y caserna : tous les livres du culte catholique étoient proscrits. Alors, se renouvela cette dévastation du farouche *Omar*, qui fit chauffer pendant six mois les bains publics d'Alexandrie avec les livres de la célèbre Bibliothèque de cette ville. Les Révolutionnaires, dans l'espoir de faire disparoître les livres de piété, et ne sachant pas lire, anéantirent la plupart des autres, les vendirent ou les dispersèrent. Le juge de paix, et le comité de la section de Saint-Nizier, concoururent avec empressement à cette destruction ; et chaque semaine, ils se firent apporter deux ou trois charretées de livres pour chauffer leurs poëles.

La Bibliothèque, hideuse dans son dépouillement, ravagée par la guerre et le feu, attendit qu'un jour plus serein, succédant à l'affreux orage, vint lui rendre son ancienne splendeur. Elle l'a de nouveau acquise, sous le

règne glorieux de l'Empereur, par la réunion des autres Bibliothèques dont il est temps de faire mention.

§. 4. *Bibliothèque des Avocats.*

Pierre Aubert, né à Lyon en 1642, avocat distingué, et ensuite échevin de sa patrie, cultiva avec succès la science des lois et la littérature. Il n'avoit que seize ans, lorsqu'il composa le petit roman du *Retour de l'île d'amour*, que son père fit imprimer à son insçu. On lui doit encore un recueil de *factums* sur divers points importans de droit, imprimés à Lyon en 1710, 2 vol. *in*-4.° ; et la nouvelle édition du dictionnaire de *Richelet*, 1728, 3 vol. *in-fol. Aubert* y ajouta plusieurs articles relatifs à l'histoire, à la grammaire et à la jurisprudence. Malgré l'utilité de ses travaux, son plus beau titre de gloire fut d'avoir légué sa bibliothèque à la ville, pour être rendue publique. Il mourut sans postérité en 1733.

Pernéti, tom. 2.

La générosité de ce Lyonnais ami des lettres, fut imitée par *Claude Brossette*, qui fut tout à la fois son confrère, au barreau comme avocat, au consulat comme échevin, et à l'Académie. Celui-ci eut le courage de se détacher pendant sa vie de la riche bibliothèque qu'il possédoit, pour en augmenter celle d'*Aubert* et les jouissances de ses concitoyens. Son zèle pour le progrès des connoissances utiles fut extrême, et on lui a attribué en grande partie l'établissement de l'Académie de sa patrie, dont il fut le premier secrétaire. On lui doit, 1.° le *procès-verbal* de l'ordonnance criminelle, 1700, *in*-4.° ; 2.° les *titres du droit civil*, rapportés sous les noms français, Lyon, 1705, *in*-4.° : cet ouvrage a été inséré en entier dans le recueil des arrêts de *Brillon* ; 3.° un *éloge historique* de Lyon,

élégamment écrit ; 4.° l'édition des satires de *Régnier ;* 5.° un bon commentaire sur les œuvres de *Boileau.* Sa correspondance avec ce grand poëte a été publiée en trois volumes *in*-12. Celui-ci lui fit don de son buste en marbre, qu'on vient de retrouver et de placer dans la salle de la Bibliothèque. Il y rappellera aux principes du bon goût et de la saine critique ; il y conservera le souvenir de la tendre amitié, qui unit l'auteur du *Lutrin* et de l'*Art poétique* à l'un de nos plus éclairés compatriotes.

N'oublions pas que des cartouches imprimées et appliquées dans l'intérieur de la reliure de divers volumes, apprennent un fait honorable à la mémoire d'une Lyonnaise qui réunit son bienfait à ceux d'*Aubert* et de *Brossette.* C'est le legs d'une somme annuelle fait par dame *Blanche Dupuys-Albanel*, pour enrichir de livres la Bibliothèque des avocats, placée par la ville au second collége.

Cette Bibliothèque y occupoit une salle vaste, carrée, bien éclairée, au haut du grand escalier : elle a été transportée dans le dépôt général.

§. 5. *Bibliothèque Adamoli.*

Pierre Adamoli, plein d'amour pour les lettres, et les fruits heureux qu'elles font naître, passa sa vie à former une bibliothèque distinguée par le choix des éditions, précieuse par ses manuscrits, ses estampes, et les ouvrages rares qu'elle renferme. Il la commença en 1734, et il ne cessa pendant trente ans de l'augmenter. L'état de ses acquisitions, en janvier 1764, se montoit, suivant une note de sa main, à la somme de 51,787 liv. A sa mort, il en donna la propriété à la ville, et la jouissance à l'Académie. Ses héritiers atta-

quèrent ce don, sous le prétexte que celle-ci n'ayant pas de local pour la placer convenablement et la rendre publique une fois par semaine, ainsi que le portoit le testament, le legs devoit être révoqué. L'affaire fut plaidée solennellement, et la ville le termina, en fournissant dans l'hôtel-de-ville une salle propre à recevoir les objets de la libéralité du donateur. Elle y réunit un local pour un cabinet d'antiquité, un autre pour celui d'histoire naturelle, et un logement pour le bibliothécaire. Cet établissement occupa alors le premier étage sur la rue Puits-Gaillot, depuis les archives jusqu'à la place de la Comédie. La Bibliothèque donnant sur cette place, et la terrasse qui la domine, s'ouvrit le mercredi de chaque semaine.

M. l'abbé *Mongez*, dont on se rappelle encore le savoir varié, la douce éloquence, l'entretien agréable et les graces de l'esprit, en fut long-temps bibliothécaire, et se plut à y encourager à l'étude, à y favoriser l'essor des jeunes talens. Combien se sont formés, par ses conseils, par son exemple! que ne lui dois-je pas moi-même! C'est M. *Mongez* qui guida mes premiers essais et m'ouvrit l'entrée dans le corps littéraire de ma patrie. C'est lui qui m'apprenant à vivre heureux au milieu des livres, me prédit que pour les classer et les faire connoître je serois un jour son successeur. Depuis trente ans il n'est plus; mais son souvenir émeut toujours mon cœur, et me force, après tant de jours écoulés depuis sa perte, à avouer encore toute ma reconnoissance, et à répéter avec *Ovide*:

Semper inoblitâ repetam tua munera mente, *In Fast.*
Et mea me tellus audiet esse tuum.

M. *Adamoli* prévoyant le cas où de malheureuses circonstances viendroient à déplacer son don, le met

sous la sauve-garde de l'autorité municipale qui existera alors, et lui recommande essentiellement de réunir à la grande Bibliothèque du quai du Rhône les livres nombreux, à l'acquisition desquels il consacra sa fortune et tous les soins de sa vie ; il demande qu'on appelle à leur direction un membre de l'Académie, père de famille s'il est possible, « *mais jamais*, dit le testateur, *un moine membre d'une congrégation, ou libraire, qui viendroit altérer son legs, en le mélangeant de ces livres sans valeur et sans utilité que l'on a appelés bouquins.* » Le vœu de ce bienfaiteur a été rempli ; sa Bibliothèque, déplacée de l'hôtel commun dans les troubles de la révolution, a été transportée dans les combles du vaste bâtiment de *Saint-Pierre.* Là, d'officieuses araignées couvrirent de leurs toiles épaisses les scellés apposés sur la serrure du local qui la renfermoit, et elle y fut heureusement oubliée par ceux qui ne s'occupoient alors qu'à détruire. Quelque temps après, réunie à la grande Bibliothèque, elle en fait l'une des principales richesses. Intacte, bien conservée, le public sait l'apprécier et en jouir ; et le conseil municipal, comme le désiroit *Adamoli*, s'est empressé de veiller à la conservation et à la destination de son bienfait.

Cet ami des lettres est connu comme antiquaire, par
1766, in-8.° la publication de trois lettres relatives à un fragment de cheval de bronze trouvé dans la Saône, et où il a prouvé que ce monument fut élevé par les Lyonnais en l'honneur d'*Antistius*, ancien chevalier romain.

La Bibliothèque *Adamoli* fut augmentée par les dons de trois Lyonnais éclairés et généreux, qui y réunirent à leur mort une grande partie de leurs livres. Ce furent MM. de *Valernod*, *Christin*, et *Canac de Saint-Léger.*

Le premier, chanoine d'Ainay, a rempli de savans mémoires sur les mathématiques les porte-feuilles de l'Académie de Lyon, dont il étoit membre.

Le second, secrétaire de cette Compagnie, passionné pour la musique, chantant bien, jouant de plusieurs instrumens, fonda dans nos murs l'ancienne société du concert, et dirigea la construction de ce bâtiment agréable qui la reçut si long-temps, et dont la destination n'auroit jamais dû être changée. M. *Christin* perfectionna les thermomètres de mercure, fonda une médaille d'or pour un prix de physique, au jugement de l'Académie, fit revivre l'ancienne fondation *Giron* en faveur des pauvres, et mourut en 1755. La Bibliothèque possède ses livres, ses estampes et ses recueils de musique, qui sont très-nombreux. Elle attend que des jours heureux, de paix et de luxe, fassent placer dans son enceinte le portrait de cet homme utile. *Pernéti, tom. 2.*

En 1780, M. *Canac de Saint-Léger*, riche banquier, lui légua une somme de mille livres, qui a été employée à compléter les mémoires des Académies des sciences et des inscriptions.

§. 6. *Bibliothèques monastiques.*

Les établissemens ecclésiastiques, dans une ville aussi riche que Lyon, furent généreusement dotés et placés dans les situations les plus riantes; ils y étoient nombreux, et presque tous avoient des Bibliothèques spacieuses. Les plus remarquables furent les suivantes:

1.° La Bibliothèque du chapitre de *Saint-Jean* et des comtes de Lyon, possédoit quelques grands corps d'ouvrages. C'est parmi eux qu'on a recueilli le petit nombre de manuscrits antiques qui faisoient partie de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

2.° Celle des Cordeliers de *Saint-Bonaventure* fut établie dans un local agréable et bien orné, sur le quai superbe qui borde le Rhône. Le P. *Dumas*, qui fut longtemps bibliothécaire, l'enrichit avec goût, et se plut à en communiquer les trésors.

3.° La Bibliothèque des Augustins offroit une suite nombreuse d'ouvrages, qui lui furent légués par *Pierre Gacon*. Ce citoyen éclairé étoit frère du poëte de son nom ; il suivit avec distinction la carrière du négoce, et devint échevin en 1714, puis membre de l'Académie en 1738. Après avoir voyagé avec utilité en Angleterre et en Hollande, ses lumières le rendirent l'oracle de la chambre de commerce, et l'arbitre des plus grandes contestations. Le P. *Janin*, si versé dans la connoissance des antiquités, si respectable par ses vertus, avoit donné à la Bibliothèque des Augustins le meilleur ordre. Arrêté pendant la terreur, jeté sur la paille dans la chambre de l'hôtel-de-ville qu'occupe maintenant le tribunal de commerce, combien de fois j'y admirai sa vaste mémoire, les faits intéressans qu'il y avoit déposés, sa douce résignation, sa touchante simplicité! il avoit plus de 80 ans, et il parloit littérature avec le feu de la jeunesse. Sa gaîté étoit inaltérable, et cependant il attendoit la mort; elle arriva. Interrogé la veille et condamné, il causoit avec calme d'un médaillon de *Diaduménien* qu'il avoit trouvé, lorsque les bourreaux vinrent le saisir, et interrompre pour toujours ses intéressans entretiens.

4.° La Bibliothèque du séminaire de *Saint-Irénée* avoit été bien composée par les savans qui en prirent soin ; elle avoit reçu différens legs en livres, 1.° du chamarier de Saint-Paul, *Jérôme Chalon*, qui, en 1670, lui donna tous ceux qu'il avoit rassemblés; 2.° de MM. de *Vaugimois*, ancien supérieur, et *le Clerc*, directeur du

séminaire, connu par ses nombreuses corrections de *Richelet* et de *Moreri*, et par une savante dissertation sur le symbole de saint *Athanase*. Il paroît, d'après d'anciens documens, que cette Bibliothèque fut très-précieuse dès son origine ; mais plusieurs livres en avoient disparu dans ces derniers temps. C'est en vain que j'y ai cherché ce dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes, composé par *Bonardi*, savant docteur de Sorbonne, et envoyé par lui en manuscrit au séminaire où il avoit été élevé. Il avoit, dit-on, promis de le publier, lorsqu'il mourut à Paris en 1756.

5.° La Bibliothèque des Carmes fut fondée en 1630, par le don que lui fit de ses livres *Robert Berthelot*, évêque de Damas, suffragant de l'archevêché de Lyon, et religieux du monastère. Ce fut lui qui assista saint *François de Sales* dans ses derniers momens, et devint le conseil et l'ami de l'archevêque, *Albert de Bellièvre*.

6.° La Bibliothèque des Picpus de la Guillotière, renfermoit les deux globes de six pieds de diamètre qui se voient actuellement dans celle de la ville. *Henri Marchand*, connu sous le nom du père *Grégoire*, les traça et les construisit. On raconte que dans sa jeunesse, fermé dans sa cellule, le supérieur du monastère le trouva occupé à étudier les mathématiques, et ayant devant lui tout ouvert un traité latin *de sinubus et tangentibus*. Effrayé de ce titre, et prenant l'ouvrage pour un livre très-érotique, il le cita en plein chapitre pour qu'on lui imposât une correction.

7.° La Bibliothèque des Minimes avoit reçu de Rome quelques traités précieux sur les mathématiques des PP. *le Seur* et *Jacquier*, savans auteurs du commentaire sur *Newton*, des *principes* de philosophie naturelle, et du traité le plus complet qui ait paru jusqu'à eux sur le calcul intégral.

Le Gallois, p. 122. 8.° Celle des Dominicains, fondée par le savant *Santès-Pagninus*, et où *Sixte* de Sienne dit avoir vu un manuscrit grec du quatrième livre des Machabées, celles enfin des Missionnaires de *Saint-Joseph*, des Carmes-Déchaussés et des Recollets de cette ville, n'étoient point sans livres rares, sans écrits utiles. Lorsque le gouvernement s'est emparé de toutes les propriétés monastiques, ces livres nombreux, ces Bibliothèques considérables, furent transportés dans les combles des bâtimens de *St.-Pierre*, et vinrent ensuite remplir peu-à-peu les vides immenses de la Bibliothèque. Les soins de M. *Tabard* dirigèrent à ces transports. C'est la réunion de toutes ces Bibliothèques, et le concours de tout ce qu'elles renfermoient, qui forment en ce moment la nouvelle Bibliothèque publique.

§. 7. *Bibliothèque actuelle de la ville.*

Le vaisseau de la Bibliothèque est l'un des plus beaux qui soit en Europe : il a toujours fait l'admiration des architectes et des étrangers. Sa longueur est de cent cinquante pieds, sa largeur de trente-trois, sa hauteur de quarante. Le pavé est de marbre, et l'intérieur orné de quatre globes, de sphères, de planisphères, de tables précieuses, de divers bustes et bas-reliefs. Six rangs d'*in-fol.* règnent à l'entour, et sont placés dans cinquante-trois armoires grillées, renfermant 14,400 volumes. Ils sont surmontés d'une galerie à balustrade, où dix autres rangs offrent les *in-4.°* et *in-8.°*, au nombre d'environ cinquante mille. Une grille sépare cette vaste salle d'une aile collatérale, où l'on a rangé des ouvrages précieux en histoire naturelle et en histoire. On l'appeloit, avant la révolution, Bibliothèque de *Villeroy*; on la nomme maintenant, *Salle Adamoli*,

depuis qu'on vient d'y placer le portrait de ce bienfaiteur. Une porte à glaces conduit de cette salle à celle dite *des estampes :* ce nom indique sa destination. On y a réuni les gravures, les atlas, et les volumes de format atlantique. Derrière cette pièce est placé le cabinet d'antiquités.

A côté de la grand'salle, il s'en trouve deux autres; l'une reçoit les lecteurs en hiver ; l'autre renferme, 1.° une collection considérable de ce qui a été imprimé sous le titre d'*Œuvres*, 2.° toutes celles dont les auteurs furent Lyonnais.

Au-dessus de ces pièces, on parvient à la salle des manuscrits et des éditions antiques publiés avant 1500, et à un vaste dépôt qui contient presqu'autant de livres que la grand'salle; mais ils sont ou moins précieux, ou moins consultés, ou doubles.

Une vaste terrasse, de soixante-dix pas de longueur, joint la grand'salle de la Bibliothèque, et procure à l'homme studieux la facilité de se promener, de respirer un air pur, de méditer tranquillement sur l'objet de ses travaux, ou de s'entretenir avec un ami sur ce qui peut les perfectionner et en assurer le succès.

Rien n'est aussi beau que le point de vue dont on jouit de cette terrasse et du balcon de la Bibliothèque. Un quai superbe couvert d'arbres, bordé des plus belles maisons de la ville, longe le Rhône, dont les eaux rapides et brillantes coulent dans un vaste canal. Deux ponts magnifiques en ceignent l'espace. Au delà, une plaine riche et immense prolonge l'horizon, à l'orient, jusqu'aux Alpes et aux neiges éternelles du Mont-Blanc, tandis qu'au nord elle est bornée par les côteaux de la Bresse, et au midi par le mont Pilat et les montagnes entourant Grenoble. La cité, la verdure, les champs, les eaux, les travaux de la vie civile, de l'agri-

culture, de la navigation, les côteaux voisins, les monts éloignés, un ciel pur, image du bonheur, et tant de livres qui le procurent, ou du moins font oublier les peines, tout s'unit ici pour le plaisir des yeux et de l'ame, tout se coordonne pour créer des sentimens doux, et faire le charme du spectateur.

Aussi les Lyonnais, attachés avec raison à leur Bibliothèque publique, la regardèrent-ils de tout temps comme leur propriété la plus chère. Ils sentirent avec raison combien sa jouissance étoit utile au progrès des arts, nécessaire aux besoins des diverses professions, favorable à l'instruction générale ; combien elle tenoit à la renommée, à l'opulence, à la splendeur de leur patrie.

Après l'extinction des écoles centrales, une loi bienfaisante, rendue le 8 pluviôse an 11, ordonna que les Bibliothèques seroient mises à la disposition et sous la surveillance des municipalités, qui en nommeroient les conservateurs.

Lyon reprit la sienne, et le conseil municipal en nomma le conservateur : celui-ci fut traité avec la munificence digne d'une grande cité. « Le gardien de l'un des objets les plus précieux de la propriété communale, dit alors le rapporteur au conseil, doit être nommé à vie, si vous désirez appeler à cette place un homme instruit, qui quitte son domicile et toute autre occupation pour s'attacher à la connoissance des livres dont il sera dépositaire, qui puisse approfondir les sujets qui y sont traités, pour les indiquer ensuite à ceux qui pourront y avoir recours, qui fasse enfin un catalogue immense, dans l'espoir d'en jouir long-temps, et d'en faire jouir ses compatriotes. »

La Bibliothèque étoit devenue inhabitable et infréquentée pendant l'hiver, faute d'une modique somme

pour échauffer une des salles : la ville l'a fournie. Elle a établi celle nécessaire pour donner gratuitement aux citoyens, encre, plume, papier, etc. Elle en a fixé une autre pour les réparations annuelles, l'augmentation ou le resserrement des tablettes, l'entretien des meubles, le payement des agens secondaires. Elle en a accordé une plus considérable pour réparer les reliures anciennes, et en ordonner de nouvelles, pour acquérir la suite des ouvrages que la Bibliothèque possède, et ceux qui paroissent annuellement et peuvent être d'une utilité générale.

Une commission administrative, sous la présidence de M. le Maire, s'assemble lorsque les objets importans nécessitent ses délibérations. Elle est en ce moment formée par MM. *Sain-Rousset*, ancien maire ; de *Laurencin*, président du conseil du département; *Mayeuvre* de *Champ-Vieux*, membre du conseil municipal ; *Caminet*, juge en la cour d'appel : les trois derniers membres de l'Académie. Il suffit de nommer ces administrateurs, si distingués par leurs lumières et leur zèle, pour faire juger que l'établissement est bien dirigé. Le bibliothécaire, rapporteur nécessaire des objets sur lesquels la commission délibère, en fait partie.

Celle-ci a formé un règlement, dont M. le Préfet du département a ordonné l'exécution. Il porte que la Bibliothèque sera ouverte les mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures; qu'aucun livre ne peut y être prêté pour en sortir, et que ses vacances sont les mêmes que celles des tribunaux.

Depuis quatre ans la Bibliothèque a obtenu des améliorations importantes, qu'on se contentera de rapporter sommairement.

1.° Elle a acquis divers manuscrits, des ouvrages

rares, plusieurs qui avoient des Lyonnais pour auteurs. La collection des *Œuvres* est devenue considérable, et sera bientôt complète. La partie de la *Bibliographie* s'est particulièrement enrichie, et n'a presque rien à désirer. On a complété l'*Encyclopédie méthodique*, et fait venir tout ce qui a paru de ce grand ouvrage. On a ajouté aux belles éditions celles du *Salluste d'Ibarra*, du Voyage pittoresque de la Grèce, par M. *Choiseul-Gouffier*, des Œuvres d'*Athénée*, de *Shakespear* et de *Voltaire*, le *Pater*, en 150 langues, le Génie du christianisme, *in*-4.°, les Monumens de Paris, par *Baltard*, les Figures de l'histoire romaine, par *Myris*, les Maladies de la peau, coloriées, les Fleurs de *Van-Spaendonck*, etc.

2.° On a créé la salle des estampes, celle des manuscrits, et celle dite de la commission. Toutes ont été nouvellement rayonnées.

3.° La grand'salle et les galeries ont reçu une nouvelle disposition : elles offrent maintenant les dictionnaires et les belles-lettres, au nord ; l'histoire, à l'orient ; les sciences et arts, au midi ; la jurisprudence et les ouvrages de controverse, au soir. Chaque armoire a été consacrée à un genre particulier d'écrits. Un tableau public indique ce genre, et par son moyen tout lecteur peut trouver avec facilité l'ouvrage dont il a besoin.

4.° On a retiré de la grand'salle et des galeries tous les livres revêtus de vieux parchemin, ou dont la reliure déchirée fatiguoit l'œil : ils ont été remplacés par d'autres livres de la même classe.

5.° Trois nouveaux rangs de tablettes ont été placés dans le pourtour de la salle *Adamoli*, au-dessus de celles destinées aux *in*-4.°, et ont reçu un grand nombre d'*in*-8.° et d'*in*-12.

6.° On a établi deux vastes dépôts, l'un pour les ouvrages

ouvrages dépareillés, et qui sont malheureusement très-nombreux ; l'autre, pour les livres doubles, dont dix-huit cents ont été choisis et remis à Mgr. le cardinal archevêque de Lyon, pour servir de fondement à la Bibliothèque du séminaire. On en a conservé le catalogue.

7.° Dans les deux armoires grillées de la salle *Adamoli*, on a rangé tous les ouvrages relatifs à l'histoire de Lyon, et dans les deux autres qui se trouvent au fond des galeries, les manuscrits les plus précieux, et qui devoient être plus spécialement mis à l'abri de la poussière.

8.° Le conservateur a fait le catalogue des 14,400 *in-fol.* de la grand'salle, et de ceux en tous formats qui remplissent la salle collatérale d'*Adamoli*, et celle des estampes.

9.° On a fait transporter dans les dépôts une grande quantité de livres qui se trouvoient oubliés dans une salle des bâtimens de *Saint-Pierre*, et ils ont été classés et rangés.

10.° Les six armoires du cabinet d'antiques ont reçu une disposition convenable, et qui permet de montrer ce qu'elles renferment.

11.° On a terminé le catalogue des manuscrits, avec des notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qui y sont traités, le caractère de leur écriture, la nature du vélin ou du papier, l'indication s'ils furent ou ne furent pas imprimés, des personnes à qui ils appartinrent, et de quelle Bibliothèque ils sont sortis pour arriver à celle de la ville.

12.° On a fini de même le catalogue des premières éditions qui ont paru, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1510, avec des notices sur la beauté de leur impression, le format des volumes, la rareté et le prix

de l'édition, les particularités bibliographiques relatives aux ouvrages, et à ceux qui les produisirent.

Ce sont ces deux catalogues que je désire en ce moment de publier. Si leur travail fut pénible, j'en ai été dédommagé en le croyant utile. Leur rédaction, il est vrai, ne m'offrit qu'un champ aride, et où les fleurs ne purent croître; mais elle servira à constater l'état des richesses de la Bibliothèque qui me fut confiée, et à empêcher dans l'avenir leur dilapidation. Cet ouvrage les fera connoître aux étrangers; il en fera jouir mes concitoyens. Puissent-ils m'en récompenser, en le parcourant avec indulgence, en fréquentant plus que jamais leur Bibliothèque, et en me continuant, dans mes vieux jours, cette confiance et cette estime dont ils m'ont toujours donné de si honorables preuves!

ESSAI HISTORIQUE
SUR LES MANUSCRITS,

Leur matière, leur ancienneté, leurs ornemens, et ceux qui sont particulièrement dignes d'être remarqués dans les principales Bibliothèques de l'Europe.

Les Manuscrits firent la richesse des Bibliothèques de l'antiquité, et de toutes celles qui se formèrent en Europe, avant que l'imprimerie y fût connue. Ils dirigèrent les premiers travaux de cet art, et en assurèrent la gloire.

C'est par eux qu'on a pu comparer les divers textes des auteurs, et qu'on est parvenu à en donner des éditions correctes. Aussi, ceux dont il ne restoit qu'un seul manuscrit, tels que *Velleius Paterculus* parmi les Latins, et *Hésychius* parmi les Grecs, sont-ils encore si remplis de fautes, d'omissions et d'expressions obscures, que malgré toutes les corrections faites par les critiques depuis deux siècles, on trouve encore dans ces écrivains une foule de passages qui paroissent altérés, et qui, par le concours des manuscrits, auroient été mieux expliqués. Par la raison contraire, le *Térence* est peut-être l'auteur classique le plus pur, parce qu'indépendamment de l'ancien manuscrit de ce poëte, conservé dans la Bibliothèque du Vatican, et suivie en partie par les premiers éditeurs, ceux-ci puisèrent dans plusieurs autres manuscrits du même auteur des restitutions de mots, des locutions plus claires, et une foule d'utiles corrections. *Horace* a dû les siennes aux ma-

nuscrits consultés par *Cunningham* et *Bentley*, et les obscurités du texte sacré ont disparu devant ceux que *Kennicot* a parcourus.

La connoissance des manuscrits facilite celle de l'écriture ancienne, de ses variations et abréviations, et par ce moyen l'étude de la diplomatie, des titres, chartes et diplômes, relatifs aux intérêts des peuples et à la certitude de leur histoire. Aussi, a-t-on toujours cherché soigneusement à les recueillir. « C'est le moyen, dit M. *Sénebier*, de s'approcher, autant qu'il est possible, des auteurs anciens qui font nos délices, et d'avoir entre les mains plusieurs pièces, qu'il importe de conserver comme des documens fondamentaux..... C'est le moyen de lire les poëtes avec plus de plaisir, les orateurs avec plus d'intérêt, les historiens avec plus de confiance, et les philosophes avec plus de facilité; au moins on les lit avec plus de pureté, et moins de fautes grossières. »

Préf. du catal. de Genève.

§. I. MATIÈRE DES MANUSCRITS.

Dès l'origine de la civilisation des peuples, ils se plurent à conserver le souvenir de leurs victoires et de leurs désastres, les éloges qu'ils accordèrent à leurs héros, les témoignages de leurs regrets à la mort de leurs bienfaiteurs. Ils les gravèrent sur l'écorce des arbres, sur la pierre, sur les métaux.

Pour recueillir ensuite le fruit de leurs pensées et de leurs opinions, les faits importans de leurs annales, les préceptes de leur morale, les dispositions de leurs lois, il leur falloit une matière plus légère, plus portative, où les empreintes fussent plus faciles : ils l'inventèrent.

Papyrus.

Le *Papyrus*, espèce de jonc qui croissoit sur les bords du Nil, fut employé par les Egyptiens à cet usage, et *Memphis* se distingua dans l'art de le préparer. Il n'en existe plus dans les Bibliothèques que des fragmens, tels que celui qui étoit conservé, suivant *Montfaucon*, dans la Bibliothèque *Ambrosienne* de Milan, et qui a été transporté dans la Bibliothèque impériale de France ; c'est la traduction latine de quelques livres des *Antiquités judaïques* de *Flavius Josephe*, par *Rufin:* les caractères sont lombardo-romains, du cinquième siècle, et presqu'entièrement effacés. *Mabillon* et le nouveau traité de dioplomatique citent encore quelques autres fragmens de manuscrits sur *papyrus.*

Le papier, formé des enveloppes ou filamens de cette plante appliqués les uns sur les autres à contre-fibre, étoit mis sous une presse, poli avec l'ivoire, frotté souvent d'huile de cèdre pour le rendre plus incorruptible.

Cuir animal.

Après le *papyrus*, on employa les feuilles du palmier, et celles des autres arbres. Le cuir et la peau préparés des animaux leur succédèrent.

Le *Pentateuque* de la Bibliothèque des Dominicains de Bologne est, suivant *François Tissard*, en beaux caractères hébreux, tracés sur une seule et très-longue peau.

En 1747, on vendit chez M. de *Pontchartrain*, au prix de 250 liv., un Pentateuque hébreu, d'un caractère très-gros, écrit sur quarante-cinq peaux de veau

cousues ensemble, dans une longueur d'environ cent pieds. Le texte n'offroit ni points, ni accens, ni notes massorétiques.

Un autre Pentateuque hébreu ornoit la Bibliothèque de M. la *Serna-Santander*. Ecrit sur cinquante-sept peaux de cuir oriental, cousues ensemble avec des filets de la même matière, il formoit un rouleau de cent treize pieds de longueur, environ trente-sept mètres. Les caractères sont gros, de forme carrée, sans points-voyelles. On a gravé en cuivre les deux premières lignes de ce manuscrit, dans le premier volume du Catalogue de la *Serna*.

Le manuscrit d'écriture égyptienne, appartenant à M. *Cadet*, de Strasbourg, est également formé de peaux cousues ensemble, dans une longueur de trente-six pieds. M. *Denon* en a fait graver deux autres égyptiens, dans son savant et magnifique ouvrage sur l'Egypte.

Suivant *Hérodote*, les anciens Ioniens n'écrivoient leurs annales que sur des peaux de mouton; et les anciens Perses, au rapport de *Diodore*, s'en servoient aussi pour le même usage.

Parchemin.

Le *parchemin* fut inventé à Pergame, sous le règne du roi *Eumènes*, environ deux cents ans avant J. C., et après la défense des rois d'Egypte d'exporter le *papyrus*. Il porta long-temps le nom de *Pergamenum*, du nom du lieu de son origine: on en a fait celui de *parchemin*. Ce dernier est une préparation de peaux de chèvre et de mouton, polies avec la pierre ponce. On en lioit les pièces les unes à la suite des autres, pour leur donner une longueur proportionnée à celle des

actes ou des ouvrages, et on en forma des rouleaux, appelés *volumina*, volumes, *à volvendo*, parce que les feuilles en étoient souvent roulées sur des cylindres.

Le parchemin étoit blanc, jaune ou pourpre ; mais cette dernière couleur fut particulièrement affectée aux livres sacrés et aux diplômes des empereurs.

Dans les premiers temps, on n'écrivoit les feuilles que d'un seul côté ; ce n'est qu'à la fin du neuvième siècle qu'on trouve des chartes écrites des deux côtés. A la même époque, on imagina de racler le parchemin pour en effacer l'écriture, et le faire servir de nouveau. Ce funeste usage a détruit peut-être une foule d'écrits précieux, qui nous auroient éclairés sur l'histoire et les mœurs des siècles obscurs.

La grande consommation du parchemin, et le commerce immense qu'on en faisoit en Italie, en France, en Allemagne et en Angleterre, le rendit cher et rare au dixième siècle ; et les Chartreux, à qui *Gui*, comte de Nevers, voulut faire don de vases d'argent, lui dirent qu'il leur rendroit un plus grand service en leur faisant présent de parchemin.

Vélin.

Le vélin, dont la fabrication est postérieure à celle du parchemin, est formé avec la peau des veaux morts-nés, d'où il tire son nom. Saint *Jérôme*, *Tzetzes*, et un écrivain anonyme dont *Saumaise* cite les paroles dans ses *Exercitations* sur *Pline*, attribuent l'invention du vélin à *Cratès* le grammairien, que le roi *Attale* envoya à Rome en qualité d'ambassadeur.

Son extrême blancheur, sa grande finesse, annoncent son ancienneté et son antériorité au sixième siècle. Lorsque les feuillets se roulent d'eux-mêmes, ou à la

simple chaleur de la main, c'est un indice certain de son antiquité. Depuis le dixième siècle, le vélin n'a plus été aussi mince et se roule moins.

On a employé quelquefois d'autres parties animales à la formation des manuscrits.

La Bibliothèque de Dresde offre un calendrier mexicain tracé sur peau humaine, et celle de Vienne présente un autre manuscrit de la même contrée, plein de figures dessinées et coloriées sur une peau pareille.

Peignot, dict. de Bibl. On sait que l'ancienne Bibliothèque de Constantinople possédoit l'*Illiade* et l'*Odissée*, écrits en lettres d'or sur le boyau d'un serpent de la longueur de cent vingt pieds.

Papier de coton.

Le papier de coton, *charta bombycina*, *cuttanea*, paroît avoir été fabriqué, pour la première fois, dans la Bucharie; et les Arabes, suivant *Caziri* dans sa *Bibliothèque arabique*, en attribuèrent l'invention à *Josué Amra*. (*T. 2, p. 9.*) Ces peuples, qui recueilloient en abondance cette matière première, la substituèrent, pour la fabrication du papier, à la soie dont ils avoient appris l'usage en Perse.

Les Arabes établirent leur nouvelle manufacture à Ceuta en Afrique, et bientôt après à Xativa, à Valence, et à Tolède en Espagne. La Bucharie avoit été conquise par eux dès l'an 704; et cependant ce ne fut que vers le onzième siècle que l'art de faire le papier de coton s'introduisit d'Afrique en Europe.

Thomas Dempster, dans son commentaire sur les institutes de *Justinien*, dit que ce genre de papier y parvint quelque temps avant *Accurse* : *Bombycæ chartæ, paulò ante ætatem Accursii excogitatæ sunt.*

La Sicile, où le coton étoit indigène, adopta d'abord

cette fabrication. Dans l'ouvrage de *Rocchus Pirrus*, intitulé *Sicilia sacra*, il est fait mention d'une ancienne famille de papetiers qui avoient établi en cette île une manufacture de papier de coton, à laquelle le roi *Roger* paroît avoir accordé, en 1102, un diplôme favorable.

Bjornstahl, dans son voyage en Italie, a trouvé chez le prieur *Campanella*, de Vérone, une lettre sur papier de coton, adressée à l'évêque *Omnibonus*, mort en 1178.

Dans les anciens manuscrits arabes, le papier de coton, soumis à la presse, a été rendu plus lisse; mais celui fabriqué en Espagne, en Italie et en Sicile, offre une pâte grossière, assez mal préparée. On y découvre encore les fils d'un gris jaunâtre; sa superficie ne présente ni grains, ni rugosités, ni vergeures. Les filagrames, ou n'y paroissent pas, ou sont grossièrement imprimés d'un seul côté, de manière qu'on peut à peine les distinguer sur le *verso* du feuillet. *Fischer, Beschn. typog.*

La mauvaise qualité de ce papier, sujet à l'humidité, à l'altération et aux vers, fit rendre, en 1221, une ordonnance par l'empereur *Frédéric* II, qui prononça la nullité de tous les actes publics qui seroient sur papier de coton, et fixa le terme de deux années pour transcrire les titres anciens sur parchemin.

Le papier de coton parvint de l'Italie en Allemagne, où on le surnomma le parchemin grec, ou *charta serica;* non pas pour désigner la soie de la Chine, mais le coton de Bucharie. Le *Plenarium*, ou inventaire du trésor de l'église de *Sandersheim*, fut écrit sur papier de coton, sous le règne de l'empereur *Henri* II, en 1007.

Lambécius cite un autre manuscrit sur coton, de l'an 1095, qui se voit dans la Bibliothèque de Vienne, et dont *Montfaucon* a fait aussi mention. *Paleog. græc. p. 50 et 54.*

Un autre acte sur la même matière est un diplôme de 1077, accordé par *Henri* IV à l'église d'Utrecht ; et le cardinal *Bessarion*, dans son livre *de la Procession du Saint-Esprit*, cite encore un manuscrit de l'an 1140, écrit sur un papier de ce genre.

Trans. phil. de 1703.

Le plus ancien manuscrit sur papier de coton, en Angleterre, se trouve dans la Bibliothèque Bodleienne : il porte la date de l'an 1049.

Jansen, essai sur la grav. t. 1, p. 273.

Le plus ancien de la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n.° 2889, remonte à l'an 1050.

Paris, 1619, p. 160.

Le commerce de Marseille avec le Levant, les communications de cette ville avec l'Espagne, où la fabrication du papier de coton fut si perfectionnée, que l'écrivain arabe *Edrissi* dit que sa blancheur étoit extrême et incompárable, *præstantissima et incomparabilis*, y rendirent le coton d'un usage général. Ses archives ont recueilli plusieurs titres, écrits sur cette matière, et la Bibliothèque de Lyon en possède un tiré dernièrement de ce dépôt.

Papier de lin ou de chiffes.

A qui doit-on la première fabrication du papier de lin ou de chiffons de linge ? Les uns l'ont attribuée à des Grecs réfugiés à Bâle ; d'autres, parmi lesquels on distingue le savant *Tiraboschi*, aux Italiens ; d'autres, avec plus de certitude, aux Arabes ou Sarrasins d'Espagne. Cette dernière opinion est celle de *Corringius* et de *Prideaux*. Suivant eux, ce fut dans le royaume de Valence, et ensuite dans la Catalogne, qu'on en fit les premiers essais.

Il étoit naturel que les Européens, qui ne recueilloient pas le coton, et qui étoient forcés de le tirer d'Asie, cherchassent à lui substituer une matière première tirée

de leur sol : ils la trouvèrent dans le lin et le chanvre. Cependant la longueur et la dureté de leurs filamens leur donnèrent d'abord beaucoup de peine pour être assouplis et employés ; mais sitôt qu'on eut découvert que les chiffons de la toile usée pouvoient se triturer, et devenir, en pourrissant, une espèce de pâte, on mit celle-ci dans des moules, et on forma le papier dont nous nous servons aujourd'hui.

En 1762, le savant *Meerman* proposa un prix de vingt-cinq ducats de Hollande à celui qui lui présenteroit le plus ancien titre écrit sur du papier de lin, et il fit imprimer à la Haie, en 1767, *in*-8.º, le recueil de tous les mémoires qui lui furent adressés sur ce sujet. Il ne résulte de tous ces écrits que peu de lumières sur l'époque précise de l'invention.

La vie de saint *Cucuphat*, de l'an 1079, et le vocabulaire latin du monastère de *San-Gilos* en Espagne, écrit sous le règne d'*Alphonse* VI, roi de Castille, de l'an 1072 à 1109, qu'on y a cités comme étant sur papier de lin, n'ont paru avec plus de vraisemblance que d'anciens monumens sur papier de coton.

M. *Breyskopf*, en ne s'attachant à aucun titre douteux, avoit annoncé avoir trouvé le plus ancien écrit sur papier de chiffes, datant de 1308, lorsque son compatriote, M. *Bodman*, a déclaré qu'il possédoit un monument de ce genre, antérieur au précédent, et remontant à 1302. Enfin, M. *Gotthef Fischer*, dans son essai sur les filagrames ou marques du papier, cite l'extrait d'un compte, de l'an 1301, écrit sur papier de chiffes, portant pour marque, dans la pâte, un cercle surmonté d'une tige, au bout de laquelle on voit une étoile. Ce papier est épais, grenu, et a beaucoup de corps : on y aperçoit des vergeures et des pontuseaux.

L'usage du papier de lin ou de chanvre commença

à pénétrer en Italie au commencement du quatorzième siècle. Le château de Fabriano, dans la marche d'Ancône, les villes de Padoue et de Trévise, établirent à cette époque leurs manufactures.

Barthole, dans son traité de *Insignis et armis*, écrit vers l'an 1340, parle du délit de contrefaire les marques d'autrui ; et appliquant ses observations au filagrame du papier, il cite avec honneur les papeteries de Fabriano, divisées en divers bâtimens, dont chacun étoit consacré à une sorte de papier qui portoit une marque particulière.

Bart. Rubr. VIII. *Jérôme Tiraboschi*, dans son histoire de la littérature italienne, place à l'an 1340 l'établissement des papeteries de Padoue, d'après un passage de l'ancienne histoire de cette ville, par *Cortusius*.

I. C. p. 77. *Muratori* attribue à *Pax*, de Fabriano, l'établissement de la papeterie de Trévise. Quelques années après, c'est-à-dire, en 1366, le sénat de Venise accorda à cette papeterie un privilége spécial, pour recevoir les vieux papiers et les rognures nécessaires à sa fabrication.

En Allemagne, le papier de lin fut en usage dès l'an 1239, si la date d'un diplôme accordé sur ce papier par *Adolphe* IV, à la ville de Rintelm, n'est pas supposée ou mise après coup, puisqu'elle est sur le dos de l'acte. M. *Stettel* prétend qu'Augsbourg est la première ville de cette contrée où l'on ait fabriqué le papier de lin, à cause du grand commerce de toile qui s'y est fait de tout temps, et cette opinion a acquis de la vraisemblance, par la découverte faite par *Daniel Longol*, d'un titre sur papier de chiffes, expédié par *Frédéric*, qui fut évêque d'Augsbourg, depuis 1307 jusqu'en 1330. Nuremberg a produit un registre des membres du conseil, écrit sur la même sorte de papier, et qui est de l'an 1319.

En 1390, *Ulmann Stromer* établit dans cette ville un grand moulin à papier où se trouvoient beaucoup d'ouvriers italiens : c'est le premier qui paroisse avoir été construit en Allemagne. *Murr, journ. t. 2 et 5, p. 134.*

Le papier de chiffes parvint en France quelque temps après que l'Allemagne en eut admis l'usage. *Héroval* communiqua au P. *Mabillon* une lettre de *Joinville* à *Louis-le-Hutin*, écrite en 1314, qui étoit sur papier de chiffes; mais il n'en conclut pas que ce papier eût été fabriqué en France. En effet, il paroît que ce ne fut que sous le règne de *Philippe de Valois*, vers l'an 1340, que les premières usines pour la fabrication du papier s'établirent en France, dans les environs de Troyes et d'Essonne. Avant cette époque, on y tiroit le papier de la Lombardie.

En Angleterre, la Bibliothèque *cotonienne* montre de même des titres de 1335 sur papier de chiffes; et dans les archives de Cantorbéry, il y a, dit-on, un inventaire de la succession de *Henri*, prieur de l'église du Christ, mort en 1340, qui se trouve sur papier de chiffes; cependant ce n'est qu'en 1588 que la ville d'Hertford montra la première papeterie qu'eût vue l'Angleterre. *Arans. phil. de 1703.*

En général, le premier papier de chiffes porta dans sa pâte la marque de la tête de bœuf : c'est la raison pour laquelle les premiers livres furent imprimés par *Faust*, sur le papier portant cette marque. Un grand nombre de papetiers mirent aussi cette tête dans les papiers fabriqués par eux, en y ajoutant quelque ornement, tels qu'une croix, un serpent, une rose, une étoile, une couronne, une hache, pour distinguer leurs manufactures particulières.

Schwarz, dans son ouvrage intitulé : *Primaria quædam documenta de origine typographiæ*, réimprimé à Nuremberg en 1793, et M. *la Serna-Santander*, à la *Volum. 1.*

suite de son *Catalogue*, ont fait graver plusieurs empreintes de ces têtes de bœufs, qui varient pour la forme.

Dans son voyage dans la Belgique, *Camus* dit avoir trouvé dans les archives de la commune de Bruges des papiers portant la marque d'une hache et d'un griffon, antérieurs à ceux ayant la tête de bœuf.

Le papier varie de forme et de grandeur dans sa fabrication; les plus grands s'emploient dans l'imprimerie. Ils étoient cependant insuffisans pour les grandes pièces de gravure; mais la manufacture de Montargis a trouvé le moyen d'étendre ses moules, et d'y former, pour cet objet, des feuilles de plus de trois pieds.

Malte-Brun, geog.

Après le commerce immense de papier fait par la Hollande et la France, c'est Gênes qui en fabrique le plus. Son exportation en ce genre fournit l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Amérique. On recherche sur-tout le papier de Gênes dans cette dernière contrée, parce que la colle qu'on y emploie le met à l'abri des vers. Le territoire génois présente cent dix moulins à papier, qui tirent leurs chiffons d'Espagne par Alicante, et qui fournissent chaque année environ onze mille balles, chacune de trente-deux rames.

Papier d'autres productions végétales.

On a cherché à faire du papier avec toutes les espèces de productions végétales; on y a employé l'écorce du bouleau, la peau et la fécule de la pomme de terre, le sureau, la fleur de guimauve et la paille.

Les Chinois triturent, pour cet usage, l'écorce du bambou; les Japonais, celle d'une espèce de mûrier qu'ils nomment *kandsi*. Ce dernier papier est si fort, qu'en le roulant on peut en faire des cordes. Celui qu'on appelle improprement *papier de soie*, et qui

vient également de la Chine et du Japon, n'est fabriqué qu'avec le coton.

Les naturels de l'île de Ceylan écrivent sur des feuilles de talipot, et ceux des îles Maldives sur celles du *macaraquéan*, qui sont extrêmement longues.

Les Siamois se servent de l'écorce d'un arbre nommé *pliokloi*, pour en faire deux sortes de papier, l'un noir et l'autre blanc, sur lesquels ils tracent leurs caractères avec un poinçon de terre grasse. Les Mexicains employoient les fibres de l'aloës-agave.

M. *Guettard*, membre de l'Académie des sciences, s'est utilement occupé de divers essais de papier fait avec des nids de chenilles, la filasse du palmier, l'ortie, le duvet des chardons, et celui de l'apocin de Syrie, qui s'est très-bien acclimaté parmi nous.

M. *Senger* en a préparé avec le lin de marais, *criophorum polystachion.*

M. *Burkman*, professeur à Brunswick, a publié un traité sur l'*asbeste* ou lin incombustible. On venoit de fabriquer du papier, en Angleterre, avec cette plante, qui, comme l'amiante, résiste à l'action du feu; et M. *Burkman* a fait tirer quatre exemplaires de son ouvrage sur ce papier.

Jacques-Chrétien Schoeffer, de Ratisbonne, a publié en 1765 un ouvrage *in*-8.°, sur les diverses sortes de papier qu'on peut faire sans chiffons, avec des modèles de leur fabrication. On en trouve fabriqués avec le coton du peuplier, des nids de guêpes, la sciure du bois, la mousse; avec les bois de hêtre, de saule, de tremble, de mûrier, de clématite et de pin; avec les sarmens du houblon, l'écorce du bois de vigne, des chenevottes, les feuilles d'aloës et de muguet; avec l'arroche, l'armoise, la masse d'eau, la paille d'orge, des tronçons de choux, les tiges du chardon, du glouteron,

du conserva, du blé de Turquie, du genêt, et avec la tourbe de Bavière. La Bibliothèque de Lyon possède ce curieux ouvrage.

En 1786, on a imprimé les *Œuvres* de M. de *Villette* sur du papier fait d'écorce de tilleul. On trouve à la fin de ce volume, de format *in*-16., divers échantillons de papier fait avec de la mousse, des orties, du fusain, des roseaux et du chien-dent : ceux-ci viennent de la manufacture de M. *Léorier*, à Buges.

Anisson-Duperron avoit fait anciennement du papier de tapisserie avec de la paille, lorsque le 16 novembre 1800 le marquis de *Salisbury* présenta au roi d'Angleterre un livre, sur la manière dont les anciens conservoient le souvenir des évènemens célèbres avant l'invention du papier; et ce livre est aussi imprimé sur papier de paille, blanc, fin et transparent.

Enfin, en 1802, M. *Lozanna* offrit à la Société d'agriculture de Turin divers essais de papier fabriqué avec les *papus* de la *seratula ervensis*, du *carduus nutans*, et avec l'écorce de l'*érigerone* du Canada.

Nous ajouterons à cette notice des diverses sortes de papier, l'indication des utiles et curieuses expériences de MM. *Klaporth* et *Pajot*, qui ont trouvé le moyen de le reblanchir, lorsqu'il a été imprimé, et de le faire servir de nouveau.

Papier vélin.

Le papier vélin, si remarquable par son poli, sa blancheur et sa force, est destiné à nos plus belles éditions; on n'y voit ni pontuseaux, ni vergeures dans la pâte, et celle-ci est parfaitement unie. Il acquiert son tissu net et égal au moyen d'une toile de laiton placée sur les formes où la pâte est mise.

Cette

Cette invention, née en Angleterre, est peut-être due à *Baskerville ;* du moins son édition de *Virgile*, publiée en 1757, est-elle un des premiers ouvrages où ce papier a été employé ; on l'y remarque depuis la page 25 jusqu'à celle portant le chiffre 225 inclusivement.

M. *Didot* l'aîné, ayant observé ce genre de papier au microscope vers la fin de 1779, en adressa une feuille à M. *Johannot*, d'Annonay, en l'invitant à tenter une fabrication semblable : elle réussit dans le plus grand degré de perfection. En 1781, M. *Didot* reçut plusieurs rames de papier vélin, *grand-raisin*, sur lequel il imprima un conte de M.me de *Montesson*, et un extrait du poëme des jardins. Bientôt le papier vélin de France fut exécuté sur format *couronne*, par M. *Réveillon*, en 1782.

Peignot, dict. de bibl.

De leur côté, en 1779, M. *Montgolfier* ayant trouvé à Lyon, quai du Rhône, chez un manufacturier de boutons de métal, un réseau ou gaze en fils de laiton, essaya si cette toile effaceroit sur le papier l'ombre qu'y forment les pontuseaux : mais il ne suivit pas ces premiers essais. Aussi le Gouvernement français, en lui accordant une médaille d'or comme une recompense d'honneur, en donna-t-il une semblable à M. *Johannot*, pour avoir perfectionné cette découverte et en avoir suivi toute la carrière.

Didot, ess. de fables, 1786, in-12.

§. 2. MANUSCRITS ANCIENS.

On ne connoît pas de manuscrits avant l'ère chrétienne. Il paroît que le *papyrus* sur lequel ils étoient tracés, n'étant qu'une matière végétale et filamenteuse, n'a pu résister aux outrages du temps. On doit cependant croire que la plupart des rouleaux trouvés dans les fouilles d'Herculanum sont antérieurs au règne

d'*Auguste*. Cette ville, en effet, fut détruite par une irruption du Vésuve, l'an 79, au moment où le plus grand nombre de ses citoyens étoit rassemblé au spectacle, et tout porte à croire que plusieurs des manuscrits qu'elle renfermoit pouvoient exister long-temps avant cette époque.

Ces manuscrits furent découverts, rangés les uns sur les autres dans une armoire en marqueterie. Tous ceux qui n'avoient pas été desséchés par l'ardeur des cendres dont tout-à-coup une pluie épaisse engloutit la ville et étouffa les habitans, étoient pourris par l'humidité, et tombèrent en poussière au premier contact de l'air; ceux que l'excessive chaleur avoit presque réduits en charbon, ont été les seuls conservés. Ils sont écrits sur des feuilles de jonc, collées et roulées les unes à la suite des autres, d'un seul côté, en petites colonnes séparées, de la hauteur d'une page *in*-12, et de la largeur d'un pied environ dans toute la longueur du rouleau. C'est avec une patience incroyable, qu'*Antonio Piaggi*, religieux Somasque, et son élève *Vincenzio Merli*, sont parvenus à dérouler lettre par lettre ces couches d'écritures, serrées par le feu, et presqu'entièrement calcinées. Sur plus de quinze cents manuscrits tirés des fouilles faites en 1756, par ordre de dom *Carlos*, et conservés à Portici, il n'y en a pas plus de cent dont le corps ou le noyau soit resté assez intact pour faire espérer d'y découvrir quelque ouvrage utile.

On n'a déroulé encore que quatre de ces manuscrits: ils sont écrits en grec. Le premier traite de la philosophie d'*Epicure;* le second, est un ouvrage de morale; le troisième, un traité sur la rhétorique; le quatrième, un poëme contre la musique, fait par *Philodemus*, auteur cité par *Strabon:* mais on n'a pu sauver que les trente-huit dernières colonnes de son écrit.

M. *Haiter*, Anglais, bibliothécaire du prince de Galles, a publié à Londres le traité d'*Epicure*; et M. *Visconti* à Naples, le *Philodemus*, en 1793.

Après les manuscrits d'Herculanum, le plus ancien qui soit connu fut trouvé dans le monastère de *Saint-Irénée* de Lyon, vendu au célèbre calviniste *Théodore de Beze*, qui en a fait don à l'université de Cambridge. Il renferme les quatre évangiles en grec et en latin. Le savant *Whiston* a cru qu'il avoit été écrit trente ans après la mort de saint *Jean*; ce qui lui donneroit la plus haute antiquité. Mais comme on suit l'ordre des évangiles qui a été réglé par les constitutions apostoliques du troisième siècle, ce manuscrit ne peut remonter qu'à cette époque.

Celui qui est ensuite le plus remarquable par son antiquité, est l'évangile de saint *Marc*, de forme carrée, long-temps conservé à Venise; il est tracé sur un *papyrus* égyptien très-fin, mais si alteré, qu'on n'en a plus qu'une partie; encore les caractères en sont-ils si effacés, qu'on ne peut distinguer s'ils sont grecs ou latins. Un fragment de cet ouvrage a été retrouvé à Prague. La tradition populaire veut que ce manuscrit ait été écrit par l'évangéliste lui-même, et apporté d'Aquilée dans la Bibliothèque de saint *Marc*; mais *Montfaucon* a savamment prouvé qu'il ne pouvoit dater que du quatrième siècle; et M. *Jansen* a soutenu depuis, que l'écrit n'étoit point sur papier d'Egypte, mais sur parchemin.

Ess. sur la grav. t. II, p. 6.

Parmi les manuscrits grecs revêtus d'une date précise, le plus ancien fut apporté de l'île de Patmos en Angleterre, par lord *Clarke*, en 1803. Il offre les œuvres de *Platon*, *in-fol.*, sur vélin, avec des scholies en petites capitales. *Jean* le calligraphe le transcrivit pour *Aréthas*, doyen de Patras, moyennant treize écus bysan-

tins, sous le règne de *Léon*, fils de *Basile*, l'an du monde 6404, ou 896 de l'ère vulgaire.

Charit. Amst. 1750, paleog. p. 42.

Dorville dit avoir possédé un *Euclide* de la même année, et *Montfaucon* avoir vu un manuscrit grec de 890; mais comme ceux-ci ont disparu, le *Platon* trouvé à Patmos paroît avoir acquis maintenant le premier rang d'ancienneté. M. le professeur *Porson* s'est occupé de l'explication des scholies de ce manuscrit, où l'on trouve l'indication d'un grand nombre de poëtes grecs qui nous sont restés inconnus.

Parmi les manuscrits latins, on doit considérer comme anciens tous ceux qui sont antérieurs à l'an 800 et au règne de *Charlemagne* : ils sont précieux et très-rares. On regarde comme tels ceux dont l'encre métallique ne laisse plus qu'une foible trace; ceux écrits en capitales rustiques ou négligées, comme le manuscrit de *Prudence*, du quatrième siècle, qui se voit à la Bibliothèque impériale, n.º 8084; ceux où chaque livre commence par deux ou trois lignes en vermillon, comme le *Virgile* de Florence porté à Paris, et celui qui appartint à l'abbaye *Saint-Denis*, qui fut porté à la Bibliothèque du Vatican, et que l'empereur a redemandé; comme le *Saint-Cyprien* et le *Saint-Augustin*, qui se voyoient à *Saint-Germain-des-Prés* avant l'incendie de cette abbaye.

La Bibliothèque de Lyon possède plusieurs manuscrits qui leur ont été contemporains.

Lorsque *Charlemagne*, désirant tous les genres de gloire, voulut illustrer son siècle et l'éclairer, les écoles publiques s'ouvrirent; les travaux monastiques furent protégés, et les manuscrits se multiplièrent. Ce souverain publia des capitulaires ou ordonnances, qui prescrivirent aux écrivains et copistes de rendre les caractères latins mieux formés et plus cor-

rects, et de les débarrasser des traits étrangers que leur avoient donné les Lombards et les Saxons. Ces lettres, devenues nettes et plus élégantes, prirent le nom de *gallisanes* ou de *carlovingiennes*. *Fournier*, dans son *manuel typographique*, a présenté trois alphabets de cette forme, dont il a attribué l'invention à *Charlemagne*.

Trombelli et *Gatterer* ont donné des règles pour reconnoître l'âge des manuscrits; le premier, dans un traité imprimé à Bologne en 1778, *in*-4.° ; le second, dans une longue dissertation, intitulée *commentatio diplomatica*, insérée dans les mémoires de Gottingue, pour l'année 1783, et suivie de sept tableaux d'indication. On peut extraire de leurs savans ouvrages, 1.° que dans les plus anciens manuscrits jusqu'au huitième siècle, il n'y a point de séparation entre les mots, et que les lignes sont entières sans intervalle; 2.° que le point y est omis, et que lorsqu'il a commencé à être employé, c'est au haut de la lettre, et non dans la ligne; 3.° que les virgules n'ont commencé à être en usage qu'à la fin du dixième siècle; 4.° que ce ne fut qu'au quinzième qu'on s'est servi de signes d'interrogation, d'exclamation, et de la *parenthèse ;* 5.° qu'on imagina, dans le treizième, de séparer les mots par de petits traits inclinés de droite à gauche; 6.° que les abréviations sont très-rares dans les manuscrits antérieurs au onzième siècle, tandis qu'elles devinrent si multipliées dans les trois siècles suivans, qu'elles rendent la lecture des manuscrits très-difficile, et quelquefois impossible.

§. 3. ORNEMENS DES MANUSCRITS.

La beauté de l'écriture, sa grandeur qui forma les lettres majuscules et onciales, la netteté et la correction de ses traits, rendirent les manuscrits précieux; mais elles n'y contribuèrent pas seules : on y réunit divers ornemens, qui en augmentèrent le luxe et le prix.

1.° On imagina de distinguer les initiales, le titre, la souscription, la signature de l'auteur ou du calligraphe, en les écrivant en couleur pourpre, et en se servant à cet effet du *minium* ou vermillon. Cet usage est très-ancien, puisqu'*Ovide*, dans ses fastes, en fait mention.

Eleg. *Nec titulus minio, nec cedro charta notetur.*

Il passa des Romains en Egypte, où les Cophtes et les Turcs colorent ainsi leurs écrits importans. Il parvint ensuite dans les Gaules, où de leur couleur *rouge* on donna le nom de *rubriques* aux titres des anciennes bibles, des chapitres du droit ecclésiastique, et dans les missels aux règles données pour déterminer l'ordre liturgique des offices. Ceux qui mettoient cette couleur aux premières lettres des périodes et des chapitres, se nommoient *rubricatores*, *miniatores*, et formèrent une profession distincte. Les premiers imprimeurs, pour imiter les manuscrits, voulurent orner leurs éditions de lettres ainsi coloriées, et ils comptoient d'ordinaire un *rubricateur* à la tête de leurs ouvriers.

La couleur pourpre paroissant exclusivement réservée aux empereurs d'Orient, ceux-ci signoient les actes et les dons qu'ils faisoient avec une encre de cette couleur. On peut voir à la Bibliothèque impériale, n.° 384, un manuscrit sur les règles d'un couvent, écrit par

l'ordre de l'impératrice *Irène*, qu'elle a signé en pourpre.

2.º On ne se contenta pas d'embellir les manuscrits de lettres rouges, on les enrichit bientôt de lettres d'argent, de lettres d'or, et de dessins éclatans en ces couleurs métalliques. Florence possède un manuscrit grec en lettres d'or, envoyé de Constantinople au pape *Jules* II; et du temps même de saint *Jérôme*, cette magnificence étoit connue, puisqu'il en fait mention dans sa préface sur le livre de *Job. Habeant qui volunt veteres libros auro argentoque descriptos.*

Bjœrnstenl, t. II, p. 146.

3.º Après avoir donné la couleur pourpre aux lettres des manuscrits, on imagina de teindre en cette couleur le vélin même dont ils étoient formés. On réserva d'abord ce luxe pour les évangiles et les livres de piété; on l'étendit ensuite aux autres ouvrages.

4.º Le luxe des manuscrits augmentant avec l'attrait naturel pour les nouveautés, non-seulement on peignit les majuscules en rouge, en violet, en vert ou en or, mais on les embellit de diverses mosaïques, et de dessins de plantes et d'animaux.

5.º On découpa ensuite des planches minces de laiton pour en faire des espèces de patrons, et former des majuscules égales. Les caractères tracés sur les momies d'Egypte, et les peintures appliquées aux vases étrusques, semblèrent en avoir donné l'idée.

Peignot, dict. de Bibl.

Le manuscrit renfermant les règles de saint *Benoît*, apporté en Angleterre par saint *Augustin*, au cinquième siècle, et qui se voit à ~~Londres~~ dans la Bibliothèque Bodleienne, offre de grandes capitales en rouge qui paroissent tracées de cette manière. *Astle* les a fait figurer dans la huitième planche de son ouvrage. *Reiner*, moine de Trèves, *Sylvius* de *Benzenrad*, de Spire,

Deschamps, religieux de la Trappe, *Renard*, de Liége, et *Thomas Bauer*, chartreux, de Mayence, excellèrent dans ces sortes de découpures.

6.° Après avoir orné les manuscrits de lettres de couleur et de vignettes dessinées, il n'y avoit qu'un pas à faire pour y appliquer des *miniatures*, ainsi nommées, parce qu'on se servit d'abord de *minium* ou cinabre, pour les colorier en rouge. Ce genre de luxe fut anciennement connu des Romains. *Cornelius Nepos* dit que *Pomponius Atticus* plaça dans un de ses ouvrages les portraits des grands hommes dont il décrivit en vers les exploits ; et *Varron*, dans ses *hebdomades* ou portraits, paroît avoir suivi le même exemple.

Les livres d'église, parmi les Grecs du Bas-Empire, furent ornés de pareilles miniatures, ainsi que le remarque *Léo Allatius*. Elles passèrent aux missels latins du cinquième siècle ; et depuis cette époque jusqu'au dixième, elles furent plus correctes et assez bien dessinées. Pendant les quatre siècles suivans, le goût s'en éloigna ; mais les yeux furent attirés par l'éclat et la vivacité des couleurs et des dorures, qui ont conservé jusqu'à nous toute leur fraîcheur.

Bibliot.

A la fin du quatorzième siècle, la peinture renaquit, et les miniatures des manuscrits reprirent leur splendeur, et occupèrent un grand nombre d'artistes. Un mémoire de la chambre des comptes de la ville de Modène, annonce que vers l'an 1520 le comte *Leonello Bosso* paya une somme de treize cent soixante-quinze ducats au peintre *François de Rossi*, de Mantoue, et au calligraphe *Thadée Crivelli*, pour la peinture et la copie d'une bible.

Winkop Bibl. t. II.

Schwarz a publié un savant ouvrage sur les ornemens des livres chez les Grecs et les Romains, et sur

ceux qui font partie de nos plus anciens manuscrits. Il est intitulé : *Dissertationes de ornamentis librorum apud veteres usitatis.*

Héraclius a décrit l'encre et les couleurs que les anciens y employoient, dans son traité *de coloribus et artibus Romanorum ;* et le prêtre *Théophile* a donné sur ce sujet un autre ouvrage sous ce titre, *diversarum artium schedula.*

§. 4. CHERTÉ DES MANUSCRITS.

Le temps employé à la formation des manuscrits, et à leur embellissement par des vignettes et des miniatures, ne permettoit pas de les multiplier. Ils furent donc, jusqu'à l'invention de l'imprimerie, d'un très-haut prix, si on le compare sur-tout à celui du marc d'argent et à la valeur des espèces dans le temps où ils parurent.

En 855, *Loup*, abbé de Ferrières, écrivit au pape *Benoît* III, pour le prier de lui confier un manuscrit de l'*orateur de Cicéron*, et un autre des *institutions de Quintilien ;* livres excellens, dit-il, dont on ne connoît au delà des Alpes que quelques fragmens, et dont on ne trouveroit pas un seul exemplaire dans toute la France.

Grécie, comtesse d'Anjou, dans le dixième siècle, acheta d'*Aimon*, évêque d'Alberstad, un recueil d'homélies au prix de deux cents moutons, dix setiers de froment, autant de seigle et de millet, et trois peaux de martre.

Les registres de la chambre des comptes de Dijon, portent que *Philippe-le-Hardi*, duc de Bourgogne, paya six cents écus une bible manuscrite traduite en français.

Dans le catalogue des livres de *Jean*, duc de Berry,

on trouve trois exemplaires du même ouvrage, dont le premier est estimé 250 liv., le second 300 liv., et le troisième 400 liv.

Le manuscrit du roman de *Lancelot du Lac*, couvert d'un drap de soie vert, à deux fermoirs, fut acheté par le même prince, en 1404, trois cents écus d'or, et prisé, dans son inventaire, 135 liv. tournois, qui reviennent environ à 945 liv. de notre monnoie.

Celui de *Giron-le-Courtois* fut estimé, dans le même inventaire, fait en 1416, la somme de 150 liv. tournois, équivalant à 1050 liv.

Le manuscrit de la *cité de Dieu* de saint *Augustin*, en français, est porté, dans le même état, à 200 liv. tournois, valant plus de 1800 liv. actuelles.

Quelque temps après, *Donat Acciaioli* ayant eu commission de *Jacques Piccolomini*, cardinal de Pavie, de lui acheter les parallèles de *Plutarque*, et les épîtres de *Sénèque*, ne put lui faire passer le manuscrit du premier ouvrage qu'au prix de 80 écus d'or.

Antoine Pecatellus, de Palerme, vendit en 1455 une métairie pour acheter du *Pogge* un manuscrit de *Tite-Live*, au prix de 120 écus d'or, somme considérable, avec laquelle ce dernier acquit une maison de campagne près de Florence. *Pecatellus* manda ce marché à *Alphonse*, roi d'Arragon, dans une lettre latine, dont voici la traduction :

« Sire, vous m'avez écrit de Florence que les œuvres de *Tite-Live*, écrites en belles lettres, sont à vendre, et qu'on en veut six vingts écus. Je supplie votre majesté de me faire adresser cet auteur, dont l'ouvrage mérite le nom de *roi des livres*. Je désire savoir de votre amitié qui fait un meilleur marché de *Pogge* ou de moi, lui qui, pour acheter une métairie, vend *Tite-Live*, et moi qui, pour l'acheter, vend la mienne.

Votre bonté me persuade que vous ne dédaignerez pas cette demande, peut-être trop familière. Portez-vous bien, sire, et triomphez. »

L'empereur *Frédéric* III ne crut pas pouvoir mieux récompenser le savoir de *Jean Reuchlin*, que le duc de Wirtemberg lui avoit envoyé en ambassade, qu'en lui faisant don du manuscrit d'une bible hébraïque. *Brassian.*

Les manuscrits devinrent l'objet des testamens, des donations, des legs pieux faits aux églises, et mis d'ordinaire sous la garde spéciale du saint dont elles portoient le nom.

Lantimer, de Gisors, donna le manuscrit du *pélerinage de vie humaine* à l'Hôtel-Dieu de Paris, « pour y demeurer et appartenir perpétuellement, sans être transporté ailleurs, en l'intention que luy, sa femme et enfans, son père et mère, et son parrain *Nicole Dutar*, jadis *sirugien* du roi *Charles*, qui luy délaissa cestuy livre, participent ès bons pardons et prières de l'Hostel-Dieu. »

En 1471, *Louis* XI voulant obtenir une copie des œuvres de *Rhasis*, médecin arabe, en emprunta le manuscrit de la faculté de médecine de Paris, déposa pour gage de sa restitution douze marcs d'argent, et fournit le cautionnement d'un riche bourgeois de sa capitale.

L'envie de rendre les manuscrits moins volumineux, et par conséquent moins chers, soit en diminuant les frais du parchemin ou du papier qu'il falloit souvent faire venir de loin, soit en ménageant le temps des calligraphes employés à les transcrire, fit naître l'idée de réduire plusieurs volumes en un, au moyen des abréviations. Celles-ci devinrent si multipliées dans le huitième siècle et les suivans, qu'on regarda comme très-habiles ceux qui pouvoient les comprendre. Divers écrivains, tels que *Jean Petit*, ont fait des traités sur 1478, in-8.

l'art de les lire, *de modo legendi abbreviaturas.* Le traité de diplomatique par les Bénédictins, et celui de *Lemoine*, offrent des tables d'abréviations qui en facilitent l'intelligence.

§. 5. DE QUELQUES MANUSCRITS REMARQUABLES DANS LES PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES DE L'EUROPE.

Dès le cinquième siècle, des ordres entiers de religieux n'eurent pas d'autre occupation que de multiplier les copies des livres saints : tels furent, dans le Brabant et l'Allemagne, les *frères*, dits de la *vie commune*. Cet ordre, institué par *Gérard*, en 1376, et approuvé par le pape *Grégoire* XI, porte dans son institut que les frères travailleront particulièrement à *copier* et corriger le texte de l'écriture et des auteurs ecclésiastiques, en les comparant à celui des anciens manuscrits. Dans toutes les contrées, les moines employèrent ainsi leurs loisirs à répandre la connoissance non-seulement des livres sacrés, mais encore des auteurs classiques et profanes.

Les Bibliothèques d'Europe qui offrent en ce genre des objets remarquables sont les suivantes.

Russie.

La Bibliothèque de l'Académie de Pétersbourg, dont l'origine est due à deux mille cinq cents volumes pris à Mittaw par *Pierre* I, et que ce souverain lui donna, renferme un grand nombre de manuscrits. Ce sont des vies des saints, avec dessins, et qui sont écrites en 1298; des chroniques en langue esclavonne des diverses contrées septentrionales; les négociations du czar *Pierre* I, et

la correspondance de *Menzicoff*, en trente volumes *in-fol.*; l'instruction de *Catherine* II pour dresser un nouveau code, écrite de la main même de cette impératrice. Cet ouvrage est renfermé dans un beau vase de bronze.

En 1721, les Russes trouvèrent un grand nombre de manuscrits asiatiques au milieu des Kalmoucks : il y en avoit plusieurs de ce peuple même. Ceux-ci étoient extrêmement longs, sur une très-petite largeur, écrits en caractères blancs, sur un fond noir, et formés d'écorce d'arbres enduite de vernis : quelques-uns ont été portés à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

Celle du Saint-Synode, à Moscow, est toute voûtée, et présente plusieurs manuscrits curieux ; ce sont des registres ecclésiastiques, adressés par les patriarches de Constantinople aux évêques russes, les évangiles en esclavon, des lettres de *Pierre* I. Pour voir ces manuscrits, il faut obtenir la permission de l'archevêque de Moscow.

Cette ville possède aussi la belle collection de M. *Paul-Grégoire Demidoff*. Les manuscrits y sont nombreux et bien conservés. On admire parmi eux un manuscrit chinois, avec de riches dessins; un autre en arabe, sur vélin, et relatif à l'histoire naturelle ; un *Columelle* ; un *Aristote in-fol.*, sur vélin ; un voyage de *Mandeville*, avec des dessins coloriés; les amours de *Lériano* et de *Lauréole*, ornés aussi de dessins.

Près de Moscow, sur la route d'Archangel, la Bibliothèque du couvent de Trotzkoi offre quelques manuscrits dignes d'être consultés. Ce sont la vie de saint *Serge*, avec un grand nombre de dessins et de miniatures ; un livre d'évangiles qui a servi à saint *Nicon*, avec le chant, mais dont on ne connoît plus les signes musicaux, mis au-dessous de chaque mot ; une interpré-

tation de l'Apocalypse, en langue esclavonne, *in-fol.*, avec figures; les homélies de S. *Grégoire* de Nazianze, dans la même langue, parfaitement conservées, et diverses pièces sur l'histoire de Russie.

Suède.

La Bibliothèque royale de Stockolm, fondée par la reine *Christine*, offre une des premières copies de l'alcoran, la bible du *diable*, ainsi nommée, parce que sa figure la termine, et trois autres manuscrits très-célèbres.

Le premier est le *codex giganteus*, dont le nom dérive de son excessive grandeur. Le vélin sur lequel il est écrit a été fabriqué de peau d'âne : le volume est formé de quarante cahiers de quatre feuilles chacun. Il contient l'histoire du déluge, le Pentateuque, *Josué*, les juges, *Ruth*, et les autres livres de l'écriture; vingt livres des antiquités juives de *Josephe*, les étymologies d'*Isidore*, et plusieurs autres écrits. Il fut trouvé par les Suédois dans un monastère de Prague. M. de *Fortia* en a donné une ample description dans son voyage au nord, d'après une notice de M. l'abbé *Albertrandi*.

Le second manuscrit est le *codex aureus evangeliorum*, ainsi appelé de la multitude de lettres en or qu'il présente : on le croit du huitième siècle. Les feuilles sont de couleur pourpre, avec les lettres capitales en noir. Le Suédois *Sparwenfeld*, voyageant par ordre de *Charles* XI, pour chercher tous les monumens littéraires relatifs à l'histoire des anciens Goths, l'acheta à Madrid en 1690.

Le troisième manuscrit, en forme de rouleau, sur vélin, est un traité de médecine de *Jean Arderus* de

Slewark, qui l'écrivit en 1412. Ce qu'il a de remarquable, c'est que dans le nombre des maladies qui y sont décrites se trouve le mal vénérien, que l'on croit cependant n'avoir été apporté en Europe que par les compagnons de *Christophe Colomb*, à son retour d'Amérique, en 1492.

M. *Fredenheim*, savant Suédois, qui a déterminé à Rome la véritable étendue du *Forum*, possède à Stockolm des manuscrits ut les à l'histoire de sa patrie. Ce sont les mémoires d'*Alder Savius*, ambassadeur de Suède à la paix de Westphalie, en deux mille six cent sept pièces, et des lettres originales de *Charles* XII, *Frédéric* I, *Louis* XV, *Stanislas*, roi de Pologne, la reine *Ulrique-Eléonore*, et le cardinal *Judice*, principal ministre d'Espagne.

La Bibliothèque de l'université d'Upsal est recommandable par le superbe manuscrit connu sous le nom de *codex argenteus*. C'est la traduction des évangiles en langue mæso-gothique, faite par *Ulphilas*, évêque de Misnie, en 370 : elle est sur vélin, en lettres or et argent, avec les lignes interlignées. L'écriture de ce manuscrit paroît formée de caractères grecs et latins, et a peu d'analogie avec les *runes*, anciens caractères des peuples septentrionaux.

Les autres manuscrits remarquables sont un traité d'astronomie, écrit de la main du roi *Eric* XIV, en 1566; les lois de l'Islande, sur vélin ; le *diarium wadstenense*, que *Benzelius* a publié en 1721 ; et un beau manuscrit de l'*Edda*, en langue islandaise, que *Gœurendson* a fait imprimer avec une version latine et suédoise, et que *Mallet* nous a fait connoître en français.

La Bibliothèque d'Obo, dans la Finlande, n'est pas extrêmement précieuse, quoiqu'*Henri Portan* en ait écrit l'histoire. Le plus curieux de ses manuscrits, est

la procédure faite, en 1676, contre de prétendues sorcières : elle est écrite en suédois.

Danemarck.

Copenhague offre, dans la Bibliothèque royale, un cabinet particulier qui renferme environ trois mille manuscrits. On y distingue les heures de *François* Ier; enluminées, et venant de la Bibliothèque de M. *Colbert;* celles de *Charles-le-Téméraire*, tué devant Nancy, aussi enluminées; et celles du cardinal de *Bourbon*, qui vivoit sous le règne de *Louis* XI. On y trouve encore quatre grands volumes de plantes peintes et décrites sur vélin, par *Sybille Mérian ;* un *Tite-Live*, du dixième siècle; une chronique danoise, en vers, écrite par *Storéman ;* tous les manuscrits enfin du célèbre voyageur *Niéburh*, au nombre de plus de deux cent cinquante.

La Bibliothèque de l'université, placée dans la tour de l'observatoire, renferme deux mille manuscrits, parmi lesquels on en trouve beaucoup d'islandois, et une collection de chartes et de diplômes en caractères runiques, entr'autres ceux tirés du monastère de *Ste.-Marie*, à Roschild, qui lui avoient été donnés par *Waldemar* I.

Celle de M. *Suhm*, à Copenhague, peut passer pour la plus riche qu'un simple particulier possède maintenant en Europe. On y voit des manuscrits islandais, et un très-grand nombre sur l'histoire et les antiquités des nations septentrionales.

Pologne.

Pologne.

La Bibliothèque de Cracovie a près de quatre mille manuscrits. On y trouve la *Pharsale* de *Lucain*, sur vélin; plusieurs morceaux curieux sur l'histoire de la Pologne; une *encyclopédie* latine, sur vélin, écrite de la main de *Paul*, de Prague, pendant qu'il gémissoit dans les prisons de Pilsen en Bohème, en 1459. Dans cet ouvrage, l'auteur annonce que l'imprimerie étoit exercée à Bamberg avant l'époque où il écrivoit. La même Bibliothèque offre encore un manuscrit, *de rerum naturâ*, où à la tête de chaque livre une miniature représente les objets qui y sont traités : ces peintures paroissent être l'ouvrage de plusieurs artistes. Celles du troisième livre, intitulé *de monstrosis hominibus*, sont singulières, et se retrouvent dans quelques livres de géographie du quinzième siècle.

Varsovie possède en manuscrits, 1.° les antiquités découvertes à Velléia, dans l'état de Parme, depuis 1760 jusqu'en 1765, en trois volumes *in-fol.*, avec cent soixante-douze superbes dessins; 2.° les trois évangiles de saint *Matthieu*, saint *Marc* et saint *Luc*, sur vélin, avec miniatures, et des lettres or et argent dans le texte; 3.° un autre livre d'évangiles suivis de commentaires, sur vélin, avec des dessins, des lettres dorées, et ayant environ six cents ans d'antiquité; 4.° enfin, une belle bible latine, sur vélin, du milieu du quatorzième siècle.

Dans la même ville, la Bibliothèque léguée au public par les deux frères *Zalewski* a aussi ses richesses manuscrites. Ce sont deux copies des métamorphoses d'*Ovide*, de la plus haute antiquité; un bréviaire de Strasbourg, du douzième siècle; un missel romain, du

dixième; des journaux militaires écrits de la main du grand *Sobieski;* et une histoire de Pologne, par *Dlugoss*, en un *in-fol.* de 526 pages.

Hollande.

En Hollande, l'université de Louvain offre une belle bible manuscrite qui lui fut donnée par le cardinal *Bessarion* en reconnoissance de la bonne réception qu'il y reçut. Celle des ci-devant Jésuites de la même ville, étoit renommée par les manuscrits grecs qu'elle tenoit de la libéralité de *Juste-Lipse*.

L'université de Leyde, fondée par le célèbre *Guillaume*, prince d'Orange, a reçu d'*Antoine Tysius* deux cent huit manuscrits grecs, orientaux et moscovites : elle possède encore ceux qui lui furent légués par les savans *Jean Holmann*, *Joseph Scaliger*, et *Isaac Vossius*. La plupart de ceux de ce dernier viennent de la reine *Christine*. On y a réuni ceux de l'antiquaire *Ruhken*, parmi lesquels on se flatte de retrouver plusieurs copies des manuscrits perdus dans le fatal incendie de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*, en 1793.

La Bibliothèque de Dork en Frise montroit, dans le dernier siècle, le manuscrit des évangiles dont saint *Boniface*, apôtre de l'Allemagne, se servit pour convertir les Germains qui le martyrisèrent.

Erasme dit que celle de Gemblours, dans les Pays-Bas, lui a offert les plus grands secours littéraires.

Prusse.

La Bibliothèque de Berlin, fondée par *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, est riche des

manuscrits du savant *Spanheim* : ils sont la plupart du huitième siècle, avec des reliures couvertes de lames d'or, d'argent et de pierreries. On y montre aussi le volume écrit de la main d'*Albert* I, duc de Prusse, où il trace à son fils les règles et les principes d'un bon gouvernement.

On voit à la chartreuse d'Erfurt trois *in-fol.* formés de lettres tracées au moyen de lames de laiton découpées, et dont les majuscules sont supérieurement peintes; l'un est un *proprium sanctorum*, exécuté en 1757; les deux autres les offices du temps, avec le chant noté, faits en 1758, par un religieux de la chartreuse près de Mayence.

Bohême et Hongrie.

L'université de Prague possède une belle Bibliothèque, qui a réuni aux livres imprimés environ huit mille manuscrits. Le plus ancien de ceux-ci, est un volume d'évangiles datant environ de l'an 1050. Elle offre ensuite un *Pline*, sur vélin, écrit par l'ordre des anciens magistrats de la ville; un livre de prières fait pour un roi de Bohême, en 1305; une table des logarithmes, de la main du célèbre astronome *Ticho-Brahé*; les annales de l'université, depuis son origine; une bible bohémienne en caractères glagolotiques, de la fin du douzième siècle; une collection de diplômes, de la même époque; un beau *Justin*; une bulle du pape *Eugène*, de l'an 1145; enfin le premier manuscrit du concile de Constance, d'après lequel on a publié la première édition de ce concile.

On sait que *Mathias Corvin* avoit formé à Bude, en Hongrie, une Bibliothèque riche en manuscrits, et dont on a tiré divers fragmens de *Polybe* et de *Diodore* de

Sicile, non encore connus ; mais cette collection s'est dispersée lors de la prise de Bude par *Soliman*, en 1526, et le cardinal *Bozman* offrit en vain au vainqueur deux mille écus pour la recouvrer.

Allemagne.

La Bibliothèque impériale de Vienne a une galerie qui, comme celle de Lyon, fait le tour de la grand'salle. Deux chambres particulières sont réservées aux manuscrits, au nombre de douze mille. Ceux-ci offrent un calendrier mexicain, avec figures ; un *Tite-Live*, du cinquième siècle ; un petit alcoran, sur vélin, pris à un Turc par le prince *Eugène ;* le premier livre de Moïse, sur parchemin pourpre, avec des majuscules en or; les évangiles de saint *Marc* et de saint *Luc*, en lettres d'or et d'argent ; les livres de la Genèse, écrits en beaux caractères grecs majuscules dans le quatrième siècle, ornés de quarante-huit vignettes ou miniatures, *Lib.* 3, *p.* 2. et que *Lambecius* a décrits fort au long ; un *Dioscoride* grec, avec les figures peintes des animaux et des plantes, manuscrit qui remonte à la fin du quinzième siècle, dont *Lambecius* a fait mention, et dont *Woid* et *Spon* ont parlé ; un *monologium Græcorum magnum*, contenant seulement le mois d'octobre, avec des lettres d'or, qui se trouvoit autrefois dans la Bibliothèque des *Lambec. lib.* 8, *p.* 26. empereurs d'orient à Constantinople; un *psautier* en lettres d'or, écrit par un Franc nommé *Dagulf*, offert par *Charlemagne* au pape *Adrien* I, en 772, et qui a été possédé, après la mort de celui-ci, par saint *Wilibald*, évêque de Brême; les soixante-quatorze premiers *Ib.* 2, 1, *p.* 262. chapitres du poëme de *Theverdank*, écrits de la main de l'empereur *Maximilien* I, à qui *Cuspinien* attribue *De Cæsarib. p.* 486. cet ouvrage ; un calendrier orné de figures, qui date

du règne de *Constance* II, et dont *Grævius* a donné les dessins dans le tome 8 de ses *antiquités romaines.*

A Francfort sur le Mein, la Bibliothèque de la collégiale de *Saint-Barthélemy* possède un recueil d'homélies, parfaitement écrites sur parchemin, par la *pécheresse Guda*, qui a mis son portrait dans l'une des lettres capitales, avec cette inscription : *Guda peccatrix mulier scripsit et pinxit.*

Gercken, t. 4, p. 18.

Celle de Fulde offre un manuscrit des quatre évangiles, avec les portraits des évangélistes. Il est écrit par saint *Boniface*, dont on voit le nom de famille *Vindrug* à la fin. L'abbé *Hugo* le reçut en don du roi *Arnolfe.*

La Bibliothèque de Stugard, fondée en 1768, s'est accrue rapidement par le goût et les soins du dernier duc de Wirtemberg. Ce fut lui qui alla, en 1784, à Copenhague, pour y acquérir de M. *Lorch* son immense collection de bibles, au nombre de cinq mille cent cinquante-six éditions. Peu de temps après, il fit acheter encore celle de M. *Panser*, consistant en seize cent quarante-cinq volumes. On trouve en manuscrits, dans cette Bibliothèque, une suite considérable de mémoires sur les villes souveraines et les anciennes familles nobles de l'Allemagne.

Au monastère de Roth, près de Memmingen, M. *Heinecke* cite un manuscrit formé de grandes lettres découpées sur des lames de laiton, contenant vêpres, les vigiles, les offices des saints, dont une partie est cependant écrite à la main.

Idée d'une coll. d'estam. p. 271.

En Saxe, la Bibliothèque de Dresde, placée au palais de Hollande dans la nouvelle ville, est l'une des plus belles du nord, et on y compte cinq mille manuscrits. Dans ceux-ci, on distingue le *liber de re militari*, sur vélin, orné de belles miniatures, et donné par *Mathias*

Corvin, roi de Hongrie ; les rêveries du maréchal de Saxe, écrites sous ses yeux, en 1733, pendant qu'il avoit la fièvre ; une chronique turque, écrite sur papier de diverses couleurs ; et un superbe manuscrit de l'alcoran, ayant appartenu au sultan *Bajazet* II, et qui fut pris sur un Turc par un officier saxon au siége de Vienne.

C'est aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque de Dresde, que M. *Matthæi*, de Wirtemberg, a puisé les corrections de sa belle édition du nouveau testament grec, publié en douze parties *in*-8.°, de 1780 à 1788.

La Bibliothèque de Leipsick doit avoir un calendrier en caractères runiques, dont M. *Kaestner*, professeur de Gottingue, a publié la figure et la description ; et le *Monotessaron*, c'est-à-dire, la concordance des quatre évangélistes, composée par ordre de *Louis*, fils de *Charlemagne*, et que *Luther* annonce avoir possédé long-temps. Elle renferme en outre les manuscrits de *Paulina*, découverts dans trois anciens monastères détruits, et nommés en latin *celense Pergamense, et chemnisense :* la plupart sont sur parchemin. On y trouve encore un recueil de poésies allemandes, de *Hugo Trimberg*, dit le *Jouteur*, écrit en 1591, sur papier de chiffons, par frère *Guillaume*, de Turnow, dans le pays de Mecklenbourg.

Mém. de Leipsick, in-8.°, t. 3.

Le Gallois, p. 88.

Gottsched. de rar. cod. Paul. Bibl.

La Bibliothèque de Wolfenbutel, formée de la réunion de celles de *Marquard Freher*, auteur de la grande collection des historiens de Bohême et d'Allemagne, et de *Joachim Cluten*, autre savant moins connu, renferme deux mille manuscrits hébraïques, grecs et latins.

Dans la Bibliothèque de *Buttner*, à Jéna, on trouve un beau manuscrit persan du *jardin des roses*, de *Saady*, sur papier couleur de rose, et un recueil de poésies turques, sur papier de plusieurs couleurs,

Jansen, t. 2, p. 18.

trouvés l'un et l'autre, lors de la levée du siége de Vienne, en 1683, dans la tente du grand visir.

A Quedlinbourg, la collégiale conserve un *plenarium* avec lettres d'or, que l'empereur *Henri* I fit écrire dans le dixième siècle par le chanoine *Jean*, pour le donner à cette église. On en montre un autre orné aussi de lettres d'or, et entièrement écrit au douzième siècle de la main de l'abbesse *Agnès*, de l'illustre maison de Misnie.

Welm. antiquit. de Quedlimb. 1776, in-8.° Kettner, p. 48.

La Bibliothèque ducale de Gotha renferme, 1.° un beau missel avec plain-chant, écrit de même par une femme, nommée *Catherine Eschenfelde*, religieuse au couvent de Langerdorf; 2.° une bible allemande, sur vélin, du quinzième siècle, avec de belles miniatures, et qui est estimée mille ducats.

Jansen, ess. sur la gravure, t. 2, p. 211.

En Bavière, celle de Munich renferme le livre des évangiles, sur papier violet, avec des lettres d'or au commencement, et d'argent à la fin; un missel en trois vol. *in-fol.*, du plus grand format, avec des ornemens et des miniatures bien conservés; un beau *Virgile* très-ancien, avec des miniatures; et un manuscrit sur *papyrus*, que le pape *Pie* VII a fait copier à son passage à Munich, en 1782. C'est dans cette Bibliothèque que le baron d'*Arétin* a découvert un manuscrit latin du treizième siècle, où l'on trouve la manière de composer le feu grégeois, dont les savans croient le secret perdu.

Gercken, t. 1.

La Bibliothèque d'Ingolstadt offre l'un des plus beaux manuscrits du dixième siècle; c'est celui des lois bavaroises, *leges Bajawariorum.* Dans le couvent d'Ottobayern, on voit un recueil d'homélies du huitième siècle, écrites en lettres *semi-onciales* de la plus grande élégance.

A Ratisbonne, les Bénédictins de *Saint-Emméran*

possédoient, en 1800, les évangiles sur cent vingt-six feuillets de parchemin, avec des majuscules en lettres d'or brodées de diverses manières : le portrait de *Charlemagne* est placé au frontispice, et l'ouvrage est d'ailleurs orné de tout le luxe calligraphique. Ceux qui en furent auteurs se nommoient *Beringar* et *Luithard*, religieux de l'abbaye de *Saint-Denis.*

La Bibliothèque de Salzbourg montre aux curieux un beau manuscrit des saturnales de *Macrobe*, écrit à Florence dans le douzième siècle, par *Barthélemi Fontin.*

A Windberg, dans la Basse-Bavière, l'abbé *Gebhard* fit écrire à ses moines, dans le couvent des Prémontrés, un grand nombre de manuscrits qui sont tous d'une écriture uniforme, ainsi que ceux qu'on voit dans l'abbaye de Zwiefelten.

Gercken, t. 2, p. 430.

En Franconie, la Bibliothèque de Wertheim possède un manuscrit des évangiles sur parchemin, qui date du commencement du treizième siècle, avec des majuscules richement peintes.

Mém. bibl. Norimb. t. 1, p. 251.

Nuremberg offre dans sa Bibliothèque, illustrée par les travaux de M. de *Murr*, un grand nombre de manuscrits rares, parmi lesquels on distingue un *missel* avec plain-chant, en huit volumes, dont l'écriture de la plus grande beauté est de la main d'une religieuse de l'ordre de *Saint-Dominique*, nommée *Marguerite Cartheuserin.* Elle y travailla douze ans, depuis 1458 jusqu'en 1470.

A Bamberg, M. *Gley* a trouvé, en 1794, la paraphrase poétique de l'histoire de l'évangile, communément appelée le livre de *Canut*, ou le *Codex quartenus :* c'est le plus ancien monument de la langue des Francs. *Hikes* en avoit trouvé quelques fragmens à Londres dans la Bibliothèque cotonienne, et il les a

publiés. M. *Gley* a promis, en 1799, de la faire plus particulièrement connoître.

C'est des manuscrits de plusieurs Bibliothèques d'Allemagne, qu'on a tiré pour l'impression un grand nombre d'ouvrages jusqu'alors inconnus. *Erasme* découvrit les commentaires d'*Arnobe*, sur les pseaumes, à Franckendal près de Spire, et le *Senecæ ludus* dans un monastère voisin. *Jean Suichard* trouva le *code théodosien* dans la même contrée, et *Simon Gryneus* les cinq derniers livres de *Tite-Live*, le dernier d'*Ammien Marcellin*, et une grande partie d'*Hesychius* dans la Bibliothèque de Laurissen. C'est de l'Allemagne enfin que le *Pogge*, Florentin, apporta le manuscrit des livres de *Cicéron* intitulés, *De finibus et legibus*, qu'il fit imprimer en Italie pour la première fois.

Angleterre.

L'Angleterre, jalouse de tous les genres de gloire et de puissance, a enrichi ses Bibliothèques de nombreux manuscrits, acquis dans toutes les parties du globe.

Le Musée britannique à Londres offre le *codex Alexandrinus*, l'un des plus anciens monumens calligraphiques, écrit en lettres majuscules grecques. *Astle* l'a décrit dans son savant traité sur l'origine de l'écriture, publié à Londres en 1784, *in*-4.° : il le croit du quatrième siècle. On y montre encore, 1.° l'original de la grande chartre, qu'on a placé sous verre ; 2.° un grand nombre de lettres autographes des rois d'Angleterre, réunies dans un volume *in-fol.*, et parmi lesquelles on distingue avantageusement le style et la belle plume de la reine *Elizabeth*.

La Bibliothèque d'Oxford, formée des immenses dons de *Thomas Bodley*, du savant *Selden*, de *Guillaume*

Laud, archevêque de Cantorbéry, du comte de *Clarendon*, de *Radulphe Toresby*, de *Jean Morus*, évêque de Norwick, de *Guillaume Bromlei*, de *Thomas Roé*, du chevalier *Kenelme Digby*, de *Guillaume Herbert*, comte de Pembrock, d'*Hans-Sloane* et de *Robert Hutington*, est depuis long-temps célèbre par le grand nombre de manuscrits rares qu'elle renferme.

La Bibliothèque de Buckingham vient de recevoir un ancien manuscrit *in-fol.*, composé par les anciens sophis de Perse, couvert d'une étoffe d'or, et qui a coûté 1500 liv. sterlings, c'est-à-dire, plus de 30,000 fr. de notre monnoie.

La célèbre Bibliothèque cotonienne donnée par *Robert Cotton*, gentilhomme anglais, à la couronne d'Angleterre, fut pendant long-temps, pour les manuscrits, le plus riche dépôt de l'Europe : elle offroit les plus précieux monumens échappés à la dévastation des monastères sous *Henri* VIII. En 1731, le feu ayant pris à une cheminée, s'étendit dans la salle qui les contenoit, et en fit disparoître le plus grand nombre, tandis que l'eau des pompes destinées à l'éteindre a taché la plupart de ceux qu'on a conservés. Quelques-uns cependant se trouvent intacts, et entr'autres l'*harmonia evangelica*, manuscrit remarquable par sa beauté, et sur lequel l'ancien roi *Athelstan* ordonna que ses successeurs prêteroient serment à leur avénement au trône. *Hikes* en a publié plusieurs extraits dans sa *grammaire des langues du nord*. C'est un recueil d'évangiles dont les premiers feuillets de chacun sont écrits en lettres d'or capitales, et ceux de saint *Matthieu* teints en pourpre.

Peignot, t. 1, p. 194.

Cette Bibliothèque possède encore les livres de la Genèse, écrits en beaux caractères grecs majuscules, sous le règne vraisemblablement des empereurs grecs ; et les actes des apôtres, en majuscules grecques, de la

même époque, et dont *Astle* a fait graver le modèle, *Robert Cotton*, qui passa sa vie à rassembler cette riche collection, est mort en 1631.

La Bibliothèque particulière du roi d'Angleterre a des manuscrits très-précieux. On y voit une très-belle copie grecque de la version des septante, écrite par une femme nommée *Thécla*.

Suisse.

La Suisse est riche en manuscrits. Les plus anciens de la Bibliothèque de Bâle, si recommandable par les tableaux d'*Holbein*, remontent au neuvième siècle : ils sont fermés dans une salle particulière sous une grande grille de bois. On y voit un psautier grec écrit sur parchemin pourpre, dont les majuscules sont en argent, et les rubriques en lettres d'or.

Un autre manuscrit ancien du nouveau testament, en lettres d'or, y a été long-temps consulté par *Erasme*, pour la correction de l'édition qu'il en a publiée. C'est dans cette Bibliothèque que *Camerarius* trouva le manuscrit de *Thucydide*, qu'il fit imprimer pour la première fois.

Celle de Berne offre de beaux manuscrits; cependant, en ce genre, elle est beaucoup moins opulente que d'autres de la même contrée.

La Bibliothèque de Saint-Gall contient des manuscrits en caractères irlandais, écossois et anglo-saxons : ils datent du temps des premiers fondateurs de son établissement, qui étoient originaires d'Irlande. On en voit aussi en ancienne langue allemande du neuvième siècle, renfermant des ouvrages de *Kéro* et de *Notker*, savans distingués sous le règne de *Charlemagne*. Long-temps après eux, la Bibliothèque de Saint-Gall fut embellie

Gerbert, iter Alemanic.

par les dons du théologien *Wadian*, auteur d'un traité sur l'eucharistie, et de savantes remarques sur *Pomponius-Méla*. On y voit un *Saint-Augustin* complet, *Cicéron*, *Juvénal*, *Silius Italicus*; un *Virgile*, sur les marges duquel les moines ont écrit des cantiques; une copie gothique des *capitulaires*, long-temps consultée par *Baluse*; une correspondance enfin entre les catholiques et les réformateurs, qui forme treize volumes *in-fol.*

Celle de Zurich a peu de manuscrits, mais ils sont curieux. Ce sont les ouvrages de son pasteur *Zuingle*; les pseaumes en grec, écrits sur vélin violet, avec les lettres en argent, et les initiales en or; le manuscrit original de *Quintilien*, sur lequel fut faite la première édition des œuvres de ce célèbre rhéteur, et un grand nombre de lettres de l'infortunée *Jeanne Gray* au savant *Bullinger*. Elles offrent plusieurs citations en grec et en hébreu, qui prouvent qu'elle possédoit parfaitement ces deux langues. Tant d'esprit et de connoissances font regretter encore que cette jeune savante ne parût un moment sur un trône que pour l'arroser de son sang, que fit verser l'ignorante et trop cruelle *Marie*.

Espagne.

La plus belle Bibliothèque d'Espagne est celle de l'*Escurial*, fondée par *Charles* V dans le monastère de *Saint-Laurent*. Les manuscrits y sont nombreux. On distingue parmi eux les évangiles, sur vélin, en lettres d'or, écrits par ordre du roi *Henri*, fils de l'empereur *Conrad*; un long rouleau en parchemin, contenant les œuvres de saint *Basile* en grec; une foule de manuscrits arabes, et particulièrement l'original du traité de S. *Augustin* sur le baptême, pris dans la Bibliothèque de *Muley-Cydam*, roi de Fez et de Maroc.

Pierre Davity, dans sa généalogie des rois de Maroc, dit que ces souverains avoient leur Bibliothèque dans la forteresse de l'Harache, prise par les Espagnols en 1611; qu'on y voyoit plus de quatre mille manuscrits arabes, dont le plus grand nombre fut porté à Paris pour y être vendu, mais que le peu de goût qu'on y avoit alors pour la langue dans laquelle ils étoient écrits les ayant fait dédaigner, ils furent transportés à Madrid, où *Philippe* II en fit l'acquisition pour l'Escurial. *Jacob*, p. 54.

La Bibliothèque de l'université d'Alcala, à laquelle le cardinal *Ximenès* a légué ses livres, et celle de Salamanque, enrichie de ceux en langue grecque, que *Ferdinand Nonnius* avoit achetés en Italie, sont encore dignes d'être visitées.

Portugal.

A Lisbonne, les Bibliothèques de la place du Commerce, de *Saint-Vincent* de *Fora* et des Bénédictins, renferment quelques manuscrits, dont les plus précieux sont relatifs à l'histoire naturelle des Indes et à celle du pays.

France et Italie.

Chaque monastère un peu renommé, en France, eut sa *Librairie* ou Bibliothèque de manuscrits. Les moines s'occupoient sans cesse à en augmenter le nombre: c'étoit l'unique emploi des premiers cénobites de l'Ile-Barbe, de Marmoutier, et de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*. Saint *Ferréol* ordonna à ses religieux d'Uzès, de s'occuper pendant certaines heures de la journée à copier des manuscrits; et saint *Césaire*, qui vers la fin du cinquième siècle fonda à Arles un couvent de femmes, leur prescrivit le même devoir. *Helyot*, t. 5, p. 29, 37.

C'est dans les Bibliothèques monastiques de France que *Louis Mocenico*, ambassadeur de Venise, trouva pour la première fois les dix livres des épîtres de *Pline*, et son panégyrique de *Trajan*, qu'il emporta en Italie pour les donner à l'imprimeur *Alde Manuce*. Ce fait est rappelé par son gendre, *André* de *Azola*, dans la préface de *Jovien Pontanus*, adressée au fils de *Mocenigo*: *Cujus fidem et authoritatem secuti*, dit-il en parlant de ce manuscrit, *scriptorem illum..... integritati suæ restituimus.*

C'est en France, dans la boutique d'un poissonnier, que le *Pogge* découvrit le manuscrit de *Quintilien*, qui étoit resté inconnu, qu'il porta en Italie, et qui a passé ensuite dans la Bibliothèque de Zurich. C'est dans la rue Mercière de Lyon que *Papire-Masson* découvrit le premier les œuvres de saint *Agobard*, tandis que *Pithou* déterroit dans une autre ville le manuscrit des *fables* de *Phèdre*.

Outre les Bibliothèques des abbayes et des monastères, nos rois eurent leurs collections de manuscrits, et saint *Louis*, à sa mort, les légua par quatre portions égales, 1.° à l'abbaye de Royaumont, 2.° aux Jacobins de Compiègne, 3.° à ceux de Paris, 4.° aux Cordeliers de la même ville.

Au centre de la grosse tour du Louvre, qu'on appela long-temps la *Tour de la librairie*, le roi *Charles* V établit la première Bibliothèque publique qu'on eût encore vue en Europe. « Ce prince magnanime en tout n'oublia rien, dit *Sauval*, pour rendre cette Bibliothèque la plus nombreuse et la mieux conditionnée de son temps; il acheta autant de manuscrits qu'il put en trouver, et il tira du palais royal tous ceux que lui et ses prédécesseurs y avoient amassés, et les fit transporter au Louvre dans cette tour. Ils occupoient les deux étages les plus élevés;

et afin qu'à toute heure on y pût travailler, trente petits chandeliers et une lampe d'argent furent appendus à la voûte. »

Cette Bibliothèque, pour laquelle ce monarque avoit fait tant de dépenses, n'offroit à la mort de *Charles* VI que huit cent cinquante-trois volumes, estimés à la somme de 2323 liv. 4 s. Pillée par *Henri* VI, roi d'Angleterre, elle fut vendue par celui-ci au duc de *Bedfort*.

Louis XI en recueillit les débris, qu'il augmenta des manuscrits de *Charles* son frère. *Charles* VIII y réunit ceux des rois de Naples. *Louis* XII fit apporter dans ce dépôt, 1.° la riche collection que *Charles* d'*Orléans* avoit formée à Blois à son retour d'Angleterre, où il avoit resté prisonnier pendant plus de vingt-cinq ans, et où il avoit acquis un grand nombre de manuscrits, précédemment enlevés à la France par le duc de *Bedfort*; 2.° ceux tirés de la Bibliothèque de Pavie, fondée par les *Visconti* et les *Sforce*, ducs de Milan; 3.° ceux qui appartinrent à *Pétrarque*.

François Ier envoya en Italie *Jérôme Fondule*, pour y acheter les manuscrits grecs qu'il pourroit y trouver, et il chargea ses ambassadeurs à Venise et à Rome du même soin. Ces acquisitions produisirent plus de quatre cents volumes grecs, et un assez grand nombre de manuscrits orientaux.

Sous *Henri* IV, on réunit à ces manuscrits la grande et belle bible de *Charles-le-Chauve*, conservée à l'abbaye *Saint-Denis* comme le monument le plus précieux du zèle des rois de la seconde race pour la religion. Quelque temps après, le président de *Thou* détermina le gouvernement à acquérir la riche collection de *Catherine* de *Médicis*, formée de huit cents manuscrits grecs et latins.

Louis XIII augmenta ce nombre de ceux de *Philippe*

Hurault, évêque de Chartres, parmi lesquels se distinguent cent dix manuscrits syriaques, arabes, turcs ou persans, achetés par M. de *Breves* pendant son ambassade à Constantinople.

Sous *Louis* XIV, la Bibliothèque de France s'éleva à la splendeur qui accompagna toutes les institutions de ce souverain. Il accepta les legs qui furent faits à ce dépôt, soit par le savant *Jacques Dupuy*, qui en avoit été le garde, soit par le comte de *Béthune*, qui y fit remettre dix-neuf cent vingt-trois manuscrits modernes, dont la moitié offre des pièces très-curieuses et relatives à l'histoire de France. Le roi y fit réunir, 1.° les manuscrits de *Brienne*, sur la politique et l'administration, en trois cent quarante volumes; 2.° ceux du surintendant *Fouquet*; 3.° ceux du cardinal *Mazarin*, au nombre de deux mille cent cinquante-six, parmi lesquels il s'en trouve cent deux en langue hébraïque, et trois cent quarante-trois en arabe, syriaque, persan et turc; 4.° ceux de *Gilbert Gaulmin*, si versé dans la connoissance des ouvrages orientaux; 5.° ceux apportés d'Italie par le savant *Mabillon*; 6.° les quarante-neuf manuscrits chinois, envoyés en présent par l'empereur de la Chine, et présentés par le missionnaire *Bouvet*; 7.° enfin ceux du cardinal *Radulphe* et de l'archevêque de Toulouse, *Charles* de *Montchal*.

Louis XV, ou plutôt le cardinal de *Fleury*, enrichit cet immense dépôt des manuscrits de *Gaston d'Orléans*, de *Baluze* et de la *Marre*, de ceux en langue chinoise, possédés par l'abbé *Bignon*, de ceux conquis dans le Levant par les soins de *Sévin* et de *Fourmont*. Le premier, en rapporta un grand nombre en langue grecque; le second, en recueillit beaucoup d'autres en langues syriaque et arménienne, dont le savant abbé de *Villefroy* a publié la description. Le cardinal fit acquérir

encore,

encore, pour la Bibliothèque royale, celles de l'abbaye de *Saint-Martin* de Limoges, qui étoit très-riche en ce genre de littérature, et de *Colbert*, qui renfermoit un grand nombre de manuscrits sur l'histoire de France, et particulièrement toutes les négociations de Munster, les vingt-huit conférences qui précédèrent la paix des Pyrénées, et les principales chartres du royaume. On y joignit le registre de *Philippe-Auguste*, légué au roi par *Rouillé* du *Coudray*, et les manuscrits de *Cangé* et du président de *Mesmes*. *Le Gallois, p. 123.*

On doit regretter ceux qu'un affreux incendie a dévorés à l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*. C'est là qu'on voyoit toutes les œuvres de saint *Augustin* et de *Pierre Lombard*; la bible dont le cardinal de Lorraine et *Théodore* de *Bèze* se servirent au collége de Poissy; un livre plein de chiffres, attribué à *Cicéron*, qui avoit ensuite appartenu à saint *Cyprien*, et avoit été annoté par lui; un psautier enfin, écrit sur vélin pourpre, en lettres d'or, et que l'on prétendoit avoir été donné à saint *Germain* par l'empereur *Justin*.

Ces pertes sont irréparables : ce qui peut en dédommager, c'est le nouvel accroissement des manuscrits de la Bibliothèque de France. En 1785, on en comptoit plus de soixante mille. Les conquêtes de l'Empereur sont venues en doubler le nombre, et le nord et le midi y ont apporté leurs nombreux tributs. Parmi les trésors littéraires que le Vatican a fournis, on distingue surtout le plus ancien manuscrit de *Virgile*, sur parchemin, en capitales irrégulières, sans divisions de mots, et qui fut copié sous le règne d'*Alexandre Sévère*, et par son ordre. *Mabillon* et *Winckelman* en ont reculé la date jusqu'au temps de *Constantin*; cependant *Emmanuel* de *Schélestrate* dit, dans ses *adversaria*, qu'il avoit été témoin, en 1686, de l'examen *Hist. de l'art. t. 2, p. 462.*

que *Mabillon* et *Bellori* firent de ce manuscrit, et que les peintures dont il est orné lui parurent supérieures au temps de cet empereur. « *Continet ubique imagines coloribus effictas, quæ seculo Constantini superiores videntur, et fortè ad tempora Septimi Severi spectant; quum in iis non solùm conspicientur templa, victimæ, ædificia, biremes, pilei Phrygii, habitus, aliaque ad Trojanorum et Romanorum sacrificia pertinentia, sed etiam lineamenta perfectiora, quæ melioris, et superioris ævi ætatem indicant. Quin imò pictor harum imaginum videtur secutus fuisse ideam nobilioris, et antiquioris pictoris, nihilque in iis exhibetur, quod primam Romani imperii majestatem non redoleat.* » Ce manuscrit célèbre appartint au savant *Jovien Pontan*, ensuite au cardinal *Pierre Bembo*, enfin à *Fulvio Ursin*, qui le légua au pape et à la bibliothèque du Vatican, dont il étoit le bibliothécaire. Il est orné de miniatures, copiées par *Santès-Bartholi*, d'après l'ordre du cardinal *Massimi*, et publié à Rome en 1677, *in*-4.°, en 55 planches.

Le Vatican a cédé encore un *Térence* de la même époque que le *Virgile*, avec des peintures exécutées dans le même style. C'est parmi elles que *Von Berger* a pris les masques qu'il a placés dans son histoire *de Larvis, seu Mascheris*, imprimée à Francfort en 1723, *in*-4.°; et *Jérôme Mainardi*, les figures de ceux qu'il a fait graver dans sa belle traduction de *Térence*, en vers italiens, publiée à Urbin.

Turin, à la même époque, a donné à la Bibliothèque impériale, outre la célèbre table *Isiaque*, les trente volumes manuscrits, *in-fol.*, des antiquités recueillies par le célèbre *Ligorius*, les annales de Gênes, et son précieux volume des *institutions* de *Lactance*.

Berlin, Dresde, Munich et Vienne, ont enrichi Paris

en ce genre, et les victoires des Français ont étendu chez eux les moyens d'instruction, la gloire des lettres, et le nombre des beaux manuscrits.

Au nord, les départemens réunis au territoire de l'Empire sont venus encore accroître ces trésors.

On montre à Mayence un manuscrit remarquable par la beauté et la finesse de l'écriture, tracée sur des lames de laiton, et découpées par le chartreux *Thomas Bavert*, qui excella dans ce travail. Ce volume renferme deux cent cinquante-deux pages *in-fol.*, sur parchemin. Le titre est encadré dans des ornemens, où des festons de fleurs, des vases, des oiseaux, sont évidés avec une élégance surprenante. On en refusa plusieurs fois cent ducats; il offre les offices des saints, *officia sanctorum per laminas æneas depicta*, et fut achevé le 26 septembre 1760.

La Bibliothèque de l'abbaye de *Saint-Martin*, près de Trèves, possédoit, en 1801, les évangiles en lettres d'or, manuscrit que la princesse *Ada*, sœur de *Charlemagne*, fit écrire pour en faire présent à ce monarque. *Gercken, voyag. t. 3, p. 379.*

Gercken cite un *lectionarium epistolarum* du dixième siècle, donné par l'évêque *Evergius* à la Bibliothèque de la cathédrale de Cologne; il est sur parchemin, avec des capitales remarquables par leurs ornemens et leur beauté. *Tom. 3, p. 310.*

On garde à Aix-la-Chapelle un livre d'évangiles, écrit en lettres d'or, et trouvé dans le tombeau de *Charlemagne*, lorsqu'il fut ouvert dans le onzième siècle par ordre de l'empereur *Othon* III. *Jansen, t. 2, p. 20.*

Genève possède une Bibliothèque précieuse, et que le zèle de ses savans a toujours entretenue avec soin. Le conseil de la république y déposa diverses pièces intéressantes pour l'histoire, et tirées de ses archives.

Bonivart, prieur de *Saint-Victor*, lui donna, en 1551, ses manuscrits; et *Lullin*, professeur d'histoire ecclésiastique, y réunit ceux qu'il avoit acquis à grands frais, et dont la plupart sortent de la célèbre collection de *Pétau*.

Parmi les plus remarquables, il faut distinguer, 1.° des *institutions* au droit sarrazin, en arabe, par *Ali-Abulcasin*; 2.° un traité des lois sur le commerce, écrit en lettres maures, par *Ibrahim Burhanadra*, jurisconsulte de Médine; 3.° les évangiles en grec, sur vélin, avec les initiales en or, et qui sont terminés par un calendrier curieux; 4.° un manuscrit de S. *Athanase*, sur lequel a été faite la première édition grecque que *Jérôme Commelin* donna, en 1600, des œuvres de ce père de l'église; 5.° la confession de *Cyrille Lucar*, patriarche de Constantinople, écrite de sa propre main; 6.° *Diodore* de Sicile, en quatre volumes *in-fol.*, manuscrit fait par *Henri Etienne*, d'après la révision de plusieurs autres; 7.° des pièces relatives au concile de Bâle, qui n'ont point été publiées; 8.° un missel, sur vélin, écrit important par les remarques littéraires qui a donné lieu à *Baulacre* de publier; 9.° le compte de la dépense faite dans la maison du roi *Philippe-le-Bel* pendant les six derniers mois de 1308; ce compte est sur tablettes de bois, enduites de cire, et elles ont été déchiffrées par *Gabriel Cramer*; 10.° *Amyris*, poëme inédit de *Marius Philelphe*, en l'honneur de *Mahomet* II, sultan des Turcs; 11.° les lettres de *Calvin*, en trois volumes, et ses sermons en quarante-quatre, tous *in-fol.*; on sait que cet immense recueil ne renferme pas encore tous les discours de cet *infatigable* prédicateur; 12.° le *trésor* de *Brunet*, manuscrit non publié, et qui prouve que l'usage de la boussole étoit général dans le treizième siècle; 13.° les œuvres

Bibl. Germ. t. 8.

d'*Abulcasis*, traduites de l'arabe en languedocien, et où des miniatures représentent les divers instrumens de chirurgie dont on se servoit dans le siècle où vivoit l'auteur; 14.° enfin, un grand nombre de mémoires et de pièces relatives à l'histoire de Genève et de son territoire.

La plus grande partie de l'Italie, réunie à la France; vit sous l'empire de ses lois. Ainsi, ses richesses scientifiques, les objets brillans de ses arts, ses monumens, ses bibliothèques, ses manuscrits, sont devenus un nouvel accroissement à son patrimoine littéraire, si vaste, si utile, et dont nous pouvons justement nous enorgueillir.

Les Bibliothèques de Turin, de Gênes et de Parme, offrent plusieurs manuscrits anciens des sixième et dixième siècles.

Celle de Milan, nommée l'*Ambrosienne*, fondée par le cardinal *Borromée*, neveu du saint de son nom, renferme quinze mille manuscrits, annotés par *Antoine Oggiati*. On y distingue cinq livres des antiquités judaïques de *Josephe*, depuis le cinquième jusqu'au dixième, traduits en latin par *Rufin*, sur *papyrus* égyptien, collé double et à fibres croisées, pour lui donner plus de force. *Montfaucon* croit ce manuscrit du sixième siècle, tandis que *Mabillon* le fait remonter jusqu'au temps même de *Rufin*. Les lacunes de ce manuscrit n'ont pas permis d'y vérifier s'il renfermoit le fameux passage qui fait mention de *Jésus-Christ*, et dont l'authenticité est devenue un grand sujet de controverse. On y voit encore une histoire manuscrite des papes, et un *Virgile* remarquable par ses belles miniatures, peintes par *Simon* de Sienne.

Pavie ne possède plus de manuscrits, depuis que le M.al de *Lautrec* ayant pillé cette ville, en 1526, emporta en France tous ceux que le duc *Galéas* II y avoit rassem-

blés à grands frais, sur les sollicitations de *Pétrarque*.

Monza, ancienne résidence des rois lombards, possède un beau manuscrit en lettres d'or, venant du roi *Agilufe*, qui régnoit en 610.

Brescia a une Bibliothèque qui lui fut donnée, en 1747, par le savant *Quirini*. Ses manuscrits méritent l'attention des voyageurs.

Lettr. t. 2, p. 257. La cathédrale de Vérone a offert à *Bjærnstahl* un superbe manuscrit latin des quatre évangiles, sur papier violet, entièrement écrit en lettres d'argent. Le caractère en est gothique, et date du quatrième siècle.

Modène, avant la venue des Français, possédoit environ quinze mille manuscrits, parmi lesquels plusieurs étoient inédits.

Ferrare montre avec orgueil ceux qui lui furent donnés par le célèbre architecte et antiquaire *Ligorius*, et ceux de *Cælius Calcagninus*. Celui-ci voulut avoir son tombeau au milieu de ses livres, pour que la mort même ne pût l'en séparer. *Ibidem voluit sepeliri, ubi semper vixit*. (Le Gallois, p. 97.)

La Bibliothèque de l'institut de Bologne est publique. Parmi les cent mille volumes qui la composent, on conserve, 1.° les manuscrits du pape *Benoît* XIV; 2.° ceux du célèbre naturaliste *Aldrovande*, en cent quatre-vingt-sept volumes *in-fol.*, dont quatorze renferment des figures de plantes et d'animaux dessinées avec élégance; 3.° ceux de *Cospi* et d'*Eustache Manfredi*, qui dès l'âge de seize ans fut le fondateur de l'institut; 4.° un psautier slave, avec des lettres reconnues pour cyriliennes, par *Bjærnstahl*, et que l'on croyoit en écriture lombarde; 5.° les manuscrits du savant comte *Marsigli*, auteur de l'histoire physique de la mer et de la grande description du Danube. (Tom. 2, p. 85.)

Chez les Dominicains de la même ville, on voyoit

un Pentateuque que la crédulité publique attribuoit à la main d'*Esdras* ; mais *Hottinger* a évidemment prouvé que ce manuscrit n'avoit pu avoir pour auteur ce souverain pontife des Juifs. Le volume est écrit en beaux caractères hébreux, sur une peau très-longue. *Tissard* dit, dans sa grammaire hébraïque, qu'il l'a consulté plusieurs fois.

Florence se flatte de même d'avoir l'évangile de saint *Jean*, écrit de la main de cet évangéliste ; ce qui prouve du moins la très-haute antiquité de ce manuscrit.

La Bibliothèque de *Saint-Laurent*, fondée dans cette ville par *Clément* VII, est riche en manuscrits grecs et orientaux. *Cosme de Médicis*, protecteur éclairé des lettres, envoya le savant *Jean Lascaris* les chercher dans le Levant. Son fils, *Laurent de Médicis*, suivit son exemple, et envoya une ambassade à *Bajazet* II, empereur des Turcs, pour le prier de favoriser les recherches des manuscrits qu'il faisoit faire dans toute la Grèce. Ce prince disoit qu'il ne trouvoit de bonheur que dans sa bibliothèque, et qu'il la préféroit à toutes les richesses du monde.

C'est de ses manuscrits que sont sorties les premières éditions des *stromates* de saint *Clément* d'Alexandrie, et le traité d'*Eusèbe* de Césarée contre *Hiéroclès*. *Le Gallois, p. 81.*

On y trouve encore un *Virgile* sur vélin, qui passe pour l'un des plus anciens manuscrits de ce poëte ; sa forme est carrée, son écriture en capitales romaines. Il a fourni d'utiles corrections à *Burmann*, pour sa belle édition de *Virgile*, en 1746, et à l'abbé *Ambrogi*, pour son élégante traduction en vers *sciolti* du même poëte. L'un et l'autre font l'éloge de sa pureté et de sa beauté dans leurs préfaces. *Omnium codicum Maronianorum* dit le premier, *præstantissimus est habendus suo jure qui Florentiæ observatur in mediceâ biblio-*

thecâ. Dans sa préface sur *Heinsius*, *Burmann* dit encore que ce manuscrit de *Virgile* est le plus beau qu'on ait trouvé, et qu'aucun autre en Europe ne peut le surpasser en ancienneté, à l'exception des deux du Vatican: il leur ressemble beaucoup, en effet, pour la forme des lettres. Le savant *Luc Holstenius* fixe l'âge de ce *Virgile* au règne de *Valens* ou de *Théodose*, à la fin du quatrième siècle. Il fut possédé par *Turcius Rufus Apronianus*, qui fut consul en Occident l'an 494; ce consul y a mis une note de sa main, par laquelle il annonce avoir acheté le volume, écrit long-temps avant lui. Celui-ci passa ensuite au cardinal *Rudolfe de Carpi;* ce qui le fit appeler long-temps *codex Carpiensis.*

Le savant *Pierre Fr. Foggini* a fait imprimer, en 1741, à Florence, une édition de *Virgile*, d'après ce manuscrit, en lettres onciales et semblables au texte, précédée d'une dissertation renfermant tous les détails qui peuvent le faire connoître.

C'est dans la Bibliothèque de *Saint-Marc* de Florence, que *Limdebrog* prit l'antique manuscrit d'*Ammien Marcellin*, sur lequel il a fait le commentaire de cet historien.

Les Bénédictins de Florence avoient, il y a peu d'années, un *psautier* latin, écrit en lettres d'or sur du parchemin couleur de pourpre, qui avoit appartenu, dans le neuvième siècle, à *Engelberge*, femme de l'empereur *Louis* II.

La cathédrale de Sienne est riche en manuscrits, ornés de miniatures d'une grande délicatesse. On y admire sur-tout les initiales de plusieurs livres de plain-chant, qui sont d'un fini précieux, et dont l'or et les couleurs ont conservé tout leur éclat primitif.

Rome, qui eut l'ambition de tous les genres de gloire,

rassembla dans son sein les obélisques, les monumens, les statues, les tableaux et les manuscrits recueillis dans toutes les contrées soumises à son vaste empire. Les souverains pontifes qui y régnèrent après les Césars accrurent ces richesses; et les palais *Barberin* et *Colonne*, le collége romain, ceux de la *Sapience* et de la *Minerve*, possèdent des trésors en ce dernier genre.

La Bibliothèque de *Saint-Paul* offre une bible superbe, écrite par le moine *Ingobert*, et qui fut présentée à *Charlemagne*, lors de son passage à Pavie.

C'est sur-tout dans celle du Vatican que les savans et les curieux viennent admirer d'anciens et beaux manuscrits. Dès le cinquième siècle, le pape saint *Hilaire* fonda cette Bibliothèque dans le palais de *Saint-Jean-de-Latran;* et vers l'an 750, le pape *Zacharie* y réunit beaucoup de manuscrits grecs et latins. *Nicolas* V la transporta au Vatican; c'est là que *Calixte* III fit porter les volumes enlevés à la Bibliothèque impériale de Constantinople, après la prise de cette ville par les Musulmans. Le savant pape *Léon* X se plut à augmenter ce vaste dépôt, qui eut encore pour bienfaiteurs *Sixte* IV qui acquit des manuscrits originaux, *Grégoire* XV qui y plaça ceux de la Bibliothèque des électeurs palatins, *Alexandre* VII qui y fit porter ceux possédés par les ducs d'*Urbin*, *Paul* V qui donna ceux du cardinal *Altems*, *Alexandre* VIII qui recueillit ceux de la reine *Christine*, et *Clément* XIV enfin qui y déposa une foule de manuscrits arabes, arméniens et syriaques. Le total de ces divers accroissemens éleva le nombre des manuscrits du Vatican à quarante mille.

On trouvoit parmi eux quarante-six copies de *Virgile*, mais les deux plus anciennes de ce poëte ont été portées à Paris.

Le *Térence* qu'on y voyoit a été suivi par *Daniel*

Heinsius et Mad. *Dacier*, dans les éditions qu'ils ont données de ce poëte latin. On en a gravé les figures et les masques, dans la traduction en vers italiens de *Fortiguerra*, publiée à Urbin en 1636, *in-fol.* L'antiquaire *Spon*, ainsi que *Fulvius Ursin*, et *Lucas Holstenius*, qui l'ont parcouru avec attention, lui donnent plus de mille ans d'ancienneté.

La même Bibliothèque renferme un manuscrit des *actes* des apôtres, en lettres d'or, donné par une reine de Chypre au pape *Alexandre* VI; celui des œuvres de saint *Thomas* d'Aquin, traduit en grec par *Démétrius Cydonius* de Thessalonique; celui des fables de *Lockman*, traduit par un ancien Persan; celui des épigrammes de *Pétrarque*, de la propre main de ce poëte renommé; enfin les cinq premiers livres de *Tacite*, trouvés dans l'abbaye de *Corwey*. *Muret*, dans une de ses lettres à *Turnèbe*, dit qu'après deux ans d'attente ayant eu la permission de pénétrer dans la troisième salle de la Bibliothèque du Vatican, il avoit trouvé un manuscrit des *Philippiques* de *Cicéron*, qui avoit plus de sept cents ans d'antiquité, sans ponctuation, sans abréviations, à lettres grandes et égales, semblables à celles du manuscrit des *Pandectes* de *Justinien*, découvert à Amalfi lorsque l'empereur *Frédéric* II s'empara de cette ville et en chassa les Normands.

Venise, célèbre par son commerce, ne le fut pas moins par son goût pour les lettres. Sa belle Bibliothèque de *Saint-Marc* est très-renommée, et les manuscrits y sont nombreux.

Celle de la monnoie, dans la même ville, doit être encore attentivement visitée. Outre les manuscrits de *Pétrarque* et du cardinal *Bessarion*, on y trouve ceux de *Jean-Vincent Pinelli*, saisis par ordre du sénat sur ses héritiers qui les faisoient transporter à Naples.

Ils sont au nombre de deux cents, et presque tous relatifs au régime intérieur et à l'ancienne administration de la république de Venise.

Les archives de la cathédrale de Spalatro, dans la Dalmatie vénitienne, offrent sur l'histoire de l'Illyrie un grand nombre de diplômes et de manuscrits précieux, et un évangile de saint *Jean* que l'on croit du sixième siècle.

Padoue, si célèbre par son antique université, possède un grand nombre de Bibliothèques. La plus considérable fut fondée par le savant *Pignorius*. Dans celle de *Saint-Jean*, *Sixte* de Sienne a dit qu'il avoit vu le plus ancien manuscrit de l'épître de saint *Paul* aux peuples de *Laodicée ;* d'autres lui furent légués par *Pierre* de *Montagnana* et *Baptiste* de *Lignamine*. Celle du monastère de *Sainte-Justine*, dans la même ville, reçut en don un grand nombre de manuscrits sur la jurisprudence, de *Jacques Zocchi*, de Ferrare, et d'autres sur la philosophie et sur les belles-lettres, de *César Crémonini*.

Naples, Sardaigne, Malte et Sicile.

Naples, où les arts ont élevé tant de chefs-d'œuvre, où celui de la musique a été porté à sa perfection, ne dédaigna point les manuscrits.

Le roi *Robert* y réunit ceux de quatre-vingts poëtes provençaux; mais cette intéressante collection a disparu.

Il en est de même de la Bibliothèque du prince de *Tarsia*, de la maison de *Spinelli*. Formée au commencement du siècle dernier, long-temps dirigée par le savant abbé *Malarbi*, brillante par l'éclat des boiseries, des vernis, des dorures, riche en livres et en

manuscrits, elle a été vendue vers l'an 1780, et disséminée dans les autres Bibliothèques d'Italie qui se sont empressées d'acquérir les objets précieux qu'elle renfermoit.

Naples possède encore maintenant de bons manuscrits dans ses Bibliothèques, dont les principales sont :

1.° La Bibliothèque royale, ou *de Capo di monte;* son noyau vient des diverses Bibliothèques des Jésuites supprimés, et elle dut ses accroissemens au célèbre helléniste *Basti*, qui en fut le bibliothécaire.

2.° Celle de *S. Angelo à Nido*, fut fondée par divers cardinaux de la famille *Brancacci ;* ceux-ci ne négligèrent point de l'enrichir de manuscrits.

3.° Celle des *Gerolimini*, ou prêtres de l'institut de *Saint-Philippe* de Néri, renferme un grand nombre de premières éditions et de *codices* ou manuscrits des anciens auteurs grecs, latins et italiens.

4.° Celle de *S. Giovani à Carbonara* offre le manuscrit autographe de la *Jérusalem délivrée*, et ceux des autres ouvrages de *Torquato* et de *Bernardo Tasso.*

5.° Celle de *S. Domenico Maggiore* possède les livres et les manuscrits du savant *Pontanus*, donnés à ce monastère par sa fille *Eugénie.*

6.° Des Bibliothèques particulières, telles que celles du duc de *Cassano*, d'*Orlandi*, du marquis *Sitizano*, des *Guidi*, etc. obtenoient l'attention des savans par leurs manuscrits ; mais depuis les derniers changemens politiques, plusieurs de ces objets d'étude ont été dispersés et ont disparu.

L'abbaye du Mont-Cassin, fondée par saint *Benoît*, recommandable par les savans qu'elle produisit, conserva dans le royaume de Naples le goût des bonnes

études et la culture des sciences. Sa Bibliothèque, riche en manuscrits, servit souvent pour diriger les premières éditions de divers ouvrages théologiques.

C'est dans le château de Portici qu'on trouve les manuscrits antiques, tirés du milieu des ruines d'Herculanum, de Pompeia et de Stabbia.

Sorrente, où naquit le *Tasse*, Salerne, si célèbre autrefois par son école de médecine, Tarente, où les Lacédémoniens portèrent les institutions de *Lycurgue*, Brindes, Otrante, Bari, Cortone, où régnoit la philosophie de *Pythagore*, Reggio, ravagée par *Denys* l'ancien, toutes ces villes situées sous le plus beau ciel, fécondes en productions du sol, ne le sont pas de même en celles de l'esprit. Leurs Bibliothèques sont peu considérables, et on n'en connoît pas les manuscrits.

L'île de Sardaigne, dont les habitans ont l'esprit gai, fin, pénétrant et porté à la poésie, possède l'université de Cagliari, et dans ses monastères quelques manuscrits anciens.

Malte a formé dans sa capitale un *Museum* et une Bibliothèque publique, où l'on peut consulter divers manuscrits arabes.

La Sicile, la plus grande des îles de la Méditerranée, a dans ses villes de Messine, Catane, Augusta, Syracuse, Mazara, Girgenti et Palerme, quelques dépôts littéraires qui ne sont point encore décrits. Les monastères de *Saint-Sauveur* près de Messine, et de l'abbaye de *Sainte-Placide*, ont recueilli un grand nombre de manuscrits grecs.

Mes recherches ne m'ont permis de découvrir, dans les bibliographes et les voyageurs modernes, que ce petit nombre de manuscrits dans les principales Bibliothèques de l'Europe; mais il me seroit doux de prévoir que ce foible essai, ne servant que d'indication, se

changera un jour, sous une plume plus savante, en une histoire complète et détaillée de toutes les richesses manuscrites qu'elles possèdent. Tant d'hommes riches parcourent les diverses contrées du nord ; tant d'autres visitent les belles contrées méridionales ; ils n'ont souvent aucun but particulier d'observations. Au milieu des spectacles divers que leur offrent les villes et les hommes, leur esprit inoccupé flotte dans l'ennui. Qu'ils prennent une marche active ; qu'ils se créent un point de curiosité ; qu'ils demandent à tous les établissemens bibliographiques les manuscrits que le savoir, la longue patience, le désir d'être utile, les arts de la calligraphie et de la peinture, la succession des siècles y ont déposés, et bientôt leur course accroîtra d'intérêt, et ne leur présentera plus qu'une occupation douce et semée de plaisirs. *Charles Burney* ne voyagea que pour compléter son érudition sur la musique ; *Cochin*, pour désigner des statues et de beaux tableaux ; *Spon* et M. *Millin*, pour découvrir de savantes inscriptions et décrire d'antiques objets. Les manuscrits précieux attendent encore celui qui doit les faire connoître dans leur généralité, et acquérir avec gloire le titre de leur historien.

En attendant, il me reste à indiquer ici les savans qui ont publié la description particulière de ceux mis sous leur garde, et dont le pénible travail a préparé d'importans matériaux, et pour ainsi dire les chapitres du grand ouvrage.

§. 6. CATALOGUES DE MANUSCRITS.

Les catalogues de manuscrits exigent plus de peine que ceux qui décrivent des livres imprimés, parce qu'étant moins répandus et quelquefois uniques, il est nécessaire de les faire particulièrement connoître.

Ils sont aussi moins nombreux que les autres catalogues, et forment ici l'objet d'une *bibliographie spéciale.*

M. *Léontief*, après avoir passé plusieurs années à Pékin, est revenu à Saint-Pétersbourg, sa patrie, et y a fait imprimer le catalogue des manuscrits et des livres chinois qui se trouvent, au nombre de deux mille huit cents cahiers, dans la Bibliothèque de l'Académie de cette ville : c'est la plus riche de l'Europe en cette partie.

On a publié en Danemarck l'indication des manuscrits orientaux donnés par *Niebuhr* à la Bibliothèque royale, et de ceux en langue islandaise qui enrichissent principalement celle de l'université danoise.

M. *Frédenheim*, suédois, a fait le catalogue raisonné des manuscrits de sa Bibliothèque.

Golius, qui voyagea long-temps en Asie pour se perfectionner dans la connoissance de la langue arabe, a fait connoître les manuscrits de l'université de Leyde.

En 1674, *Hyde* a décrit avec détail les manuscrits de la célèbre Bibliothèque bodleienne, léguée à l'université d'Oxford.

En 1696, *Thomas Smith*, prêtre anglican, publia dans le catalogue de la Bibliothèque cotonienne l'indication des manuscrits de ce dépôt, où l'on recherche particulièrement ceux écrits en anglo-saxon.

En 1697, un volume *in-fol.* publié à Oxford, en latin, a donné une connoissance plus parfaite des manuscrits remarquables répandus en Angleterre et en Ecosse : il traite particulièrement de ceux donnés ou légués à l'université d'Oxford par ses nombreux bienfaiteurs. Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur, mais il est d'*Edouard Bernard*, et les tables alphabétiques sont dues à *Omfroy Wanley*. Ce catalogue est aussi savant qu'estimé.

David Casley, en 1734, fit imprimer en anglais le catalogue de la Bibliothèque du roi d'Angleterre, *in*-4.° Celle-ci est riche en manuscrits du quinzième siècle, mais elle n'en renferme pas un grand nombre d'anciens. L'auteur y joignit un *appendix* de la Bibliothèque *cotonienne*, et des modèles de l'écriture dont on s'est servi en Angleterre dans les divers siècles.

En 1782, *Samuel Ayscough* donna à Londres, dans deux volumes grand *in*-4.°, écrits en anglais, de savantes notices sur les manuscrits du Musée britannique. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, ne sont presque pas connus en France.

Claude James avoit fait imprimer auparavant le catalogue des manuscrits des diverses Bibliothèques d'Angleterre : cet ouvrage étoit incomplet et peu étendu.

Pierre Lambecius a publié, en 1665, celui de la Bibliothèque césaréenne, c'est-à-dire, de Vienne en Autriche, sous le titre : *Commentariorum de Bibliothecâ cæsareâ Vindobonensi, libri VIII*, huit volumes *in-fol.* Ce vaste ouvrage, plein de recherches et de dissertations curieuses, fut interrompu par la mort de son auteur. Ses héritiers, pressés d'argent, vendirent en masse les derniers volumes ; ce qui les avoit rendus très-rares ; mais *Adam-François Kollarius* a fait réimprimer l'édition entière, de 1766 à 1782, en huit volumes *in-fol.*, et y en a joint un autre de *supplément*, aussi *in-fol.* qui a paru à Vienne en 1792. Quel que soit le mérite des articles de *Lambecius*, ils n'offrent pas toujours une parfaite exactitude. On y a fait graver la figure des lettres et de l'écriture des plus anciens manuscrits ; mais il importe de consulter l'*index* de chaque volume, pour reconnoître si toutes les estampes qui y sont rappelées s'y trouvent.

La Bibliothèque de Vienne, fondée en 1480 par l'em-

pereur

pereur *Maximilien*, fut enrichie des manuscrits de *Mathias Corvin* et du prince *Eugène*.

Le jésuite *Possevin* a décrit les manuscrits grecs de la Bibliothèque de ce prince. Son catalogue renferme d'assez grandes erreurs, et entr'autres d'avoir fait de saint *Grégoire* de Nysse, auteur du livre *de creatione hominis*, un *George Nicetas*, écrivain qui n'a jamais existé, et auquel il a attribué cet ouvrage.

Daniel de *Nessel*, bibliothécaire de l'empereur *Léopold*, a continué le catalogue que *Lambecius* avoit laissé incomplet : il a réuni à la notice des manuscrits grecs celle des orientaux. On trouve dans ses deux volumes *in-fol.* une foule de gravures offrant les sujets peints dans plusieurs de ces manuscrits. L'érudition de *Nessel* est moins vaste que celle de son prédécesseur, mais elle a plus de concision. Cette continuation est intitulée, *Breviarium et supplementum commentariorum Lambecianorum.* — Vindebon, 1690.

Après *Lambecius* et *Nessel*, *Jean-Frédéric Reimann* donna sa bibliothèque *acroamatique* en un volume *in*-8.°, publié à Hanovre en 1712. C'est un *épitome* ou abrégé des catalogues des deux premiers bibliothécaires.

Enfin, *Michel Denis*, bibliothécaire de l'empereur, a publié en deux volumes *in-fol.* le catalogue des manuscrits latins et en langues modernes, relatifs à la théologie, et qui se trouvent dans la même Bibliothèque. Le premier volume a paru en 1795; le second en 1801, un an après la mort de son auteur.

Henri Kitzius a donné le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Anhalt.

En 1806, M. le baron d'*Arétin* a publié les trois premiers volumes de ceux de la Bibliothèque de Bavière : ils ont fait vivement désirer leur suite. *Monachii*, 3 vol. in-4.°

A Augsbourg, M. *Placide Braun* a fait imprimer,

en 1792, deux volumes *in*-4.°, contenant la notice des manuscrits de la Bibliothèque de *Saint-Uldaric* de cette ville. Cet ouvrage, divisé en cinq parties, est en latin. Le même auteur a mis à la suite le catalogue des livres de la même Bibliothèque, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1500.

Long-temps avant M. *Braun*, et dès l'an 1595, le savant *Hæschelius* avoit fait paroître, *in*-4.° et sans y mettre son nom, le catalogue latin des manuscrits de la Bibliothèque publique de la même ville.

M. *Pierre Colomann Sanftt* a décrit, dans une dissertation qui a paru en 1786, le beau manuscrit des évangiles, écrit en lettres d'or, et qui se voit dans le monastère de *Saint-Eméran.* Elle est rare, et s'est vendue 19 liv. chez M. *Méon*.

En 1670, on a imprimé à Leipsick le catalogue des manuscrits de cette ville; et M. *Gottched*, en 1746, a publié une notice des manuscrits les plus rares de la Bibliothèque *Pauline* que la même ville renferme.

Conrad Schœnleben a donné, en 1738, une ample description d'un manuscrit du nouveau testament en grec, sur parchemin, chargé d'ornemens : il date du douzième siècle, et se voit dans la Bibliothèque d'*Ebner* à Nuremberg. Le savant M. de *Murr* a décrit de même un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque publique de cette ville.

On doit à M. *G. Fischer* la notice d'un manuscrit très-précieux du couvent de Saint-Maximin.

M. *Senstii* a publié la description du *codex evangeliorum* de Ratisbonne, 1786, *in*-4.°

M. *J. R. Sinner* a fait connoître les manuscrits de la Bibliothèque de Berne par un catalogue latin, imprimé à Berne, en 1760 et années suivantes, et qui forme trois volumes *in*-8.°

Hottinger a autrefois décrit, dans la Bibliothèque de l'Escurial, quelques-uns des manuscrits grecs et latins; et *Michel Casiri* a noté, dans son catalogue raisonné, les manuscrits arabes qu'elle renferme, au nombre de près de trois mille. Son ouvrage a été imprimé à Madrid, de 1760 à 1770, en deux volumes *in-fol.*, ayant pour titre *Bibliotheca arabico-hispano Escurialensis*. Il est fait avec soin, plein de soigneuses recherches, et sa rareté le rend cher. On le réunit d'ordinaire au volume *in-fol.* sur les manuscrits grecs, publié à Madrid, en 1769, par *Jean Iriarte*, et qui a obtenu un juste succès.

Un *in*-4.° imprimé à Lisbonne, en 1775, a pour objet *codices Bibliothecæ Alcobatiæ*.

Les catalogues relatifs aux manuscrits des Bibliothèques de France et d'Italie sont nombreux.

Dans la relation du voyage fait à Constantinople, en 1729, par l'abbé *Sévin*, et dans celle du voyage de *Fourmont* dans le Levant, ces savans ont fait connoître les manuscrits qu'ils ont rapportés d'Asie, et ceux qu'ils ont laissés, soit dans les îles de l'Archipel et à Caffa, soit dans le monastère de *Saint-Basile*, et les autres contrées qu'ils ont parcourues.

Depuis ces voyages scientifiques, *Mellot*, membre de l'Académie des inscriptions, avoit publié le manuscrit de *Joinville* sur l'histoire de saint *Louis*, découvert par l'abbé *Sallier*, lorsqu'il fit imprimer, en 1739, à l'imprimerie royale, le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale, en quatre volumes *in-fol.* Il y a indiqué une foule de manuscrits précieux en langues orientale, grecque et latine. Après le grand travail de *Mellot*, mort en 1760, l'Académie des inscriptions a publié d'intéressantes notices sur plusieurs. Ce dernier recueil, commencé en 1787, et continué par l'Institut,

forme sept volumes *in*-4.°, qui sont dignes de la célébrité des savans à qui on les doit.

Bernard de *Montfaucon* fit imprimer, en 1715, le catalogue latin et raisonné des manuscrits grecs de la Bibliothèque *Coislin*, qui fut celle du chancelier *Séguier*. Cet ouvrage forme un très-gros volume *in-fol.* L'auteur détermine l'état de chaque manuscrit; et, par conjecture, quel fut le temps où il parut. Le nombre de ces manuscrits est d'environ quatre cents. Plusieurs avoient été tirés des monastères syriens, situés sur le mont Athos.

Quelque temps après, le même auteur donna le catalogue latin des manuscrits les plus remarquables, renfermés dans diverses Bibliothèques; mais il en a oublié un plus grand nombre, et les indications de ceux qu'il désigne sont souvent très-défectueuses. Cet ouvrage, dédié au cardinal de *Fleury*, fut imprimé à Paris en 1739, et forme deux volumes *in-fol.* *Montfaucon*, dans son voyage d'Italie, fait en 1702, avoit recueilli des notes sur les manuscrits de cette contrée; il étendit ensuite ce travail sur ceux des autres pays, et particulièrement sur les manuscrits de la Bibliothèque royale, de celles de *Saint-Germain-des-Prés*, de *Saint-Maur*, de *Saint-Victor*, des monastères de *Saint-Diez*, de *Saint-Michel*, de Sénones, de *Saint-Vincent* de Besançon, de *Sainte-Marie* de Soissons, d'Aigrefeuille, de *Saint-Albin* d'Anjou, de Caunes, de *Saint-Ouen*, de Lérins, de *Saint-Martin* de Tours, de *Saint-Pierre* de Corbie, et de la plupart des cathédrales de nos anciennes provinces. Tel est l'objet de ces deux volumes, ayant pour titre, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*.

M. *Van-Praët*, conservateur de la Bibliothèque im-

périale, a commencé à se faire connoître dans la carrière bibliographique, où il a marché avec tant de gloire, par la description détaillée et curieuse des manuscrits de la Bibliothèque du duc de la *Vallière*, et par l'intéressante notice d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, connu sous le titre de *Tournois de la Gruthule*.

On a imprimé, en 1764, la notice des manuscrits du collége des Jésuites de Clermont, *in*-8.° Cet ouvrage, qui ne porte pas de nom d'auteur, a été fait par *François Clément*, et *Louis-Georges Oudard Feutrix* de Bréquigny. *Barbier, dict. des anon. t. 3.*

Joseph-Louis, marquis de *Cambis*, mort en 1772, possesseur d'une riche Bibliothèque à Avignon, a publié le catalogue raisonné des manuscrits qu'elle renfermoit en 1770, *in*-4.° Malgré la critique amère qu'en a fait l'abbé *Rive*, dans sa *chasse aux bibliographes*, cet ouvrage offre des choses curieuses, et mérite d'être recherché par eux. Le petit nombre d'exemplaires qu'on en a tiré le fait rencontrer rarement; aussi s'est-il vendu 66 liv. chez M. le duc de la *Vallière*. On doit y observer s'il contient sept cent soixante-six pages au lieu de cinq cent dix-neuf, parce qu'après la première publication du volume l'auteur lui donna une suite dans laquelle il décrivit les manuscrits qu'il avoit nouvellement acquis.

A la même époque, M. *Oberlin*, savant bibliothécaire de Strasbourg, a inséré dans ses *misellanea* une courte notice des manuscrits hébreux qui se trouvent dans la Bibliothèque qu'il dirigeoit.

En 1779, le savant et caustique abbé *Rive*, né à Apt en Provence, et devenu bibliothécaire de M. le duc de la *Vallière*, a fait imprimer deux ouvrages, dont chacun offre des notices sur deux manuscrits du riche dépôt qui lui avoit été confié; le premier décrit la *guir-*

lande de Julie, et un recueil de fleurs et d'insectes, peints par *Daniel Rabel*, auteur du *theatrum Floræ*, publié *in-fol.* en 1622; le second donne des détails curieux sur le roman d'*Artus* et celui de *Parthenay*: c'est un *in*-4.° devenu rare.

Baulacre avoit déjà fait connoître, dans divers journaux, plusieurs manuscrits de la Bibliothèque de Genève. M. *Sénebier* en a publié le catalogue complet, avec des notices très-instructives.

Genev. Chirol, 1779, in-8.°

En 1749, *Joseph Pasin*, directeur de la Bibliothèque royale de Turin, *Antoine Rivautella* et *François Berta*, attachés à cet établissement, publièrent en deux volumes *in-fol.* le catalogue des nombreux manuscrits qui y sont renfermés.

Joseph-Antoine Saxius fit imprimer, en 1745, son histoire littéraire et typographique de Milan, et y réunit le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque *Ambrosienne*. Cet ouvrage estimé est réuni à celui de *Philippe Argelati*, sur les savans Milanais.

Jacques-Philippe Thomasini a publié à Udine, en 1639, *in*-4.°, le catalogue des manuscrits de Padoue.

Ant. M. Zanetti et *Antoine Bongiovanni*, ont donné, en 1740, le catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la célèbre Bibliothèque de *Saint-Marc* à Venise: il contient deux volumes *in-fol.*, dont quelques-uns ont été tirés en grand papier. Cet ouvrage a été suivi de deux autres du savant bibliothécaire, M. *Jacques Morelli*, qui a décrit les manuscrits de la même Bibliothèque, soit dans sa dissertation historique *della libraria di S. Marco*, publiée à Venise en 1774, *in*-8.°, soit dans sa *Bibliothèque* en latin, imprimée à Bassano, en 1802, deux volumes *in*-8.°

Brunet, Man. du libr.

Le même auteur a enrichi la bibliographie de plusieurs autres écrits du même genre, et où l'érudition

s'unit à l'exactitude et à la clarté. Ce sont, 1.° la description des manuscrits de la Bibliothèque de *Thomas Farsetti*, qui parut à Venise en 1771, et forme deux volumes *in*-12; 2.° le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque *Nanienne*, en deux volumes *in*-4.°, imprimés aussi à Venise en 1776.

Cette dernière Bibliothèque est celle dont les manuscrits sont les plus connus, puisque, outre le grand ouvrage de M. *Morelli* sur ceux écrits en langue latine, les autres ont mérité les observations de plusieurs savans bibliographes. D'un coté, M. *Simon Assemani* a publié le catalogue italien des manuscrits orientaux qu'elle renferme, en deux volumes *in*-4.°, publiés à Padoue en 1787; d'un autre côté, on a imprimé à Bologne, en 1784 et 1785, deux ouvrages *in*-4.°, dont l'un est intitulé, *Græci codices manuscripti, apud Nanios asservati;* et l'autre, *Ægyptiorum codicum reliquiæ in Bibliothecâ Nanianâ.*

En 1779, M. *Joseph-Benoît Mittarelli* s'est placé parmi les bibliographes estimés, par son catalogue des manuscrits du monastère de *Saint-Michel* de Venise; *Venet, fol.* et quelque temps après, M. *Joseph-Marie Muccioli* a fait connoître ceux de la Bibliothèque *Malatesta*, à Césène, dans deux volumes *in-fol.*, dont le premier a paru en 1781, et le dernier en 1784.

La vaste et superbe Bibliothèque du Vatican a ses manuscrits annotés par *Auge de Rocca*, religieux augustin et évêque de Tagaste, qui commença à en donner le catalogue.

Le savant maronite, *Joseph-Simon Assemani*, fit imprimer à Rome, en 1719, sa *Bibliothèque orientale*, ou catalogue des manuscrits syriaques, arabes, persans, égyptiens et malabares qui se trouvoient dans la Bibliothèque du Vatican. Le pape *Clément* XI favo-

risa l'édition de ce grand travail, publié aux frais de la congrégation de la propagande, et qui forme quatre volumes *in-fol.* Les écrivains ecclésiastiques orientaux y sont jugés avec autant d'érudition que de discernement.

Dans la savante préface mise en tête de la belle édition de *Virgile*, publiée à Rome, *in-fol.*, en 1742, avec les figures de *Santès-Bartholi*, on trouve des notices sur les quarante-sept manuscrits de *Virgile*, déposés alors dans la Bibliothèque du Vatican.

Le P. *Paulino* de Saint-Barthélemi, si versé dans les diverses dialectes de l'Inde, et que les lettres viennent de perdre, a décrit les manuscrits du Musée *Borgia*, en un *in-4.°* qui a paru à Rome en 1793, et qu'il a enrichi d'observations érudites.

Dans ces derniers temps, c'est-à-dire, en 1805, M. *Jean-Bernard* de *Rossi*, célèbre par ses profondes connoissances dans les langues orientales, son édition du nouveau testament, sa *Bibliothèque* judaïque, son *dictionnaire* des auteurs hébreux et arabes, et ses *annales* de la typographie hébraïque, a publié à Parme, en trois volumes *in-8.°*, le catalogue des manuscrits orientaux de sa Bibliothèque, qui y sont bien décrits et savamment annotés.

Etienne Evodius Assemani, archevêque d'Apamée, donna à Florence, en 1742, la description des manuscrits orientaux de la Bibliothèque *Laurentienne*, en un volume *in-fol.*, publié avec un grand luxe. *Antoine-François Gori* ajouta à cet ouvrage beaucoup de notes érudites qui le rendirent utile et précieux aux littérateurs. Parmi les nombreux manuscrits que cette Bibliothèque renferme, on en distingue plusieurs écrits en cophte et en abyssin.

Ange-Marie Bandini a fait imprimer, de 1764 à 1778, en huit volumes *in-fol.*, le catalogue de tous les

manuscrits de cette belle Bibliothèque, fondée à Florence par *Laurent* de *Médicis*.

Ce savant et bel ouvrage est sorti des presses de l'imprimerie impériale, et se trouve rarement dans sa totalité; les manuscrits grecs renferment trois volumes, les latins quatre, les italiens un seul. Il est utile d'y joindre un autre ouvrage du même bibliographe, offrant le catalogue descriptif des manuscrits réunis à la Bibliothèque *Laurentienne*, par le bienfaisant empereur *Pierre-Joseph Léopold*, dont le nom restera aussi cher aux littérateurs de tous les pays qu'il l'est aux peuples dont il fit le bonheur. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Florence, de 1791 à 1793, et forme trois volumes *in-fol.* *Brunet, Man. du libr.*

Guillaume Langius a donné aussi la description de quelques manuscrits de la Bibliothèque *Médicis*, qui est jointe au *prodomus historiæ litterariæ* de *Pierre Lambecius*, publié à Leipsick en 1710, *in-fol.*

En terminant cet essai, nécessairemeat trop aride pour être entièrement lu par les littérateurs, trop incomplet pour obtenir une grande attention des bibliographes, qu'il me soit du moins permis de former un vœu en leur faveur.

Il seroit digne du zèle des bibliothécaires des divers départemens de se réunir pour faire connoître les manuscrits rares, et tant d'ouvrages inédits qui se trouvent dans leurs dépôts. Ils seconderoient, par ce travail, celui de la classe de l'Institut, qui s'occupe à débrouiller les richesses manuscrites de la Bibliothèque impériale. Je me plais à appeler particulièrement ici mes savans collègues MM. *Fischer*, de Mayence; *Peignot*, de Vésoul; *Gourdin*, de Rouen; *Coste*, de Besançon; *Chappuis*, de Bourg; *Achard*, de Marseille; et *Champolion*, de Grenoble, etc.

Pour favoriser une entreprise de ce genre, son

altesse royale le vice-roi d'Italie, plein de vues utiles et d'amour pour les lettres, a ordonné à la fin de 1805 que les savans de l'Institut de Bologne s'occuperoient sans relâche à former le catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de cette ville. Son arrêté porte ce motif remarquable : « Considérant que la Bibliothèque de Bologne, si elle étoit plus long-temps privée d'un catalogue, soit des manuscrits, soit des livres imprimés, demeureroit une richesse entièrement perdue ; qu'avant de s'occuper à la compléter, il est indispensable de connoître ce qui la compose ; que ce catalogue raisonné est un ouvrage qui importe non-seulement aux savans de Bologne, mais à ceux de toutes les nations, et qui doit en conséquence assurer à ceux qui le formeront de nouveaux droits, soit à l'estime de leurs concitoyens, soit à la reconnoissance des hommes de tous les pays qui consacrent leur vie à la culture, aux progrès et à la propagation des sciences, nous avons décrété, etc. »

C'est d'après ce motif que je me suis engagé dans une route pénible et sans fleur. Il m'a fallu bien des jours pour apprendre à lire ces écritures des divers siècles, et fixer dans mon souvenir leurs traits et leurs abréviations, changeant de génération en génération. Souvent tel manuscrit, qui n'a obtenu que l'indication d'une ligne, a exigé une semaine d'examen. Lorsque l'expérience m'a rendu plus habile, lorsque j'ai commencé à connoître, à la simple inspection des pages, dans quel temps elles avoient été tracées, ce savoir m'est devenu inutile, puisque les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon étoient épuisés, et qu'à cet égard ma tâche étoit finie. Puissé-je l'avoir remplie au gré de mes compatriotes, et du petit nombre de savans qui s'occupent de bibliographie !

Pour donner quelqu'ordre aux manuscrits sur lesquels on a publié ici de courtes notices, on les a divisés par langues.

Les manuscrits orientaux comprennent les chaldéens et syriaques, ceux écrits en langue hébraïque et rabbinique, ceux qui sont en arabe, turc, persan et tartare, les manuscrits indiens, et ceux en caractères chinois. On a réuni à ces derniers quelques ouvrages imprimés dans la même langue, parce que le nombre n'en est pas considérable, et que les caractères typographiques chinois ressemblent beaucoup aux traits de l'écriture courante.

Les manuscrits grecs et latins viennent ensuite. Plusieurs sont remarquables par leur ancienneté, leur beauté calligraphique ou leurs ornemens.

Les manuscrits français, très-nombreux, offrent des ouvrages curieux, singuliers, dont beaucoup sont inédits.

Les manuscrits italiens ne sont point à dédaigner par les bibliographes.

Cet ouvrage est terminé par le catalogue de ceux relatifs au département de Lyon. La récolte qui en a été faite est abondante; elle intéressera non-seulement l'ami des lettres qui, né dans les murs de cette riche cité, veut connoître son ancien gouvernement et les divers objets de ses arts, mais quiconque se plait à étudier les usages, les mœurs, les institutions et l'histoire de notre nation.

Dans chaque langue, on a suivi l'ordre des matières, en rangeant chaque article, autant qu'il a été possible, dans sa série chronologique.

Cet ordre commence par les manuscrits sur les *Belles-Lettres*. Celles-ci contiennent les langues, les orateurs et les poëtes ; et c'est dans la jeunesse qu'on apprend les unes, et qu'une imagination plus active développe les forces de l'éloquence et les richesses de la poésie.

L'*Histoire* vient ensuite. Son étude exige préliminairement celle des *Belles-Lettres ;* elle convient à l'adolescence, qui désire connoître les faits célèbres qui se sont passés sur la scène du monde, et les hommes qui y ont brillé.

Les *Sciences* et les *Arts* doivent fixer l'attention de l'âge mûr. C'est à cet âge qu'on prend un état, qu'on s'attache à une profession, et les sciences et les arts fournissent les moyens de devenir astronome, géomètre, guerrier, navigateur, commerçant, médecin, chimiste, peintre, sculpteur, graveur, musicien, ou d'embrasser tout autre genre d'occupation déterminée.

La *Jurisprudence*, dont les manuscrits sont ensuite analysés, devroit faire partie des sciences, comme la médecine, puisqu'elle forme, à l'exemple de celle-ci, une classe particulière de citoyens utiles.

La *Théologie* enfin termine ici la classification : elle est comme le complément des lettres et des sciences. Les premières lui donnent la connoissance de l'hébreu, du grec, du latin, et par conséquent du texte sacré ; les secondes, les principes de la métaphysique et de la morale naturelle. La théologie, dont les premiers préceptes doivent guider les actions de toute la vie, mérite de devenir plus particulièrement l'objet des méditations de la vieillesse ; et celle-ci ne doit-elle pas faire ses derniers efforts pour se rapprocher de Dieu, en connoître les attributs, et chercher, dans la certitude d'une existence future, à se consoler de la perte de celle qui va bientôt disparoître à jamais pour elle.

Les livres imprimés de la Bibliothèque de Lyon se trouvant rangés dans cet ordre, j'ai cru devoir le conserver pour les manuscrits.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON.

§. I. MANUSCRITS CHALDÉENS, SYRIAQUES ET HÉBREUX.

Quelques auteurs ont pensé que les premiers caractères de l'écriture étoient égyptiens, d'autres ont voulu qu'ils fussent samaritains. *Buxtorf*, *Corringius*, *Mayer*, *Spanheim*, *Bourguet* et *Morin*, ont regardé la langue chaldéenne ou syriaque comme la mère de toutes les autres.

Cette langue, ainsi que l'hébreu, le samaritain, le turc, le persan et le tartare, s'écrivent de droite à gauche.

En général, tous les manuscrits orientaux sont rares et précieux. Ceux qui ont été écrits en Espagne depuis le onzième jusqu'au quinzième siècle, sont en lettres carrées; ceux faits en Italie et en France, ont des caractères plus arrondis; ceux enfin qui ont eu pour auteurs des rabbins allemands, ont des lettres gothiques et hérissées de pointes.

Peignot, t. 1, Bib. p. 412.

1. *Manuscriptum officiorum divinorum ecclesiæ Siriacæ.* — *Fol.* de plus de 800 pages, vélin.

Ce manuscrit curieux et remarquable, sur vélin, à deux colonnes, avec les rubriques et titres couleur de pourpre, offre des dessins coloriés en pourpre, vert

et jaune, et la représentation d'une croix asiatique. A chaque cahier, de vingt pages, on trouve une sorte de réclame entourée d'arabesques. Son caractère est syriaque ou ancien chaldéen, nommé *séringueli.*

Il fut écrit en l'année 1449 d'*Alexandre-le-Grand*, selon l'époque des Grecs, qui revient à l'an 1137 de notre ère. Son auteur fut le prêtre *Micaël*, né à Maharach, religieux du monastère de *Sainte-Marie-Magdeleine* à *Deiro-Oncomo*, ou montagne noire. Il le composa du temps que *Jean* étoit patriarche d'Antioche, *Gabriel*, patriarche d'Alexandrie, et *Agnatius* évêque de Maharach.

Le volume fut trouvé sous la voûte d'une église syrienne d'Alep, où il servit long-temps d'original aux copies qui guidèrent le culte syriaque en Asie.

Le 22 décembre 1684, le patriarche *Pierre*, et *Dionysi-Roscala*, archevêque d'Orient, firent hommage de ce manuscrit au chevalier d'*Arvieux*, consul de France à Alep. Celui-ci, à son retour, s'arrêta à Lyon, s'y plut, et fit don de ce monument littéraire à la Bibliothèque de cette ville, comme un témoignage de son affection.

D'*Arvieux*, plein de zèle et de savoir, avoit appris les langues orientales pour approfondir l'histoire de tous les peuples du Levant. Les services qu'il rendit aux chrétiens en Asie, trois cent quatre-vingts esclaves Français qu'il délivra à Tunis, engagèrent le pape *Innocent* XI à lui donner une preuve singulière d'estime. Il le nomma évêque de Babylone, quoique simple chevalier de Malte. Dans le cas où il ne voudroit pas accepter ce titre, il lui permit de le conférer à celui qui lui conviendroit. D'*Arvieux* étoit consul à Alep en 1679. Ses *mémoires* ont été publiés, en 1736, par le P. *Labat*, en six volumes *in*-12.

2. *Homeliæ* (en chaldéen). — *In-4.°* d'envir. 600 pag.

Ce beau manuscrit bien conservé, sur vélin, est à deux colonnes, si ce n'est un des premiers feuillets écrit à longues lignes. Le caractère net et beau est en lettres violettes, avec les titres en couleur pourpre. L'ouvrage est en langue syriaque ou chaldéenne. Le volume est relié avec couverture sur la tranche, à la manière orientale, en maroquin rouge, portant l'empreinte d'un compartiment de roses sur le plat. Une note mise à la fin fixe sa date à l'an 1148, et annonce que quelques-unes de ces homélies sont de *Jacques* d'Edesse.

On connoît deux écrivains anciens sous cette désignation; mais ni l'un ni l'autre, d'après les biographes, n'ont fait des homélies. *Ebed Jésu*, dans son catalogue des écrivains chaldéens, fait mention du premier, et lui attribue des annales et une chronique écrites en syriaque : il ne paroît pas avoir composé d'ouvrages pieux. Le second, diacre d'Edesse, dont *Assemani* parle dans sa *Bibliothèque orientale*, est auteur d'une vie de sainte *Pélagie* d'Antioche, dont *Surius* a profité, et dont il a placé la fête au 8 octobre.

3. Bible (*Manuscriptum hebraïcum*).—*In-4.°* d'environ 1000 pag.

Ce manuscrit, en hébreu, est assez bien conservé; la reliure en est gothique, et le caractère correct et antique. Le P. *Houbigant* dit qu'il n'existe plus en ce moment de manuscrits hébreux des livres saints qui puissent remonter à plus de six cents ans d'ancienneté. Cette bible paroît cependant antérieure à cette date.

Jablonski, dans sa dissertation sur les bibles hébraïques, fixe les caractères de leur ancienneté à une écri-

ture simple, sans notes, sans interpellation de la *Massore*, sans date chronologique, et sur-tout si les cinq livres de *Moïse* ne sont pas distincts, mais d'un seul contexte.

Rien n'annonce l'auteur de ce manuscrit, ni de quelle Bibliothèque il est parvenu dans celle de la ville.

4. *Achrai.* — *Fol.* d'environ 500 pag. parch.

Ce beau manuscrit sur vélin, avec majuscules coloriées et bien dessinées, offre trois colonnes à chaque page, avec des notes en plus petits caractères au bas de chacune. Sa forme est carrée, avec reliure antique; il ne contient pas la bible entière, mais seulement quelques-uns de ses livres dans l'ordre suivant. On y trouve les Pseaumes, le livre de *Job*, les proverbes de *Salomon*, l'Ecclésiaste, le livre de *Ruth*, le Cantique des cantiques, les lamentations de *Jérémie*, les prophéties de *Daniel*, le livre d'*Esther*, ceux d'*Esdras* et de *Néhémie*, et les Paralipomènes. Le texte de ce manuscrit a été comparé avec celui de la bible ordinaire, par M. *Maréchal*, savant professeur du séminaire de *Saint-Irénée* de Lyon, et il l'a trouvé conforme et très-exact.

Le caractère est hébreu, avec points et voyelles. Les notes placées au bas de chaque page, et dans les entre-colonnemens, sont des fragmens de la *Massore.*

Ce dernier ouvrage, dont le nom signifie *tradition*, a fixé parmi les rabbins les leçons de l'écriture. Ceux-ci ne touchent jamais au texte sacré, qu'ils nomment *ketib*, c'est-à-dire, *l'écrit par excellence;* les notes mises en marge, ou au bas des pages, s'appellent *kéri.* Les uns croient que la *Massore* a été faite sous le pontificat d'*Esdras* par les membres de la grande synagogue; d'autres, que ce furent les maîtres de l'école

de

de Tibériade, dans le cinquième siècle de l'église, qui composèrent cet écrit.

Le manuscrit n'est point en rouleau, et par conséquent il n'a pas été mis à l'usage des synagogues. Sa ponctuation annonce qu'il est postérieur au neuvième siècle, époque de l'introduction des points et voyelles dans le texte hébreu. Il commence par le mot *achrai*, qui signifie heureux, et a été acheté à Prague, en 1674, par *Marc Mayer*, Lyonnais. Dans sa totalité, il est parfaitement conservé, et digne de figurer avec honneur parmi les plus beaux manuscrits orientaux.

5. M.ss hébreu. — *Fol.* d'environ 900 pag. parch.

Ce manuscrit, sur papier, à deux colonnes, est un dictionnaire des noms et mots employés dans les livres sacrés.

6. *Clavis scripturæ hebraïcæ, seu Dictionarium latino-hebræum.* — *In-4.°* d'environ 1500 pag. parch.

Ce dictionnaire volumineux, dans lequel les mots latins sont traduits en mots hébreux, tirés de la *Vulgate*, a pour auteur le jésuite *P. François Bouton*. Celui-ci a mis une savante préface en tête de son travail, et l'a fait suivre d'un lexique des racines hébraïques.

Le P. *Bouton* avoit voyagé en Amérique, et en 1640 il publia une *relation* intéressante de l'établissement des Français à la Martinique. Son dictionnaire n'a pas été imprimé; ce qui en rend le manuscrit plus précieux.

7. *Opera R. Mosch. Bar-Maimon.* — Petit *in-fol.* d'environ 800 pag. vélin.

Ce beau manuscrit offre des caractères purs et corrects en hébreu-rabbinique. Il est en partie sur vélin,

en partie sur papier, et les feuillets n'en sont point numérotés. Il renferme le commentaire de *Moise Bar-Maimon* sur les articles du *Talmud*, qui ont rapport à la pâque et à la sacrification. On sait que ce célèbre rabbin a composé *Iad chasakha*, qui est un abrégé du Talmud, imprimé à Venise en 1550. Cet ouvrage, très-estimé, parfaitement écrit en hébreu, contient les cérémonies religieuses, la jurisprudence civile et canonique des Juifs.

Ceux-ci reconnoissent deux Talmuds, comprenant la loi écrite et la doctrine traditionnelle; celui de Jérusalem, qui est le plus ancien, le plus obscur, et par conséquent le moins suivi; et celui de Babylone, qui parut vers le sixième siècle, qui est étudié dans toutes les écoles judaïques, et dont la dernière édition a été publiée à Amsterdam, en douze volumes *in-fol.*

Bar-Maimon purgea ce recueil immense des objets de controverse, des rêveries rabbiniques, des fables dont il abonde. Il en fit un corps de décisions, remarquable par sa méthode et sa clarté, et il le borna à quatre volumes *in-fol.*

Le manuscrit de la Bibliothèque est un extrait de ces volumes. L'auteur de cet extrait, ou du moins le copiste, paroît avoir été *Hilal*, fils d'*Isaac*, nom rapporté dans une note qui se trouve à la dernière page.

8. *Opera Mosch. Bar-Maimon.* — 2 vol. *in*-4.°, vélin.

Ce manuscrit, sur vélin, très-blanc, est en caractères rabbiniques, corrects et égaux. Il offre un commentaire sur la loi de *Moïse*.

Le célèbre rabbin *Maimonide*, disciple d'*Avérroès*, né à Cordoue dans le douzième siècle, en est auteur. Son prénom étoit *Moïse*, et son nom *Ben-Maimon*

ou *Bar-Maimon*, c'est-à-dire, fils de *Maimon*. Il devint premier médecin du sultan d'Egypte, et mourut comblé d'honneurs en 1209. Les rabbins l'ont surnommé *l'aigle des docteurs.*

Le copiste fut *Rahmy-Tzury-Brahot-Hacohen*, qui le finit le quatrième jour du mois *kislaw*, l'an 406, depuis la destruction de la ville de *Iabné.*

Cette ville, appelée aussi *Jamné*, est une ancienne cité de la Palestine, entre Azoth et Joppé, avec un port de mer. *Osias*, roi de Juda, la prit sur les Philistins, et *Josephe* dit qu'elle fut donnée ensuite en partage à la tribu de *Dan.* L'arabe *Rahmy* vécut sans doute dans les environs.

9. *R. Mosch. Bar-Maimon* (M.ss hébreu). — 3 vol. *in*-8.° chacun d'environ 600 pag. vélin.

Ce manuscrit d'une écriture superbe, sur vélin fin et lissé, est en langue syriaque, mais écrite en caractères hébreux-rabbiniques : ceux-ci sont le *cursif* hébraïque, c'est-à-dire, l'écriture courante. Ce grand ouvrage est un commentaire de *Moïse Maimonide* sur le Pentateuque.

10. *R. Lery Ben-Gerson supra Josue, Judices, Samuel, reges et alios libros* (M.ss hébreu). — Environ 600 pag.

Ce manuscrit est sur papier, écrit à longues lignes en caractères gros et nets. C'est un commentaire moral sur divers livres de l'Ecriture.

11. M.ss hébreu. — *In*-12 de 80 pag. avec gravures sur le plat.

Ce manuscrit, sur papier lissé, a le texte encadré

dans des lignes rouges : l'écriture en est d'une grande netteté. Il vient de la Bibliothèque de M. *Pierre Adamoli.*

12. *Ephemerides hebraïcæ.* — Petit *in-fol.* d'environ 600 pag. vélin.

Ce manuscrit, entièrement en hébreu, offre un grand nombre de tables astronomiques. *Abraham Bar-Samuel Zachut* les rédigea en 1493.

13. *Liber medicus* (M.ss hébreu). — Gr. *in*-8.° d'environ 250 pag.

La plus grande partie de ce volume est imprimée sur papier fort, le reste est manuscrit sur vélin. Le caractère est particulier; ce n'est ni l'hébreu des bibles, ni le rabbinique, mais un caractère hébraïque dont on se servit quelque temps en France dans les anciennes imprimeries.

MANUSCRITS ARMÉNIENS.

14. M.ss arménien. — *Fol.* d'environ 700 pag. vélin.

Ce beau manuscrit, en cursif ou écriture courante, nous a paru être ou un missel, ou un rituel, puisque divers tirets en soie divisent le volume, comme il est d'usage dans les livres d'église : il est écrit à deux colonnes, en caractères arméniens, sur vélin lissé, et d'une extrême blancheur. Les rubriques ou titres sont en couleur de pourpre, et quelquefois en lettres violettes. La finesse, la beauté, l'uniformité de l'écriture rendent cet ouvrage remarquable, indépendamment même du texte que peu de personnes sauront lire. Les pages n'offrent ni chiffres, ni réclames.

La reliure même du volume se distingue par la singularité des ornemens. Les deux cartouches du plat présentent en losange, d'un côté, l'agneau pascal, de l'autre, la vierge portant l'enfant *Jésus* et entourée d'étoiles; chacun de ces cartouches est surmonté d'un taureau doré, ayant au col une clochette.

L'arménien se lit de gauche à droite comme le latin.

15. *Missale armeniacum.* — *In*-8.° d'environ 800 pag.

Ce missel arménien date de l'an 1400 environ. Les Arméniens ne s'étoient point encore séparés de l'église romaine, et on pourroit s'en servir pour connoître les points de doctrine qu'ils suivoient alors, et combien ceux-ci diffèrent de ceux qu'ils professent aujourd'hui. Le frontispice est en grec; le volume est écrit à longues lignes, avec les rubriques et les capitales en rouge.

16. *Rituale armeniacum.* — Environ 600 pag. bois gravé.

Ce manuscrit, en cursif, à longues lignes, en langue arménienne, renferme la manière d'administrer les six premiers sacremens, les bénédictions, les sacrifices de moutons, et diverses pratiques imitées des Juifs par les Arméniens. Ce volume paroît avoir été apporté en France, dans le seizième siècle, par le P. *Justinien*, missionnaire capucin.

MANUSCRITS ARABES ET TURCS.

17. M.ss arabe. — Petit *in*-4.° d'environ 800 pag. bois couvert de mar. noir.

Ce manuscrit très-ancien, sur vélin, offre une belle écriture, mais jaunie par le temps. Il renferme l'ancien et le nouveau testament, et sur la fin les actes des apôtres.

Quoique l'écriture soit arabe, l'idiôme n'en est pas moins syriaque, et cet usage calligraphique a eu fréquemment lieu, dans les premiers siècles de l'église, pour les ouvrages écrits dans les provinces soumises aux Mahométans.

L'arabe ancien a été nommé *kouphipha*, de la ville de Kouphah, située sur les bords de l'Euphrate, où il fut d'abord en usage.

18. Alcoran (en langue turque). — *In*-16, environ 600 pag. rel. avec fermoirs.

Ce livre sacré pour la plupart des peuples de l'Asie, est en turc-arabe, dont chaque page est encadrée, et contient onze lignes.

Le turc formé de l'arabe a cinq lettres de moins; son caractère fut fixé par le visir *Melech*, qui vers l'an 953 écrivit trois fois l'alcoran d'une plume si belle et si égale, qu'on prit ses lettres pour types.

Sale, *Garnier*, *Roland*, *Chardin*, *Prideaux*, d'*Herbelot*, *Tournefort*, *Marusci*, *Duryer* et *Turpin*, ont fait connoître avec de grands détails cette bible des Musulmans. Elle est en versets, dont la chaîne paroît souvent interrompue, et qui semble, à la première lecture, n'offrir que des lois ou des préceptes de morale détachés. A côté d'une maxime triviale, on trouve une

image sublime, et près d'un dogme aride une description brillante des vertus humaines. Le nom *al-coran* signifie *le livre* par excellence, comme *la Misna* chez les Juifs. Il fut envoyé du ciel sur la terre, disent ses sectateurs, dans la nuit du 23 au 24 du mois de ramadan; mais l'ouvrage ne fut publié et revêtu de l'autorité publique que la trentième année de l'hégire, sous le califat d'*Omar*, second successeur de *Mahomet*. Les premiers exemplaires furent imprimés en caractères coufiques. On ignore si celui de ce manuscrit est de ce genre.

L'ouvrage est formé de cent quatorze chapitres, dont les docteurs mahométans ont compté tous les mots et toutes les lettres, pour s'assurer que l'ignorance ou la malignité n'y feroient ni additions ni retranchemens. Le nombre des mots est de soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf. La prose en est rimée, harmonieuse et coulante; les métaphores ont du luxe, mais la concision des expressions en rend souvent le sens obscur et mystérieux.

Mahomet écrivit son ouvrage dans le dialecte des Koreisites, qui étoit le plus pur de l'Orient. On a donné à ce prophète des Arabes plusieurs coopérateurs pour l'alcoran, tels que l'Arabe *Hertébe*, le Persan *Salman*, le Juif *Bensalem*, le moine *Sergius*, avec lequel *Mahomet* eut d'étroites liaisons pendant qu'il conduisoit des caravannes en Syrie. *Al-Mamun*, calife abbasside, publia un édit qui assujétissoit tous les Musulmans à croire l'alcoran éternel. Cet édit produisit des réfractaires et des martyrs, comme toutes les opinions théologiques dont on exige la croyance. Les dévots à l'alcoran ne le touchent et ne l'ouvrent jamais sans être purifiés par une ablution; et pour prévenir à cet égard toute inadvertance, ils ont la précaution d'écrire ces mots sur la première page : *ne touchez point ce livre*

avec des mains souillées. Ils se feroient un scrupule de le porter au-dessous de la ceinture, et c'est sur ses feuillets qu'ils prêtent serment.

19. Manuscrit arabe. — *In*-8.°

Ce manuscrit, sur papier fort et lissé, a quarante-huit feuillets; chaque page est encadrée dans une ligne pourpre et renferme dix-sept lignes, dont les caractères sont nets et très-correctement tracés. Ceux du titre sont en pourpre; la reliure est asiatique, avec l'empreinte d'une guirlande de fleurs sur le plat.

L'ouvrage offre une dissertation sur l'excellence du koran, par *Jaséri*, docteur musulman. On y lit presqu'à toutes les pages l'invocation à Dieu, *Allah*, *Illah*, etc. Il vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*.

20. M.ss arabe. — Environ 800 pag.

Ce manuscrit porte à la première page le n.° 3; des feuillets manquent au commencement et à la fin, et cette altération empêche d'en connoître le titre. Le papier en est lissé, mais le temps en a fait disparoître l'éclat; son écriture est difficile, quoique nette et correcte. Des lettres rouges distinguent les titres ou le commencement des versets, sans qu'elles soient séparées des autres par des *alinéa*.

MANUSCRITS PERSANS ET TARTARES.

21. *Gulistan*, ou le Jardin des roses (en persan). — *In*-4.° de 164 pag.

Ce manuscrit, en caractères persans de la plus grande netteté, est sur papier fort et lissé; le texte est divisé en trois colonnes. Sur celle qui sert de marge, on a

écrit en caractères de la même main de petites histoires ou contes orientaux; les deux autres offrent le texte du *Gulistan*. Ces colonnes sont séparées par des lignes dorées qui les encadrent ; les titres des chapitres sont aussi en lettres d'or. Tandis que la partie manuscrite du volume est restée sur papier blanc, on en a colorié les larges marges, qui sont en couleur jaune-clair ou fauve. Le frontispice offre un dessin agréable peint en camayeu, or et bleu. On voit dans le corps du volume diverses miniatures orientales, mais dont le dessin et le coloris sont un peu altérés : la reliure est aussi persanne.

L'auteur du *Gulistan* est *Saadi Alschirazi*, le plus célèbre poëte de la Perse. Né dans la ville de Schiras, il devint esclave des Croisés dans la Terre-Sainte, et ceux-ci le firent travailler long-temps aux fortifications de Tripoli. Un marchand d'Alep le racheta ; et enchanté de son esprit, lui fit épouser sa fille avec une riche dot de cent écus d'or. Son ouvrage, intitulé *Gulistan* ou le Jardin, est partie en prose, partie en vers, et il le dédia à *Bar-Mozaffer*, prince de la dynastie des Arabeks de l'Iran, vers l'an 1258. *Gentius* l'a traduit en latin, sous le titre de *Rosarium politicum*. On demanda à *Saadi* pourquoi les méchans pouvoient dormir ? il répondit, *afin que les bons soient tranquilles*. On lui demanda encore pourquoi l'homme riche alloit peu visiter l'homme d'esprit, tandis que l'homme d'esprit étoit souvent à la porte du riche ? *c'est que le premier*, répondit le poëte, *ne connoît pas le prix des lumières, et que l'homme d'esprit sait apprécier la richesse*. D'*Herbelot* a cité plusieurs traits de la vie de *Saadi*, et *Voltaire* a fait souvent mention de ce poëte philosophe.

22. *Rituale* (en tartare). — *In-4.°*

Ce manuscrit, entièrement écrit en caractères tartares, contient 100 pages. Il est sur papier fort et lissé, avec des titres ou rubriques en lettres rouges.

MANUSCRITS INDIENS.

23. Manuscrit indien (*en langue inconnue*).

Ce manuscrit, l'un des plus précieux de la Bibliothèque, a seize pouces de longueur et deux de largeur: il est couvert de l'un et de l'autre côté par une tablette d'ivoire, profondément et élégamment sculptée. Les objets qui y sont représentés sont en relief, et offrent des fleurs de l'Inde, des fruits asiatiques, des poissons et des oiseaux aquatiques. Ce sont des feuilles de lotos ou nymphéa, des fruits de padma, l'oiseau appelé *doudou* dans l'Orient, et qui y est l'emblème de la providence. Un rinceau entoure le fond, et présente un enchaînement de branches et de fleurons agréables.

L'ouvrage est formé de trente-une feuilles de palmier ou de talipot, qui ont chacune la longueur et la largeur des tablettes. Ces feuilles ont des deux côtés quatre longues lignes de caractères incisés dans l'écorce avec un style, et légèrement noircis ensuite avec du noir de fumée passé sur la planche. Une cordelette traversant par le milieu les feuilles et les tablettes, les fixe à leur place et les lie.

En quelle langue ce manuscrit est-il écrit, et quel est le peuple chez lequel il fut tracé? Le célèbre P. *Paulino*, missionnaire de la propagande, qui après un demi-siècle de séjour dans l'Inde, où il avoit instruit et consolé les diverses nations de cette vaste contrée, avoit publié à Rome plusieurs de leurs alphabets et de leurs idiômes,

pouvoit me donner sur ce sujet un éclaircissement véridique. Je priai M. de *Castera*, savant traducteur des voyages de *Marcartney* et de *Sims*, auteur de la vie de *Catherine* II et de plusieurs autres ouvrages estimés, qui passoit à Lyon, en 1808, pour se rendre en Italie, de se charger du manuscrit et de le soumettre aux lumières du P. *Paulino*. A son arrivée à Rome, il se rend au monastère habité par ce religieux, et trouve à la porte le convoi funèbre qui alloit le faire disparoître pour toujours.

Le manuscrit, revenu à Lyon sans aucune altération, a de nouveau été envoyé à Paris à M. le sénateur *Lanjuinais*, si versé dans la connoissance des langues asiatiques, et dont l'aménité et l'obligeance égalent le profond savoir. Celui-ci a parcouru l'ouvrage; il l'a montré aux savans orientalistes, MM. *Langlois* et *Silvestre* de *Saci*, et il n'a pu cependant m'adresser que des conjectures.

Celles-ci portent que le manuscrit n'est point birman, mais plutôt javanois, écrit en langue ancienne, d'origine indienne, dérivée de la langue antique des Brahmes; car il faut observer que cette langue n'est point celle qui est maintenant d'un usage commun dans l'île de Java. Cette dernière offre une écriture arabe, altérée, et introduite par un Musulman qui a conquis l'île en 1406. Les attributs qui décorent les tablettes d'ivoire, sont les emblêmes du pouvoir créateur, et font présumer que le manuscrit offre un ouvrage sacré et religieux, traitant du brahmanisme ou des principes de la secte de *Boudha*, si répandue dans la presqu'île du Gange et les îles qui en sont voisines.

Cette conjecture est probable; cependant le caractère du manuscrit, comparé à ceux de l'ancienne langue

de Java, gravés dans le tome 5 de l'ouvrage de *François Valentin* sur les Indes orientales, n'offrent point assez de rapport pour assurer que l'ouvrage est javanois. Son caractère ne ressemble ni à ceux connus sous le nom de *deva-nagari*, avec lesquels les anciens Indous ont écrit leurs *vedas* ou livres sacrés, ni à aucun de ceux qui en sont dérivés. Il a, je crois, plus d'affinité avec l'alphabet *bali* ou *pali*, qui a formé la langue sacrée des Siamois et celle des habitans des Maldives, et de quelques autres insulaires de l'Asie.

S'il étoit permis à mon ignorance d'avoir à cet égard une opinion, je présumerois que le manuscrit est né dans l'intérieur de l'île de Ceylan.

1.° Les ornemens des tablettes n'offrent que des plantes, des fruits, des oiseaux aquatiques, et qui démontrent le respect que des insulaires eurent toujours pour l'élément qui les entoure.

2.° Ces tablettes sont en ivoire, et l'on sait combien cette production est commune et naturelle à l'île de Ceylan, où l'éléphant a toute sa grandeur et sa beauté, où il est adoré par les naturels du pays, où le roi de Candi, le plus puissant des monarques de cette contrée, se fait gloire de se surnommer *l'ami de l'éléphant blanc.*

3.° Les emblêmes des tablettes paroissent relatifs au culte de *Boudha ;* et celui-ci est très-respecté à Ceylan, sur-tout parmi les Chingulais, peuple nombreux de cette île.

Ces derniers ressemblent par les traits, la couleur de la peau, le langage et les mœurs, aux habitans des îles Maldives. Ces insulaires, dont la population fut toujours très-considérable, paroissent avoir peuplé Java, les îles de la Sonde, et avoir envoyé originairement des colonies sur le continent de l'Inde, où elles ont donné des ancêtres

aux peuples du Pégu et d'Ava; du moins plusieurs coutumes sont les mêmes parmi ces diverses nations, et leurs cérémonies et fêtes religieuses semblent sortir de la même source. Chez toutes le culte de *Bodhou* ou *Budha*, le sauveur des ames, s'est depuis long-temps établi.

Ce dieu, suivant la tradition indienne, étoit originairement un juste envoyé deux fois sur la terre, et remonté au ciel où il intercède sans cesse pour ses adorateurs. Les prêtres de cette divinité, à Ceylan, ainsi qu'au Pégu, ont la prééminence sur toutes les autres classes des citoyens. On les appelle *tirinauxes* parmi les Chingulais. La vénération que ces prêtres inspirent est si grande, que leur personne est considérée comme sacrée; et tout absolu qu'est le roi de Candi, il n'a pas le pouvoir de leur infliger la moindre punition, lors même qu'ils auroient conspiré contre ses jours. A eux seuls appartient le droit d'écrire sur l'histoire et la religion. Ainsi, le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon seroit en langue antique candienne, et l'ouvrage d'un prêtre de *Budha*, d'un *tirinauxe*.

4.° Cette langue sacrée de Ceylan est l'ancien *pali*. Ce dernier idiôme, peu connu, a des rapports avec celui des Siamois; et la *Loubère* dit dans son excellent voyage: « Les missionnaires séculiers à Siam croient que cette langue n'est pas entièrement morte, parce qu'ils ont vu dans leur hôpital un homme des environs du cap Comorin, qui mettoit plusieurs mots *palis* dans son langage, en assurant qu'ils étoient en usage dans son pays. Ils donnent d'ailleurs pour certain que la religion des Siamois vient de ce côté-là, parce qu'ils ont lu dans un livre *pali* que *Sommonacodon*, que les Siamois adorent, étoit un fils d'un roi de l'île de Ceylan. »

5.° Cette opinion de la *Loubère* est fortifiée par celle de *Robert Percival*, qui voyagea à Ceylan en 1797,

qui a décrit avec soin les usages de ses habitans, et dont l'ouvrage a été traduit à Paris en 1803. « La langue des naturels de Ceylan, dit-il, a deux dialectes qui diffèrent considérablement l'un de l'autre, et ont chacun leur grammaire. L'idiôme poétique, ou la langue de la cour, est honoré du nom de *sanskrit candien :* on l'appelle plus particulièrement *pali* ou *mangada.* Ceux d'entr'eux qui habitent les côtes parlent le dialecte vulgaire, ou le chingulais. Ce dernier idiôme est extrêmement corrompu par un mélange de mots étrangers, et l'on n'y trouve plus cette force et cette harmonie que l'on attribue à celui de l'intérieur...... On ne trouve pas communément des naturels de l'île de Ceylan qui sachent lire et écrire. Parmi les Candiens, c'est le privilége des savans de la secte des *Gonies*, qui sont employés par le roi à écrire tout ce qui est relatif aux affaires de l'état et à celles de la religion. Ils se servent de caractères arabes en ces occasions. Les indigènes ne connoissent point l'art de fabriquer le papier, et le remplacent par la feuille du talipot. Comme elle est d'une prodigieuse dimension, ils la découpent par bandes, qui ont depuis un pied jusqu'à un pied et demi de longueur, et environ deux pouces de largeur. Pour les mettre en état de servir, il suffit d'enlever avec un canif toutes les inégalités qu'elles peuvent présenter, puis de les polir. On trace, ou plutôt on grave les caractères sur ces bandes, qui sont épaisses et dures ; et pour cette opération, on se sert d'une sorte de stylet ou de poinçon d'acier, enfermé dans un manche de bois ou d'ivoire, orné selon la fantaisie du propriétaire. Afin de rendre les lettres plus distinctes, on passe dessus de l'huile dans laquelle on a mis du charbon réduit en poudre; ce qui les empêche de s'effacer jamais. Lorsqu'une bande ne suffit pas pour contenir tout ce qu'on veut

écrire, on en prend une ou plusieurs autres ; on les rassemble en les enfilant avec un fil retors, et on les attache à une planchette. Les feuilles de palmier servent quelquefois au même usage ; mais la vaste dimension et l'épaisseur de celles du talipot leur font donner la préférence. Ces livres de talipot ou de palmier, sont appelés *olles* par les naturels du pays ; d'ordinaire, ils sont richement ornés, et couverts de plaques minces en ivoire, ou même en argent et en or, et l'écriture en est très-belle et très-soignée. »

Les rapports que le manuscrit de Lyon offre dans ses dimensions, la matière sur laquelle il est tracé, la gravure de ses caractères, les planchettes qui l'ornent, et la nature des objets qui y sont sculptés avec les *olles* des prêtres candiens, m'ont paru assez évidens pour le leur attribuer. Peut-être quelque savant de l'Académie asiatique de Calçuta, ou un Hollandais familiarisé avec les langues d'un pays si long-temps soumis à la domination de sa patrie, passant bientôt à Lyon, viendra visiter ce manuscrit, et fixer avec plus de certitude son origine.

24. Manuscrit malais.

Ce manuscrit, d'un demi-pied de longueur sur deux pouces de largeur, est formé de cent quarante-six feuilles de palmier, écrites des deux côtés ; l'un et l'autre offrent six à sept lignes dans leur longueur, incisées avec un stylet, et légèrement noircies suivant la méthode indienne. Les tablettes qui les couvrent sont de bois simple, sans ornement. L'ouvrage paroît divisé en plusieurs parties, et présente divers titres gravés marginalement.

Les caractères maleyans, en usage sur la côte de Malabar et celle de Coromandel, sont tracés comme les

nôtres, de gauche à droite ; ceux du manuscrit sont nets, corrects, profondément gravés.

On sait que les peuples anciens, avant l'invention du papier et du parchemin, écrivoient de même sur des végétaux : le nom de nos livres modernes et de leurs parties en dérivent encore. Le mot *liber*, dont on a fait *livre*, est la peau fine et délicate qui se trouve entre l'écorce et le bois de l'orme et du tilleul, parce qu'elle servit aussi aux anciens pour écrire. Le nom de *codex*, cahier, signifie encore le bois dur des arbres, sur lesquels on se plaisoit souvent à graver des caractères. Les noms de *feuilles* et *feuillets*, *folia*, viennent des feuilles des arbres qu'on employoit au même objet. Enfin le mot *tabulæ*, signifiant *tablettes* de bois, désigne de même les petites planches minces et déliées, divisées en lames pour recevoir les lettres ou les signes de l'écriture naturelle ou symbolique.

On connoît deux alphabets malais, l'un pour la langue vulgaire, l'autre pour les livres *gramtham* ou sacrés, écrits en langue sanskrite : ils ne diffèrent entre eux que par le nombre des lettres et des ligatures. Celles-ci sont en nombre de plus de dix mille dans cette dernière langue, et l'on peut en voir la forme et l'explication, soit dans l'*alphabetum grandonico-malabaricum*, imprimé à Rome en 1772, 8.°, soit dans le *sidharubam* et le *vyacarana* que le P. *Paulino* de *Saint-Barthélemi* a publiés à Rome, en 1790 et 1804.

La langue sanskrite est celle des savans de l'Inde, des anciens Brahmanes et Gymnosophistes : c'est elle qu'on paroît avoir employée dans le manuscrit. Cette langue qui remonte au berceau des âges, suivant M. *Lanjuinais*, est sœur du persan, et la mère de tous les dialectes qui couvrent l'Inde : elle est plus antique que nos plus anciennes langues d'Occident. On lui doit

une

une littérature immense à peine connue, et ce n'est que dans le dernier siècle qu'on a commencé à posséder en Europe quelques versions des livres sanskrits.

La Bibliothèque de la Propagande à Rome possède quelques manuscrits en cette langue, tracés de même sur palmier ou écorce de bambou, et dont les feuilles sont percées, comme dans le manuscrit de Lyon, et réunies par un cordon.

MANUSCRITS ET LIVRES CHINOIS.

Les Chinois, nation puissante et éclairée de l'Asie, ont conservé la tradition et l'usage de tous les arts; ils excellent dans plusieurs; l'écriture et l'imprimerie sont du nombre.

L'écriture chinoise est l'une des plus anciennes de l'univers. La preuve en est que ses caractères, comme ceux des Phéniciens et des premiers Egyptiens, sont hiéroglyphiques, c'est-à-dire, qu'ils représentent en quelque sorte les objets qu'ils désignent; et l'on sent que la première écriture a dû peindre grossièrement aux yeux ce qu'on vouloit rappeler dans la mémoire des hommes. Aussi *Kircher*, *Néedhan*, *Mairan* et de *Guignes*, n'ont-ils vu que des hiéroglyphes dans les caractères de la langue chinoise; et ce dernier même s'est occupé d'un ouvrage, où il prétendoit prouver que chacune des deux cent quatorze racines grammaticales de cette langue répondoit aux hiéroglyphes égyptiens connus, et avoit la même signification. Cependant le savant *Hager*, maintenant professeur de langues orientales à Pavie, est d'une opinion différente dans son ouvrage intitulé, *Numismatique chinoise.* Les Chinois, les Japonais et les Mexicains, sont les

trois peuples connus dont l'écriture soit perpendiculaire. Les premiers commencent leurs pages à l'angle supérieur à droite, et descendent ligne par ligne jusqu'au bas de la dernière; les seconds, au contraire, commencent leurs lignes à l'angle supérieur à gauche; les Mexicains, en différant des autres, traçoient perpendiculairement leur écriture de bas en haut.

De Vaines, dictionn.

Les caractères chinois sont extrêmement multipliés; leur nombre est de plus de soixante mille. Il en est un affecté à chaque mot, et il faut l'étude de presque toute la vie pour en acquérir la connoissance. *Hinchin*, savant chinois, qui vivoit sous la dynastie des *Han*, a publié un dictionnaire intitulé *Chouzven*, dans lequel il a donné l'analyse et le sens propre d'une grande collection de ces caractères.

Le papier sur lequel l'écriture est tracée, ou plutôt peinte, est très-léger et transparent. On le croit fabriqué en grande partie avec des filamens de soie; mais, suivant *Laire*, ce n'est ni avec cette substance, ni avec du coton qu'il est formé, c'est avec la seconde écorce mince et blanche du bambou. On la fait macérer dans l'eau et l'alun, et on en forme ces feuilles légères et si brillantes qu'on les croiroit couvertes d'un vernis.

L'usage de cette sorte de papier, fabriqué de toute antiquité à la Chine, passa dans la Perse en 652, et à la Mecque en 706. Il est moins serré, moins compact que le nôtre, et il se conserve moins; aussi est-on obligé, après l'intervalle de quelques siècles, de renouveler les actes et les livres.

Andrés. Dellalitterat. t. I.

Le papier chinois contracte, en vieillissant, des taches jaunâtres; et pour peu qu'il soit placé dans un lieu humide, ou attaqué par l'eau ou l'encre d'Europe, il se trouve rongé très-promptement. Ses avantages sont

sa légèreté, son extrême blancheur, et une grandeur dans la feuille à laquelle les papeteries européennes ne sont point encore parvenues. Il est si mince qu'on ne peut imprimer que d'un côté, et que deux empreintes s'y confondroient; aussi chaque feuillet d'un volume est-il replié sur lui-même, avec l'impression au-dehors, tandis que l'intérieur est entièrement blanc.

L'imprimerie des Chinois est fort antérieure à la nôtre. Si on les interroge sur son invention parmi eux, ils la placent à l'origine de leur empire. Le jésuite *Michel Roger*, missionnaire, disoit, au rapport d'*Angelo Roccha*, qu'il avoit vu à la Chine des livres imprimés quatre siècles avant J. C. L'assertion de ce jésuite paroît plus que douteuse; aussi l'un de ses collègues, le P. *Philippe Couplet*, qui avoit approfondi l'histoire de la Chine, les écrits de *Confucius*, et l'état de l'astronomie dans cette contrée, n'y fait remonter la naissance de l'imprimerie qu'à l'an 923 de notre ère, sous l'empire de *Mim-cum*. C'est aussi le sentiment d'*André Muller*, dans sa dissertation historique sur le Catay, de *Berger*, dans son *Museum Sinicum*, des jésuites *Lecomte* et du *Halde*, dans leur description de la Chine, et du savant *Hyde*, dans son histoire de la religion des anciens Perses.

L'imprimerie chinoise est une sorte de stéréotypage; puisque ni les naturels du pays, ni les Mantchoux qui les ont soumis, ne connoissent les caractères mobiles. Elle diffère entièrement de la nôtre, et ne peut lui être comparée ni pour la célérité ni pour la correction. Les Chinois impriment leurs livres avec des planches de bois gravées en relief, et comme on imprime parmi nous les estampes. « *Sinenses*, dit Kircher, *non secùs ne apud nos imàgines, libros suos imprimunt.* » Après que les Chinois ont écrit le texte des ouvrages sur un papier

transparent et fin, on enduit celui-ci de colle du côté des caractères ; on le renverse ensuite sur une planche de bois de même grandeur, où on le laisse sécher ; on taille ensuite en relief tous ces caractères, en évidant le bois sur lequel ils ne s'appliquent pas. La planche ainsi préparée, est couverte d'une encre ferme et gluante, sur laquelle on impose la feuille de papier. Celle-ci frottée légèrement avec une brosse molle, prend l'empreinte des caractères, ainsi que l'on tire parmi nous les *épreuves* au simple rouleau.

On sent combien ce genre d'impression permet difficilement la gravure des petits caractères. Aussi, presque tous ceux de la langue chinoise, ayant des traits grands et allongés, présentant plutôt des dessins d'hiéroglyphe que des lettres, rendroient-ils leur fonte difficile et trop coûteuse, si on cherchoit à les rendre mobiles.

Les peuples du Thibet, du Tangut, du Japon, des côtes de Malabar et de Coromandel, impriment de la même manière que les Chinois ; mais ils se servent d'ordinaire de peaux fines et déliées, ou d'écorces de palmier et de talipot au lieu de papier de soie.

Les Chinois ne chiffroient pas les feuillets, ils ne se servoient point de signatures, ni de réclames au bas des pages ; mais les missionnaires européens leur en ont appris l'usage.

Leur reliure, formée d'ordinaire d'une simple feuille de papier pour couverture, n'admet point de colle qui pourroit faire naître des insectes et des vers. Les feuillets sont pliés à double, sans être ouverts sur la longue tranche. L'écrivain, et ensuite le graveur, tracent une ligne de caractères au milieu de la double feuille ; celle-ci sert d'indication au relieur, qui la partage dans le pli, et donne alors à cette feuille la place et le rang que cette ligne indique.

Les manuscrits et livres chinois sont très-nombreux et recueillis, comme parmi nous, dans de vastes Bibliothèques. *Spizellus*, dans son ouvrage sur la littérature de la Chine, place sur le mont *Lingùmen* une Bibliothèque de trente mille volumes, tous composés par des auteurs de cette contrée, et dit qu'il y en a autant dans le temple de *Venchung*.

Pour nous, ces ouvrages, écrits dans la langue la plus difficile et la plus compliquée qui soit dans l'univers, sont plutôt un monument de curiosité qu'une source d'instruction, puisqu'il est peu de savans en état de pouvoir les lire. Nous nous bornerons donc, pour la plupart de ceux que la Bibliothèque de Lyon possède, à de simples indications.

25. Y-king (en chinois). — *In-4.°* 22 vol. en onze *tao*.

Ce magnifique ouvrage, sorti des presses de l'imprimerie impériale de la Chine, fut publié par ordre de l'empereur *Kang-hi* ou *Cam-hi* d'après l'orthographe portugaise, qui régna depuis l'an 1662 jusqu'en 1722. Celui-ci en confia l'impression aux *han-lin*, ou savans de l'Académie de Pékin, qui la firent paroître dans la cinquante-quatrième année de son règne, c'est-à-dire, en 1716.

Le papier en est fin et très-blanc, les caractères sont bien gravés, et de deux sortes; les plus gros offrent la préface, les plus petits le commentaire du texte. Le dernier ne consiste qu'en une sorte d'hiéroglyphe.

Avant l'invention de l'écriture, on se servoit à la Chine de cordelettes, dont les nœuds différens et placés à des intervalles inégaux indiquoient les évènemens dont on vouloit conserver le souvenir. Aux cordelettes

succédèrent les *koua*, caractères antiques de l'invention de *Fohi*, avec lesquels il écrivit l'*Y-king*.

Ces caractères sont au nombre de vingt-quatre, composés de petits traits ou lignes placés verticalement ou horizontalement; douze sont entiers sans interruption; douze autres sont entrecoupés : on peut en voir la figure dans le dernier *tao*. Les *zéros* blancs et noirs qui l'accompagnent désignent les nombres *pairs* et *impairs*, les blancs ou *impairs* sont les nombres heureux et parfaits, les noirs représentent les nombres pairs qui sont imparfaits.

L'*Y-king*, ou livre des *changemens*, a été imprimé ici, d'après la traduction faite sous l'ancienne dynastie des *Tcheou*, et ses variantes vérifiées par le collége des *han-lin*.

C'est le plus ancien livre canonique des Chinois, qui lui donnent quarante-six siècles d'antiquité. Il fut, disent-ils, apporté à *Fohi* par un dragon sorti tout-à-coup des eaux du fleuve *Hoang-ho*, comme il se promenoit sur ses bords.

Les savans qui se sont particulièrement occupés de la langue et de l'histoire de la Chine, et entr'autres M. *Hager*, célèbre professeur à Pavie, ont reconnu dans *Fohi* l'*Hermès*, ou *Mercure* égyptien. En effet, le caractère chinois qui indique son nom est composé de ceux qui indiquent l'homme et le chien, ainsi qu'on représentoit l'*Anubis* ou *Mercure* d'Egypte ; l'un et l'autre ont été regardés comme les inventeurs des lettres ; *Fohi*, ainsi que le *Mercure* du Nil, ont pris une tortue pour en fabriquer une lyre, *testudo ;* enfin, le dragon chinois qui accompagne souvent *Fohi* ressemble parfaitement au crocodile, comme M. de *Mairan* l'a observé.

L'*Y-king* est une énigme dont le commentaire est

aussi incompréhensible que le texte. Ce commentaire fut donné mille ans avant notre ère par l'empereur *Vou-vang* et son fils *Tcheou*. Celui-ci, grand admirateur de l'ouvrage, l'avoit si souvent à la main, qu'à force de le feuilleter il avoit usé plusieurs fois le cordon qui tenoit les feuilles enfilées et liées ensemble.

Cinq cents ans après le règne de *Vou-vang* et de son fils *Tcheou*, le philosophe *Confucius* fut auteur d'un nouveau commentaire de l'*Y-king ;* il le forma de dix chapitres, que ses disciples ont nommé les *dix ailes*, pour faire entendre que par leur secours l'ouvrage voleroit jusqu'à la dernière postérité des hommes. C'est le commentaire de ces anciens commentaires que les *hanlin*, ou savans de Pékin, ont publié dans ces volumes.

Malgré la grande obscurité de l'*Y-king*, on sait que la cosmogonie qu'on y trouve sur l'origine du monde et de l'homme se rapporte beaucoup à celle de *Moïse*. Il embrasse beaucoup de matières qu'on peut réduire à trois principales, la métaphysique, la physique et la morale. Sa métaphysique donne une grande idée de la justice de l'Etre-Suprême. Sa physique y compte cinq élémens, le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau. Sa morale est plus étendue; elle y considère d'abord l'homme seul, ensuite père de famille, puis devenant homme d'état.

L'*Y-king*, qui renferme une foule de nombres, est aussi consulté par les Chinois pour tirer des horoscopes, et annoncer des prédictions. En général, la philosophie chinoise, comme celle de *Pythagore*, s'occupe beaucoup de calculs mystérieux et des propriétés numériques; aussi le P. *Longobardi* a-t-il pensé, et peut-être avec grande raison, que la connoissance approfondie de cette philosophie orientale pourroit aisément rétablir la science des nombres pythagoriciens qui s'est perdue dans l'Occident. De son côté, *Mon-*

tucla, dans son histoire des mathématiques, a trouvé la plus grande analogie entre les opinions des lettrés chinois et celles des sectateurs de *Pythagore*. Les premiers connoissent de toute ancienneté la propriété du triangle rectangle, dont l'invention par *Pythagore* lui fit offrir aux dieux, en reconnoissance, le sacrifice d'une hécatombe.

Gaubil, p. 20.

M. *Desmalpeines* a fait don à la Bibliothèque impériale d'une traduction entière de l'*Y-king*, faite en latin par un missionnaire; et M. de *Guignes*, à la suite du *Chou-king*, imprimé à Paris en 1770, *in*-4.º, a publié sur cet ouvrage singulier une notice, envoyée, en 1728, à la Propagande par *Claude Visdelou*, évêque de Claudiopolis.

On ne croit pas que dans aucune Bibliothèque de l'Europe, en y comprenant même celles de Paris, on trouve un aussi bel exemplaire de l'*Y-king*, et aussi complet que celui de la Bibliothèque de Lyon.

Après l'*Y-king*, le second livre canonique parmi les Chinois est le *Chou-ki* ou les odes; le troisième, le *Chou-king* ou le gouvernement des rois. Il y en avoit encore deux autres, le *Li-ki*, sur les rites et les cérémonies religieuses, et le *Yo-king*, sur la musique sacrée; mais ils se sont perdus dans les guerres civiles qui ont désolé si souvent l'empire.

Le titre de ces divers livres canoniques dérive du mot *king*, qui signifie en chinois *très-vrai* ou *très-bon*.

26. *Aliquot panegyrici mandarinorum Sinensium, in laudem. P. Jo. Adami Schall, societatis Jesu* (en chinois). — *In*-4.º

Cet ouvrage peut n'être pas complet; il renferme les éloges accordés au P. *Schall* par les mandarins, désignés sous le titre particulier de *colao*, et qui sont présidens

des tribunaux à la Chine. Le P. *Jean-Adam Schall*, missionnaire jésuite, se distingua par son zèle apostolique et ses profondes connoissances en astronomie. Né à Cologne, en 1591, il partit pour les missions de la Chine à l'âge de trente ans, et exerça à la cour de Pékin, pendant vingt-trois ans, la place de chef des mandarins et mathématiciens. L'empereur *Xun-chi* dérogea pour lui au cérémonial chinois, lui permit de l'aborder en tout temps, lui fit quatre visites par an, et lui accorda le titre de *maître des secrets du ciel.* Le père *Schall* corrigea le calendrier chinois, favorisa la propagation du christianisme; mais après la mort de l'empereur qui l'avoit protégé, il fut mis en prison par son successeur, et y mourut le 15 août 1666. La Bibliothèque du Vatican possède quatorze volumes dont il est auteur, et que le père *Intorcetta* apporta de sa part au pape *Clément* X.

27. *Encomia et tituli quos imperator Sinensis dedit* P. Jo. Adamo Schall, *ejus parentibus et avis, in tertiam generationem, ob restauratam ab eo apud Sinas astronomiam.* — *In-4.°*, 4 tao.

Cet ouvrage est imprimé en caractères *tartares-mantchoux.* L'empereur *Xun-chi* accorda ces titres d'honneur au savant P. *Schall*, et à ses ancêtres, la huitième année de son règne. Le second volume ou *tao*, est une confirmation de ces preuves d'estime; le troisième renferme la copie tartare des titres d'honneur du P. *Schall*, gravés sur la pierre servant de fondement à l'église chrétienne, bâtie à la Chine d'après ses ordres; le quatrième offre de nouveaux diplômes honorifiques accordés au même jésuite par l'empereur chinois, dans la dix-huitième année de son règne.

L'écriture de ces quatre *tao* est en vert pâle ou pistache, avec des vignettes et ornemens sur toutes les marges, en couleur rose : ceux-ci sont agréables et très-élégamment tracés. La couverture de ces *tao* est en papier chinois jaune.

28. Traités d'arithmétique et d'algèbre (en chinois). — 5 tom. dans un *tao*, format *in*-8.°

Cet ouvrage considérable est un manuscrit précieux par la régularité et la beauté des caractères peints à la main. Le papier de soie est couleur de chamois clair ou *nankin*. La couverture est en couleur fauve, avec l'étiquette marginale blanche. Le *tao* est en étoffe de soie grise.

29. Cours de géométrie (en chinois). — 40 tom. en 4 *tao*, form. *in*-4.°

Ce bel ouvrage, ayant neuf lignes de caractères à la page, est sur papier rose pâle, avec couverture de papier de soie jaune, parsemé de sable d'or. Cette couleur et ce luxe désignent qu'il fut publié par l'ordre du souverain de la Chine, et qu'il est sorti de l'imprimerie impériale. Il est orné de figures de géométrie : l'étiquette marginale de chaque volume est en étoffe de soie. Les *tao* ou enveloppes servant à la reliure, sont en étoffe bleue, avec fichets d'ivoire.

30. Usage des proportions géométriques (en chinois). — Form. *in*-8.°

Cet ouvrage est en un seul volume ou cahier ; il est manuscrit, en caractères élégamment tracés, avec des figures de géométrie, et un dessin à la main qui offre la grande muraille de la Chine. La couverture est couleur fauve, avec l'étiquette blanche.

31. Traités de mathématiques (en chinois). — 6 vol. en un *tao*, form. *in*-8.°

Ces six volumes sont manuscrits, en caractères très-nettement tracés.

Les deux premiers offrent la pratique de l'arithmétique européenne, avec des figures géométriques très-bien dessinées.

Le troisième traite de la géométrie-pratique ; il est accompagné de cartes et de dessins à la main, présentant des campagnes, des montagnes et des pyramides chinoises.

Le quatrième a pour objet l'usage des instrumens relatifs aux plans et à la géométrie ; il est également orné de dessins et de paysages.

Le cinquième présente un traité des proportions des lignes droites aux lignes courbes, et du diamètre à la circonférence.

Le sixième comprend des tables de sinus ; les lignes transversales y sont en rouge.

Le papier est couleur chamois, l'enveloppe couleur fauve, avec étiquettes blanches ; le *tao* en étoffe bleue, avec fichets d'ivoire.

32. Œuvres géométriques et astronomiques (en chinois). — 3 tom. en un *tao*, *in*-8.°

Le premier volume offre la pratique pour supputer les jours, signes et demi-signes ; le second, celle de prendre la hauteur du soleil ; le troisième, celle de supputer les réfractions.

Ils sont tous les trois, manuscrits, en caractères très-nets, sur papier chinois, avec couvertures fauves et étiquettes blanches. Le *tao* est recouvert d'étoffes de soie violette.

33. Cours de géométrie et d'astronomie, et méthode pour calculer les éclipses du soleil et de la lune (en chinois). — 9 tom. en un *tao*, form. *in*-4.°

Le format de ces neuf tomes est grand *in*-4.°; ils sont imprimés sur un papier d'une blancheur et d'une finesse remarquables, et les caractères en sont plus fins et plus déliés que ceux employés d'ordinaire. Le double encadrement qui les entoure est souvent crenelé comme les lignes. On voit au bas des pages un grand nombre de figures géométriques et astronomiques, et de dessins chinois : ces pages renferment dix rangs perpendiculaires de caractères, lorsqu'elles sont remplies. La couverture des neuf tomes est en papier couleur fauve, et le *tao* d'étoffe bleue.

On sait que de toute ancienneté l'astronomie fut cultivée à la Chine.

Deux mille cinq cent quarante-neuf ans avant J. C., le 28 février, il y eut conjonction entre *Saturne*, *Jupiter*, *Mars* et *Mercure*, entre les onzième et dix-huitième degrés des poissons, le soleil se trouvant luimême en conjonction avec la lune vers le onzième degré du verseau. Les Chinois observèrent cette situation remarquable du ciel, dont aucun autre peuple de l'antiquité n'a fait mention, et l'empereur *Tchuen-hin* ordonna que dorénavant l'année commenceroit le jour de la nouvelle lune la plus voisine de ce point céleste. *Cassini* a regardé ce phénomène comme imaginaire ; mais le savant *Kirch*, astronome de Berlin, *des Vignoles* et *André Muller*, ont prouvé que *Cassini* s'étoit trompé, et que cette conjonction des cinq planètes avoit dû nécessairement avoir lieu.

Les Chinois observèrent encore avec précision une

éclipse de soleil arrivée l'an 2155 avant J. C., vers l'équinoxe du printemps, sous l'empire de *Tchong-kang*; et les PP. *Gaubil* et *Souciet* ont offert, dans l'histoire de l'astronomie de la Chine, le calcul de plusieurs autres éclipses, fait par les astronomes de cette vaste contrée.

On y attribue la division du zodiaque, en vingt-huit constellations, à l'empereur *You*, ainsi que la fixation de l'année, qui est luni-solaire. On s'y servoit de gnomons, et on y a publié des catalogues d'étoiles long-temps avant l'ère chrétienne.

Deux siècles après cette époque, la première équation de la lune et celle du mouvement propre des fixes, furent déterminées par les astronomes *Lieou* et *Yu-hi*. L'an 460, *Tsou-tchong* apprit que l'étoile polaire tournoit autour du pôle. En 550, *Tchang-tsin* distingua les différentes espèces de paralaxes de la lune; et soixante ans après, *Y-hang* fit mesurer un degré de la terre dans la province de Honan, où il y a de très-grandes plaines. Ce ne fut que dans le treizième siècle, que *Cocheou-king* fit connoître la trigonométrie sphérique aux Chinois.

L'arrivée des Jésuites parmi eux fit faire un grand pas à leur astronomie, dans le dix-septième siècle. Le P. *Terentius* réforma leur calendrier, et fut élu président du tribunal des mathématiques; le P. *Adam Schall* lui succéda, en 1630, dans cette éminente place, et eut lui-même pour successeur, en 1669, le savant P. *Verbiest*. Depuis, les PP. *Koëgler*, jésuite allemand, et *Gaubil*, si connu par ses ouvrages, la remplirent avec distinction; ils firent connoître à la Chine de nouveaux instrumens, des théories plus simples, et des méthodes plus sûres et plus faciles de calculer. Outre les nombreux écrits que ces présidens ont publiés en chinois sur l'astronomie, ils ont été secondés par ceux de plu-

sieurs de leurs collègues, tels que le P. *Ricci*, qui a publié une *exposition* de la sphère terrestre et céleste, et les PP. *Sébastien* de *Ursis*, *Emmanuel Diaz*, *Jacques Rho*, *Bouvet*, *Gerbillon*, *Lecomte* et *Tachard*, qui ont fait imprimer à Pékin divers traités astronomiques.

L'ouvrage annoncé dans cet article, ainsi que le suivant, paroissent avoir eu l'un de ces jésuites pour auteur.

34. *Astronomia et geographia* (en chinois). — Grand *in-fol.*

Ce traité d'astronomie et de géographie est le plus grand format que la Bibliothèque possède dans cette langue. Trois grands caractères marginaux en indiquent le titre : il est couvert d'un papier de soie jaune, et renfermé dans un grand *tao* recouvert d'une étoffe bleue. Chaque feuillet a deux pieds de longueur sur quatorze pouces de large; le papier est rosat, le texte encadré dans des lignes noires, le caractère gros et séparé. Des figures géographiques en très-grand nombre, et des dessins variés, servent à son ornement; ceux-ci représentent des édifices, des instrumens, des vases, des chars, des globes, des sphères, des constellations, des cloches, des animaux, des mandarins, des bonzes, et autres personnages chinois. Ce volume offre un extrait du *Tchun-tsiou* et du *Shou-king*.

35. Ou piao (*numerorum tabulæ*) en chinois. — 3 tom. en un *tao*, form. *in*-4.°

Ces tables numériques, supérieurement imprimées, sont divisées en trois volumes; le premier comprend les logarithmes, depuis 1 jusqu'à 50,000; le second s'étend depuis 50,000 jusqu'à 100,000; le troisième présente des tables de sinus et de tangentes. Chaque page des

deux premiers contient six colonnes de chiffres, dont trois sont en couleur rouge, et les trois autres en noir. Chaque page du dernier volume offre dix minutes, et chaque minute, renfermée dans sa case, donne les logarithmes pour 10, 20, 30, 40 et 50 secondes. Le papier de l'ouvrage est très-blanc, la couverture est en étoffe de soie violette ; ce qui est la couleur spécialement attribuée à la famille impériale régnante. Les étiquettes marginales sont en soie jaune ; le *tao* est recouvert de la même étoffe violette que la couverture.

36. Tables de logarithmes pour les calculs astronomiques (en chinois). — 4 tom. en un *tao*, form. gr. *in*-4.°

Cet ouvrage est l'un des chefs-d'œuvre de la typographie chinoise. Il est divisé en sept colonnes, offrant les chiffres et calculs, et sort de l'imprimerie impériale de Pékin. Il est couvert de papier de soie jaune, et parsemé de sable d'or. L'étiquette marginale est en étoffe de soie blanche.

37. Tables pour les réfractions (en chinois). — Form. *in*-12.

Cet ouvrage est l'un des plus curieux de la Bibliothèque ; il renferme cent trente-trois feuillets imprimés des deux côtés ; ce qui est une singularité pour les livres chinois. Le papier en est beau et fin, mais plus fort que le papier ordinaire, et par conséquent plus capable de supporter sans maculer la double impression. Chaque page est divisée en plusieurs colonnes, partagées perpendiculairement et transversalement par des lignes qui forment un grand nombre de petits carrés ; chacun d'eux est rempli de caractères en noir, à l'exception de ceux qui sont en marge et au bas des pages.

Ces derniers sont imprimés en rouge ; ils n'offrent tous qu'une longue suite de chiffres chinois, propres à supputer les réfractions.

Une autre singularité qu'on ne voit point dans les autres livres chinois, c'est que chaque feuillet n'est que plié, mais uni à celui qui le précède et à celui qui le suit, en sorte que tout l'ouvrage peut s'étendre en un seul feuillet, de la longueur de trente-trois pieds. Ainsi, plusieurs lecteurs peuvent le parcourir à la fois, en faisant couler successivement entre leurs mains les diverses pages.

La Bibliothèque de Florence possède quelques rouleaux de cette espèce, où les feuilles asiatiques sont collées à la suite les unes des autres dans une très-grande longueur.

Le savant M. *Joseph Hager*, si versé dans la connoissance des idiomes de la Chine, à qui je l'ai communiqué, n'en a pas connu de cette forme dans cette contrée.

Le volume est renfermé dans plusieurs enveloppes de peau noire et vernie. Les deux premières sont ornées d'un dessin qui se répète sur la troisième, mais celle-ci a en outre des fermoirs ; le tout est ensuite contenu dans deux étuis de cuir verni, mais sans ornement, et à l'instar des livres de prières européennes, à l'usage particulier des Jésuites.

38. Explication des évangiles pour les dimanches et fêtes de l'année (en chinois). — 2 tom. en un *tao*, form. *in*-4.°

Neuf lignes perpendiculaires dans la page, papier fin, couverture en papier couleur fauve rembrunie. Le titre offre quatre grands caractères de deux pouces de hauteur ; l'étiquette est en papier ordinaire sur le plat.

39.

39. *Brevis explicatio doctrinæ christianæ* (en chinois). — *In*-4.°

Cet ouvrage, imprimé en gros caractères chinois, avec neuf lignes perpendiculaires par page, porte au frontispice le monogramme du nom de *Jésus*, entouré d'une Gloire.

40. *Modus ritè conficiendi sacramentum pœnitentiæ*. — *In*-4.°

Cet écrit d'un missionnaire, d'environ 160 pages, en gros caractères chinois, est couvert d'une enveloppe couleur de bois.

41. *De septem peccatis mortalibus, cum virtutibus oppositis* (en chinois). — *In*-4.°

Cet ouvrage, en un seul volume très-gros, offre un traité théologique sur les sept péchés capitaux et les vertus qui leur sont opposées. Il est imprimé à neuf lignes perpendiculaires par page.

42. *Septem peccata mortalia*. — *In*-4.°

Cet écrit, à neuf colonnes, en gros caractères chinois, diffère du précédent traité, et ce volume est plus fort que les deux autres ensemble.

43. Des sept péchés mortels (en chinois). — 2 vol. gr. *in*-8.°

Cet ouvrage ascétique a été composé par quelque missionnaire de la compagnie de *Jésus*, et son titre est : *Tsie ke*, SEPT PÉCHÉS. Le catalogue de *Fourmont*, placé à la fin de sa grammaire chinoise, en fait mention. Il est en plusieurs volumes, mais la Bibliothèque n'en possède que le second et le sixième. Les carac-

tères typographiques sont grands; le papier est fin, de couleur rose, ainsi que l'enveloppe.

44. *Responsiones ad dubia circà sacram Eucharistiam* (en chinois). — Form. *in*-4.°

Ce traité, dont la couverture est altérée, est peut-être incomplet, et ne renferme que 26 pages.

45. Dialogue sur l'existence de Dieu, entre un mandarin et un docteur européen, par le *P. Matthieu Ricci*, missionnaire jésuite. — 2 vol. *in*-4.°

L'ouvrage est imprimé en beaux caractères chinois, sur dix colonnes, avec couverture couleur de bois.

Le jésuite *Ricci*, né à Macérata, étudia les mathématiques à Rome sous le célèbre *Clavius*, partit pour les Indes, étudia la théologie à Goa, et se rendit ensuite, comme missionnaire, auprès de l'empereur de la Chine, dont il gagna l'affection. Ce prince lui ayant demandé une carte de l'univers, *Ricci* l'arrangea de manière que la Chine se trouvoit au centre. Il mourut à Pékin, en 1610, à l'âge de cinquante-huit ans. Le P. d'*Orléans* a écrit la vie de ce missionnaire tolérant et laborieux. *Ricci* à laissé un grand nombre de mémoires intéressans, dont le P. *Trigault* a utilement profité dans son ouvrage, publié à Cologne en 1684, sous le titre *de Christianâ expeditione*, *apud Sinas*, *in*-8.° Son dialogue sur l'existence de Dieu a été traduit en français, et inséré dans le tome 25 des *Lettres édifiantes*.

46. Instruction pour un temps de persécution, par le P. d'*Entrecolles* (en chinois). — *In-4.°*

Ouvrage sur beau papier de soie, à neuf colonnes, avec frontispice en caractères noirs et rouges.

47. Histoire de *Tobie*, avec des réflexions pour un temps d'épreuves, par le P. d'*Entrecolles*. — *In-4.°*

Cet ouvrage en beaux caractères chinois, à neuf colonnes, sur papier très-blanc, est d'environ cent quatre-vingt pages : trois caractères du frontispice sont en rouge.

Le missionnaire jésuite, *François-Xavier d'Entrecolles*, étoit de Lyon, et mourut à la Chine le 2 juillet 1741. Il a laissé un grand nombre de mémoires utiles sur les arts cultivés par les Chinois ; et en décrivant leur manière de faire la porcelaine, il a contribué à l'établissement de nos manufactures en ce genre. C'est lui qui a adressé l'histoire de *Tobie* à la Bibliothèque de sa patrie. Il lui avoit fait don encore d'un traité dont il étoit auteur, sur les monnoies de la Chine, manuscrit dont le P. *Colonia* a fait mention, mais il ne se retrouve plus. *Hist. de Lyon, t. 2, p. 264.*

48. Vies des Saints (en chinois). — 24 vol. en 4 *tao* ou enveloppes, form. *in-4.°*

Cette traduction de la vie des Saints est un ouvrage fait par les missionnaires jésuites, pour l'instruction des Chinois appelés à la croyance catholique. Chaque page encadrée renferme huit lignes perpendiculaires, et chaque volume est couvert d'un papier de soie couleur de bois, avec son étiquette chinoise, posée sur le plat

et près de la marge. Ces volumes sont d'une grosseur presqu'égale. Le caractère est imprimé avec netteté, et le titre, formé de sept grands caractères de deux pouces de hauteur, se trouve en tête de plusieurs volumes. Les quatre *tao* ou enveloppes, dont chacune renferme six volumes, sont en carton recouvert d'une étoffe bleue, avec des fichets en ivoire, et portant aussi leurs étiquettes.

49. Estampes chinoises. — *In*-4.°

Ce recueil est formé de cinquante-huit estampes gravées sur papier de la Chine. Au-dessus de chacune, des caractères chinois indiquent sans doute les sujets qui y sont représentés. Le plus grand nombre est pieux, et offre les principaux faits de la vie de *Jésus* et de sa passion. Les missionnaires jésuites firent graver ce curieux ouvrage, pour l'instruction et le plaisir de leurs néophytes.

50. Dessin chinois, de trois pieds de longueur.

Ce dessin, sur papier de soie, représente un paysage; il est précédé d'un rouleau en carton qui s'ouvre en deux parties, dont chacune offre encore un petit paysage, et il est terminé par un appendice d'étoffe, chinoise, en compartimens rouges et blancs.

MANUSCRITS GRECS.

51. Homélies et sermons de S. *Basile* (M.ss grec). — *In*-4.° environ de 800 pag.

Ce beau manuscrit est sur vélin, et à deux colonnes. L'écriture en est belle et nette; les titres et les initiales sont couleur de pourpre.

Il commence par un commentaire sur les pseaumes, suivi des homélies, etc. On lit à la fin du volume le nom d'*Acazio*, moine grec, qui fut vraisemblablement le copiste ou l'auteur du manuscrit.

Les manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale rappellent ainsi, dans leurs souscriptions, les noms des moines qui s'étoient occupés à les écrire : c'étoient *Abraham*, *Hélias*, *Arsène*, *Georges Nicandre*, tous qualifiés du titre de moine, *monachus* ou *hieromonachus*. *Vid. catalog.*

Julien Garnier a publié une belle édition de toutes les œuvres de saint *Basile*, à Paris, 1721, 3 vol. *in-fol.*

Le manuscrit des homélies date du commencement du dixième siècle, et il en est fait mention dans l'*Histoire littéraire* de Lyon, par *Colonia*, comme de l'un des ornemens de la Bibliothèque. *T. 2, p. 764.*

52. Prières grecques (M.ss). — *In*-12. envir. de 400 pag.

Ce manuscrit sur beau papier lissé, à longues lignes, a les titres et les initiales en rouge. Il renferme, 1.° une collection de prières à l'usage de l'église grecque, et que l'on doit faire au lever de l'aurore ou vers le commencement de la nuit ; 2.° des réflexions pieuses sur les vertus chrétiennes ; 3.° un discours de l'abbé *Jean*, un autre de saint *Basile*, et la lettre de ce dernier à S. *Grégoire de Nazianze* ; 4.° une profession de foi sur la Trinité, et un dialogue sur les vertus chrétiennes. Le volume est terminé par trois opuscules grecs, dont le premier est un catéchisme, et les deux autres des instructions sur la doctrine chrétienne.

53. Heures et instructions (M.ss grec). — *In*-12. environ 400 pag. tr. dor.

Ce manuscrit sur vélin, à longues lignes, offre un

bréviaire qui, outre une multitude de petites prières, contient des extraits de saint *Chrysostôme*, de saint *Basile*, etc. D'après plusieurs expressions, on peut croire l'auteur nestorien. Pour désigner J. C., il emploie souvent le mot signifiant *porte-croix*. Ce mot étoit en usage parmi les sectateurs de *Nestorius*, qui nioient que le fils de Dieu eût pris la nature humaine en unité de personne.

54. Maximes chrétiennes. (M.ss grec). — *In*-12. environ 160 pag. parch.

Ce manuscrit, sur papier fort, a les titres en rouge. Il fut donné par le P. *Ménétrier* à la Bibliothèque de Lyon: c'est un recueil de prières et de maximes chrétiennes.

55. Doctrine chrétienne (M.ss grec). — *In*-4.°

Ce recueil commence par un précis sur la doctrine de l'église, et il est suivi du *Pater*, de l'*Ave*, du *Credo*, et d'une sorte de catéchisme imprimé. Le reste du volume est manuscrit, et en caractères grecs modernes. Il offre, 1.° une pratique de prières tirées des pseaumes et du livre de *Job*; 2.° un traité de la prosodie grecque; 3.° un discours du P. *Isaac* à ses moines, sur l'eucharistie; 4.° une lettre de S. *Basile-le-Grand*.

MANUSCRITS LATINS.

BELLES-LETTRES.

56. *Terminorum definitiones ex* Aristotele. — 4.° environ 400 pag.

GRAMMAIRIENS. Ce manuscrit, mêlé de grec et de latin, définit les mots grammaticalement et suivant les préceptes de

rhétorique. Il les distingue en naturels, allégoriques, matériels, spirituels, personnels, composés, absolus, complexes, incomplexes, univoques et équivoques. A la suite de ce manuscrit, on a fait relier les idylles de *Théocrite*, imprimées en grec chez *Gilles Gourmont*. Les marges renferment plusieurs notes manuscrites, et relatives à l'interprétation du texte.

57. *Liber ethimologiarum et Opera* Isidori, *Hispaliensis episcopi.* — *Fol.* sur vélin, environ 600 pag.

Ce volume est écrit avec netteté; il est orné de majuscules dorées et enluminées, et date de l'an 1300. *Isidore*, évêque de Séville, fut appelé le *docteur de son siècle*. Il mourut en 636, après avoir publié plusieurs ouvrages où l'érudition domine plus que le goût. Ses *étymologies* sont en vingt livres; il y cite un grand nombre d'auteurs qu'on ne connoît plus; mais si elles n'ont pas toujours une juste application, elles offrent du moins beaucoup de savoir. Ces étymologies font partie de la collection des *Œuvres* de saint *Isidore*, publiées par le bénédictin don *du Breul*, à Paris, en 1601. Elles furent imprimées à part, pour la première fois, par *Zainer*, d'Augsbourg, en 1472.

58. *Catholicon sive summa grammatica.* — *Fol.* de plus de 1000 pag.

Ce manuscrit considérable est sur vélin, à deux colonnes, avec des lettres grises. Son auteur *Jean de Janua*, de l'ordre des Frères Prêcheurs, s'appeloit *Balbi* ou de *Balbis* de son nom de famille, et étoit de Gênes. Il intitula *Catholicon*, c'est-à-dire, *universel*, son volumineux ouvrage, parce qu'il renferme non-seulement une grammaire divisée en orthographie, étymo-

logie, syntaxe et prosodie, mais encore une rhétorique et un vocabulaire latins, dont les mots sont rangés par ordre alphabétique, et tiennent les trois quarts du volume. L'auteur acheva cet ouvrage en 1286, comme il le dit dans le dernier chapitre de ce manuscrit : *In millesimo ducentesimo octogesimo sexto anno Domini, ad finem perduxit.* Dans ce chapitre, *Balbi* se surnomme *Phylocalus*, *l'ami du beau ;* ce qui a fait croire à des ignorans que ce surnom, tiré du grec, étoit le véritable nom de l'auteur.

Le *Catholicon* fut imprimé, en 1460, par *Faust* et *Schæffer :* c'est le quatrième ouvrage que l'imprimerie a produit avec l'indication de l'année. Les exemplaires en sont extrêmement chers et rares, et on peut consulter à cet égard *Marchand*, dans son *histoire de l'imprimerie*, pag. 55, et de *Bure*, dans sa *bibliographie*, n.° 2276.

Ce manuscrit très-précieux appartint au célèbre cardinal *Pierre Bertrand*, né à Annonay, qui après avoir professé long-temps le droit dans les universités d'Avignon, de Montpellier et de Paris, devint évêque de Nevers, puis d'Autun, et enfin cardinal, en 1331. Ce fut lui qui défendit si courageusement devant *Philippe-de-Valois*, en plein parlement, les droits du clergé attaqués par *Pierre de Cugnières*, que ce roi prononça en sa faveur. On lui doit la fondation du collége d'Autun, à Paris. Sa Bibliothèque fut curieuse et bien choisie. Cet ouvrage, après en être sorti, passa au pouvoir d'un sieur de *Sainte-Colombe*, et il a été acheté, pour la Bibliothèque de Lyon, 45 l. le 10 mai 1779.

59. *Dictionariolum.* — 8.° environ 150 pag.

Ce manuscrit sur vélin, à longues lignes, sans orne-

ment, est d'une écriture du quatorzième siècle, chargée d'abréviations, et difficile à lire. Il renferme un petit traité de grammaire et un dictionnaire de mots, relatifs à la langue latine. Ce volume a été donné à la Bibliothèque, en 1806, par M. *Sudan*, archiviste de la ville de Lyon, plein de douceur et de connoissances.

60. *De ratione dicendi, et de arte prædicandi.* — *In*-12. envir. 600 pag. rel. en bois.

Ce traité, sur l'art oratoire, est divisé en deux parties; la première a pour objet la rhétorique, la seconde l'art de prêcher. L'auteur consacre un grand nombre de chapitres à distinguer les *couleurs* de rhétorique; c'est ainsi qu'il appelle les *figures*. RHÉTEURS, ORATEURS.

A la suite de cet ouvrage considérable, on trouve, 1.° *formularium rescriptionum divisis personis;* ce sont des formules de lettres aux personnes constituées en dignité, telles que le pape, les cardinaux, les évêques, les chanoines, les théologiens, les empereurs, les rois, les princes, les médecins, les orateurs, les pères, les mères, etc.; 2.° le discours d'*Enée*, évêque de Sens, prononcé à Francfort le 14 octobre 1454; 3.° celui de la duchesse *Galabrie*, fille du duc de Milan, prononcé par elle, en 1449, devant le pape *Pie* II et les cardinaux; 4.° la vie de la vertueuse *Griselidis*. Ces opuscules sont aussi en latin.

L'écriture de ce manuscrit est nette, et date de la fin du quinzième siècle. Les capitales sont en couleur, et il est de la main de frère *Jean* de *Nepa*.

61. *Rhetorica.* — *In*-4.° de 104 pag. parch.

A la tête de ce manuscrit, on a dessiné et colorié une rose, emblème de la rhétorique. Le traité est divisé en cinq livres, et rédigé par demandes et par réponses.

Son écriture est correcte et lisible, et date du commencement du siècle passé. Il vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

62. *Rhetorica, artis primæ forma antiqua et nova.* — 4.° de 804 pag. mar. ro. fil. tr. dor.

Ce cours de rhétorique, en latin, fut rédigé en 1621 : il est divisé en un grand nombre de chapitres. Les armoiries de l'archevèque *Neuville de Villeroy*, que le volume porte sur le plat, et la beauté de la reliure, indiquent qu'il a été suivi et écrit par ce dernier. Cet archevèque étoit né le 22 août 1606, en sorte qu'en 1621, date du manuscrit, il avoit quinze ans, âge ordinaire des élèves de rhétorique.

63. *Brevis rhetoricus praxis.* — *In*-12. envir. 300 pag.

Ce manuscrit, d'une écriture difficile à lire, a le texte encadré dans des lignes rouges. L'ouvrage est un dialogue entre le maître et le disciple, et porte la date de 1628. Il est suivi, 1.° d'un abrégé latin de l'histoire de la république romaine, 2.° d'un cours de logique qui contient cent pages. Ces divers traités furent écrits par *Etienne Riboully*, de Paris, d'après les leçons de *François-Christophe Braquet.*

64. *Rhetorica.* — 4.° environ 500 pag.

Ce cours fut écrit, en 1651, par *Claude Clerc*, sous la dictée du P. *Maurin*, professeur : l'écriture en est correcte. On a mis à la fin un portrait de S. *Augustin.*

65. *Rhetorica* Philiberti *de* Gland. — Petit *in*-4.° environ 400 pag.

Ce cours de rhétorique, divisé en chapitres, est ter-

miné par un abrégé des règles de l'art oratoire. Il fut écrit en 1654, sous la dictée du jésuite de *Boissieu*, professeur au collége de Lyon, par *Philibert* de *Gland*, de Bourg.

66. *Humanitas.* — 4.° de 112 pag.

Ce traité de *rhétorique* ou d'*humanités*, a été écrit en 1658 par *Noé Bourquenod*, lyonnais. Il offre l'extrait des leçons données à Fribourg par le P. *Fragnier*, et des exemples de narrations et de descriptions puisés dans *Drexelius*, *Caussin*, *Guarini*, *Cicéron*, *Æmilius Probus*, etc.....

67. *De rhetoricâ.* — 4.° envir. 150 pag. cart.

Manuscrit fait, en 1765, par M. de la *Valette*.

68. *Rhetorica, seu novæ et veteris eloquentiæ præceptiones.* — 1681, 4.° de 350 pag.

Le texte est encadré; il est le fruit des leçons de rhétorique du P. de *Saint-Just*, jésuite, qui l'a terminé par un chapitre sur la méthode propre à bien faire une amplification.

69. *Rhetorica elementa.* — *In*-4.° d'environ 300 pag.

Ce manuscrit n'a rien de remarquable, et l'écriture n'en est pas belle. On trouve à la suite du cours de rhétorique, 1.° une pièce de vers latins hexamètres, ayant pour titre : *in gentem terribilium dierum objurgatio;* 2°. un recueil de pensées, extraites des auteurs latins, et ayant pour objets les mots suivans : *odium*, *ira*, *amicitia*, *oculus*, *amor*, *desiderium*, *gaudium*, *tristitia*, *spes*, *timor*, *scientia*, *solitudo et fatum.*

70. *Artis oratoriæ institutiones.* — *In*-4.° d'environ 150 pag.

Ce cours manuscrit de rhétorique est divisé en quatre livres. Il fut écrit, en 1704, par *Antoine Clapeyron.*

71. *Exercitationes rhetoricæ.* — 4.° environ 250 pag.

Outre ce cours de rhétorique, le manuscrit renferme plusieurs procédés pour travailler le plâtre et souder les métaux. La moitié du volume est en feuillets blancs.

72. *Institutiones oratoriæ veterum et recentium exemplis illustratæ.* — 4.° de 300 p.

Cette rhétorique latine offre en exemples diverses pièces de vers français. Le manuscrit est de 1707, et vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

73. *Elementa rhetoricæ et logicæ.* — 4.° environ 200 pag.

Ce cours de rhétorique et de logique fut écrit, en 1739, par M. *Pellassy*, prêtre.

74. *Eloquentia sacra et humana.* — 4.° de 210 pag.

Ce traité de rhétorique, d'une belle écriture, est divisé en huit livres, renfermant les principes et les exemples de l'art oratoire pour la chaire et pour le barreau. On a fait relier à la fin du manuscrit une gravure représentant sainte *Euphémie.*

75. Thèmes et versions. — 4.° envir. 600 pag. parch.

Ce cours a été dicté, en 1767, pour la classe de

troisième du collége *du Plessis*, par M. *Patin*, professeur. La première partie a pour objet l'étude du latin ; la seconde renferme des versions grecques.

76. *Elementa rhetorices.* — 4.° de 202 p. cart.

Ces élémens de rhétorique, dictés au collége de Roanne, en 1772, par M. *Barrié*, professeur de seconde, est écrit par M. *Pavy*, étudiant.

77. Extraits d'études (en latin). — 8.° envir. 160 pag.

Ce manuscrit renferme des extraits de *Virgile*, d'autres sur l'histoire des philosophes anciens et de leurs opinions. Il est d'une assez mauvaise écriture.

78. Renati Grossi *Lugdunensis adolescentis, orationes VI.* — 1686, 4.° de 92 pag. tr. dor.

Ces discours ont pour objet les éloges de saint *Denis*, de *Trajan*, de *Porcie*, femme de *Brutus*, la guerre contre *Jugurtha*, l'expédition de *Magellan*. Nos biographes lyonnais n'ont point parlé de *Réné Gros*, ni de ces discours qui n'ont point été imprimés.

79. *Hortus poetices.* — 1620, 4.° env. 400 p.

Ce traité, d'une assez mauvaise écriture, est suivi POETES
d'un discours latin, *de Arte poeticâ*, et de deux dissertations sur la tragédie et sur la milice romaine. Les ratures du texte annoncent que ce manuscrit est autographe, c'est-à-dire, de la main de l'auteur. Il vient de la Bibliothèque de l'archevêque *Camille de Neuville*, dont les armoiries sont gravées sur le plat du volume.

80. Publii Terentii *comediæ sex.* — Petit *in-fol.* environ 400 pag. v. f.

Ce beau manuscrit, bien conservé, à longues lignes et à larges marges, a les titres en couleur, les initiales coloriées et entourées d'une légère vignette; le frontispice est bien dessiné, et l'on voit un autre dessin en tête du *Phormion.* Le volume porte cette note : *ex recensione et scripturâ domini Caliopii.* Cette même indication de *Caliopius*, comme correcteur du texte, se trouve dans les premières éditions de *Térence*, telles que celle attribuée à *J. Mentel*, en 1470, et celle de 1471, donnée à Venise par *Jean* de *Colonia.*

Le manuscrit est terminé par cette espèce d'épitaphe de *Térence*, qui se lit aussi à la fin d'un ancien manuscrit de la Bibliothèque impériale, et qui a été rapportée dans les prolégomènes de l'édition de *Térence*, imprimée à Paris pour l'usage du dauphin, en 1675.

Natus in excelsæ tectis Carthaginis altis;
Romanis ducibus bellica præda fui;
Descripsi mores hominum, juvenumque, senumque,
Qualiter et servi decipiant dominos:
Quid meretrix, quid leno dolis confingat avarus.
Hæc quicunque legit, sic, puto, cautus erit.

Son écriture du treizième siècle est nette, belle et sur fort papier, dont le filigrame offre l'empreinte d'une ancre.

81. Virgilii *opera.* — 4.° env. 800 pag. v. f.

Ce beau manuscrit de *Virgile* est sur vélin très-pur, avec les capitales coloriées. En tête de chaque églogue, de chaque livre des *Géorgiques*, et de tous les chants de l'*Enéide*, on trouve un dessin enluminé et rehaussé

d'or, où sont représentés les sujets principaux décrits dans le chant. L'écriture est nette, lisible, et date de l'an 1350. L'auteur y a ajouté des sommaires et des vers d'*Ovide*, relatifs à chaque ouvrage de *Virgile*.

Le volume appartint, en 1569, à *Jean-Antoine de Lescure*, habitant à Cambrai, qui le confia à *Jean Truchio*. Il vient de la Bibliothèque *Adamoli*.

82. *Satyræ* Juvenalis, *cum castigationibus* Antonii Golleti. — 4.° 538 pag. cart.

L'auteur de ce commentaire sur *Juvénal* étoit du Bugey, se fit jésuite, et professa les belles-lettres avec distinction dans divers colléges. Ce manuscrit pourroit être consulté utilement par un professeur d'humanités, ou par un éditeur des œuvres du satirique latin.

83. Senecæ *tragediæ*. — *Fol.* 700 pag.

Ce manuscrit, de l'an 1500 environ, offre une écriture lisible, à longues lignes, sans ornement. Il renferme les tragédies latines de *Médée*, d'*Œdipe*, de la *Troade* et d'*Hippolyte*. Elles ont d'abord été imprimées à Ferrare vers l'an 1484, et à Paris chez *Higman* à la même époque, ensuite à Lyon par *Cambillon*, en 1491; chez les *Juntes* à Florence, en 1506; chez les *Elzevirs* à Amsterdam, en 1678, et en 1728 à Delft, 2 vol. *in*-4.°

84. Aurelii Clementis Prudentii *Psychomachia*. — 4.° de 40 pag. vél.

Ce petit manuscrit, sur vélin, vient de la Bibliothèque *Adamoli*. Il est très-curieux par les emblêmes et les dessins dont toutes les pages sont surchargées. On en voit un après chaque phrase du poëme.

L'auteur du manuscrit a placé entre les lignes et sur les marges de petites notes qui servent à l'explication du texte.

Le poëte *Prudence*, né à Saragosse en Espagne, vivoit sous l'empire de *Théodose*, à la fin du quatrième siècle. Ses œuvres ont été imprimées plusieurs fois, et on y a inséré le poëme de la *Psychomachie*, ou du combat de l'esprit contre les vices et les assauts des passions.

En tête du manuscrit, on trouve trois grands dessins allégoriques. Le premier représente la religion, appelée *Sanctasophie*, qui donne ses instructions, d'un côté, à la philosophie, de l'autre, à la géométrie : celles-ci fournissent des volumes à la médecine. Le second représente le Père éternel donnant sa bénédiction à un grand nombre de personnages qui paroissent au-dessous de lui. Le troisième offre un génie religieux qui reçoit l'hommage et le parfum des vertus.

85. *Alexandreïdos*, *libri x.* — Petit *in*-4.° 234 pag.

Ce poëme, en vers latins hexamètres, eut pour auteur *Philippe Gualter de Châtillon*, poëte, né à Lille en Flandres dans le douzième siècle.

Mézeray, qui en fait mention dans son *Abrégé de l'histoire de France*, dit que le poëme sur la vie et les exploits d'*Alexandre* fut composé sous le règne de *Philippe-Auguste*. Il fut imprimé *in*-4.°, à Lyon, en 1558, par *Robert Granjon*, en caractères cursifs, et un exemplaire de cette édition se trouvoit dans le catalogue de *Gaignat*.

T. 1, p. 580.

En 1474, on imprima à Trévise, en Italie, un *in*-4.° ayant pour titre : *La historia del Alessandro magno zoe del suo nascimento et delle soue prosperose battaglia*. Peut-être cet ouvrage est-il une traduction italienne de celui de *Gualter*. On en a fait une autre à Ulm en 1559, *in*-12.

Le

Le manuscrit est sur vélin, à longues lignes; l'écriture en est gothique, difficile à lire, et paroît dater du temps de l'auteur. Les trois premières et les deux dernières pages se trouvant tachées, on en a placé une copie plus nette en tête du volume.

Celui-ci fut acquis par M. *Peysson* de *Bacot*, procureur général en la cour des monnoies de Lyon, et il passa ensuite dans celle de M. *Jacques* de *Colabau*.

86. *Speculum humanæ salvationis.* — *Fol.* bois, *in* Boetius.

Ce poëme, de plus de mille ans d'ancienneté, est relatif à la création et aux principaux faits de l'ancien et du nouveau testament. Au bas de chaque page, on en a traduit quelques passages en vers français qui ont plus de douze syllabes. Le haut de chacune présente deux grandes vignettes où sont grossièrement dessinés et peints, d'une manière très-ridicule, les principaux traits de l'histoire sainte, et les tourmens de la plupart des martyrs.

Ce poëme est dû à frère *Jacques Choquet*, religieux. *Nicolas* des *Mares* le copia, et termina le manuscrit le 15 avril 1462. J'avois d'abord pensé que l'auteur pouvoit être le poëte *Choquet*, qui vivoit dans le quinzième siècle, et qui fit jouer le *mystère de l'Apocalypse de Saint-Jean;* mais celui-ci s'appeloit *Louis*, et non pas *Jacques*. D'ailleurs *du Verdier*, qui en fait mention dans sa Bibliothèque, ainsi que *Bayle* dans son dictionnaire, ne disent pas qu'il eût embrassé la vie monastique; enfin *Louis* fit représenter le *mystère de St.-Jean*, en 1541, à l'hôtel de Flandres, à Paris, par les confrères de la passion: ce qui prouve qu'il vivoit long-temps après *Jacques*, dont le poëme a été transcrit par

des *Mares* près d'un siècle auparavant. Ce manuscrit a été acheté par M. *Colabau* de *Juliénas*, en 1736.

87. Basinii *Parmensis Hesperidos, libri novem.* — *Fol.*

Chaque livre de ce poëme est précédé d'une grande vignette, où sont grossièrement dessinés des chevaliers armés de pied en cap, des navires, des combats, des camps et des châteaux fortifiés.

Son auteur, inconnu à nos biographes, étoit de Parme; il fut guerrier, comme le témoigne ce vers qui termine l'ouvrage :

Parma mihi patria est : sunt sidera, carmen et arma.

Ce poëme paroît inédit. *Pierre Brunet*, jésuite, coadjuteur du grand collége de Lyon, le copia sur un ancien manuscrit à l'âge de 81 ans, en 1678. Il est étonnant que l'écriture de ce vieillard soit aussi ferme, nette et lisible.

88. *Aurora, sive Biblia metrificata.* — 4.° envir. 500 pag. vél. vert.

Ce manuscrit du treizième siècle, dont l'écriture est très-correcte, offre un abrégé de la *Bible*, mise en vers latins.

L'auteur fut *Pierre* de *Riga*, né à Vendôme, chanoine régulier de l'abbaye de *Saint-Denis* de Rheims, où il mourut en 1209. Les vers sont élégiaques, et ont été publiés par un religieux de *Saint-Guislain.* Ils ne manquent ni de douceur, ni de feu, ni d'élégance.

Les marges du volume offrent quelques notes, de la

même main que le poëme. A la fin de celui-ci, et un peu plus bas que le texte, on lit ce vers:

Hic liber est actus Petri manibusque magistri.

Ce vers n'indiqueroit-il pas que *Pierre* de *Riga* fut lui-même le copiste de son ouvrage dans ce manuscrit qui est sur vélin, avec les capitales en couleur?

89. *De tristibus Galliæ, carmen.* — *Fol.* de 104 pag. parch.

Ce manuscrit précieux offre un poëme latin, divisé en quatre livres, et qui a pour objet de décrire les excès commis en 1561 et 1562, dans les temps malheureux de nos querelles religieuses. Il est orné de quarante estampes enluminées, où les réformés sont représentés avec des visages de singes. Les sujets de ces estampes sont assez curieux pour en rapporter quelques-uns.

1.° Dans la première, un singe prêche, d'autres écoutent, tandis que plusieurs enchaînent un lion et emportent des chasubles.

2.° Le baron des *Adrets* s'empare de Montbrison, et fait précipiter du haut des tours les principaux habitans de cette ville.

3.° Les calvinistes détruisent les tombeaux dans l'église *Saint-Jean* de Lyon, coupent la tête à toutes les figures des saints, sculptées sur le grand portail. L'un d'eux, dit-on, monté au plus haut du fronton de l'église pour y abattre la statue de saint *Jean* qui y étoit placée, tomba de ce lieu élevé et mourut sur le parvis.

4.° Les réformés démolissent les églises de *Saint-Just* et de *Saint-Irénée* dans la même ville. Ils y brisent les cloches, pour en transporter les fragmens à l'arsenal et en faire des canons. La plus grosse ne put être rom-

pue, et fut conduite jusqu'à l'église de *Saint-Nizier*, où elle resta long-temps en dépôt.

5.° Les réformés vont à Amboise pour y présenter une requête à *Henri* II.

6.° Ils font le siége de Rouen.

7.° Ils prennent Angoulême et livrent la bataille de Dreux.

8.° Siége d'Orléans, où le duc de *Guise* fut tué par *Poltrot*.

9.° *Charles* IX permet, par un édit, le culte calviniste en France.

10.° Représentation d'un synode.

11.° Le roi sort de Meaux; il est attaqué par les Calvinistes, et défendu vaillamment par les Suisses.

12.° Bataille de *Saint-Denis*, où périt le connétable de *Montmorenci*.

13.° Bataille de Jarnac.

14.° Mort du prince de *Condé*. Son corps, mis sur une ânesse, fut rendu au duc de *Longueville*, qui le fit porter à Vendôme dans le tombeau de ses ancêtres. On avoit dit de lui :

> **L'an quinze cent soixante-neuf,**
> **Entre Jarnac et Château-neuf,**
> **Fut porté mort sur une ânesse**
> **Le grand ennemi de la messe.**

15.° Le duc des *Deux-Ponts*, les Reistres et les Lansquenets, viennent fortifier le parti des réformés et se réunissent à eux.

Les vingt-cinq autres dessins ne présentent rien de relatif à Lyon, si ce n'est le vingt-septième, où l'on voit *Pierre d'Epinac*, archevêque de cette ville, assistant aux états de Blois. Il se lève pour demander que le concile de Trente soit reçu en France; que l'hérésie soit expulsée, la vénalité des offices de magistrature

anéantie, et l'énormité des impositions diminuée. Le dernier dessin est le siége de la ville de Murat en Auvergne.

Le poëme qui décrit ce siége, ces excès, les malheurs du temps, est de l'an 1580 environ et paroît inédit. Le volume qui le renferme est bien conservé.

90. *Epithalamium maris et inclyti ducis Venetiarum.* — *Epithalamium gratiæ victricis.* — Petit *in-fol.* de 146 pag.

Ces deux poëmes sont de *Simon Fontanette*, religieux augustin, visiteur des provinces de Languedoc et de Bourgogne. Le premier, dédié à *Louis Mocenigo*, doge de Venise, a pour objet de célébrer le mariage de ce doge avec la mer Adriatique; il est suivi de beaucoup de notes qui expliquent le texte. Le second, sur le triomphe de la grâce, est dédié à *Philippe*, duc d'Orléans, régent de France, qui éteignit, par sa prudence, toutes les querelles que ce sujet avoit fait naître en France sous le règne de *Louis* XIV. Ces poëmes sont en vers alexandrins. L'auteur fut pendant longtemps prieur du monastère de Seyssel, dans le voisinage de Lyon.

91. *Fontes Versalienses lustrati.* — *In-4.°* de 206 pag.

Ce poëme, de plus de douze cents vers hexamètres, paroît avoir de la verve et d'assez grandes beautés; il mérite l'examen des amateurs de la poésie latine. Le P. *Simon Fontanette*, qui en est auteur, s'y dit augustin de Lyon, *augustinus Lugdunensis*. Il célèbre à Versailles le grand canal, les fontaines de *Latone*, de *Neptune*, de *Faune*, de *Saturne*, de *Bacchus*, de *Cérès*, de

Flore, de *Proserpine*, d'*Encelade*, de la France, de la victoire, de la gloire, le labyrinthe, l'île, les bains d'*Apollon*, l'étoile, le théâtre d'eau, le chêne vert, l'arc de triomphe, etc. Ce poëme n'est écrit que sur le *recto* des pages ; au *verso*, l'auteur a mis de petites pièces de vers latins sur divers sujets, *in virginum custodiam*, *in simoniam*, *in Christum*, *in hortos* SEMIRAMIDIS, *in plagiarium*, *in Mariam virginem.* On en trouve une adressée à *Marguerite*, reine de Navarre, l'épitaphe de *François Portan*, lyonnais, un sixain sur le pape *Jules* II, un quatrain sur le jurisconsulte *Meget*, des élégies sur la mort d'*Erasme*, de la reine *Louise* de Savoie, et du maréchal de *Turenne.* L'une de ces pièces fait mention de *Gilbert Ducherius*, qui paroît avoir donné son nom à la belle maison de la *Duchère* près de Lyon. Ce poëme est relié avec le précédent.

92. Jacobi Mayre, *heroïca poëmata.* — 2 vol. *fol.* envir. 800 pag.

Ce manuscrit renferme plusieurs poëmes en vers latins du jésuite *Jacques Mayre ;* ils n'ont point été publiés, et ne seroient pas indignes de l'être. *Jean Lagaste*, provincial du collége de Lyon, les déposa de la part de l'auteur dans la Bibliothèque de cette ville, en 1709.

Le premier de ces poëmes, en vingt-deux chants, est intitulé *Charles-Quint ;* le second, en vingt chants, *Constantin* ou *Constantinopolis nova Roma ;* le troisième *Europa*, en seize chants.

Le second volume contient les poëmes de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, en dix-huit chants ; de la *Toison d'or*, fait en 1695, en douze chants ; de *Léopold*, ou du siége de Bude, composé en 1687, en

vingt-deux chants. Ce dernier renferme, d'après une note de l'auteur, 9133 vers. Ces trois poëmes sont inédits. L'écriture du volume est nette, correcte et de la propre main de l'auteur.

Celui-ci naquit à Salins en Bourgogne, en 1628, et fit ses études à Dôle, à Lyon, et enfin à Rome. Il professa la rhétorique et la philosophie, et fut nommé ensuite successivement principal du collége à Besançon, à Grenoble et à Avignon, où le légat le nomma son confesseur, et rendit à ses talens tous les honneurs qu'ils méritoient. Sur la fin de sa vie, le P. *Mayre* se retira à Besançon, où il mourut d'une goutte remontée, le 13 avril 1694, à l'âge de soixante-sept ans. Il possédoit parfaitement les finesses de la langue italienne et celles du latin. Ses poëmes prouvent que son imagination étoit douce et bien réglée; toutes ses descriptions ont de la grâce.

Outre les poëmes que ce manuscrit renferme, qui ne sont point connus, il en publia deux autres, intitulés l'*Isle-Adam* et *Recarède*. Le premier, en vingt-quatre chants, a obtenu trois éditions. On lui doit encore des odes, des sylves et des élégies. Il a laissé en manuscrits quatre tragédies, *Agrippa*, *Méza*, *Andronic* et *Jonathas*, qui sont en vers iambiques. Peu de bibliographes ont fait mention de ce poëte laborieux.

93. Jacobi Mayre *autographa*. — *Fol.* env. 800 pag. vél.

Le manuscrit est autographe, et entièrement de la main de l'auteur. Il offre la collection de ses œuvres dramatiques et poétiques, et renferme cinq ouvrages principaux. Ce sont :

1.° *Méza*, roi de Moab, tragédie en vers latins et en cinq actes; elle est précédée d'un programme imprimé qui développe le sujet de chaque acte.

2.° *Eliacim*, grand-prêtre des Juifs, drame en trois actes et en vers latins. Cet *Eliacim* fut grand-prêtre sous le règne du roi *Manassé*. Le programme de la pièce, de même imprimé, contient sa dédicace à *Claude d'Achey*, archevêque de Besançon.

3.° *Sauzius* et *Andronicus*; c'est encore une tragédie en cinq actes. *Andronic*, héros de la pièce, étoit fils de *Jean* VI *Paléologue*, empereur de Constantinople. Il se révolta contre son père, qui lui fit crever un œil, l'obligea de renoncer à l'empire en cédant ses droits à son frère *Manuel*, et à finir obscurément ses jours dans l'exil, vers l'an 1376.

4.° *Jonathas*, drame en vers latins et en deux actes.

5.° *Europa*, poëme héroïque en seize chants; il a pour objet de célébrer *Léopold* I, empereur d'Allemagne, vainqueur des Turcs, des Hongrois, et rival dangereux de *Louis* XIV. On l'avoit surnommé le *Fabius* du nord.

Une note placée en tête du volume, et signée par *Jean Lagaste*, provincial des Jésuites de Lyon, annonce qu'il fut envoyé par l'auteur à la Bibliothèque de cette ville, en 1709.

94. Jacobi Mayre *autographa*. — 2 vol. 4.° envir. 500 pag. chacun.

Ces deux volumes, écrits de la main de l'auteur, renferment les poëmes latins qu'il n'a pas publiés. Ce sont:

1.° *Philippus Bonus seu ultor placatus*. Ce poëme, en dix-huit chants, célèbre les victoires de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, qui porta la guerre en France pour venger la mort de *Jean-sans-peur* son père, assassiné lâchement à Montereau. Ce souverain se réconcilia dans la suite avec *Charles* VII, et signa le traité

d'Arras. Il institua l'ordre de la *Toison d'or*, et fut le premier prince qui prit perruque.

2.° *Agrippa*, tragédie latine.

3.° *Centrum in centro*, *drama*. Les interlocuteurs de ce drame singulier sont *Thémis*, le Temps, l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

4.° *Carolus quintus abdicans*. Poëme en vingt-deux chants.

95. Jacobi Mayre *dramaticorum operum collectio.* — Petit *in-fol.* envir. 600 pag.

Les œuvres dramatiques du jésuite *Jacques Mayre*, insérées dans ce volume, sont *Agrippa*, *Andronic*, *Méza*, roi de Moab, *Eliacim*, grand pontife d'Israël, et les *Sept dormans*. Ces ouvrages sont en vers latins, à l'exception des deux derniers.

96. *Versus latini.* — 8.° de 156 pag.

Ce recueil de vers offre une foule de sujets. On y trouve des fables, *Abel* tué par son frère, les plaintes d'*Andromaque*, la mort d'*Agrippine*, la victoire des *Muses*, le sommeil, la reconnoissance, l'immaculée conception, la purification de la Vierge, la mort de *Cicéron*, des anagrammes, des distiques, des odes, des épîtres en vers latins hexamètres, pentamètres, alcaïques et iambiques.

97. *Sylvæ poeticæ.* — 4.° de 312 pag. dem. rel.

Ce manuscrit a été fait, en 1780, par M. *Souchay*, pour l'instruction de ses enfans. Il n'offre que des pièces de vers latins, dues à des poëtes italiens; mais leur choix prouve autant de connoissances que de goût. Les poëtes qui ont payé tribut à ce recueil, sont *Benoît*

Accolti, de Florence, *Laurent Adriani*, de Lucques, *Albani*, *Aleander*, le *Dante*, *Angelius*, *Averanus*, *Louis Alamani*, le cardinal *Barberin*, *Bembo*, *Béroalde*, *Severinus*, etc. Le manuscrit est terminé par le poëme sur le rapt d'*Hélène*, par le cardinal *Sfondrate.* L'auteur du recueil, M. *Souchay*, bon père et citoyen éclairé, avoit fait d'excellentes études sous le célèbre *Coffin*, qui lui avoit voué une amitié particulière. *Fabricius*, dans sa savante *Bibliothèque latine*, a parlé avec estime de M. *Souchay*, en l'indiquant aux voyageurs savans comme un amateur communicatif et modeste. La Bibliothèque doit ce volume à son gendre, M. *Bérenger*, correspondant de l'Institut, et fixé dans notre cité, où ses talens et ses ouvrages le distinguent honorablement.

98. Auli-Gellii *noctes atticæ.* — *Fol.* env. 700 pag.

PHILOLOGUES ET POLYGRAPHES.

Aulu-Gelle intitula son recueil, les *nuits attiques*, parce qu'il le composa pendant les longues soirées d'un hiver qu'il passa dans la Grèce. On y trouve des fragmens de plusieurs auteurs qui ne nous sont plus connus que par lui. La première édition est de 1469, *in-fol.*

Le manuscrit est très-beau, sur vélin pur, à longues lignes, avec les capitales en or au milieu de vignettes coloriées. Le frontispice est élégant ; l'écriture est partout nette, correcte et lisible. Rien n'annonce de quelle Bibliothèque il est venu dans celle de la ville, ni en quelle année il fut écrit.

La première édition des *nuits attiques* fut faite à Rome, chez *Pierre* de *Maximis*, en 1469 ; l'une des plus recherchées est celle donnée à Leyde, en 1706, avec les notes de *Gronovius.*

99. *Somnium* Scipionis. — Grand *in*-8.° de 100 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, avec une écriture très-gothique et chargée d'abréviations, a été donné à la Bibliothèque de Lyon par le savant jésuite *Claude-François Ménétrier*, historien de cette ville.

Le songe de *Scipion* est tiré du livre VI de *la république de Cicéron*. *Macrobe*, grand chambellan de l'empereur *Théodose*, commenta ce songe qu'il traduisit du grec; et son ouvrage, divisé en deux livres, est joint dans le manuscrit au texte de *Cicéron*. On n'y trouve point les notes d'*Isaac Pontanus*, de *Murtius*, ni les scholies de *Badius Ascensius*. Le caractère du volume annonce qu'il est antérieur à ces auteurs du seizième siècle.

Le songe de *Scipion* fut imprimé pour la première fois à Venise, par *Nic. Jenson*, en 1472, *in-fol.*

100. Poggii, *et aliorum opuscula*. — 4.° env. 900 pag. rel. en bois.

Ce manuscrit, sur vélin, avec les titres en rouge et les initiales coloriées et rehaussées d'or, est bien écrit, et paroît de la fin du quinzième siècle. Il renferme un grand nombre de lettres et d'opuscules en vers et en prose. Les plus remarquables sont :

1.° *De moribus Indorum. — De nobilitate. — Mantua Marchioni. — Epistolæ. — De morte et laudibus Nicoli. — De Cæsare et Scipione. — De laudibus medicinæ. — De legum laudibus. — De balneis Constanciæ.*

Jean-François Poggio ou le *Pogge*, auteur de ces opuscules, se rendit célèbre par ses écrits, son esprit satirique, ses facéties, et sur-tout par la découverte qu'il fit à Constance et en Angleterre d'un grand nombre

d'auteurs anciens qui n'étoient point encore connus, et qu'il publia pour la première fois, tels que le *Valerius Flaccus*, *Ammien Marcellin*, une partie de l'*Asconius Pedianus*, et *Quintilien* qu'il trouva dans une vieille tour de l'abbaye de Saint-Gal. Il mourut à Florence en 1459.

On a imprimé son histoire de Florence, ses oraisons funèbres, ses facéties, deux livres de ses lettres; mais on ne croit pas que la plupart des opuscules de ce manuscrit l'aient été.

2.° *Presbiter Johannes de Indiâ.*

3.° *Guarinus Veronensis de Cæsaris præstantiâ et epistolæ.*

Guarini, de Vérone, alla étudier le grec à Constantinople sous le savant *Chrysoloras*, dont il publia la grammaire grecque. L'opuscule qui porte son nom dans le manuscrit ne paroît pas avoir été publié.

4.° *Franciscus Petrarcha, de Griselide.*

Le petit roman de la patience de *Griselidis* fut très-répandu, et sa traduction l'a rendu populaire.

5.° *Leonardi Aretini epistolæ, et tractatus de fortunâ.*

Tous les ouvrages du célèbre *Arétin*, et sur-tout ses *lettres*, sont estimés pour la pureté du style. On a recueilli celles-ci à Florence, en 1741, 2 vol. *in*-8.°

6.° *Petri Pauli Vergerii, et Fr. Barbari, Lapi Castiliunculi, et Angeli Aretini epistolæ.*

Ce dernier, différent de *Léonard Arétin*, professa le droit à Ferrare, où il mourut en 1480, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence.

7°. *Cosmas Raimundus Cremonensis, de laudibus eloquentiæ.*

8.° *De passione Domini.*

9.° *Lombardus Francisco Petrarchæ.*

10.° *Antonius Canobius, de amore prohemium.*

11.° *Robertus Comes de Battiffolle Petrarchæ.* Ces deux opuscules m'ont paru inédits.

12.° *Exempla exordium per Gasparinum Pergamense.* Les lettres de *Gaspard*, de Pergame, sont l'un des premiers essais de la typographie parisienne. L'édition en parut vers l'an 1470 : on n'a pu vérifier si cet opuscule y est compris.

Le volume est terminé par un grand nombre de petites pièces en vers latins, tirées de divers auteurs.

101. *Pantheisticon, sive formula celebrandæ sodalitatis* Socratice *in tres particulas divisa.* — 4.° de 140 pag.

Ce manuscrit, bien conservé, présente une très-belle écriture en deux couleurs, avec des notes marginales.

L'ouvrage est écrit en forme de dialogue; l'auteur, qui se cache sous le nom de *Janus Junius Eoganesius*, donne des règles pour bien goûter les plaisirs de la vie, et sur-tout ceux de la bonne chère. Il y mêle des opinions philosophiques sur la morale, le système du monde et la théologie : celles-ci sont loin d'être orthodoxes. Ce fut *Jean Toland*, né en Irlande, en 1670, qui le publia. Cet écrivain, hardi et sans frein, vit presque tous ses ouvrages, soit en théologie, soit en politique, condamnés au feu. Ses propositions principales étoient que les athées sont moins à craindre pour un état que les superstitieux; que *Spinosa* et *Moïse* pensoient à-peu-près de même sur la divinité; que la plupart des actes des apôtres sont apocryphes, etc.... Il fit imprimer, en 1720, son *Pantheisticon*, qui a été brûlé comme ses autres écrits, et est devenu très-rare. *Toland* est mort à Londres deux ans après cette édition.

Le manuscrit a été copié par un Anglais, à qui

Toland lui-même avoit donné un exemplaire de son ouvrage, et où il avoit écrit de sa main en tête cette oraison :

O sempiterne Bacche, qui reficis, et recreas vires deficientium, addis nobis propitius in pocula poculorum, amen.

A la page 53 du manuscrit commence un autre ouvrage de 88 pages, ainsi intitulé :

Le paradis ouvert à tous les hommes, ou traité théologique, dans lequel, sans rien déranger des pratiques de la religion, on prouve, par la sainte Ecriture et la raison, que tous les hommes seront sauvés.

Dans la préface de cet écrit, l'auteur avoue qu'il a eu bien de la peine à accorder les idées qu'il s'étoit faites de la bonté infinie de Dieu, avec l'opinion vulgaire sur le grand nombre des réprouvés. « Quel est l'homme, dit-il, si méchant, si rongé d'envie, qui seroit fâché, ou même qui ne seroit bien aise que tous les hommes, de quelque pays ou condition qu'ils soient, fussent sauvés? Dieu a rendu le feu, l'air, la terre, l'eau et la lumière communs à tous ; et pourquoi le ciel, qui est le principe de tous ses ouvrages, ne leur seroit-il pas également commun? » Au surplus, sur toutes les parties de son système, il déclare s'en rapporter entièrement au jugement et aux décisions de l'église. On trouve ensuite un tableau qui met en opposition *Adam* et *Jésus-Christ* dans leurs vies, et les causes de rédemption et de réprobation du genre humain.

102. Polyhistor *symbolicus*. — 4.° envir. 450 pag. parch.

Ce manuscrit, d'une écriture difficile à lire, est terminé, 1.° par des tables sur les sujets de morale

et d'histoire renfermés dans l'ouvrage ; 2.° par les *hieroglyphica Hori Apollini Miliaci.*

HISTOIRE.

103. Claudii Ptolomæi *viri Alexandrini cosmographiæ, octo libri. — Fol.* env. 200 p. bois et fermoirs.

Ce manuscrit, sur beau vélin, à larges marges, sur deux colonnes, avec les lignes réglées, est orné de majuscules élégamment coloriées. La dorure y a conservé tout son éclat; les titres et la souscription sont en lettres violettes. GÉOGRAPH.

L'éditeur *Jacques Angele*, le dédia au pape *Alexandre* V; et d'après l'époque du pontificat de ce dernier, l'ouvrage doit dater de l'an 1409.

Ptolomée n'étoit pas d'Alexandrie, comme le porte le titre de ce manuscrit, et comme l'ont dit la plupart des biographes; il étoit né à Péluse à la fin du premier siècle ou au commencement du second. Ses huit livres de géographie que l'on trouve ici sont très-connus, aussi-bien que son système du monde; il vivoit sous le règne de *Marc-Aurèle*, et nous devons la connoissance de ses écrits aux Sarrazins d'Espagne.

Ce volume appartint successivement à *Jacques Maniquet*, *Henri Ferrand*, et *J. Fr.* de *Ponnat*, qui l'acheta 60 liv. en 1701.

104. *Tractatus spheræ materialis. — Liber principiorum scientiæ astronomiæ, et ad librum* Ptolomei *Almagesti intelligendum summa. — Tractatus octavæ spheræ et quadrantis. — Fol.* envir. 500 pag.

Ces traités curieux sur la sphère, les principes de

l'astronomie, et ceux établis par *Ptolomée* dans son *Almageste*, sont sur vélin, ornés d'un grand nombre de figures représentant les divers cieux et le système du monde, d'après l'opinion ancienne. On y trouve les dessins enluminés des signes du zodiaque, des cercles célestes et des principales constellations, telles que le bouvier, la couronne, le cygne, la lyre, à laquelle on a donné la figure d'une vielle, *Orphée*, *Ophieus*, la flèche, *Cassiopée*, *Andromède*, *Persée*, l'aigle, le dauphin, le triangle, *Pégase*, le bélier, le taureau, les gémeaux, le lion, la vierge, *Orion*, le chien et le lièvre, etc.

Le volume renferme beaucoup de tables sur le mouvement du soleil et celui des planètes. Il est terminé par un opuscule astronomique en allemand.

L'*Almageste* de *Ptolomée* est la plus grande collection d'observations sur l'astronomie que nous ayons recueillies des anciens. Il fut d'abord traduit du grec en arabe; et ce ne fut qu'en 1230, par l'ordre de l'empereur *Frédéric* II, qu'on le traduisit pour la première fois de l'arabe en latin. Il doit exister à la Bibliothèque nationale un très-beau manuscrit grec de l'*Almageste*, qu'*Ismael Bouillaud* a suivi dans son *astronomie philolaïque*.

L'écriture du manuscrit de Lyon est du milieu du quatorzième siècle; elle est correcte, mais difficile à lire. Il vient de la Bibliothèque des Augustins de cette ville.

105. *Spheræ et geographiæ explicatio.* — 8.° envir. 160 pag.

Ce manuscrit, d'une jolie écriture, est l'ouvrage du père *Papon*, jésuite. Il l'écrivit à Lyon en 1641.

106.

106. *Opus geographicum.* — *In*-4.° de 154 p. mar. fil. tr. dor.

Ce petit traité de géographie est divisé en deux livres; le premier a pour objet la mesure de la terre, la division des zônes et des climats; le second, la description des principales contrées du globe, et particulièrement de celles d'Europe.

107. Calendrier géographique. — *In*-4.°

Ce calendrier singulier est sur tablettes de bois d'un pied de hauteur sur quatre pouces de largeur. La tablette qui sert de couverture est ornée d'incrustations en bois de couleur et en ivoire. On trouve ensuite neuf planches sur vélin collées sur bois, dont le texte est manuscrit. La première offre un tableau des noms des signes du zodiaque, entouré d'ornemens en camayeu, rose et or, bleu et or: un calendrier règne à l'entour; aux angles, on voit dessinés sur un fond d'or les emblêmes des quatre évangélistes.

Les huit autres planches offrent des lignes tracées en tout sens autour d'un cercle, et sur lesquelles on a écrit les noms des principales villes des quatre parties du monde. Les angles présentent, sur un fond d'or, diverses figures, telles que saint *Thomas*, saint *Julien*, saint *Antoine*, saint *Georges*, saint *François*, saint *Christophe*, saint *Dominique*, saint *Laurent*, sainte *Claire*, sainte *Clotilde*, sainte *Lucie*, l'archange *Gabriel*, saint *Nicolas*, saint *Pierre*, saint *André* et saint *Paul*.

108. Autre calendrier géographique. — *In*-4.°

Celui-ci, de la même forme que le précédent, n'a que huit pouces de hauteur, et quatre planches égale-

ment écrites sur vélin et collées sur bois. Des lignes rouges autour d'un cercle présentent les noms géographiques. Les angles offrent, au lieu de figures de saints, celles de divers animaux réels ou imaginaires, dragons, sphinx, lions, bœufs, aigles, singes, etc. Sur la tablette servant de couverture, on a peint en or une femme tenant une rose.

109. Pauli Orosii, *historiarum libri.* — *Fol.* env. 600 pag. vél.

CHRONOLOG. HIST. UNIV.

Paul Orose, prêtre espagnol, fut disciple de saint *Augustin* et de saint *Jérôme*. Son histoire, en sept livres, comprend ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de J. C. Elle offre des erreurs et des faits fabuleux : on l'imprima, pour la première fois, en 1471, *in-fol.*

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque *Adamoli*. Il est sur papier, à deux colonnes, avec une miniature au frontispice, dans laquelle *Orose* est représenté à genoux, offrant son livre à saint *Augustin* : celui-ci est revêtu de ses habits épiscopaux. L'écriture est difficile à lire, et date d'environ l'an 1450. Le volume appartint aux sieurs *Galoys* et *Virey*.

110. *Speculum historiale fratris* Nicenai. — 4 vol. *fol.* vél.

Ce manuscrit, sur vélin, est d'un caractère net et lisible, quoique chargé d'abréviations. Il est orné de quelques vignettes et de lettres grises; le latin en paroît assez pur : c'est une histoire universelle, sacrée et profane. Elle a dû consommer la vie entière de celui qui la transcrivit. Ce fut *Jean* de *St.-Germigniaco* qui finit ce grand labeur, le mardi avant la noël 1346, ainsi qu'il paroît à la fin du troisième volume. L'ouvrage appartint au

marquis de *Saint-Priest*, qui en fit don à *Nicolas Foray*. On ignore de quelle Bibliothèque il est parvenu dans celle de la ville.

111. *Speculum ystoriale.* — *Fol.* envir. 500 pag. vél.

Ce manuscrit, sur vélin, avec lettres grises, est l'ouvrage de *Vincent Burgundus*, évêque de Beauvais, et qui obtint l'estime de saint *Loüis*, qui lui donna le titre de son lecteur et l'inspection sur les études de ses fils. Son ouvrage, intitulé *Speculum*, a quatre parties, *speculum naturale*, *speculum doctrinale*, *speculum morale*, *speculum historiale*. On trouve ici la quatrième partie de cet ouvrage ; elle est divisée en trente-deux livres, et a été imprimée, en 1473, à Strasbourg par *Jean Mentel*. Cette édition est presqu'aussi rare que le manuscrit. On croit qu'en 1474, *Jean Faust* publia aussi à Mayence une autre édition du *Speculum historiale*, mais on ne la trouve point, et elle n'a été citée que par quelques bibliographes.

L'ouvrage de *Vincent Burgundus* offre des extraits des écrivains sacrés et profanes. Les erreurs et les fables s'y trouvent abondamment mêlées aux vérités historiques.

112. *Annorum digesta series rerumque memorabilium ab orbe condito in periodos descripta.* — *In-4.°* de 208 pag.

Cette chronique s'étend depuis la création jusqu'à l'ère chrétienne, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 4000. Le volume fut écrit en 1622, et appartint à *Jean-Michel Marcellin*, dont le nom est gravé sur la couverture.

113. *Annales orbis ex omnibus historiis collecti.* — *In*-4.° de 518 pag. parch.

Cette chronique latine commence à l'origine du monde, et se termine à la fin du quinzième siècle. L'écriture en est difficile à lire. Des notes marginales indiquent les objets divers de la narration. L'auteur du manuscrit annonce qu'il l'a fait sous le règne de *Louis* XIII. On présume que cet écrit est une copie de l'abrégé de l'histoire universelle du jésuite *Horace Turselin*, qui a publié en outre la *vie de saint François-Xavier* et l'*Histoire* de Lorette. Cet abrégé, recommandable par sa belle latinité, a été traduit en français par l'abbé *Lagneau*.

114. *Biblia historialis.* — *Fol.* env. 600 p. vél.

HIST. ECCL. HIST. SAINTE.

C'est l'ouvrage de *Pierre Comestor*, dédié au cardinal *Guillaume*, archevêque de Sens, et qui renferme l'abrégé de l'histoire sainte. On trouve en tête les deux premiers vers de l'épitaphe de l'auteur.

PETRUS eram, quem petra tegit, dictusque COMESTOR;
Nunc comedor, vivus docui, nec cesso docere mortuus.

Cet abrégé a été publié long-temps après la mort de *Comestor*. Le manuscrit est bien conservé, mais il manque quelques feuillets à la fin. Rien n'indique de quelle Bibliothèque il est parvenu dans celle de la ville.

115. *Historia ecclesiastica.* — *In*-4.° d'envir. 1400 pag.

Cette histoire comprend les conciles, les actions des papes et des empereurs, la notice des écrivains ecclésiastiques, depuis le commencement du douzième siècle jusqu'à la fin du dix-septième. L'écriture est moderne, nette, grosse et très-lisible : l'auteur n'est pas nommé.

116. *Fratris* Telesphori *presbyteri et heremitæ de Cusantiâ, prophetiæ et pronostica de ecclesiæ et imperii statu, ab anno* 1386 *ad finem mundi.* — Petit. *fol.* de 74 pag. fig.

Ce manuscrit très-curieux renferme les prophéties faites par l'hermite *Télesphore* sur les papes et les empereurs, l'état futur du saint-siége et de l'empire, depuis l'an 1386 jusqu'à *la fin du monde.* L'écriture est gothique, difficile à lire; les titres, les initiales et les indications des dessins sont en caractères pourpres. Ces dessins coloriés, au nombre de quarante-cinq, représentent des papes avec divers attributs, des anges, des religieux et des diables. L'auteur se dit hermite de *Cusance*, qui est un village de l'ancienne province de Franche-Comté, lieu où depuis lui on établit un prieuré de moines.

Cet ouvrage fut donné, en 1624, à la Bibliothèque de Lyon par *François* de *Chevriers*, fils de *Gabriel* de *Chevriers*, seigneur de Saint-Mauris, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et qui fut institué, en 1614, juge d'armes de France, place où le savant *Pierre* d'*Hozier* lui succéda. Il ne faut pas confondre ce *François* de *Chevriers*, mort en 1641, avec celui dont *Papire-Masson* a publié l'éloge en latin, et qui épousa *Claudine* de *Paranges*, dame de la *Flachère*, en Lyonnais.

117. *Dissertationes historicæ.* — Petit *fol.* d'envir. 400 pag. cart.

Ces *dissertations*, sur divers points de l'histoire ecclésiastique, sont de *Josse le Clerc*, supérieur du séminaire de *Saint-Irénée* de Lyon, où il mourut le 6 mai

1736, avec une réputation de vertu et de savoir qu'on se rappelle encore. Les opuscules de ce volume sont tous écrits en latin, et traitent :

1.° *Du concile d'Antioche*, qui condamna *Paul de Samosate*, patriarche d'Antioche et favori de la reine Zénobie, pour avoir attaqué le mystère de la Trinité et la divinité de J. C.

2.° *De la vie, sainteté et innocence de* Fauste, *évêque de Riez.* Son nom avoit été placé dans la liste des saints; *Molan* l'en ôta, comme ayant soutenu des opinions hétérodoxes, dans son traité *du libre arbitre et de la grâce.* M. *Clerc* le défend ici avec chaleur. Déjà *Simon Bartel*, dans son histoire des évêques de Riez, avoit publié une *apologie* de *Fauste.*

3.° *Du décret de Gélase.* Ce pape convoqua, en 494, un concile, dans lequel on dressa le *catalogue* de tous les livres regardés comme authentiques, et faisant partie des écritures saintes. M. *le Clerc* a consacré trente-quatre chapitres à distinguer les écrits apocryphes de ceux qui ne le sont pas.

4.° De l'opinion de saint *Césaire*, évêque d'Arles, et de saint *Fauste*, sur la *liberté* et la *grâce.* Saint *Césaire*, zélé disciple de saint *Augustin*, en adopta les sentimens et les expressions, même sur la grâce, dans ses *homélies*, que le savant *Baluze* a publiées à Paris, en 1669, *in*-8.°

Ce manuscrit autographe, chargé de corrections et d'additions, est cependant très-lisible.

118. *Dissertationes in scripturam sacram, historiam et ecclesiasticam disciplinam, à* Dominico *de* Colonia, *theologiæ professori. — Lugd.* 1704, 8.° de 259 p. v. éc. tr. dor.

Ce manuscrit, de l'écriture de l'auteur, le savant P. de *Colonia*, renferme dix dissertations qui ont pour objets, 1.° l'interprétation de la *Vulgate;* 2.° le véritable âge du monde; 3.° l'histoire des soixante-dix interprêtes; 4.° l'époque où l'évangile fut prêché dans les Gaules, et particulièrement une dissertation sur les deux saints *Denis*, et l'arrivée de *Lazare* et de *Magdeleine* en Provence; 5.° les livres canoniques et apocryphes; 6.° les quatre symboles; 7.° les heures canoniques; 8.° la prétendue lettre d'*Abgare*, roi d'Edesse, à J. C.; 9.° le concordat; 10.° la *Pragmatique-sanction*. Ces dissertations sont courtes, et ne contiennent que cent treize pages du manuscrit. Elles n'ont point été publiées, et seroient dignes de l'être. On sait que le savant *Atterbury*, évêque de Rochester, ne quitta l'Angleterre et ne vint en France que pour y converser avec le P. *Colonia*, qui avoit adopté Lyon pour sa patrie, qui y passa plus de cinquante ans de sa vie et en écrivit l'histoire.

La plus grande partie du volume est consacrée à une dissertation latine du P. *Bergiron*, jésuite, professeur de théologie au grand collége de Lyon, sur la simonie, le prêt et l'usure. Elle renfeeme cent quarante-six pages, et n'a jamais été imprimée.

119. Columbi, *collectanea historica. — Fol.* d'envir. 900 pag. cart.

Cette collection, faite par le P. *Columbi*, renferme divers ouvrages en latin et en français. Les principaux sont:

1.° *Mémoire* de *J. J. Tolozani*, religieux augustin, sur le temps où la religion chrétienne fut reçue en Provence, la venue du *Lazare* et de la *Magdeleine* en ce pays, et l'invention des reliques de sainte *Anne*.

La tradition porte que saint *Paul* allant en Espagne, aborda dans la ville d'Arles, où il laissa *Trophime*, l'un de ses disciples, qui répandit le christianisme en Provence. L'auteur soutient que *Lazare* et *Magdeleine* sont venus dans cette contrée ; et l'une de ses preuves, est qu'on y vénéra long-temps la barque qui les y avoit transportés, et qu'on y bâtit sur le bord de la mer une église qui a toujours porté le nom de la barque.

Les prétendus ossemens de sainte *Anne* furent trouvés, l'an 792, près de la ville d'Apt, sous le règne de *Charlemagne*. Ce mémoire fut donné, en 1653, au P. *Columbi* par le marquis de *Pianesse*, de Turin.

2.° *De adventu Magdelenæ in Provenciam.*

Manuscrit d'une écriture souvent raturée, et difficile à lire.

3.° *Inventaire* des reliques qui sont en Provence.

On y désigne celles dont chaque ville se glorifie.

4.° *Informatio canonizationis sanctæ Delphinæ.*

Manuscrit difficile à lire et imparfait.

5.° *Abbatiæ Galliæ.*

On y rapporte, par ordre alphabétique, l'année de la fondation des églises et des monastères de France.

6.° *Series domorum sacri ordinis Cartusiensis.*

Ce manuscrit, d'une belle écriture, avec les titres et les initiales en rouge, présente la fondation, l'histoire et les usages de tous les monastères de Chartreux en Europe. C'est un ouvrage fait, en 1666, par don de *Franqueville*, prieur de la Chartreuse de Lyon. On trouve à la suite, 1.° une chronique de l'ordre des

Chartreux et de leurs prieurs, de l'écriture du P. *Columbi.* Il paroît que la Bibliothèque *Carthusienne*, par *Théodore Petranus*, lui a fourni de grands secours; 2.° un traité de *Henri* de *Kalkar*, chartreux, sur l'histoire de son ordre.

7.° *Episcopi forojulienses, abbates tumbæ S. Michaëlis, abbates Athanacenses, episcopi Sistarienses et Genevenses.*

C'est une chronologie aride des évêques de Sisteron et de Genève, des abbés d'Ainay et de *Saint-Michel.*

8.° *L'escalade de Genève*, par *Godefroi.*

Morceau d'histoire assez curieux.

9.° *Des droits du roi et du pape sur le Comtat Venaissin et sur la ville d'Avignon.*

Quelques auteurs avoient écrit que le pape jouissoit du Comtat Venaissin et de la ville d'Avignon en vertu d'un même titre. L'auteur de ce mémoire prouve que sa jouissance, sur ces deux objets, dérivoit de deux titres différens, et que la possession pontificale du comté étoit plus ancienne que celle de la ville.

10.° *Testimonium in favorem hospitalis Pontii Sancti Spiritûs.*

Ces priviléges en faveur de l'hôpital du Pont-Saint-Esprit dérivent de trois bulles.

11.° *De episcopis Ebredunensibus.*

12.° *Lettre à MM. de* Sainte-Marthe.

C'est une réponse à une critique insérée dans les *noctes Blancalaudanæ*, relativement aux archevêques d'Aix.

13.° *Responsio ad authorem indiculi Sanctorum Lugdunensium.*

Opuscule-critique contre une assertion du P. *Théophile Raynaud*, sur l'évêque *Jean* de *Montluc*, condamné comme hérétique par le pape *Pie* V.

14.° *De purgandâ suspicione Arianæ labis.*

Cet opuscule est de *Godefroi.*

15.° *Chronologia sacra.*

16.° *Observationes in responsionem ad librum Petri de valle clausâ.*

17.° *Généalogie* des comtes de *Provence* et de *Forcalquier.*

Elle a été dressée par *Guichenon*, historiographe de France et de Savoie, adressée, en 1653, au marquis de *Pianesse*, de Turin, qui en a fait don au P. *Columbi.* On trouve à la suite une lettre de *Guichenon* sur *Rogbaldus*, ancien comte de Provence.

18.° *Preuves de noblesse du marquis de* Livourne, *du côté de la maison de* Simiane *qui lui est maternelle.*

19.° *Lettres et relation de la réduction de l'île Ste.-Marguerite* sur les Espagnols.

Ces lettres sont écrites au P. *Columbi*, par divers officiers employés à l'expédition.

En général, plusieurs de ces pièces historiques, réunies dans ce volume, méritoient d'être conservées.

120. *Scriptores ecclesiastici.* — *Fol.* de 196 pag. cart.

Ces notices sur la vie et les écrits des auteurs ecclésiastiques, paroissent encore un ouvrage du P. *Columbi*, du moins le manuscrit est de son écriture.

Les articles y sont rangés par ordre alphabétique, et une table placée à la fin de l'ouvrage indique ceux dont il fait mention. On peut les consulter avec utilité.

121. *Ecclesiæ Aptensis chartularium.* — 4.° de 212 pag. parch.

Le P. *Jean Columbi*, jésuite de la maison de Lyon,

ayant fait un voyage en Provence dont il étoit originaire, séjourna dans la ville d'Apt, et y copia, en 1665, divers titres de l'église de cette ville qu'il crut intéresser l'histoire : la première chartre est de l'an 896. L'auteur a réuni à ce manuscrit un cartulaire d'Apt, fait par le prieur de *Grossy*, en 1665, d'après un manuscrit antique appartenant à *Pancrace Audifret*, citoyen d'Apt.

122. *De rebus gestis episcoporum Nemausensium.* — *In-4.°* env. 300 pag.

Ce manuscrit, sur la vie des évêques de Nîmes, est de la main de son auteur, *Jean Columbi*, jésuite. Celui-ci, né à Manosque en Provence, vint mourir, en 1679, dans la maison de Lyon à l'âge de quatre-vingt-six ans, après avoir publié une *hiérarchie angélique*, des *commentaires* sur l'Ecriture-sainte, et des *œuvres diverses*, 1668, *in-fol.* Cet ouvrage-ci n'a point été imprimé. En 1705, après la mort de l'auteur, il fut adressé au P. *Colonia* par le célèbre *Fléchier*, évêque de Nîmes, dont on lit cette lettre attachée au frontispice du volume. « Vous eûtes la bonté, mon révérend père, il y a plusieurs années, de me remettre un manuscrit du père *Columbi*, qui contient la succession et l'histoire des évêques de Nismes. Je l'ay leu, mesme plusieurs fois; le style n'en est pas en plusieurs endroits fort coulant, ni fort agréable. Il s'arreste de temps en temps à des minuties, à cause du peu de matière qu'il trouve dans les premiers siècles. Dans les derniers, il s'étend quelquefois sur les éloges et les généalogies de gens qui ont apparemment esté de ses amis, et qui ont bien mérité de la religion. Mais il y a beaucoup de travail et de recherches, et ce livre est très-curieux. Les embarras que m'ont donné qua-

rante mille nouveaux convertis, presque tous *mal convertis*, et les affaires des fanatiques dans ces dernières années, m'ont empêché de mettre cet ouvrage en état d'estre imprimé. Vous avez eu la bonté d'offrir vos soins et votre loisir pour cela, dont je vous suis très-obligé. Je vous envoye donc le manuscrit, afin que vous en disposiez, et je vous prie de vous souvenir que personne n'est plus véritablement, ni plus parfaitement que je le suis, mon révérend père, votre très-humble et très-obéissant serviteur. » Signé, *Esprit*, évêque de Nîmes.

123. *Historia controversiarum*, *à* Petro Possino. — *In*-4.° de plus de 1000 pag.

Ce manuscrit, facile à lire, contient l'histoire de toutes les disputes et controverses élevées entre les Jésuites et les Dominicains, depuis 1548 jusqu'en 1612. On peut en comparer les faits avec ceux rapportés par *Livinus de Meyer*, dans son histoire de la congrégation *de auxiliis*, et par le dominicain *Jacques-Hyacinthe Serry*, dans son histoire de la même congrégation.

Le jésuite *Pierre Poussines*, nommé en latin *Possinus*, étoit de Narbonne, et résida long-temps à Rome, où il fut accueilli du cardinal *Barberin* et de la reine *Christine*. On lui doit la traduction en latin d'un grand nombre d'écrivains grecs. Cette histoire des controverses ne paroît pas avoir été imprimée, et en devient dès-lors plus précieuse.

124. *Chronologia paparum*. — *Fol.*

Cette chronologie des pontifes de Rome ne s'étend que jusqu'au pape *Zacharie*. Elle est écrite en latin,

et se trouve reliée à la suite d'un *Platine*, sur la vie des papes, publiée à Venise par *Pincius*, en 1511. *Benoît Court*, savant renommé du quinzième siècle, natif de Saint-Symphorien-sur-Coyse, près de Lyon, la copia sur un ancien manuscrit, qui tomboit en poussière de vétusté. *Hæc à me Benedicto Curtio equite transcripta sunt*, porte le titre, *è antiquissimo libro, jam ob ejus vetustate penè obliterato, scripto in pelle vitulinâ.*

125. *Pontificum Romanorum imagines et emblemata.* — *Fol.* fig.

Ce manuscrit, sur papier antique, présente trente portraits de papes avec les emblêmes qui les désignent. Il s'en trouve un à chaque page, dessiné et colorié. On lit au haut, en quatre lignes, le précis de la vie du pontife. Ces notices offrent toutes une initiale enluminée; leur écriture est du commencement du quinzième siècle. Ce manuscrit curieux fait suite au même *Platine.*

126. *Chronica venerandorum abbatum sancti Benigni Divionensis monasterii.* — *Fol.* envir. 560 pag.

Cette chronique du monastère de *Saint-Bénigne* de Dijon, a passé de la Bibliothèque de ce couvent à celle des Missionnaires de *Saint-Joseph* de Lyon, et de celle-ci dans la Bibliothèque de la ville. Elle est en latin, sur papier, et sans ornement. Son auteur fut *Claude Enoch Virey*, secrétaire du roi, qui l'écrivit pour en faire hommage à *Henri* de *Bourbon*, prince de Condé. Les armoiries de *Virey* sont gravées, avec son nom, sur le plat du volume.

L'ouvrage renferme la liste des fondateurs, bienfai-

teurs et abbés de *Saint-Bénigne*, avec leurs vies, leurs épitaphes, et la notice des écrits qu'ils ont publiés.

On trouve dans le même volume :

1.° *Commentarii rerum Burgundicarum.*

Ce précis de l'histoire de Bourgogne fut fait par *Jean Agneau Bogat*, président au parlement de Dijon, et qui mourut dans cette ville en 1574. Cet opuscule s'étend depuis les premières constitutions de la Bourgogne jusqu'à la fin du gouvernement du duc *Charles*, tué devant Nanci en 1476.

2.° *Collectanea chronologica episcoporum Cabillonensium.*

Cette *chronologie* des évêques de Châlons-sur-Saône fut faite par *Pierre Naturel*, chanoine et chantre de l'église de cette ville. L'écriture de cet ouvrage est difficile à lire ; il s'étend depuis l'établissement du premier évêque jusqu'à *Jacques* de *Neufchaize*, qui monta sur le siége épiscopal de Châlons en 1625.

127. *Acta antiqua.* — *Fol.* env. 200 pag.

Ce recueil renferme :

1.° *Regulæ seminarii hibernorum.*

Ces règles furent données pour le séminaire des écossais, à Paris. Les prêtres qu'on y élevoit étoient destinés à propager la religion catholique dans leur patrie.

2.° *Ordo concilii provincialis.*

Cet ordre fut établi pour la tenue du concile provincial de Reims, en 1407.

3.° *Cartularium antiquum.*

C'est une copie faite, en 1678, d'un ancien cartulaire de l'abbaye *Sainte-Geneviève*, contenant les réponses des cardinaux aux demandes du clergé de France.

4.° *Juramentum* Fulcardi *de Rupe.*

Fulcard de *Rupe* fut élu évêque de Noyon, et prêta serment le 10 septembre 1320.

5.° *Concordia inita inter imperatorem et episcopum Tornacensem.*

Cet accord fut fait le 8 mai 1509, entre *Maximilien*, empereur d'Autriche, l'archiduc *Charles*, comte de Flandres, et l'évêque de Tournai. Il a été copié sur une expédition gardée dans la tour des chartes de la chambre des comptes de Lille en Flandres, et signée par le célèbre *Denis Godefroi*, historiographe du roi et garde des registres de cette chambre.

6.° *Ordo qualiter in sanctâ ecclesiâ Romanâ episcopus ordinatur.*

7.° *Accitio Antiocheni concilii.*

Ce titre est de 1147; il fut dressé sous le pontificat du pape *Innocent* II, par *Albéric*, évêque d'Ostie et légat du saint-siége.

8.° *Placita Theuderici regis et Clodovei III.*

Ces décisions des rois *Théodoric* et *Clovis* III sont relatives à la vallée *Bactilione* dans le Beauvoisis, à la déposition de *Chramlin*, évêque d'Evreux, et à divers lieux qu'on ne connoît plus.

9.° *Augustinianorum acquisitio.*

C'est l'acte de la première acquisition faite à Paris par les Augustins, lors de leur établissement en 1229. Depuis, ces religieux allèrent occuper le lieu où l'on plaça ensuite le collége du cardinal le *Moyne*.

10.° *Cartularium ecclesiæ Nevernensis.*

Ce cartulaire a été copié sur un original antique. Les pièces qu'il renferme s'étendent depuis le règne de *Charles-le-Chauve* jusqu'à celui de *Louis-le-Gros*: elles font mention des noms des évêques et des comtes du Nivernois pendant cette époque. L'église de Nevers avoit été ruinée dans les guerres des Sarrazins, sous *Charles-Martel*; *Charlemagne* la fit réparer, et lui rendit quelques biens: *Charles-le-Chauve* lui en donna

davantage. De leur côté, les évêques devinrent les bienfaiteurs du chapitre. Les chanoines menoient d'abord la vie commune, ayant un réfectoire et un cellier pour tous. Il paroît, dans les titres de ce recueil, 1.° que des seigneurs laics avoient acheté alors diverses églises, et qu'ils jouissoient non-seulement des dîmes, mais des oblations, et des droits de baptistaire et de sépulture;

2.° Que les monastères ne pouvoient se soustraire à l'autorité de l'évêque, et que celui-ci fixoit, d'après leurs revenus, le nombre des moines et des religieuses qu'ils devoient recevoir;

3.° Qu'il se tint une assemblée d'évêques à Paris en 849, une autre à Troyes, une autre à Verceil, vers le même temps;

4.° Que celui de Nevers tenoit son synode particulier, pour décider sur les affaires de son diocèse avec ses *cardinaux*, qui sont sans doute ses chanoines et ses archiprêtres;

5.° Qu'on condamnoit, comme *simoniaque*, le repas que les chanoines forçoient leurs confrères à leur de donner le jour de leur réception;

6.° Qu'on connoissoit déjà le *summus cancellarius*, le grand chancelier et les tabellions.

On y trouve la fondation de deux prébendes pour les deux prêtres les plus âgés du chapitre, afin que riches et à l'abri des besoins, ils ne s'occupent plus qu'à prier Dieu pour les défunts.

128. *Cartularia.* — 4.° env. 400 pag.

Ce recueil offre diverses pièces intéressantes pour l'histoire ecclésiastique.

1.° *De compositione factâ inter episcopum et decanum et archidiaconum.*

Ce

Ce traité de pacification, entre l'évêque de Meaux et son chapitre, date de l'an 1201. Il est suivi de l'extrait d'un grand nombre de chartres et de titres relatifs au même diocèse, et ayant pour objets la monnoie, les redevances, les abbés de Cagiac et de *Saint-Faron*, les chapelles de Sémignac, de Coriac, de Busseroles, les frères de la Sainte-Trinité, la cure de Gieuvres, la léproserie de Meaux, les religieuses de Rontfort, etc. L'écriture de cet ouvrage est remarquable par sa beauté.

2.° *Cartularium monasterium sancti Justi.*

Ce monastère de *Saint-Just* est dans le diocèse de Beauvais. Son cartulaire s'étend depuis l'an 1107 jusqu'en 1247.

3.° *Modus tenendi parliamentum.*

Cette copie, prise sur un antique manuscrit, indique le cérémonial, la manière d'assembler et de tenir le parlement en Angleterre sous le règne d'*Edouard*, fils d'*Ethelred.* Ce cérémonial fut adopté par *Guillaume-le-Conquérant.*

4.° *Cartularium ecclesiæ Carnotensis.*

C'est une copie prise, en 1675, sur un ancien cartulaire de l'église de Chartres. Les titres qu'il renferme sont de l'an 1083 jusqu'en 1420. Ce sont des concessions accordées par *Louis-le-Gros*, une pièce relative au meurtre d'un chanoine, les décisions d'un concile provincial, la fixation du nombre de prêtres dans l'église de Chartres, la collation des bénéfices pendant la vacance du siége épiscopal de cette ville, une donation faite par *J. de Capriac*, évêque de Carcassone, etc. Deux de ces titres sont en français, et relatifs à des contestations sur le luminaire et autres redevances entre l'évêque de Chartres et son chapitre.

5.° *Statuta ecclesiæ Remensis.*

Ces statuts furent établis par *Guillaume*, archevêque

de Reims, dans un synode tenu au commencement du quatorzième siècle.

6.° *Vita sancti Rigoberti Remorum archiepiscopi.*

Saint *Rigobert*, dont ce manuscrit décrit la vie, fut archevêque de Reims sous le règne de *Childebert.*

129. *Historia societatis Jesu.* — *In-4.°* de 477 pag. parch.

Cette histoire des Jésuites commence à l'an 1543. C'est plutôt un recueil d'extraits de divers auteurs qui ont parlé de la société, qu'une histoire suivie de son établissement et de ses progrès.

130. *Decreta congregationum generalium societatis Jesu.* — 4.° env. 400 p. parch.

Ce recueil des constitutions jésuitiques est correctement écrit, quoique chargé de notes marginales. Il fut fini, à Lyon, par *François Coppier*, le 17 septembre 1707.

131. *Syntagma juris universi societatis Jesu.* — *In-4.°* de 322 pag. sans la table.

Cet ouvrage, du jésuite *Valentin Mangion*, renferme les constitutions de la compagnie de *Jésus*. Il est dédié au général de l'ordre, *Gosselin Nicker.* Ce manuscrit, d'une écriture grosse, nette et très-lisible, fut fini par l'auteur dans la maison professe des Jésuites à Rome, le 21 juin 1654.

132. *Compilatio statutorum generalium ordinis Fratrum minorum.* — *Fol.* d'envir. 250 pag. vél.

Ce *recueil* des constitutions de l'ordre des Frères mineurs renferme celles faites, en 1355, dans le

chapitre général tenu à Assise par *Pierre-Guillaume Farmery*, général de l'ordre; 2.° la copie des bulles des papes; 3.° les règlemens et arrêtés des chapitres; 4.° une déclaration de *Barthélemi* de *Pise*; 5.° la première règle établie par saint *François*; 6.° un traité de la célébration des offices, etc.

Le volume est écrit sur papier antique, à deux colonnes, avec les capitales coloriées. L'écriture date d'environ l'an 1500.

133. *Bullæ et acta pro ordine Fratrum minorum.* — *Fol.* env. 200 pag.

Ce recueil de bulles et de titres favorables à l'ordre des Frères mineurs, a été extrait des pièces originales par *Hugues* de *Ranoyria*, clerc et notaire public à Montmélian. Il comprend les bulles et brefs des papes *Honorius*, *Grégoire* IX, *Alexandre* IV, etc. et les ordonnances des archevêques de Lyon, datées de Pierre-Scize. Le dernier titre est de l'an 1451.

Ce manuscrit est à longues lignes; son écriture est nette et lisible.

134. *Nomina et elogia magni conventûs Fratrum minorum de regulari observantiâ Parisiensium guardianorum.* — *Fol.* de 34 pag. cart.

Cette nomenclature et ces éloges des gardiens et supérieurs du grand couvent des Cordeliers à Paris, commencent à la réformation de l'ordre, faite en 1502 par *Gilles Dauphin*, et finissent en 1761. Les auteurs de ces éloges sont les PP. *Claude Frassen*, *Mercier*, *Guillot*, *Cailles-Desfontaines*, *Escalle*, *Trissernan*, *Arnoul* et *Bonhomme*.

135. *Tractatus de religiosis Augustinianis eremitis qui opus aliquod ediderunt in lucem, vel scripserunt.* — Porte-feuille.

Le P. *Théophile Daguindeau*, religieux augustin, voulut publier l'histoire littéraire des écrivains de son ordre. Il rassembla à cet effet, en 1676, de nombreux matériaux qu'il puisa dans *Elsius*, l'*Anastasis*, la Bibliothèque de *Nicolas Antonio*, le *monasticon Augustinianum* de *Crusonius*, la chronique de l'ordre, par *Pamphile*, de Vérone, l'histoire des hermites de saint *Augustin*, par *Joachim Brulius*, publiée en 1651, et le volume *in-fol.* sur l'origine de ces hermites, que *Jean Marquez* a fait imprimer en espagnol, à Salamanque, en 1618. Il y réunit des recherches faites dans la Bibliothèque du roi et dans celle de l'Escurial. Il paroît que, pour les compléter, sa correspondance fut active; cependant son ouvrage n'offre d'ordinaire, sous le nom de chaque auteur, que la simple nomenclature de ses écrits, sans notice qui les fasse connoître ou les juge. Le manuscrit autographe forme un *in*-4.° relié en basane, qui se voyoit dans la Bibliothèque des Augustins de Paris. C'est là que le bibliothécaire des Augustins de Lyon l'a copié sur feuilles volantes et très-éparses. J'ai pris soin de les rassembler et de les ranger par ordre alphabétique d'auteurs.

On sait que l'ordre des Hermites de *Saint-Augustin* a produit un grand nombre de savans, parmi lesquels on se contentera de citer *Fr. d'Acosta*, *Arigonius*, *Calepin*, *Chesneuf*, *Coronel*, *Fonseca*, *Hommey*, le graveur *Jean* de *Glen*, le cardinal *Noris*, *Panvin*, et *Paul*, de Venise.

L'auteur, *Théophile Daguindeau*, né en 1606, entra dans le monastère des Augustins de Poitiers, et y fit

profession. Il a publié des sermons, et l'esprit chronologique de l'histoire sacrée et profane, 1672, deux vol. *in*-12. Il est mort à Paris peu de temps après.

136. *Thomæ liber, de argentinâ ordinis sancti.* — *Fol.* env. 400 pag.

Frère *Augustin*, novice et étudiant dans le couvent des Augustins de Pavie, termina ce manuscrit le jour de la fête de *Saint-Jean-Baptiste*, 1475. Le caractère en est pur et correct, mais si chargé d'abréviations qu'il est très-difficile à lire. Ce volume vient de la Bibliothèque du grand couvent des Augustins de Lyon, *ad ripam*, c'est-à-dire, situé sur la rive de la Saône. La reliure en est antique, avec des clous et fermoirs de fer.

137. *Carthusianorum statuta antiqua.* — 4.° env. 100 pag. parch.

Les anciens statuts des Chartreux furent rédigés par *Guigo*, cinquième prieur de la grande chartreuse. Il déclare, dans son prologue, que c'est à la sollicitation d'*Hugues*, évêque de Grenoble, qu'il a entrepris ce travail. Avant *Guigo*, les quatre premiers prieurs de la grande chartreuse furent saint *Bruno*, *Landuin*, *Pierre Franc* et *Jean*. Ces statuts ont été imprimés *in-fol.* à Bâle, en 1510, par *Amerbach*, conformément à la permission donnée par *François Dupuy*, qui étoit alors prieur de la grande chartreuse.

138. *Mare magnum Carmelitarum.* — *In*-4.° de 70 pag.

Ce manuscrit, difficile à lire, est sur parchemin et à longues lignes. *Jean Aloysius*, portugais, composa cet ouvrage, relatif à l'histoire de l'ordre des Carmes.

François Malelle le copia en 1506, et en forma ce manuscrit.

139. *Elenchus privilegiorum congregationis Carmelitarum, et aliorum ordinum, à Romanis pontificibus concessorum.* — 4.° env. 160 pag.

Cet abrégé des priviléges accordés par les papes aux ordres religieux, et sur-tout à celui des Carmes, est une copie de l'imprimé publié à Florence en 1628. Ce manuscrit est à-peu-près du même temps.

140. *Constitutiones Fratrum discalceatorum congregationis sancti Eliæ.* — *Antverpiæ* Moret, 1632, v.

Ces constitutions des Carmes-Déchaussés, imprimées à Anvers, sont précédées d'un discours manuscrit sur la règle primitive du Mont-Carmel. Cet ordre dut sa naissance, l'an 351, à *Jean*, quarante-quatrième patriarche de Jérusalem, qui se retira sur le Mont-Carmel, où il rassembla un grand nombre de solitaires pour lesquels il établit une règle. On a uni à chaque feuillet de l'imprimé un feuillet de papier blanc, sur lequel on a écrit une foule de notes et d'observations.

Le volume est terminé par un traité manuscrit, de 187 pages, sur la résolution des cas relatifs à la transgression de quelques points de discipline et de la règle du Mont-Carmel.

141. *Compendium pro Fratribus Carmelitis discalceatis.* — *In*-4.° de 356 p. parch.

Ce recueil, à l'usage des Carmes-Déchaussés, offre les indulgences et les priviléges accordés à leur ordre, son origine et ses progrès, l'abrégé de la vie des saints

qu'il a produits, les avis et prophéties de sainte *Thérèse*, sa fondatrice, les chapitres généraux, les fondations, le nombre des couvens, des instructions sur les devoirs des religieux, et des formules de prières pour leur ordination, leur profession, leur élection dans les dignités et leurs missions.

Ce manuscrit date de l'an 1560 environ. Son écriture est nette, mais difficile à lire.

142. *Martyrologium.* — *In*-4.° d'env. 400 p. v.

Ce manuscrit, à grandes lettres et à longues lignes, a les capitales en couleur. Une notice qui se lit à la fin du volume, annonce que ce fut le *vénérable Jean Alard*, prieur du couvent des Frères mineurs, qui le fit écrire en 1381.

L'ouvrage fut fait pour l'usage particulier du monastère de *Saint-Pierre* d'Albi ou Albigni, *conventûs Fratrum sancti Petri de Albigniaco*.

143. *Martyrologium antiquum.* — 4.° env. 200 pag. bois.

Ce *martyrologe*, sur vélin, à longues lignes, avec les initiales coloriées, offre une belle écriture de l'an 1250 environ. Il est précédé des préfaces et prologues de S. *Jérôme*, *Béde* et *Usuard*.

144. *Martyrologium.* — *Fol.* env. 150 p. bois.

Ce manuscrit sur vélin, de l'an 1200 environ, est difficile à lire.

145. *Legendæ sanctorum.* — *In*-4.° d'envir. 240 pag. bois.

Cette légende est sur parchemin, à deux colonnes, avec les initiales en couleur. Son écriture est du quinzième siècle.

Elle eut pour auteur *Jacques* de *Voragine*, religieux dominicain, né dans les environs de Gênes, dont il devint archevêque en 1292. Celui-ci ajouta aux vies des saints les contes les plus absurdes et les descriptions les plus romanesques. Elle a été imprimée pour la première fois à Cologne, en 1470, et quelque temps après, *Jean Batallier*, religieux de Lyon, la traduisit en français.

Ce volume vient de la Bibliothèque des grands Carmes de Lyon.

146. *Legenda sanctorum quos compilavit Frater Jacobus de Voragine, de ordine prædicatorum.* — 4.° env. 800 pag. bois.

Ce manuscrit, sur vélin et à deux colonnes, a les capitales coloriées. L'écriture est de 1400 à 1450.

147. *Legenda aurea.* — *Fol.* de 414 pag. vél.

Cette légende, à deux colonnes, avec les capitales coloriées, commence par la vie de S. *André*. Elle eut pour auteur maître *Girard* de *Lumano*, et fut donnée, en 1461, à un monastère de Frères mineurs, par *Siboët Rivoire*, seigneur de *Damaisme*, et fondateur de la chapelle de *Ste.-Catherine*. L'écriture de ce manuscrit paroît antérieure à son don, d'environ un siècle ; elle est nette et lisible.

148. Vita e miracoli del gloriosissimo principe san *Fiacrio* eremita (en italien). — Petit *fol.* envir. 500 pag.

Cet ouvrage est de *Jean Comte*, religieux augustin du couvent de Seyssel, et ensuite confesseur de *Christine* de Lorraine, grande duchesse de Toscane. Cette vie volumineuse est divisée en trois livres. Quelques

légendaires ont fait S. *Fiacre* originaire d'Irlande. L'auteur de ce manuscrit le dit fils d'*Eugène* IV, roi d'Ecosse, d'après ce passage d'*Hector Boetius*, dans son histoire d'Ecosse : *Tres fuerunt Eugenio liberi* *Liv.* 9. *virilis sexûs*, Ferghuardus, Fiacrius *et* Doneveldus, *quorum* Fiacrius *humili veste indutus in agrum Meldensem inter Gallos vitam eremiticam propagavit.* S. *Faron*, évèque de Meaux, lui accorda près de cette ville un lieu solitaire dans la forêt de Fordille, pour s'y livrer aux exercices de la pénitence, et y diriger un hospice où il recevoit les passans. C'est là qu'après la mort de son père, et la déposition de son frère aîné, les envoyés des états d'Ecosse vinrent lui offrir la couronne ; mais S. *Fiacre* leur répondit qu'il préféroit la solitude au bruit des cours, et sa cellule à un trône. Il mourut en 670. Ses ossemens furent transférés à Meaux, où *Louis* XI les fit déposer dans une châsse d'argent doré, que l'on porte dans les processions solennelles. *Marie* de *Médicis* accorda l'un d'eux au duc de Toscane, qui, pour le recevoir, a fait bâtir une église en honneur du saint. C'est sans doute la vue de cette église et de cette relique, qui ont fait naître au confesseur de la grande duchesse l'idée d'écrire la vie de S. *Fiacre*.

149. *Vita sancti* Bernardi *Clarevallensis abbatis.* — *In-4.°* d'env. 200 pag.

Cette vie de S. *Bernard*, abbé de Clairvaux, eut pour auteur *Guillaume*, abbé de *Saint-Thierry* de Reims, qui avoit été lié de l'amitié la plus tendre avec celui dont il se plut à louer les vertus et à décrire les actions. Il composa le premier livre pendant la vie même de S. *Bernard ;* mais il ne put achever l'ouvrage, étant mort pendant qu'il y travailloit, ainsi qu'il l'avoit prévu dans sa préface. Cette vie du fondateur de Clairvaux,

est la première qui ait été écrite. Elle a été suivie de celles d'*Arnauld*, abbé de Bonneval, dans le diocèse de Chartres; de *Geoffroi*, abbé d'Igni et de Clairvaux, dont *le Maître* a donné une bonne traduction; et enfin de *Bourgoin* de *Villefore*, qui a publié la sienne en 1723, à Paris, *in*-4.°

A la suite de l'écrit de l'abbé de *Saint-Thierry*, on trouve la vie de S. *Guillaume* ou *Guilherme*, duc d'Aquitaine et comte de Toulouse. Celui-ci, contemporain de *Charlemagne*, le servit comme général dans ses armées, et remporta plusieurs victoires sur les Sarrazins qui s'étoient répandus dans le Languedoc, où ils causoient les plus affreux ravages, en 806. Le duc, ennuyé du monde et de ses grandeurs, se retira dans la vallée de Gellone, au diocèse de Lodève, où il avoit fait bâtir un monastère. Il y fit profession, après avoir fait consentir son épouse à une séparation éternelle. *Guillaume* mourut dans cette retraite, le 28 mai 812.

Le manuscrit qui contient ces deux vies est bien conservé; il est à longues lignes, avec les capitales en couleur. L'écriture est nette et lisible.

A la fin du volume, on lit cette note: *Ce présent livre a esté prins au monastère du Val Notre-Dame non guieres loing de Cambray*, *l'an* 1553, *estant le roi devant le dit Cambray*, *et fut achepté par monsieur de Clamson d'ung souldard*, *et lui cousta deux sols.* Il passa dans la Bibliothèque de M. *Marc Perrachon*, d'où il est parvenu, par sa donation, dans celle de la ville.

150. *Relatio sepulturæ S.* Francisci Xaverii, *erectæ in Sanciano insulâ*, *anno* 1700. — *In*-4.°

Ce manuscrit latin a pour auteur *Gaspard Castner*,

jésuite et missionnaire à la Chine. Il paroît avoir été témoin oculaire des obsèques de S. *François-Xavier*, et de la cérémonie qu'il a décrite. Son ouvrage est écrit, ou plutôt peint à l'encre de la Chine, sur papier de soie, double, fin, et d'une extrême blancheur. Il contient 60 pages, et se trouve terminé par une carte, faite à la main, de l'île de Sanciano, où le saint a été inhumé, et par un plan de la chapelle qui lui est consacrée.

151. *Vita P.* Edmundi Augerii. — *In*-12. d'env. 300 pag. parch.

On croit que cette vie, en latin, du jésuite *Edmond Auger*, a été imprimée. Le manuscrit paroît être de la fin du seizième siècle. Son auteur, *Nicolas Bailly*, jésuite, dédia cet ouvrage au consulat de Lyon.

Celui dont il célèbre les actions se rendit très-recommandable dans nos murs par son zèle à y faire établir le collége de la Trinité, et par ses services dans le temps de la peste, qui ravagea la ville en 1563. Né dans les environs de Troyes, *Auger* fut élevé chez un oncle qui exerçoit la médecine à Lyon. Prêchant à Valence contre les protestans, le baron des *Adrets* le fit arrêter, et le condamna à être pendu ; mais le discours qu'il prononça sur l'échafaud attendrit les spectateurs, qui demandèrent sa grâce et l'obtinrent. Ce jésuite est mort en 1591.

152. *De vitâ P.* Petri Cotoni *è societate Jesu.* — *Fol.* de 282 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, et d'une belle écriture, a pour auteur *Pierre Rovère*, jésuite d'Avignon.

Le père *Coton*, protecteur de son ordre, et confesseur des rois *Henri* IV et *Louis* XIII, naquit, le 6 mars 1564, à Néronde, petite ville du Forez, dans la maison

qui y est maintenant possédée par l'auteur de ces notices. Il eut pour père *Guichard Coton*, seigneur de Chenevoux, et pour mère *Philiberte* de *Champrand*, d'une famille noble de Roanne, où le P. *Coton* fonda dans la suite un beau collége. Celui-ci, grand controversiste, combattit avec vigueur les calvinistes, fit revenir les Jésuites en France, et eut pour historiens deux écrivains de son ordre, le P. d'*Orléans* et le P. *Rovère;* le premier a écrit la vie du P. *Coton*, en français, et le second en latin : l'une et l'autre ont été imprimées.

153. Dithys *Cretensis.* — 8.° de 212 pag. bois, tr. dor.

HIST. GRECQ. ET ROMAINE.

Ce manuscrit, l'un des plus beaux de la Bibliothèque, est sur vélin très-blanc, à longues lignes, avec larges marges. Les initiales des livres sont coloriées, rehaussées d'or, accompagnées de vignettes. L'écriture, belle et correcte, doit être de la fin du quinzième siècle. Au bas de la première page, on voit des armoiries surmontées d'une croix épiscopale.

Dictys, de Crète, fut l'un des guerriers qui allèrent au siége de Troie. Il y suivit le roi *Idoménée*, et écrivit, dit-on, l'histoire de cette célèbre expédition. Cette histoire s'est perdue ; mais un savant du quatorzième siècle se plut à en composer une qu'il attribua à *Dictys*. Celle-ci, en six livres, fut publiée à Mayence pour la première fois. *Perizonius* et mad. *Dacier*, en ont donné ensuite d'autres éditions avec de savantes notes. Il seroit peut-être utile de les comparer avec le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon. Un *Christophe Foray* le possédoit en 1564.

154. Alanus *de Insulis in planctu naturæ, et historia trojana.* — *Fol.* env. 400 p.

L'écriture de ce manuscrit est de 1320 à 1330; le caractère en est correct et sur lignes entières. Son auteur, *Alain*, fut surnommé *de Insulis*, soit qu'il fût né à Lille en Flandres, soit que son nom de famille fût de *Lille*. Reçu docteur à l'université de Paris, il obtint le nom de *docteur universel* par la variété de ses connoissances. On dit qu'il mourut à l'âge de plus de cent ans, en 1294. Le P. de *Visch* a recueilli les œuvres d'*Alain*, qu'il a publiées en un volume *in-fol.* à Anvers, en 1653.

Dans ce recueil se trouve le traité *de Planctu naturæ*. A la fin du manuscrit, on lit ces vers:

Alanum brevis hora, brevi tumulo sepelivit.
Qui deco, qui septem, qui totum scibile scivit,
Scire suum moriens dare, vel retinere acquivit.

Cette épitaphe d'*Alain* se lisoit sur son tombeau dans l'abbaye de Cîteaux; mais on y avoit réuni les quatre vers suivans:

Labentis secli contemptis rebus egens fit,
Intrà conversos gregibus commissus alendis.
Mille ducenteno nonageno quoque quarto,
Christo devotus morales exuit artus.

J'ignore si l'*historia trojana*, qui tient plus de la moitié du volume, est du même *Alain*. Celle-ci est une insipide relation, en prose latine, des exploits grecs et troiens, si harmonieusement chantés par *Homère*.

Ce volume appartint à *Jean* le *Féron*, dont le nom fut très-illustre dans la robe. Celui-ci fut ou *Jean* le *Féron*, panetier du roi *Charles* VI, et bailli de Senlis, ou *Jean* le *Féron*, conseiller du roi, et commissaire

général pour la réformation des forêts de France, ou *Jean* le *Féron*, qui vivoit sous *Charles* IX, et qui a laissé divers ouvrages sur les généalogies et les armoiries.

155. Trajani Boccalini *in* Publii Cornelii Taciti *annalium observationes.* — *Fol.* env. 600 pag. parch.

Trajan Boccalini, né à Rome, se rendit célèbre par ses satires dont il fut victime, ayant été assassiné à Venise en 1613. Dans ses divers ouvrages, on a distingué ses *discours* politiques sur *Tacite*, que *Léti* a publiés à Genève. Après chaque passage de l'auteur latin, *Boccalini* y joint des observations en langue italienne. On a reproché à celles-ci d'être diffuses; « et si *Tacite*, a dit *Amelot de la Houssaie*, exprime beaucoup de choses en peu de paroles, *Boccalini*, au contraire, dit peu de choses en beaucoup de mots. »

L'écriture du manuscrit date de 1600 environ; elle est correcte, sans être aisée à lire.

156. *Numismata imperatorum.* — *In*-12.

C'est une description des médailles rares, extraite des ouvrages de *Charles Patin*, de *Fulvius Ursinus*, et de *Tristan.* Ces antiquaires eurent de la réputation dans leur siècle, et ont servi de guides à leurs successeurs. L'auteur n'a pas fini son travail, et la plus grande partie des feuillets du volume est en blanc.

157. *Numismata imperatorum Romanorum a* Julio Cæsare, *ad* Pothumum *præstantiora, de aureis et argenteis.* — 8.° env. 150 *pag.*

Ce manuscrit a le texte encadré dans des lignes rouges. La face et le revers de chaque médaille sont

écrits en lettres de cette couleur. On trouve à la fin une table des noms des familles romaines, d'après *Fulvius Ursinus*, et une autre des abréviations. Le volume est terminé par l'explication de quelques médailles des rois de Syrie.

158. Æmilius Probus *de excellentibus ducibus.* — 4.° env. 200 pag. v. tr. dor.

Ce manuscrit, à longues lignes, avec les capitales brillamment coloriées et rehaussées d'or, fut fini au mois d'avril 1470. L'écriture en est nette, agréable; le volume est bien conservé, et vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli.*

Ces *vies* des plus illustres capitaines grecs et romains, sont de *Cornelius Nepos*, historien élégant, né près de Vérone, ami de *Cicéron*, et qui vivoit sous le règne d'*Auguste.* Elles sont écrites avec autant de clarté que de précision; les fleurs y naissent du fond du sujet, mais sans profusion; les réflexions y sont courtes, vives et justes. La vie d'*Atticus*, l'une des plus intéressantes, est à la fin du volume. On a long-temps attribué cet ouvrage, comme le fait ce manuscrit, à *Æmilius Probus*, auteur qui fut en faveur près de l'empereur *Théodose.*

159. Guillelmi *de* Nangis *chronica.* — *In*-4.° d'env. 800 pag.

HIST. DE FRANCE ET AUT. CONTR.

Ce manuscrit, du commencement du seizième siècle, a été donné par le P. *Ménétrier* à la Bibliothèque de la ville.

Guillaume de *Nangis*, bénédictin de l'abbaye de *Saint-Denis*, écrivit en latin une chronique, souvent consultée par les historiens, et qui s'étend jusqu'en 1301. Elle a été insérée par *Duchesne* dans le cin-

quième volume de la grande collection des historiens de France.

160. *Continuatio historiæ* Guillelmi *de* Nangis. — *Fol.* d'env. 900 pag.

Guillaume de *Nangis* mourut en 1302. Son style est clair, et il ne rapporte que des faits véridiques. Après lui, deux autres religieux continuèrent sa chronique, et la poussèrent, le premier jusqu'en 1340, le second jusqu'en 1368. Sans ces deux continuateurs, notre histoire resteroit muette, et nous n'aurions aucun document certain sur ce qui s'est passé dans l'espace de 68 ans. Le style du premier est plus correct que celui de l'autre, et ses réflexions sont aussi plus judicieuses. Don *Luc d'Achéry* a inséré la *continuation* de la chronique de *Nangis* dans le tome II de son *Spicilegium*. Il annonce, dans la préface de ce volume, que, malgré ses recherches, il n'a trouvé qu'un seul manuscrit de *Nangis* et de ses continuateurs; qu'ainsi, il n'a pu comparer ni les faits, ni les expressions qui pourroient se trouver dans un autre manuscrit. « *Unicus mihi fuit codex m.ss chronici Nangiaci et continuationis ejusdem, nec alibi alium codicem potui comparare.* » Ce manuscrit est donc très-rare et précieux; il eût pu servir à d'*Achéry* de point de comparaison. Il est écrit à longues lignes, avec de larges marges, et son écriture date d'environ 300 ans. C'est le P. *Ménétrier* qui en a fait don à la Bibliothèque de cette ville.

161. Belcarius, *commentarii rerum Gallicarum.* — 2 vol. *fol.* d'env. 800 p. chacun.

Cette histoire de France est divisée en 29 livres, dont les faits s'étendent depuis l'an 1462 jusqu'en 1567. Quoiqu'elle ait été imprimée, ce manuscrit n'en mérite pas

pas moins d'être conservé, pour les différences qu'il présente avec l'*in-fol.* publié en 1625.

Son auteur, *François Beaucaire* de *Péguillon*, devint évêque de Metz, et parut avec éclat au concile de Trente. Après s'être démis de son évêché, il se retira dans un château du Bourbonnais où il étoit né, et c'est là qu'il employa ses loisirs à faire de bonnes œuvres et à composer son ouvrage. Celui-ci ne parut qu'après sa mort, arrivée en 1591. Les faits en sont véridiques et bien présentés; on lui a seulement reproché d'avoir été trop favorable aux *Guise*.

Le manuscrit est à longues lignes, avec larges marges, d'une écriture correcte, ronde et lisible. Il fut acheté par M. *Perrachon*, dont on voit les armoiries sur le plat des volumes, et qui les légua, ainsi que ses autres livres, à la Bibliothèque publique.

162. *Paradisus liliorum.* — *In-fol.* de 960 pag. cart.

Les onze premières pages de ce manuscrit manquent; le surplus offre de laborieuses recherches sur l'histoire et la généalogie des rois de France de la première race. L'auteur rapporte l'extrait de tous les anciens historiens, de toutes les chroniques qui ont rapport à son objet. Son ouvrage est entièrement écrit en latin, et présente la suite des fils et petits-fils, la descendance des femmes et des consanguins de toutes les souches. La patience de l'auteur, dans de si arides détails, paroît incroyable. Il termine ce volume par quatre traités; le premier, sur l'histoire de la sainte ampoule de Reims; le second, sur celle de la guérison des écrouelles par l'attouchement des rois de France; le troisième, sur l'origine royale de *Charlemagne*; le quatrième, sur celle de *Hugues Capet*, tige de la troisième race.

Rien n'indique dans ce manuscrit le nom de son auteur.

163. *Historia delphinorum Viennensium.* — *Fol.* de 292 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, bien conservé, offre une très-belle écriture. L'ouvrage commence par une généalogie des dauphins, qui s'étend jusqu'à la donation du Dauphiné à la France par *Humbert* II, en 1343. Cette province faisoit partie du royaume d'Arles; mais à la mort de *Rodolphe-le-Fainéant*, en 1032, des seigneurs particuliers se rendirent indépendans, et le plus considérable de tous ayant acquis le comté de Vienne, de *Berthold*, duc de *Zéringen*, il prit, en 1140, le titre de *dauphin*. A la suite de cette généalogie, on trouve la copie d'un grand nombre de titres, extraits des archives du conseil delphinal; les uns sont en latin, d'autres en français. Ce sont les anciennes ordonnances des comtes et dauphins du Viennois, la donation d'*Humbert*, les statuts de *Philippe-de-Valois*, de *Charles* V et de *Louis* XI, qui furent dauphins avant de devenir rois de France, les priviléges et libertés des villes et châteaux de la province, et les arrêtés des gouverneurs. En tête du volume, on lit une épitaphe en douze vers hexamètres, qui paroît être celle de *Béatrix*, comtesse de Dauphiné, fille de *Guigues* V, mariée au duc de Bourgogne, et qui fut ensevelie, en 1228, dans un monastère qu'elle avoit fondé près de Die.

Ce manuscrit paroît avoir été fait au milieu du quinzième siècle.

164. *Designatio dignitatum, prerogativarum, à dominio delphini Viennensis.* — Petit *fol.* de 156 pag.

Ce registre des propriétés du dauphin, fut fait par

Matthieu Thomassin, de Lyon, en 1448, par ordre de *Louis* XI, alors dauphin; qui lui avoit accordé la plus grande confiance et le titre de son conseiller. Cet ouvrage est peut-être une copie de la main de l'auteur lui-même, ou du moins de son temps, faite d'après le manuscrit original conservé dans la chambre des comptes de Grenoble, dont *Thomassin* devint premier président. Il y recherche les droits du prince, les redevances qui lui sont dues, les titres de son domaine, et qui établissent ses propriétés contre les usurpations des archevêques de Vienne, de l'évêque de Valence, et des autres seigneurs ecclésiastiques et laiques. Il y donne au dauphin le titre de prince très-redoutable, *domini metuendissimi*, et la qualité d'*archi-sénéchal* perpétuel des royaumes de Vienne et d'Arles.

Une autre copie de ce registre se voit à la Bibliothèque du roi; mais celle-ci est en français, tandis que le manuscrit de Lyon est en latin, et beaucoup plus ancien. En effet, ce dernier est daté de 1448, tandis que l'abbé *Pernéti*, qui fait mention du premier, dit qu'il est postérieur à l'an 1456, puisque les lettres de commission, adressées à *Thomassin*, sont datées, suivant lui, de Romans, le 20 mai de cette année. Ou cette date est fausse, ou le registre de Lyon, écrit huit ans auparavant, est un premier essai qui mérita ensuite à son auteur l'honneur de le faire revêtir d'une forme plus probante et plus authentique, en vertu du droit qui lui en fut accordé par son souverain.

C'est *Matthieu Thomassin* qui a donné son nom à l'une des rues de Lyon. *Lyonn. illustr. t. 1, p. 169.*

165. Joannis Borbonii *ducis Alverniæ horoscopium.* — *In-4.°* de 50 pag. v.

Jean de *Bourbon*, duc d'Auvergne, naquit le ven-

dredi 30 août 1426, à quatre heures du soir, suivant cet horoscope tiré par *Antoine Chiapucin*. Ce *Jean* de *Bourbon* est *Jean* II, arrière petit-fils de *Robert* de France, sixième fils de S. *Louis* et de *Marguerite* de Provence, comte de Clermont, qui mourut en 1488.

Le manuscrit, sur très-beau vélin, à longues lignes, avec les initiales rehaussées d'or, porte en tête la fleur de lys coloriée, et les armoiries des ducs d'Auvergne de la maison de *Bourbon*. L'écriture en est grosse et très-belle ; le texte est accompagné de plusieurs figures astronomiques qui servirent à diriger l'astrologue *Chiapucin* dans ses prédictions. Il les termina au mois d'octobre 1484, par ces mots, *laus Deo*. Ce petit volume, présenté au duc *Jean*, a été ensuite acheté par les Jésuites de Lyon.

166. *Relatio brevis earum quæ spectant ad declarationem sinarum imperatori* Kamhi, *circà cœli*, Confucii *et avorum cultum*, *datam anno* 1700. — *In*-4.°

Cette relation, relative à la déclaration de *Kamhi*, empereur de la Chine, sur le culte rendu par les Chinois à *Confucius* et à leurs aieux, est écrite sur papier de soie double, très-blanc, et contient 124 pages. La déclaration de l'empereur est en langue chinoise; le commentaire et la relation en langue latine ; le texte est encadré, et a été signé à Pékin le 29 juillet 1701, par les PP. *Antoine Thomas*, *Philippe Grimaldi*, *Thomas Pereyra*, *J. Fr. Gerbillon*, *Joseph Suarès*, *Joachim Bouvet*, *J. B. Regis*, *J. Stumpf*, *Louis Pernott* et *Dominique Parennin*, jésuites-missionnaires, presque tous connus par leur érudition et leurs travaux.

167. *Catalogus librorum rarissimorum ab artis typographicæ inventoribus, aliisque ejusdem artis principibus; antè annum* 1500 *excusorum, à domino* Josepho Smith *anglo.* — 8.° de 154 pag. vélin vert.

Ce catalogue des livres rares, recueillis par l'anglais *Joseph Smith*, a été imprimé à Venise en 1737. Il présente, par ordre alphabétique d'auteurs, les ouvrages imprimés avant 1500 que *Smith* avoit en sa possession. HIST. BIBLIOGRAPHIQUE.

168. *Bibliotheca Rocheboniana.* — *In-fol.*

Ce manuscrit, de plus de 600 pages, doré sur tranches, porte sur le plat les armoiries de la maison de *Rochebonne.* Il contient le catalogue de la Bibliothèque de l'archevêque de ce nom, fait en 1738, par *Benoît Duplain*, libraire à Lyon. La partie de théologie y domine. *Charles-François* de *CHATEAUNEUF de ROCHEBONNE*, archevêque de Lyon, y mourut en 1739, après n'avoir occupé le siége que sept ans. Il avoit succédé à *François-Paul* de *Neuville-Villeroi*, et il eut pour successeur le cardinal de *Tencin.*

SCIENCES ET ARTS.

169. *Didactica et encyclopedia, seu orbis disciplinarum complectens liberalium artium et scientiarum ideas.* — Petit *fol.* env. 800 pag. parch.

Ce traité didactique, sur la métaphysique, la physique, la rhétorique, la théologie, etc. est divisé en deux parties; la première comprend les principes de toutes les connoissances; la seconde traite de la méthode nécessaire pour les acquérir. De grands tableaux PHILOSOPHIE GÉNÉR.

encyclopédiques présentent la filiation des sciences et leurs divisions.

On trouve à la suite de l'ouvrage sa traduction en français, faite par l'auteur, qui paroît un jésuite. Cette traduction remplit plus de la moitié du volume.

170. *De universâ philosophiâ.* — Pet. *in*-4.° env. 600 pag. parch.

Ce manuscrit, d'une écriture commune, renferme la logique et la métaphysique. Il vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

171. *Antiqua et nova philosophia, sed præsertim ex* Aristotele *expressa.* — *In*-4.° de 292 pag.

La philosophie d'*Aristote* a régné long-temps exclusivement dans nos écoles, et il n'est point de philosophe qui ait obtenu une aussi brillante réputation. Toutes ses paroles passèrent pour autant d'oracles, qu'on soutint avec chaleur. Cet enthousiasme a dégénéré en un trop profond oubli. La destinée d'*Aristote* a ressemblé à celle du vainqueur de l'Asie, de son disciple *Alexandre.* Celui-ci est décrié comme un insensé parmi les politiques : son maître est dédaigné parmi les savans.

A la différence de *Platon* qui ne vouloit pas qu'il y eût dans les choses humaines un art de savoir, *Aristote* admit une certitude, une science. Celle-ci naît, suivant lui, des rapports des sens avec l'ame, et des connoissances que ces derniers lui apportent. Aussi, sa conclusion fut cet axiome : *Rien ne peut parvenir à l'esprit que par l'intermède des organes matériels.* Ce principe fit d'abord rejeter sa philosophie par les premiers docteurs de l'église. Depuis, sa lecture fut défendue parmi nous, sous peine d'excommunication ;

mais, en 1366, les cardinaux qui avoient été nommés commissaires par le pape *Urbain* V, pour régler le cours d'étude dans l'université de Paris, permirent d'y expliquer les livres d'*Aristote*. Cette contrariété dans les jugemens portés sur ce philosophe, a donné lieu à un savant du dernier siècle de publier un traité sous le titre *de variâ Aristotelis fortunâ.*

L'auteur du manuscrit s'y est borné à expliquer la logique des anciennes écoles. Il a joint à son ouvrage un tableau manuscrit des opérations de l'esprit dans l'art de chercher la vérité. Celui-ci est accompagné de deux autres tableaux gravés, dont le premier présente l'arbre philosophique *de Porphyre*, qui a laissé un livre sur les cathégories d'*Aristote*, et le second gravé à Lyon par *François Cars*, en 1664, est intitulé : *Arbor cathegorica.* Ce dernier est curieux à parcourir.

172. *Universæ* Aristotelis *philosophiæ interpretatio.* — 8.° env. 360 pag.

Ce cours de philosophie, d'une jolie écriture, est divisé en quatre livres : il a été écrit, en 1764, par *Pierre Gayot.*

173. *Stadium peripateticum.* — 4.° env. 300 p.

Ce cours de philosophie, d'après les opinions d'*Aristote*, est divisé en quatre livres. Il vient de la Bibliothèque du séminaire de *Saint-Joseph.*

174. *Philosophia P.* Beauchemare, *sive tractatus in* Aristotelis *organum.* — 2 vol. *in*-4.° env. 600 pag. mar. fil. tr. dor.

Ces deux volumes portent sur le plat les armoiries de l'archevêque *Camille* de *Neuville*. Le P. *Beauchemare* professoit la philosophie à Paris, en 1621. *Aristote* y régnoit alors sur toutes les écoles.

175. *Brevis totius philosophiæ naturalis juxtà mentem* Aristotelis *et divi* Thomæ *explicatio.* — 8.° env. 200 pag.

L'écriture de ce manuscrit est fine et menue : il offre un abrégé très-concis de la philosophie d'*Aristote*. Le volume appartint à *François Michel*, prédicateur de Lyon.

176. Porphyrii *opera.* — Gr. *in*-4.° bois.

Ce beau manuscrit des œuvres de *Porphyre* est sur vélin très-net, orné de miniatures coloriées et rehaussées d'or à chaque livre. Celles-ci représentent des moines étudians et prêchans, des évêques qu'on sacre, *Abraham* immolant *Isaac*, S. *Paul*, S. *Pierre*, des vierges, des martyrs, le crucifiement, S. *Hubert*, la fuite en Egypte, etc. Le caractère est gothique, et du quatorzième siècle. Les lignes sont réglées, et de légères vignettes les accompagnent le long de la page. Les marges du volume sont extrêmement larges, et rien ne manqueroit à sa beauté, s'il n'étoit privé du dernier feuillet.

177. Boetius, *de consolatione philosophiæ.* — *Fol.* envir. 800 pag. bois.

Ce manuscrit, sur deux colonnes, a les capitales enluminées. Quelques miniatures présentent *Boëce* malade et au lit, que la philosophie, avec son bonnet de docteur en tête, vient consoler. Les vers sont en plus gros caractères que la prose qui est à la suite de chaque passage.

Boëce fut premier ministre de *Théodoric*, roi des Goths. Ce dernier le soupçonnant d'une intelligence avec l'empereur *Justin*, le fit arrêter, conduire à Pavie, où après

six mois d'une cruelle détention on lui serra tellement la tête avec une corde, que les yeux, dit-on, en sortirent : on acheva ensuite de le tuer à coups de bâton, l'an 524. C'est dans sa prison que *Boëce* composa ses cinq livres de la *consolation de la philosophie*, ouvrage plein de force, de raison et d'élégance, qui a obtenu un grand nombre d'éditions, dont la première fut faite à Nuremberg, en 1476, *in-fol.* Il a été traduit en français, 1.° par *Reynier* de *Saint-Trudon ;* 2.° par le célèbre *Jean* de *Méung ;* 3.° par de *Ceriziers ;* 4.° par M. de *Francheville*, en 1744 ; 5.° par un nouveau traducteur, en 1771.

A la suite du poëme de *Boëce*, le manuscrit offre,

1.° Des dialogues latins entre un pécheur et un juste, entre un jeune homme et un vieillard ;

2.° Le poëme latin, intitulé : *Speculum humanæ salvationis.*

178. Anicii Severini Boetii *de consolatione liber.* — *In-4.°* bois.

Ce manuscrit, sur beau vélin, offre une écriture superbe. Il est à longues lignes, avec les initiales en couleur, et une vignette en tête où *Boëce* est représenté tenant son manuscrit, et revêtu de son habillement consulaire. Ce volume paroît être du douzième siècle; il appartint, en 1505, à *Guillaume* de *Villars*, alors avocat à Lyon. Celui-ci, l'un des ancêtres des maréchaux de France de son nom, fut la tige de cette illustre famille, et a été oublié par *Moréri.*

179. Henrici Cornelii Agrippæ *opera.* — Pet. *in-4.°* env. 150 pag. vél.

Ce manuscrit, de l'an 1528, à longues lignes, dont le texte est encadré, renferme quatre opuscules d'*Agrippa.*

1.° Une dissertation sur le péché originel, dédiée à *Théodoric*, évêque de Syrène, et administrateur de l'archevêché de Cologne. Dans cet opuscule, l'auteur soutient que la pomme de l'arbre défendu n'est que l'allégorie orientale d'une jouissance voluptueuse.

2.° Un extrait d'une lettre au même évêque.

3.° Un traité de l'influence des corps célestes, dédié par *Agrippa* à son ami *Ugidus*, *rayon illuminé de toutes sciences.*

4.° Un *dialogue* sur l'homme, dédié à *Guillaume Paléologue*, marquis de Montferrat.

Henri Corneille Agrippa, célèbre par la singularité de ses opinions, son orgueil, ses courses, étoit né à Cologne. Il resta long-temps à Lyon, et y mourut en 1534. Un libelle qu'il y publia contre *Louise* de Savoie, mère de *François* I.er, le fit enfermer à Pierre-Scize. Ses principaux ouvrages sont, un *traité* sur la philosophie occulte qui a été traduit en français, et un autre sur *la vanité des sciences*, où il a soutenu que celles-ci étoient contraires au bonheur de l'homme, système renouvelé de nos jours par *Jean-Jacques Rousseau.*

180. *Epitome totius philosophiæ* Epicuri, *cum animadversionibus* Gassendi. — *In*-12. de 227 pag. v. fil.

Cet abrégé de la philosophie d'*Epicure* fut dédié par *Fournier*, son auteur, à l'archevêque de Lyon, *Alphonse* de *Richelieu.*

181. Porphyrii *opera.* — 4.° env. 800 p. bois.

Ce beau manuscrit, sur vélin très-blanc, à longues lignes, avec larges marges, et des miniatures coloriées et rehaussées d'or, paroît être de la fin du quinzième

siècle. Son écriture est belle et correcte. Il est fâcheux qu'il manque sept feuillets à la fin du volume.

182. *Institutiones philosophicæ.* — *In*-4.° d'env. 300 pag.

183. *Institutiones philosophicæ.* — *In*-4.° d'env. 450 pag.

Ce dernier cours de philosophie comprend la logique, la métaphysique, et la théologie naturelle ou morale. Il a pour auteur le P. *Jean Brun*, jésuite.

184. *Institutiones philosophicæ.* — *In*-4.° d'env. 600 pag. parch.

Ce cours manuscrit est l'ouvrage de *Joseph Cordier*, qui l'écrivit en 1662, sous les leçons du P. *Bousbal*, oratorien.

185. *Cursus philosophiæ.* — *In*-4.°

On a réuni ici deux cours latins de philosophie. Le texte du premier est encadré.

186. *Cursus philosophicus.* — 4.° env. 500 p.

Ce cours de philosophie comprend la logique et la morale. Il fut dicté à Orléans par le professeur *Wavran*, en 1755, et écrit par *Jean B. Chicoisneau.*

187. *Cursus philosophiæ*, *à P.* Franconi. — *In*-4.°

Ce cours de philosophie a été écrit par *Jean Fuzeaud*, en 1726, 1727 et 1728. Le P. *Franconi* étoit jésuite. On trouve dans ces cahiers une logique et une physique assez complètes. Il paroît manquer quelques cahiers à la métaphysique et à la morale.

188. *Cursus totius philosophiæ.* — *Fol.* env. 750 pag. parch.

Ce cours de philosophie fut commencé le 16 novembre 1615, et fini le 22 mai 1618. Il comprend la logique, la métaphysique et la physique. Les principes d'*Aristote* y dominent. Le manuscrit est à longues lignes, avec des notes marginales. Il vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

189. *Cursus philosophicus, datus à P.* Saint-Bonnet, 1685. — *In*-4.° de 296 pag.

Il fait suite à son cours de mathématiques.

190. *Philosophia magistri* Vaucher. — 4.° env. 1000 pag. v.

On a placé en tête de ce manuscrit un frontispice gravé, représentant la philosophie entourée des médaillons des plus célèbres philosophes anciens. L'écriture en est correcte, mais difficile à lire. Il appartint au sieur *Chanteloube.*

191. *Philosophia peripatetica*, 1719. — 4.° env. 240 pag. cart.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

192. *Philosophia.* — *Fol.* de 550 pag. vél.

Ce manuscrit, à longues lignes, avec les capitales en couleur, offre une écriture assez difficile, quoique égale et correcte. Ce cours de philosophie fut écrit en 1505. Il est suivi de plusieurs autres traités, *de arte confessionis*, *de dictamine puerorum*, *de doctrinâ puerili*, etc. Ce dernier fut dicté, en 1515, par le chevalier *Raymond-Jules* de *Majorus.*

193. *Tractatus philosophiæ.* — *In*-4.° d'env. 200 pag.

L'écriture de ce manuscrit est menue et difficile à lire. Il fut formé sous la dictée du P. *Pierre Richard*, provincial des Jésuites et professeur de philosophie. Il est terminé par un traité d'astronomie.

194. *Philosophia tradita in seminario S. Irenæi*, *anno* 1726. — *Fol.* de 300 p.

Ce volume comprend la logique et la métaphysique.

195. *Cursus philosophicus*, *in collegio Lexoveo.* — 8.° de 675 pag. cart.

Ce cours de philosophie fut écrit, en 1757 et 1758, par un élève du professeur *Gigot.*

196. *Brevis totius physicæ*, *metaphysicæ et moralis expositio.* — *In*-4.° de 465 p.

Ce cours de philosophie est d'une écriture fine, serrée et chargée d'abréviations. L'auteur a joint au texte de son manuscrit diverses gravures en taille-douce, qui représentent l'*agneau pascal*, un *père du désert*, la *pâque* d'après *Strada*, S. *Marc*, *Jésus* au milieu des docteurs, S. *Epiphane*, le martyre de Ste. *Julienne*, l'hermite S. *Beatus*, et la multiplication des pains.

197. *Compendia philosophiæ.* — *In*-4.° env. 160 pag.

Ce manuscrit paroît être sorti de la plume d'un *Thomas Durieux*. Il a joint au texte plusieurs estampes gravées représentant la logique, la métaphysique, la morale et la physique, un tableau de la génération des

idées, d'autres sur les cathégories d'*Aristote*, les portraits de *Porphyre*, d'*Aristote*, de *Descartes*, de *Gassendi* et de S. *Thomas* d'Aquin. Cet abrégé de philosophie fut dicté, en 1702, dans le collége de Sorbonne, par *Jean-Gabriel Petit* de *Montempuis*, à ses élèves.

198. *Compendium philosophicæ.* — *In*-4.° de 264 pag.

Cet abrégé de philosophie est divisé en quatre parties. Il fut écrit, en 1663, par *Pierre Gayot*, sous la dictée du professeur *Pierre Barbay*. Il renferme encore l'interprétation de la philosophie d'*Aristote*.

199. *Compendiosæ ad philosophiam et jurisprudentiam institutiones.* — Petit *fol.* env. 160 pag.

C'est ici un abrégé du cours de philosophie de *Pourchot*.

200. *Rudimenta philosophiæ.* — *In*-4.° de 596 pag. parch.

Ce cours latin comprend 44 pages de prolégomènes, 390 sur la logique, 84 sur la métaphysique, et 77 sur l'étique ou la morale. Les principes d'*Aristote* lui servent de base. Il a été écrit, en 1620, par *Jean Amyd*, de Dijon.

201. *Terminorum divisiones.* — *In*-4.° d'env. 60 pag.

Ce manuscrit gothique, grec et latin, donne les définitions de divers termes relatifs à la philosophie, et mis en usage d'après *Aristote*. Il explique encore une

sentence de *Porphyre*, traduite en latin par *Victorinus*. On y a réuni un exemplaire des idylles de *Théocrite*, en grec, publiées par *Gilles* de *Gourmont*, et dédiées à *Jérôme Aleander*, savant professeur de grec, appelé par *Louis* XII en France, pour être recteur de l'université de Paris, au commencement du seizième siècle. L'ouvrage appartint, en 1640, à *Jean Têtefort*, dominicain lyonnais, du monastère de la place Confort, à qui l'on doit une philosophie en vers latins, et plusieurs ouvrages mystiques, et entr'autres *les roses du chapelet, envoyées du paradis pour être jointes aux fleurs de lys*, 1622. *Têtefort* est peut-être l'auteur même du manuscrit.

202. *Institutiones ad logicam, seu breves summulæ.* — 8.° env. 120 pag. parch.

Ce manuscrit, d'une écriture déliée et correcte, ne porte point le nom de son auteur. Il paroît être du commencement du dix-septième siècle. PHILOS. PARTIC. LOGIQ.

203. *Cursus logicæ et moralis, metaphysicæ et physicæ.* — 2 vol. *in-4.°* chacun d'env. 700 pag.

Ce cours de philosophie, en latin, est précédé d'une courte introduction à la philosophie d'*Aristote*. Il a été fait par M. *Dulaurier*.

204. *Logica* C. J. Dumont, *sive cursus veteris et novæ philosophiæ.* — *In-4.°* de 734 pag. sans la table.

Ce cours de logique et de philosophie fut écrit, en 1675, par *Charles-Jacques Dumont*, lyonnais. On voit en tête deux gravures représentant un Christ et une

assomption de la Vierge. *Aristote* étoit alors vigoureusement attaqué et défendu dans les écoles, et on y étoit partagé entre sa doctrine et celle de ses adversaires. Le volume vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

205. *Logica.* — *In*-12. env. 400 pag. v.

Ce cours de logique, bien écrit, fut terminé en 1692. On y a inséré les portraits gravés de *Porphyre*, de *Socrate*, et deux arbres des opérations de l'esprit humain.

206. *Logica, seu philosophia vetus et nova.* — *In*-4.° env. 700 pag.

Ce manuscrit est précédé de deux gravures, dont l'une représente le *palais de la sagesse*, et l'autre *la philosophie* entourée de tous les chefs de sectes. Ce volume ne contient que la logique.

207. *Logica, à P.* Labbe. — *In*-4.° de 508 p. v.

Le texte de ce manuscrit est encadré : c'est le cours de logique dicté par le P. *Labbe*, jésuite, dans le collége de Lyon. *Antoine* de *Barcos*, l'un de ses élèves, a écrit ce volume en 1632.

208. *Logica.* — *In*-4.° de 478 p. parch.

Ce manuscrit n'a rien de remarquable. Il fut l'ouvrage de *François Mourressoux*, de Clermont, qui l'écrivit en 1690, d'après les leçons du P. de *Monté*, jésuite.

209. *Logica.* — *In*-4.° de 663 pag.

Ce cours de logique, d'après *Aristote*, est d'une écriture

écriture moderne et lisible. On voit en tête un frontispice gravé, dans lequel rien n'est écrit ; d'autres estampes offrent le portrait d'*Aristote*, et les tableaux de ses cathégories.

210. *Commentarius in universam artis logicam.* — *Fol.* env. 500 pag. parch.

Ce traité de logique très-étendu suit avec scrupule tous les pas d'*Aristote* et des anciens dialecticiens. L'écriture en est difficile à lire : il vient du don fait à la Bibliothèque de Lyon par l'archevêque *Camille* de *Neuville*.

211. *Metaphysica.* — *In*-4.° d'env. 500 pag.

Recueil de divers cahiers de philosophie. MÉTAPHYSIQ.

212. *Metaphysica.* — *In*-4.° de 419 pag.

Ce cours de métaphysique fut écrit, en 1739, par *François* de *Grandmaison*. Il est terminé par un précis sur la sphère ; l'un et l'autre traités sont en latin.

213. *Metaphysica.* — *In*-4.° de 395 pag.

Manuscrit de la même écriture que le précédent.

214. *Compendium metaphysicum et physicum.* — *In*-4.° de 742 pag.

Manuscrit d'une écriture fine et déliée qui se lit aisément, et offre en un grand nombre de chapitres l'ancienne philosophie d'*Aristote*.

215. *Tractatus de metaphysicâ et physicâ*, 1654. — 8.° env. de 600 pag.

Le texte latin est encadré dans des lignes rouges. Le premier traité sur la métaphysique est suivi d'un discours *de Christo nascente ;* le traité sur la physique

vient ensuite. *Etienne Berthon* écrivit ce volume d'après les leçons d'*Antoine Herpin*, religieux et professeur de philosophie.

216. *Brevis et curiosa dissertatio de reditu et apparitione animalium, authore* Beccasse. — *In*-4.°

Ce manuscrit est relié à la suite du *Stultifera navis* de 1498; l'écriture en est difficile à lire. La dissertation qu'il renferme, sur l'apparition des esprits, fut l'objet d'une thèse de philosophie, soutenue en 1642, par *Guillaume Colombel*, de Rouen, sous *Louis Beccasse*, son professeur.

217. *Brevis et curiosa dissertatio de reditu et apparitione animarum.* — *In*-4.° envir. 60 pag.

Ce manuscrit latin a pour auteur *Louis Beccasse*, qui l'écrivit en 1642. Il est suivi d'un petit traité sur la phisionomie, aussi en latin, et qui est vraisemblablement du même auteur. Il est relié avec le *Stultifera navis* de 1487.

218. *Metaphysica et moralis*, *à* J. B. Carret. — *In*-12. env. 600 pag.

Manuscrit gothique, dont le texte est encadré dans des lignes rouges.

L'auteur l'écrivit d'après les leçons du P. *Etienne Ribolly*, dont on lit le nom sur le plat du volume. On a placé en tête une gravure de S. *Thomas*, et une autre représentant la Vierge, S. *Joachim* et Ste. *Anne*.

219. *Commentarius in universam* Aristotelis *moralem.* — *In*-4.° de 580 pag. v.

MORALE Ce cours de morale, d'après *Aristote*, est d'une

écriture du commencement du dix-septième siècle. Il est suivi, 1.° d'un extrait des deux livres d'*Aristote*, intitulés *des Œconomiques*, et de celui sur la *Politique ;* 2.° des huit livres de la *République*, du même auteur.

220. *Commentarius in universam moralem.* — *In*-4.° de 447 pag.

Ce cours latin de morale ne porte point de nom d'auteur. L'écriture en est nette sans être belle, et ne présente aucun ornement. C'est un commentaire sur la morale d'*Aristote*.

221. Marci Tullii Ciceronis *de officiis.* — *In*-4.° de 96 pag. parch. tr. dor.

Ce traité des offices de *Cicéron* est sur vélin, très-bien conservé, avec des lettres grises. Les capitales en tête de chaque livre sont coloriées et rehaussées d'or. L'écriture en est belle et très-nette, avec les titres en couleur : elle date environ de l'an 1450. Ce manuscrit est parvenu à la Bibliothèque du collége en 1689.

222. *Sophologium sapientiæ.* — *In*-4.° env. 450 pag. bois.

Ce manuscrit, à longues lignes, avec les capitales en couleur, offre un caractère correct et lisible. L'auteur se nomme à la fin de l'ouvrage *Jacobus Magnus*, hermite de l'ordre de *Saint-Augustin.* C'est *Jacques Deubio*, surnommé *le Grand*, né à Toulouse à la fin du quatorzième siècle, et qui se rendit célèbre par son érudition, et encore plus par sa modestie. Il refusa l'archevêché de Bordeaux pour se livrer plus entièrement à l'étude et à la prédication. Son zéle fut véhément, et on lui reprocha trop de déclamations en chaire contre la reine *Isabeau* de Bavière, et *Louis*, duc d'Or-

léans, qui gouvernoit le royaume avec elle. Dans le recueil de *Rymer*, on trouve un traité fait par ce religieux avec les Anglais, au nom de *Charles* VI, qui l'avoit envoyé en qualité d'ambassadeur en Angleterre.

Le *Sophologe* est dédié à *Michel*, évêque d'Auxerre et confesseur de *Charles* VI : c'est *Michel* de *Creney*. Le but de *Jacques-le-Grand*, dans cet ouvrage, est de faire aimer les sciences et les vertus. Il les parcourt en particulier, et fait l'application de ses principes de morale aux divers états de la vie. Une table termine le volume, et indique le sujet des divers chapitres.

La Bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen possédoit un autre manuscrit du *Sophologe*, et l'abbé *Sans* en a donné la notice en 1746. Cet ouvrage a été imprimé à Paris par *Ulric Géring*, en 1477, et ensuite à Lyon en 1495.

Allemanus de Saxoniâ, prêtre du diocèse de Brême, finit la transcription du manuscrit de Lyon, le 3 août 1410. Il fit ensuite partie de la Bibliothèque de *Radulphe* ou *Rodolphe Cortonin*, qui l'acheta le dernier jour de février 1499.

223. *Commentarius in universam* Aristotelis *physicam.* — *In*-4.° de plus de 600 p.

PHYSIQUE.

Ce manuscrit est de la même écriture que le précédent, et de la même reliure.

224. *De quatuor elementis veterum.* — *In*-12. de 397 pag. v.

Manuscrit fait au collége de Navarre de Paris, en 1754, par *J. B. Gillet* de Moyore, sous la dictée d'*Alexandre-Hyacinthe* du *Laurent* de la *Barre*, professeur de philosophie. Le texte est correct ; il est orné de vignettes et de planches dessinées où sont représentés des instrumens et des expériences de physique.

225. *Physicæ institutiones.* — *In*-8.° de 518 p.

L'écriture de ce manuscrit n'est pas brillante. L'auteur y a inséré le portrait d'*Héraclite*, et trois planches gravées d'instrumens de physique.

226. *Physica generalis*, 1686. — *In*-4.° env. 1000 pag.

Cours de physique divisé en deux parties.

227. *Physica.* — 2 vol. *in*-4.°, le premier de 812 pag., le second de 661.

Ce cours de physique, en latin, a été écrit en 1675 par *Charles-Jacques Dumont*, de Lyon. Il est divisé en sections et en articles, et a pour base les principes d'*Aristote*. Quoique moderne, l'écriture n'est point aisée à lire.

228. *Physica.* — *In*-4.° de 822 pag.

L'écriture de ce manuscrit est nette et belle. On y trouve des figures géométriques et astronomiques.

229. *Physica.* — 8.° env. 300 pag. parch.

Cours écrit en 1764 par l'abbé de *Montazet.*

230. *Physica.* — *In*-4° de 408 pag. cart.

Ce manuscrit a, dans le texte, quelques figures de géométrie et de physique tracées à la main. Il fut fait, en 1759, par un élève du professeur *Dalloz.*

231. *Physica.* — 2 vol. *in*-4.° v. tr. dor.

Ce cours, divisé en chapitres, présente d'abord l'hypothèse sur chaque objet, puis les objections et les réponses : l'écriture est agréable. On trouve plusieurs figures de géométrie parsemées dans le texte, et tracées à la main. Cet ouvrage vient du séminaire de *St.-Irénée.*

232. *Physica.* — Petit *in*-4.° env. 1000 pag.

Ce cours, d'une écriture correcte, fut fini en 1664.

233. *Philosophia, seu physica particularis.* — *In*-4.° de 342 pag.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des Missionnaires de *Saint-Joseph*. Le texte est encadré.

234. *Physica.* — *In*-4.° env. 800 pag.

Ce cours offre à la fin du volume plusieurs planches gravées, qui représentent des figures de géométrie, de statique et d'astronomie.

235. *Physica.* — 2 vol. *in*-12., le premier de 643 pag., le second de 752.

Ce cours de physique est moderne, et a été suivi au séminaire de *Saint-Irénée* en 1753. Le premier volume est complet; il manque quelques feuilles au second. Celui-ci est terminé par des fragmens d'un cours d'éthique ou de morale, qui sont de la même écriture que le précédent.

236. *De partibus subjectivis, sive speciebus corporis naturalis.* — 8.° env. 900 p.

Manuscrit de 1650.

237. *Disputationes in libros de physicâ, de animâ, de vitâ, de sensibus, de mathematicâ et de astronomiâ.* — *In*-4.° de 770 pag. parch.

Ce cours a pour auteur le P. *Amieulx*, jésuite. Le manuscrit fut fini le 16 juin 1620. L'écriture en est nette, quoique difficile à lire. Le petit traité d'astronomie qui le termine est celui de *Jean de Sacrobosco*,

né en Angleterre, et dont le nom de famille étoit *Holy-wood*. Cet auteur, mort en 1256, a laissé deux ouvrages qui offrent plus de connoissances qu'on n'en attend de son siècle; l'un *de spherâ mundi*, l'autre *de computo ecclesiastico*. Ils ont été imprimés à Paris en 1560. C'est le premier qui est contenu dans ce manuscrit, venant de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

238. *De summâ regum potestate in subditos contra rebelles Angliæ.— In-4.°* de 262 p.

Cet ouvrage de droit public, divisé en onze chapitres, défend les droits et l'inviolabilité des rois contre les attentats de leurs peuples. Il fut écrit à l'occasion de l'usurpation de *Cromwel*, et de l'exécution du malheureux *Charles* I.er. *Claude Saumaise*, en 1649, soutint la même cause; mais son style, ridiculement emphatique, diminua le nombre de ses lecteurs. « Anglais, dit-il au commencement de son écrit, vous vous renvoyez les têtes des rois comme des balles de paume; vous jouez à la boule avec les couronnes, et vous vous servez des sceptres comme de marotes. » Le manuscrit de la Bibliothèque est plus sage; ses raisonnemens sont fondés sur les passages des anciens auteurs et sur la raison. Le premier chapitre traite de la puissance royale et des trois fonctions principales de la royauté; le second, de la préférence à accorder au gouvernement monarchique sur l'aristocratique et le démocratique; le troisième, de la république et de la monarchie des Hébreux; le quatrième, de la république et de la royauté chez les Romains; le cinquième, des désavantages de l'aristocratie et de la démocratie; le sixième, de l'indépendance nécessaire aux souverains; le septième, de l'unité du pouvoir dans la famille et le gouvernement;

POLITIQUE.

le huitième présente les réponses aux objections ; le neuvième établit que la légitime dépendance des sujets assure la véritable liberté qui doit convenir à tous les hommes ; le dixième, que l'empire du père sur ses enfans et l'inégalité des conditions dérivent de la nature et du premier état de la société ; le onzième enfin, que l'égalité dans les rangs et les biens ne peut exister et devient une véritable chimère.

239. *De regimine principum*, *à* Thoma *de Aquino.* — *Fol.* de 348 pag. vél.

Ce traité de S. *Thomas* d'Aquin, sur le gouvernement des princes, est divisé en quatre livres, où l'auteur soumet trop l'autorité et la puissance souveraine à celle des papes ; mais on y reconnoît ces profondes connoissances et cet esprit clair et judicieux qui le firent surnommer l'*Ange de l'école.* Le protestant *Bucer* disoit, dit-on, *ôtez* Thomas *à l'église de Rome*, *et je la renverse.*

Ce manuscrit, à longues lignes, a les titres en couleur. L'écriture en est gothique et très-difficile à lire : elle date d'environ l'an 1350.

240. *Opuscula politica et historica à* Fontanette. — *In*-4.° env. 700 pag.

Le P. Fontanette, religieux augustin, supérieur du couvent de Seyssel, s'est exercé en divers genres. Ses opuscules politiques ont ici pour objets, la noblesse et les vertus qu'elle exige, la prudence qui doit diriger l'administration politique, la religion nécessaire pour en établir les bases, le bien public, but où elle tend. Ce manuscrit renferme en outre des matériaux que l'auteur paroît avoir rassemblés pour une histoire politique de Venise. Ils sont relatifs au caractère des Vénitiens, au

climat où ils vivent, aux droits du pape sur la république, à ceux de l'empereur d'Allemagne, aux vertus qui sont propres aux nobles, à l'élection du doge, à son administration, à la force militaire et à l'ancienne influence maritime de Venise.

241. Caii Plinii *secundi Veronensis historiæ naturalis*, *libri* 37. — *Fol.* de 708 pag. outre les tables, v. dent. tr. dor.

HIST. NATUR. MÉDEC.

Ce manuscrit, sur beau vélin, est remarquable non-seulement par sa bonne conservation, mais encore par la correction et la beauté de son caractère : c'est un chef-d'œuvre de calligraphie : il est en lettres rondes, sans interruption de colonnes. Les capitales en sont peintes, rehaussées d'or. Le frontispice est renfermé dans une couronne élégamment décorée, et la première page est ornée de vignettes, et d'une miniature offrant des cerfs paissant sur le bord d'un fleuve. Les marges du manuscrit indiquent les sujets des chapitres.

Pline, né à Vérone, mérita l'estime de *Vespasien*. Il fut intendant en Espagne, et englouti, l'an 79, dans le Vésuve, dont il étoit allé voir l'éruption de trop près. Son *Histoire naturelle*, ouvrage le plus considérable en ce genre que nous ait laissé l'antiquité, fut imprimée pour la première fois à Rome, en 1470.

Le manuscrit date de l'an 1400 environ. Acheté par *Claude* de *Rola*, médecin de Montbrison, qui eut de la célébrité dans le seizième siècle, il est parvenu, en 1682, dans la Bibliothèque de Lyon, dont il fut depuis ce temps l'un des ornemens, et il a été cité par le P. *Hardouin*.

242. *Omnigenæ notæ, in* C. Plinii *secundi historiæ naturalis libros.*— Gr. *in*-4.° env. 300 pag.

Ce manuscrit offre un commentaire du P. *Honoré Fabri*, mort en 1688 à Rome, où il étoit pénitencier. Ses notes sur *Guillaume Wandrok* ont été publiées sous le nom de *Bernard Strubrock ;* mais celles sur *Pline* ne paroissent point l'avoir été. Le P. *Fabri* a fait divers ouvrages de théologie et de physique.

243. *Paradoxa duodecim aphorismorum* Hippocratis. — *In*-4.° env. 220 pag.

Ce manuscrit, sur les aphorismes d'*Hippocrate*, a pour auteur le même *Honoré Fabri*, né à Belley, et qui professa long-temps la philosophie dans le collége de Lyon.

244. *Aphorismi medicinæ.* — *Fol.* envir. 500 pag. vél.

Ce manuscrit, sur papier à deux colonnes, avec les initiales et les titres en rouge, vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*. Son écriture, difficile, chargée d'abréviations, est de l'an 1400 environ. Il commence par un *dispensaire* de 42 pages, divisé en trois livres, et ceux-ci en chapitres. Le premier livre traite de la préparation médicinale des minéraux ; le second, de la vertu des plantes et des remèdes dérivés du règne végétal ; le troisième, de ceux tirés des animaux. L'ouvrage traite ensuite de la fièvre éthique, de la peste, de la petite vérole, etc. Viennent enfin des aphorismes, par *Cyringinus* de *Fur*, un traité des opérations, par *Jean* de *Saint-Amand*, les formules de médecine du docteur *Nicolas*, et un traité sur les sirops.

245. *Tractatus de morbis infimi ventris.* — *In*-4.° de 496 pag.

Ce traité des maladies du bas-ventre a pour objets la soif immodérée, le défaut d'appétit, le vomissement, la faim canine, le *cholera morbus*, la diarrhée, le ténesme, l'ictère, le scorbut, l'affection hypocondriaque, la néphrétique, l'ulcère des reins, le calcul, l'ischurie, la strangurie, le diabetès, les hémorroïdes. Il est le fruit des leçons de *Pierre Chirac*, professeur de médecine à Montpellier, recueillies, en 1711, par *Joseph Bertrand*, son élève.

Le volume est terminé par un autre *traité* des maladies des femmes, qui a le même médecin pour auteur.

Chirac avoit d'abord été abbé avant de cultiver la médecine. Il professa pendant cinq ans avec le plus grand succès, à Montpellier, avant de venir à Paris, où il devint premier médecin du régent, et ensuite de *Louis* XV. On a imprimé quelques-uns de ses ouvrages; mais ils lui firent moins d'honneur que sa pratique, et le pronostic sûr qu'il portoit dans les maladies. Ses leçons ont de la sécheresse, mais de la précision et du savoir; elles peignent son caractère taciturne et sans agrément, mais il savoit guérir. On connoît son ouvrage sur les plaies, et celui contre *Vieussens*, sur la découverte de l'acide du sang. Il mourut en 1732.

246. *Pathologia.* — Petit *in*-4.° de 376 pag.

Ce traité de pathologie est le fruit des leçons dictées, en 1711, par le même *Pierre Chirac*.

247. *Tractatus de febribus.* — Petit *fol.* de 153 pag.

Ce traité latin, sur les fièvres, est divisé en chapitres. Il est terminé par un opuscule sur la goutte.

248. *Tractatus materiæ medicæ.* — *In-4.°* de 217 pag.

C'est le cours de matière médicale dicté par *Tournefort* à ses élèves, et écrit par *Bertrand*, l'un d'eux, en 1712.

249. *De physiognomiâ et de quatuor humoribus corporalibus.* — *In-4.°* de 30 pag.

Ce petit traité manuscrit est relié à la suite du *Stultifera navis* de 1498. L'écriture en est difficile à lire. Les observations sur la phisionomie sont au nombre de quatorze; quelques autres, sur les quatre sortes d'humeurs ou de tempéramens de l'homme, terminent l'ouvrage.

250. Hieronimi Mercurialis *oratio in collegio Patavino habita*, 1569. — *In-4.°* parch.

Ce manuscrit, d'une écriture gothique, est très-difficile à lire. Il a pour objet l'utilité de l'étude de la médecine. On trouve à sa suite les opuscules suivans :

1.° Hieronimi Mercurialis *de modo studendi medicinam libellus.*

Dans ce discours latin, l'auteur fait preuve de son savoir dans la langue grecque par les nombreux passages en cette langue qui s'y trouvent.

2.° *De modo collegiendi sive consulendi tractatus ab* Hieronimo Capinatio.

Cet écrit renferme des préceptes sur l'art de faire valoir son opinion dans les assemblées de médecins, et lorsqu'ils sont appelés en consultation.

3.° *De modo interrogandi ægrotantes, ab eodem.*

Ce petit traité, sur la manière d'interroger les malades, a pour auteur le même *Jérôme Capinace*,

médecin renommé de Padoue, à la fin du seizième siècle.

4.° *Modus interrogandi et præscribendi ex urinis*, *à* Nic. Curtio.

On voit, par ce traité, que de tout temps il y a eu des médecins pronostiquant d'après l'inspection des urines.

5.° Bartolomæo Armigio *epistolæ*.

Cette épître latine, de *Jérôme Mercurialis* à *Barthélemi Armigius*, est d'une belle écriture. Elle est datée du mois de juillet 1574.

Ces divers opuscules sont reliés en tête d'un recueil de plusieurs traités imprimés.

251. *Opus chirurgicum doctiss. D* Petri *de* Arzelata. — *Fol.* env. 500 pag. vél.

Ce manuscrit, sur deux colonnes, a pour tout ornement les capitales en couleur. Son auteur est inconnu aux bibliographes. Il paroît fonder ses observations chirurgicales sur les préceptes de *Rhasis*, d'*Avicenne*, de *Mésué*, et autres médecins arabes. Elles ont pour objet le phlegmon, l'érésipèle, le *charbon*, les bubons vénéneux, la gangrène, le furoncle, les écrouelles, le chancre, les plaies, les contusions, les ruptures, les brûlures, le flux de sang, les ulcères, les fistules, l'esquinancie, la goutte, le polype, les maladies des yeux, les opérations, les médicamens, etc.

Ce manuscrit, qui date du treizième siècle, a appartenu à un ancien médecin, nommé *Jacques* de *Traneif*. Les quatre pages de la fin offrent des points singulièrement disposés au-dessus des lignes latines.

252. Traités latins, (recueil). — *In*-12. env. 700 pag. parch.

Ce recueil manuscrit renferme, 1.° *epistola* Boni *ferrariensis de materiâ lapidis.* — C'est une copie prise sur l'édition faite par les fils d'*Alde*, en 1546, de l'ouvrage publié par *Janus Lucinius*, calabrois, sous le titre de *Pretiosa Margarita.* 2.° *Aphorismorum chymiatricorum synopseos ab* Angelo Sala. — C'est une autre copie faite sur l'édition de Brême, de 1620. 3.° *Septem planetarum terrestrium spagirica recensio.* — Ouvrage du même auteur, qui a été publié à Rotterdam en 1626. Il renferme 90 pages. 4.° *Preparationes chymicæ.* — C'est un recueil de médicamens et de recettes pharmaceutiques, extraites des végétaux et des minéraux. Il est terminé par une suite de procédés alchimiques.

253. *Opera alchymica.* — *In*-4.° env. 180 p.

Ce recueil est curieux, parce qu'on retrouveroit difficilement les opuscules qu'il renferme. Ce sont :

1.° Alberti *magni trifolium.*

Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, fut l'écrivain le plus laborieux de son siècle. Ses ouvrages, recueillis par le dominicain *Jammi*, forment vingt-un gros volumes *in-fol.* On lui a attribué un grand nombre de secrets, et même celui de faire de l'or. Son *trifolium* est relatif à cette recherche. Il est incompréhensible, et par son sujet, et par son mauvais latin.

2.° *Tractatus senioris* Saix.

3.° *Tractatus sancti* Thomæ *de Aquino.*

4.° *Tractatus* Raymundi Gaufridy.

5.° *Thesaurus alchymiæ.*

6.° Scotus *super arte divinâ.*

7.° *Secreti della nobili scientia della pietra dei philosophi.*

8.° *Il libro del* Raimundo.

Tous ces écrits ont la pierre philosophale pour objet.

254. *Instructiones philosophicæ de mathesi elementari et mechanicâ.* — 2 vol. 8.° v.

Ce manuscrit, avec figures et desseins à la main, correctement écrit, fut fait à Paris au collége de Navarre, en 1754. L'auteur n'y est pas nommé. MATHÉMATIQ.

254. *Mathematica curiosa.* — *In*-4.° envir. 300 pag. parch.

Ce cours latin de mathématiques est divisé en quatre parties, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Il est écrit à longues lignes, avec un grand nombre de figures tracées sur les marges. On trouve à la suite des traités sur la construction des horloges horizontales, *de spiritalibus*, *de refractione luminis*, un abrégé de logique, et un opuscule sur l'art de composer les lettres, *de scribendis epistolis.* Ce recueil date de l'an 1700 environ, et vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon.

255. *Cursus mathematici*, *à P.* St.-Bonnet. — 2 vol. *in*-4.°

Ce cours comprend l'arithmétique, un traité de la sphère, et la géométrie élémentaire, d'après les six premiers livres d'*Euclide*. Le texte est accompagné de lignes et de figures géométriques. Son auteur, le jésuite *Jean* de *Saint-Bonnet*, étoit de Lyon, et s'y distingua dans le professorat des mathématiques et de la physique. Lié d'une intime amitié avec le célèbre astronome *Dominique Cassini*, celui-ci l'engagea à faire élever,

sur l'église du collége de Lyon, un observatoire. Le consulat accorda une somme pour cet objet, et le P. *Saint-Bonnet* y réunit pendant long-temps la pension qu'il recevoit de sa famille. Comme il donnoit des ordres aux ouvriers, il fut emporté par la corde d'une grue, et précipité sur le parvis de l'église. Il mourut de cette chûte, en 1703. Sa piété égaloit ses lumières; et après sa mort, on vendit très-chèrement à l'un de ses disciples l'ardoise sur laquelle il avoit coutume de tracer ses figures de géométrie.

256. *De geometriâ libri.* — *Fol.* de 655 p. vél.

Ce manuscrit latin offre des figures de géométrie; l'écriture en est très-difficile à lire. Le volume porte sur la première page le nom de *François* de *St.-Rigaud.*

257. *De geometriâ, musicâ et astronomiâ.* — Petit *in-fol.* d'envir. 200 pag.

Ce manuscrit, d'environ 900 ans d'antiquité, est sur vélin, à longues lignes, sans ornement, d'une écriture belle, ronde et très-lisible. Les premiers et derniers feuillets manquent, et l'humidité en a altéré les bords. Le sujet de l'ouvrage, et les figures qu'il renferme m'avoient fait penser qu'il pouvoit être celui de *Boëce;* mais après l'avoir comparé avec l'édition faite à Bâle, en 1570, et publiée sous ce titre: *Anitii Manlii Severini Boethii libri de arithmeticâ, musicâ et geometriâ*, j'ai vu que ce manuscrit n'offroit point les traités attribués au ministre de *Théodoric.*

258. *Methodus generalis muniendi cujuslibet polygoni.* — *In-4.°* de 133 pag.

Ce traité latin, sur les fortifications et la défense des places fortes, n'est pas complet: il y manque les derniers feuillets.

259.

259. *Cursus astronomiæ.* — *Fol.* de 484 p.

Ce manuscrit, sur beau papier, fut composé au commencement du quatorzième siècle, et copié d'assez bonne main vers le commencement du seizième; cependant trop d'abréviations en rendent l'écriture difficile à lire. L'auteur de cet ouvrage fut *Léon* de *Balneolis*, que le titre d'un traité d'astronomie, traduit de l'hébreu en 1340, et qui est annoncé dans le catalogue de la Bibliothèque du roi, n.° 7289, dit juif. Son savoir, ses connoissances sont étendues pour le temps où il écrivit. Il y relève les erreurs de *Ptolomée* sur le système du monde et des anciens astronomes. On doit lui savoir gré surtout de n'avoir point infecté son écrit d'astrologie. Des trois traités que promet l'auteur, il n'y a ici que les cent dix premiers chapitres du premier qui devoit en contenir cent trente-quatre. Ce qui peut rendre ce manuscrit encore très-précieux, c'est qu'il renferme des observations faites par l'auteur en 1334. ASTRONOMIE.

Il vient de la Bibliothèque de l'archevêque *Camille* de *Neuville*, et il appartenoit, en 1509, à *Lactance Ptolomée*, neveu de *Philippe Ptolomée*, qu'une note qualifie de *chevalier très-illustre et digne de toute louange*. Ceux-ci prétendoient descendre de l'astronome de leur nom, qui vivoit à Canope en Egypte sous l'empire d'*Adrien* et de *Marc-Aurèle*.

260. *Instructiones philosophicæ de astronomiâ.* — *In*-12. de 484 pag. v.

Ce traité d'astronomie, précédé d'un abrégé sur la sphère, est divisé en trois sections; la première comprend les éclipses, les étoiles, les planètes et les comètes; la seconde offre les systèmes de *Ptolomée*, de *Copernic* et de *Tycho-Brahé*, avec les objections qui

leur ont été faites; la troisième présente les opinions astronomiques de *Descartes*, *Newton* et *Molerius*. Son auteur a joint au texte plusieurs dessins à la main, et des figures d'astronomie correctement tracées.

Le volume est terminé par un précis de 94 pages sur les *sections coniques*, tiré des élémens de mathématiques par *la Caille*.

261. Arphagari *isagoge astrologiæ.* — 4.° env. 240 pag. v.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture correcte et déliée, fut fini la veille de noël 1393, par *Jean*, fils de *Henri Arphagan*, astrologue arabe, et peu connu des biographes : son *traité* renferme quarante pages.

Il est suivi d'un autre de *Khéel*, sur la même matière, intitulé *de judiciis astrorum;* d'un autre ayant pour titre, *de spherâ corporeâ*, qui offre plusieurs figures de géométrie; d'un dernier enfin, sur la connoissance des étoiles et des constellations, dont la copie fut terminée en 1394.

Ce volume fut acheté par les Jésuites, et placé dans leur Bibliothèque.

262. *Astrologicum compendium.* — *Fol.* de 560 pag.

Ce recueil d'ouvrages sur l'astrologie comprend, 1.° le traité *de significationibus individuorum superiorum*, par *Albumazar*. Celui-ci, arabe de nation, mais élevé en Afrique, vivoit dans le neuvième siècle, et fut regardé comme le plus grand astronome de son temps. Quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés en latin, à Venise, en 1586, *in*-8.°

2.° *Liber* Johannis Assenden, *de nativitatibus*. Ce

traité offre des tables de prédictions, d'après la hauteur et la position des planètes. Il est divisé en chapitres, dont les derniers ont pour objet la météorologie et l'influence des saisons; du froid, du chaud sur l'économie animale. L'auteur fut *Jean Assenden*, anglais, membre de l'université d'Oxford. Son ouvrage fut copié dans ce manuscrit, en 1488, par *Etienne* de *Rupé*, citoyen de Villefranche, dans le pays lyonnais.

3.° *De revolutionibus annorum mundi et nativitatibus*. Cet écrit, divisé en trois parties, a pour auteur l'arabe *Messchala*, dont les bibliographes ne font pas mention.

4.° Habraam Aveneizri, *de nativitatibus*. Ce traité d'*Abraham Aveneizri*, qui paroît juif, est traduit du catalan en latin par l'espagnol *Louis* de *l'Angle*, résidant à Lyon, en 1448.

5.° Albubater *filius* Albrassibi, *de nativitatibus liber*. Ce traité horoscopique d'*Albubater*, fils d'*Albrassibi*, est aussi divisé en un grand nombre de chapitres.

6.° *Liber* Hermetis *sapientis de rebus fortunæ*.

7.° *Isagoge* Johannis *ispanensis cum parte astrologiæ judiciali*.

Ce recueil curieux est de la même écriture; chaque page offre deux colonnes dont les capitales sont coloriées.

263. *Praxis inveniendorum locorum planetarum*. — *Fol.* fig. 58 pag. parch.

Cet opuscule date de 1638; il renferme 33 grandes cartes, tracées à la main avec beaucoup de correction. Elles sont découpées, et tournent sur des pivots pour faciliter l'explication des mouvemens célestes. Elles sont relatives principalement à la longitude des planètes aux anomalies, aphélies, prostaphérèses, parallaxes, épicycles, oblicité et déviations de ces corps.

264. Marcus Terentius Varro, *de re rusticâ libri.* — *In*-4.° env. 400 pag.

AGRICULTURE. Ce manuscrit, à longues lignes, n'a point d'autre ornement qu'une écriture nette et lisible. Le texte est précédé de la table des articles qu'offre l'ouvrage.

Marc Térence Varron passa pour le plus savant des Romains. Il fit plus de cent ouvrages, et vécut près de cent ans. Lieutenant de *Pompée*, il fut vaincu par *César* en Espagne. Nous ne possédons que son *traité* sur la langue latine, et celui-ci sur l'agriculture. La première édition de ce dernier parut à Venise en 1472, et il a été traduit en français par M. *Saboureux* de la *Bonneterie.*

JURISPRUDENCE.

265. *Origines jurisprudentiæ universæ, canonicæ et civilis.* — *Fol.* env. 800 pag.

DROIT CANONIQUE. Ce manuscrit, à larges marges et d'une écriture moderne, comprend, 1.° l'histoire de l'origine du droit canonique; 2.° un traité sur le luxe des Romains, d'après leurs lois; 3.° un autre de l'institution testamentaire des enfans; 4.° d'autres enfin sur les diverses espèces de croix et les lieux où on les plantoit, les magistratures romaines, les cérémonies du mariage chez les Romains, l'esprit des institutions législatives de *Justinien*, l'état de la ville de Rome et de ses monumens sous les empereurs, le droit des personnes, les tutelles, les substitutions, les hérédités, les obligations, les contrats, les jugemens publics, l'abrégé des lois royales, de celles des douze tables et des édits des préteurs, les ornemens des empereurs, les lois domestiques et de famille. Le nom de l'auteur de ces divers traités n'est pas connu.

266. *Compendium juris canonici.* — *In*-16. env. 300 pag.

Cet *abrégé* de droit canonique est sur vélin. Son écriture, nette et lisible, date de 1500. En 1499, il appartenoit à *Michel-Benoît Perrin*, et quelque temps après à *Jehan Mathon*, *bon compagnon*, du bourg de Saulvaing. Les descendans de ce dernier existent encore dans le même lieu, près de Montbrison.

267. *In jus canonicum collectio.* — *Fol.* de 456 pag.

Cette collection de décrets et de décisions sur la collation des bénéfices, le droit de patronage, la restitution des fruits, les réparations, les droits des abbés et des prieurs, etc. offre une écriture de la fin du quinzième siècle. Elle est à longues lignes, nette, quoique difficile à lire, tracée partie sur vélin, partie sur papier antique.

268. *Jus canonicum.* — *In*-4.° env. 140 pag.

C'est un extrait du droit canonique, fait avec concision et clarté, d'une écriture moderne et très-lisible.

269. *Canonum collectio.* — Petit *fol.* envir. 600 pag.

Ce manuscrit, auquel il manque le premier et le dernier feuillet, est sur vélin, à longues lignes, avec les rubriques en rouge. L'écriture, lisible et nette, est de l'an 750 à 800. Le volume renferme une nombreuse suite de canons, de conciles et de bulles des papes. Il commence par un canon du concile d'Antioche et un autre du concile d'Ancyre, et finit par un rescript de l'empereur *Justin* au pape *Hormisdas*, qui éteignit le schisme des Eutychéens, et mourut en 523.

270. *Decretales* Gregorii *IX.* — *Fol.* envir. 250 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, est à deux colonnes, entourées d'une glose qui s'étend sur toutes les marges, ainsi qu'au haut et au bas de chaque page.

Les *décrétales* sont les *rescripts* des papes sur les matières de discipline, ou les lettres en réponse aux questions qui leur ont été adressées. Les décrétales des papes avant S. *Syriçe*, recueillies par *Isidore Mercator Riculphe* et autres, sont la plupart reconnues fausses. Celles qui ont été regardées comme plus authentiques furent réunies, avant *Grégoire* IX, dans cinq collections. La première eut pour auteur *Bernard* de *Firca*, évêque de Faenza, qui l'intitula *Breviarium*; elle comprend les décisions pontificales depuis *Gratien* jusqu'à *Alexandre* III, avec les décrets du troisième concile de Latran et du troisième concile de Tours, tenus sous ce pape. *Jean* de *Salles*, né à Volatera en Toscane, publia la seconde collection douze ans après la première; elle renferme les décrétales oubliées dans la précédente, et celles de *Célestin* III. *Pierre* de Bénévent fit imprimer la troisième par ordre du pape *Innocent* III, qui prescrivit aux tribunaux de s'y conformer, et à l'université de Bologne d'en faire usage dans l'instruction publique. On ignore l'auteur de la quatrième collection, qui offre les décrets du quatrième concile de Latran. *Tancrède*, de Bologne, publia la cinquième, consacrée aux décisions du pape *Honorius* III.

La contrariété d'opinions qu'avoit fait naître, dans les matières ecclésiastiques, le grand nombre de ces recueils, engagea *Grégoire* IX à les réunir en un seul. Il chargea de ce travail son chapelain, *Raimond* de *Pennafort*, espagnol, qui retrancha tout ce qu'il crut

inutile ou superflu. Sa collection offrit toutes les décisions importantes, rendues depuis l'an 1150 jusqu'en 1230. Elle est divisée en cinq livres, dont chacun est formé de plusieurs titres qui comprennent plusieurs décrétales ; le premier livre traite du droit canonique écrit et non écrit, des pactes, des élections et ordinations ; le second, de la manière d'intenter et d'instruire les procès, notre procédure française a pris son origine dans ce livre ; le troisième présente les décisions sur les bénéfices, les dîmes et le droit de patronage ; le quatrième, celles sur les fiançailles, le mariage et ses divers empêchemens ; le cinquième traite des crimes ecclésiastiques, des jugemens, des peines canoniques et des censures.

Une note manuscrite, mise à la fin de la dernière page du volume, annonce qu'il a été écrit en 1459. Il vient de la Bibliothèque des Carmes de Dijon.

271. *Liber decretalium.* — Petit *in-4.°* env. 100 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, d'une écriture fine, déliée et lisible, est assez bien conservé, mais il n'est pas complet et les derniers feuillets manquent.

272. *Notæ theologicæ in decretales.* — 4 vol. *in-4.°*

Cet ouvrage considérable est dû au P. *Honoré Fabri*, jésuite. Né dans les environs de Bellay, en 1606, il professa long-temps avec éclat la philosophie dans le collége des Jésuites de Lyon, et il finit ses jours à Rome, où il fut appelé comme pénitencier. Il avoit eu l'idée de la circulation du sang avant qu'*Harvey* l'eût établie comme un point de doctrine médicinale ; et le célèbre *Rédi*, médecin de Florence, lui écrivit pour lui annoncer qu'il avoit adopté son opinion. On lui doit divers écrits

estimés sur la théologie, la physique, l'optique, l'astronomie et la médecine; mais il laissa manuscrit celui sur les décrétales, et il n'a pas été publié. Cet ouvrage fut envoyé de Rome à la Bibliothèque de Lyon, avec quelques autres manuscrits de l'auteur, qui avoient pour objets les apologies d'*Honorius*, de *Libère*, de *Vigile* et de *Grégoire* VII, des notes sur l'histoire naturelle de *Pline*, des parallèles littéraires, des aphorismes de médecine, et un recueil des nouvelles découvertes littéraires. Presque tous ont disparu : celui qui nous reste doit nous en devenir plus précieux. Chaque volume est écrit très-correctement, et contient environ 400 pages.

273. *Notæ in decretales.* — *Fol.* env. 250 p.

C'est la suite de l'ouvrage du jésuite *Honoré Fabri*. Ce volume renferme le commentaire du quatrième livre des décrétales, qui contient vingt-un titres sur les mariages, les enfans légitimes et autres, les degrés de parenté, le divorce, les donations entre époux, les secondes noces, les mariages clandestins, etc.

274. Boniti *instituta.* — *Fol.* env. 600 p. bois.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales coloriées, renferme un commentaire sur les décrétales des papes et les principes du droit canonique. Le dernier feuillet de la table manque, ainsi que le frontispice. L'écriture est de 1400.

275. *Bullarium.* — Pet. *fol.* env. 1000 p. parch.

Ce bullaire, en écriture gothique et difficile, contient divers traités de droit sur les appellations, les décimes, les bénéfices et autres matières canoniques. Les derniers feuillets sont déchirés, et d'autres altérés par l'humidité.

276. *Bullarium Romanum et formulæ.* — 2 vol. *fol.* env. 700 pag. parch.

Ce manuscrit, moitié sur papier, moitié sur parchemin, offre la copie de plusieurs bulles pontificales et des formules pour les expéditions en cour de Rome, sur les dispenses, les érections de bénéfices, et autres objets canoniques.

277. *Bullarium.* — *Fol.* env. 200 pag. parch.

Ce bullaire, écrit par diverses mains, renferme des décisions épiscopales et papales en faveur de plusieurs monastères, tels que ceux de *St.-Pierre de la Itala*, de *Ste.-Marie di Trissino*, de *St.-Paul* de Besançon, de *St.-Eugène* de Marseille, etc.

278. *Bullarium.* — 2 vol. *in-4.º* env. 1000 p.

Ce recueil comprend un grand nombre de bulles, de brefs, d'indults et de lettres apostoliques, depuis *Sixte* IV jusqu'à *Léon* X. L'écriture en est gothique. Le *verso* de chaque feuillet est presque toujours blanc dans le premier volume, et il manque quelques pages en tête du second.

279. *Bullarium.* — *Fol.* env. 800 pag.

Ce recueil de diverses écritures, dont plusieurs sont gothiques et difficiles à lire, renferme des bulles des papes *Sixte* IV, *Célestin*, *Boniface*, *Clément* XI, *Martin* et *Alexandre.*

280. *Consistorialia.* — *Fol.* env. 340 p. cart.

Ce manuscrit, à longues lignes, est gothique et d'une écriture difficile à lire. C'est un recueil de brefs, de bulles, de décrets et de monitoires.

281. *De statutis et indultis.* — *Fol.* de 594 pag. parch.

Ce manuscrit, à longues lignes, et d'une écriture gothique, renferme un grand nombre de brefs et de bulles des papes, des extraits de leurs ouvrages, et des indulgences accordées par eux à diverses églises et monastères.

282. *Sacri episcoporum, presbyterorum et diaconorum cardinalium collegii constitutiones.* — *Fol.* de 34 pag.

C'est un recueil des diverses bulles des papes sur l'établissement et les prérogatives du collége des cardinaux. La dernière est du 21 octobre 1585.

283. *Tractatus de re beneficiariâ.* — *In-4.°* de 282 pag.

Ce manuscrit latin, sur le droit canonique, ne porte point le nom de son auteur; il est divisé en chapitres, et d'une écriture assez difficile à lire.

284. *Quæstiones morales de beneficiis.* — *In-4.°* env. 600 pag.

Ce traité de droit canonique, sur les matières bénéficiales, est divisé en chapitres, relatifs aux collations, au droit de patronage, aux commendes et résignations.

285. Joannis *à Cathagenâ, libri duo, de statu pontificio et cardinalitio.* — *In-4.°* d'env. 1000 pag. cart.

Ce manuscrit, avec des ratures et des notes marginales, paroît être de la main de l'auteur, qui fut religieux cordelier de l'Observance. Il est entièrement favorable aux anciennes prétentions ultramontaines.

286. *Romana ecclesia.* — Pet. *fol.* env. 380 p. v.

Ce beau manuscrit, sur vélin pur, avec les capitales superbement coloriées, d'une écriture élégante et correcte, offre la nomenclature des archevêchés et des abbayes du monde chrétien, avec la taxe que celles-ci payoient à la cour de Rome, lorsqu'on en prenoit possession.

287. *Taxiæ cancellariæ et pœnitentiariæ.* — Pet. *fol.* env. 560 pag. parch.

L'écriture de ce manuscrit est gothique et très-difficile à lire. On y trouve la somme perçue en cour de Rome pour l'admission à chaque bénéfice, l'absolution dans chaque cas, et les dispenses sur chaque objet.

288. *Romana taxia abbatum infrà scriptorum ordine alphabeti.* — *In-4.°* env. 140 p.

Ce manuscrit contient la taxe payée en cour de Rome par les chefs d'abbayes. Ceux-ci sont rangés d'après l'ordre alphabétique de leurs diocèses. L'ouvrage est correctement écrit, avec les capitales en couleur.

289. *Romanæ ecclesiæ abbates.* — *Fol.* tr. dor.

C'est un recueil des taxes que payoient en cour de Rome les abbayes de France, d'Allemagne, d'Espagne et même d'Angleterre ; ce qui prouve que la date de ce manuscrit est antérieure au schisme qui eut lieu sous *Henri* VIII, en 1534. Dès-lors, le parlement anglais abolit l'autorité du pontife de Rome, les prémices, les décimes, les annates, le denier de S. *Pierre* et les provisions des bénéfices. *Henri* VIII se fit déclarer *chef suprême de l'église anglicane*, et les prêtres lui prêtèrent un nouveau serment de fidélité, qu'on appela le *serment de suprématie*.

Le caractère de ce volume est beau et très-net ; les taxes sont évaluées en florins, et les abbayes rangées par ordre alphabétique. Les lettres *tourneures* sont peintes et rehaussées d'or : le vélin de ce manuscrit est éclatant de blancheur. On voit sur le premier feuillet qu'il a appartenu à Mad. la *Voypière*.

290. *Syntagma juris universi ex constitutionibus societatis Jesu, in titulos x distinctum.* — *In*-4.° de 272 pag. sans la table, parch.

Cet abrégé du droit relatif aux constitutions des Jésuites, aux divers devoirs des religieux, à leurs vœux, à l'administration des biens de la société, a pour auteur le jésuite italien *Valentin Mangioni*, qui l'a dédié à *Goswin Nickel*, général de son ordre, en 1654. Une table alphabétique des matières contenues dans le volume le termine.

291. *Syntagma*, etc. — *In*-4.° de 190 pag. sans la table, parch.

C'est un double exemplaire de l'ouvrage précédent, mais dont l'écriture est plus correcte et plus belle.

292. *Practica ecclesiastica.* — *In*-4.° envir. 300 pag. cart.

Cet ouvrage renfermant les formules et les principes sur la pratique canonique de la cour de Rome au quinzième siècle, est d'une écriture gothique, mais nette. Il est divisé en titres courts et terminés par diverses constitutions des papes, sur la manière de procéder devant les cours ecclésiastiques.

293. Manuscrit *Athiaud.* — Pet. *fol.* envir. 600 pag. cart.

La famille des *Athiaud* posséda, dans les environs de cette ville, les seigneuries de Villeneuve et de Lizieux. L'héritière de cette maison en porta les biens à *Pierre Boissat*, vice-bailli de Vienne, qu'elle épousa en 1595, et qui fut mère du poëte *Boissat*, membre de l'académie française. Ses ancêtres fondèrent à Lyon des bourses pour l'instruction des pauvres étudians, et avoient légué leur Bibliothèque aux Minimes de cette ville : c'est dans leur monastère que ce manuscrit a été trouvé.

Il commence par un traité sur la question, s'il est utile de réunir la puissance impériale et pontificale, c'est-à-dire, la temporelle à la spirituelle. Elle est discutée d'après l'ordre du roi *Charles* V, par *Maistre Raoul* de *Presle*, qui la *translata* en français. Ce dernier, qui se qualifioit d'*historien et poëte du roi*, traduisit aussi en français, pour la première fois, la *Cité de Dieu* de S. *Augustin.* Il étoit fils d'un avocat-général au parlement de Paris, fondateur du collége de *Presle.* Son traité sur la puissance ecclésiastique et séculière a été inséré, par *Goldast*, dans sa *monarchie.* On attribue à *Raoul* le *fameux songe du Vergier*, et ce traité paroit en être l'abrégé. Il est divisé en trois chapitres, dont le dernier présente les argumens en faveur du pape. L'auteur mourut à la fin du quatorzième siècle.

On trouve à la suite les écrits suivans :

1.° *Tractatus de tyranno.*

Il fut écrit par *Barthélemi*, docteur en droit.

2.° *Apostoli responsio, et propositiones ad exterminationem schismatis per viam concilii generalis.*

3.° *Propositiones prædicatæ in concilio generali Constantiæ.*

Ces propositions furent présentées au concile de Constance par le fameux *Jean Gerson*, chancelier de l'université de Paris. Son opuscule est suivi du décret du concile.

4.° *Tractatus super horis canonicis.*

Ce petit traité est du cardinal *Pierre* de *Lune*, qui devint anti-pape sous le nom de *Benoît* XIII, et fut déclaré schismatique aux conciles de Pise et de Constance. *Gerson* dit qu'il n'y avoit que l'éclipse de cette *Lune* fatale qui pût donner la paix à l'église.

5.° *Quæstiones de permutatione.*

Ce traité de droit canonique a pour auteur *Raimond* de *Spolète*. Celui-ci pourroit être aisément confondu avec *Raimond* de *Pégnafort*, savant canoniste, que le pape *Grégoire* IX employa à la compilation des *décrétales*, d'autant plus qu'il se qualifie, comme ce dernier, de docteur en décrets, *decretorum doctor.*

6.° *Repetitio de dignitatibus.*

Cet opuscule est du célèbre *Barthole*, né à Saxoferrato, dans la marche d'Ancône, et qui prend le nom de sa patrie dans ce manuscrit. L'empereur *Charles* IV, admirateur de son savoir, lui permit de réunir à ses armoiries celles de Bohême.

7.° Æneæ Sylvii Piccolomini *dialogus.*

Piccolomini devint pape sous le nom de *Pie* II, et se rendit célèbre par ses écrits. Ceux-ci furent aussi tolérans avant qu'il fût pape qu'ils le devinrent peu lorsqu'il fut parvenu au souverain pontificat. Aussi, disoit-il dans une bulle de 1463 : « Nous sommes homme, et nous avons pu errer comme homme. Nous ne nions pas qu'on puisse condamner beaucoup de choses que

nous avons dites et écrites au préjudice du saint-siége. Aussi, si vous trouvez quelque sentiment qui blesse l'autorité du siége apostolique, soit dans nos *dialogues*, soit dans d'autres opuscules, rejetez notre opinion ancienne pour suivre celle que je déclare à présent. Croyez-moi comme vieillard, et non quand je parlois en jeune homme. Ecoutez le souverain pontife, et non un particulier : récusez *Æneas Sylvius* pour obéir à *Pie* II. » Ses œuvres furent imprimées à Bâle en 1571.

8.° Pii *II oratio responsiva.*

Ce discours du même pape est une réponse aux députés du clergé de France dans l'assemblée de Mantoue. Le pape y demandoit l'abolition de la *pragmatique-sanction*, et qu'on entreprît la guerre contre les Turcs.

9.° *Historia Bohemica.*

Cette histoire de la Bohême, par le même pontife, est divisé en cinq livres, et précédée d'une longue préface adressée à *Alphonse*, roi d'Arragon. Elle s'étend depuis l'origine des Bohémiens jusqu'à l'an 1458. Elle est précise et estimée.

294. *Corpus juris civilis.* — *Fol.* env. 600 p.

Ce manuscrit sur vélin, relié en bois, offre une écriture très-gothique, et qui date d'environ l'an 1480. Le premier feuillet du volume manque ; le texte est écrit sur deux colonnes, mais il est entouré, sur toutes les marges, d'un commentaire qui s'étend jusque dans les interlignes. Dans celui-ci, l'auteur paroît avoir comparé les dispositions du code *Justinien* avec ceux de *Théodose* et *d'Hermogène*. DROIT CIVIL.

L'ouvrage vient de la Bibliothèque de l'archevêque *Camille* de *Neuville*.

295. *Tractatus de justitiâ et jure.* — *In-4.°* de 368 pag.

Le premier traité, sur la justice et le droit, est suivi d'un autre, intitulé *de censuris ecclesiasticis secundùm jus commune et gallicanum.* Ce dernier a été écrit en 1732.

296. *Juris civilis commentaria.* — *Fol.* env. 700 pag.

Ce manuscrit contient, 1.° un commentaire sur les quatre livres des institutes ; 2.° les questions de droit de *Jean Mercerius;* 3.° les leçons sur le code du même auteur, et celles de *François Raguel* et *Bengeius.*

Ce manuscrit a appartenu à *Claude Brossette.*

297. *Speculum judiciale.* — *Fol.* de plus de 1000 pag.

Cet énorme manuscrit est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales et les rubriques en couleur. L'écriture en est nette. L'ouvrage, imprimé à Rome en 1474, *fol.*, fit surnommer son auteur *Speculator*, le spéculateur.

Celui-ci, *Guillaume Durand*, né dans le diocèse de Riez en Provence, professa long-temps le droit à Modène, devint évêque de Mende, et fut envoyé par *Grégoire* X, en qualité de légat du saint-siége, au concile général assemblé à Lyon, en 1274.

A la suite du *speculum*, on a mis le *repertorium juris* du même auteur. Ce dernier ouvrage, moins considérable et moins connu que l'autre, a été publié à Venise, *fol.*, en 1496.

Ce manuscrit, fini le 27 février 1329, quelque temps après la mort de *Guillaume Durand*, vient de la Bibliothèque de *Camille* de *Neuville*, archevêque de Lyon.

298.

298. *Pandectæ, seu paratitla digestorum.* — *In-4.°* de 760 pag.

Cette interprétation abrégée des titres et des livres du digeste, est le fruit des leçons dictées par *Nicolas* d'*Antoine*, professeur de droit à Mirecour en Lorraine, à ses élèves. Elles ont été recueillies et écrites, dans ce manuscrit, par *Pierre-André* d'*Antoine* son fils, qui vint s'établir à Lyon, et qui termina ce volume le 20 mars 1655. L'écriture en est correcte et lisible.

299. *Dicæosticha in digestorum libros quinquaginta.* — *In-4.°* env. 400 p. — *Dicæostika in codicem* Justiniani *imperatoris.* — *In-4.°*

Ces deux ouvrages singuliers du jurisconsulte *Merlin Faye*, renferment l'extrait des 50 livres du digeste et des 9 livres du code, en distiques latins, dont le premier vers est hexamètre, et le second pentamètre.

L'auteur, natif de Lyon, possédoit dans le voisinage de cette ville le fief d'Espeisses, et paroît fils du célèbre *Jacques Faye*, président au parlement de Paris, et l'un des plus fidèles serviteurs de *Henri* III. *Jacques* suivit son souverain en Pologne, et y prononça en 1578, à la diète de Stendzict, un discours plein d'éloquence et d'énergie. On a imprimé ses harangues au parlement, où il avoit rempli pendant long-temps la place d'avocat-général, après *Barnabé Brisson*. Le président *Faye* venoit d'ordinaire passer ses vacances dans la terre d'Espeisses, sur les bords champêtres du Garon, entre Millery et Montagny. Il s'y plaisoit; et avant la révolution on voyoit encore ses armoiries sur la principale porte d'entrée de la maison.

L'abbé *Pernéti*, dans ses *Lyonnais dignes de mé-*

moire, dit que *Jacques Faye* étudiant le droit à Poitiers, s'étoit amusé à mettre en vers hexamètres les institutes de *Justinien.* Ces manuscrits prouvent plusieurs inexactitudes dans ce récit. 1.° L'auteur des distiques n'est point *Jacques Faye*, mais *Merlin Faye*, qui paroît les avoir écrits ici de sa main. 2.° *Jacques* mourut au camp de Senlis, le 20 septembre 1590, d'une fièvre maligne qui l'emporta en peu de jours; il avoit alors 46 ans, et fut enterré dans l'église de Senlis, où on lit son épitaphe; l'ouvrage de *Merlin*, sur le digeste, est daté précisément de cette année 1590, à la fin de l'épître dédicatoire : celle-ci est aussi en vers latins, et adressée à *Henri* IV. 3.° Ce n'est point à Poitiers qu'il étudioit le droit, mais à Grenoble. 4.° Les vers des distiques ne sont point seulement hexamètres. 5.° Enfin, l'auteur ne paroît pas s'être exercé sur les *institutes*, et ces deux volumes n'offrent qu'un long et singulier travail sur le code et le digeste. Son objet nous l'a fait placer parmi les livres de droit plutôt que parmi ceux des poëtes.

305. *Repetitio clarissimi doctoris* Jo. Fr. *à* Sancto Nazario, *in titulum digesti de damno infecto.* — *In*-4.° env. 480 pag.

Ce traité, sur l'un des titres du digeste les plus difficiles à entendre, fut dicté au mois d'octobre 1524 par *Jean-François* de *Saint-Nazaire*, professeur de droit à Avignon, à son disciple *Jean Perreon*, qui devint ensuite docteur en droit et s'établit à Grenoble.

On trouve à la suite, 1.° diverses consultations, *consilia*, par *Jean-François* de *Ripa*, célèbre jurisconsulte italien, qui avoit quitté l'université de Pavie pour venir professer le droit à Avignon, où il mourut en 1534. *Perreon* logeoit dans la maison de ce professeur, dont

il suivoit le cours, et sur le manuscrit duquel il copia ces conseils.

2.° D'autres consultations, par *Perreon*, en faveur de l'église de *Saint-Auréole* de Toulouse.

L'écriture du manuscrit est nette, mais peu facile à lire : c'est celle de *Perreon* lui-même.

301. *Codicis domini* Justiniani *repetitæ prælectionis libri.* — *Fol.* de 554 pag.

Ce manuscrit est sur vélin, à deux colonnes, entourées d'une glose sur toutes les marges, et d'autres notes au bas de la glose. Les entre-colonnemens sont décorés de vignettes et de cariatides. Les capitales sont en couleur. En tête du premier livre, une miniature représente l'empereur *Justinien* ordonnant à *Tribonien*, et aux autres jurisconsultes qu'il lui associa, de rédiger son code. Celui-ci est une compilation des constitutions impériales des prédécesseurs de *Justinien*.

Avant cet empereur, il avoit déjà été fait trois recueils de ces constitutions; le premier, intitulé *Code grégorien*, parce qu'il a été rédigé par *Gregorius*, préfet du prétoire sous *Constantin*, avoit rassemblé les décrets depuis *Adrien* jusqu'à *Maximien*. Le second, appelé le *Code hermogénien*, fut un supplément du premier. Le troisième, nommé *Code théodosien*, parce qu'il fut formé par l'ordre de *Théodose* le jeune, renferme non-seulement les constitutions des codes précédens, mais celles faites par les empereurs, depuis *Dioclétien* et *Maximien*. Il fut divisé en seize livres, et publié en 438. *Anian*, chancelier d'*Alaric* II, roi des Visigoths, en fit un abrégé en 506. *Tribonien* en profita dans la rédaction du code *Justinien;* et en 1566, le célèbre *Cujas*, après un travail de trente ans, en publia, à Paris, une édition *in-fol.*, avec un commentaire. L'ou-

vrage de ce dernier fut augmenté dans la suite, par *Pierre Pithou*, *Jacques Godefroi*, *Antoine Marville*, et enfin par *Jean Ritter*, professeur de droit à Leipsick, qui en donna à Lyon, en 1736, une dernière édition en six vol. *fol.*, corrigée sur d'anciens manuscrits, et enrichie de nouvelles notes.

Depuis *Théodose* jusqu'à *Justinien*, les empereurs avoient fait un grand nombre de constitutions nouvelles. Celui-ci chargea des jurisconsultes de les réunir à celles tirées des trois premiers codes, et d'en former un seul moins contradictoire, et qui eût force de loi dans tout l'empire. Ce travail immense fut achevé dans une année, et publié le 15 avril 529. Cette première rédaction du code fut nommée *Codex primæ prælectionis.*

Justinien s'étant aperçu qu'il s'étoit glissé dans cet ouvrage quelques différences entre les décisions qu'il renfermoit et celles du digeste, que d'ailleurs il offroit des lois inutiles et tombées en désuétude, ordonna qu'il en seroit fait une révision par cinq jurisconsultes qui furent *Tribonien*, *Dorothée*, *Menna*, *Constantin* et *Jean*. Ceux-ci insérèrent, dans leur travail, les cinquante décisions que l'empereur avoit données depuis le premier code. Le nouveau parut en 534, et *Justinien* le nomma *Codex* JUSTINIANEUS *repetitæ prælectionis*. C'est celui qu'offre le manuscrit.

La glose qu'il contient est celle d'*Azo Portius* et d'*Accurse;* le premier professoit le droit à Bologne, en 1193, et y attira, dit-on, jusqu'à dix mille auditeurs; le second, disciple du précédent, composa sur tout le le corps de droit un commentaire qui fut si utile, qu'il fit oublier tous les autres dans les écoles. Il mourut à Bologne en 1229.

Ce manuscrit fut fini dans la même ville le dernier jour de juillet 1296, par *Paul* de Parme, qui avoit

peut-être entendu lui-même, dans sa première jeunesse, les leçons d'*Accurse*. Il vient de la Bibliothèque de l'archevêque *Camille* de *Neuville*.

302. *Commentarii super codicis libros.* — *Fol.* env. 1000 pag. bois.

Ce manuscrit sur vélin, à deux colonnes, a les initiales enluminées et rehaussées d'or. A la tête de chaque livre, on voit une vignette où l'auteur du commentaire paroît toujours dans sa chaire en habit de docteur, et professant le droit au milieu d'un grand nombre de disciples. Parmi ces derniers, on distingue des prêtres, des chevaliers portant la toque à plumes, et des moines. Cet auteur fut *Cynus*, de Pistoie en Italie, jurisconsulte célèbre de son temps, mais oublié par nos biographes. *Jacques Philippe*, de Bergame, dit dans sa *chronique* P.334.
que *Cynus*, né de l'illustre famille des *Symbaldes* en 1334, professa le droit civil et canonique, et acquit une grande célébrité par ses leçons, sur-tout par son commentaire sur les neuf livres du code.

L'ouvrage est bien conservé; son écriture date d'environ l'an 1370.

303. *Constitutiones et novellæ imperatorum.* — *Fol.*

Ce manuscrit antique et précieux, quoiqu'altéré à la fin et au commencement, et rongé sur les marges, est sur vélin, avec les rubriques en rouge. L'écriture, à longues lignes, date de l'an 850 environ. Une note manuscrite attribue cet ouvrage à *Isidore Mercator*, qui vivoit dans le huitième siècle; mais celui-ci ne recueillit que les décrétales des papes, et il ne paroît pas qu'il ait fait un autre recueil pour les constitutions impériales. Ce manuscrit paroît venir de l'ancienne Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

304. *Institutionum juris civilis et canonici, libri.* — *Fol.* de 195 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, d'une écriture moderne, mais peu correcte, commence par les élémens et les définitions de la jurisprudence, et se termine par les peines canoniques.

305. *Institutionum imperatoris* Justiniani, *libri quatuor.* — *In-4.°* de 398 pag.

Ce manuscrit des *institutes* de *Justinien*, est d'une écriture moderne, à larges marges. L'auteur avoit commencé à y insérer des notes relatives au droit français, mais il n'a pas poussé loin ce travail.

306. Justiniani *instituta.* — *Fol.* env. 800 p. bois.

Ce manuscrit, sur vélin, est à deux colonnes, avec de larges marges surchargées de notes. Le caractère est correct, quoique difficile à lire : il manque le premier feuillet de la préface. Le texte des institutes commence par une miniature, représentant l'empereur *Justinien* revêtu de la pourpre et dictant ses lois.

Le volume vient de la Bibliothèque des Minimes de Lyon, et lui fut légué par *Hugues Athiaud.*

307. *In quatuor institutionum libros annotationes.* — 8.° env. 200 pag.

Le texte de ce manuscrit est encadré dans des lignes rouges, mais l'écriture n'en est pas brillante. Il vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

308. *De institutis* Justiniani *erotemata.* — *In-4.°* env. 300 pag.

Ce commentaire, sur les institutes de *Justinien*, est

rédigé par demandes et par réponses. Il seroit utile à quiconque devroit être interrogé sur le droit civil dans les écoles de droit d'en faire un semblable.

309. *Institutionum susceptarum partes.* — *Fol.* env. 500 pag.

Ce commentaire sur les institutes de *Justinien*, correct et d'une écriture agréable, est suivi du recueil des *régles du droit.* La moitié du volume renferme un abrégé du droit canonique.

310. *Restitutionum sinopsis.* — *Fol.* envir. 120 pag.

Ce manuscrit renferme les quatre livres des *institutes* de *Justinien.* Il est terminé par les *rubriques* du *digeste*, de l'*infortiat*, mises en vers latins, et qui présentent les objets principaux des divers titres de ces recueils de lois romaines.

311. *Compendium institutionum juris civilis.* — *In*-8.° de 140 pag.

Cet abrégé des *institutes* du droit civil a été fait par *J. B.* d'*Antoine*, avocat à Lyon.

312. *Institutiones juris civilis*, *à* J. B. *d'*Antoine. — Pet. *in*-4. de 133 p. sans la table.

Abrégé du droit civil.

313. Bartholus. — Gr. *fol.* de plus de 800 p. cart.

Ce manuscrit, sur fort papier, à deux colonnes, fut fait en 1542, et vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon. Il commence par un traité sur les successions et la *quarte falcidie*, et se termine par un autre sur les

codicilles, par *Benoît* de *Bargis* de *Senis*, professeur de droit à Ferrare.

Barthole, dont la plus grande partie du volume renferme plusieurs traités, en composa un si grand nombre que leur réunion, faite à Lyon en 1545, forme dix volumes *fol.* Ils sont pleins de subtilités et de distinctions. *Barthole* peut être regardé comme le métaphysicien du droit. L'empereur *Charles* IV l'honora de sa confiance. Ce jurisconsulte étoit petit et d'une foible santé; aussi mourut-il à 50 ans, à Pérouse, en 1356.

314. Petri *de* Ubaldis *opera.* — *Fol.* de 668 pag. cart.

Ce manuscrit, à deux colonnes, sur papier très-fort et à larges marges, renferme quelques-uns des ouvrages du célèbre *Balde*, professeur de droit à Pérouse au milieu du quatorzième siècle. Ce sont les commentaires sur les institutes, les singularités du droit, *tractatus de pactis*, *de cohabitatione*, *de canonibus*, etc.

On a reproché à l'auteur de manquer de plan et de précision. La morsure d'une chate enragée lui causa la mort.

Ce volume vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon.

315. *Tractatus de appellationibus.* — Gr. *fol.* env. 1000 pag. cart.

Ce manuscrit vient encore de la Bibliothèque des Carmes de Lyon. Il est sur fort papier, à larges marges et à deux colonnes : il fut écrit à la fin du quatorzième siècle par le flamand *Pierre* de *Dixmuda*.

L'auteur du traité sur les appellations et de quelques autres que renferme ce volume, paroît être *Ange* de *Aretio*, plus connu sous le nom d'*Arétin*, qui pro-

fessa le droit à Bologne et à Ferrare, et à qui on doit divers traités de jurisprudence sur les maléfices, les testamens, etc. qui ont été publiés.

L'écriture est ronde, correcte et lisible. On a laissé en blanc la place des initiales.

316. Angeli *de Perusio tractatus juris.* — *Fol.* de plus de 700 pag. cart.

Ce manuscrit, à deux colonnes et à larges marges, a été copié dans le quinzième siècle par *Jacques* de *Zochio*, de Ferrare, professeur de droit à Padoue. Il commence par divers traités sur les contrats et négociations, et se termine par un autre sur les successions *ab intestat.* Ce dernier est à longues lignes.

317. Frederici *Senensis consilia.* — Gr. *fol.* env. 1000 pag. cart.

Ce manuscrit, à deux colonnes, sur papier fort, sans ornement, offre une écriture du quatorzième siècle : il vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon. Le premier et le dernier feuillet manquent.

Ces consultations sur divers points du droit canonique et civil, sont courtes et par conséquent nombreuses. *Frédéric* qui les donna est peu connu parmi les jurisconsultes anciens, et les bibliographes n'en parlent pas. Il étoit de Sienne en Italie, et paroît y avoir passé la plus grande partie de sa vie.

318. *Repertorium juris* Guillermi Duranti. — *Fol.* env. 400 pag. bois.

Guillaume Durand, surnommé le *Spéculateur*, parce qu'il a publié un livre de droit sous le titre de *speculum juris*, devint évêque de Mende et légat du pape *Grégoire* X au concile de Lyon, en 1274. Son *répertoire* du droit, moins connu que le *speculum*, a été imprimé

à Venise en 1496. Il est écrit, dans ce volume, sur parchemin, à deux colonnes, avec les capitales en couleur. Le premier feuillet de la préface manque ; l'écriture date de l'an 1300 environ.

319. *Libellus de ordine judiciorum, compositus a dom* Ronfredo *Beneventano, juris civilis professore. — Fol.* env. 700 pag.

Ce manuscrit, sur deux colonnes à chaque page, est plein d'abréviations ; le caractère en est peu lisible, et date du quatorzième siècle. Il est sur vélin, avec lettres grises et vignettes entre les colonnes.

Son auteur, *Ronfredo*, de Bénévent, professeur de droit civil, n'est point connu en France. La table des titres de l'ouvrage annonce qu'il ne s'y est pas borné à y développer seulement l'ordre judiciaire, en usage de son temps, mais qu'il y a encore commenté les principales lois du digeste et des institutes.

Matthieu-Etienne Bochedor, de St.-Symphorien-le-Château, fit don de ce manuscrit à la fabrique de l'église de sa patrie. Celle-ci le plaça long-temps après dans la Bibliothèque de *Camille* de *Neuville*, archevêque de Lyon, d'où il passa, en 1693, dans celle de la ville.

320. *Contractuum omnium tractatus. — Fol.* env. 700 pag.

Ce traité des contrats comprend le prêt, le commodat, le dépôt, le gage, la vente, le louage, la société, la donation. Il a pour auteur *N. Maret*, professeur royal de droit. L'écriture du manuscrit est nette et agréable, quoique gothique, et d'environ l'an 1520. Le texte est encadré dans des lignes.

321. Petri *episcopi Brixiani lexicon juris.* — *Fol.* env. 1000 pag.

Ce lexique de droit comprend depuis la lettre *G* jusqu'à la fin de l'*O*, c'est-à-dire, depuis le mot *gabella* jusqu'à celui d'*ovis*. C'est un dictionnaire très-étendu, et où toutes les matières du digeste sont rangées par ordre alphabétique. Son auteur, *Pierre*, évêque de Brescia en Italie, est inconnu aux bibliographes. Le manuscrit, sur deux colonnes, est orné de lettres grises; son caractère date d'environ l'an 1250.

322. *Acta processûs* Amedei *de* Says. — Pet. *fol.* env. 700 pag. parch.

Ce volume renferme toutes les pièces de procédure, les enquêtes et jugement rendus dans le procès intenté, en 1426, par *Amédée* de *Says*, relativement à une maison et une propriété rurale de la paroisse de *Saint-Genis*. Le jésuite *Claude-François Ménétrier* a fait don de ce manuscrit à la Bibliothèque de Lyon.

323. *Statuta Florentina.* — Gr. *fol.* de plus de 1000 pag. parch.

DROIT ÉTRANGER.

Ce manuscrit volumineux, d'une écriture difficile à lire et chargée d'abréviations, date de l'an 1400 environ. Il présente les statuts et usages judiciaires de la ville de Florence.

324. *Statutorum civitatis Florentiæ libri.* — Pet. *fol.* env. 500 pag.

Ce manuscrit du seizième siècle, difficile à lire, à longues lignes, renferme le droit civil et criminel, les usages politiques et judiciaires de la ville de Florence, et particulièrement les droits et les devoirs du *podestat*.

Ce magistrat étoit un officier civil et de police, qui

administroit la justice à Florence, à Venise et à Gênes, et remplissoit les mêmes fonctions que celles du préteur à Rome.

L'ouvrage est divisé en deux livres, et ceux-ci en un grand nombre de chapitres, dont les titres sont écrits en couleur violette.

325. *De formâ procedendi ab inquisitoribus contra hereticos.* — *In*-4.° env. 300 p. bois.

Ce manuscrit, sur papier antique, avec les titres en couleur, porte la date de 1419. L'écriture en est menue et difficile à lire. Ce manuel des formes et des procédures de l'inquisition, contre les accusés d'hérésie, servit de modèle au rédacteur de notre ancienne ordonnance criminelle. Il est divisé en rubriques ou chapitres relatifs à la compétence du grand inquisiteur, à son autorité, aux agens par lesquels il l'exerce, à la citation de l'accusé, à sa comparution, au serment des témoins, à l'interrogatoire, à la condamnation et au jugement. On y trouve un traité d'un docteur *Helye*, sur les gênes et les tourmens, avec la longue notice des questions qu'on peut faire aux malheureux que l'on torture. Cet opuscule singulier porte dans l'ame le frémissement et l'effroi.

THÉOLOGIE.

326. *Prolegomena scripturæ sacræ.* — 4.° env. 200 pag. cart.

BIBLES, ÉCRIT. SAINTE. Ces prolégomènes de l'Ecriture-sainte sont écrits en latin, à larges marges. Ils commencent par une courte notice historique sur les Juifs, et la situation géographique de la Terre-Sainte. Ils renferment ensuite la chronologie de l'histoire sacrée, et des temps où vécurent les prophètes, le calendrier juif, l'indication des

fêtes qui se célèbrent dans chaque mois hébreu, une notice sur les poids et les anciennes monnoies hébraïques, grecques et romaines, les règles à observer pour la juste interprétation des livres saints, l'explication des idiotismes, la division enfin des divers ouvrages qui composent le corps de l'Ecriture-sainte.

327. *Biblia latina.* — 2 vol. *fol.* de 600 pag.

Cet antique manuscrit, de l'an 800 environ, est sur vélin, à deux colonnes; il offre une écriture grosse et lisible. Les premiers et les derniers feuillets de chaque volume sont altérés; leurs frontispices manquent.

Ils paroissent venir de l'ancienne Bibliothèque de l'Ile-Barbe, transférée dans les archives des comtes de Lyon. Un *Adalbert*, qui se qualifie *Bonus clericus*, a été le copiste ou le propriétaire de ce manuscrit. On lit son nom dans le milieu du volume.

328. *Biblia latina.* — *fol.* de près de 500 p.

Ce manuscrit, de l'an 800 environ, est sur vélin et à longues lignes, sans ornement. L'écriture en est belle et correcte. Il est fâcheux qu'il manque des feuillets en tête et à la fin de l'ouvrage.

329. *Biblia latina.* — *Fol.* env. 200 pag.

Ce manuscrit très-antique date de l'an 850 environ. Il est en écriture carlovingienne, sur vélin, à trois colonnes. La version latine du texte hébreu diffère souvent de la *Vulgate.* Il manque des feuillets en tête et à la fin du volume; celui-ci ne commence qu'au trente-troisième verset du vingt-sixième chapitre de la Genèse. Il vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon, et paroît avoir été tiré de celle de l'Ile-Barbe, mise sous la direction de *Leydrade*, bibliothécaire de *Charlemagne.*

330. *Biblia latina.* — Gr. 8.° env. 1000 p.

Ce manuscrit sur vélin, à deux colonnes, orné de lettres grises, offre un caractère très-délié, et remarquable par sa netteté; il date de l'an 1000 environ. Cette bible renferme la préface de saint *Jérôme*, et tous les livres de l'ancien et du nouveau testament, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse.

Il fut donné à la Bibliothèque du collége de Lyon, le 24 mai 1581, par *Jean Pillhehotte*, libraire de cette ville.

331. *Biblia sacra.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, avec vignettes et lettres grises, est précédée de la longue liste alphabétique des noms hébreux, d'après S. *Jérôme*. Le caractère de cette bible date de l'an 1000 à 1100. Elle est extrêmement fine, quoique très-correcte. Il est fâcheux que la première et la dernière pages manquent, et que les derniers feuillets en soient tachés.

332. *Biblia latina.* — 8.° env. 900. pag.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, est ornée de lettres grises. L'écriture est fine, correcte, et date de l'an 1000 à 1100. On trouve à la fin la table ordinaire.

333. *Biblia vetus.* — 8.° de 1184 pag., sans les tables, parch.

Cette bible latine, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, offre une écriture du onzième siècle, nette, fine et lisible. Ce volume vient de la Bibliothèque des Jésuites.

334. *Biblia latina*, *circà annum* 1100. — Pet. *in*-4.° env. 1200 pag. v. fil. dent.

Cette bible latine est très-remarquable par la beauté, la finesse et l'extrême correction du caractère qu'on lit avec facilité. Le texte est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, des miniatures et des vignettes au commencement des chapitres.

Ce beau manuscrit, bien conservé, vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*.

335. *Biblia sacra*. — *In*-4.° env. 800 pag.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des religieux Carmes de Lyon. Il est sur beau vélin, à deux colonnes sur chaque page, avec des entre-colonnemens, des lettres grises et des miniatures dans les capitales placées en tête des principaux livres de la bible. Dans la première, le frère *Ambroise* est représenté écrivant le prologue, en huit chapitres, qu'il a mis avant le texte sacré : une table considérable et alphabétique termine le manuscrit. Son écriture paroît être du onzième siècle; elle est déliée, fine, agréable et correcte. On lit sur les deux derniers feuillets un sermon latin sur l'avent.

336. *Biblia sacra*. — Pet. *in*-4.° env. 1000 p. bois.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, des vignettes marginales et des miniatures en tête des livres, offre une écriture déliée, correcte, lisible et remarquable par sa netteté et sa beauté : elle date d'environ l'an 1100. Le volume commence par le prologue sur les épîtres de S. *Paul* aux Romains, et finit par une table des matières, dont les

derniers feuillets manquent. Ce manuscrit a appartenu à *Abraham Alliot*, de Bourg.

337. *Biblia sacra.* — 2 vol. gr. *in-fol.* envir. 800 pag. mar. tr. dor.

On lit en tête cette note : « Le 15 juillet 1701, M. *Baluze* se trouvant à Lyon, et voyant cette bible, l'a jugée ancienne de 600 ans. »

Baluze, né en 1630, avoit 71 ans lorsqu'il passa à Lyon. Dans le grand nombre d'écrits et d'éditions enrichies de notes savantes qu'il a données, Lyon lui doit la publication, en 1666, de ceux d'*Agobard*, *Amolon* et *Leydrade*, qui en furent archevêques, et de *Florus*, diacre de son église.

D'après un témoignage aussi recommandable que le sien, cette bible fut écrite vers l'an 1100. Elle commence par le prologue de S. *Jérôme.* Elle est sur beau vélin, de format atlantique, sur deux colonnes, avec de grandes miniatures en tête des divers écrits renfermés dans la bible, et qui représentent *Moïse*, *Aaron*, *Josué* et les prophètes.

338. *Biblia latina.* — 8.° env. 560 pag.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, offre une écriture agréable et très-déliée, qui date du milieu du douzième siècle. Le dernier feuillet est un peu altéré. L'ouvrage vient de la Bibliothèque des Augustins de Lyon.

339. *Biblia sacra.* — Pet. 8.° env. 1200 p. v.

Cette bible latine, du douzième siècle, est sur vélin très-fin, à deux colonnes, avec de petites vignettes sur les marges, et les capitales coloriées. L'écriture est déliée,

déliée, menue et très-correcte. En tête du volume, on a peint une guirlande d'olivier, renfermant ces deux mots : *Aurea scriptura.* Il est terminé par une table des matières très-étendue.

340. *Biblia sacra.* — *In-4.°* env. 700 p. bois.

Cette bible, sur vélin, avec les capitales en couleur, est à longues lignes ; ce qui n'est point ordinaire pour les bibles anciennes. Le caractère de l'écriture est fin, net et agréable : il date d'environ l'an 1200. L'évangile de S. *Luc* offre de plus larges marges que le reste du manuscrit, qui est terminé par l'épître de S. *Jacques.* Quelques feuillets manquent à la fin du volume.

341. *Biblia sacra, latina.* — *In-4.°* de plus de 1000 pag.

Cette bible latine, sur vélin, à deux colonnes, avec lettres grises, est d'une écriture agréable, et qui date de l'an 1250 environ. Il manque quelques feuillets des évangélistes et des actes des apôtres, mais tous les livres de l'ancien testament sont complets ; ils commencent par l'*épître* et la préface de S. *Jérôme.*

342. *Biblia sacra.* — *Fol.* envir. 1200 pag. mar. noir.

L'écriture de ce manuscrit, bien conservé, date du commencement du treizième siècle ; elle est correcte, nette, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, et ornées d'une vignette légère et déliée. Le vélin en est blanc et sans altération. On y trouve beaucoup de miniatures dont les couleurs sont encore très-vives, mais qui n'offrent que des dessins assez grossiers. Cette bible est la version de S. *Jérôme.*

343. *Biblia latina.* — *In*-4.° de plus de 1000 pag. vél. vert.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales coloriées, offre une écriture d'environ l'an 1320. Il vient du monastère des Carmes de Dijon ; il est complet et bien conservé.

344. *Biblia sacra.* — *Fol.* env. 900 pag.

Ce volume, sur vélin, est orné de vignettes peintes et de majuscules dorées. Il offre, au lieu de prologue, l'épître de S. *Jérôme* à *Paulin*, sur les histoires sacrées de la Genèse, et se termine par huit vers latins qui présentent l'ordre dans lequel les divers livres de la Bible sont rangés. L'écriture date de l'an 1350.

345. *Biblia sacra.* — *In*-8.° envir. 1000 pag. vél. vert.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales coloriées, est de l'an 1368. Elle est précédée d'une longue table des noms rapportés dans les livres saints, et terminée par une autre des chapitres qu'ils contiennent.

346. *Biblia sacra.* — *In*-4.° env. 1000 p. bois.

Ce manuscrit, de l'an 1400 environ, à longues lignes, sans ornement, fut vendu le 10 juin 1463, et possédé successivement par un *du Puy* (de Puteo), *Guillaume Bodin*, et enfin par *Alphonse* de *Chabanes* (Chabanæus). On connoît de ce nom un maréchal de France, et un évêque d'Agen, mort en 1767, après avoir publié des *discours* et des *sermons*.

347. *Biblia sacra.* — *In*-4.° env. 900 pag.

Cette bible manuscrite, sur vélin, à deux colonnes, est ornée de capitales coloriées et rehaussées d'or. En tête des divers livres, on a placé de petites miniatures assez bien faites. L'écriture est nette, lisible, et du commencement du quinzième siècle. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique à trois colonnes. Il vient de la Bibliothèque des Missionnaires de *Saint-Joseph*, à Lyon.

348. *Biblia sacra.* — *Fol.* env. 1000 pag.

Cette bible manuscrite est sur papier à longue tête de bœuf, l'une des premières empreintes apposées dans la pâte du papier ; elle offre un caractère peu flatteur, difficile à lire : elle date de 1467.

349. *Biblia sacra.* — *In*-12. env. 700 pag.

Cette bible, sur vélin, à deux colonnes, avec les lettres coloriées et les initiales en rouge, fut achetée, pour la Bibliothèque de la ville, le 3 mai 1530. L'écriture en est déliée, agréable et lisible; elle date de 1489.

350. *Biblia sacra.*— Gr. *fol.* mar. noir, tr. dor.

Ce beau manuscrit est sur vélin très-blanc, à deux colonnes, à larges marges, avec les titres et les rubriques en rouge; chaque chapitre est précédé d'une miniature coloriée, représentant des saints et des fleurs. Une légère vignette l'accompagne et sépare les colonnes; la première, très-ornée, est rehaussée d'or. Le caractère, égal et très-net, est du commencement du seizième siècle.

L'ouvrage appartenoit, en 1607, à M. *Longot*, curé de Bidaz en Savoie.

351. *Psalmi Davidis.* — *In*-4.° env. 120 pag.

Ce manuscrit, dont il ne reste malheureusement que quelques feuillets, est à longues lignes, sur vélin très-fin. Il est de la plus haute antiquité, en écriture carlovingienne, grosse et nette, toute formée de majuscules. Il paroît venir de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe, et dater du huitième siècle, ou de l'an 780 environ.

352. *Psalterium Davidis.* — *In*-4.° envir. 500 pag. bois.

Ce manuscrit antique date de 800 à 900; il est sur vélin, à deux colonnes, à l'exception de la préface qui est à longues lignes. Celle-ci est altérée dans le premier feuillet; l'ancienneté de l'écriture l'a fait jaunir. Rien n'indique de quelle Bibliothèque vient le volume; mais sa forme et son caractère indiquent l'ancien dépôt de manuscrits fait à l'Ile-Barbe au commencement de la seconde race.

353. *Liber psalmorum.* — 8.° env. 300 pag. mar. tr. dor.

Ce psautier, sur vélin, avec les capitales en couleur, est complet et bien conservé; l'écriture, nette et lisible, date du quatorzième siècle.

354. *Psalterium Davidis et preces.* — *In*-4.° env. 300 pag.

Ce beau manuscrit, à longues lignes, sur vélin, a les initiales coloriées et rehaussées d'or, avec de légères arabesques en tête des pseaumes; les titres et rubriques

sont en rouge : l'écriture est grosse, belle et correcte, et date de la fin du seizième siècle. Ce volume appartint, en 1586, à *Antoine* de *Vauzelles*, chanoine de l'Ile-Barbe.

355. *Liber psalmorum et canticorum.* — *In*-12. de 498 pag.

Ce psautier, sur vélin, a les capitales rehaussées d'or et des vignettes ; il est précédé d'un calendrier, et se termine par une table alphabétique des divers pseaumes. Quelques feuillets qui manquoient au manuscrit ont été suppléés par *Joachim Véron*, décédé à Lyon le 18 novembre 1708. Il passa ensuite à *Symphorien Véron* son fils.

356. *Libri* Ezdræ *et Machabeor. et Hester.* — *In*-4.° env. 160 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, offre une écriture de l'an 800 à 900. Il manque quelques feuillets à la fin.

Esdras, prêtre juif, obtint d'*Artaxercès* la permission de rétablir le culte et la république des Hébreux. Son tombeau est, dit-on, à Samuze en Perse. On lui a attribué quatre livres, dont les trois derniers ne sont pas de lui. Le premier, dont il est indubitablement l'auteur, contient l'histoire de 82 ans, depuis la première année du règne de *Cyrus* à Babylone jusqu'à la dix-neuvième d'*Artaxercès - Longuemain.* Il offre le récit du retour des Juifs à Jérusalem, sous la conduite de *Zorobabel*, après la captivité de 70 ans. Ce livre est ordinairement divisé en dix chapitres ; mais, dans ce manuscrit, il est continu et sans division. On n'y trouve pas les trois autres livres qui lui sont souvent réunis.

Les livres des *Machabées* sont au nombre de quatre, dont les deux premiers seuls sont regardés comme canoniques, et ce sont ceux qui se trouvent dans le manuscrit : les auteurs en sont inconnus. Ils rapportent ce qui s'est passé chez les Juifs sous la troisième monarchie, c'est-à-dire, sous celle des Grecs, depuis la mort d'*Alexandre-le-Grand* jusqu'à la victoire de *Judas-Machabée* sur *Nicanor*. Il paroît que le premier livre fut d'abord écrit en syriaque; mais le texte original de ce livre, qui existoit encore du temps de S. *Jérôme*, n'a point été retrouvé. On n'a plus que la version grecque sur laquelle on a fait la latine, dont on se servoit dès la primitive église.

On connoît l'histoire d'*Esther*; quant au livre qui porte son nom, il a seize chapitres dans la Vulgate, mais il n'est pas ici complet. On l'attribue à *Mardochée*, oncle d'*Esther*, qui y rapporte la délivrance des Juifs sous *Assuérus*, leur vengeance sur leurs ennemis, et la punition d'*Aman* et de ses fils.

Cet antique volume, remarquable par la forme des caractères, vient de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

357. *Liber evangeliorum.* — *In*-4.° envir. 400 pag.

Le savant *Baluze* se trouvant à Lyon le 15 juillet 1701, vit ce manuscrit dans la Bibliothèque de la ville, et fixa sa date à l'an 900 environ. Il est sur vélin, très-blanc, bien conservé, et nullement piqué des vers. Les marges sont larges, l'écriture grosse, nette et lisible; les initiales sont en couleur.

Après le prologue de S. *Jérôme* sur l'Ecriture, et la lettre d'*Eusèbe* à *Carpian*, on trouve le *bréviaire* ou sommaire des évangiles. On voit ensuite huit pages qui présentent des portiques gothiques de dessin différent,

enluminé et rehaussé d'or ; quatre colonnes divisent ces portiques, et chacune d'elles est consacrée à un évangéliste, et renferme les *numéro* de la concordance de leurs chapitres. Le titre de chaque évangile est environné d'une vignette qui tient toute la page, et sa première lettre, accompagnée d'ornemens, en tient une autre entière.

358. *Novum testamentum.* — Gr. *fol.* envir. 400 pag.

Le manuscrit est sur vélin, avec vignettes et majuscules coloriées ; la première, très-grande, est à fond or. Le premier feuillet contenant simplement une introduction manque, et le volume commence par la première épître aux Corinthiens. Son écriture est grosse et nette, et date de la fin du quinzième siècle. Il vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon.

359. *Novum testamentum.* — 8.° env. 200 p.

Ce manuscrit offre des notes et des explications sur divers passages du nouveau testament.

360. *Novum testamentum.* — 4.° env. 300 p.

Outre le nouveau testament, ce manuscrit, à larges marges, offre un abrégé des questions théologiques décidées par le texte sacré, et les divers objets qu'il renferme.

361. *Sanctum* Jesu Christi *evangelium.* — *In*-4.° env. 1000 pag.

Cet ouvrage fut imprimé, en 1541, à Paris, par *Adam Saulnier*, aux frais de *Simon* de *Colines*. Il ne seroit pas placé dans cette notice, si l'on n'avoit inséré

près de chaque page un feuillet blanc sur lequel se trouvent des notes manuscrites, qui s'étendent même sur les marges et entre les lignes de l'ouvrage. Ces notes, d'un caractère extrêmement menu, sont en latin et très-difficiles à lire.

362. *Novum* J. C. *testamentum*, *græcè*, 1620. — *In*-4.°

Ce nouveau testament est imprimé, mais toutes les marges sont remplies de notes manuscrites, les unes en latin, d'autres en français; elles sont concises, claires, et servent à l'intelligence du texte.

363. *Gesta salvatoris domini* J. C. — *In*-4.° de 143 pag. tr. dor.

C'est ici l'évangile attribué au pharisien *Nicodème*, qui a été déclaré apocryphe par le pape *Gélase*. L'auteur prétendu, membre du grand sanhédrin chez les Juifs, passa une nuit à converser avec J. C., et prit soin de sa sépulture : on n'a cet ouvrage qu'en latin. Ce manuscrit offre, d'un côté, le texte en cette langue, et de l'autre, la traduction française. On lit cette note à la fin du volume : *Extractum ex majori volumine basilicæ Lateranensis per me protonotarium, apostolicum*, Cæsarini.

364. *Epistola sancti* Jacobi. — *In*-4.° de 148 pag. v.

L'*épître* de saint *Jacques-le-Mineur*, neveu de la *Vierge*, est regardée comme la première entre les canoniques; il l'adresse aux douze tribus d'*Israël*, qui étoient alors dispersées; il y combat l'abus que faisoient les disciples de S. *Paul* de ce passage de l'apôtre : *C'est*

la foi et non les œuvres qui nous rend justes devant Dieu. S. Jacques soutient, au contraire, la nécessité des bonnes œuvres. Son style est serré, son discours plus en préceptes qu'en raisonnemens, et il a un caractère oriental qui offre plus de sens que de mots. Saint *Jacques* gouverna l'église de Jérusalem, et fut martyrisé par les Juifs, l'an 62 de J. C. Ce fut le pape *Pélage* I qui fit bâtir à Rome l'église consacrée à S. *Jacques* et à S. *Philippe*.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, a les initiales en couleur. L'épître offre des notes sur les marges, et même entre les lignes du texte. Elle est suivie d'un commentaire théologique, en latin, sur la loi, les bonnes œuvres, la préscience, le péché, etc.

265. *Sancti* Pauli *epistolæ.* — Pet. *in*-4.° de 96 pag. vél. vert.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, est d'environ l'an 1200. Il est bien conservé, et vient de la Bibliothèque des Carmes de Dijon.

266. Pauli *apostoli epistolæ catholicæ, et Apocalypsis.* — Paris, *Colines*, 1541, *in*-4.° parch.

On a intercalé à chaque feuillet du texte imprimé d'autres feuillets, sur lesquels on a inséré un commentaire manuscrit sur les épîtres de S. *Paul.* Ce commentaire s'étend sur les marges du volume et entre les lignes de l'édition. L'écriture est menue et difficile à lire.

267. *Concordantia passionis* J. C. *et alii tractatus.* — 8.° env. 240 pag.

Cette concordance de 143 pages concilie les récits des

quatre évangélistes sur la passion de *Jésus*. Elle est suivie de six opuscules.

1.° *De sacramentis.*

C'est une sorte de catéchisme par demandes et par réponses.

2.° *Opiniones theologorum circà mortem Christi.*

3.° *Dissertatio de Schilo.*

Schilo fut la capitale du pays de Chanaan, et *Judas* y établit le siége de son empire.

4.° *De amore Dei.*

L'auteur examine la question si la crainte de l'enfer, sans être accompagnée de l'amour de Dieu, suffit pour mériter les grâces du sacrement de pénitence.

5.° *Propositiones P.* Crozet *denuntiatæ ad censuram.*

Le P. *Crozet*, religieux dominicain, professoit la théologie à Marseille. Le 28 juin 1740, *Faucon*, promoteur général, dénonça à l'évêque de cette ville diverses propositions sur la grâce, extraites des leçons de ce professeur, et les déposa au greffe de l'évêché. Le promoteur ne peut calmer son courroux contre *Crozet*, qui a osé attaquer la doctrine de *Tourneli*, et désigné les Jésuites sous le nom d'*Ignatiens*. A la suite du cahier, objet du délit, on trouve la controverse du promoteur.

6.° *Cursus theologiæ.*

Quelques cahiers *de præmialibus questionibus*, *de conclusionibus theologicis*, *de visibilitate Dei*, etc.

7.° *Propositiones excerptæ à nodo prædestinationis* Sfrondatio.

Ces propositions hétérodoxes sont extraites du livre du cardinal *Célestin Sfrondate*, intitulé *Nodus prædestinationis dissolutum*, imprimé à Rome en 1696, *in*-4.° : elles sont relatives à la grâce et au péché originel. *Bossuet* écrivit à la cour de Rome pour les faire

censurer ; mais le pape *Clément* XI, qui avoit eu l'auteur pour maître, ne le permit pas.

8.º *Damnatio quorumdum foliorum gallico idiomate impressorum.*

C'est la bulle de *Benoît* XIII, portant condamnation de la consultation des avocats de Paris, au sujet du jugement rendu à Embrun contre l'évêque de Senez.

268. *Figuræ Apocalypsis.* — *Fol.* de 54 pag. bois, avec grav. sur le plat.

S. *Jean*, fils de *Zébédée*, exilé dans l'île de Patmos l'an 95, pendant la persécution de *Domitien*, y resta quinze ans suivant l'auteur de la *chronique pascale*, et cinq suivant S. *Irénée.* Il y écrivit l'*Apocalypse*, dont le nom signifie *révélation.* Cet ouvrage, qui ne fut pas reconnu pour canonique dans la primitive église, renferme vingt-deux chapitres.

Dans ce manuscrit, tous les objets de cette vision sont représentés en quarante-huit dessins coloriés qui tiennent toute la page. On voit seulement, dans le haut de chacune, deux lignes du texte, et au bas deux vers latins qui expliquent le sujet peint au-dessus. Les premiers dessins qui représentent S. *Jean* dans l'île, les sept chandeliers, les sept lampes, les sept fermoirs du livre de vie, offrent, a-t-on dit, une instruction symbolique donnée aux évêques des sept églises de l'Asie mineure, qui étoient Ephèse, Smyrne, Pergame, Sardes, Laodicée, Thyatire et Philadelphie. Les autres où sont peints l'archer, le cavalier qui donne la mort avec son glaive, le cheval noir, la mort à cheval, la lune et les étoiles tombantes, quatre anges arrêtant le souffle des vents, le vaisseau faisant naufrage, le dragon, les lions, l'homme décollé et qu'un monstre furieux empêche d'inhumer, la femme dans les flammes cherchant à sauver son enfant

de la fureur du dragon, S. *Michel* combattant ce dernier, l'hydre à sept têtes, l'agneau attaqué, la flamme dévorant les moissons, l'ange vendengeant et ne recueillant que du sang, ont rapport aux persécutions souffertes par l'église sous les empereurs romains. Les derniers dessins, où l'on voit les sept anges jouant de la cythare et répandant sur la terre la liqueur renfermée dans des flacons d'or, l'agneau domptant le dragon, Dieu adoré par les bêtes farouches, le roi triomphant qui repousse les animaux dans l'abîme, le tigre enchaîné, Jérusalem descendant du ciel, le fleuve découlant du trône de *Dieu*, et sur les bords duquel paît l'agneau sacré, offrent l'emblème du triomphe de l'église victorieuse de ses ennemis.

Ce manuscrit précieux appartint à *Maximilien-Charles* de *Coupigny*, comte d'*Henue* et baron de l'empire d'Allemagne. Il passa, en 1720, à l'abbé de *Valençon*.

369. *Distinctiones sive concordantiæ historiales veteris ac novi testamenti, applicabiles ad omnem materiam prædicationis.* — *In*-4.° env. 400 pag. bois.

Cet ouvrage fut composé dans le même but que celui de *Thomas Palmeran*, intitulé *manipulus florum;* c'est un recueil alphabétique de mots et de passages de la Bible, propres à être employés par les prédicateurs dans leurs sermons. L'auteur de celui-ci est *Gui* de *Senne*, religieux hermite de l'ordre de *Saint-Augustin*. Son nom est resté inconnu aux biographes.

Le manuscrit est sur vélin, avec de longues lignes et les capitales en couleur; son écriture est très-difficile à lire et date du quatorzième siècle. Il est terminé par une table qui indique les mots et les passages de l'ouvrage.

370. *De scripturâ sacrâ.* — *In-4.°* env. 700 p.

Ce traité très-volumineux n'est pas entièrement complet ; il est terminé par une chronologie de l'histoire sacrée.

371. Passages de l'Ecriture-sainte. — *Fol.* env. 400 pag.

Cet ouvrage est écrit sur deux colonnes, et divisé en trois parties ; 1.° les passages de l'Ecriture qui paroissent se contredire, qui contredisent l'histoire, qui sont obscurs ou qui annoncent des rits superstitieux ; 2.° les passages relatifs à la théologie, sur les attributs divins, la volonté, la prédestination, la vision parfaite, l'autorité de l'église, ses bornes sur le temporel des rois, la Trinité, l'incarnation, la grâce, les sacremens, les actions humaines, les péchés, l'enfer et le paradis ; 3.° les passages relatifs aux sujets de piété ou renfermant de belles sentences. Celles-ci ont pour objets la mort, le jugement dernier, la prudence, la justice, l'humilité, la providence, la crainte de Dieu, la prière, le scandale, l'occasion, l'obéissance, l'orgueil, la pénitence, la dévotion, la foi, la charité, la justification, la curiosité et le Messie.

372. Origenis *commentarii in sanctam scripturam.* — *Fol.* env. 600 pag.

COMMENTATEURS ET INTERPRÈTES

Ce manuscrit d'*Origène* est l'un des plus anciens que la Bibliothèque possède. Les lettres en sont carlovingiennes, et datent de la fin du huitième siècle. Il est fâcheux que quelques feuillets manquent à la fin et au commencement du volume. L'encre a peu jauni, et le texte se lit encore avec autant de facilité que s'il étoit moderne. Il est écrit à longues lignes, sur beau vélin,

sans ornement ; cependant les initiales sont formées de poissons coloriés.

Origène est l'un des premiers qui ait commenté l'écriture, et en ait rendu la lecture facile par la clarté de ses explications et de ses notes. Cet écrivain célèbre, persécuté pour sa religion par l'empereur *Déce*, mourut chargé de fers dans les prisons de Tyr, l'an 254.

Ce manuscrit paroît venir de l'antique Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

373. *S.* Augustini *epistolæ et interpretatio super sanctam scripturam. — In-4.°* envir. 500 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, offre une écriture nette et très-correcte.

S. *Augustin*, si célèbre par ses combats contre les Pélagiens, ses confessions et son ouvrage de la *Cité de Dieu*, ne l'est pas moins par ses *interprétations de l'Ecriture*. Celles-ci sont l'objet du manuscrit, et forment le troisiéme volume de la collection des œuvres de l'évêque d'Hippone, publiées par les Bénédictins, en onze volumes *in-fol.* On lui a reproché trop de recherches dans les allégories par lesquelles il explique trop souvent le sens naturel.

Une note marginale annonce qu'une partie de ce manuscrit fut faite en janvier 1579, par *Jehan-Baptiste Livyen*, pour *Françoise Bertet*, femme de noble *Matyeu de Loutrières, segnyeur de la mayzon Forte.*

374. Comestor, *in sanctam scripturam. — Fol.*

Ce manuscrit, sur vélin, d'environ 500 pages écrites sur deux colonnes, avec les initiales coloriées, est très-bien conservé. L'écriture annonce qu'il est du treizième siècle ; elle est correcte et lisible. En tête du volume, on

trouve deux cartes curieuses qui présentent les péchés capitaux, d'où dérivent généalogiquement tous les vices secondaires. On y trouve aussi, dans les premières pages, les tableaux généalogiques de la famille des patriarches. Le volume renferme tous les commentaires de *Comestor* sur l'Ecriture.

Cet écrivain qui vivoit en l'an 1160, et dont le nom étoit *Pierre*, fut surnommé *Comestor*, parce qu'il étoit grand mangeur. Il mourut dans l'abbaye *Saint-Victor*, à Paris.

L'ouvrage dont il est ici question a été imprimé à Bâle en 1686, *in-fol.* Il est plein de fables, de raisonnemens bizarres, et qui peignent l'esprit et l'érudition de son siècle.

375. *Commentarius* Nicolaï *de* Lyra, *in prophetas.* — Gr. *fol.* de plus de 1000 p. bois.

Ce commentaire est relié à la suite d'un nouveau testament, imprimé en caractères gothiques, sans nom d'imprimeur. Le manuscrit est à deux colonnes, avec les initiales en couleur; les premiers feuillets sont altérés et presqu'effacés; l'écriture en est gothique et difficile à lire.

Nicolas de *Lyra*, du bourg de Lyre, près d'Evreux en Normandie, naquit juif, se fit baptiser, et prit l'habit de religieux de l'ordre de *Saint-François*. La reine *Jeanne*, épouse de *Philippe-le-Long*, le choisit pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, en 1325. Il commença ses *postilles*, ou petits commentaires sur l'Ecriture, en 1293, et les finit en 1330. Ils ont été imprimés à Lyon en 1590.

On trouve à la suite deux autres manuscrits. Le premier, à longues lignes, avec les initiales et les titres en couleur, est intitulé *Cena maletractati.*

Le second est le *speculum humanæ salvationis*, dont chaque page est ornée d'un grand dessin, quelquefois colorié, et qui représente l'un des traits de la vie et de la passion de *Jésus*. Au bas de chaque dessin se trouvent son explication et une courte prière. Celles-ci sont l'ouvrage de *Vincent* de *Beauvais*, de l'ordre des Frères prêcheurs, professeur de théologie, qui vivoit dans le treizième siècle.

376. *Commentarius super scripturam sanctam.* — *Fol.* env. 300 pag.

Ce *commentaire* sur l'Ecriture-sainte, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture datant environ de l'an 1000, paroît venir de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe. Il est bien conservé dans ce qui reste, mais il manque quelques feuillets au commencement et à la fin du volume.

377. *Sancti* Isidori *fragmentum.* — *Fol.* env. 80 pag.

Cet antique manuscrit, à longues lignes, date de l'an 800 ; il renferme le commencement du commentaire de S. *Jérôme* sur le Pentateuque. On lit en tête la préface d'*Esdras* sur la Genèse. Il vient de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

378. *Expositio allegorica in libros regum.* — *In-4.°* env. 600 pag.

Ce *commentaire* sur l'Ecriture-sainte est de *Bède*, surnommé le *Vénérable*, et qui vivoit en Angleterre à la fin du septième siècle. Il savoit le grec, faisoit des vers latins, écrivoit sur l'histoire et la théologie avec un esprit de critique et de discernement supérieur aux lumières de son temps. Ses ouvrages ont été réunis et

publiés

publiés à Bâle, en 8 vol. *in-fol.* Dans ses interprétations de l'Ecriture, il suit pas à pas les pères de l'église qu'il cite sans cesse, crainte qu'on ne l'accuse d'erreur.

Ce manuscrit, très-bien conservé, est sur beau vélin, à longues lignes, avec le texte de la Bible en rouge. L'écriture est nette, lisible, et date du huitième siècle. Ce volume, qui vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon, paroît sortir de celle de l'Ile-Barbe, et est devenu en ce moment l'un des plus anciens monumens de celle de la ville.

379. *Expositio litteralis libri numerorum.* — *In-4.°* env. 200 pag. parch.

Ce commentaire, sur le livre des *nombres*, offre une écriture du seizième siècle, avec des abréviations. L'auteur n'est pas nommé.

380. *S.* Augustinus *super psalmos* 101, 102, 103. — *In-4.°* env. 360 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, avec les titres en couleur, offre une écriture très-ancienne, quoique très-lisible : elle date de l'an 850 à 900. Ce volume vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon, qui le tenoit de celle de l'Ile-Barbe.

381. *Commentarius in psalmos.* — Gr. *in-4.°* env. 500 pag.

Cet antique manuscrit sur vélin, altéré au commencement et à la fin, renferme depuis le pseaume 51 jusqu'au 135e. Il est écrit en caractères carlovingiens, et date de plus de mille ans, c'est-à-dire, de 750 à 800. Il vient de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

382. *Commentarius in psalmos.* — *In*-4.° env. 500 pag.

Ce manuscrit, sur beau vélin, offre une écriture du douzième siècle, remarquable par sa netteté, l'égalité et la beauté du caractère. Il est fâcheux que quelques feuillets aient été tachés, et que le dernier soit déchiré. On n'a pu découvrir dans le manuscrit le nom de l'auteur de ce *commentaire.*

383. *Opus expositionis super psalterium, per* Johannem *de* Turrecremata. — *In*-4.° env. 500 pag.

Ce manuscrit, sur beau vélin, à deux colonnes, offre une écriture superbe. Les initiales sont en couleur, les frontispices ornés de vignettes élégantes et du portrait du roi *David.*

Jean de *Torquemada*, plus connu sous le nom de *Turrecremata*, naquit à Valladolid en Espagne, se fit dominicain, devint confesseur de la reine *Isabelle*, maître du sacré palais, et enfin cardinal. Son zèle contre les hérétiques fut extrême. Il publia divers écrits sur le *décret de Gratien*, *l'autorité du pape*, etc. Celui-ci, sur les pseaumes, fut imprimé à Mayence en 1474, *fol.*

Deux ans avant cette première édition, ce volume fut copié à Rome pour l'usage de *Matthieu Inglarville. Turrecremata*, qui mourut en 1468 dans la même ville, annonce dans une note qui termine son ouvrage qu'il le finit le 4 mai 1463.

384. *Collectarius super librum psalmorum.* — *Fol.* env. 800 pag.

Ce commentaire sur les pseaumes est dû à *Pierre d'Herenthals*, chanoine régulier de l'ordre des Pré-

montrés, qui le finit le 4 janvier 1374, et le dédia à *Jean* de *Arkel*, évêque d'Utrecht. Il est sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales peintes et dorées.

Herenthals est représenté dans la miniature de la dédicace avec son habit de chanoine, et on voit au bas de la vignette de la première page les armoiries de l'évêque. Le premier naquit en 1320, et mourut en 1390. *Baluze*, dans ses *vies des papes d'Avignon*, publiées en 1693, *in*-4.°, a inséré celles de *Jean* XXII, *Benoît* XII, *Clément* VI, *Innocent* VI, *Urbain* V, *Grégoire* XI et *Clément* VII, tirées d'un autre manuscrit de *Herenthals*; mais j'ignore si celui-ci a été imprimé.

385. *Meditationes super psalmum* Miserere. — *Fol.* de 236 pag.

Ces méditations sur le *miserere*, ont pour auteur S. *Anselme*, archevêque de Cantorbéry. Exilé par *Guillaume-le-Roux*, roi d'Angleterre, il se retira à Rome, où il fut très-bien accueilli par le pape *Urbain* II, dont il avoit soutenu les intérêts contre l'anti-pape *Guibert*. C'est pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien qu'il composa cet ouvrage, dont le manuscrit originaire se trouvoit dans la Bibliothèque du Vatican. On trouve à la suite du commentaire sur le *miserere* plusieurs oraisons ou méditations du même saint, tirées de la même source.

Ce manuscrit, très-correct et à longues lignes, pourroit servir à rectifier quelques passages de l'édition des œuvres de S. *Anselme*, publiée par *Gerberon* en 1675, et de celle donnée à Venise en 1744.

386. *Paraphrasis in psalmum* 108. — *In*-12. de 266 pag.

Cette paraphrase du pseaume 108 est due à M. de

Sacy, et c'est ici une traduction latine de son ouvrage. Le volume est terminé par un commentaire sur le *magnificat*.

387. Petri Lombardi, *episcopi Parisiensis sententiarum libri quatuor. — In-4.°*

Ce beau manuscrit, correct, sur vélin bien choisi, est à deux colonnes, avec les rubriques en rouge et les initiales coloriées. L'entre-colonnement est orné d'une légère vignette en rouge et bleu. Le premier feuillet manque, mais il ne contenoit que le commencement de la table des questions du premier livre, et le texte se trouve entier.

Pierre Lombard, auteur de cet ouvrage, en fut surnommé le *maître des sentences*. Plus de deux cents théologiens l'ont commenté; et, dans les anciennes écoles de théologie, on n'expliquoit que son texte: c'est le premier auteur qui ait réduit cette science en *somme*, c'est-à-dire, en corps entier. *Pierre Lombard* vivoit dans le milieu du douzième siècle, et le manuscrit paroît être du treizième. La première édition de ses œuvres fut faite à Venise en 1477, *in-fol.*

388. *Liber super primum sententiarum. — Fol.* env. 600 pag.

Ce manuscrit, sur deux colonnes, offre une écriture nette, mais gothique et difficile à lire; il est orné de lettres grises: le papier en est fort et sans marque intérieure. L'ouvrage a pour auteur *révérend maître Alphonse*, de l'ordre des hermites de *Saint-Augustin*, qui le termina le 21 février 1464.

389. Scotus, *super tertium librum sententiarum. — Fol.* env. 500 pag. bois.

Ce manuscrit, sorti de la Bibliothèque des Carmes de

Dijon, est à deux colonnes, avec les capitales en couleur; l'écriture est nette, mais gothique. Celle-ci fut tracée par frère *Laurent Burelli*, carme de la province de Narbonne, qui s'occupa de ce manuscrit pendant son séjour à Paris, en 1471.

L'ouvrage de *Scot*, sur le troisième livre des sentences, est aussi énigmatique dans le sujet qu'obscur dans le style; mais il étoit à la mode, dans un temps où l'on écrivoit des *in-fol.* sur des matières incompréhensibles. *Scot*, nommé *Duns*, parce qu'il étoit de Donston en Ecosse, mourut à Cologne en 1308.

390. *Commentarius in magistri* Johannis Scoti *opus super quartum sententiarum.* — *Fol.* env. 500 pag. bois.

Ce *commentaire* sur l'ouvrage du *docteur subtil* est écrit avec netteté, sur deux colonnes à chaque page, avec les initiales coloriées. Il eut pour auteur *Jean Perrin*, de l'ordre des Frères mineurs, professeur de théologie à Paris. *Laurent Burelli*, religieux carme, qui avoit suivi son cours, le fit copier en 1471 aux frais des ames pieuses.

Ce manuscrit, bien conservé, fait suite au précédent.

391. *Expositio venerabilis* Bedæ *super* Samuelem. — Gr. *in*-4.° de 64 pag.

Ce manuscrit, très-beau et très-antique, est sur vélin, à longues lignes. Il est fâcheux qu'il ne soit pas complet et que la fin manque. L'écriture en est correcte et belle; elle date de l'an 820.

Amolon, archevêque de Lyon et successeur d'*Agobard*, fit don de ce volume à son église cathédrale, qui étoit alors *Saint-Etienne*, le fit déposer solennellement sur le maître autel le jour d'une grande fête. Cet arche-

vêque, très-savant dans la langue hébraïque, combattit l'hérésie du prêtre *Godescalc*. Il avoit été religieux dans l'abbaye de *Saint-Bénigne* de Dijon, et il monta sur le siége de Lyon en 843.

Bède, surnommé le *Vénérable*, moine anglais, fut l'oracle du huitième siècle. Ses *commentaires* sur saint *Augustin* et sur *Samuèl* sont estimés, par la simplicité du style, la piété de ses sentimens et la sincérité de ses citations. On a recueilli ses œuvres à Cologne et à Bâle.

392. *Sanctus* Hieronymus *super* Isaïam. — Pet. *fol.* env. 600 pag.

Les commentaires de S. *Jérôme* sur *Isaïe*, et plusieurs autres livres de l'ancien et du nouveau testament, sont très-savans et écrits d'un style pur, élevé, quoique souvent inégal. Ils se trouvent compris dans la belle édition des œuvres de ce père de l'église, publiée par le bénédictin *Martianay*, en 5 vol. *in-fol.*, et dans celle en 11 vol. *in-fol.*, imprimée à Vérone par les *Vallarsi*, en 1734. Le nom de l'auteur du manuscrit paroît avoir été effacé à la fin du volume.

Celui-ci est sur vélin, et fut donné, pour l'accomplissement d'un vœu, à l'église de Saint-Symphorien-le-Château, d'où il a passé dans la Bibliothèque des comtes de Lyon, et de là dans celle de la ville. Il porte en tête cette inscription :

Sit utenti gratia,
Largitori venia,
Fraudenti anathema.

Le caractère est d'environ l'an 1450.

393. *Explanatio sancti* Hieronymi *presbyteri super* Isaïam *prophetam. — Fol.* env. 700 p.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, est orné de lettres grises et enluminées au commencement de chaque livre. Le caractère en est net, et date de la fin du quinzième siècle.

394. *Sanctus* Hieronymus *super* Isaïam *prophetam. — In-4.°* de plus de 700 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, est très-ancien, et vient de la Bibliothèque du chapitre primatial de Lyon. L'écriture, lisible et nette, date de 850 à 900. Le dernier feuillet du manuscrit est déchiré; il est d'ailleurs parfaitement conservé.

S. *Jérôme*, dans son commentaire sur *Isaïe*, comme sur le reste de l'Ecriture, offre autant d'érudition que de profondeur dans les pensées; mais ses principes sont peu indulgens et sa morale est sévère. Son style est élevé et brillant, mais souvent inégal et obscur; il a beaucoup d'éclairs et des momens de nuit.

395. *Explanatio in* Isaïam *prophetam. — Fol.* env. 600 pag.

Ce commentaire sur le prophète *Isaïe* n'annonce point le nom de son auteur : il manque quelques feuillets en tête et à la fin de l'ouvrage. Celui-ci est sur vélin, à longues lignes; l'écriture est antique, nette et lisible : sa date est d'environ l'an 850.

Ce manuscrit, bien conservé pour son ancienneté, paroît venir de l'abbaye de l'Ile-Barbe.

396. *Explanatio* Hieronymi *in* Hiezechihelem *prophetam. — Fol.* env. 800 pag.

Cette copie de l'ouvrage de S. *Jérôme* est sur vélin,

à deux colonnes; il paroît être de l'an 1420 environ. L'écriture n'en est pas élégante, mais cependant elle est lisible, sans être accompagnée d'aucun ornement.

Les *commentaires* de l'écrivain sacré, sur *Ezéchiel* et divers autres livres de l'ancien testament, sont renommés par le savoir qui y règne. Il est fâcheux que l'auteur, dominé par une imagination vive et féconde, ne se donnant pas le temps d'écrire lui-même ses ouvrages, mais les dictant d'abondance, ait laissé souvent échapper quelques inexactitudes dans les faits. Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon.

597. *Commentarius* Hieronymi *in* Jeremiam *prophetam.* — *In-4.°* env. 400 pag.

Ce manuscrit antique de l'an 800 environ, en caractères carlovingiens, est sur vélin, à longues lignes. Quelques feuillets manquent à la fin du volume, qui vient de la Bibliothèque établie par *Charlemagne* à l'Ile-Barbe.

Ce commentaire de S. *Jérôme*, sur le prophète *Jérémie*, est renommé. Nul père de l'église n'a offert une plus profonde connoissance de l'hébreu, autant d'érudition, ni un style aussi varié, aussi énergique.

598. *Commentariorum libri super* Jeremiam *prophetam.* — *Fol.* env. 300 pag.

Il est fâcheux qu'il manque quelques feuillets en tête de ce volume, qui est sur vélin très-blanc, à longues lignes, avec les capitales en couleur. L'écriture, de l'an 900, est nette, belle et lisible.

Ce *commentaire*, sur le prophète *Jérémie*, est divisé en six livres. Les *prophéties* contiennent 51 chapitres où *Jérémie* prédit la prise de Jérusalem, les conquêtes du roi de Babylone et la captivité des Juifs. On a reconnu que ce commentaire est celui de S. *Jérôme*.

399. Jeremias, *justis et novis commentariis illustratus.* — *Fol.* env. 700 pag.

Ce commentaire, sur les prophéties de *Jérémie*, est écrit sur deux colonnes à chaque page, avec des marges sur lesquelles le sens littéral et les observations qu'il fait naître sont indiqués.

L'auteur fut *Jean Costan*, jésuite de Toulouse, qui dédia son ouvrage à *Mutius Vitteleschi*, général de la société, son parent. Il le termina le 28 mai 1629, au moment où *Louis* XIII, dit-il, assiégeoit la ville de Privas.



Jérémie commença à prophétiser sous le règne de *Josias*; ses menaces contre Jérusalem furent vérifiées par *Nabuzardan*, général de *Nabuchodonosor*, qui s'empara de cette ville. On croit que ce prophète fut lapidé par les Juifs près de Taphné. Ses prophéties renferment 51 chapitres, dans lesquels les expressions, toujours simples, deviennent quelquefois sublimes.

Ce manuscrit a été donné par le P. *Ménétrier* à la Bibliothèque de Lyon.

400. *Sancti* Gregorii, *expositio moralis beati* Job. — *Fol.* de 404 pag. vél.

L'écriture de ce manuscrit est très-gothique, sur deux colonnes : elle paroît dater du treizième siècle. Le papier est fort, et porte l'empreinte d'un raisin. Le volume est numéroté au *recto* des pages.

S. *Grégoire*, né à Rome, fut envoyé à Constantinople en qualité d'*apocrisiaire*, c'est-à-dire, de nonce auprès de l'empereur *Tibère* II, par le pape *Pélage* II. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il commença son commentaire moral sur *Job*; il l'acheva vers l'an 590, à la prière de *Léandre*, évêque de Séville.

S. *Grégoire* y a soutenu, contre l'opinion commune, que le livre attribué à *Job* avoit *Salomon* pour auteur; cependant les mots syriaques et arabes dont il est rempli n'ont point paru conformes au style de ce dernier. *Philippe Codurc* croit que cet ouvrage est du prophète *Isaïe :* le plus grand nombre des rabbins le donnent à *Moïse ;* d'autres ont prétendu, d'après le style oriental et poétique du livre de *Job*, qu'il étoit très-antérieur au temps de ce législateur des Juifs, et qu'il a véritablement pour auteur celui dont il porte le nom, descendant d'*Esaü*, né au pays de Hus, entre l'Idumée et l'Arabie, dès les premiers siècles du monde.

Le commentaire de S. *Grégoire* sur *Job* est divisé en 35 livres. Le manuscrit, objet de cet article, ne renferme que les douze derniers. En général, son style est diffus, peu élevé, mais égal et facile; son génie, porté aux vérités morales, lui en faisoit développer tous les principes, toutes les conséquences avec aisance et clarté. La meilleure édition des œuvres de S. *Grégoire* a été faite après celles de *Tussiniani* et de *Goussainville*, en 1705, par *Sainte-Marthe*, bénédictin de la congrégation de *Saint-Maur*.

401. Beda *super* Esdram. — *Fol.* env. 240 p.

Ce manuscrit précieux, l'un des plus anciens monumens de la Bibliothèque de Lyon, fit partie de celle du célèbre *Agobard*, et fut légué par lui à l'église de *Saint-Etienne*.

Agobard mourut en 840, pendant l'anarchie de la France sous les successeurs de *Louis-le-Débonnaire*. *Papyre-Masson* trouva les ouvrages de cet archevêque, et les publia pour la première fois en 1606. Du temps d'*Agobard*, les écrits du *vénérable Bède* formoient autorité dans toutes les écoles de théologie.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, très-lisible et bien conservé, a plus de mille ans d'ancienneté. En 1511, *Pierre* de *Rostaing*, chevalier de l'église de Lyon, le trouva dans les archives du chapitre, en arrangea les feuillets et le fit relier.

402. *Sancti* Augustini, *capitula in quatuor evangelia. — In-4.°* env. 700 pag.

Ce manuscrit antique vient de la Bibliothèque de l'église primatiale de Lyon. Son écriture, sur vélin, à longues lignes, assez lisible, date de l'an 950 environ.

403. *Expositiones* Bedæ *super evangelia. — Fol.* env. 300 pag.

Ce manuscrit est à longues lignes, sur vélin, sans ornement, d'une écriture très-gothique et de l'an 1200 environ. Les premiers et derniers feuillets sont altérés.

Les commentaires de *Bède*, sur l'Ecriture, sont une sorte de compilation des passages de saint *Jérôme*, saint *Augustin*, saint *Ambroise*, rangés dans un ordre méthodique. Pour ne point s'éloigner du sens littéral des livres sacrés, il ne voulut point substituer ses opinions particulières à celles des saints pères. Ses œuvres ont été imprimées à Cologne, en 8 tomes, qui forment 4 vol. *in-fol.*

404. *Postilla evangelica fratris* Alberti *de Paduâ. — Fol.*

Ce cahier manuscrit des *postilles* d'*Albert*, de Padoue, d'une écriture gothique et sur deux colonnes, est relié avec les sermons de *Meffreth*, publiés à Bâle en 1488.

Albert, de Padoue, de l'ordre de S. *Augustin*, fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. Il

mourut à Paris en 1328, laissant des commentaires sur les divers livres de l'Ecriture.

405. *Commentarius in evangelia.* — *Fol.* env. 200 pag.

Ce manuscrit gothique est à longues lignes et sur parchemin; le commencement et la fin manquent. Il est altéré dans ses premiers feuillets, et l'humidité a rongé presque toutes ses marges. Son écriture date de l'an 900 à 1000. Il paroît venir de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

406. *Commentarius in evangelia.* — *In-4.°* env. 200 pag.

Ce *commentaire*, sur les évangiles, contient quatre livres; il est sur parchemin, à longues lignes. Les premiers feuillets manquent.

407. *Sancti* Thomæ *de Aquino opus insigne super evangelia.* — *Fol.* env. 900 p. bois.

Cet ouvrage de S. *Thomas* d'*Aquin*, sur les évangiles, s'appeloit dans les écoles la *chaîne dorée.* Ses observations sont justes, ses raisonnemens solides, mais son style est trop souvent diffus, sans correction, sans élégance.

L'écriture du manuscrit est de l'an 1250 environ : elle est sur deux colonnes, avec les initiales en couleur : une partie des feuillets est sur vélin, l'autre sur simple papier.

L'ouvrage fut possédé, en 1580, par *Chazet Maistret*, et donné par lui au monastère des grands Augustins de Lyon. Dans le même temps, un carme de ce nom, lyonnais, ami de S. *François* de *Sales*, et nommé par *Grégoire* XIII évêque de Damas et suffragant de l'archevêché de Lyon, s'étoit rendu célèbre par ses pré-

dications, et par son ouvrage intitulé *Distinctiones bibliorum*, que l'on appela un *livre d'or*.

408. *Divi* Augustini *de consensu et concordiâ evangelistarum.* — Gr. *in*-4.° env. 700 p.

Ce manuscrit, très-ancien, écrit à longues lignes, en caractères carlovingiens, vient de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe. Il est sur vélin, sans grande altération, et a cependant plus de mille ans d'antiquité. Les derniers feuillets ont été un peu jaunis par l'humidité.

409. *Commentarius in orationem dominicalem.* — *In*-4.° env. 140 p. bois avec ferm.

Ce commentaire de l'oraison dominicale fut composé par *Jacques Bonnet*, et transcrit par *Rodolphe* de *Montfort*, normand, qui finit sa copie le 28 novembre 1406. On lit à la fin de l'ouvrage le quatrain suivant :

Graces à Dieu, puisque ce livre
Est accompli, j'en suis délivre.
Jésus-Christ octroye sa gloire
A *ceulx* qui l'auront en mémoire.

Ce manuscrit, à longues lignes, a les caractères du texte coloriés, et ceux du commentaire à l'ordinaire.

410. *Commentarius in* Matthæum. — *In*-4.° env. 400 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, sur beau vélin, est correctement écrit et très-lisible : il date d'environ l'an 1100.

C'est un ouvrage de S. *Anselme*, découvert par *Pierre Babyon*, anglais, qui vivoit en 1517. Les biographes français ont oublié ce dernier dans leurs dictionnaires ; mais on peut consulter sur lui *Pitsæus*, *de scriptoribus Angliæ*, pag. 406.

S. *Anselme*, né dans la ville d'Aoste en Piémont, embrassa l'ordre de *Saint-Benoît* dans l'abbaye du Bec en Normandie, et devint ensuite archevêque de Cantorbéry après la mort de *Lanfranc*, en 1093. Les principales bibliothèques de France et d'Angleterre renferment un grand nombre de manuscrits des ouvrages de cet archevêque, très-attaché à la cour de Rome, aux intérêts du pape *Urbain* II, et qui eut de longues disputes avec *Guillaume-le-Roux*, roi d'Angleterre. La ville de Lyon devint son asile jusqu'après la mort de ce monarque; et c'est peut-être alors qu'il écrivit le commentaire qui est l'objet de ce manuscrit.

Celui-ci date de son temps. *Jacques Picard*, chanoine de *Saint-Victor* à Paris, *Théophile Raynault*, jésuite de Lyon, et *Gerberon*, bénédictin de *Saint-Maur*, ont publié des éditions des œuvres de S. *Anselme*, dont la dernière est de 1721. On lui a attribué mal-à-propos quelques écrits d'*Hervé*, bénédictin et prieur de l'abbaye du Bourg-Dieu dans le Berry, qui mourut en 1101 et non en 1145, comme le disent *Moréri* et les autres biographes, puisque la lettre des moines de l'abbaye de Bourg-Dieu, qui le recommandent aux prières des autres monastères de France, est datée de 1101. *Hervé* avoit composé un grand nombre de commentaires et de traités théologiques. Une note du manuscrit assure qu'il passe pour auteur de celui de saint *Matthieu: Censetur commentarium esse Hervæi.* Mais dans la lettre de ces moines, déjà citée, et que l'on trouve dans le grand recueil d'*Acheri*, intitulé *Spicilegium*, tom. 2, pag. 514 de l'édition *in*-4.°, publiée en 1657, on voit la liste complète de tous les ouvrages du religieux dont on déplore la perte; et, dans cette liste, je n'ai point trouvé le commentaire que la note lui attribue.

411. *Sanctus* Augustinus *super epistolas* Pauli. — *Fol.* env. 1000 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, est à deux colonnes, à l'exception de la préface, qui se trouve à longues lignes. Son écriture date du douzième siècle : il sort de la Bibliothèque des comtes-chanoines de Lyon.

Le commentaire de S. *Augustin*, sur les épîtres de S. *Paul*, a été imprimé, et fait partie du tome 3 de la collection de ses œuvres, publiée par les Bénédictins de *Saint-Maur*, en 11 vol. *in-fol.* Ceux-ci parurent successivement de 1679 à 1700.

412. *Commentarius super epistolas beati* Pauli, *et in prophetam* Jeremiam. — *In-4.°* env. 1000 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, sans ornement, fut fini le 29 septembre 1603, par *Nicolas Ferrari*, religieux de Mayence. Le commentaire sur S. *Paul* renferme 558 pages du volume ; le reste est consacré au commentaire sur *Jérémie*.

413. Drepanii Flori *diaconis Lugdunensis commentarii, in epistolas sancti* Pauli. — Pet. *fol.* env. 400 pag.

Ce manuscrit, très-ancien, de la fin du neuvième siècle, sur parchemin, à longues lignes, est altéré par l'humidité, et a perdu plusieurs de ses feuillets au commencement et à la fin de l'ouvrage.

Ce *commentaire*, sur les épîtres de S. *Paul*, fut renommé parmi les anciens théologiens, et a été inséré dans la *Bibliothèque des pères*. Son auteur, *Drepanius Florus*, se rendit célèbre dans l'église de Lyon, où il fut diacre et ami de l'archevêque *Agobard*. Il présida

dans nos contrées aux écoles publiques, dont il fut l'oracle, et fut chargé par le clergé lyonnais de combattre l'ouvrage de *Jean Scot* sur la prédestination. Un antique manuscrit de *Florus*, découvert dans la Bibliothèque de la grande Chartreuse, l'a fait reconnoître pour auteur de plusieurs pièces de poésie attribuées à *Pacat*, et à un poëte *Florus* qui n'a jamais existé.

414. *In epistolas sancti* Pauli *explanationum libri.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Cet antique manuscrit, sur vélin blanc et très-fin, à longues lignes, sans ornement, est en lettres carlovingiennes, correctes et lisibles ; il date environ de l'an 800, et il vient des archives du comté de Lyon, où il a dû être recueilli après la dispersion de la riche collection de l'Ile-Barbe. Il est fâcheux que le temps en ait altéré le commencement et la fin. On voit en marge, dans de petits cartouches en bleu, les citations des passages.

On a de S. *Paul* quatorze épîtres, dont on ne trouve ici que le commentaire sur les cinq premières. Ce commentaire avoit de tout temps été attribué à S. *Ambroise ;* mais une savante dissertation, publiée en 1762 par M. l'abbé *Morel*, a restitué cet écrit à *Tichonius*. Celui-ci, écrivain donatiste, vivoit sous le règne de *Théodose-le-Grand*, et nous avons de lui l'abrégé d'un traité des *sept règles*, pour expliquer l'Ecriture-sainte dans le livre de la doctrine chrétienne de S. *Augustin*.

415. *Postilla super epistolam ad* Thitum *edita.* — *Fol.* env. 200 pag. bois.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, offre un caractère confus et difficile à lire. L'auteur de l'ouvrage est *Jean* de *Esdin*, docteur en théologie, religieux de l'hôpital

l'hôpital de *Saint-Jean* à Paris, et qui mourut dans cette ville le 7 février 1368.

416. *De constitutionibus apostolicis.* — *Fol.* env. 1000 pag. vél.

L'écriture de ce manuscrit date du quatorzième siècle; elle est nette, difficile à lire, chargée d'abréviations, sur deux colonnes, avec des réclames au bas des pages. Le papier est beau; son filagrame intérieur porte l'empreinte de la couronne.

Ce volume fut donné à la Bibliothèque de Lyon par un évêque dont le nom se trouve inscrit au bas de la première page.

417. Columbi *opera theologica in sanctam scripturam.* — 10 vol. *in*-4.°

Ce recueil considérable renferme divers écrits importans du jésuite *Jean Columbi.*

Celui-ci, né en Provence, se distingua par la variété et la profondeur de ses connoissances, alla à Rome, où il fut accueilli du pape, et vint mourir dans le collége de Lyon à 86 ans, en 1679, après y avoir professé pendant long-temps avec le plus grand succès la philosophie et la théologie.

On trouve dans cette collection:

1.° Columbi *in epistolas canonicas et Apocalypsim*, *fol.* de 700 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, est autographe. On trouve en général, dans les ouvrages de l'auteur, beaucoup d'érudition, mais une critique peu sûre et des incorrections de style. Celui-ci n'a pas été imprimé.

2.° *In Apocalypsim sancti* Joannis *apostoli commentarius*, *fol.* de 400 pag.

Cet écrit sur l'Apocalypse, si souvent et si inutilement commentée, est divisé en 22 chapitres, dans lesquels l'auteur paroît avoir plusieurs fois adopté les opinions d'*Alcassar* et de *Sylveira* sur le même sujet.

3.° *In sanctam scripturam*, *fol.* de plus de 800 pag.

L'écriture de ce manuscrit est fine et serrée. Les commentaires théologiques qu'il renferme sur les divers livres de la Bible, tels que les paralipomènes, l'ecclésiastique, les livres de *Job*, de *Tobie*, de *Judith* et les pseaumes, furent approuvés à Rome, et l'auteur obtint à Lyon, le 17 avril 1651, la permission de les publier; mais il n'en a fait paroître que le premier volume, en 1656.

4.° *In Deuteronomium commentarius*, *fol.* de plus de 1000 pag.

L'auteur, dans ce traité, paroît très-versé dans la connoissance de l'hébreu et du syriaque; il suit les Israélites dans leur émigration, jusqu'à leur trente-huitième station, et ajoute le sens mystique au texte littéral de l'Ecriture.

5.° *In psalmos*, *proverbia et ecclesiastes*, *commentarius*, *fol.* env. 300 pag.

Ce commentaire de *Columbi* fait suite à son ouvrage sur l'interprétation de l'Ecriture-sainte: il n'a pas été imprimé. Le manuscrit, d'une écriture fine et serrée, avec beaucoup d'additions sur les marges, est de la main de l'auteur.

6.° *In canticum canticorum* Salomonis, *librum sapientiæ et ecclesiasticorum.*

Cet ouvrage fait suite aux précédens.

7.° *In* Job, *psalmos*, *proverbia*, *ecclesiasticum et librum sapientiæ*, *commentarius*, *fol.* env. 300 pag.

8.° *In prophetas commentarius*, *fol.* env. 1000 pag.

Dans ce commentaire autographe, comme le précé-

dent, les grands et petits prophètes sont expliqués d'après le sens littéral de la Vulgate.

9.° *In* Tobiam, Judith, Esther, Esdram, *et* Machabæorum *libros*, *fol.* env. 500 pag.

Ce commentaire est terminé par deux dissertations; la première, *de principiis theologiæ;* la seconde, *an sit Deus!*

10.° *In sanctum* Matthæum, *fol.* env. 700 pag.

Cet ouvrage est une continuation des autres. Il est aussi de la main de l'auteur, avec des ratures et des additions marginales.

418. *Concilium Eliberitanum.* — *Fol.* de 495 pag.

Tillemont place le concile d'Elvire en Espagne vers l'an 300; *Baronius*, sous l'empire de *Constantin*, en 305; le P. *Morin* vers l'an 250, après que *Montanus* et *Novat* eurent répandu leurs hérésies. Ce concile eut pour but de maintenir la discipline ecclésiastique, et de modérer la pénitence de ceux qui, étant tombés dans l'hérésie, sollicitoient leur pardon. CONCILES.

Cet ouvrage explique tous les canons du concile. Il fut composé, en 1664, par *Girard*, abbé de Chalivois, qui a publié plusieurs traités de piété. Celui-ci ne paroît pas avoir été imprimé.

419. *Concilium Parisiense*, *auctoritate* Caroli *septi*, *Francorum regis*, *congregatum*, *anno Domini* 1407. — 3 vol. *fol.* chacun d'env. 700 pag. vél.

Le premier volume offre en tête un extrait du premier livre des *chroniques* d'*Enguerand* de *Monstrelet*, chap. 36, intitulé : « Comme *Louis*, duc d'Orléans, seul frère du roi *Charles* VI, fut tué dans la ville de

Paris par le duc *Jean* de Bourgogne, proche de la porte *Barbette*, le mercredi 23 novembre, jour de S. *Clément*, l'an 1407, à sept heures du soir. » Après ce meurtre, *Jean Petit*, docteur de Paris, vendu au duc de Bourgogne, soutint dans un écrit que celui-ci méritoit non une peine, mais une récompense, parce qu'il étoit permis d'user de surprise et de trahison pour se défaire d'un tyran. *Gerson* dénonça cette doctrine pernicieuse à *Jean* de *Montaigu*, évêque de Paris, qui assembla un concile où elle fut condamnée, le 23 novembre 1414. Le premier volume présente les lettres de convocation de l'évêque de Paris et du roi pour la tenue du concile, les articles de *Jean Petit*, la discussion et l'avis des députés sur ces articles.

Le second volume renferme l'attaque de *Gerson* et la défense du docteur contr'elle, les actes du concile de Constance, tenu en 1415, où l'ouvrage de *Jean Petit* fut *anathématisé*.

Le troisième volume offre divers écrits relatifs au même objet, tels que la délibération du cardinal d'*Ailly*, trois traités publiés à cette époque par *Jean* de *Falkabergh*, professeur de théologie, et la réponse de *Jean Gerson*, l'arrêt prononcé, en 1614, contre la doctrine de *Petit*, et les lettres-patentes de *Charles* VI, qui la condamne et la dénonce au concile de Constance.

Ce manuscrit est bien conservé, d'une écriture lisible et moderne.

420. *Notæ in canones conciliorum.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Ces notes, dont l'auteur ne se nomme pas, s'étendent depuis les *canons apostoliques* jusqu'à ceux du concile de Reims, tenu sous le règne de *Charlemagne*, l'an 815.

L'écriture du volume est moderne, mais incorrecte et difficile à lire.

421. *Notæ ad conciliorum aliquot præcipua capita.* — *In-4.°* de 100 pag. vél.

Cet opuscule latin, de M. *Girard*, offre des observations critiques sur les *remarques* du P. *Thomassin*.

422. *Analysis et anacrisis errorum à conciliis generalibus damnatorum.* — *In-4.°* env. 300 pag.

Cet ouvrage du P. *Fabri*, sur les erreurs et hérésies condamnées dans les conciles généraux, n'a pas été publié. Il est divisé en chapitres, et tient la moitié du volume. L'autre moitié renferme *conciliator, seu dialogus in quo doctorum catholicorum doctrina à jansenianâ discernitur.* Ce dernier ouvrage a pour auteur *Jean Garnier*, jésuite languedocien. Ce dernier est différent de *Jean Garnier*, aussi jésuite, à qui nous devons un supplément aux œuvres de *Théodoret*, et des éditions recherchées de *Marius Mercator*, de *Libérat*, et du *Journal des papes*.

423. *Statuta synodalia Lingonensis ecclesiæ.* — *Fol.* env. 130 pag.

Ce manuscrit fut fait, en 1404, par le révérendissime cardinal *Louis*, administrateur perpétuel de l'église de Langres : c'est un recueil des anciens actes capitulaires relatifs à la discipline et à la célébration des fêtes dans le diocèse. Le premier feuillet du volume manque. Son caractère est gothique et peu correct.

424. *Antiphonarium romanum, à sabbato antè dominicam primam adventûs usquè ad dominicam palmarum.* — *Fol. max.*

LITURGIES, OFFIC. HEURES

Ce beau manuscrit, sur vélin très-blanc, à lettres onciales de plus d'un pouce de hauteur, a le plain-chant en notes noires sur lignes rouges. Il renferme 205 pages de 81 centimètres ou 30 pouces de hauteur sur 54 centimètres ou 20 pouces de largeur : on a trouvé difficilement du vélin de cette grandeur. Il est relié en planches bardées de cuivre, avec des clous et fermoirs du même métal; ce qui en rend le poids très-considérable.

On lit sur le frontispice cette souscription : *F. Josephus* Bonnardet, *conventûs Lugdunensis alumnus, disposuit et scripsit, anno Domini* 1736.

François-Joseph Bonnardet étoit religieux dans le couvent des Augustins de Lyon : il se rendit célèbre dans l'art d'écrire et de noter les chants d'église. Ce manuscrit et les suivans prouvent à cet égard son talent et son immense travail.

Dans le haut de la première page du volume, l'auteur a dessiné un cœur percé de flèches, et entouré de guirlandes vertes sur un fond rose.

425. *Antiphonarium romanum, à dominica palmarum usquè ad sabbatum antè adventum, à* F. Jos. Bonnardet, 1735. — *Fol. max.*

Ce volume, semblable au précédent, également beau dans l'écriture, le vélin et les ornemens, renferme 213 pages.

L'*antiphonaire*, dans les livres d'église, est celui qui offre le chant des antiennes, appelées *antiphona* dans la langue grecque, c'est-à-dire, *contre-son*, parce

que, dans leur origine, on les chantoit par deux chœurs qui se répondoient alternativement. On les chante avant les pseaumes et les cantiques, à matines, à laudes et à vêpres.

426. *Antiphonarium adventûs.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Cet *antiphonaire*, sur beau vélin, vient de la Bibliothèque de M. *Pierre Adamoli*; il appartint autrefois à *Lambert Roland*, dont on voit le chiffre dans la vignette du frontispice. L'écriture de ce volume est très-belle, le chant noté avec autant de précision que de netteté. Les lignes sont en rouge et les initiales coloriées.

427. *Antiphonarium.* — *Fol.* de 474 pag. bois.

Cet *antiphonaire*, avec les lignes et les titres en couleur, est sur vélin, et date de l'an 1350 environ.

428. *Antiphonarium.* — 8.°

Ce manuscrit, de 428 pages, est parfaitement écrit et noté; les initiales, les titres et répons, sont en lettres rouges. L'écriture est moderne et du commencement du siècle passé.

429. *Antiphonarium paschale.* — *In*-4.° de 418 pag. mar. noir.

Cet *antiphonaire* vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*; il est sur vélin, avec les lignes du plain-chant en rouge. Les initiales sont coloriées; le texte, d'une écriture nette et agréable, est de la fin du quinzième siècle.

430. *Antiphonæ per annum decantandæ.* — 8.° de 340 pag. v. tr. dor.

Cet *antiphonaire*, avec le plain-chant, est sur beau papier, d'une très-belle écriture, avec des estampes très-bien gravées, représentant *Magdeleine*, S. *Etienne*, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, la Pâque, l'Annonciation, S. *Jean-Baptiste*, S. *Pierre*, la Visitation, l'Assomption, la nativité de la Vierge, l'adoration des Rois, la Toussaint, l'Ange gardien, Ste. *Cécile*, *Jésus* au milieu des Apôtres, S. *Laurent*, S. *Denis*, S. *Jérôme* et Ste. *Anne*.

Ce volume fut écrit par *François* de *Saint-Mars*, dont le nom se lit au frontispice dans une couronne de roses coloriées.

431. *Missale antiquum.* — *Fol.* env. 700 pag. mar. fil. tr. dor.

Ce missel, sur beau vélin, appartint à un évêque dont on voit les armoiries au bas de plusieurs pages. Il est bien écrit, sur deux colonnes, avec tous les ornemens usités dans ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils étoient destinés à des personnes recommandables, lettres grises, fleurons, cartouches, jolies vignettes et dentelles élégamment dessinées. Celles-ci présentent les figures les plus grotesques; c'est un renard qui prêche à des poulets, un autre qui emporte des coqs dans une hotte, un satyre revêtu d'une chappe, un centaure à oreilles d'âne, jouant du tambourin provençal et du galoubet; ce sont des enfans ailés à cheval sur des bâtons, et combattant avec des lances armées de moulins de papier, un pauvre à béquilles recueillant des œufs bénis, des porcs donnant un concert, une femme jouant de la mandoline; ce qui prouve que cet instrument étoit en vogue au com-

mencement du quinzième siècle, époque qui paroît être celle du manuscrit. On y voit encore une paysane offrant un verre de vin à un ménétrier de village qui a une jambe de bois, des singes qui filent, etc. Dans le grand tableau du crucifiement, les deux larrons sont suspendus à la croix d'une manière particulière; ils n'y sont point cloués, mais ils ont les bras et les jambes attachés avec des cordes.

Le volume ne renferme aucune dénomination de ceux qui l'ont possédé depuis l'évêque pour lequel il fut écrit.

432. *Missale antiquum.* — *Fol.* de 444 pag.

Ce missel, sur vélin, à deux colonnes, appartint à la Bibliothèque des grands Augustins de Lyon. Il est orné de lettres grises, assez bien conservé, mais d'une écriture gothique, difficile à lire, et qui date du milieu du quinzième siècle, c'est-à-dire, de 1450 environ.

433. *Missale vetus.* — *Fol.* env. 200 pag.

Ce missel antique, sur vélin, avec plain-chant, a perdu plusieurs de ses feuillets à la tête et à la fin du volume; il est relié à la suite d'un manuscrit des épîtres de S. *Jérôme*, *in-fol.*

434. *Missale romanum.* — *Fol.* de 780 p. v.

Ce manuscrit est le plus beau que la Bibliothèque possède; il est sur vélin très-pur, orné non-seulement de lettres à portraits, mais de vignettes, de fleurons et de culs de lampes enluminés. Les dessins en sont plus multipliés et d'une délicatesse extrême; les couleurs en sont vives, et la dorure aussi brillante que si elle venoit d'y être appliquée. Le calendrier qui précède le missel offre en tête de chaque mois le signe du zodiaque qui le

caractérise, et au bas une jolie miniature où sont peints les douze principaux travaux rustiques de l'année. Une multitude d'autres miniatures répandues dans le corps de l'ouvrage présentent tous les traits de la vie de *Jésus* et de celles des disciples, des prophètes, des martyrs et des saints les plus célèbres. Les deux grands tableaux qui se trouvent d'ordinaire dans ces sortes d'ouvrages, sont dans celui-ci de grandes et belles peintures entourées de cartouches, où l'on voit tous les actes de la passion. Le caractère, sur deux colonnes, est gros, gothique, très-lisible, et ce superbe ouvrage vient de M. l'archevêque *Camille* de *Neuville-Villeroy*.

435. *Missale romanum.* — *Fol.*

Ce manuscrit, de plus de 700 pages, offre l'écriture du treizième siècle. Il est en vélin, orné de *lettres grises*, avec dorures et enluminures, de vignettes où sont peints les objets des principales fêtes de l'année, du plain-chant, et de deux tableaux, dont l'un représente *Jésus* en croix assisté de la Vierge et du disciple S. *Jean*, l'autre le Père éternel tenant le globe dans sa main, et entouré des symboles des quatre évangélistes.

436. *Missale romanum.* — *Fol.* env. 800 p. vél.

Ce manuscrit, sur vélin, avec lettres grises, est d'un caractère gros œil, assez correct. Il a été fini en 1479, et a appartenu à M. de *Siry*.

437. *Missale romanum.* — *In-4.*° de plus de 1000 pag.

Ce missel, sur vélin, à longues lignes, avec les capitales en couleur, est bien conservé. Son écriture est de l'an 1450 environ : elle est élégante et nette. Le volume vient de la Bibliothèque des Minimes de Lyon.

438. *Missale romanum.* — *In-4.°* env. 400 p. vél.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, d'une écriture grosse et lisible, offre les initiales en couleur. Il paroît être de l'an 1200 environ.

439. *Missale romanæ curiæ.* — *Fol.* envir. 800 pag. vél.

En tête de ce manuscrit, on lit qu'il a appartenu à la chapelle de *Saint-Jean de Conlegio :* ce dernier nom indique l'église de Colonge près de Lyon. L'ouvrage date de 1360 ; le caractère en est beau et net, le vélin remarquable par sa blancheur ; les pages sont ornées de lettres grises et de miniatures dorées et enluminées. Ce volume vient de la Bibliothèque *Adamoli.*

440. *Missale, secundùm consuetudinem et usum romanæ ecclesiæ.* — *Fol.* env. 700 p. vél.

Ce missel, sur beau vélin et d'un caractère très-correct, a pour tout ornement les capitales en couleur. Il peut dater d'environ l'an 1350 : rien n'annonce à qui le manuscrit a appartenu.

441. *Missale ecclesiæ gallicæ.* — Gr. *fol.* de 360 pag. mar. fil. tr. dor.

Ce missel est l'un des plus beaux que la Bibliothèque possède. Le vélin en est bien choisi ; il est écrit à longues lignes, avec lettres onciales. Les capitales gothiques sont peintes et rehaussées d'or ; les miniatures sont dessinées avec correction, les vignettes riches et agréables. Les deux grands tableaux offrent, d'un côté, la descente de croix et l'embaumement du corps de *Jésus*, de

l'autre, le Père éternel revêtu d'habits pontificaux, ayant la thiare en tête, la dalmatique et l'étole sur les épaules, donnant d'une main la bénédiction, et portant de l'autre le globe de l'univers. Aux quatre coins du tableau sont représentés les évangélistes. L'ouvrage est terminé par une table des offices.

Ce manuscrit a été fait pour *Roland* de *Neuville*, évêque de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne. Ce prélat, représenté dans le frontispice, à genoux devant l'autel de son église, a derrière lui S. *Paul* qui l'y a guidé. Les armoiries de *Roland*, ainsi que sa légende, se voient dans toutes les vignettes, mais avec des ornemens divers. On ignore en quelle année cet évêque gouverna le diocèse de *Léon*.

442. *Missale festorum et sanctorum.* — *Fol.* env. 600 pag. v. fil. tr. dor.

Ce manuscrit, sur grand papier raisin, offre un caractère assez moderne; les lettres sont onciales, c'est-à-dire, de la plus grande forme. Ce missel a cela de remarquable, qu'il n'est point sur deux colonnes, mais que les lignes tiennent d'un bout de la page à l'autre. Le texte est écrit en lettres noires; les rubriques, titres et capitales en lettres rouges. Il commence par la messe de minuit à noël, et finit par celle pour les confesseurs: rien n'annonce de quelle Bibliothèque il est parvenu dans celle de la ville.

443. *Missale.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Ce missel, sur vélin, à deux colonnes, avec des lettres grises, offre une écriture fine, nette et agréable. Le frontispice manque, ainsi que toute indication de ceux à qui il auroit pu appartenir.

444. *Missale.* — *In*-12. env. 800 pag.

Ce missel, sur vélin, est à deux colonnes, avec les initiales coloriées : l'écriture est du quinzième siècle. Ce manuscrit appartint à M. *Brossette*, avocat, qui en fit don, en 1700, à la Bibliothèque.

445. *Missale*, avec plain-chant. — *Fol.*

Ce missel, sur beau parchemin, avec les rubriques en couleur, offre les initiales enluminées, rehaussées d'or et entourées de vignettes. Ce manuscrit fut acheté, en 1648, par *Jean Plot*, lorrain, demeurant à Amblagnieu.

446. *Missale secundùm usum ecclesiæ Viennensis.* — *Fol.*

Ce missel, à l'usage du diocèse de Vienne, est sur vélin, sans vignettes, mais avec les deux tableaux du crucifiement et du Père éternel. L'écriture, belle et correcte, date de 1400 : ce manuscrit a 530 pages. Au-dessus des tableaux, on voit un écu offrant deux clefs antiques en sautoir, sur un fond de gueule et surmontées d'une étoile d'azur.

447. *Officia et missæ sanctorum nostri ordinis*, *à* F. Jos. Bonnardet, 1738. — *Fol. max.*

Le calligraphe, en indiquant les saints de son ordre, désigne les saints principalement honorés dans celui des Augustins. Le volume a 193 pages ; le frontispice est orné de vignettes en rouge.

Le mot *offices* signifie *devoirs ;* il désigne ainsi les prières et chants que l'église doit célébrer. L'église latine partagea l'office, d'après les heures du jour, en *matines*, *prime*, *tierce*, *sexte* et *none.* Suivant les

règles canoniques, tout prêtre doit réciter l'office du diocèse de son domicile, à moins qu'il ne préfère dire l'office *romain*, dont l'usage est général dans toute l'église. On peut consulter sur ce sujet le savant traité de *Thomassin*, sur la *discipline ecclésiastique.*

448. *Officia ecclesiæ.* — 8.° de 225 pag. mar. dent. tr. dor.

Ce *recueil* des offices est d'une très-belle écriture, il est sur beau papier, avec les initiales et les titres en couleur. Il fut fini à Noyon au mois de septembre 1709.

449. *Officium.* — *In*-4.° de 58 pag. mar. noir.

Ce manuscrit, d'une écriture très-belle, avec le plain-chant noté sur lignes rouges, avec les initiales et les rubriques de cette couleur, commence par le chant de la procession du dimanche des rameaux, et finit par celui consacré *tempori tribulationis.*

450. *Officium nativitatis* J. C. — 8.° de 119 p.

Cet *office* du jour de noël a les capitales et les rubriques en rouge; l'écriture en est grosse, nette et correcte. Il fut fait à Lyon par *Laurent Forest*, en 1740.

451. *Psalterium romanum.* — *Fol. max.*

Ce beau manuscrit, sur vélin très-blanc, a 202 pages; elles ont 66 centimètres ou 24 pouces de hauteur sur 51 centimètres ou 19 pouces de largeur. L'écriture en est superbe, mais en caractères moins gros que ceux de *Bonnardet*; les titres des pseaumes sont en rouge; le volume est relié en bois, avec clous et fermoirs en cuivre.

Le psautier est la collection des pseaumes attribués à *David.* L'église latine le divise de manière à être récité en entier dans l'office d'une semaine. Le pseaume ori-

ginairement différoit du cantique, en ce que ce dernier étoit chanté à voix simple, tandis que le chant du pseaume étoit accompagné de quelqu'instrument. On croit qu'*Esdras* fut le premier qui recueillit des pseaumes au nombre de 150. « Il seroit difficile, dit *Fourmont*, de trouver chez les païens des chants lyriques aussi beaux. » *Rollin* en a extrait des modèles du style simple, pathétique, tendre et sublime; et *Bossuet* a prétendu que *David* a été aussi grand poëte qu'*Homère* et *Virgile*.

452. *Proprium de tempore missarum à dominicâ primâ adventûs usquè ad dominicam trinitatis*, 1737. — *Fol. max.*

Ce *propre* des temps, par *Bonnardet*, de la même grandeur que son *antiphonaire* et son *graduel*, sur vélin très-pur, également noté, renferme 211 pages. Le frontispice est orné d'une vignette noire.

453. *Proprium de tempore missarum à dominicâ trinitatis usquè ad dominicam primam adventûs*, 1738. — *Fol. max.*

Ce volume, semblable au précédent, noté de même sur vélin, a 177 pages. Le frontispice porte aussi le nom de *Bonnardet*, et est orné d'une vignette en rouge. La reliure est également solide et pesante, en planches bardées de fer.

454. *Graduale romanum*, *à* F. Jos. Bonnardet, 1739. — *Fol. max.*

Ce beau manuscrit ressemble à l'*antiphonaire* du même auteur, pour l'écriture, la grandeur, le vélin, le plain-chant et la reliure; il renferme 180 pages numé-

rotées au bas de chacune. Le frontispice est orné d'une double vignette noire et rouge.

Dans les livres d'église, on appelle *graduel* celui qui renferme les versets chantés après l'épître. Ce nom, qui signifie *degrés*, dérive, suivant *Macri*, des degrés parcourus par le diacre pour parvenir au pupitre sur lequel il alloit chanter l'évangile.

On attribue aux papes *Gélase* et S. *Grégoire* l'introduction des versets et répons dans le chant.

455. *Graduale. — Fol. max.*

Beau manuscrit sur vélin d'environ 160 pag., d'une belle écriture, et dont le chant est élégamment noté sur lignes rouges. Les pages ont environ 27 centimâtres ou 10 pouces de hauteur sur 44 centimètres de largeur : aucun nom de calligraphe n'indique à qui on le doit.

456. *Graduale. — In-4.°* de 320 pag.

Ce graduel manuscrit commence au premier dimanche de l'avent ; le plain-chant est noté au-dessus du texte, les notes sont noires sur des lignes rouges. L'auteur fut *G. Petit*, en 1594.

457. *Rituale antiquum. — In-4.°* env. 400 p. bois.

Ce rituel très-ancien est sur vélin, à longues lignes, avec les initiales en couleur : l'écriture paroît dater du dixième siècle. Il commence par la bénédiction de l'eau bouillante destinée aux épreuves judiciaires, appelées *jugemens de Dieu.* On trouve ensuite les diverses oraisons de la messe, celles pour l'administration des sacremens et pour la célébration des principales fêtes. Le volume est terminé par un *antiphonaire*, remarquable par la manière singulière dont le chant est accentué

au-dessus

au-dessus de chaque ligne. Cette méthode paroît avoir précédé l'invention des quatre lignes du plain-chant, et sur-tout celle de *Gui* d'*Arezzo*, qui en ajouta une cinquième, et imagina de mettre tous les tons sur les six syllabes, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la* qui commencent les vers de l'hymne de S. *Jean*.

458. *Diurnale.* — 8.° env. 400 pag. tr. dor.

Ce *diurnal*, sur vélin, avec lettres grises et les capitales rehaussées d'or, offre une écriture du quinzième siècle, correcte et lisible. Il commence par ce titre : *Oroison ordennes sus chascun psaume du psauter.* Le volume a appartenu à *Maistret*, religieux carme de Lyon, et vient de la Bibliothèque de son couvent.

459. *Diurnale ordinis* Sancti Benedicti. — Pet. *in*-4.° env. 700 p. mar. vert, tr. dor.

Ce *diurnal* de l'ordre de *Saint-Benoît* est sur vélin, écrit en gros caractères, nets et lisibles. Les titres sont en couleur, et les lettres capitales dorées; chaque prière offre les initiales coloriées et rehaussées d'or.

Le volume renferme un grand nombre de miniatures, dont plusieurs tiennent toute la page; elles sont grossièrement dessinées sur un fond d'or. On voit en tête un calendrier, avec les signes du zodiaque et la représentation des travaux champêtres qui distinguent chaque mois.

Ce manuscrit, où la dorure est prodiguée, date de l'an 1500 environ. Il appartint à *François Petit*, en 1567 : c'est le seul nom qu'on y rencontre.

460. *Diurnale ad sanctæ ecclesiæ romanæ usum.* — *In*-4.° env. 1200 pag. bois.

Ce *diurnal*, très-épais, est sur vélin, avec les ini-

tiales en couleur. L'écriture en est grosse et belle ; elle date du quatorzième siècle.

461. *Diurnale.* — Pet. *fol.* env. 450 pag. vél.

Ce *diurnal* date du milieu du quatorzième siècle ; il est sur vélin, à longues lignes, en caractères gros et lisibles, avec les majuscules coloriées. Le texte est souvent accompagné du plain-chant. On trouve en tête du volume diverses oraisons sur les fêtes des principaux saints, et un calendrier écrit avec netteté.

462. *Diurnale et regula Fratrum minorum.* — Pet. *fol.* de 274 pag.

Frère *Jean Gipponet*, de l'ordre des Frères mineurs, et aumônier des religieuses de *Sainte-Claire* de Montbrison, termina ce manuscrit le 25 mai 1634, à l'âge de 42 ans, le P. *J. B. à Campaniâ* étant général de son ordre.

L'ouvrage contient, outre la règle, la discipline et la manière de vivre des Frères mineurs, la profession de foi et le testament de l'auteur ; il est terminé par un grand nombre de litanies en l'honneur des principaux saints. Celles-ci sont sans doute de la composition de frère *Gipponet*.

463. *Hymni et cantus ecclesiæ.* — *In*-12. env. 150 pag.

C'est ici un livre de plain-chant, fait par *Fayoud*, sous-diacre de l'église de Lyon : on y trouve le chant de la plupart des hymnes et proses des principales fêtes. Cet ouvrage vient de la Bibliothèque des Missionnaires de *Saint-Joseph*.

464. *Cantus ecclesiæ.* — 8.° tr. dor.

Ce manuscrit est sur vélin, avec les initiales dessinées

et mises en couleur; le plain-chant est noté sur des lignes rouges. Le volume comprend 51 feuillets.

465. Livre de chants d'église. — 8.° env. 400 p.

Les lignes du plain-chant sont en rouge, les notes en noir. Le manuscrit est terminé par le *commun* des saints.

466. Livre de chant. — *In*-4.° env. 150 pag. velours, tr. dor.

Ce livre est sur vélin, à longues lignes, avec les titres en couleur et les capitales élégamment dessinées; l'écriture est grosse et superbe, le chant correctement noté. Ce manuscrit fut fait en 1657.

467. Heures de plain-chant. — 8.° env. 120 p.

Ces heures, sur vélin, avec les capitales en couleur, sont terminées par le plain-chant de l'hymne *Æterna Christi munera*. Elles ont appartenu à *Jehan Tachon*, *Trimine*, *Etienne Goujon* et *Ronjon*.

468. *Breviarium romanum*. — Pet. *in*-12. env. 700 pag. v.

Ce *bréviaire*, bien conservé, est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales coloriées et les rubriques en rouge. Il commence par une préface, *circa festivitates*, *per dominum Clementem papam sextum;* le calendrier vient ensuite. L'écriture en est agréable, nette et lisible; elle date de l'an 1200 environ.

469. *Breviarium romanum*. — 8.° env. 1500 p.

Ce *bréviaire*, sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales peintes et rehaussées d'or, offre une écriture de l'an 1200. Celle-ci est nette, agréable et lisible.

Un calendrier précède ce manuscrit, qui appartint à

Antoine Carlet; celui-ci annonce être parti le 5 mai 1603 pour aller en pélerinage à Lorette. Le volume fut possédé ensuite par les Augustins du couvent de Beaurepaire.

470. *Breviarium.* — Pet. *in*-4.° env. 1000 p. bois.

Ce *bréviaire*, à deux colonnes, avec des capitales coloriées, offre une écriture du douzième siècle; le premier feuillet manque, et le dernier est altéré. Le volume appartint à P. *Billion*, religieux.

471. *Breviarium.* — *In*-4.° env. 800 pag. vél. tr. dor.

Ce *bréviaire*, sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales coloriées, offre une écriture correcte et lisible. Il est terminé par les litanies de *Jésus* et de la Vierge.

472. *Breviarium.* — *In*-4.° de 192 pag. v.

Ce *bréviaire*, ou plutôt ces heures, commencent par l'évangile de S. *Jean* et l'office de la *Vierge.* Celui-ci est précédé d'une miniature où l'Annonciation est représentée. On en trouve une autre à la tête des pseaumes pénitentiaux, où l'on voit *David* à genoux implorant la miséricorde divine. L'ouvrage est très-correctement écrit, sur un vélin superbe, avec des vignettes coloriées et rehaussées d'or, les capitales en couleur, et les initiales dorées.

Ce manuscrit paroît être l'ouvrage d'un *Visconti*, qui le fit en prison. On sait que cette famille régna à Pavie et à Milan, et que ses membres se disputèrent souvent le souverain pouvoir, se vengeant les uns des autres par l'exil et l'emprisonnement. Il appartint à un évêque qui se nomme *Claro Janus*. Il fut acquis par *Claude-Benoît* de *Loisy*, de Pont-de-Vaux, qui en fit don, en 1695, à la Bibliothèque de Lyon.

473. *Breviarium.* — *In*-8.° de plus de 1200 p. bois.

Ce bréviaire, à longues lignes, avec les initiales et les rubriques en couleur, offre une écriture du onzième siècle, nette et lisible. Il est sur vélin, qui a jauni en plusieurs endroits.

474. *Breviarium.* — Pet. *in*-4.° env. 1200 pag. bois.

Ce manuscrit, sur beau vélin, à deux colonnes, d'une écriture nette et belle, a les rubriques et les initiales en couleur : il est terminé par le *commun* des saints. Il appartint à *Thomas Dolebeau*, prêtre, et fut fini le 4 janvier 1280.

475. *Breviarium.* — *In*-18. env. 300 pag. v.

Ce petit bréviaire, sur vélin, avec les capitales coloriées, est d'une écriture agréable ; il commence par un calendrier, et finit par l'hymne *Alma redemptoris.* Il appartint à *Antoine Arnaud*, prêtre.

476. *Breviarium.* — *In*-4.° de plus de 1200 p. vél. tr. dor.

Ce *bréviaire*, sur vélin très-blanc, est à deux colonnes, avec les capitales et les titres en couleur : rien n'indique à quelle Bibliothèque il a appartenu. L'écriture en est égale, très-correcte, et date du milieu du quatorzième siècle.

477. *Breviarium Matisconense.* — 8.° env. 900 pag. v. tr. dor.

Ce bréviaire de Mâcon est à deux colonnes, sur vélin bien conservé ; il est orné de lettres grises, de vignettes et de quelques miniatures agréables. L'écriture correcte,

avec les titres en couleur, est du treizième siècle : rien n'indique qui l'a écrit, ni à qui il a appartenu.

478. *Breviarium ecclesiæ Tarentasiensis.* — 8.° de plus de 1000 pag. mar. noir.

Ce *bréviaire* est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales et les rubriques en couleur. L'écriture en est gothique, peu flatteuse, et de l'an 1400 environ. L'église de Tarentaise dont il rapporte les offices étoit autrefois riche et puissante, lorsque les archevêques étoient princes du pays, dont la seigneurie temporelle leur avoit été concédée par *Conrad-le-Pacifique*, et *Rodolphe*, roi de Bourgogne. La ville de Tarentaise est dans le duché de Savoie ou département du Mont-Blanc, et se nomme maintenant Moustier.

479. *Ordinarium Cisterciensis ordinis.* — *In*-4.° env. 200 pag.

Le texte est encadré ; les initiales, les titres et les rubriques sont en rouge ; l'écriture, du treizième siècle, est élégante et menue. L'ouvrage commence par un calendrier et une table des leçons, des évangiles pour les fêtes des saints, et se termine, 1.° par l'indication de la manière dont on doit lire l'évangile et entonner le *Te Deum*, 2.° par quelques-uns des pseaumes, et le *Magnificat.*

480. *Obituarium, seu preces pro defunctis.* — *Fol.* de 44 pag.

Cet *obituaire*, où l'on trouve l'ordre et les cérémonies d'inhumation pour les laïques et pour les prêtres, fut fait en 1624, par *Deloyrivière.* L'écriture en est superbe, en lettres *onciales.* Il finit par une *oraison* pour le repos de l'ame d'*Alphonse-Louis*, cardinal de *Richelieu*, archevêque de Lyon. Sur le plat du volume,

qui vient des archives des comtes, on a gravé un crucifiement et tous les attributs de la mort.

481. *Pontificalis ordinis liber.* — *Fol.* env. 800 pag.

Ce beau manuscrit sur vélin, d'une extrême blancheur, est orné de majuscules, de larges vignettes, dont le fond est en or, de lettres parfaitement enluminées, et de miniatures éclatantes, d'une parfaite conservation. On y voit l'évêque se préparant à dire la messe, donnant la confirmation, conférant les ordres de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et d'archidiacre, élevant le prêtre aux fonctions d'évêque ou d'abbé régulier, donnant l'habit religieux, posant la première pierre d'un monastère, faisant la dédicace d'une église, consacrant un autel, la table sainte, la patène, le calice, les vases sacrés, les habits sacerdotaux, les fonts de baptême. On le voit convertissant un champ profane en un lieu de sépulture, bénissant l'image de la Vierge, celle des saints, l'eau dans le temple, les cloches, les reliquaires, les thuriféraires, les encensoirs, le bâton du voyageur, le bourdon du pélerin, la maison nouvellement bâtie, le navire lancé à flot, le puits où l'eau n'a point encore été puisée, les cendres qui doivent rappeler à l'homme son néant, les huiles qui, à son dernier moment, doivent le détacher de ses *liens*. On le voit encore appliquant une croix sur le vêtement du guerrier partant pour la croisade ou le voyage de la Terre-Sainte, dégradant un prêtre coupable, lavant les pieds des pauvres, célébrant la cène, présidant un synode, faisant sa visite diocésaine, conjurant les vents et l'orage, recevant solennellement l'archevêque, le légat, le pape, le roi, sacrant ce dernier et couronnant une reine, conduisant la pompe funèbre d'un religieux, re-

cevant d'un autre sa renonciation au monde, et son vœu d'une retraite éternelle, portant enfin à l'agonisant l'extrême-onction et les dernières consolations de la religion. L'ouvrage est terminé par l'*office de la Vierge*, où d'autres miniatures représentent les principaux évènemens de la vie de la mère de Dieu. Le caractère, en diverses couleurs, est gros, très-correct et parfaitement lisible, quoique l'ouvrage paroisse dater du treizième siècle. Il a appartenu à l'archevêque de Lyon, *Camille de Neuville-Villeroy*. C'est sans contredit le plus beau manuscrit venu de la Bibliothèque de ce dernier.

482. *Pontificalis.* — Pet. *fol.* env. 600 pag.

Ce *pontifical* commence par le traité, *de examine et modo examinandi per movendos ad ecclesiasticos ordines*.

Il est sur vélin, à longues lignes, avec les capitales en couleur et les rubriques en rouge. L'écriture en est grosse, belle et correcte. Il date de l'an 1400 environ.

483. *Pontificalis romani epitome, à domino episcopo Damasceno et suffraganeo Lugdunensi.* — *In-4.°* de 254 pag. tr. dor.

Ce *pontifical* offre son frontispice écrit en lettres rouges, et inséré dans un cartouche colorié, au bas duquel est un écusson portant un soleil d'or dans un champ d'azur. Celui-ci est entouré de la devise *Lux in tenebris lucet*, et surmonté d'une crosse épiscopale; ce qui indique les armoiries de l'évêque de Damas, suffragant de l'archevêché de Lyon, pour lequel *Clément Maistret*, chanoine de *Saint-Nizier*, écrivit ce volume l'an 1590.

Celui-ci est d'une belle écriture, à longues lignes, avec les titres, les initiales et les rubriques en rouge.

L'auteur y a joint le plain-chant de divers répons. De petites figures sont dessinées sur les marges, et indiquent à l'évêque ce qu'il doit faire. Ainsi, la mitre désigne qu'il doit la mettre sur la tête en récitant telle leçon, et un cercle qu'il doit l'ôter, etc.

Jacques Maistret, à qui ce manuscrit fut offert en don par le chanoine son parent, étoit né à Lyon, et entra dans l'ordre des Carmes. Son traité, intitulé *Distinctiones bibliorum*, lui acquit une grande réputation parmi les théologiens, et il fut nommé évêque de Damas par le pape *Grégoire* VII, et suffragant de Lyon, avec une pension de 200 ducats sur l'archevêché, du consentement de l'archevêque *Pierre* d'*Epinac*. Il assista au sacre de S. *François de Sales*, en 1602, et devint l'un de ses amis les plus intimes. Son neveu, *Robert Berthelot*, lui succéda à l'évêché de Damas et dans la suffragance de Lyon.

484. *Pontificalis liber. — Fol.*

Ce pontifical est remarquable par la beauté du vélin et l'éclat des majuscules, dont plusieurs sont restées sans être enluminées. On a laissé en blanc de même les places qu'on se proposoit de remplir par des miniatures.

Robert Berthelot, religieux carme, docteur de l'université de Paris, nommé évêque de Damas et suffragant de l'archevêché de Lyon, vint mourir dans le grand couvent des Carmes de cette ville et leur légua ce manuscrit, d'où il est parvenu dans la Bibliothèque de la ville. Ce fut ce suffragant qui convertit en oratoire la chambre où mourut, à Lyon, S. *Bonaventure*, et qui en sacra l'autel.

485. *Pontificalis. — Fol.* de 282 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec des

lettres grises, offre de grosses lettres dont le trait date de l'an 1300 environ. Il appartint à *Guillaume Bon.*

486. *Episcoporum officia.* — Pet. *in-4.*° env. 200 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, avec les titres en rouge, est divisé en trois livres, et ceux-ci en plusieurs chapitres. Le caractère date de l'an 900 environ. Les premières pages de la table manquent au commencement du volume, ainsi que quelques feuillets à la fin.

487. *Horæ latinæ.* — 8.° env. 140 pag. mar. ornem. tr. dor.

Ces heures appartinrent à *Jacques le Roy*, avocat à Lyon, qui y écrivit au bas des pages des annotations assez étendues, à Chasselay, en 1628. Elles sont sur vélin, avec une mosaïque en compartimens, coloriée et rehaussée d'or sur toutes les marges. On y voit en outre les initiales dorées, et des traits d'ornement dans la plupart des lignes. Il est fâcheux que plusieurs pages aient été arrachées. On trouve à la fin du volume une vie de Ste. *Marguerite*, écrite en français, et qui contient 15 pages dont le caractère est très-beau.

488. *Horæ latinæ.* — 8.° env. 300 pag. mar. v. tr. dor.

Ces *heures* sont très-riches ; le texte en est élégamment écrit sur un vélin très-pur ; chaque page est entourée d'une vignette dont les fleurs sont coloriées et les feuilles en or ; les initiales, les fins de vases sont de même enluminées. Des miniatures y représentent l'Annonciation, la Visitation, *Jésus* dans l'étable, l'Ange annonçant aux bergers la naissance du fils de Dieu, la présentation au temple, la fuite en Egypte, le roi *David*, le crucifiement, la Pentecôte, des religieux

célébrant l'office des morts, le Père éternel bénissant l'univers.

Le volume appartint à *Claudine Roine*, femme de *Pellisson.*

489. *Horæ latinæ.* — *In-4.°* env. 450 pag. bois, tr. dor.

Ces grandes *heures latines* sont très-belles ; le vélin en est pur, les rubriques sont en rouge, les initiales coloriées et rehaussées d'or, les miniatures agréables, bien conservées et nombreuses ; le sujet des dessins et les vêtemens des personnages sont curieux. En tête et à la fin du volume, on a inséré l'extrait de plusieurs actes de naissance et de mariage relatifs aux familles de *Baysser*, de *Lénoncour* et de *Beauveau.*

Ce manuscrit fut fait le 27 octobre 1411, par *Jean Giraud.*

490. *Horæ latinæ.* — Pet. *in-4.°* env. 300 p. bois.

Ces *heures*, sur beau vélin, avec les capitales enluminées et rehaussées d'or, offrent quelques miniatures, et une écriture d'environ l'an 1400. Elles commencent par un calendrier, dont chaque mois contient deux pages, et finissent par diverses prières à Dieu et à la Vierge. Les premières sont en langage gothique, et adressées à *Jean Sire-Dieu ;* les secondes sont en vers : le tout est terminé par l'*horloge* de la passion de N. S., divisée en 24 heures.

491. *Horæ latinæ.* — *In-*18. env. 160 pag.

Ces *heures*, sur vélin très-blanc, avec les initiales enluminées et rehaussées d'or, offrent une écriture agréable et des vignettes bien dessinées. Elles commen-

cent par l'évangile S. *Jean*, et finissent par l'*oremus* qui suit les litanies des saints : elles datent de l'an 1400 environ.

492. *Horæ latinæ.* — Pet. *in*-4.° bois.

Ces belles heures manuscrites, sur vélin très-blanc, à larges marges, sont précédées d'un calendrier, et ornées de vignettes et de capitales coloriées. Onze estampes bien dessinées pour le temps, richement enluminées, présentent l'*Annonciation*, la *Visitation*, *David*, *Job*, etc. L'écriture est de l'an 1500 environ.

Ces heures appartinrent, en 1563, à *Pierre Lecourt*, notaire à Vimi, aujourd'hui Neuville, près de Lyon.

493. *Horæ latinæ.* — *In*-12. env. 300 pag.

Ces heures latines, sur vélin, ont les capitales enluminées et accompagnées d'une légère vignette. L'écriture est grosse relativement au format, et date de l'an 1450 environ. Le frontispice manque, ainsi que le dernier feuillet.

494. *Horæ latinæ* (*circa* 1500). — Gr. 8.° env. 250 pag. bois, tr. dor.

Ces *heures* viennent de la Bibliothèque de M. *Adamoli ;* elles sont sur vélin, avec les capitales enluminées et rehaussées d'or : toutes les pages sont entourées de riches vignettes. Des miniatures bien conservées, offrant de vives couleurs et des dessins assez corrects, ornent ce volume, dont la reliure présente sur le plat en relief, d'un côté un évêque, de l'autre les symboles de la passion de *J. C.*

495. *Horæ.* — 8.° env. 140 pag.

Ces heures, sur vélin, à longues lignes encadrées

dans une vignette coloriée et rehaussée d'or, a toutes les initiales dorées. En tête de chaque chapitre est une miniature dont le coloris et la dorure sont bien conservés.

Ce volume appartint à *Georges* des *Hoches*. Il est fâcheux qu'on ait coupé les deux premiers feuillets, et quelques miniatures dans l'intérieur.

496. *Horæ latinæ.* — 8.° velours.

Ces heures, sur vélin, avec des vignettes et les capitales coloriées et rehaussées d'or, sont altérées. On y a coupé plusieurs des miniatures placées à la tête des chapitres.

497. *Horæ, seu preces matutinæ.* — *In*-24. env. 1000 pag. mar. tr. dor. ferm.

Ces heures furent écrites sur vélin, en 1519. On y a joint un psautier orné de miniatures, de capitales enluminées et rehaussées d'or, avec des vignettes et des initiales en couleur à la tête de chaque verset.

498. *Liber precum.* — 8.° env. 150 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, est à longues lignes, avec les initiales enluminées. De grandes lettres rehaussées d'or sont placées en tête des chapitres, avec quelques miniatures qui tiennent les pages entières. Celles-ci représentent le martyre de S. *Jean* l'évangéliste plongé dans une cuve remplie d'huile bouillante, *Jésus* dans le jardin des oliviers, l'Annonciation, la Purification, le roi *David*, les morts sortant du tombeau, etc.

499. *Horæ beatæ* Mariæ *et sanctæ crucis.* — *In*-4.° de 216 pag.

Ces *heures*, bien conservées, sont sur vélin, avec les

initiales et les capitales coloriées et rehaussées d'or. Son écriture, très-correcte, est du quinzième siècle. On n'y voit point de vignettes, mais des miniatures qui tiennent toute la page, et sont chargées de dorure. Elles représentent l'Annonciation, la Visitation, l'adoration des bergers jouant de divers instrumens, celle des trois rois offrant leurs présens, la purification devant le grand-prêtre, la fuite en Egypte, *Malchus*, à qui *Pierre* vient de couper l'oreille qui lui est remise par *Jésus*, *Pilate* se lavant les mains, le couronnement d'*épines*, le portement de croix, le crucifiement entre la *Vierge* et S. *Jean*, la descente de croix et l'inhumation.

Le nom de *Bonacina*, mis sur le premier feuillet, annonce qu'il a appartenu peut-être au célèbre écrivain de ce nom, mort en 1631, comme il alloit à Vienne où le pape *Urbain* VIII l'avoit envoyé en qualité de nonce. On lui doit une *théologie morale*, et un savant traité sur l'*élection des papes*. Le manuscrit passa ensuite dans la Bibliothèque de *Duperron* et de *Jean-François Chaussat*, dont on voit les armoiries en tête.

500. *Officium B.* Mariæ. — *In*-12. env. 120 p.

Ce manuscrit a perdu son premier feuillet; les autres sont correctement écrits; les capitales sont coloriées et rehaussées d'or. On y voit beaucoup de miniatures, mais dont le temps a un peu altéré les couleurs. L'écriture date du quinzième siècle.

501. *Officium virginis* Mariæ. — *In*-24. env. 240 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, avec les initiales en couleur, offre une écriture lisible, et qui date de l'an 1400 environ. Il commence par l'oraison *Beatus vir qui di-*

ligit nomen tuum, virgo Maria, et finit par celle *Obsecro te, angelica spes.*

502. *Officium beatæ* Mariæ *virginis.* — Pet. *in*-4.° de 170 pag. mar. tr. dor.

Cet *office* de la Vierge, sur vélin, avec des initiales coloriées et rehaussées d'or, offre des vignettes et des miniatures bien conservées qui représentent l'*Annonciation*, BETHZABÉ dans le bain, le *crucifiement*, la *Pentecôte*, JOB sur le fumier.

En 1575, ce volume appartint à *François* de *Rosant*, qui y a ajouté à la fin plusieurs feuillets où il a marqué les principaux faits de sa vie, et les extraits de ses titres de famille.

Un *André* de *Rosant*, né au faubourg de la Guillotière, et qui paroît fils de celui-ci, fut avocat et fit plusieurs ouvrages, tels que le *tombeau du duc de* Joyeuse, l'*éloge du chien*, une *remontrance aux Flamands*, un *panégyrique de* Henri *IV*. Il fut le plus intrépide faiseur d'anagrammes de son temps, et il composa un traité sur l'art de les faire, qu'il intitula l'*Onomastrophie*. Il en offrit plusieurs à M. de *Mandelot*, gouverneur de Lyon.

Le volume vient de la Bibliothèque donnée, en 1693, par l'archevêque *Camille* de *Neuville*.

503. *Officium beatæ virginis* Mariæ. — *In*-4.° de 100 pag.

Ce manuscrit, bien conservé, offre une écriture ronde et correcte; les titres, les initiales et les lignes du plain-chant sont en rouge, sur très-beau papier.

504. *Officium beatæ* Mariæ. — 8.° de 166 p. bois.

Cet office de la Vierge est sur vélin non altéré; l'écriture est agréable, ornée de vignettes, de grandes et petites miniatures qui ont conservé tout leur éclat. Les grandes représentent la Visitation, la Nativité, l'adoration des rois, la Purification, la fuite en Egypte, l'Assomption. L'ouvrage commence par un calendrier, et se termine par l'office des morts, en tête duquel on a peint, dans une grande miniature, *Job* sur son fumier. Ce manuscrit a été anciennement acheté 18 liv.

505. *Mariale.* — *Fol.* de 800 pag. vél.

Ce manuscrit renferme l'éloge volumineux de la Vierge *Marie. Jacques* de *Voragine*, qui en est auteur, naquit près de Gênes, et devint archevêque de cette ville en 1292. On a publié de lui une *chronique de Gênes*, des *sermons*, et une *légende dorée* pleine de fables. J'ignore si le *Mariale* a été de même imprimé. Cet ouvrage est suivi, dans le manuscrit, d'un petit traité, intitulé *Questiones judæorum.* Son écriture, de 1300 environ, ne se lit pas avec facilité.

506. *Breviarium marianum.* — *In*-12. de 328 pag.

Ce *bréviaire* de tous les offices et prières de la Vierge est extrait du missel et du bréviaire romains, ainsi que des œuvres de S. *Bonaventure.* Il a été écrit en 1705, et contient quatre parties, *commune de tempore*, *proprium de tempore*, *commune de festis*, *proprium de festis.* Il fut fini par *Ducros*, le 12 septembre 1708.

507. Maria *rerum universarum domina.* — *Fol.* 2 vol. de 800 pag. chacun.

Ce traité a pour objet de célébrer l'influence de la Vierge *Marie* sur la destinée de l'homme et celle de l'univers, sur les sacremens, la grâce, le dogme et la morale. Il est divisé en divers titres, et ceux-ci en articles. L'ouvrage paroît écrit de la main de l'auteur, avec des additions et notes marginales; il ne s'est pas nommé, mais il paroît être jésuite.

508. *De laudibus beatæ* Mariæ *virginis.* — *Fol.*

C'est ici l'ouvrage d'*Albert-le-Grand*, évêque de Ratisbonne, né en Souabe en 1205, et qui, par ses leçons publiques, mérita de ses contemporains le surnom de l'*Ange de l'école.* Cet ouvrage, sur la vie et les vertus de la mère de Dieu, n'auroit pas été fait pour le lui mériter dans ce manuscrit. Il est diffus, et contient plus de 300 pages bien conservées, dont le caractère net et très-uniforme ressemble parfaitement aux caractères typographiques gravés en bois.

509. Joannis Ferrandi, *vindiciæ prædicatoriæ de immaculatâ virginis* Mariæ *conceptione.* — *Fol.* env. 300 pag.

L'écriture de ce manuscrit est correcte et lisible. Le jésuite *Jean Ferrand* y répondit à *Vincent Bandello*, général de l'ordre de *Saint-Dominique*, qui, dans un traité devenu rare, avoit attaqué avec force l'immaculée conception de la Vierge. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Milan en 1475, *in*-4.°, sous ce titre: *De veritate conceptionis beatæ* Mariæ.

510. *Tractatus tres contra immaculatam conceptionem beatæ virginis* Mariæ. — 8.° env. 200 pag. v. fil. tr. dor.

Ces traités contre l'immaculée conception de la Vierge sont écrits sur vélin très-pur, à deux colonnes, avec les initiales enluminées. Le premier, renferme cent autorités des saints pères et des docteurs contre l'immaculée conception; le second, est l'ouvrage du cardinal *Jean* de *Torquemada*, espagnol, qui se signala au concile de Constance, en 1414, par son zèle ardent contre les hérétiques ; le troisième, est l'écrit de *Jean* de *Dominis*, religieux de l'ordre des Dominicains. Ce traité est le plus fougueux des trois ; les uns et les autres ne paroissent point avoir été imprimés. *Jean-Marie Billion* de *Mont-Réal* acheta ce manuscrit le 8 décembre 1521, au prix de vingt écus, d'un jeune esclavon. Il passa au jésuite des *Escures*, provincial *monasterii Pinaroliensis*, qui l'échangea, en 1687, contre un autre manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, intitulé *Funiculi nodi indissolubilis.*

511. H. Rabani Mauri, *archiepiscopi Moguntini, de laudibus sanctæ crucis, libri duo.* — *Fol.* env. 100 pag.

Raban Maur devint archevêque de Mayence en 847, après avoir fait toutes ses études en France sous le célèbre *Alcuin.* Il légua ses ouvrages à l'abbaye de Fulde, d'où on les a tirés pour les publier à Cologne, 1627, 3 vol. *in-fol.*

Le poëme dont il est ici question, en l'honneur de la sainte croix, est inséré dans le tome premier, depuis la page 273 jusqu'à la page 348. On en avoit donné précédemment, en 1605, une très-belle édition particu-

lière à Augsbourg, *in-fol.* L'auteur écrivoit moins bien en vers qu'en prose; il lui échappe même souvent des fautes contre la prosodie des mots latins. Cependant *Bellarmin*, dans son ouvrage sur les écrivains ecclésiastiques, *de scriptoribus ecclesiasticis*, dit : *Præter cætera scripsit in flore ætatis suæ, opus admirandum de laudibus sanctæ crucis ad* Gregorium *IV papam, anno* 843. « Outre ses autres écrits, *Raban Maur* composa à la fleur de son âge, et dans l'année 843, un éloge admirable de la sainte croix, qu'il dédia au pape *Grégoire* IV. » Cet ouvrage est très-curieux dans ce manuscrit, par la manière dont les lettres y sont disposées, pour offrir à chaque page une croix de figure différente. Les poëtes de son temps croyoient ainsi, par des acrostiches, des teutogrames et des difficultés vaincues, suppléer au génie qui souvent les abandonnoit.

Ce manuscrit est mutilé; il y manque tout le second livre, et les dix premières pages du premier. Son caractère annonce qu'il fut terminé vers la fin du neuvième siècle, et peu de temps après la mort de *Raban*. Il a appartenu à *Claude-Marc Perrichon*, avocat et échevin à Lyon, où il abjura solennellement la religion calviniste dans laquelle il étoit né, et légua, en 1703, sa Bibliothèque à la ville. Il fut père de *Camille Perrichon*, qui fut long-temps prévôt des marchands.

512. *Sancti* Dionisii *areopagitæ*, *opera*. — *In*-4.° env. 180 pag.

Ce manuscrit précieux est sur vélin, à longues lignes, avec des notes marginales très-étendues : il est dommage que les derniers feuillets aient été mouillés et tachés. Le caractère en est lisible, et paroît dater de la fin du neuvième siècle. SAINTS PÈRES.

L'ouvrage commence par la préface qu'*Anastase* le

bibliothécaire composa pour les œuvres de S. *Denis*: *Anastase*, qui eut soin de la Bibliothèque du Vatican à Rome, mourut en 882. On lui doit une *histoire des papes*, la *chronographie tripartite*, et l'*histoire miscellanée*, qu'on a long-temps attribuée à *Paul*, diacre.

Hilduin, abbé de *Saint-Denis*, et *Hincmar*, archevêque de Reims, avoient soutenu que S. *Denis* l'aréopagite étoit le même que S. *Denis*, évêque de Paris, qui eut la tête tranchée dans les Gaules, sous l'empereur *Déce*. *Louis-le-Débonnaire* avoit ordonné de recueillir, dans les auteurs grecs et latins, tout ce qui pourroit éclaircir ce point historique; et après lui, *Charles-le-Chauve* son fils, s'intéressa de même à faire connoître la vie de S. *Denis*. Ce fut pour l'offrir à ce monarque qu'*Anastase* écrivit sa préface vers l'an 867. L'opinion la plus suivie a distingué, depuis *Anastase*, deux saints *Denis*.

Les œuvres attribuées à l'*aréopagite*, et renfermées dans ce manuscrit, sont le traité de la hiérarchie céleste, en quinze chapitres, celui de la hiérarchie ecclésiastique, en sept, et celui des noms divins, en treize.

Depuis ce manuscrit, une critique judicieuse a ôté ces traités au premier des saints *Denis*, et les a faits regarder comme postérieurs au temps où ce juge de l'aréopage d'Athènes a vécu. En effet, ils ne furent cités, pour la première fois, que dans la conférence tenue en 532 devant l'empereur *Justinien*, entre les hérétiques sévériens, qui s'appuyoient du témoignage de ces livres jusqu'alors inconnus, et les évêques catholiques. 2.° Dans le traité des noms divins, on cite les paroles d'une épître de S. *Ignace*, qui n'a pu la composer qu'après la mort de S. *Denis* l'aréopagite. 3.° L'auteur, en parlant des mystères, emploie le mot *hypostase* et autres, dont on ne commença à se servir que

dans les disputes théologiques du quatrième siècle.

Le *Nourry*, dans son *Apparat*, a dit que les œuvres de S. *Denis* avoient été apportées de Constantinople en France, sous le règne de *Charles-le-Chauve* : ces œuvres y furent connues auparavant. Les *Annales bénédictines*, par *Mabillon*, assurent qu'elles y parurent dès le règne de *Pepin*, et avant l'exemplaire envoyé par *Michel*, empereur de Constantinople, à *Louis-le-Débonnaire*. *Iperius*, auteur de la chronique de S. *Bertin*, en faisant mention de ce don, ne parle que du livre de la hiérarchie céleste ; mais le moine *Hilduin*, antérieur à *Iperius*, et contemporain de *Louis-le-Débonnaire*, annonce le présent fait à ce souverain des œuvres de S. *Denis* en général.

Lib. 23, *n.* 34.

In Martenn. anecd. t. 3, *p.* 507.

Le premier chapitre du manuscrit porte ces mots en titre : *Hunc librum sancti* Dionysii *ariopagitæ* Johannes Friugena *transtulit de græco in latinum, jubente ac postulante domino gloriosissimo rege* Karolo. Le calligraphe s'est trompé, en appelant *Jean Friugena*, *Jean Scot Erigène* qui traduisit du grec en latin les œuvres de S. *Denis*. Le roi *Charles*, qui ordonna cette traduction, fut *Charles-le-Chauve*, à qui *Erigène* le présenta. *Jean Scot*, dit *Erigène*, né en Ecosse comme son nom le désigne, fut si bien accueilli par le monarque français, que celui-ci lui permit de manger familièrement à sa table, et en fit l'un de ses favoris.

La version de S. *Denis*, par *Erigène*, a été imprimée en partie dans l'édition des œuvres du premier, publiée par *Marsile Ficin* en 1502, et toute entière dans celle donnée par *Denis* le chartreux, en 1556. Le manuscrit de Lyon pourroit servir à rectifier plusieurs passages du texte grec et de la traduction.

Les scholies ou notes marginales du manuscrit, ont pour auteur S. *Maxime*, martyr, et *Jean*, évêque de

Scythopolis. Celles de S. *Maxime* sont désignées par une petite croix ; les unes et les autres furent traduites par *Anastase.*

Le P. *Labbe*, dans sa Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, à l'article d'*Anastase* le bibliothécaire, dit qu'il a vu chez les Jésuites de Bourges les œuvres de S. *Denis* l'aréopagite, dans un très-beau manuscrit d'environ 800 ans d'ancienneté, de la traduction faite par *Jean Scot Erigène*, avec des scholies sur les marges du volume. *Cave*, *Oudin*, *Dupin*, dans le tome 5 de l'histoire littéraire de la France, ont parlé, d'après le P. *Labbe*, de ce manuscrit, qui a la plus grande ressemblance avec celui de Lyon, et il a été beaucoup mieux décrit dans une lettre insérée dans les mémoires de Trévoux, du mois de juin 1753.

513. Origenis *libri super scripturam. — Fol.* env. 450 pag.

Ce manuscrit, très-ancien, à longues lignes et sur vélin, offre une écriture remarquable par sa grosseur. Elle est toute formée de petites capitales, semblables à celles sculptées d'ordinaire sur les monumens du treizième siècle. Il manque quelques feuillets en tête et à la fin du volume.

Origène devint le soutien de l'église dans le commencement du troisième siècle. Né à Alexandrie, il vint à Rome, et retourna dans sa patrie pour y expliquer l'Ecriture-sainte. Son ouvrage sur ce sujet renferme des notes et des homélies, où il fait des applications du texte sacré à la morale. Il paroît qu'on ne possède point en entier ses commentaires. Toutes les œuvres d'*Origène* ont été recueillies, en 1739 et 1759, par les deux bénédictins de *la Rue*, en 4 vol. *in-fol.*

Origène mourut à Tyr, l'an 254, des suites des tour-

mens et de l'austère captivité qu'on lui avoit fait éprouver dans la persécution de *Déce.*

514. Lactantii *opera. — Fol.* env. 600 p. vél.

Ce manuscrit, sur beau papier, est de 1450. Le caractère en est correct; il remplit dans chaque page toutes les lignes, sans division de colonnes : la dernière page manque.

On trouve dans ce volume les instructions de *Lactance* contre les gentils, et ses livres *de falsâ religione.* Le premier ouvrage est divisé en sept livres; c'est un trophée élevé en l'honneur du christianisme, mais on a reproché à l'auteur d'être meilleur rhéteur que théologien. Le second ouvrage est une suite du premier. Les œuvres de *Lactance* ont été imprimées plusieurs fois; la première, au monastère de Sublac, en 1465, *in-fol.;* la dernière, à Paris, en 1748, par les soins de l'abbé *Langlet.*

Ce manuscrit vient du legs de M. *Pierre Adamoli.*

515. *Liber apologeticus sancti* Gregorii *Naziazeni*, *à* Rufino *presbytero de græco in latinum translatus. — Fol.* env. 200 pag.

S. *Grégoire* de Nazianze, surnommé l'*Isocrate* des pères grecs, par la pureté de son style, le bon choix de ses expressions et la douceur de son éloquence, fut tout à-la-fois orateur, poëte et grand théologien : il mourut l'an 391. L'abbé de *Billy* a recueilli ses *Œuvres*, en 2 vol. *in-fol.* Paris, 1611.

Rufin, traducteur de S. *Grégoire*, fut l'ami et ensuite l'adversaire de S. *Jérôme.* Après avoir fondé un célèbre monastère sur le mont des Oliviers dans la Palestine, il vint à Rome; mais cette ville étant menacée d'être ravagée par *Alaric*, *Rufin* se réfugia en Sicile, où il

mourut l'an 410. On a reproché à ses traductions de n'être pas parfaitement exactes et conformes au texte grec. On lui doit encore celles de huit discours de saint *Basile*, et de l'histoire ecclésiastique d'*Eusèbe*.

A la fin du *livre apologétique*, on lit dans ce manuscrit la traduction de trois *sermons* de S. *Grégoire*, sur la Nativité, l'Epiphanie et la Pentecôte. *Rufin* en avoit traduit sept autres qui ne se trouvent point ici. Les sermons de l'évêque de Nazianze ont été distingués par la foule de pensées philosophiques dont il accompagne les vérités de la morale et du dogme.

Ce manuscrit est sur vélin; sa fin est mutilée, et il y manque les dernières pages. Malgré ce défaut, ce qui le rend très-précieux, c'est qu'il paroît avoir appartenu à *Leydrade*, élu archevèque de Lyon en 797, qui se qualifia de bibliothécaire de *Charlemagne*, et qui en effet forma un riche dépôt d'antiques manuscrits dans l'abbaye de l'Ile-Barbe. Cette île ayant passé dans la propriété du chapitre de Lyon, ce volume fut déposé dans la Bibliothèque des comtes, d'où il vient de parvenir dans celle de la ville.

516. *Opera sancti* Gregorii *Naziariensis*. — *In-4.*° env. 1200 pag. vél.

Ce volume, sur papier fort, sans colonne, écrit avec netteté, offre les œuvres de S. *Grégoire* de Nazianze, ami de S. *Basile* et contemporain de l'empereur *Julien*, qui voulut inutilement l'approcher de lui. Il combattit avec courage les ariens, et soutint la pureté de sa doctrine par l'austérité de sa vie. Il n'avoit qu'un habit, ne portoit point de souliers, couchoit sur la paille, et dans les plus grands froids ne s'approchoit jamais du feu. Tous ses écrits sont en langue grecque, et ont été recueillis. Ce manuscrit contient des lettres et des ser-

mons : rien n'annonce dans le volume à qui il a pu appartenir.

517. *Sancti* Hieronymi *opera.* — *In-4.°* env. 100 pag.

Ce manuscrit, à longues lignes, sur vélin, en caractères carlovingiens, de l'an 800, n'offre plus que le fragment d'un volume altéré, et que le temps fait tomber en poussière. Il offre, 1.° l'exposition sur les quatre prophètes ; 2.° le petit traité sur l'aumône, *de elemosinis* ; 3.° plusieurs *épîtres* à *Paulin*, à *Rustique*, à *Héliodore* sur la mort de *Népotien*, à *Pammatius* sur celle de *Pauline*, à *Ocianus* sur la mort de *Fabiola*, à *Amandus*, à *Eufémie*, à *Eustochie*. Cette dernière, de la famille des *Scipion*, suivit S. *Jérôme* en Orient, et fonda un monastère à Bethléem : elle savoit le grec et l'hébreu.

518. *Sancti* Hieronymi *epistolæ.* — *Fol.* env. 100 pag.

Le commencement de ce manuscrit manque ; ce qui en reste est bien conservé, sur beau vélin, à longues lignes. L'écriture est antique, correcte et lisible : elle date de 800 à 900. Ce manuscrit paroît venir du don de *Charlemagne* à l'Ile-Barbe.

519. *Liber sancti* Hieronymi *contra* Juvenianum. — *In-4.°* env. 300 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, altéré dans son commencement et sa fin, est à longues lignes, d'une écriture carlovingienne, et qui remonte au neuvième siècle.

L'ouvrage de S. *Jérôme* contre *Jovinien* est plein de force et de justesse ; il reproche à son adversaire ses erreurs, sa mollesse et son goût extrême pour les plai-

sirs. En effet, *Jovinien*, moine de Milan, sorti de son monastère, se mit à prêcher le mariage aux vierges, et soutint que les jeûnes et les macérations, contraires à la véritable loi de Dieu, privoient l'homme sans utilité des jouissances qu'il devoit goûter, puisqu'elles avoient été placées auprès de lui par le Créateur. Le pape *Syrice* condamna solennellement à Rome ce sectateur d'*Aristide* et d'*Epicure*.

520. *Sancti* Augustini *opera*. — *Fol.* env. 500 pag.

Ce recueil d'opuscules de S. *Augustin* comprend :

1.° Le livre *de pastoribus* : il manque quelques feuillets du commencement.

2.° Celui *de ovibus*.

3.° Ceux *de baptismo*, au nombre de neuf.

Ce manuscrit très-ancien, de l'an 900 environ, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture nette et assez bien conservé, paroît venir de l'Ile-Barbe.

521. *Sancti* Augustini *sermones*. — *In*-4.° env. 160 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, offre une écriture carlovingienne de 800 à 900. Il manque quelques feuillets à la fin et au commencement. Les initiales y sont grossièrement peintes.

522. *Sancti* Augustini *opera*. — *Fol.* env. 200 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture très-ancienne et du neuvième siècle, offre les traités contre *Cresconius* et autres hérésiarques. Il est fâcheux que la fin du volume ait été altérée par l'humidité.

523. *Sancti* Augustini *libri de civitate Dei.* — Pet. *fol.* env. 700 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, sans ornement, est assez conservé ; son écriture date de l'an 800 à 900 : il renferme le chef-d'œuvre de S. *Augustin*, la *Cité de Dieu.* Son auteur l'entreprit pour combattre les païens, qui attribuoient les malheurs de l'empire à l'extinction du paganisme et aux progrès de la religion chrétienne. L'ouvrage a deux parties qui renferment vingt-deux livres ; dans les premiers, S. *Augustin* combat les objections des défenseurs du culte ancien ; dans les douze derniers, il établit les preuves en faveur du culte nouveau ; l'un est la *cité du démon*, l'autre la *cité de Dieu.* Une morale douce et persuasive, une érudition profonde, mais bien ménagée, distinguent cet écrit que *Charlemagne* ne se lassoit point de lire, suivant ses historiens, et il paroît que ce manuscrit appartint à sa Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

524. *Sanctus* Augustinus, *de perfectione justitiæ, de naturâ et gratiâ, de libero arbitrio, de bono perseverentiæ, de corruptione.* — *In-4.°* env. 400 pag.

Ces divers traités de S. *Augustin*, sur la perfection, la grâce, le libre arbitre, la vertu de persévérance, etc. ont été publiés, dans le recueil de ses œuvres, par les Bénédictins. Ils offrent un style trop chargé d'antithèses, mais des idées énergiques, et une grande chaleur dans leur développement.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, est, ainsi que le suivant, l'un des plus antiques monumens de la Bibliothèque de Lyon ; l'écriture en est grosse, lisible et du huitième siècle. *Leydrade*, bibliothécaire de l'em-

pereur *Charlemagne*, l'acheta ou le tira de la Bibliothèque impériale de l'Ile-Barbe, pour en faire don à l'église de *Saint-Etienne* de Lyon, vers l'an 799. Il devint ensuite archevêque de cette ville; et après avoir abdiqué volontairement l'archiépiscopat, il alla mourir dans la solitude qu'il s'étoit choisie au monastère de *Saint-Médard* de Soissons. De l'église de *Saint-Etienne*, ce volume a passé dans la Bibliothèque des comtes de Lyon, d'où il est parvenu dans celle de la ville. Il est fâcheux qu'on l'y ait trouvé dans un lieu humide, où le haut des pages a été jauni et altéré par la pluie.

525. *Sanctus* Augustinus, *de doctrinâ christianâ, et libri contra manicheos. — In-4.°* env. 400 pag.

L'ouvrage de S. *Augustin*, sur la doctrine chrétienne, est en quatre livres, celui contre les manichéens en deux. L'évêque d'Hypone avoit été l'un des plus ardens apôtres de cette secte, qu'il abandonna pour la combattre. Il disputa contre *Fortunat* et *Félix*, et les convainquit de leurs erreurs.

Ce manuscrit, sur vélin bien conservé, à longues lignes, offre, comme le précédent, une écriture correcte, égale et lisible : elle sort de la plume du prêtre *Martin*. S. *Rémi*, archevêque de Lyon, et grand-aumônier de l'empereur *Lothaire*, en fit don à l'église de *Saint-Etienne*, *ad altare Stephani*, vers l'an 850. Ce prélat, honoré comme un saint, obtint encore pour la même église un très-beau don de la princesse *Berthe*, nièce de *Lothaire* et femme de *Gérard*, comte de Roussillon, qui eut pendant long-temps le gouvernement de Lyon. Celle-ci broda en or, sur une nappe d'autel, divers traits historiques tirés des livres saints, et sur les bords six vers latins renfermant l'éloge de *Rémi*

Ce volume, précieux par son ancienneté, vient des archives de la cathédrale de Lyon.

526. *Liber* Aurelii Augustini *contra* Faustum *hereticum.* — *Fol.* env. 500 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, écrit à longues lignes, est curieux par son ancienneté. Le caractère en est lisible, et tous les feuillets bien conservés. *Leydrade*, archevêque de Lyon, en fit don à l'église de *Saint-Etienne.* Il est terminé par ces mots : *explicit liber Aur. Aug. epis. contra* Faustum *manicheum ; secundùm volumen de vitâ patriarcharum, vel figuris prophetarum. Item Deo gratias.*

527. *Liber questionum sancti* Augustini *episcopi.* — *In-4.°* env. 500 pag.

Ce manuscrit antique, sur vélin, à longues lignes, avec les titres en couleur, vient de la Bibliothèque des comtes de Lyon, et date du neuvième siècle. L'écriture en est correcte et lisible.

528. *Sanctus* Augustinus, *in libros retractationum.* — Pet. *fol.* env. 300 pag.

Ce manuscrit gothique, bien conservé, sur vélin, à deux colonnes, offre une écriture correcte et lisible qui date de l'an 900 à 1000. Outre l'ouvrage des rétractations, on y trouve le livre des *questions diverses* de S. *Augustin.*

Celui-ci composa le premier traité avant d'être prêtre; c'est une critique des écrits qu'il avoit déjà publiés, dont il éclaircit les endroits obscurs, dont il rétablit le sens des écritures quand il s'en est écarté, dont il corrige enfin les erreurs, et tout ce qui pourroit donner lieu à de fausses interprétations. L'ouvrage des rétrac-

tations est inséré dans le premier volume des *Œuvres* de S. *Augustin*, publiées en 1679 par les Bénédictins de la congrégation de *Saint-Maur*.

Ce volume vient de la Bibliothèque du chapitre de Lyon.

529. *Synopsis doctrinæ* Augustinianæ, *authore* Honorato Fabri. — *In*-4.° env. 500 p.

Cet ouvrage contient quinze chapitres, et comprend l'analyse des écrits de S. *Augustin* contre les manichéens, les donatistes, les ariens, les pélagiens et les sémi-pélagiens.

530. *Explanatio testimoniorum sancti* Augustini. — 8.° env. 350 pag. vél.

Manuscrit du siècle passé; l'écriture en est belle et très-lisible. Son auteur, *Pierre Suanis Polanus*, y combat les sentimens des théologiens de Paris, *Hallier*, *Lagot* et *Loisel*, dans la controverse sur les cinq propositions : il fut terminé le 19 mai 1653. On trouve à la suite ces traités :

1.° *Recueil de quelques passages des saints pères, et des synodes et conciles relatifs à l'estat et aux mœurs du clergé.*

2.° *Histoire de l'hérésie pélagienne.*

3.° *De la grâce, par M.* Diroy.

4.° *Lettre du curé de Saint-Maclou à M. l'archevêque de Rouen.*

5.° *Troisième lettre de M. l'évêque d'Angers au roi, touchant la signature du formulaire, et réponse du même au nonce.* — Celle-ci est datée du 19 août 1692.

6.° Factum *de MM. les curés de Paris contre la thèse des Jésuites.*

7.° *Lettres de la sœur* Euphémie *à la sœur* Angélique, *et à M.* Arnauld.

8.° *Autres de l'abbé de* Saint-Cyran, *de M.* Hermand, *docteur de Sorbonne, à l'abbesse et aux religieuses de Port-Royal.*

La sœur *Angélique*, abbesse de Port-Royal, à qui ces lettres furent adressées, est *Angélique Arnauld*, qui, douée de beauté, de grâces, de courage et d'esprit, eut la gloire, à l'âge de 17 ans, de réformer les Bénédictines qu'elle dirigeoit, et de les soumettre à une règle uniforme et plus régulière. Petite-fille du célèbre avocat *Arnauld*, qui, en 1594, avoit plaidé avec succès contre les Jésuites, et avoit osé démêler les dangers et les germes d'ambition de leur institut, elle appela dans son monastère six de ses sœurs et six nièces, et près d'elle, dans une retraite laborieuse, deux de ses frères et trois neveux, qui se distinguèrent tous par leur profond savoir, leurs écrits et leur piété. Trop d'éclat avoit illustré leur vie pour ne pas exciter la jalousie d'un ordre puissant qui, en dirigeant par l'un de ses membres la conscience du monarque, s'étoit ménagé la force de l'autorité.

L'abbé de *Saint-Cyran*, sous la mère *Angélique*, étoit le directeur du monastère. Les Jésuites l'accusèrent, ainsi que le docteur *Arnauld*, de favoriser les opinions de Genève et de propager le déisme. D'innombrables écrits naquirent; la bulle *Unigenitus* parut; des opposans à cette bulle furent proscrits : les religieuses de Port-Royal partagèrent leur sort. Enlevées au milieu de la nuit du 28 au 29 octobre 1711, dispersées en diverses contrées, on rendit leurs derniers jours malheureux. Leur monastère fut détruit de fond en comble; ses matériaux en furent vendus, et on fit labourer la place où il avoit existé. *Arnauld* se réfugia à

Bruxelles, où il mourut; sa sœur *Angélique* l'avoit précédée au tombeau; et l'abbé de *Saint-Cyran*, après une longue détention, termina ses jours dans l'infortune.

531. *Liber pastoralis sancti* Gregorii. — *In*-4.° env. 100 pag.

Ce manuscrit antique, du neuvième siècle, est écrit sur vélin, à longues lignes. Les feuillets de la fin ont été déchirés, et les capitales en sont très-grossièrement enluminées.

S. *Grégoire*, surnommé le *Grand*, naquit à Rome, et y devint pape après la mort de *Pélage* II, en 590. Son livre, intitulé *Pastoral*, parce qu'il y traite du devoir des *pasteurs*, fut fait en réponse des reproches que lui avoit faits *Jean*, évêque de Ravenne, d'avoir montré trop de résistance à monter sur le siége pontifical. S. *Grégoire* l'écrivit immédiatement après son avènement; il est divisé en quatre parties, et celles-ci en diverses admonitions.

S. *Léandre* fit connoître cet ouvrage à l'Espagne; l'empereur *Maurice* le fit traduire en grec par *Anastase*, évêque d'Antioche, et le roi *Alfrède* le traduisit lui-même en saxon. On voit des exemplaires de sa version, soit dans la Bibliothèque *cottonienne*, soit dans celle de Cambridge.

Le concile de Mayence, tenu en 813, ordonna que le *Pastoral* auroit rang immédiatement après les évangiles et les livres canoniques, et divers autres conciles firent une loi aux évêques et aux curés de le lire, et d'en faire la base de leurs fonctions.

Le *Pastoral* commence le second volume de la collection des œuvres de S. *Grégoire*, publiées, en 1705, par les Bénédictins. Ceux-ci ont consulté, pour compléter leur édition, plusieurs manuscrits découverts

à

à Troyes, à Chartres, à Laon, à Rouen, dans les monastères de Lyra et de Longpont, à Beauvais, et dans les Bibliothèques d'Oxford et du collége de Merton en Angleterre; mais ils paroissent avoir ignoré l'existence du manuscrit de Lyon. Celui-ci a les titres en lettres rouges, et est précédé d'une table des chapitres.

532. Gregorii *papæ urbis Romæ omeliæ de diversis lectionibus evangelistarum.* — *Fol.*

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, en caractères de missel, est aisé à lire. Il est terminé par l'homélie de S. *Grégoire*, sur le précepte de S. *Jean*: *Diligatis invicem, sicut dilexi vos*, prononcée à Rome dans l'église de *Saint-Pancrace.* On a de ce pape non-seulement ces homélies sur les diverses leçons des évangiles, mais d'autres pour l'explication du prophète *Ezéchiel.*

533. *Sancti* Gregorii *moralia.* — *In*-4.° env. 400 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, offre une écriture du onzième siècle: il est lisible et bien conservé. Le livre *de conflictu vitiorum atque virtutum*, termine l'ouvrage. Celui-ci, intitulé les *Morales*, est un commentaire sur le livre de *Job.* On lui reproche un peu de diffusion et des allégories trop recherchées; mais les leçons en sont douces et pures. S. *Grégoire* vécut du temps de l'empereur *Maurice*, de *Childebert* II, roi de France, et de la reine *Brunéhaut*, qu'on lui reproche d'avoir louée.

534. *Litteræ apostolicæ* Leonis *papæ.* — *Fol.* de 152 pag.

L'écriture de ce manuscrit date de 1340 environ; elle est à longues lignes, correcte, mais difficile à lire, sur

papier fort, sans filagrame. Le pape S. *Léon*, surnommé le *Grand*, parvint au saint-siége l'an 440. Il combattit avec force les manichéens, les pélagiens, les eutychéens et les autres hérétiques. Il a laissé des sermons, et cent quarante-une lettres qui se trouvent dans ce manuscrit. On pourroit y avoir recours pour l'explication de divers passages obscurs des œuvres de ce pape, dont l'édition a été publiée en 1675 par le P. *Quesnel*. L'abbé de *Bellegarde* a traduit les sermons de ce pape, mais on ne croit pas que ses lettres aient été mises en français. Son style, en latin, est élégant et pur, quoique semé de trop d'antithèses.

535. *Epistolæ sancti* Paulini *episcopi ac sancti* Aviti. — Pet. *fol.* de 400 p. bois.

Ce manuscrit, correct, d'un beau caractère, à longues lignes, sur vélin, n'a d'autre ornement que des capitales rouges et historiées. Il appartint à *Pierre de Trivio*, chanoine de *Saint-Maurice* de Vienne, qui l'estimoit beaucoup, suivant une note manuscrite dans laquelle il annonce qu'après avoir prêté ce volume on le lui garda pendant plusieurs années, et qu'il commençoit à perdre toute espérance de l'obtenir, lorsqu'il lui fut rendu le 15 mars 1686; « ce qui, dit-il, fut aussi heureux pour moi qu'agréable; mais ne confiez jamais vos livres aux moines, si vous voulez les ravoir. » *Quod faustum, felix, fortunatumque, sed monacho præterea nunquam confideris.*

S. *Paulin*, né à Bordeaux au milieu du quatrième siècle, fut l'élève du poëte *Ausone*, épousa *Thérasie*, la quitta pour embrasser, ainsi qu'elle, la vie monastique, et devint évêque de Nôle. Ses épîtres, insérées dans ce manuscrit, furent conservées par S. *Amand*, évêque de Bordeaux, et ont été imprimées pour la pre-

mière fois par les soins de *Badius Ascensius*, à Paris, en 1516.

S. *Avit*, d'abord évêque de Valence, et ensuite archevêque de Vienne en Dauphiné, vers l'an 490, étoit neveu de l'empereur *Avitus*. Après avoir contribué à la conversion de *Clovis* et à celle de *Sigismond*, roi des Bourguignons, il présida divers conciles, dont deux se tinrent à Lyon. Il a laissé des lettres, des sermons et des poëmes, dont le style est obscur, difficile à entendre et plein de jeux de mots. *Sirmond* les a recueillis, et les a fait imprimer pour la première fois à Paris, en 1643, *in*-8.e

L'auteur du manuscrit y a réuni, 1.° l'ouvrage d'*Agobard*, archevêque de Lyon, contre *Amalarius*, prêtre de l'église de Metz, à qui quelques manuscrits anciens, ainsi que celui-ci, donnent le titre d'*abbé*. Ce dernier, d'après l'ordre de *Louis-le-Débonnaire*, composa en quatre livres un traité sur les offices divins que S. *Agobard* attaqua, et on croit que c'est d'*Amalarius* dont il parle encore dans son écrit *de divinâ psalmodiâ*, en disant : « Ce méchant, cet insensé ne cesse de déchirer non-seulement dans ses ouvrages, mais encore par ses discours, notre sainte église de Lyon. » *Stultus et improbus, qui sanctam ecclesiam nostram, id est, Lugdunensem, non solùm verbo, sed etiam scriptis lacerare non cessat.* L'écrit d'*Agobard* contre *Amalarius*, trouvé dans un manuscrit par *Baluze*, a été imprimé pour la première fois dans l'édition que ce savant a donnée des œuvres de l'archevêque de Lyon, en 1666, 2 vol. *in*-8.°

2.° Le traité du même *Agobard*, intitulé *de sacerdotii dignitate*, de la dignité du sacerdoce. Ce fut *Papyre-Masson*, né en Forez, qui, entrant chez un relieur de la rue Mercière à Lyon, l'empêcha de dé-

chirer un manuscrit dont il alloit se servir pour couvrir des volumes. Ce manuscrit offroit les œuvres d'*Agobard*. *Papyre-Masson* les publia pour la première fois, à Paris, en 1605, *in*-8.º Cette édition fautive a été effacée par celle de *Baluze*.

3.º Une lettre de S. *Eucher*, archevêque de Lyon, à *Phylon*. S. *Eucher*, riche sénateur, devenu archevêque, quitta l'église de Lyon pour s'ensevelir dans une profonde retraite près de l'île de Lérins. Il y goûta tant de douceurs, qu'il se plut à y écrire son traité du mépris du monde et son éloge de la solitude; ouvrages pleins d'une douce philosophie, d'une piété tendre, et qui ont mérité d'avoir pour traducteur *Arnaud d'Andilly*.

536. *Sancti* Isidori *libri officiorum*. — Pet. *fol.* env. 700 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, a les rubriques en rouge et les capitales coloriées. Son écriture est de l'an 800 à 850: il vient de la Bibliothèque impériale de l'Ile-Barbe. Les derniers feuillets ont été un peu altérés par le temps et l'humidité.

Cet ouvrage, sur les *offices ecclésiastiques*, est très-curieux pour la connoissance de l'ancienne discipline, qui a servi de base à la liturgie *mosarabique* que l'Espagne a gardée si long-temps.

Son auteur y étoit né à Carthagène, et devint évêque de Séville. Le concile de Tolède, tenu dans le septième siècle, l'a nommé le *docteur du temps* et l'*oracle de l'église*. On doit à S. *Isidore* un ouvrage sur les *origines* ou *étymologies*, et une chronique recherchée pour connoître l'histoire des Goths et des Vandales. Il mourut en 636.

537. *B.* Isidori *Hispalensis episcopi sententiarum, seu de summo bono, libri* 13. — *In*-4.° v.

Ce beau manuscrit, recommandable par son antiquité, paroît être de la fin du huitième siècle ou du commencement du neuvième. Il faisoit partie de la Bibliothèque de M. *la Serna Santander;* celui-ci l'a regardé comme le plus ancien qui existe de cet ouvrage de S. *Isidore.* Il est sur vélin, à longues lignes, écrit en lettres minuscules *carolines*, et la première du texte est *onciale ;* les M, les D et les A sont majuscules. Le volume, de forme carrée, est formé de 109 feuillets. La division des chapitres est conforme à la première édition de l'ouvrage, publiée par *Ulric Zell* vers l'an 1470. Dans les manuscrits modernes, l'écrit est intitulé *de summo bono*, parce qu'il commence par ces mots, *summum bonum Deus est ;* mais le huitième concile de Tolède le nomme, ainsi que ce manuscrit, *liber sententiarum.*

Ce concile appelle S. *Isidore* l'ornement du siècle, et celui qui, pour la pureté de la doctrine, n'a point d'égal. *Nostri sæculi doctor egregius, ecclesiæ catholicæ novissimum decus, præcedentibus ætate postremus et doctrinæ comparatione non infimus.*

538. *Sancti* Cæsarii *Arelatensis homeliæ.* — *In*-12. env. 400 pag.

Ce manuscrit, sur papier antique et très-fort, est à longues lignes, avec les initiales et les rubriques en couleur. Il fut fini le 17 octobre 1484, par *Symphorien* de *Papia*, dans le monastère de *Sainte-Justine* de Padoue. L'écriture en est égale et extrêmement correcte.

S. *Césaire*, bourguignon, devint évêque d'Arles, où

il mourut au milieu du sixième siècle, après avoir présidé divers conciles, et obtenu du pape le droit de porter le *pallium*. Ses *homélies*, pleines d'onction, ont été publiées par *Baluze* en 1669, *in*-8.°, et se trouvent dans la *Bibliothèque des pères;* elles sont courtes, précises et d'un latin assez pur. Ce manuscrit en offre 55.

539. *Beati* Anselmi *meditationes et orationes.* — *In*-4.° de 614 pag. vél.

Ce beau manuscrit, sur vélin choisi, à longues lignes, avec les initiales coloriées et des miniatures rehaussées d'or, présente une très-belle écriture de l'an 1300 environ.

S. *Anselme*, né dans la ville d'Aoste, au pied des Alpes, devint archevêque de Cantorbéry en 1093. Ses querelles avec les souverains d'Angleterre lui firent chercher une retraite à Rome, et ensuite à Lyon. *Gerberon* a publié la première édition des œuvres de cet archevêque en 1675.

Les *méditations* de S. *Anselme* contiennent 518 pages du volume; le reste renferme les *méditations* et *soliloques* de S. *Augustin*. On lit au commencement un précis de la vie de S. *Anselme*, extraite d'*Edmer*, moine de Cantorbéry et disciple de ce dernier.

540. *Tractatus divi* Bonaventuræ. — *In*-4.° env. 400 pag. vél. vert.

Ces traités de S. *Bonaventure* sont des dialogues, des vers latins, des hymnes en l'honneur de S. *Bernard* et de la Vierge *Marie*, des *méditations* sur la vie de *J. C.* On trouve dans celles-ci des particularités que n'offre point l'Evangile.

Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, d'une écriture difficile à lire, avec les titres et les capitales en

couleur, fut fini en 1394 par *Zilan*, homme de guerre, *ex manu* Zilani *armigeri*.

541. *Varii sancti* Augustini, Bonaventuræ, *et aliorum libri.* — *In-4.°* env. 400 pag.

Ce manuscrit est à deux colonnes, sur vélin, avec des vignettes enluminées et rehaussées d'or : l'écriture est du treizième siècle. Il manque quelques feuillets à la fin du volume.

Celui-ci renferme, 1.° le livre des *méditations* de S. *Augustin*; 2.° les *soliloques*, par le même; 3.° le manuel *de verbo Dei*, par le même; 4.° divers écrits de S. *Bonaventure*, sur l'incarnation, la plénitude de la grâce, la corruption du péché, les sacremens; 5.° les *lamentations* de S. *Anselme;* 6.° la *préface* de S. *Jérôme*, sur les épîtres de S. *Paul;* 7.° les *épîtres* de ce dernier aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Thessaloniciens, à *Thimothée*, aux Hébreux, etc.; 8.° les *épîtres canoniques*, en tête desquelles est celle de S. *Jacques;* 9.° celle de S. *Bernard* au pape *Eugène*, suivie d'un traité sur l'Ecriture-sainte, en cinq livres.

542. *Manuscriptæ orationes SS. PP. et imperatoris* Leonis. — *Fol.* env. 1200 p. vél.

Ce manuscrit volumineux est sur vélin, à deux colonnes. Il renferme plusieurs discours et prédications des saints pères, avec les harangues de l'empereur *Léon*.

Celui-ci fut *Léon* VI, dit le philosophe, qui parvint au trône en 886. Le premier, il appela les Turcs à son secours contre les Bulgares, et leur ouvrit dès-lors le chemin de Constantinople, dont ils s'emparèrent ensuite. *Léon*, protecteur zélé des hommes de lettres, les cultiva lui-même avec succès. Outre son code, intitulé *Basilicon*, et un traité de tactique très-estimé, publié par

Meursius, et traduit en français par *Meïzeroi*, il avoit composé un grand nombre de sermons ou harangues sur des sujets pieux qu'il se plaisoit à prononcer en public. La Bibliothèque des pères en renferme 33; et *Gretser*, ainsi que *Maffei*, en ont fait imprimer quelques autres.

Une note écrite sur la reliure intérieure du manuscrit, annonce que, d'après l'examen de deux savans hellénistes, les discours des pères et de *Léon* que ce volume renferme n'ont jamais été publiés. Si cette note est véridique, ce manuscrit seroit très-précieux.

543. *Liber aspirationum amorosarum, à sanctis patribus excerptarum ad deducendam animam ad perfectam unionem cum Deo.* — 8.° env. 260 pag.

Ce livre d'*aspirations amoureuses*, d'oraisons, de prières mystiques, fut fait par un religieux carme-déchaussé de Lyon, qui le donna à la Bibliothèque de son monastère. Il commence par un *testament spirituel.*

544. *Collectanea.* — 2 vol *in*-4.° chacun de 360 pag. env.

Ces deux volumes offrent des extraits de divers auteurs ecclésiastiques et profanes. Le premier renferme des fragmens de S. *Jean Chrysostôme*, de S. *Cyrille*, de *Tertullien*, S. *Cyprien*, S. *Grégoire* de Nysse, S. *Grégoire* de Nazianze, le pape S. *Léon*, S. *Pierre Chrysologue* et S. *Bernard*. Le second présente des extraits de *Dorothée*, S. *Eucher*, *Eusèbe*, *Pétau*, *Turrian*, le P. *Marqués*, le P. *Lingendes* et *Balzac*.

545. *Varii sermones.* — Pet. *fol.* env. 800 p.

SERMONS. Ce manuscrit, sur vélin, à longues lignes, offre le caractère du treizième siècle. Il renferme des extraits

des évangiles et des actes des apôtres, des leçons de l'Apocalypse, des épîtres de S *Paul*, des prophéties, avec des commentaires latins pour servir au prône de chaque dimanche et aux sermons des principales fêtes de l'année. Le premier feuillet de ce manuscrit est à moitié déchiré, et le dernier manque. Ce volume vient de la Bibliothèque du chapitre des comtes de Lyon.

546. *Sermo super* Jeremiam *de ruinâ civitatis.* — *Fol.* env. 240 pag.

Ce manuscrit, à deux colonnes, sans ornement, mais avec une écriture correcte et très-lisible, date de l'an 1000 à 1100; il est sur vélin, bien conservé et sans altération.

Les prophéties de *Jérémie* sont en 51 chapitres; il y prédit la ruine de Jérusalem, qui fut en effet prise quelque temps après par *Nabuzardan*, général des Babyloniens. Il fut, dit-on, lapidé par les Juifs à Taphné, 590 ans avant *J. C.* S. *Jérôme* devint un grand admirateur de ce prophète.

547. *Sermones et alia opera.* — *In*-12. env. 600 pag.

Ce manuscrit, d'une écriture gothique et difficile à lire, renferme divers sermons en latin, sur la charité, l'obéissance due à Dieu, les blasphêmes, le jugement dernier, la miséricorde divine, etc.; quelques-uns paroissent extraits de S. *Bernard*. Le volume a été formé dans le quinzième siècle.

548. *Sermones quadragesimales vel hortulus animæ.* — *In*-4.° env. 250 pag.

Ces sermons, de l'an 1533, sont en latin. Le caractère en est difficile à lire, et écrit à longues lignes.

549. *Sermones quadragesimales.* — *In*-4.° de 194 pag. vél. vert.

Ces *sermons*, à longues lignes, d'une écriture gothique et difficile à lire, datent du quinzième siècle. Je présume que leur auteur fut *Jacques* de *Voragine*, dont le carême a été imprimé à Venise en 1589. Ce volume appartint au P. *Renauld Faure*, religieux du monastère de *Saint-Laurent* d'Annecy.

550. *Sermones latini.* — *In*-12. de plus de 1000 pag.

Ces sermons offrent une écriture gothique et difficile à lire; ils sont courts, et ont pour objet l'explication des évangiles pour chaque dimanche.

551. Ludovici *magni laudatio funebris.* — *Fol.* 36 pag.

Cette oraison funèbre est du P. *Porée*, jésuite : elle a été imprimée. L'auteur s'est rendu célèbre par ses discours, ses tragédies latines, et le grand nombre d'habiles élèves qu'il a formés dans l'art oratoire. On a mis au bas de son portrait ce problème en son honneur : *Pietate an ingenio, poësi an eloquentiâ, modestiâ major an famâ !*

552. *Dictionnarium ad usum prædicatorum.* — *Fol.* env. 700 pag.

Dans ce manuscrit, l'auteur a rangé par ordre alphabétique les mots dont on peut faire emploi dans un sermon; il a pris soin de réunir à chacun d'eux la citation de l'Ecriture et des ouvrages des pères où il se trouve. Il a terminé son dictionnaire par un petit traité latin sur les poids, les mesures, et les monnoies grecques et romaines.

553. *Compendium S.* Thomæ. — *In*-4.° de 208 pag.

Cet abrégé de la première partie de théologie du *docteur Angélique*, est l'ouvrage de *Nicolas Chermette* de la *Tour*, prédicateur lyonnais. L'écriture de ce manuscrit, du milieu du dix-septième siècle, est chargée d'abréviations et difficile à lire.

TRAITÉS GÉNÉR. ET PARTIC.

554. *Compendium theologiæ.* — Gr. *in*-4.° de 222 pag.

Cet abrégé de théologie renferme des extraits de divers auteurs scholastiques sur Dieu, les sacremens, les censures, les excommunications, les indulgences, les péchés, l'usure, les contrats, les bénéfices, les lois, les anges, les préceptes de l'église et l'étude de l'Ecriture-sainte.

555. *Compendium theologiæ veritatis.* — *In*-4.° 160 pag.

Cet abrégé de théologie, sur vélin, est correctement écrit, à longues lignes, avec des lettres grises en tête des chapitres. Il est divisé en sept livres, et ceux-ci en chapitres, dont le premier a pour objet Dieu et ses attributs; le second, les créatures; le troisième, la corruption du péché et l'origine du mal; le quatrième, les mystères de la religion; le cinquième, la grâce et ses effets; le sixième, les sacremens; le septième, les peines des réprouvés et la gloire des saints, c'est-à-dire, les fins de l'homme.

On trouve à la fin de ce traité théologique les opinions du *maître des sentences*, et un chapitre intitulé *de excusatione vitiorum.* Ce manuscrit est parvenu, en 1705, à la Bibliothèque de Lyon.

556. *Compendium salutis.* — *In-4.°* env. 80 p.

Ce manuscrit, sur vélin, avec les titres et les capitales en pourpre, fut composé par un chartreux du monastère de Pierre-Châtel, en 1392. L'ouvrage est divisé en plusieurs chapitres, qui ont pour objets les préceptes du décalogue, les divers péchés, les vertus, l'enfer, le feu du purgatoire, les sacremens, la confession, la résurrection, le jugement dernier, la gloire des saints, le mélange des biens et des maux. Le manuscrit est terminé par un poëme de cent deux vers latins, sur le mépris du monde et les misères de la vie. L'auteur paroît les avoir connues avant de s'être retiré dans la solitude.

La chartreuse de Pierre-Châtel, où il mourut, avoit une prérogative singulière. En 1641, *Louis* XIII nomma pour gouverneur du fort, à perpétuité, le prieur de la chartreuse; celui-ci choisissoit ensuite un homme de guerre pour y remplir les fonctions militaires, mais ce dernier lui étoit entièrement subordonné.

557. *Summa theologica.* — *In-4.°* env. 500 p.

Ce manuscrit, à longues lignes, avec une écriture très-déliée, fut fait par le P. *Victorin* de *Saint-Genest*, capucin, vers le milieu du dix-septième siècle.

558. *Summa aurea.* — *Fol.* env. 800 pag.

Ce manuscrit, sur vélin très-blanc, est entouré de *lettres* grises élégamment dessinées: le caractère en est agréable et correct. Le grand nombre d'abréviations et la forme des traits, annoncent qu'il a été écrit dans le milieu du quatorzième siècle. Il manque quelques pages au commencement, et autant à la fin du volume; mais cette omission n'est pas considérable, puisque les articles de l'ouvrage étant distribués dans l'ordre alphabé-

tique, le manuscrit commence par le mot *absolutio*, et se termine par celui de *usura*. Aucun signe ni estampille n'indiquent de quelle Bibliothèque il est parvenu dans celle de la ville.

559. *Theologia* Johannis Schoti. — *Fol.* env. 600 pag.

Ce manuscrit est sur vélin; sa reliure est antique; elle présente des figures et une sorte de mosaïque gravée sur le plat du volume. Le caractère de celui-ci est net, mais difficile à lire par la multitude d'abréviations; chaque page a deux colonnes.

Jean Scot, ainsi surnommé parce qu'il étoit né en Ecosse, s'appeloit *Duns* de son nom de famille. Il entra dans l'ordre de *Saint-François*, et mérita en théologie le titre de *docteur subtil*, en expliquant toutes les difficultés de l'Ecriture, et en introduisant dans l'église la doctrine de l'immaculée conception de la Vierge. Cette théologie est divisée en cinquante distinctions.

Ce manuscrit fut achevé le 27 février 1470 par *Jacques* de *Cottes*, pour discrète personne, *Gilles Vusson*, de l'ordre des Frères mineurs. Après avoir appartenu à divers particuliers dont on peut lire les noms à la dernière page, il passa dans la Bibliothèque des Carmes de Dijon, d'où il est parvenu dans celle de la ville.

560. *Tractatus theologicus doctoris subtilis.* *Fol.* env. 650 pag. bois.

Le docteur *subtil* professa la théologie à Oxford, ensuite à Paris, et se montra dans ses leçons, comme dans ses ouvrages, le grand adversaire de S. *Thomas*. On a imprimé, en 1639, toutes ses œuvres, qui forment 12 gros volumes *in-fol.* qu'on ne lit plus. Cette édition renferme le traité théologique qu'offre ce manuscrit.

Celui-ci fut fait, en 1342, par *Laurent Burel*, religieux carme du monastère de Dijon ; il est à deux colonnes, avec les capitales en couleur. L'écriture en est chargée d'abréviations et difficile à lire ; elle ne change point, et reste correcte et la même, quoique le volume soit entremêlé de papier *jésus* et de parchemin.

561. *Tractatus theologici.* — 2 vol. 8.°

Le premier volume renferme,

1.° Un traité sur les anges, écrit en 1675.

2.° Une dissertation sur *Jansénius.*

3.° La bulle de *Clément* XI, contre le nouveau testament du P. *Quesnel*, suivi de réflexions morales, imprimé en 1693.

4.° Un extrait de S. *Cyprien*, *de lapsis.*

5.° Un traité incomplet, sur l'étude de l'Ecriture-sainte.

Le second volume contient,

1.° Un traité sur le péché originel.

2.° Un autre sur la pénitence publique.

3.° Un autre sur la grâce, le libre arbitre et l'opinion de S. *Augustin.*

562. *Theologia dogmatica.* — *In*-12.

Ce manuscrit, d'une bonne écriture et sur beau papier, est divisé par *questions.* Il a appartenu à un M. *Pélegrin.*

563. *Conamina theologica.* — 2 vol. *fol.*, le premier de 1151 pag., le second de 851, mar. fil. tr. dor.

Ce manuscrit volumineux renferme un cours complet de théologie, dicté à Rome en 1625. L'écriture en est correcte, sans être agréable. L'ouvrage vient de l'archevêque *Camille* de *Neuville*, dont les armoiries se trouvent gravées sur le plat des volumes.

564. *Theologia moralis, sive tractatus de actibus humanis.* — *In-4.*° env. 300 pag.

Ce traité a été écrit, en 1739, par *Jacques* le *Cour*, prêtre de Lyon.

565. *Theologia moralis.* — *In-4.*° env. 500 p.

Ce recueil vient de la Bibliothèque des Augustins de Lyon. Il comprend des traités *de specialibus obligationibus ac peccatis, de legibus, de quibusdam obligationibus justitiæ, de sacramentis in communi*, tous écrits en 1745. Il est terminé, 1.° par un commentaire *in moralem*, 2.° par divers cahiers de philosophie morale.

566. *Moralis.* — *Fol.* env. 600 pag. vél.

Ce manuscrit, sur papier antique, à longues lignes, avec les capitales en couleur, offre une écriture nette, égale, et qui date de la fin du quinzième siècle. Il renferme plusieurs traités de morale, dont les principaux sont,

1.° *Scientia benè moriendi.*

Cet art de bien mourir contient vingt pages, et se termine par douze oraisons.

2.° *Speculum peccatorum.*

3.° *Cordiale.*

Ce traité est divisé en quatre parties, sur la mort, le jugement, l'enfer et le paradis.

4.° *Admonitiones spirituales rituales ad imitationem Christi et contemptum omnium vanitatum sæculi.*

5.° *Libellus* Vincentii *ad* Ludovicum *regem Francorum.*

6.° *Soliloquia sancti* Augustini.

7.° *Meditationes cardinalis sancti* Sixti.

Ces *méditations* sont l'ouvrage de *Jean* de *Turre-cremata*, nommé cardinal sous le titre de S. *Sixte*.

8.° *Septem psalmi pœnitentiales, cum meditationibus.* Ces *méditations*, sur les pseaumes pénitentiaux, sont du cardinal *Pierre* de *Alliaco*.

9.° *Meditationes quatuor, beati* Bernardi.

10.° *Meditatio sancti* Anselmi *de passione Domini*. Ces *méditations* de S. *Anselme*, sur la passion, sont suivies des *contemplations* de S. *Bernard* sur le même sujet, et des *lamentations* de la Vierge sur la mort de son fils. Celles-ci sont attribuées au même saint.

567. *Dialogi theologici.* — Gr. *in*-4.° env. 700 pag.

Ces dialogues théologiques, intitulés *Phileris et Charitophilus*, sont du P. *Honoré Fabri*. Ils ne paroissent point avoir été imprimés, à moins que l'auteur n'en ait extrait celui qui parut à Rome en 1659, *in*-8.°, et qui fut réfuté par l'abbé *Gradi*, bibliothécaire du Vatican.

568. *Distinctiones magistri* Petri Cantoris *Parisiasensis.* — Gr. *in*-4.° env. 200 p. vél.

Cet ouvrage est sur vélin, à longues lignes, avec les initiales coloriées ; l'écriture en est agréable, déliée et correcte. Le P. *Ménétrier* en fit don à la Bibliothèque du collége. Il renferme des *distinctions* théologiques, rangées par ordre alphabétique.

Leur auteur, *Pierre* le *Chantre*, docteur de l'université de Paris, mort à la fin du douzième siècle, avoit composé, outre ce *traité*, une grammaire, nommée la *Grammaire des théologiens*, parce qu'elle étoit utile pour l'intelligence de l'écriture, et un écrit contre les moines propriétaires, intitulé *Verbum abreviatum*. Il

a

a été souvent attaqué et défendu par les écrivains venus après *Pierre* le *Chantre*.

569. *Distinctiones theologiæ.* — Pet. *fol.* env. 600 pag.

Ce *cours* d'ancienne théologie est sur papier, à longues lignes, avec les initiales en couleur; l'écriture est gothique, difficile à lire.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des Carmes de Dijon.

570. *Tractatus theologiæ* Wendelini, *et collectanea ex diversis authoribus.* — *In-4.°* env. 450 pag.

Ce *traité* de théologie n'est qu'un sommaire des principales matières qui sont l'objet de cette science. Son auteur paroît être *Wendelin*, mort chanoine de Tournai en 1660, qui professa long-temps la philosophie à Digne, et à qui nous devons la plus savante édition des *lois saliques*.

On trouve à la suite,

1.° *Oratio quâ probatur sanctam scripturam authoritatem ex se habere.* — *Alia, de perfectione sanctæ scripturæ.* — *Alia, an divitiæ sint summum hominis bonum?* — *Alia, studium theologicum esse patricio necessarium.*

2.° *Loci communes locorum scripturæ.*

C'est une table par ordre de matières de tout ce qui est renfermé sur la morale dans la Bible et les écrits des prophètes.

3.° *Adversaria theologica.*

Cet opuscule est un extrait de *Zacharie Ursin*, d'*Alting*, de la théologie de *Kekermann*. Ce dernier étoit professeur d'hébreu à Heidelberg, où il mourut

en 1609. On a recueilli ses ouvrages à Genève, en 2 vol. *in-fol.*

4.° *Moïse* dévoilé, ou explication des types et figures de la loi mosaïque.

5.° *Brevis explicatio librorum canonicorum veteris testamenti.*

6.° *Catena sacrorum bibliorum.*

Ces trois derniers opuscules sont les plus étendus de ce manuscrit, dont l'écriture est lisible et date de 1663.

571. *Tractatus theologiæ.* — 8.° env. 600 p.

Ce manuscrit, d'une écriture gothique et très-difficile à lire, est divisé par livres et par chapitres. L'auteur y résout les diverses questions de théologie. Cet ouvrage date de la fin du quatorzième siècle.

572. *Tractatus theologici, moralis et dogmatici.* — 4 vol. *in*-4.°

Ce recueil renferme un grand nombre de traités manuscrits sur des matières théologiques.

Le premier volume offre les opuscules suivans :

1.° *De ordinibus ecclesiasticis.*

Il a été écrit par le frère *Narp.*

2.° *Brevis explicatio scripturæ sanctæ.*

3.° *De extremæ unctionis sacramento.*

4.° *De visione beatificâ.*

5.° *Theologia scholastica.*

6.° *De circumcisione.*

7.° *De beneficiis et simoniâ.*

8.° *De eucharistiâ.*

9.° *De infinitate Dei.*

10.° *Cursus theologicus de Deo.*

Le second volume renferme les ouvrages suivans :

1.° *Oratio habenda in capitulo generali Fratrum minorum Toleti celebrando.*

Ce discours est de *B. Junot*, provincial espagnol.

2.° *Acta edita à sacrâ facultate theologicâ Parisiensi.*

Ces actes, confirmés par l'évêque de Paris, sont relatifs à l'immaculée conception ; le premier est du 6 juillet 1687 : ils sont suivis de la sentence d'excommunication contre *Jean* de *Monteson*, dominicain, qui avoit prêché contre la Vierge.

3.° Crescentii Villarii *civis et theologi romani adversùs* Optati *Galli schismatici criminationes et impiam parænesim, expositio apologetica.*

Cette apologie, assez volumineuse, est adressée au pape ; elle renferme 28 chapitres, écrits en 1640, et qui défendent la doctrine pontificale contre les assertions de l'ouvrage intitulé *Optatus Gallus.*

4.° *Tractatus sacramentorum.*

5.° *De religione christianâ.*

6.° *De supplendâ negligentiâ prælatorum.*

7.° *De pœnitentiæ sacramento.*

Le troisième volume est formé par ces opuscules :

1.° *Tractatus de verbi divini incarnatione.*

2.° Autre traité sur le même sujet.

3.° *De oratione et horis canonicis.*

4.° *De ecclesiâ.*

5.° *Sinopsis sæculi quarti.*

6.° *Argumentationes.*

7.° *Dissertatio de editione hebraïcâ.*

8.° *De quibusdam* Pelagii *verbis, quodam libro suo de libero arbitrio desumpto.*

L'hérésiarque anglais *Pélage*, simple moine, soutint que, pour opérer le bien, l'homme n'a pas besoin du secours de la grâce, et qu'il peut parvenir, par la force de sa volonté, à un état de perfection qui le met hors des passions et de toute faute : il ne crut point non plus au

péché originel, ni à la nécessité du baptême. Après avoir répandu ses opinions à Rome, en Afrique et dans la Palestine, il se vit condamné par divers conciles, et ses sectateurs furent expulsés de l'Italie par un édit de l'empereur *Honorius*, en 418. Son ouvrage, sur le libre arbitre, dont cet opuscule offre l'extrait, est divisé en quatre livres.

9.° Dix bulles des papes sur les querelles théologiques, relatives à la grâce et à la constitution *unigenitus*.

10.° *Epistola facultatis theologiæ Pictaviensis ad facultatem Parisiensem*.

11.° *Pontificalis*.

Extrait de l'ancien pontifical en usage dans l'église de Troyes. Celui-ci a plus de 600 ans d'ancienneté : on peut en juger par ce passage. A l'article où il est traité de l'office des électeurs aux dignités ecclésiastiques, il est dit que les juges palatins *usque hodiè in ecclesiâ romanâ cum romanis clericis eligunt papam*. Or, ces juges palatins ne cessèrent d'élire le pape, concurremment avec le clergé de Rome, qu'en 1179, sous le pontificat d'*Alexandre* III, qui ordonna que dorénavant ce seroient les seuls cardinaux qui l'éliroient.

Ce pontifical est romain, puisqu'à l'article de l'ordination on lit : *Ordo qualiter in communâ ecclesiâ diaconi et presbyteri ordinandi sunt*. Celui qui l'a rédigé paroît fort attaché à la cour de Rome et aux droits du pape ; et l'évêque, en ordonnant un prêtre, n'en exige point l'obéissance directe par cette formule qui se trouve dans les autres pontificaux. *Promittis mihi et successoribus meis obedientiam*.

Le quatrième volume contient les ouvrages suivans :

1.° *De visibilitate ecclesiæ, et perpetuïtate ipsius visibilitatis*.

2.° *De Deo uno*.

Il a été écrit en 1745.

3.° *De sacramento baptismi.*

4.° *De sacramento matrimonii.*

5.° *Dei apparitiones.*

6.° *Judicium de libro inscripto.*

Ce jugement des supérieurs jésuites, sur l'ouvrage du P. *Thyrsus Gonzalès*, empêcha pendant long-temps sa publication. L'auteur mourut à Rome, en 1705, général de son ordre, après avoir fait imprimer dans cette ville, en 1694, un ouvrage *in-fol.* sur le système de la probabilité qu'il réfuta avec force, et qui n'obtint pas l'assentiment du plus grand nombre des théologiens de sa compagnie.

573. *Opuscula theologica. — Fol.*

Ce recueil contient,

1.° *De matrimonio, contractibus et juramento.*

2.° *Epistolæ theologicæ.*

L'écriture de cet opuscule est agréable et correcte. La plupart des lettres qu'il renferme sont datées de l'hospice de Thonon, en 1642, et sont adressées à divers théologiens étrangers, *Georges Callixte*, *Grégoire Schonhoff*, jésuite allemand, et *Nic. Laterman.*

574. *Cursus theologicus. — In-4.°* env. 700 p.

On trouve dans ce manuscrit des traités latins sur les actes humains, les péchés, la Trinité, l'incarnation, la grâce, le sacrement de pénitence, le droit et la justice. L'écriture en est correcte, sans élégance.

575. Raymundus Lullus, *liber de Deo. — Fol.* env. 800 pag. v.

Ce manuscrit d'écriture moderne, net et lisible, à longues lignes, se termine ainsi :

Ad laudem et honorem domini N. J. C., beatæ Mariæ *semper virginis, angelorum et sanctorum paradisi, factus est liber iste quem offero et commendo patri SS.° domino* Clementi *quinto et excellentissimo* Philippo *Francorum regi. Finivit* Raymundus *istum librum divinâ gratiâ adjuvante apud montem Pessulanum, in mense maii* 1308.

Cette suscription prouve que l'écrit n'est point de *Raymond-Lulle* le jeune, renommé par la hardiesse de ses opinions théologiques, mais de *Raymond-Lulle* l'ancien, né dans l'île de Majorque, qui eut de grandes connoissances, pour son siècle, dans la chimie, la médecine et la philosophie des Arabes. On a publié de lui des livres de spiritualité, *libri spirituales prædicabiles ;* mais j'ignore si ce traité *de Deo* y est compris. Celui-ci est divisé en 30 chapitres ou *distinctions*, trop métaphysiques pour être facilement entendues.

Sur la fin de ses jours, *Lulle* alla prêcher l'évangile aux Sarrazins d'Afrique, et en fut, dit-on, lapidé en 1315, à l'âge de 80 ans. Si cette anecdote est vraie, il avoit 73 ans lorsqu'il finit cet ouvrage, dont il recommande le succès au pape *Clément* V, et à l'antagoniste de ce dernier, le roi *Philippe-le-Bel.*

Le manuscrit paroît avoir appartenu à un M. *Gérifaud*, mais rien n'indique la Bibliothèque d'où il est parvenu dans celle de la ville.

576. *Tractatus de Deo uno et trino.* — *In-4.°* env. 1000 pag.

Ce traité théologique, d'une écriture très-lisible, vient de la Bibliothèque de *Paul* de *Cohade*, official et custode de l'église de *Sainte-Croix* de Lyon, qui le donna aux Jacobins de cette ville. Il avoit été possédé auparavant par un abbé de la *Balmondière*.

577. *Tractatus de Deo et ejus attributis.* — *In*-4.° env. 1000 pag.

Ce traité considérable, sur Dieu et ses attributs, est terminé par des *prolégomènes* de théologie, une introduction à l'étude du droit romain, et une autre à celle du droit canonique. Ces deux derniers opuscules sont des extraits de l'ouvrage de *Jean Doujat*, sur l'histoire du droit civil qu'il publia en 1678, et sur celle du droit canonique qu'il fit imprimer en 1685.

578. *Tractatus de Deo et attributis divinis.* — *In*-4.° de 449 pag.

Ce traité de théologie est divisé en chapitres, ayant pour titre *Assertions.*

579. *Tractatus de attributis divinis.* — *In*-4.° env. 260 pag. vél.

Ce *traité*, sur les attributs de Dieu, est différent du précédent. Celui-ci a pour auteur le célèbre *Louis Thomassin*, de l'Oratoire. Il professa la théologie à Saumur, et dans le séminaire de *Saint-Magloire* de Paris. Ce traité a fait partie de son cours; il a dû être imprimé dans les trois volumes que *Thomassin* a publiés sur les *dogmes de théologie.* Il mourut en 1695, regardé comme le plus savant homme de sa congrégation.

Le manuscrit est d'une jolie écriture.

580. *Tractatus de Deo optimo, et ejus divinis attributis.* — *In*-4.° env. 360 pag. vél.

Ce traité de théologie, à longues lignes, est d'une écriture moderne.

581. *De unione cum Deo per nihil.* — *In*-18, de 29 pag.

Dissertation théologique, obscure, mais singulière; elle traite de l'union de Dieu avec l'homme qui, sortant de la poussière et y rentrant, n'est plus qu'un foible atome, *nihil..... sic per nihil unionem cum Deo invenies.*

582. *Tractatus de scientiâ Dei et prædestinatione.* — *Fol.* env. 300 pag.

Ce traité de la prédestination eut pour auteur M. *le Clerc*, directeur du séminaire de Lyon, docteur de Sorbonne, qui se rendit célèbre par son érudition. Il a beaucoup écrit, peu imprimé. La Bibliothèque des auteurs cités dans la nouvelle édition du dictionnaire de *Richelet*, en 3 vol. *in-fol.*, 1728, est de lui. Il avoit laissé un manuscrit considérable qui s'est perdu, et qui avoit pour titre : *Les plagiats.*

583. *De caritate seu de divino amore libri*, *per* Bernardinum *de Senis.* — *Fol.* de 118 p.

Ce manuscrit, à deux colonnes, d'une écriture gothique, avec les initiales en couleur, est relié à la suite des sermons de *Meffreth*, publiés à Bâle par *Kesler*, en 1488. Il est en partie sur papier fort et en partie sur vélin.

S. *Bernardin* de Sienne, né en 1383, canonisé par *Nicolas* V, en 1450, institua la fête du sacré cœur de *Jésus*, réforma l'ordre de *Saint-François* en établissant les Cordeliers-observantins, fut envoyé en qualité de commissaire de la Terre-Sainte à Jérusalem, et revint en Italie, qu'il édifia par ses sermons et par ses vertus. Ses ouvrages, recueillis d'abord par *Pierre Rodulphi*,

évêque de Sinigaglia, furent publiés en 1591 à Venise, et l'ont été ensuite, en 1636, à Paris, par les soins du P. de la *Haye*, 2 vol. *in-fol.* Outre deux carêmes qu'on lui attribue, on y trouve des traités sur la confession, l'Apocalypse, l'obéissance, le monde et la religion; mais on doute que celui-ci, sur la charité et l'amour de Dieu, y soit compris. A la suite du traité de *Bernardin* de *Sienne*, le manuscrit renferme des sermons d'*Albert* de Padoue, sous le titre de *Postilla evangeliarum dominicalium.*

Cet *Albert*, religieux hermite de *Saint-Augustin*, vint professer avec éclat la théologie à l'université de Paris dans le treizième siècle, et mourut à Lyon comme il retournoit en Italie. La ville de Padoue lui fit ériger une statue. On a imprimé ses sermons à Paris, en 1544, et ses explications des évangiles, pour tous les dimanches de l'année, l'ont été à Venise en 1476.

L'écriture du manuscrit paroît dater du temps où *Albert* étoit en France, et où de nombreux élèves suivoient ses leçons.

584. *Tractatus de incarnatione.* — *In*-4.° de 461 pag.

Ce traité théologique sur l'incarnation, et quelques autres qui se trouvent écrits de la même main à la Bibliothèque, et qui viennent de celle des Missionnaires de S. *Joseph*, ont pour auteur le P. *Bimet*, jésuite, originaire du Comtat-Vénaissin.

Celui-ci avoit étudié la théologie à Rome, et fut envoyé à Lyon vers 1710 pour la professer; ce qu'il fit avec succès pendant plus de trente ans. Il écrivoit et parloit correctement en latin, et avoit fait un poëme *de physionomiâ*, et une élégie sur la mort du physicien *Louis* du *Puget*, qui fut prononcée dans la

grand'salle du collége, en présence de l'académie de Lyon, imprimée et traduite en vers français par M. du *Moulceau*, l'un des membres de cette académie, et propriétaire de la belle maison de *la Gallée*, à Millery.

585. *Tractatus de incarnatione, de ecclesiâ, de gratiâ.* — *In-4.°*

Le premier traité, sur l'incarnation, contient 93 pag.; il fut fini en 1759. Le second, sur l'église, renferme 115 pages, et fut terminé le 19 août 1760. Le troisième, sur la grâce, a 73 pages, et a été fini en 1761. L'écriture du manuscrit est menue, avec des abréviations, et difficile à lire.

586. *De verbi incarnatione et de trinitate tractatus.* — 8.° de 294 pag.

Ce manuscrit, d'une écriture peu agréable, mais lisible, ne porte aucun nom d'auteur.

587. *Tractatus de ecclesiâ christi.* — *In-4.°* de 424 pag.

Ce traité est divisé en deux parties; il offre de longs passages de *Baronius* et de *Tournely*. L'écriture en est mauvaise et peu soignée.

588. *Varia è variis codicibus excerpta de religione naturali et revelatâ.* — *In-4.°* env. 500 pag.

Ces extraits, en latin, furent écrits par *J. B. de Roquecave* d'*Haumières*, natif de Clermont.

589. *Tractatus de virtutibus theologicis.* — *In-4.°* de 327 pag.

Ce manuscrit, d'une jolie écriture, fut fait en 1734 par le sieur *Savarin*.

590. *Tractatus de virtutibus theologicis.* — Pet. *fol.* env. 400 pag.

Ce traité, sur les vertus théologales, *la foi*, *l'espérance* et *la charité*, est par questions et par réponses. L'écriture, quoique moderne, n'est point élégante ni aisée à lire.

591. *Tractatus de vitiis et virtutibus.* — *In*-4.° de 678 pag.

Ce manuscrit, bien conservé, à deux colonnes, avec les initiales en couleur, est d'une écriture belle et lisible : il porte la date de 1249. Les deux tomes de l'ouvrage sont renfermés en un volume, et chacun d'eux est divisé en chapitres. De petites notes marginales indiquent les objets de ceux-ci. Le traité des vertus et des vices est attribué, par une note placée en tête de ce manuscrit, à *Hugues* de *Saint-Victor ;* mais on ne le trouve ni dans le recueil des œuvres de ce théologien, publiées à Mayence en 1617, 3 vol. *fol.*, ni dans l'édition qui en a été faite à Rouen en 1648, et qui renferme le même nombre de volumes.

L'auteur, né dans le territoire d'Ypres, passa sa vie en France dans le monastère de *Saint-Victor* dont il fut prieur, et il y mourut en 1142.

592. *Tractatus de justitiâ, restitutione et contractibus.* — Pet. *in*-4.° env. 600 pag.

Ce traité théologique a pour auteur le jésuite *Charles Picard.* Il paroît avoir été imprimé à Besançon chez *Bogillot.*

593. *Tractatus moralis de fide et de decalogo.* — *In*-4.°

Le traité sur la foi contient 106 pages, et il est divisé

en deux parties. Celui sur le décalogue renferme 184 pages; l'un et l'autre ont été écrits en 1743.

594. *Phileremi, de Romanorum pontificum definitionibus circa fidem, dissertatio.* — *In*-8.° de 76 pag.

Cet ouvrage est fait d'après un autre de *Thomas Hobbes*, théologien anglais. Il est suivi de deux opuscules; le premier est intitulé: *Considération* théologique touchant l'infaillibilité attribuée aux papes en ce qui regarde la foi; le second a pour titre: *Animæ beatorum, quo Deum videant, nullo indigent alio lumine, quàm Deo ipso.*

595. *Tractatus varii de gratiâ.* — *In*-4.° env. 700 pag.

Recueil tiré de la Bibliothèque des Augustins. La plupart des traités qu'il renferme sont incomplets; mais ce dernier, écrit en 1743, est entier.

596. *Tractatus de gratiâ.* — *In*-4.° de 444 p.

Cet ouvrage est de M. *le Clerc*, docteur de Sorbonne et supérieur du séminaire de Lyon. Une note annonce que ce séminaire, établi depuis quarante ans, n'avoit point encore donné dans ses écoles le traité de la grâce avant celui-ci: c'est le premier tome d'un ouvrage qui devoit en avoir quatre.

597. Martini *de* Esparza Artieda *tractatus de gratiâ efficaci et prædeterminatione.* — *In*-4.° de 269 pag.

Ce traité du jésuite *Artiéda* fut composé à Rome en 1685; il avoit alors 80 ans. L'ouvrage est divisé en 32 questions, qui maintenant paroissent toutes assez inutiles.

598. *Tractatus de gratiâ et peccato.* — *In-4.°* env. 500 pag.

Cet ouvrage est divisé en explications et propositions.

599. Francisci Suarez *gravis epistola ad* Clementem *VIII*, *et epistola subjuncta*, *seu responsiones ad propositiones de auxiliis gratiæ notatas à* Dominico Bannez. — *In-4.°* de 76 pag.

Le jésuite espagnol, *François Suarez*, né à Grenade, et professeur de théologie à Conimbre en Portugal, fut le principal auteur du système du *Congruisme*, et il eut le courage de composer 23 volumes *in-fol.* sur la théologie : ils ont été réimprimés plusieurs fois. La lettre renfermée dans ce manuscrit, et qu'il adressa au pape *Clément* VIII, en 1601, ainsi que celle du jésuite *Dominique Bannez*, ont rapport aux matières théologiques sur la grâce, et contiennent l'apologie des opinions de *Suarez*.

Thyrsus Gonzalès, espagnol, général des Jésuites, mort à Rome en 1705, après avoir publié un *traité* célèbre où il a combattu la doctrine de la probabilité, et une *instruction* pour la conversion des Musulmans, écrivit de sa main ce manuscrit, copié sur les originaux conservés à Rome dans les archives des Jésuites, et l'adressa à la Bibliothèque de Lyon comme un témoignage de son estime pour les savans qui la dirigeoient, et de bienveillance pour la cité célèbre qui la renfermoit.

Une attestation d'*Ægidius Estrik*, secrétaire général de l'ordre, mise à la fin du manuscrit, annonce que le P. *Gaspard-Joseph Charonier* venant en France avec le cardinal de *Bouillon*, fut chargé, en 1690, de re-

mettre l'ouvrage à la Bibliothèque. L'écriture en est grosse et très-lisible.

600. *De libero arbitrio.* — *In-4.°* env. 240 p.

Ce traité, sur le *libre arbitre*, est divisé en chapitres. Toutes les questions de cette matière épineuse, sur la volonté, la liberté de l'homme, les effets de la grâce, la prédestination, y sont traitées avec étendue. L'auteur n'y est pas nommé.

601. *Dissertatio de Quenellismo.*

L'auteur du traité sur le *Quenellisme* prétend que l'oratorien *Quesnel* avoit non-seulement renouvelé les erreurs condamnées par la cour de Rome dans les cinq propositions de *Jansénius*, mais qu'il en avoit publié beaucoup d'autres, soit dans ses *réflexions morales*, soit dans les nombreux écrits sortis de sa plume; il s'appuye du sentiment de l'évêque *Saléon*, auteur du *Jansénisme renouvelé.*

On trouve à la suite un traité *de scripturâ sacrâ.*

602. *Tractatus de purgatorio.* — Pet. *fol.* env. 200 pag.

Ce traité volumineux est précédé d'une longue préface; il est divisé en deux livres, et ceux-ci en divers chapitres : il fut fini le 16 septembre 1645. L'auteur termine son traité par les passages des auteurs ecclésiastiques qui ont parlé du purgatoire.

603. *Tractatus de purgatorio, seu lucerna chronologica.* — Pet. *fol.* env. 500 pag.

C'est ici une copie plus complète de l'ouvrage précédent. Celui-ci y est divisé en quatre livres, précédés de la table des passages de l'ancien testament, des pères

de l'église, et des rabbins qui ont fait mention du purgatoire. L'auteur est *Jean Comte*, religieux augustin, qui termina ce manuscrit au mois d'octobre 1660, à l'âge de 107 ans. Aussi cette date et la signature sont-elles d'une main extrêmement tremblante. Ce volume, fruit des derniers travaux de l'un des doyens de l'espèce humaine, est respectable et digne d'être soigneusement conservé.

604. *Tractatus de sacramentis et peccatis.* — Pet. *in*-4.° env. 900 pag.

Ces deux traités théologiques sont difficiles à lire; l'écriture en est menue, avec des abréviations.

605. *Summula arboris peccatorum mortalium.* — *In*-4.° env. 200 pag.

Ce *tableau* théologique des péchés mortels eut pour auteur *Hugues Fabri*, docteur en théologie et religieux au monastère de *Saint-Martial* de Limoges. Il est à longues lignes, avec les capitales en rouge. Son écriture est du quatorzième siècle.

606. *Forma initiandi confessiones secundùm* Raynaldum. — Pet. *fol.*

Cet ouvrage est relié à la suite du *speculum vitæ humanæ*, imprimé à Lyon en 1477; il est comme celui-ci, à longues lignes, en caractères gothiques, gros et nets. Le dernier feuillet manque, mais l'ouvrage paroît être du commencement du seizième siècle et de 1500 à 1505.

607. *Liber de confessione.* — *In*-4.° env. 300 pag. bois.

Manuscrit gothique, d'une écriture difficile à lire, et dont les feuillets sont tachés par la pluie.

608. *Disputatio de satisfactione.* — 8.° de 20 pag.

Manuscrit gothique, avec des abréviations.

609. *Tractatus scholastico-moralis de peccatis et censuris.* — *In*-4.° env. 280 pag.

Ce traité de théologie-scholastique est divisé par questions. Il est bien conservé, et l'écriture en est lisible.

610. *Tractatus de pœnitentiæ sacramento, à sapientissimo dom.* Wuitasse. — *In*-4.° d'env. 400 pag.

L'auteur a eu quelque réputation parmi les théologiens : l'écriture du manuscrit est correcte. Celui-ci fut fini le 20 juillet 1708, par *Dupuy*.

611. *Summa de casibus conscientiæ, à venerabile fratre* Bartholomeo *de* Pisis *ordinis fratrum predicatorum.* — Pet. *in*-4.° env. 800 pag. tr. dor.

Cette *somme* des cas de conscience est sur vélin, à deux colonnes, avec des lettres grises ; son écriture est correcte, belle et très-lisible. Elle commence par une préface, dans laquelle l'auteur rend compte de son ouvrage, et annonce qu'il a pris pour base de ses décisions les décrétales du saint-siége. Ces décisions sont rédigées ensuite par ordre alphabétique, depuis le mot *abbas* jusqu'à celui d'*uxor*. La fin du volume offre la table de ces mots.

Son auteur, né en Toscane dans le quatorzième siècle, se rendit célèbre par son livre *des conformités de S. François avec J. C.*, dont les premières éditions sont très-rares. Il étoit cordelier, et non de l'ordre des Frères

Frères prêcheurs ou dominicains, ainsi que le qualifie le titre de l'ouvrage.

Dans la liste des écrits qui lui sont attribués, on ne trouve pas la *somme* dont il est ici question; ce qui rend ce manuscrit plus précieux. *Barthélemi* de *Pisis*, dont le nom de famille étoit *Albizi*, mourut à Pise en 1401. Le caractère du volume date de ce temps. Celui-ci fut acquis par le cardinal d'*Albret*, et acheté de son exécuteur testamentaire le dernier jour de septembre 1460, par *Philippe Arelatengis*, au prix de quatorze ducats d'or, somme énorme pour le temps.

612. Honorati Fabri *opuscula*. — 2 vol. gr. *in-4.°*

Le premier volume renferme,

1.° *Les souhaits de l'église*. L'auteur ayant lu un livre ascétique, intitulé *Les larmes de l'église*, PLANCTUS ECCLESIÆ; celui-ci lui donna l'idée de composer les souhaits de l'église, qui sont au nombre de douze.

2.° *Aux princes catholiques de l'empire*. C'est une réponse à la brochure publiée sous ce titre : *L'empereur trahi et l'empire aussi*.

3.° *Du péché originel*. C'est un opuscule divisé en dix chapitres.

4.° *Les autres* ont pour objets la question *de auxiliis*, la Trinité, la prédestination, l'eucharistie, la grâce, le sacrement de pénitence, l'oraison de quiétude.

Le second volume renferme plusieurs traités latins, sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, les forces mécaniques, les vertus morales, les vertus théologales, un éloge de *Louis* XIV, une dissertation si l'on peut célébrer les saints offices, en langue chinoise, un écrit contre la défense d'*Etienne Gradius*, l'histoire abrégée du collége des Jésuites, établi à Rome dans la basilique

du Vatican, une apologie de divers auteurs ecclésiastiques, une requête au roi, contenant la défense du droit de régale, l'état de la société des Jésuites en 1680.

613. *Explicatio compendaria difficiliorum quæstionum quæ ad conscientiam rectè instituendam pertinent.* — *In*-4.° de 470 p.

Ce traité établit d'abord des règles générales; il passe ensuite à leur application dans les divers cas qui violent la loi divine, les lois humaines, les lois ecclésiastiques et les lois civiles. Une table très-détaillée de ces cas termine l'ouvrage.

L'écriture de ce manuscrit est fine, correcte, et date du commencement du dix-septième siècle. Il vient de la Bibliothèque des Carmes-Déchaussés de Lyon.

614. *De eucharistiæ sacramento et ordine tractatus.* — Pet. *fol.* env. 400 pag. vél.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque de M. *le Clerc*, supérieur du séminaire de *Saint-Irénée* de Lyon. Il paroît être écrit par l'auteur lui-même, qui a surchargé les lignes de ratures et les marges de notes. Il est cependant très-lisible.

615. *Doctrina orientalis super eucharistiam.* — *In*-16. de 202 pag. tr. dor.

Ce manuscrit, sur papier oriental, fort et antique, d'une écriture grosse et correcte, avec les titres en couleur et entourés d'une vignette, est un recueil d'opuscules sur le dogme de l'eucharistie. Il comprend,

1.° L'apologie de la religion chrétienne, adressée à *Mahomet* II, empereur des Turcs, par *Gennade*, secrétaire de l'empereur de Constantinople, et élu patriarche de cette ville lorsqu'elle fut prise par les Musulmans en 1458.

Mahomet donna l'investiture de ce patriarchat à *Gennade*, en lui mettant solennellement en main un bâton pastoral, d'après l'usage des empereurs grecs. La Bibliothèque des pères a publié quelques ouvrages de cet auteur; mais cette apologie ne s'y trouve pas comprise, et dès-lors elle paroît entièrement neuve. Elle contient 37 pages du manuscrit.

2.° Procli *archiepiscopi Constantinopolitani de traditione missæ.*

Proclus, disciple de S. *Jean Chrysostôme*, devint patriarche de Constantinople en 430, et mourut en 447, après avoir composé des *homélies*, *des épîtres*, et quelques opuscules grecs qui ont été publiés à Rome en 1630, *in*-4.° On ignore si celui-ci est compris dans cette édition : il est renfermé dans onze pages du manuscrit.

3.° Des extraits de S. *Jacques*, apôtre et premier évêque de Jérusalem, et de S. *Jean Chrysostôme*, patriarche de Constantinople, *de consecratione corporis Christi.*

S. *Jacques*, dont il est ici question, est celui qui a été surnommé le *Mineur* et le *Juste*; il étoit neveu de la *Vierge Marie*, étant fils de l'une de ses sœurs et de *Cléophas*. S. *Paul* l'a nommé une des colonnes de l'église. Ces extraits tiennent 24 pages du manuscrit.

4.° *Beati* Samonæ Gazæ *archiepiscopi arguta disputatio*, *contra* Achmed *saracenum de pane et vino.*

On ne connoît dans les livres théologiques, ni cette dispute entre le sarrazin *Achmed* et l'archevêque *Samon Gaza*, sur le pain et le vin de la consécration, ni le nom de ce dernier dans les dictionnaires et l'histoire des écrivains ecclésiastiques. Son opuscule contient 53 pag. du manuscrit.

5.º *Sanctissimi patris* Gregorii *Nysseni epistola in conversione panis in corpus filii Dei.*

S. *Grégoire* parvint au siége pontifical de Nysse l'an 372, et l'illustra par ses vertus et ses écrits : ils ont été recueillis à Paris en 1605, 2 vol. *in-fol.* Celui sur l'eucharistie est renfermé dans 23 pages du manuscrit.

6.º *Beatissimi* Nicolai *Methonensis episcopi adversùs eos qui dubitant, et negant panem et vinum, quæ consecrantur, esse corpus et sanguinem Domini.*

Nicolas, évêque de Méthone dans le onzième siècle, publia cet écrit contre ceux qui nioient de son temps la présence réelle. Il est inséré dans l'*auctuarium* de la *Bibliothèque* des pères : il tient 36 pages du manuscrit.

On voit en tête de celui-ci une épître dédicatoire à *Nicolas* de *Pellevé*, par celui qui a traduit du grec en latin ces opuscules, et qui étoit grec lui-même de nation.

Nicolas de *Pellevé*, d'abord évêque d'Amiens et ensuite cardinal, devint l'un des chefs les plus intraitables de la ligue. Il étoit aussi fier que vindicatif, et on lui avoit donné pour emblême un basilic, avec ces deux mots, *visu necat*, « il tue par son seul aspect. »

A la fin du volume *Ange Coignet*, à qui il appartenoit, annonce dans une note que *Nicolas Pellevé* le donna à un ami, qui lui en fit don à lui-même en 1590. *Exiguus hic liber, ferè ex Bizantiæ ruinis evulsus, in manus nostras pervenit, nec alibi reperitur.* « Ce petit livre, tiré des ruines de Bizance, traduit par un grec de sa langue naturelle en latin, est parvenu dans nos mains, et ne peut se trouver ailleurs. »

616. *Tractatus de recordatione mortis.* — *In-4.º* env. 150 pag. bois.

Ce manuscrit est sur vélin, à longues lignes, avec les

initiales en couleur et des additions marginales. L'écriture est gothique, et du milieu du quinzième siècle. L'ouvrage est divisé en chapitres, intitulés *Exemples;* il est suivi du *penitentiale* d'*Hugues* de *Saint-Victor*, et des *miracles* de la Vierge, *miracula beatæ* Mariæ *Virginis.*

617. *Manipulus curatorum à* Guidone *de* Monte Rocherio. — *In*-4.° env. 700 pag. vél. vert.

Ce manuscrit, de l'an 1330, est à longues lignes, avec les initiales coloriées.

Gui de *Mont-Rocher*, auteur de cet ouvrage, fut archevêque de Sens. Son instruction pour les curés, adressée à *Raymond*, évêque de Valence, a été imprimée à Venise en 1491.

La moitié du volume renferme le *compendium salutis*, composé par *Marc*, chartreux à Pierre-Châtel, en 1392. Ce traité est aussi à longues lignes, mais d'une écriture plus belle que le précédent, et avec les capitales enluminées.

618. *Manipulus curatorum.* — *In*-4.° env. 300 pag.

Ce manuscrit, à deux colonnes, offre une écriture gothique et très-peu lisible. Celui qui l'a écrit se nommoit *Gymoy.*

619. *Manipulus florum.* — *In*-4.° env. 400 p.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec vignettes et lettres grises, est un dictionnaire de mots latins expliqués et commentés par *Thomas* de *Hiberniâ*, docteur de Sorbonne. Celui-ci est *Thomas Palmeran*, irlandais, qui vivoit vers l'an 1290, et qui a laissé deux

recueils de mots relatifs à la morale et à la théologie ; l'un est tiré de l'Ecriture-sainte et l'autre des pères. Ces deux ouvrages ont été imprimés à Lyon en 1679. Le manuscrit paroît dater du temps de l'auteur, d'après l'inspection du caractère.

620. *Exhortationes asceticæ.* — *In*-4.° de 213 pag.

Ces exhortations ascétiques commencent par des réflexions sur l'état religieux, *de statu religioso*, et finissent par d'autres, intitulées *Superior providus.*

621. *Beati* Francisci *de visione et vitâ.* — *In*-4.° env. 260 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, offre une écriture grosse, correcte et lisible, avec les capitales en couleur : le dernier feuillet du volume manque. Celui-ci fut acheté à Paris, en 1736, par M. *Colabau* de *Juliénas.*

S. *François*, dont il rapporte la vie et la vision, est S. *François* d'*Assise*, né en 1182, et qui fonda les Frères mineurs et les religieux du tiers-ordre. Après avoir servi dans les armées, il passa dans la Terre-Sainte, et voulut y convertir le sultan *Mélédin.* Revenu en Italie, il se retira sur l'une des plus hautes montagnes des Apennins, et y eut une vision dans laquelle il crut voir un séraphin crucifié qui vint lui percer les pieds, les mains et le côté droit. Cette vision lui fit donner le nom de *Séraphique*, ainsi qu'à son ordre. Il mourut le 4 octobre 1226, après avoir couvert la chrétienté de ses religieux.

622. Thomæ à Kempis *opuscula*. — *Fol.* de 536 pag. mar. roug. dent. tab. tr. dor.

Ce beau manuscrit, d'une écriture correcte et lisible, offre six opuscules de *Thomas à Kempis*.

1.° *Soliloquium animæ*. — C'est un recueil de pensées tirées de l'Ecriture-sainte, exprimant divers sentimens de piété, d'affection et de reconnoissance envers Dieu.

2.° *Vallis liliorum*. — Ce sont des avis pour la vie spirituelle.

3.° *De tribus tabernaculis*. — Ces trois tabernacles de la sainteté, sont la pauvreté, l'humilité et la patience.

4.° *Genitus et suspiria animæ pœnitentis, seu de verâ compunctione cordis*. — C'est une prière fervente à Dieu par un pécheur qui lui expose sa foiblesse.

5.° *Cohortatio ad spiritualem profectum*. — L'édition la plus ample de *Thomas à Kempis* a été faite à Cologne en 1660 : ces opuscules s'y trouvent compris.

L'auteur, célèbre par sa douceur, sa véritable piété et ses ouvrages, naquit dans le diocèse de Cologne, et fut chanoine régulier de *Sainte-Geneviève*, en 1380. L'*Imitation de J. C.*, qu'on lui attribue généralement, l'a placé parmi les plus excellens auteurs de morale.

623. *Affectus animæ devotæ*. — *In*-12. de 155 pag.

Ce petit manuscrit latin, d'une mauvaise écriture, commence par des actes d'admiration des bienfaits de la Providence, et finit par des sujets de méditations sur la vie de *Jésus*.

624. *Catechismus tridentinus*. — *In*-4.° env. 600 pag.

Ce volume renferme les troisième et quatrième par-

ties du catéchisme du concile de Trente : elles sont relatives au décalogue et à l'oraison.

625. *Annotationes in catechismum à gymnasiarchâ collegii Claromontani.* — *In*-4.° de 210 pag.

Ces annotations ont pour objet d'expliquer les principaux articles de foi de la religion chrétienne, avec une réponse aux argumens de *Calvin*.

Le manuscrit est un peu taché dans quelques feuillets.

626. *Scripta Sorbonica.* — *In* 4.° env. 500 p.

Ces traités de théologie offrent un cours suivi en Sorbonne, sur la Trinité, Dieu, les Anges, etc. Ils sont tous en latin, et d'une écriture difficile à lire.

627. *Index propositionum damnatarum à summis pontificibus.* — *In*-4.° env. 100 p.

Cet *index* contient par ordre alphabétique les diverses propositions de doctrine et de morale condamnées par les souverains pontifes, et extraites du *recueil historique des bulles et constitutions des papes*, publié à Mons en 1597, *in*-4.° Ce dernier ouvrage est inséré en tête du volume.

628. *Qualificationes de centum et unâ propositionibus extractis ex libro considerationum moralium* Paschasii Quesnelii, *factæ à sanctæ romanæ ecclesiæ cardinalibus et ipso summo pontifice* Clemente *XI.* — *Fol.* de 94 pag.

L'écriture de ce manuscrit est du commencement du siècle passé; il offre, 1.° les propositions extraites du livre des *considérations morales*, 2.° leur condamna-

tion par *Clément* XI et le sacré collége, 3.° les observations de l'auteur. Celles-ci sont courtes et écrites en français, sans désignation du nom de celui à qui on les doit.

Pasquier Quesnel n'avoit d'abord composé ses *réflexions morales*, sur le texte de l'Evangile, que pour l'instruction des jeunes séminaristes qu'on avoit mis sous sa direction. *Vialar*, évêque de Châlons-sur-Marne, l'engagea à les faire imprimer, et elles parurent à Paris en 1671, avec un mandement d'approbation de cet évêque.

629. *Pontificum vindicata*, *nimirum* Honorii, Liberii, Vigilii *et* Gregorii *VII.* — *In-4.°* env. 500 pag.

Cette *défense* des papes *Honorius*, *Libère*, *Vigile* et *Grégoire* VII, est du jésuite *Honoré Fabri*; elle est suivie des écrits suivans du même auteur :

1.° *Synopsis recens inventorum in re litterariâ et quibusdam aliis.*

Dans le nombre des inventions dont on fait l'histoire, se trouvent la force électrique, la réfraction de la lumière, l'élasticité des corps, l'élévation de l'eau et du mercure dans les tubes, le système des couleurs, le phosphore de la pierre de Bologne, l'expérience des larmes de verre, les globes insubmergibles, les miroirs caves, le microscope et le télescope, diverses découvertes nouvellement faites sur le mouvement des planètes, et des expériences sur la chaleur naturelle et le cours des humeurs dans le corps humain.

2.° *Comparationum tractatus.*

Fabri compare, dans ce traité, la physique à la géométrie, les divers systèmes de philosophie entr'eux, la théologie scholastique avec la positive, les découvertes

des anciens avec celles des modernes, les sciences avec les vertus, l'esprit enfin avec le jugement.

3.° *Analysis ascetica.*

L'auteur enseigne, dans cet écrit, à ramener toutes les opérations de l'esprit et de l'ame à la méditation des vérités évangéliques. Dans le vingt-troisième chapitre, il désigne les principaux objets sur lesquels le chrétien doit méditer. Dans les derniers, il lui indique les moyens d'éviter les distractions, l'aridité dans les prières, et de puiser toutes les consolations dans la lecture des livres saints.

630. *Flagellum fastinariorum*, *scilicet hereticorum maleficorum.* — *In*-4.° de 160 p.

Le *fouet des hérétiques et possédés* eut pour auteur *Nicolas Jacquier*, religieux dominicain, né à Dijon au commencement du quinzième siècle, qui devint inquisiteur de la foi en 1450, poursuivit les hérétiques en Flandre, les hussites en Bohême, et vint mourir à Gand en 1472. Cet ouvrage a été publié à Francfort en 1581.

Les trente-six dernières pages du volume renferment un traité du même écrivain, intitulé *De calcatione dæmonum.* Celui-ci n'a point été imprimé; il est très-rare, et on n'en connoît qu'une ou deux copies en Flandre.

Ce manuscrit est sur papier antique, à longues lignes, sans ornement, mais il offre une écriture nette, agréable et lisible.

631. *Exercitia spiritualia sancti* Ignatii. — *In*-4.° de 408 pag. v.

Ces exercices spirituels du fondateur des Jésuites, ont été imprimés au Louvre en 1644, *in-fol.*, et traduits en français par l'abbé *Maupertuis*.

Ce manuscrit est d'une écriture moderne, à longues lignes et sans ornement.

632. *Ratio atque institutio studiorum societatis* Jesu. — *In*-4.° env. 120 pag.

Ce manuscrit, qui décrit les règles établies chez les Jésuites pour étudier parmi eux la théologie, la division des classes, les fonctions des professeurs, et tout le régime des colléges, a été fini le 17 septembre 1707, par *François Coppier*, jésuite de Lyon.

633. Jesus Maria. — 8.° env. 200 pag.

Ce manuscrit renferme sous ce titre les règlemens du cardinal de *Bérulle*, pour la congrégation de l'Oratoire.

634. *Institutio novitiorum congregationis B. M. Fuliensis*, *ordinis Cisterciensis*. — *In*-4.° de 205 pag.

Ce manuscrit, d'une jolie écriture, est divisé en plusieurs chapitres, et appartint à *Fr. Louis* de *Saint-Antoine*.

MANUSCRITS FRANÇAIS.

BELLES-LETTRES.

635. Grammaire grecque. — 4 vol. *in*-12.

GRAMMAIRE, RHÉTORIQUE.

Cette grammaire est précédée d'un discours préliminaire sur la grammaire en général. L'auteur examine ensuite les *lettres* et les *syllabes ;* dans les premières, il décrit les voyelles, les consonnes et les diphtongues; dans les secondes, il distingue la quantité, l'accent, l'esprit, la construction, l'apostrophe. Il passe ensuite

aux mots qui se déclinent ou se conjuguent, aux verbes, *barytons*, circonflexes, irréguliers, impersonnels, et à leurs divers dialectes. Après l'examen de la syntaxe grecque et sa comparaison avec la latine, de la dépendance et du régime des mots, de l'ellipse et de la ponctuation, l'auteur s'occupe en détail de la prosodie et de l'orthographe, de la poésie et des divers dialectes, c'est-à-dire, de l'attique, de l'ionique, du dorique et de l'éolique. Il a suivi *Court* de *Gébelin* pour les principes généraux, la grammaire raisonnée de Port-Royal avec les remarques de *Duclos* pour les détails particuliers, la grammaire de *Georges Pasor* pour les accens, et *Maittaire* pour les dialectes. Cet ouvrage paroît utile et bien fait : l'auteur n'est pas nommé.

636. Exercice des trois langues, française, italienne et moderne. — Pet. *in-fol.* de 142 pag.

Ce manuscrit, de la main de l'auteur, fut envoyé, en 1692, à la Bibliothèque de Lyon, pour être joint au dictionnaire de grec moderne, fait pour l'usage des missions. Chaque page *recto* de l'ouvrage contient trois colonnes; la première, offre des phrases françaises; la seconde, leur traduction en italien; la troisième, leur traduction en grec vulgaire : le *verso* présente une grammaire de cette dernière langue.

637. Mémoires de M. *Thiébault*. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ces mémoires ont tous la grammaire pour objet, et portent en titre :

1.° *De l'usage considéré comme maître absolu des langues.*

L'auteur, professeur à Berlin et mort dans ces der-

niers temps, s'est fait particulièrement connoître par ses *vingt ans* de séjour à Berlin, en 5 vol. 8.° Ce discours est un long commentaire de ce court passage d'*Horace* :

. . . . *Si volet usus*
Quem pœnès arbitrium est et jus et norma loquendi.

2.° *Du style.*

Cet ouvrage est de 1773; il offre des observations justes et bien présentées.

3.° *De l'intonnation des langues.*

L'homme a reçu le don de la parole pour exprimer ses idées, *ce qu'il voit*, et celui des intonnations, c'est-à-dire, des divers accens grammaticaux et oratoires pour exprimer ses passions, c'est-à-dire, *ce qu'il sent.*

4.° *Nouveaux plans de dictionnaire.*

L'auteur veut qu'on oublie, dans les dictionnaires qu'il propose, l'ordre trop scrupuleusement alphabétique pour y placer les mots composés à la suite des mots primitifs, selon leur dérivation et leur racine.

Ces divers mémoires furent adressés par M. *Thiébault* à l'Académie de Lyon, et ont été tirés des porte-feuilles de cette compagnie.

Ceux-ci, au nombre de 43, renfermoient beaucoup d'écrits, de rapports, de lettres et de comptes rendus qui y avoient été déposés depuis 1736, époque de la réunion de l'Académie des sciences établie à Lyon vers l'an 1700, à la société des beaux-arts, jusqu'en 1792. Ils en contenoient vraisemblablement un plus grand nombre, mais ils ont disparu, soit par le transport des porte-feuilles en divers dépôts, soit parce qu'ils ont été retirés par leurs auteurs dans les momens orageux de la révolution, et lors de la dispersion des membres de l'Académie. Ce qui en restoit, épars, sans autre ordre

que celui qui les plaça dans le porte-feuille de l'année où il en avoit été fait lecture, restoit obscur, inconnu, inutile. J'ai cru devoir leur accorder l'honneur qu'ils méritent, en les classant, d'après les matières qui y sont traitées, en ne les isolant point de la science à laquelle ils furent consacrés, et dont ils pourront encore accroître les progrès, en indiquant leur objet particulier, en cherchant à faire jouir enfin mes compatriotes des fruits de tant de veilles laborieuses, de tant de travaux presque toujours dirigés par l'utilité publique.

Si la modestie de l'Académie de Lyon, et les changemens successifs qu'elle a éprouvés, l'ont empêchée de publier ses mémoires comme tant d'autres sociétés savantes, leur simple titre prouvera du moins que la plupart étoient dignes de plus d'éclat. En les indiquant, j'ai espéré être utile aux sciences, et rendre à leurs auteurs un hommage de reconnoissance dont ils furent dignes.

Les manuscrits tirés des porte-feuilles académiques auront ici, après leur titre, cette désignation (M.ss acad.).

638. Traités de grammaire. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil renferme les ouvrages suivans :

1.° *Règles sur les points-voyelles et les accens en usage dans la langue hébraïque.*

Les Hébreux, les Syriens et les Samaritains n'écrivoient d'ordinaire que les consonnes, parce que l'usage avoit fixé chez eux la manière de lire et de prononcer; mais depuis que ces langues ont cessé d'être populaires, il fallut imaginer des signes pour suppléer aux voyelles, et indiquer le sens des mots et leur prononciation : c'est ce que les rabbins massorettes ont fait au moyen des points-voyelles, qui sont de petits traits au nombre de quatorze, placés au-dessus du texte.

2.° *Discours sur la manière d'apprendre aux enfans la langue latine.*

M. de *Thoury*, auteur de ce discours, en a fait lecture, en 1772, à l'Académie de Caen. Il veut qu'en abandonnant la méthode des thèmes, on se borne aux versions, c'est-à-dire, à la traduction des auteurs latins. Dans chaque phrase, suivant lui, ce n'est point le *nominatif* qu'il faut commencer à chercher, mais le *verbe*, etc.

3.° *Remarques sur l'origine, les progrès et la décadence de la langue latine.*

Cet ouvrage considérable est de la main de son auteur, qui l'a chargé de notes et de corrections; il y analyse avec érudition le mérite de style des divers historiens latins, et termine son écrit par des réflexions sur *Salluste.*

4.° *Observations sur la langue française.*

Condillac a dit que les progrès du génie sont toujours en proportion avec ceux du langage. D'après ce principe, M. *Bordes*, dans ses observations, rechercha ce qui pouvoit contribuer au perfectionnement de notre langue. Pour y porter plus d'abondance, il voudroit qu'on fît un dictionnaire des mots qui nous manquent, et que les autres langues pourroient lui fournir, qu'on y adoptât quelques diminutifs comme dans l'italien, qu'on y renouvelât l'usage de plusieurs expressions de nos anciens auteurs que le temps a insensiblement abolies. Ce discours autographe, après avoir reçu des additions considérables, a été imprimé dans le tome 4 des *Œuvres* de M. *Bordes.*

5.° *Avis sur une nouvelle édition du dictionnaire de* Boyer, *et rapport sur cette édition.*

Le dictionnaire anglais et français de *Boyer* avoit été imprimé plusieurs fois en Angleterre et en Hollande,

lorsqu'en 1768 M. *Bruyzet*, libraire de cette ville, pensa à en donner une nouvelle édition. Cet opuscule en développe les additions et sa supériorité sur les précédentes.

6.° *Rapport sur l'ouvrage de l'abbé* Fabre, *intitulé* Syntaxe française.

Ce rapport élégant et plein d'observations fines et justes, sur les principes de la langue, les articles, les participes, les faux pronoms, le verbe, le système de ponctuation, est de M. de *Laurencin*.

7.° *Observations sur le journal de la langue française*, 1785.

M. *Domergue* publia pendant quelques années, à Lyon, un journal consacré à épurer la langue française, et à résoudre les questions qu'elle présente. M. de *Campignaules*, auteur de ces observations, y examine plusieurs questions grammaticales. Les temps passés du verbe être, *j'ai été*, *je fus*, sont-ils synonymes de ceux du verbe aller? Quelle différence doit-on mettre entre *appas* et *attraits*? Doit-on dire une femme *prête d'accoucher*, *prête à accoucher*, *près d'accoucher*, etc.?

8.° *Autres sur divers points de critique proposés par les auteurs du même journal, contre l'ouvrage ayant pour titre* : Essai sur les convenances grammaticales.

M. de *Bréville*, auteur de ce dernier ouvrage, imprimé à Lyon, résida long-temps dans cette ville. Il combat les objections faites à ses principes, et applique au journaliste qui l'attaque le mot d'*Ovide : Vis consilii expers mole ruit suâ.*

9.° *Rapport sur la grammaire de M.* Domergue.

Ce rapport fut fait à l'Académie, par M. *Goi*, en 1784.

10.° *Autre sur celle de M.* Bréville, *intitulée* Convenances grammaticales.

L'ouvrage,

L'ouvrage, suivant les commissaires, renferme une métaphysique claire et précise; l'application des principes y est juste, et appuyée sur les exemples de nos meilleurs modèles.

11.° *Recherches sur l'origine de la langue française.*

L'auteur, M. *Roussel* de *Bréville*, nie que la langue française soit fille de la langue latine. Si elle a des étymologies tirées de cette langue, elle en a aussi de grecques, d'arabes et d'italiennes. Son origine, suivant lui, est plutôt *scythique* ou *celtique*.

12.° *Remarques sur les lyonnaisismes.*

M. *Molard*, instituteur distingué de Lyon, a publié un ouvrage utile sur ce titre, et ces remarques du savant et judicieux M. de *Fleurieux* de la *Tourette* y sont relatives.

13.° *Observations sur la grammaire en général.*

Cet opuscule de M. *Gourdin*, de Rouen, savant aussi érudit que modeste, a dû servir d'introduction à une grammaire latine et française.

14.° *Aperçu des causes qui peuvent rendre une langue universelle, et observations sur celle des langues vivantes qui tend le plus à le devenir, par M.* Roland *de la* Platière.

Après avoir développé le caractère et le génie propres aux langues anciennes et modernes, l'auteur décrit les avantages de la langue française, et ses droits à devenir universelle. Sa clarté, la sagesse de ses expressions, la célébrité des écrivains qui l'ont employée, l'usage qu'on en fait dans l'éducation des hommes distingués par leurs emplois ou leurs talens dans toute l'Europe, doivent lui assurer l'empire le plus étendu et le plus durable.

639. Tableau des trois rhétoriques. — *In-4.o* de 280 pag.

Le texte de ce manuscrit est très-lisible, et encadré dans des lignes. L'auteur divise la rhétorique en *naturelle*, *artificielle*, ou qui appartient aux orateurs, et en *muette* qui dérive de la pantomime ; chacune de ces trois parties est divisée en un grand nombre de chapitres, où l'on trouve des exemples en vers et en prose, des devises, des épigrammes, des épitaphes, des apologues. L'auteur a consacré plusieurs de ces chapitres à décrire l'effet des passions sur le discours, et particulièrement celui de la pitié, de l'indignation, de la colère, de la honte, de l'audace, de la crainte et de l'amour. Il est curieux de lire dans l'ouvrage comment il définit celle-ci. Dans la troisième partie, relative à la rhétorique muette, les chapitres ont pour objets la rhétorique des yeux, celle des larmes, de l'air malheureux, de la beauté, des gestes; enfin la rhétorique de l'argent et celle du vin : il paroît que ces deux dernières avoient quelqu'influence sur l'écrivain. « La rhétorique du vin, dit-il, a toutes ses figures dans les verres, ses amplifications dans les festins, et ses lieux communs dans les cabarets : elle échauffe grandement les passions. Voulez-vous l'amour? sans le vin, dit le poëte, *Vénus* est morfondue. Voulez-vous l'amitié? ce n'est que parmi les pots et la bonne chère qu'elle s'entretient. Voulez-vous la colère? les querelles n'arrivent-elles pas à l'issue des repas? Voulez-vous la joie? l'Ecriture-sainte a dit : Le vin réjouit le cœur de l'homme, et *Virgile*, qu'il est le distributeur de la gaîté. Voulez-vous la vérité? le proverbe a dit avec raison que c'est dans le vin qu'elle se trouve. Voulez-vous la rhétorique muette? que de gens se mettent près d'une bouteille pleine d'ex-

cellent vin, comme auprès d'un rouge miroir, et là se mirant, ils puisent dans cette contemplation joyeuse la majesté du visage, la liberté du geste, la diversité des mouvemens, et toute la force de leurs esprits. » Il termine son écrit par ces vers :

Chacun met dans son goût le prix de chaque livre ;
Souvent le propre amour nous entête et enivre :
Mais, toute prévention à part,
Si l'on prétend parler en faveur de notre art,
Quelqu'ami soutiendra qu'en cette rhétorique
On y lit des endroits bien exempts de critique.

L'auteur a pensé sans doute que c'étoient sur-tout ceux relatifs à la rhétorique de l'argent et du vin qu'il imagine être du goût de tout le monde.

640. Des parties du discours. — *In-4.°* de 143 p.

Ce traité, d'une belle écriture, est par demandes et par réponses. Il a pour objets les substantifs, les adjectifs, les pronoms, les verbes, les participes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, les interjections, les ellipses, etc. C'est une grammaire en français sur la langue latine.

641. Réflexions sur l'éloquence de la chaire. — 8.° de 61 pag.

Cet opuscule renferme 36 paragraphes ou chapitres ; il est terminé par l'éloge du P. *Lingendes*, jésuite, et le plus grand prédicateur que l'auteur eût entendu. *Lingendes* étoit bien fait, d'un visage agréable, avec de la gravité et de la modestie. Sa grande connoissance des pères de l'église et l'heureux emploi qu'il savoit en faire, auroient pu faire croire qu'ils n'avoient écrit que pour lui. « On étoit convaincu, dit-il, dès qu'on l'écoutoit ; mais rien ne prouvoit mieux l'impression qu'il causoit

que le long silence de son auditoire après qu'il avoit fini son sermon. » Ce prédicateur a publié ses discours en latin, quoiqu'il les ait prononcés en français. Il étoit né à Moulins, et il est mort en 1660.

642. Art poétique. — *In*-4.° de 248 pag.

POÉSIE. Cette poétique a été écrite, en 1713, par *Noël Sabatier*. On y trouve des chapitres consacrés aux devises, aux emblêmes, aux *griphes*, *logogriphes* et *rebus*.

643. *Ars poëtica*. — 4.° env. 600 pag.

Cette poétique est presque toute française; elle a pour auteur le P. *A.* de *Valoris*, jésuite et professeur de rhétorique à Lyon en 1715. Elle est divisée en deux parties; la première est relative à la poésie latine, l'autre à la poésie française, et les exemples sur lesquels le professeur fonde ses observations sont choisis pour la plupart dans les poëtes français. Cet ouvrage est suivi de ces autres écrits :

1.° *Manlius*, tragédie en cinq actes.

Elle fut composée par le P. du *Gayby*, professeur de rhétorique à Chambéri, et représentée par ses écoliers à l'arrivée du roi de Sicile. Il y a loin de cette pièce à celle de la *Fosse*, sur le même sujet.

2.° La *Fortune*, ballet mêlé de récits.

Ce ballet, exécuté pour célébrer le même événement, est en quatre actes, offrant chacun diverses entrées, avec des vers pour chaque personnage. Ce ballet paroît avoir pour auteur celui de la tragédie précédente.

3.° *Polydore*, tragédie en cinq actes et en vers français, par le P. de *Valoris*.

Polydore est un jeune fils de *Priam*, confié par ce roi à *Polymnestor*, roi de Thrace, et qui a été changé

dans son berceau avec *Iphile*, fils de ce dernier. Les Grecs, après la prise de Troie, demandent au roi de Thrace la mort de *Polydore*, mais *Polymnestor* sacrifie son propre fils au lieu du prince troyen.

644. De la poésie française et de la rhétorique. — *In*-4.° de 126 pag.

Le traité sur la poésie est en français ; celui sur la rhétorique est en latin.

645. Passion de Dieu. — *Fol.* de 40 pag. v. fauve.

L'auteur, vers l'an 1150, a traduit la passion en vers romans, très-difficiles à entendre par le mélange continuel des mots latins, italiens et gothiques. Le poëme est terminé par cette oraison au corps de *Jésus*, en latin rimé :

Ave vera caro Christi
Quæ in cruce pependisti
Tu nos lava, tu nos salva
Sanguinis onda benigna,
Tu nos lava ab omni sorde
Et ab infernali morte.

On trouve dans le même volume un autre poëme sur la mort de la Vierge, et son enterrement dans la vallée de Josaphat. Il est aussi en vers gothiques, et suivi d'autres pièces de poésies pieuses en vers italiens.

Le premier mystère joué sur les théâtres français, en 1380, est le *Mystère de la passion*, par *Jean Michel*, premier médecin du roi *Charles* VIII, et conseiller au parlement. On trouvera des détails, sur ce singulier ouvrage, dans l'histoire du théâtre, par MM. *Parfait.*

Le manuscrit de Lyon, qui lui est fort antérieur, est sur vélin, et bien conservé.

646. Chants de l'église, mis en vers français. — *In*-4.° env. 600 pag.

M. *Perrachon*, avocat à Lyon, qui légua sa Bibliothèque à cette ville, est auteur de ce manuscrit. La traduction en vers est accompagnée du texte latin des diverses hymnes et chants de l'église pour les principales fêtes. La poésie de l'auteur est foible, et traduit trop souvent avec peu d'énergie le *Pange lingua* et le *Lauda Sion* de S. *Thomas* d'*Aquin*, le *Veni sancte spiritus* de *Robert*, roi de France, le *Salve regina* et le *Palma redemptoris* du moine *Herman*, etc.

647. Plaidoyer d'*Ajax* et d'*Ulysse* pour les armes d'*Achille*. — *Fol.* env. 80 pag.

M. *Ignace* de *Bayol*, auditeur de la rote d'Avignon, est auteur de cet ouvrage, écrit de sa main en 1740, en vers provençaux. On lit en marge le texte d'*Ovide*, livre 13 des *Métamorphoses*.

Cette pièce de vers est suivie, 1.° d'une ode en vers provençaux, sur la peste qui ravagea Marseille en 1720, et qui y fut apportée par des marchandises venant de Seyde : elle est divisée en strophes de dix vers. 2.° De deux lettres de l'auteur à M. *Brossette*, secrétaire de l'Académie de Lyon, sur quelques points de littérature ; il y annonce l'envie de donner une édition complète des noëls, en langue provençale, par MM. *Saboly* et *Puech*, d'Aix, et autres poëtes de cette contrée.

648. Métamorphoses d'*Ovide*. — *Fol.*

Nul ouvrage des anciens ne fut plus varié et n'obtint un succès plus général : il a été traduit dans toutes les langues.

Ovide puisa son sujet dans une foule de fables et de

traditions conservées par les auteurs qui l'avoient précédé. Son ouvrage s'étend depuis le chaos et l'origine des choses jusqu'à *Jules-César ;* il n'y avoit pas mis la dernière main, lorsqu'il fut relegué à Tomes. Aussi de dépit à cette nouvelle, il jeta son ouvrage au feu, avant de sortir de Rome; mais on en avoit des copies qui l'ont heureusement conservé.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon offre, je crois, la plus ancienne traduction française de ce poëte agréable : elle est en vers de huit syllabes. Le volume qui la renferme, sur vélin, de 546 pages, est bien écrit et bien conservé ; il est orné de *lettres grises* et de vignettes représentant les principales métamorphoses. Le dessin en est peu correct, mais le choix des sujets et la manière de les rendre sont curieux. On peut juger du style du traducteur par cette citation ; c'est *Jupiter* qui parle à la jeune nymphe *Io.*

« *En cestui bois ou en celui,*
Se tu me crois t'ombroieras
Et cest grant chant eschiveras,
De midi se tu nose mie,
Seule entrer es bois, mon amie,
Compaîgnie je ti porterai,
Et par le bois te conduirai.
Si n'aras pas por conductour
Ou li vilain ou li pastour,
Ains auras riche compaignie
Du dieu qui a la seigneurie
De tout le monde mestrier,
Je fais tonner et foudroier. »
Jupiter ainsi la prioit,
Mais la pucelle s'enfuioit.
Quant li dieu pour la retenir
Fist une obscurité venir,
Qui la pucelle a retenue
En lui troublant toute sa vue.

Tous les livres d'*Ovide* sont ainsi traduits ; ce qui offre un travail immense.

Les plus anciennes traductions d'*Ovide* qui ont été imprimées sont, 1.° celle de *Thomas Walleys*, publiée à Bruges par *Celard Ransien*, en 1484, réimprimée à Paris en 1493, *in-fol.* : *Maittaire* en a fait mention. 2.° Le *Grand Olympe*, imprimé à Paris, en caractères gothiques, 1539, *in*-8.° 3.° *Marot* traduisit le premier et le second livres, en vers français de dix syllabes, et il les lut à *François* I.er dans le château d'Amboise. *Barthélemi Aneau*, principal du collége de Lyon, y ajouta le troisième livre, et fit imprimer le tout à Lyon, par *Macé Bonhomme*, en 1556, *in*-12. 4.° La traduction de *François Habert*, d'Issoudun en Berry, qui parut à Paris, chez *Jérôme* de *Marnef*, en 1573, *in*-8.° : l'auteur la présenta au roi *Henri* III. 5.° Celle de *Christophe Deffrans*, de Niort, aussi en vers, fut imprimée à Paris en 1595 ; l'auteur, pour la rendre propre à être chantée, y plaça des notes de musique. 6.° Celle de *Raymond* de *Massac* parut en 1617, *in*-8.°, et cet ouvrage, loué par tous les poëtes du temps, est à peine connu de nos jours.

Dans les deux siècles qui lui ont succédé, les métamorphoses ont encore été traduites en prose par *Nicolas Renouard*, *Pierre* du *Ryer*, la *Barre* de *Beaumarchais* et l'abbé *Banier* ; en vers, par *Thomas Corneille*, qui traduisit les quatre premiers livres ; par *Isaac Benserade*, qui les mit tous en rondeaux ; par l'abbé de *Marolles*, qui réduisit chaque fable à quatre vers ; par *la Fontaine*, qui en imita quelques-unes ; et enfin par M. de *Saint-Ange*, qui a eu le courage et le talent d'en offrir une traduction complète.

Le manuscrit de la Bibliothèque, dont l'écriture date de 1450 à 1480, appartint au lyonnais *Octavio*

Mey, négociant célèbre par son esprit, ses inventions et sa fortune. C'est à lui que les manufactures doivent l'importante découverte de l'art de lustrer les soies et de donner l'eau aux étoffes. Devenu immensément riche, il fit le meilleur usage de sa fortune, et forma un cabinet curieux de médailles et d'antiquités. C'est de ce cabinet que *Guillaume Pilata*, son héritier, tira le beau bouclier votif, représentant la continence de *Scipion*, pour le donner à *Louis* XIV. *Octavio Mey* fit bâtir la belle maison *Pilata* sur la côte *Saint-Barthélemi*, et il y mourut en 1690.

649. Poésies gothiques. — 8.° env. 200 p. vél.

Ce manuscrit, sur vélin, est de la fin du quatorzième siècle. L'écriture en est nette et lisible; les initiales sont en couleur.

Ces poésies célèbrent le roi *Artus*, *Ogier* le danois, et le brave *Roland*. Le manuscrit est terminé par les litanies des saints et par des *oremus*.

650. Lunage del monde. — *Fol.*

Ce poëme gothique, de l'an 1000 environ, contenant 300 pages, commence ainsi : « Livre de clergie apieller *Lunage del monde*, en rouman. » Il a pour objet de décrire les phénomènes de la lune et des étoiles, la figure de la terre et du firmament, la salure des eaux de la mer, la formation de la grêle, etc. Il a 55 chapitres et 33 vignettes dorées et enluminées, représentant des quadrupèdes et des oiseaux. Le caractère est lisible ; mais le langage *roman*, mélange de latin et de mots gothiques tombés en désuétude, rend l'ouvrage très-difficile à entendre. Dans les derniers vers du poëme, l'auteur du manuscrit dit qu'il a fait

. . . . « Cest labor
Por signor *Raol* son signor,

qui lui en a donné une grande récompense. » Ce *Raol* peut être le gendre de *Robert*, qui régna sur la France depuis 923 jusqu'en 936. Il avoit épousé la reine *Emme*, qui contribua à lui faire obtenir la couronne.

Le manuscrit paroît dater du temps de *Raoul ;* il a été acquis à un assez haut prix par M. *Adamoli*, et a passé de sa Bibliothèque dans celle de la ville.

651. *Godefroi* de *Bouillon*, poëme. — *In*-4.° env. 1100 pag. v.

Ce poëme immense, de plus de 30,000 vers, est écrit à longues lignes, sur papier antique, avec les capitales en couleur; il n'est pas divisé par chants, mais en une infinité de petits chapitres : l'écriture en est égale et assez nette. Il est terminé par ces vers :

Sy finit l'ystoire *Godeffroy* de *Buillon*,
Qui la faite escripre Dieu lui face pardon.
Escripre la fit ung moult noble baron
Léonard de sainct *Priest* seigneur de sainct Chamon
Par ung nommé *Pierre* qui fut néz à Laon,
De *Coudren* s'appella en son propre surnom.
Ce romant fut finy en ycelle saison
Où on ne mange point de chair ne venoison
L'an mil quatre cent soixante neuf centon
En mars et neufs jours droit par devant les brandon
Dieu donne à l'écrivain vraye remission
Et à lecteurs trestous des haulx cieulx le vray don.

La famille de *Saint-Priest*, originaire du Lyonnais, y posséda long-temps la seigneurie de la ville de Saint-Chaumond.

652. Poëme gothique. — Pet. *in*-4.° de 144 p. vél.

Ce poëme manuscrit, sur vélin, bien conservé, avec

des lettres grises, a pour objet la guérison de la peste, et est divisé en chapitres qui décrivent en vers gothiques « comment les corps celestiels font avenir guerres, mortalités et famines au monde; les causes celestieles des pestillences; les signes et argumens par lesquels on peut pronostiquer les mortalités à venir; les marques de ceux qui sont disposés à recevoir plustot la infection d'épidémie; les choses nécessaires à faire en temps de peste; les viandes dont on doit user sévérement; les manieres de breuvage à employer; les accidens ou passions de l'ame à s'abstenir; les médecines particulieres en antidote contre la peste, etc. »

On peut juger de la poésie de l'auteur par ce passage pris au hasard dans le quatorzième chapitre :

Il faut maintenant exposer
L'art de dormir et reposer;
Car reposer selon mesure
Est moult nécessaire à nature,
Et qui longuement veilleroit
Et point ne se reposeroit,
Mettroit son corps tost à néant
Tant fust il fort ou cler voyant,
Maiz le dormir quon fait de nuit
Est naturel et porte fruit;
Celui qui est de hault jour fait
Gréve nature et lui desplait.

. . . .

Il faut traiter par tradicion
Des accidens et passions
Ausquels l'ame est tant subjete
Qui la rende émue et piéte,
Comme sont peur, larmes, tristesse,
Audace, espoir, joie et liesse,
Dure pensée et forte estude,
Et maint autre sollicitude,

Lesquelz peuvent par trop gréver
Le corps vivant, ou relever,
Et lui causer, nen doubter mie,
Par fois santé ou maladie.

A la fin du poëme, l'auteur a joint un dictionnaire des mots usités de son temps en philosophie et médecine. Ce dernier ouvrage tient 40 pages du manuscrit : celui-ci fut fini au mois d'avril 1425.

Le premier feuillet manque; et sur celui qui le remplace on lit, 1.° le nom de *Thomas Stratensis*, docteur médecin à Turin, qui est peut-être l'auteur du poëme; 2.° celui de *Pierre Sala*, lyonnais distingué, qui a donné son nom à l'une des rues de sa ville natale; ce nom est écrit en lettres d'or, et surmonté d'un ruban où se lit sa devise : *Espoir en Dieu;* 3.° enfin celui d'*Antoine* de *Solido*, qui reconnoît avoir reçu l'ouvrage du précédent, par le sieur *Jean Guille*, bourgeois de Lyon, le 8 décembre 1521. Il vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*.

653. Poésies d'*Alain Chartier*. — Pet. *fol.* de 310 pag. tr. dor.

Ce manuscrit curieux, trouvé en 1807 dans un dépôt de vieux livres oubliés à *Saint-Pierre*, est oblong, relié en veau de diverses couleurs, et en compartimens; il est sur vélin très-blanc, à larges marges. L'écriture est de la fin du quinzième siècle, nette, lisible, avec les titres et les noms des interlocuteurs en violet.

Le volume, bien conservé, appartint à M. *Ruffier*, trésorier de France à Lyon, et ensuite à M. *Peysson* de *Bacet*, procureur-général à la cour des monnoies de cette ville. Il renferme, 1.° l'*ospital d'amours*, 2.° des *ballades*, 3.° *la belle dame sans mercy*, 4.° *prieres*

d'amours, 5.° *le lay de paix*, 6.° *le bréviaire des nobles*, 7.° *le psaultier des vilains*, 8.° *le débat du cueur et de l'œil*, 9.° *le débat du reveil matin*, 10.° *le livre des quatre dames*, 11.° *la destruction de Troye*, 12.° *le miroir de mort.*

Alain Chartier, conseiller au parlement de Paris, et poëte des rois *Charles* VI et *Charles* VII, fit les délices de leur cour, et fut surnommé le père de l'éloquence française. C'étoit, dit-on, l'homme qui parloit le mieux sa langue : il fut aussi renommé par sa laideur que par son esprit.

Cette laideur n'empêcha pas *Marguerite* d'Ecosse, alors femme du dauphin qui fut *Louis* XI, passant dans une salle où *Alain* s'étoit endormi, de s'approcher de lui et de le baiser. « Et comme celui qui la menoit, dit *Bouchet*, lui eut dit : Madame, je suis esbahy comme avés baisé cet homme qui est si laid. Elle fit réponse : Je n'ai baisé l'homme, mais la précieuse bouche, de laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses paroles. »

On attribue à *Alain Chartier* l'invention des rimes redoublées, et ce fut le premier de nos anciens poëtes qui rendit notre langue douce et sonore. *Octavien* de *Saint-Gelais*, dans son *Séjour d'honneur*, dit de lui :

Je, peu après, visitant ce quartier,
Vis un poëte hault et scientifique.
Hélas ! c'étoit feu maistre *Alain Chartier*,
Doux en ses faicts, et plein de rhétorique,
Clerc excellent, orateur magnifique,
Comme l'on peut par ses dicts tesmoigner,
Art si très-bien l'apprint à besoigner,
Qu'oncques *Vulcan* mieux n'ouvra sur l'enclume,
Que cestuy fist de papier et de plume.

Les malheurs du temps et les guerres civiles qui déso-

loient la France du temps d'*Alain*, avoient affecté son ame ; la plupart de ses pièces, et sur-tout le *Lay de paix*, déplore les calamités publiques, et il les rappelle jusque dans les momens consacrés à peindre la joie. Il mourut à Avignon en 1489.

Le manuscrit de Lyon attribue mal-à-propos l'hôpital d'amour à *Chartier. Clément Marot* avoit jugé que cette pièce n'étoit pas digne de ce poëte. « Croy hardiment, dit-il à *Etienne Dolet*, que volontiers tiendrois compagnie à faire plainte de ceux qui aux œuvres excellentes d'*Alain*, adjousterent l'*Hopital d'amours*, la Plainte de S. *Valentin*, et la Pastourelle de *Grandson;* œuvres indignes de son nom et autant sorties de lui, comme de moi la Complainte de la bazoche. » En effet, l'*Hôpital d'amour* parle d'*Alain* comme étant mort.

Assez près au bout d'un sentier,
Gisoit le corps d'un très-parfait,
Saige, et loyal, *Alain Chartier*,
Qui en amours fit maint beau fait.
Entour sa tombe en lettre d'or
Estoit tout l'art de rhétorique.

Jean le *Masle*, angevin, dit que le *Bréviaire des nobles* d'*Alain* étoit en si grande estime de son temps, que l'on obligeoit les pages et les jeunes gentilshommes de l'apprendre par cœur, et de le réciter chaque jour aussi exactement que les ecclésiastiques disoient leur bréviaire. Le *Livre des quatre dames*, composé par l'auteur peu de temps après la funeste bataille d'Azincourt, est l'une de ses meilleures pièces. Chaque dame regrette un amant ; l'une a perdu le sien dans les combats, l'autre dit que celui qu'elle aime a été fait prisonnier ; la troisième se croit plus malheureuse, parce qu'elle ne sait ce qu'est devenu l'objet de son affection ; la quatrième veut avec raison que les autres cèdent à

sa douleur, puisque son ami a été un lâche qui s'est déshonoré par la fuite, et qu'elle auroit mieux aimé apprendre sa mort que son infamie.

La plus ancienne édition des œuvres d'*Alain Chartier* a été faite à Paris en 1523, *in*-4.°; et *Lacroix du Maine*, a eu tort de citer comme la première celle de *Galliot Dupré*, de 1506. Ces éditions ne sont ni exactes ni complètes; la meilleure est due au savant *André Duchesne*, qui la publia en 1617 à Paris, *in*-4.°

Avant ces éditions, les poésies d'*Alain Chartier* circuloient en manuscrit dans presque toutes les Bibliothèques; mais ils étoient tous très-défectueux, et celui de la Bibliothèque de Lyon l'est beaucoup moins que les autres.

654. *Roland-le-Furieux*, de M. *Lois Arioste*, mis en vers français. — Pet. *fol.* env. 200 p. mar. cit. dent. tr. dor.

Ce manuscrit, d'une belle écriture et sur beau papier, a le texte encadré dans des lignes d'or; les initiales sont aussi en or.

Le traducteur s'est conformé au poëte italien, et a rangé ses vers en octaves. On peut juger de sa poésie par ce commencement du poëme:

Je chante les combats, les chevaliers, les dames,
Les faits audacieux, les amoureuses flâmes,
Du temps que *Charlemagne* aux Français commanda,
Quant le prince *Agramant* tant de Mores guida.
Sur le pays gaulois, de l'affricain rivage,
Suivant l'ire et l'ardeur de son jeune courage
Qui croit soubs son pouvoir toute force ranger,
Et la mort de Troyen sur l'empereur venger.

L'auteur n'a traduit que le premier chant, et la moitié du volume est en papier blanc.

La plus ancienne traduction en prose française du poëme de l'*Arioste* est due à un lyonnais, *Jean Desgoutes*, cité par la *Croix* du *Maine*. Elle parut à Lyon, *in-fol.*, en 1543, chez *Sulpice Sabon*, et l'auteur la dédia au cardinal de Ferrare, *Hippolyte* d'*Est*. *Colonia* n'a dit qu'un mot de *Jean Desgoutes*, encore s'est-il trompé, 1.° en lui attribuant une traduction complète de l'*Arioste*, 2.° en disant qu'elle a été publiée, en 1544, par *Jean* de *Tournes*. Une singularité de l'ouvrage, c'est que l'auteur donne un sens allégorique à chaque chant du poëme, tandis que le poëte italien n'y a sans doute nullement pensé.

Les deux plus anciennes traductions en vers français du *Roland-le-Furieux*, sont celles de *Jean Fornier* et de *Jean* de *Boessière*.

La première parut à Paris chez *Vascosan*, en 1550, *in-4.°* Elle renferme les quinze premiers chants, en vers de dix syllabes, rangés par stances de quatre vers, « afin, dit l'auteur, qu'elles puissent se chanter et jouer sur les instrumens musicaux comme celles de l'*Arioste*. » *Fornier*, attaché à *François* de *Lorraine*, duc de Guise, à qui il dédia sa traduction, étoit de Montauban.

La seconde n'offre que les douze premiers chants, et fut imprimée à Lyon chez *Thomas Ancelin*, 1580, 8.° *Jean* de *Boessière*, de Montferrand en Auvergne, feint que dans un songe l'*Arioste* lui étoit apparu pour le prier de traduire son poëme, et il n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il termina les douze premiers chants. A la tête de chacun, on lit le nom d'une personne recommandable, et tous ces noms désignent presque des lyonnais. Ainsi, le premier chant est adressé à M. de la *Mante*; le quatrième, à M. *Vandal*, conseiller au présidial de Lyon; le sixième, à M. d'*Anthoine*, avocat de cette ville; le septième, à M. du *Peyrat*; le neuvième,

vième, à M. *Camus*, trésorier de France à Lyon; le dixième, à M. de *Grollier*, général des finances dans le lyonnais; le onzième, à M. du *Verdier* de *Vauprivas*, élu au pays de Forez; et le douzième, à M. de *Mandelot*, chevalier de l'ordre du roi et gouverneur de Lyon.

655. Poëme sur la grâce. — *Fol.* env. 120 p.

Le poëme est en quatre chants, et précédé d'une longue préface assez bien écrite.

656. Le reclus de Moliens. — *Fol.* env. 240 p.

C'est un poëme manuscrit, en vers de huit syllabes et en style marotique, du commencement du dix-septième siècle. L'auteur y traite divers points de morale, la fuite des vices et l'amour de la vertu. Il termine son ouvrage, en engageant *le liseur qui tous ses vers lira à prier pour lui.*

657. Le riche vase d'or. — *In-4.°* env. 200 p. mar. vert, tr. dor.

Ce manuscrit, dont le texte est encadré dans des lignes rouges, est dédié à M. d'*Halincourt*, gouverneur de Lyon, et frère de *Camille* de *Neuville*, archevêque. L'auteur s'y nomme *F. G.* de *Lessau*, célestin. Son ouvrage est précédé de sonnets, d'anagrammes sur les noms des membres de la famille de *Villeroy*, et d'une gravure représentant un vase soutenu par des cariatides en relief, et rempli de fleurs. Il fut composé en 1620, et on peut juger du goût et du style du P. célestin par ce passage : « Ne nous étonnons point qu'ymen puisse faire de deux choses une seule, puisque ce sont ses effets ordinaires. Cela se reconnoît tous les jours en la personne des amans, lesquels ne respirent qu'en la personne aimée; et s'il advient que l'amant soit récipro-

quement aimé, qui doute que le cœur de l'amant et de l'aimée ne s'assemblent et incorporent en un par les charmes de l'amour ? » Les fleurs du vase d'or sont le marquis de *Villeroy*, l'abbé d'Ainay, M. d'*Halincourt*, son épouse *Jacqueline* du *Harlay*, mademoiselle d'*Halincourt*, l'abbé de *Saint-Vaudry*, dont l'auteur fait allégoriquement l'éloge. L'écrit est terminé par des regrets sur la mort du duc de *Villeroy*, secrétaire d'état, arrivée le 30 juin 1690. Le P. *Richieri* a fait don de ce volume à la Bibliothèque de Lyon.

658. L'art de peindre et l'art poétique, poëmes. — *Fol.*

Ces poëmes paroissent être du poëte *Gâcon ;* le dernier est accompagné de notes critiques collées en marge: celles-ci ont de la justesse et du goût. On trouve à la suite une traduction en vers latins hexamètres de l'Art poétique de *Boileau*.

659. Œuvres de *Fr. Gâcon*. — *Fol.*

Ces œuvres sont divisées par matières, 1.° les odes, 2.° les satires, 3.° les épigrammes, 4.° les épîtres, 5.° les rondeaux, cantates, fables, 6.° les pièces relatives au régiment de la *Calotte*.

Le plus grand nombre des pièces de cette collection ont été publiées par l'auteur.

Celui-ci, fils de *Pierre Gâcon*, négociant, naquit à Lyon en 1667, et entra dans sa jeunesse dans la congrégation de l'Oratoire, dont l'amour de la poésie, son esprit satirique, et son goût pour une extrême indépendance, le firent sortir au bout de cinq ans. Il prit le nom de *Poëte sans fard*, et pendant long-temps on ne vit paroître aucun ouvrage dramatique sans lui fournir le sujet d'une satire, ou du moins d'une épi-

gramme. En 1717, il remporta le prix de l'Académie française ; mais cette compagnie ne désirant pas recevoir les remercîmens publics d'un homme qui avoit attaqué presque tous ses membres, lui fit remettre la médaille par l'abbé de *Choisy*.

Un mauvais poëte, nommé *Aymon*, imagina une espèce de satire qui, sous le nom de régiment de la *Calotte*, y incorporoit quiconque par ses sottises ou de plats écrits paroissoit devoir y entrer. *Gâcon* seconda tant qu'il le put la réussite d'un plan qui s'accordoit avec son genre d'esprit, et il fit la plupart des brevets d'admission dans ce régiment burlesque.

Sur la fin de sa vie, se rappelant qu'il avoit été tonsuré dans sa jeunesse, il prit les ordres ecclésiastiques, obtint le prieuré de Baillon près de Beauvais, et y mourut, en 1725, à l'âge de 59 ans : il a été inhumé dans la chapelle. Sa mémoire fut prodigieuse, et il avouoit n'avoir jamais rien oublié de ce qu'il avoit appris. Son extrême facilité à faire des vers l'a empêché de les mieux faire et de perfectionner ses ouvrages. Son *Poëte sans fard* a eu plusieurs éditions à Lyon, à Rouen et à Bruxelles. Son meilleur ouvrage a été une traduction des odes d'*Anacréon* et de *Sapho*, qui parut à Roterdam en 1712.

660. Poésies de *Gâcon*. — 3 vol. *fol.*

Ce recueil offre la copie de plusieurs pièces précédentes ; mais il est plus volumineux et plus complet. On y trouve sur-tout des imitations, des traductions, des contes, des quatrains moraux, ainsi qu'une comédie burlesque, intitulée le *Mariage de la cigogne*, qui ne sont point dans les œuvres. Le troisième volume renferme en outre un grand nombre de fables latines et de lettres de l'auteur. On en trouve une à l'abbé de *Choisy*,

sur le prix de l'Académie française; la voici : « Je conviens, Monsieur, que mon remercîment n'auroit pas fait assez d'honneur à des académiciens de votre mérite, mais je crois qu'il en auroit trop fait à ceux qui l'ont refusé. Je n'oublierai jamais vos bontés pour me faire accorder une grace qui honore autant ceux qui l'accordent que celui qui la reçoit. J'emploierai toute ma verve poétique pour tâcher de vous en remercier; mais en rendant justice à vos talens et à votre politesse, je ne puis que les faire contraster avec la conduite de ceux qui sont si loin de vous ressembler; les uns sont des ingrats, les autres m'ont attaqué personnellement; mais puisqu'ils font plus de cas de mes satires que de mes louanges, je les servirai comme ils le souhaitent. » Celui contre lequel *Gâcon* s'épuisa à lancer le plus de traits, fut la *Motte-Houdart* qu'il attaqua avec amertume dans son *Homère vengé*.

661. Poésies diverses. — Pet. *fol.* de 204 p. vél.

Ce recueil est de l'écriture de M. *Adamoli;* il renferme un grand nombre de pièces, parmi lesquelles on peut distinguer,

1.° Celles faites relativement à l'affaire du jésuite *Girard* et de la *Cadière*, aux miracles du diacre *Pâris*, et à l'expulsion des Jésuites.

2.° *Jansénius*, poëme.

Ce poëme parut en 1728, immédiatement aprés la condamnation de *Jean Soanen*, évêque de Sénez, par le concile d'Embrun.

3.° Des épigrammes contre le cardinal *Dubois*, l'abbé *Petit-pied.* On peut citer celle-ci sur le cardinal de *Tencin*, qui venoit de faire changer de religion à l'écossais *Law*, qui ruinoit la France par ses billets de banque :

Fi de ton zèle séraphique,
Malheureux abbé de *Tencin*,
Depuis que *Law* est catholique,
Tout le royaume est capucin.

4.° Des vers connus de *Piron*, *Saint-Lambert*, *Voisenon*, *Voltaire*, *Chaulieu*, *Bernard* et de *Boufflers*.

5.° *Ode sur la paix*, par M. de *Maugiron*.

Je ne crois pas qu'elle ait été imprimée.

6.° Le volume est terminé par des notes très-étendues de M. *Adamoli*, sur le livre de la *Liberté de penser*, par *Antoine Collins*, publié en 1614, 8.°

662. Recueil de pièces concernant l'institution du régiment de la Calotte. — *In*-4.° env. 400 pag. v. fauv.

Le régiment de la Calotte portoit sur son enseigne les figures de *Momus* et de la *Folie*, surmontées d'une calotte. Il se forma à la cour de France, sur la fin du règne de *Louis* XIV et pendant la régence. *Aymon*, porte-manteau du roi, mort en 1731, à l'âge de plus de 80 ans, en fut fait commandant, et M. de *Torsac* généralissime. Les pièces de ce manuscrit sont presque toutes en vers : ce sont des chansons, des brevets, des jugemens. On en trouve sur *Law*, contrôleur général, *Fontenelle*, *Crébillon*, *Barême*, le P. *Colonia*, la *Faye*, né à Vienne en Dauphiné, et qui s'étoit enrichi dans le système, l'abbé de *Tencin*, qui devint archevèque de Lyon, le médecin *Falconet*, né dans cette ville, etc. Leur réunion tient à l'histoire d'une nation qui s'est toujours consolée de ses revers et de ses pertes par des plaisanteries et des couplets.

Ce volume est dû à M. *Sudan*, archiviste de Lyon, plein de connoissances, qui en a fait don à la Bibliothèque en 1806.

663. Poésies de *G. P.* — *In*-18. env. 100 pag.

Ces poésies, faites depuis 1560 jusqu'en 1580, sont courtes et par conséquent nombreuses. On y trouve un *songe*, les *trois pommètes*, ode, une *vision énigmatique*, plusieurs anagrammes, *adieux à la vanité du monde*, la *palinodie*, des chansons avec un accompagnement de luth noté à la manière antique, c'est-à-dire, avec des lettres au lieu de notes de musique. Ce recueil est terminé par des hymnes en vers français, sur *Jésus* et sur la *Vierge*. L'auteur paroît être de cette contrée, puisque plusieurs de ses pièces sont adressées à des personnes dont le nom y est connu, telles que MM. de *Marsilli*, *Dupuy*, l'abbé de *Saint-Clair* et d'*Urfé*.

664. Recueil de poésies. — Pet. *in*-4.°

Les pièces les plus remarquables du recueil sont,

1.° *Caton*, tragédie de 114 pag.

Elle est en prose et en cinq actes; le manuscrit, raturé et avec des additions marginales, annonce qu'il est autographe. La scène est à Utique, dans le palais du gouverneur.

On sait que cet illustre romain désespéré de la victoire de Pharsale, ne voulant point fléchir devant le vainqueur, se donna la mort à Utique. *Horace* appelle ce trépas *nobile lethum*. *Addisson* a fait aussi de la mort de *Caton* le sujet de l'une des plus belles tragédies du théâtre anglais, et la première qui ait eu quelque régularité.

2.° *Vie misérable d'un soldat.*

3.° *Pièces contre Malezieux.* — En faisant jouer chez lui les marionnettes, *Polichinel* avoit osé rire des quarante de l'Académie, *inde iræ*.

4.° *Vers en l'honneur du P.* Dudan, *abbé de la Chaizedieu.* — Ils sont en latin.

5.° *Autres contre la vie de* Marie *à la* Coque, *par le curé* Languet.

6.° *Salut au couvent d'Avignon.*

7.° *Ode sur le prix de l'arquebuse de Dijon, en* 1719.

8.° *Fragment d'un poëme sur* Job. — Il est en latin.

9.° *Epitaphes et autres pièces sur la mort du cardinal de* Richelieu. — Elles sont toutes critiques. Voici la plus courte :

> Ci gît le pacifique *Armand*,
> Qui, juste, bon, doux et clément,
> Ne fit jamais mal à personne ;
> Il n'a garde d'être damné,
> S'il est vrai que Dieu lui pardonne
> De même qu'il a pardonné.

Ce volume vient de la Bibliothèque des Augustins.

665. Mélanges poétiques. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil offre une ode sur l'église romaine, des vers de *Desforges-Maillard* aux deux frères *Gâcon* de Lyon, le décalogue des jansénistes, le mandement de *Momus* sur les miracles de *Pâris*, requête à l'ordre de la Serpette, chansons sur le P. *Girard*, épître au P. *Quesnel*, les poëmes de *Philotanus* par *Grécourt*, et de la grâce par *Racine*. Le premier se moqua de la bulle *Unigenitus ;* mais le diable, qui y est le principal interlocuteur, n'y est pas toujours spirituel et malin. Le second, trop grave, trop sérieux, mérita l'estime, sans exciter un grand intérêt.

On trouve à la suite les pièces suivantes :

1.° *Lisimon et Sylvie*, vers à Mad. *Dufour* de *Villeneuve*, par le comte d'*Albon*.

2.° *Rapport sur quelques fragmens de la* Jérusalem

délivrée, *traduits par M. l'abbé Castan, de Béziers.* — Ce rapport, plein d'observations fines et justes, est de M. de *Laurencin.*

3.° *L'électricité, ode.* — Elle a été couronnée, en 1788, par l'Académie de la Rochelle, et a pour auteur M. *Guéniot*, médecin à Avallon.

4.° *Epître sur l'amour du travail, par M. l'abbé* Gaudin, *ex-oratorien.*

5.° Hebes *et* Herculis *hymen.* — Cette pièce de vers latins est de M. l'abbé *Pernéti.*

6.° *Traduction du chant cinquième du poëme de* Palingène. — Celui-ci intitula son poëme, le *Zodiaque de la vie humaine*, et chacun de ses chants porte le nom de l'un des signes du zodiaque. M. *Potot* a traduit ici en prose celui du *lion.*

7.° *Nouvelle explication de l'Art poétique d'*Horace. — M. *Gourdin*, dans cette dissertation, examine particulièrement un passage de ce poëte, où il est question de la flûte des anciens, et quel peut être le métal dont elle étoit formée. L'auteur pense que le *platine*, ou l'or blanc de la Plata, étoit connu des Romains. Il a terminé son opuscule par une notice sur *Rémy*, de Beauvais, et sur son ridicule poëme de la *Magdeleine.*

8.° *Réflexions sur l'ode d'*Horace *à* Munatius Plancus. — Elles sont de l'avocat *Aubert*, qui légua sa Bibliothèque aux avocats de Lyon.

9.° *Autres sur un passage de l'Enéïde de* Virgile, *par le même.* — Ce passage est celui où le poëte latin a représenté son héros glacé de peur à la vue d'une tempête, tandis que le chef des Lyciens, *Oronte*, au haut de la poupe, montre plus de hardiesse et brave le danger.

10.° *Echec et mat, épître par M. de* Laurencin. — Elle est aussi ingénieuse que bien versifiée.

11.° *Poésies diverses de M.* François. — Elles offrent une épître à M. d'*Alsace* d'*Hennin*, une autre à un ami, pour l'inviter à venir dîner à la campagne, des remercîmens aux Académies de Dijon et de Marseille.

12.° *Vers sur la mort du prince* Léopold *de Brunswick, par M. de* Savy. — Cette pièce concourut pour le prix proposé sur ce sujet par l'Académie française. On sait que le 27 avril 1785, l'Oder étant débordé, et inondant les faubourgs de Francfort, le prince voulut aller au secours des habitans. La barque qui le portoit fut renversée par le fleuve, et il périt victime de son courage et de son dévouement. L'épigraphe du poëme, tirée du second livre des rois, est heureuse : *Princeps maximus cecidit..... nequaquam ut mori solent ignavi, mortuus est.* L'ouvrage a de la chaleur et de très-beaux vers.

13.° *Conjectures sur les prétendus écarts lyriques reprochés à* Horace, *par M. de* Sozzi. — C'est une dissertation en prose sur divers passages des odes huitième et deuxième du livre trois.

14.° *Vers à M. l'abbé de* Mably, *sur sa convalescence.*

15.° *La mort du juste, idylle.* — Cette pièce de M. de *Laurencin* a obtenu le prix de l'Académie de Rouen, et en étoit digne.

16.° *Stances sur la brièveté nécessaire des deuils publics, par M. de* Sozzi.

17.° *Les deux lions, nouvelle, par M.* Mallet.

18.° *Discours préliminaire d'un commentaire sur les fables de la* Fontaine. — M. *Bérenger*, auteur de ce discours, très-bien écrit, prépare depuis long-temps une édition de notre premier fabuliste, dont le manuscrit est depuis vingt ans entre les mains d'un libraire de la capitale. Elle compléteroit brillamment la suite nom-

breuse de ses écrits, relatifs à la morale et à l'éducation de la jeunesse.

19.° *Remercîment de Mad. de* Beauharnois *à l'Académie de Lyon.* — Elle y fut reçue au mois de février 1782.

20.° *Influence du débit, influence du goût, influence du savoir dans l'éloquence.* — Ces trois morceaux de M. l'abbé la *Serre* forment trois chants de son poëme sur l'éloquence.

21.° *Le danger d'être auteur, épître;* Servilie *à* Brutus, *héroïde; la servitude abolie dans les domaines du roi.* — Ces trois pièces sont du même auteur; la dernière concourut, en 1780, pour le prix de l'Académie française, et fut honorablement distinguée. Toutes ont des beautés, et l'on ne partage pas, en les lisant, le sentiment de M. de la *Serre*, lorsqu'il dit dans la première :

> C'en est fait, je renonce au danger d'être auteur,
> Le projet en est pris, et ce projet doit plaire
> Peut-être à mes lecteurs autant qu'à mon libraire.

666. Mélanges poétiques. — Petit *in*-4.° (M.ss acad.)

Ce recueil offre les pièces suivantes :

1.° *Pensées nocturnes; Myrtile, idylle; élégie sur un cimetière de campagne.* — Cette dernière pièce est traduite de l'anglais de *Gray*.

2.° *Discours sur les protecteurs des lettres, par M. de* Leuillion. — Il est daté du Port-au-Prince, et suivi de notes en prose et d'un rapport favorable de l'ouvrage, par M. l'abbé de *Castillon*.

3.° *Le gourmand provincial; la cour de* Jupiter; *satire; à M. l'abbé de* Lille; *le magistrat et l'officier; épître à* Nérine; *les abeilles; rapport sur les pièces*

précédentes. — Ces pièces sont de M. *Crignon* d'Orléans; le rapport est signé par MM. de *Laurencin* et *Delandine.*

4.° *Fontium origo.* — Cette pièce de vers latins est pleine de verve, et a pour auteur M. l'abbé *Jacquet.*

5.° *Epître à un officier de dragons.* — Elle est de *Dougados*, connu sous le nom du P. *Venance.* En voici les derniers vers :

Mais vous, dans le boudoir, comme au sacré vallon,
Aimez et célébrez les belles ;
Apollon, j'en conviens, rencontra des cruelles :
Mais, sous le casque d'un dragon,
Il auroit su triompher d'elles.

6.° *Dialogue entre les fauteuils de l'Académie française.*

7.° *Le mouton qui se fait loup; le jour de congé.* — Ces fables sont de M. le *Monnier.*

8.° Charles *I à son fils, héroïde.* — Elle est de M. *François* de *Neuchâteau*, et précédée de réflexions bien écrites sur l'héroïde.

9.° *Vers sur la mort de M.* Bordes.

10.° *Epître de Mad. de* Grismondi, *traduite de l'italien par M.* le Mierre. — Mad. de *Grismondi* a fait un assez long séjour à Lyon, en 1784. M. *le Mierre*, qui s'y trouvoit alors, a traduit en vers de cinq syllabes l'épître agréable de cette dame.

11.° *Vers à M. le comte d'*Oëls, *et imitation de l'élégie de* Th. Thomson, *sur la mort de son frère.* — Ces pièces sont de Mad. de *Beauharnois.*

12.° *Mes souhaits.* — Cette idylle est de M. *Bérenger*, et l'impression l'a fait connoître aux amateurs des vers agréables.

13.° *Le dragon, fable ; l'hiver, odes sacrées.* — Ces

odes, dues à M. l'abbé *Dessartines*, qui fut long-temps secrétaire de l'Académie de Villefranche, offrent des imitations des pseaumes 45, 64, 84, 86, 134 et 135.

14.° *Voltaire à Ferney, élégie; vers sur la vraie gloire; idylle aux animaux; Genève sauvée, poëme.* — Ces pièces, d'une versification facile et spirituelle, sont de M. *Mallet-Butini*, demeurant à Ferney.

15.° *Chant funèbre, traduit de Kleist, par M.* Mayet. — Ce dernier, lyonnais, fut attiré à Berlin par *Frédéric* II, et placé à la tête des manufactures de cette ville.

16.° *La panetière; le vœu du cœur, idylles.* — Elles sont en prose; leur auteur, M. *Mathon* de la *Cour*, aima tous les arts, les cultiva avec succès, et périt sous les coups de la révolution.

17.° *Traduction du premier chant de la mort d'*Abel, *par* Gessner; *églogue sur l'établissement de la société d'agriculture de Rouen.*

18.° *Epître sur le voyage de la Hollande.*

19.° *Dialogue entre un poëte et l'économie.*

20.° *Hommage à la philosophie.*

21.° *A Mad. de* Beauharnois, *par M.* Bollioud. — L'auteur avoit 82 ans lorsqu'il fit ces vers, et on y trouve le feu et la sensibilité du jeune âge.

22.° *Vers à M.* Roux, *professeur d'éloquence, sur sa réception à l'Académie de Lyon.*

23.° *Le triomphe de la nature, conte moral, par M. de* Marguerite, *de Nîmes.*

24.° *Traduction en vers latins du premier chant de la* Henriade. — Elle est de M. *Bordes.*

25.° *La lorgnette, conte*, par le même.

26.° *Le naufrage.* — C'est un poëme en trois chants, par le même.

27.° *Le sommeil, ode, par M. l'abbé de* Castillon.

28.° *Apologie du mariage, par M. de* Laurencin.

29.° *Les fléaux, ode; premier et troisième chants du poëme de l'éloquence ; épître à M. l'abbé le* Monnier. — Ces opuscules sont de M. l'abbé *la Serre*, qui professa long-temps l'éloquence à Lyon, et en traça les règles en vers.

30.° *Discours d'un nègre marron.* — Il est de l'abbé le *Monnier.*

31.° *Epître à mes concitoyens; à Mademoiselle* Victoire Lallié ; *le mage consulté, conte ; réflexions sur les ennuis de la vie ; épîtres à* Damis ; *vers sur la paix de* 1783. — Ces pièces sont de M. *Varselier*, qu'un esprit vif et original, et les graces de ses poésies, distinguèrent de la foule des poëtes modernes : on a publié ses œuvres.

667. Poésies diverses. — *In-4.°*

Les pièces les plus remarquables de ce volume sont,

1.° *La navigation et les missions étrangères*, poëme.

2.° *Testament de* Ponthon. — C'étoit le fermier de l'impôt sur le tabac.

3.° *Aux Jésuites, sur le livre des flagellans.*

4.° *Chanson en patois lyonnais.*

5.° *Autre contre le cardinal de* Tencin.

6.° *Le temple de l'amitié.* — Cette pièce est de *Voltaire.*

7.° *Ode contre les conquérans.*

8.° *Misère des apprentis imprimeurs.*

9.° *Dialogue du frère l'ami.*

10.° Jansénius, *poëme.*

11.° *Envoi d'une paire de jarretières au maréchal de* Villars. — Elles lui furent envoyées par les religieuses de *Saint-André* de Vienne.

12.° *Epitaphes du docteur* Arnaud, *de* Pavillon, *du syndic de la Sorbonne, du cardinal* Dubois. — La première est de *Boileau.*

13.° *Vers sur la paix.* — Ils sont de *Saint-Aulaire.*

14.° *Sur la campagne d'Italie.*

15.° *Aux Bénédictins.*

16.° *Parodie sur la dernière scène de* Mithridate.

17.° *L'abeille, le chêne et l'épine, fables.* — La dernière est du P. du *Cerceau.*

18.° *Le directeur hypocrite.*

19.° *Epître sur la volupté.*

20.° *Remercîment du poëte* Roy, *recevant l'ordre de* Saint-Michel.

21.° *Satire contre le luxe des femmes.* — Elle est, je crois, de *Danchet.*

22.° *Autre contre les mères qui donnent de mauvais exemples.*

23.° *L'ombre de* Turenne.

24.° *L'intérêt, ode.* — *Autres sur la chambre de justice, le départ du roi, la foiblesse.*

25.° *Requête du bourreau d'Orléans contre les Jésuites.* — Ceux-ci, en 1710, avoient brûlé solennellement plusieurs ouvrages des solitaires de Port-Royal.

26.° *Epître d'un garde du corps de Gascogne.*

27.° *Testament du cardinal de* Fleury.

28.° *Cantique sur la grâce efficace.*

29.° *Discours en vers sur le geste.* — Il est du P. Santé.

30.° *La transinade, songe.*

31.° *Dialogue entre le cheval de bronze et le cheval de poste, parodie.*

32.° *Satire contre le P.* Hugo. — Ce religieux, de l'ordre des Prémontrés, a fait le *nobiliaire* de la Lorraine.

33.° *Adieux à la chambre de justice.*

34.° *Epître à M. de* Sénecé. — Elle est moitié vers, moitié prose, et datée d'Aix, en 1707.

35.° *Autre de M. de* Sénecé *à M. de* Chasteuil. — Ce

dernier est vraisemblablement l'auteur de la première.

36.° *Vers à M.* le Brun, *le jour de sa fête.*

37.° *Elégie sur la mort du marquis d'*Etampes. — Il fut tué à la bataille d'Hochstedt.

38.° *Vers sur M.* Arnauld.

39.° *Le tombeau du dauphin, poëme.* — C'est l'ouvrage d'une demoiselle.

40.° *Elégie sur le miracle arrivé au désert de N. D. des Anges.*

41.° *Traduction du pseaume* Dixit Dominus.

42.° *Epîtres à milord* Malbouroug, *à M. le duc de* Vendôme, *à M.* Gâcon, *recteur de la charité de Lyon, aux docteurs.*

43.° *Les dames harengères au roi.*

44.° *Les trois premiers actes de la tragédie d'*Electre, *par* Crébillon.

Ces diverses feuilles ont été recueillies dans les cartons de la Bibliothèque des Augustins.

668. Poésies diverses. — *In-4.°*

Ce volume offre la traduction du huitième livre de l'Enéide de *Virgile*, en vers burlesques, à l'imitation de *Scarron.*

Vers à plusieurs dames de la cour. — Ces vers sont peut-être de *Benserade;* ils sont adressés aux dames de *Commercy*, de *Lille-Bonne*, de *Pienne*, de *Rambures* et autres, représentant dans une fête des nymphes, des grâces, des naïades.

Chansons. — Elles ont pour objets l'argent et la philosophie d'*Epicure.*

La fourmi, conte. — Il est de M. *Ferrand.*

Chansons sur la constitution et les cardinaux.

Recueil d'épigrammes.

Epître de M. Desforges-Maillard. — Ce poëte breton

obtint quelque réputation, en publiant dans les journaux ses poésies sous le nom de Mademoiselle *Malcrais de la Vigne;* mais sitôt qu'il quitta son masque féminin il fut oublié. *Desforges* résida pendant quelques années à Montbrison, où il avoit été nommé receveur du dixième. C'est de cette ville qu'il adressa à *Voltaire* cette épître de plus de 600 vers. On peut juger de son talent par ceux-ci :

Non loin de ces bords fameux,
Où la tête la première,
Céladon, trop amoureux,
Se jeta dans la rivière,
Transplanté dans ces climats
Pour le travail du dixième.
. . . .
Tout respire la tendresse
Sur ces rivages chéris;
La pétulante jeunesse
Y fait voltiger sans cesse
Les jeux, la danse et les ris.
Jamais l'amour n'y sommeille;
Sa vivacité réveille
Les cœurs les plus assoupis.
Viens, *Voltaire*, sur ces rives;
A la douceur de tes sons
Les bergères attentives
Y rediront tes chansons.
Là, dans un loisir champêtre,
Par de beaux yeux échauffé,
Ton goût y fera renaître
Les beaux jours dûs à d'*Urfé.*

Cette épître est suivie d'une longue lettre en prose, où l'auteur fait l'éloge de la situation du Forez, et surtout des dames de Montbrison.

669. Poésies diverses. — *Fol.* env. 150 pag.

Ces poésies offrent, 1.° plusieurs pièces de *Gâcon*, sur l'élection de M. *Perrichon* à la prévôté des marchands

chands de Lyon, une épître à Mademoiselle *Salé*, actrice de l'opéra, celle de *Pancracé*, patriarche de l'opéra, aux filles de son diocèse, des sonnets, des odes et des quatrains; 2.° les vers de *Racine* le fils, sur la paix de 1736; 3.° la relation du combat de Guastalla; 4.° deux épîtres de l'abbé de *Chaulieu*, à M. de la *Fare* et à la duchesse de *Bouillon;* 5.° épitaphes latines de l'évêque *Nicolas Pavillon*, etc.

669. Recueil de différentes œuvres en prose et en vers, écrites à la main. — *Fol.* de 40 p.

Ce superbe manuscrit est sur vélin, sans tache; il offre des chef-d'œuvres d'écriture dans tous les caractères, *ronde*, *coulée*, *financière*, *italique*, *bâtarde*. La pureté du trait en rend le caractère supérieur peut-être à ceux de *Baskerville* et de *Didot*. La vignette qui entoure la première page est un modèle de délicatesse, d'élégance et de précision. Il est fâcheux que le calligraphe n'ait pas choisi des morceaux intéressans et d'un style agréable pour exercer son art. Ce manuscrit annonce la plume de *Sauvage* ou de *Rossignol;* du moins l'auteur est leur digne rival. L'ouvrage est moderne et du commencement du dix-huitième siècle: la Bibliothèque publique le doit au don de M. *Adamoli.*

670. Discours prononcé à la réception de plusieurs franc-maçons, par M. de *Ramsay*, grand orateur de l'ordre. — 8.° env. 300 p.

Ce discours en vers et en prose, suivi de chansons, tient 63 pages du volume. Celui-ci présente en tête, 1.° la comédie des franc-maçons; 2.° diverses pièces de vers et chants relatifs aux réceptions, qui sont imprimés; 3.° un opuscule manuscrit, ayant pour titre: *Devine si tu peux.*

671. *Bélisaire*, tragi-comédie. — *Fol.* env. 150 pag.

POÉSIE DRAMATIQUE.

Cette pièce, en vers français, est en cinq actes; la poésie en est aussi foible que l'intrigue. Les principaux personnages sont l'empereur *Justinien*, *Vitigès*, roi des Goths, *Bélisaire* et *Narses*, généraux de l'empereur, l'impératrice *Théodora*, et *Amalazonthe*, princesse de Saxe.

672. Opuscules sur l'art dramatique. — *Fol.* (M.ss acad.)

1.° *Comparaison des théâtres des anciens avec ceux des modernes.*

Les théâtres anciens, objets d'une magnificence extraordinaire, étoient bien plus vastes que ceux des modernes. Pour y augmenter le son de la voix des acteurs, on avoit imaginé des vases d'airain placés à des distances combinées qui le propageoient; mais ces vases n'ôtoient-ils pas à la voix son charme naturel? Les théâtres anciens laissoient les spectateurs en plein air; le visage des acteurs y étoit toujours couvert d'un masque. Dès-lors, on n'y observoit ni les dégradations de la lumière et des ombres, du jour et de la nuit, ni le jeu des décorations, qui semblent nous transporter sur les lieux mêmes où les évènemens se sont passés, ni celui plus intéressant de la physionomie et des mouvemens terribles ou doux que les passions doivent y porter.

2.° *Vision de* Charles Palissot.

Elle sert de préface à sa comédie des philosophes.

3.° *Critique de la tragédie de Marianne.*

Cet opuscule est de *J. B. Rousseau*. Suivant lui, *Marianne* est une idole froide et insipide, qui ne sait ce qu'elle fait ni ce qu'elle veut.

4.° *Rapport sur l'ouvrage de M.* Desessarts, *intitulé* Les trois théâtres de Paris.

M. de *Sozzi*, auteur du rapport, prétend que l'auteur eût mieux fait de donner pour titre à son livre : *Code des théâtres.*

5.° *Dissertation sur la comédie du Médisant, par* Destouches.

Cette dissertation est de M. *Floriselle* de Rocroy, qui dit à la fin de l'opuscule qu'en censurant le *Médisant* il voudroit bien ne pas passer pour l'être.

6.° *La Prude, proverbe dramatique, par M.* Bordes, *en* 1771.

Ce proverbe n'a pas été oublié dans le recueil imprimé des œuvres de cet auteur.

7.° *Discours sur l'Electre de* Crébillon, *par M. de* Campigneules.

Cette tragédie fut représentée, pour la première fois, le 14 décembre 1709. L'auteur lui compare celle de *Voltaire*, sur le même sujet.

8.° *Autre sur* Atrée *et* Thyeste, *par le même.*

En composant son *Atrée*, *Crébillon* a pris son action principale dans l'*Atrée* de *Sénèque*, mais les épisodes lui appartiennent entièrement ; elle eut, dans sa nouveauté, dix-huit représentations de suite. Sa fable est moins simple que celle du tragique romain, mais elle est plus grande et plus terrible.

9.° *Autre sur* Idomenée, *par le même.*

Cette tragédie, représentée en 1705, est la première pièce donnée par *Crébillon.*

10.° *Discours de M.* Potot *à l'Académie de Lyon*, 1785.

L'auteur voulut y prouver que pour connoître les mœurs, le caractère, le génie, le gouvernement des peuples, l'étude de leur théâtre est plus sûre et plus

utile que celle même de leur histoire. Ce discours fut lu dans une séance publique, où assistèrent MM. *Thomas* et *Ducis ;* et l'auteur leur dit : « Comment oser parler d'un art où brille l'éloquence devant l'orateur le plus éloquent ? comment parler du théâtre devant celui qui y a obtenu tant de succès ? Je vais ressembler à ce rhéteur trop téméraire qui vint disserter sur l'art militaire devant un vainqueur. »

11.° *Analyse d'une pièce en cinq actes, intitulée* Les mariages assortis, *par M.* Potot.

12.° *Examen de la tragédie d'*Eschyle, *ayant pour titre :* Prométhée enchaîné, *par M. l'abbé* Jacquet.

L'auteur a publié cet examen dans son savant parallèle des tragiques grecs et français, imprimé à Lyon en 1760, *in*-12.

673. Fables d'*Esope.* — *In*-4.° env. 200 p. vél.

FABLES ET ROMANS.

Ce manuscrit, sur vélin, offre les initiales en couleur, et des miniatures longues et étroites où sont dessinés les sujets des fables. Ces dessins sont curieux par leurs défauts de proportions. L'écriture, lisible et nette, date du commencement du treizième siècle. Après chaque fable d'*Esope*, en vers latins, on lit sa traduction en vers gothiques, dont les expressions sont remarquables par leur dérivation du latin et leur naïveté. Le *renard* y est toujours nommé *un vulpi*, l'hirondelle *hyrundille*, le serpent *colubre*, etc.

Ce manuscrit vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli.*

674. Rouman d'*Anseis* de Cartage et d'*Isore.* — *In*-4.° de 182 pag. vél.

Ce manuscrit, l'un des plus anciens de la Bibliothèque, date de l'an 910 environ ; il est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales coloriées. L'écriture

en est nette ; il est écrit en langue *romane*, très-difficile à entendre, et qui a servi d'intermédiaire du latin au français. Le plus ancien monument que nous ayons de cette langue, est le serment qui fut prêté à Strasbourg, en 842, par *Louis*, roi de Germanie, et les seigneurs français du parti de *Charles-le-Chauve* son frère, se réunissant contre les entreprises de *Lothaire*, et promettant de se secourir mutuellement. Le roman d'*Anseis* ne paroît pas fort éloigné de cette époque.

Le volume, bien complet et conservé, vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli*.

675. Roman du roy *Artus*. — *Fol.* env. 800 pag. vél.

Ce manuscrit, en français gothique, sur deux colonnes, d'un caractère net, orné de lettres grises, est d'environ l'an 1300 : il manque le premier feuillet.

Le roi *Artus*, dont il célèbre les hauts faits, régna sur l'Angleterre, et soumit l'Ecosse et les îles Hébrides. Il institua, dit-on, l'ordre des chevaliers de la *table ronde*, qui se consacroient à courir le monde pour y défendre les orphelins et les femmes, forcer l'homme injuste à réparer ses torts, et défendre les foibles contre les tyrans. Ils prirent leur nom d'une table que l'on montre encore au château de Winchester, autour de laquelle ils s'assembloient. Le roi *Artus* devint l'idole des braves et le héros des romans antiques. L'imagination se plut à orner sa vie de prouesses et de mille traits fabuleux. Attaqué par les fils du roi des Pictes, il fut blessé dans la bataille, et transporté, suivant les romanciers, dans l'île d'Avalon par une fée qui l'épousa. Ce roman d'*Artus*, et de ses compagnons de la table ronde, fut imprimé à Rouen en 1488, chez *Jehan* le *Bourgeois*, pour les deux premières parties, et à Paris, la même année,

chez *Jehan* du *Prés* pour la troisième. Ces trois parties forment ordinairement deux vol. *in-fol.*

Ce manuscrit fut acquis par M. *Adamoli.*

676. Le roman de la Rose. — *In*-4.° env. 230 pag.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, est orné de lettres grises et de vignettes enluminées qui représentent l'objet de chaque chapitre.

Quelques auteurs ont attribué anciennement le roman de la *Rose* au théologien *Abeilard;* mais il n'y a plus aucun doute que l'auteur de ce poëme ne soit *Guillaume* de *Lorris*. Celui-ci, né dans la petite ville du Gâtinois dont il prit le nom, vécut au milieu du treizième siècle. Jeune, amoureux, il lut le poëme de l'art d'aimer d'*Ovide*, et il chercha à l'imiter dans son ouvrage. Le sujet de celui-ci est un jeune homme qui s'endort un beau jour du printemps, et rêve qu'il voit dans un jardin délicieux une rose fraîche qu'il veut cueillir. Mille obstacles s'opposent à ce désir, et ce n'est qu'après avoir triomphé de ces obstacles qu'il s'empare de la fleur *vermeille.*

> Alors fut jour, et il s'éveille.

Clément Marot a comparé *Lorris* au poëte latin *Ennius.*

> Notre *Ennius*, *Guillaume* de *Lorris*,
> Qui du romant acquit si grand renom.

« C'est dommage, dit l'abbé *Massieu*, que cet auteur n'ait employé ses talens qu'à écrire sur des sujets badins et frivoles. Il avoit la plus grande partie des qualités qui forment le poëte, un esprit agréable, une imagination vive, beaucoup d'invention et de fécondité. Il connoissoit le pouvoir et les charmes de la fiction, si peu connus des poëtes ses contemporains. »

Lorris ne fit que les 4150 premiers vers de son poëme, et c'est ainsi qu'il y peint la rapidité du temps:

Le temps qui s'en va nuyt et jour,
Sans repos prendre et sans séjour,
Et qui de nous se part et emble
Si céelement, qu'il nous semble
Qu'il nous soit adés en ung point,
Et s'il ne s'y arreste point
Ains ne fine de trespasser
Si que l'on ne pourroit penser
Lequel temps c'est qui est présent,
Ce le demande-je au clerc lysant,
Car ainçois qu'il eust ce pensez,
Seroit-il ja outre passez.
Le temps si ne peut sejourner,
Mais va toujours sans retourner.
Comme l'eaüe qui s'avale toute,
Dont n'en retourne ariere goute.
Le temps s'en va et riens ne dure,
Ne fer, ne chose tant soit dure,
Car il gate tout et transmue,
C'est celluy que les choses mue,
Qui tout fait croistre et tout nourist,
Et qui tout use et tout pourist, etc.

Lorris mourut en 1260, laissant son poëme imparfait; mais quarante ans après lui, *Jean* de *Meun* ou *Meung*, de la petite ville de Meun sur la Loire, surnommé *Clopinel* parce qu'il étoit boîteux, le continua, et mit dans cette suite plus d'esprit, mais beaucoup moins de décence que son prédécesseur. *Jean* étoit cependant, suivant la *Croix* du *Maine*, docteur en théologie à Paris, et de l'ordre des frères *Prêcheurs*. Il est vrai que *Duverdier* et *Fauchet* le disent jurisconsulte.

Ce continuateur peint les femmes des plus noires couleurs, et sème son récit de contes plaisans, mais peu

chastes, et qui leur sont désavantageux. Il s'écrie :

Prudes femmes, par saint *Denys*,
Autant en est que de phénix.

On lui doit un proverbe qui fait la fin de ces vers :

Tel a robe religieuse,
Doncques il est religieux,
Cet argument est vicieux,
Et ne vaut une vieille gaine:
Car l'habit ne fait pas le moine.

Ce poëme obtint dès sa naissance la plus grande célébrité ; les uns le lurent avec enthousiasme, les autres le jetoient au feu. Les prédicateurs l'anathématisèrent ; et le célèbre *Gerson*, chancelier de l'université de Paris, a fait un traité latin pour montrer les dangers de sa lecture. D'un autre côté, des alchimistes crurent trouver dans ce roman le secret du grand-œuvre, et des théologiens en firent un cours de théologie morale, en prétendant que cette rose, dont la conquête est si enviée, est la sagesse.

Le *Roman de la rose* est encore recherché par sa naïveté, et comme l'un des plus anciens monumens de notre poésie : il fit les délices de la cour de *Philippe-le-Bel* et de *François* I.er En 1480, un chanoine de Valencienne, nommé *Jean Moulinet*, le mit en prose, et quelque temps après, *Clément Marot* chercha encore à le rendre plus intelligible, en y changeant plusieurs mots vieillis pour leur en substituer de plus modernes.

Les Bibliothèques renferment un grand nombre de manuscrits de cet ouvrage. Celle d'Oxford en possède un sur vélin très-bien conservé, avec des miniatures curieuses, dont celles du manuscrit de Lyon paroissent être une copie. Il a été imprimé d'abord à Paris, chez *Jehan Petit*, sans date, *in-fol.*, ensuite par les soins

de *Marot*, chez *Antoine Vérard*, en caractères gothiques, et en 1529 en caractères romains, chez *Galliot du Pré*. Il étoit devenu très-rare, lorsqu'en 1735 l'abbé *Lenglet* du *Fresnoy* en donna une nouvelle édition en 3 vol. *in*-12, avec un glossaire qui contient l'explication des mots gothiques qui se trouvent dans le roman, et la vie de *Clopinel*, par *André Thevet*.

677. Le roman de la Rose. — *Fol.* env. 600 p. vél.

Cet exemplaire, venu de la Bibliothèque *Adamoli*, avec les initiales coloriées, offre des miniatures grossièrement dessinées en tête des premiers chapitres. Il appartint à *François* de *Ponnat*, et se trouve bien conservé.

678. Roman de la Rose, composé par *Jean* de *Meung*. — *Fol.* env. 600 pag. vél.

Cet exemplaire du roman de la *Rose* est sur vélin, à deux colonnes, avec les initiales en couleur : l'écriture est de 1400.

A la suite, on trouve un autre poëme en vers gothiques qui contient 64 pages, à longues lignes. Il a pour sujet : *L'art de vivre dans l'exercice des vertus et de bien mourir*. Son auteur n'est point un moine, puisqu'il y parle de sa femme.

« *Je n'ay de quoy donner, ne faire testament,*
Ayant toute ma vie usée loyalement;
Et quiconque autre chouse de moy vous dira ment.
J'ay mes petiz enfans à qui je suis tenus,
Plus qu'au pouvre estranger et aux freres menus,
Guidez-vous si je meurs que mes enfans m'oublient,
Aussi bien que ma fame qui en moi tant ce fient.
Je n'y fais pas grant force, etc. . . . . »

Ce poëme finit par une prière en vers pour les trépassés, et par des menaces contre ceux qui ne croiront pas aux préceptes de l'auteur, et qui dès-lors *iront au feu d'enfer, et seront livrés à tous les diables.*

679. Roman de la Rose. — *Fol.* env. 500 p. vél.

Cet exemplaire du roman de la *Rose* est sur papier antique, à deux colonnes, avec les initiales en couleur. L'écriture, de 1320 à 1350, est difficile à lire. Ce qui rend ce manuscrit précieux, est une foule de dessins au simple crayon, assez corrects pour le temps. Les premiers représentent la haine, la félonie, la convoitise, et tous les faits historiques et moraux décrits dans le roman.

680. *Li roman de la Rose,*
Ou tout l'art d'amour est enclose.
— *Fol.* env. 400 pag.

Cet exemplaire du roman de la *Rose* est beau et bien conservé. Il est sur vélin très-blanc, à deux colonnes, avec les titres en couleur, les initiales rehaussées d'or, et un grand nombre de miniatures dessinées grossièrement sur un fond d'or.

Rien n'indique de quelle Bibliothèque ce manuscrit est parvenu dans celle de la ville.

681. Rouman de la Rose. — Pet. *fol.* env. 360 pag. vél.

Cet exemplaire est sur vélin bien conservé, à double colonne, avec les capitales coloriées. Il manque quelques feuillets au commencement du volume, mais on pourroit copier ce qui en a été ôté sur des feuilles de

vélin qu'on y a laissées en blanc. L'écriture est nette et agréable ; elle date de l'an 1300.

L'exemplaire vient de M. *Adamoli*.

682. Romant des déduits. — *Fol.* env. 700 p.

Cet ouvrage eut pour auteur *Gacé* de la *Bigne*, né dans le diocèse de Bayeux, et qui fut chapelain du roi *Jean*. Il suivit en Angleterre ce malheureux prince, fait prisonnier à la bataille de Poitiers. L'introduction porte que le roman fut composé, en 1306, par le commandement du monarque, pour l'instruction de *Philippe* son fils, duc de Bourgogne. Cette espèce de poëme a pour objet la chasse aux oiseaux et aux bêtes fauves : il est en vers gothiques. *Jean Trepperel* en fit la première édition, sans date ; il fut publié de nouveau en 1420, par *Philippe Lenoir*.

Le manuscrit, à deux colonnes, avec les capitales en rouge, appartint à *Pierre* de *Becq*, serviteur de *Louis* de *Poitiers*, évêque de Valence.

On trouve à la fin un autre ouvrage, intitulé *Des deduyz de la chasse ;* celui-ci est en prose. Son auteur est *Gaston Phébus*, fils du comte de Foix, et surnommé *Phébus* pour sa grande beauté ; il ne se rendit pas moins célèbre par son esprit et sa magnificence : son amour pour la musique et pour la chasse fut extrême. Suivant lui, ce dernier exercice est un moyen sûr de ne point pécher et de faire son salut, parce que l'oisiveté seule enfante les vices, et qu'un chasseur ne peut jamais être oisif. *Gaston* n'ayant pas voulu rendre hommage au roi *Jean*, fut long-temps retenu prisonnier à Paris. Il mourut subitement à table, frappé d'apoplexie, en 1391, à l'âge de 60 ans. Son ouvrage a été imprimé, pour la première fois, par *Antoine Vérard*, avec des

caractères gothiques, et en 1520 à Paris, par *Philippe Lenoir*, *in*-4.°

683. Romant de *Mandeville.* — *In*-4.° env. 700 pag. v.

Jean de *Mandeville*, anglais, voyagea en Afrique et en Asie dans le quatorzième siècle, et écrivit à son retour la relation, ou plutôt le roman de ses voyages. On la publia en 1455 à Leyde, dès l'origine de l'imprimerie. Des faits incroyables, des descriptions dont les objets n'existent que dans l'imagination de l'auteur, des géans sans tête, et autres productions monstrueuses, distinguent cet écrit. *Mandeville* mourut en 1372. Après son ouvrage, qui tient les deux tiers du volume, on trouve,

1.° *Le livre de* Tondale.

Ce livre, extrait du *Miroir des ystoires*, *translaté* du latin en français, décrit les voyages de la reine *Tondale* en purgatoire, en enfer, et enfin en paradis.

2.° *Complainte de* Jhérémie.

Elle est en prose gothique, avec un frontispice orné de vignettes. Le texte latin est sur les marges.

3.° *Traité des peines d'enfer et des tormens des dampnés, démontrés par révélation divine à disciple de* Sapience.

4.° *Doctrinal le saulvaige qui est fait pour l'instruction de plusieurs jeunes gens.*

Cet ouvrage est en vers gothiques, très-difficiles à comprendre.

5.° *Epistre de S.* Bernard *qui enseigne à vivre honestement.*

Elle est traduite en petites pièces de vers, qui ont pour objets les *vêtemens*, les *négligens*, l'*avarice*, les

chiens, les *maris* et *femmes*, les *amis*, les *jongleurs*, les *serviteurs*, les *médecins*, la *vieillesse*, les *pupilles*, les *veuves*, les *marchands*, les *taverniers* et les *usuriers*.

Ce volume, de la Bibliothèque de M. *Pierre Adamoli*, appartint plus anciennement à messire *Charles* de *Dysimieux*, chevalier, seigneur de la Féole. Les armoiries de ce dernier, portées par un dragon ailé, sont coloriées au frontispice.

684. Le roman royal, ou amours du grand *Alcandre*. — *In*-4.° env. 160 pag.

Ce grand *Alcandre* est *Henri* IV. Les détails que l'ouvrage contient, sur la princesse de *Condé*, sont tirés des mémoires de *Bentivoglio*. Ce roman a été imprimé, et on l'a attribué à la princesse de *Conti*; d'autres, avec plus de vraisemblance, à la marquise *Maulni* des *Ursins*.

Ce manuscrit a été donné à la Bibliothèque de Lyon par le P. *Ménétrier*.

685. Chronique de l'ame. — *Fol.* env. 600 p. bois.

Cette chronique, sur papier antique à la tête de bœuf, est un roman en vers, sans division de livre ni de chant. Les héros en sont l'empereur *Constant*, les rois *Henri* et *Antoine*, S. *Martin*, évêque de Tours, et S. *Brice*, son successeur. L'auteur dit ce dernier neveu de saint *Martin*.

Ce poëme a plus de 20,000 vers. Il finit ainsi :

Ly barons descendirent trestous comunamment,
Puis montent au palais qui reluist clerement,
Le pape leur donna moult honaurablement
Sainte absolution et pardon plainement;
Là fust la court pleniere et joieuse encement

Ung mois y séjournerent et amis et parent.
Le roi *Anthoine* prinst congié prémierement,
Brice mene avec lui et sa femme encement.
Henri morut dans Rome et puis finalement
De deuil morut sa femme assez prochainement;
Ains au moustier *Saint-Pierre* furent certainement
Tous les deux enterrés moult solempnelement,
La messe leur chanta l'apostole *Clement*,
Et *Martin* le gentil s'en alla vitement
Vers la schité de Tours ou tout pieusement
Dedans une forest qui vers Touraine appent,
Fut hermite longtemps, puis morut doucement;
Fut *Martin* archevêque de Tours parfaitement.
Le roman ne fait plus icy racontement;
Qui plus en veult scavoir à Rome droitement
S'en aille en droit chemin, sans nul fourvoiement;
Car toute la légende, fin et commencement
Y trouvera sans faille et la vie encement
Du benoit S. *Martin* que Dieu aima fortement:
Cy endroit finiray mon livre bel et gent.
Il est temps que d'un autre face racontement.

Au bas de la dernière page on lit cette note: « Cy fineray mon chronique de l'ame, lequel a esté orthographié par le commandement et requeste de ma très noble et puissante *Loyse*, dame de Créqui, Canaples et de plusieurs autres seignouries. Signé *Alexandry*. » Celui-ci annonce que ce manuscrit a été entièrement écrit de sa main : le caractère en est net et lisible. *Louise*, qui ordonna ce roman et en reçut l'hommage, étoit fille de *Bertrand*, comte de Boulogne et d'Auvergne. Elle épousa en secondes noces, en 1430, *Jean*, sire de *Créqui*, de Fressin et de Canaples, qui fut premier chambellan de *Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, ambassadeur de ce prince auprès de *Louis* XI, et mourut en 1474, après avoir eu de sa seconde femme beaucoup d'enfans.

Ce manuscrit précieux vient de la Bibliothèque de *Nicolas-Joseph Foucault*, magistrat célèbre par ses connoissances. Intendant de Pau, lors de la révocation de l'édit de Nantes, il mit tant de douceur dans ses procédés envers les protestans, que la reconnoissance a éternisé son nom parmi eux, et que les états de Béarn firent frapper une médaille en son honneur. Il institua des chaires de droit français et de droit public à Cahors, d'autres d'hydrographie et de mathématiques à Poitiers et à Caen. C'est lui qui découvrit dans l'abbaye de Moissac l'ouvrage *de mortibus persecutorum*, attribué à *Lactance*, imprimé par *Baluze*, et que l'on ne connoissoit que par une citation de S. *Jérôme*. *Foucault*, honoraire de l'Académie des inscriptions, possédoit une Bibliothèque extrêmement curieuse : il est mort en 1721. *Jacques Colabau* de *Juliénas*, conseiller en la cour des monnoies de Lyon, se trouvant à Paris, y acheta ce volume en 1736.

686. Pélerinage de vie humaine. — *In*-4.° env. 400 pag. vél. vert.

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales en couleur, offre un long voyage que sa versification gothique rend très-difficile à comprendre.

Un pélerin est encouragé à faire le voyage de Jérusalem, en voyant cette ville en songe. Les anges en gardoient les avenues pour empêcher les profanes d'en approcher ; et un chérubin, un glaive de feu à la main, en défendoit la principale porte. Une dame d'une grande beauté se présente pour lui servir de guide ; elle se nomme *Grâce de Dieu*. Celle-ci, après diverses instructions sur la création, la chûte de l'homme, le péché originel, baptise le pélerin, et lui donne le sacrement d'eucharistie. Bientôt après, elle le revêt de l'écharpe

et du bourdon, et lui remet trois écrits, qui sont une profession de foi et des actes d'espérance et d'amour de Dieu : ces écrits sont en latin rimé. Le pélerin enfin se met en route, et trouve sur son passage toutes les passions personnifiées qu'il est obligé de combattre ; chacune d'elles est vaincue, et dit son caractère et ses effets. Le voyageur tombe entre les mains de *Tribulation*, et il ne peut s'en délivrer qu'en récitant une oraison à la Vierge, composée par S. *Bernard* : il n'est pas au bout de ses peines. Introduit dans un *moustier* ou monastère régi par *Obédience*, celle-ci l'y retient pendant trente-neuf ans ; il alloit arriver à Jérusalem, lorsque la mort le frappe de sa faulx et le réveille.

La mort laissa sa faulx courir,
Et me fist du corps départir ;
Ce me sembla, en ce moment,
Si que de l'espouvantement
Esveillé et de dormy fû,
Et me trouvay si esperdu,
Qu'aviser je ne me povoie
Se ja mort ou en vie j'estoie,
Jusqu'à tant que j'ouy sonner
L'orloge de nuyt pour lever,
Et aussi lors chantoient les cocqs ;
Pourquoi lever me cuiday lors ;
Mais ne pu, car fuz retenu
De la grant pensée où je fu
Pour le mien adventuroux songe,
Duquel se quelque une mensonge
Estoit meslée ou contenuë
Ou qui fut de peu de valuë,
Nul esmerveiller ne s'en doit,
Car jamais froument on ne voit,
Croistre, qu'entour paille n'y ait
Jusques que dehors on l'en trait.

Ce manuscrit offre l'ouvrage de *Guillaume* de *Guilleville*,

ville, qui le publia l'an 1330. Il étoit né à Paris vers l'an 1295, et devint prieur de l'abbaye de Chaalis, près de Senlis. Il annonce qu'ayant lu le *roman de la Rose*, il voulut aussi rêver.

En veillant avoie leu,
Considéré et bien veu
Le biau romman de la Rose,
Et bien croy que ce fut la chose
Qui plus m'esmut à ce songer
Que cy après vous veux nuncier.

Le grand succès de cet ouvrage en a multiplié les manuscrits dans les Bibliothèques ; et pour en rendre la lecture plus facile, un anonyme l'a traduit en prose à la demande de *Jeanne* de *Laval*, reine de Jérusalem et comtesse de Provence, morte en 1382. Ce traducteur étoit d'Angers ; et de *Visch*, dans sa Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Cîteaux, dit qu'il s'appeloit *Jean Gallopez*.

L'écriture du manuscrit de Lyon est élégante et correcte : aucune note n'indique à qui il a appartenu.

687. Voyage et roman. — *Fol.* env. 400 pag. bois.

Ce manuscrit fut achevé le 6 octobre 1490 : le premier feuillet manque. Le *voyage* est à longues lignes, avec les capitales en couleur ; il décrit Jérusalem et la Syrie ; il est signé par *Debastisia*, qui paroît être l'auteur de l'ouvrage : celui-ci est écrit en français.

Le *roman*, en prose, sur deux colonnes, est celui de *Ponthus*, de Bretagne, et de la belle *Sydoine*. Il est divisé en chapitres, et contient à-peu-près la moitié du volume.

688. Voyage en enfer, songe. — 8.° env. 180 p.

L'auteur dit qu'il *chevauchoit proche de Montmartre*,

dessus une jeune jument forte en bouche et ombrageuse, laquelle l'emportant à son plaisir, le précipita dans une profonde carriere de plastre qui donne jusqu'au grand chemin d'enfer.... C'est un chemin large, ajoute-t-il, *très-fréquenté et aisé à tenir à qui une fois y entre. Je voulus reprendre le chemin du monde et revenir en la terre des vivans, mais il m'étoit autant impossible de regagner les* pais-hauts *qu'à l'Espagne de se mettre au-dessus des* pais-bas. L'auteur, qui ne se nomme pas, ne manque ni d'esprit ni de gaîté.

Le songe est précédé d'une épître en vers adressée à *Pasquin*, de Rome, et divisé en stances de quatre vers.

689. Relation du voyage de l'île de la Vertu. — *In-4.°* de 82 pag.

Ce voyage est en prose, mêlé de vers et précédé d'une longue *épître* à *Damon.* La fiction de cet ouvrage intéresse peu; la prose est foible et les vers mauvais. On voit en tête la carte, dessinée à la main, de l'île de la vertu où l'on distingue les îles des plaisirs, le port de la résolution, le cirque de l'indifférence, le mont de la coquetterie, les bois du regret et de l'hypocrisie, la grotte du silence, le château de l'ambition, la cabane de l'humilité et le palais de la vertu.

L'écriture de ce manuscrit est encadrée dans des lignes; elle est lisible, et date de 1700 environ.

690. Lettres de D. *Bonaventure* d'*Argonne.* — Pet. *fol.* de 161 pag.

PHILOLOGIE, POLYGRAPH. MÉLANGES.

D'*Argonne*, né à Paris, mourut chartreux en 1704. Son goût pour la littérature le suivit dans le cloître, et adoucit pour lui les austérités du sacerdoce. On sait qu'on lui doit un très-bon traité sur la lecture des pères de l'église, et des *mélanges* d'histoire et de littérature

qu'il publia sous le nom de *Vigneul* de *Marville*, et qui sont remplis d'anecdotes intéressantes et d'observations nées d'une sage critique.

Ces lettres ne paroissent pas avoir été imprimées, et sont pour la plupart relatives à des points d'érudition sur l'histoire ecclésiastique, tels que la coutume des Juifs de tremper dans le sel leurs enfans nouveaux-nés, et de finir leur assemblée sabbatique en buvant du vin; les plate-formes des anciennes églises, les Arméniens de Hollande, le catalogue des hérésies, la papesse *Jeanne*, la sainte larme de Vendôme, le premier chapitre de l'évangile de S. *Jean*, les cinq théologiens envoyés à Rome pour y défendre les cinq propositions, les quatre volumes des règles jésuitiques, sainte *Ursule* et ses compagnes, le livre intitulé *Defensio fidei Niceanæ*, la chronologie des septante, la bibliothèque des pères, le cardinal *Sadolet*, les cimetières, l'observation des fêtes de l'église anglicane, le nom d'évêque, et l'ouvrage du P. *Fronton*, etc.

Il est fâcheux que ces lettres ne soient qu'une copie prise sur un manuscrit de la main de l'auteur, et que des feuillets en soient perdus.

691. Lettres de M. de la *Monnoye*. — *In*-4.°

Ces lettres ont été écrites de 1705 à 1726 au P. de la *Monnoye*, religieux cordelier, fils de l'auteur. Elles renferment plus de détails de famille que d'anecdotes littéraires. Il paroît que la *Monnoye*, si connu par ses noëls et ses vers, faisoit entrer presque tous ses enfans dans les cloîtres. Outre le fils cordelier, il parle beaucoup de sa fille l'*ursuline* et de sa fille la *bernardine*. « Ma santé, dit-il, est toujours bonne; à la vérité, je suis dans un âge fort avancé, puisque le 16 juin prochain j'aurai 82 ans complets. Mon ouie commence à

devenir dure, ma vue est extrêmement affoiblie ; mais j'ai la poitrine bonne, la jambe ferme, et l'appétit autant qu'il en faut pour mes deux petits repas journaliers. Je puis donc, ce semble, espérer encore quelques années de vie, prest cependant à partir quand il plaira au Seigneur. » Dans l'une des dernières lettres, il adresse à son fils une pièce de vers qu'il a faite à l'âge de 86 ans, sur la mort de son épouse. En voici le commencement :

Je ne te verrai plus ici,
Claude, mon unique souci,
Nom pour moi préférable aux noms les plus illustres ;
Nous fûmes moins époux qu'amans.
Dix lustres avec toi m'ont paru dix momens,
Et dix momens sans toi me paroissoient dix lustres, etc.

On trouve à la suite, 1.° une traduction en vers français, des vers latins faits à la louange de la *Monnoye*, par le P. *Dupont*, jésuite de Toulouse ; 2.° une autre, en quarante-neuf stances de quatre vers, du chant de S. *Bernard*, intitulé *Rhythmus, de amore Dei.*

On sait que l'auteur remporta le premier prix de poésie décerné par l'Académie française, par sa pièce intitulée le *Duel aboli ;* il y fut couronné cinq fois, et en fut reçu membre en 1713. Ses ouvrages en prose sont très-nombreux, et sa grande connoissance des livres le fit regarder de son temps comme l'oracle des bibliographes.

692. Lettres à M. *Gâcon.* — *In-4.°*

Ce recueil offre des lettres de MM. *Brossette*, secrétaire de l'Académie de Lyon, la *Visclede*, secrétaire de l'Académie de Marseille, *Houbigant*, de *Lagny*, membre de l'Académie des sciences, de *Lassay*, l'archevêque de Lyon, et *Chollier*, prévôt des marchands

de cette ville. Dans l'une, *Malézieux*, au nom de la duchesse du Maine, donne permission à *Gâcon* de dédier à celle-ci son *Homère vengé*; « bien persuadé, dit-il, qu'en homme sage vous aurez gardé toutes les règles que prescrit l'honnêteté dans les disputes littéraires. » Ces règles cependant furent bien mal observées. Dans une autre, un libraire de Roterdam, nommé *Fritsch*, compare les fables de *Gâcon* à celles de la *Fontaine*. « Nos amis, dit-il, n'ont rien vu d'aussi beau que votre ouvrage après la *Fontaine*, encore y en auroit-il qui préféreroient un recueil de fables de la forme de vos deux échantillons aux cinq livres dudit auteur. » On ne peut disputer des goûts, mais celui-ci est trop *tudesque*.

693. Lettres de M. l'abbé *Milliet*. — 2 vol. 8.°

Ces lettres, en très-grand nombre, forment cinq cahiers; plusieurs sont datées de 1686; elles sont adressées à l'abbé *Copineau*, chanoine de Notre-Dame de Reims, *Duchemin*, chanoine de la même église, et *Berger*, curé de Chantilly. L auteur les écrit de Paris, de Poissi, de Senlis, de Mayenne, de Chantilly et de Meaux. Il paroît qu'il fut attaché au célèbre *Bossuet*, évêque de cette ville; du moins en parle-t-il quelquefois, ainsi que de Mad. *Bossuet*. Ces lettres annoncent qu'il aimoit fort la société des dames, et sur-tout la bonne chère et le bon vin. En les parcourant avec attention, on pourroit peut-être y trouver des anecdotes et des faits peu connus.

694. Lettres diverses. — *Fol.*

Ces lettres ont été recueillies dans divers cartons trouvés dans la Bibliothèque des Augustins. La plupart

sont relatives aux querelles théologiques du siècle passé ; les autres sont,

1.° *Une lettre très-curieuse sur une prophétie du cardinal de* Cusa, *annonçant la fin du monde, qui, suivant son calcul, devoit arriver en* 1698.

2.° *Autre de* Voltaire *à l'abbé* Dubos. — Il lui annonce qu'il travaille au *siècle de Louis XIV*, mais qu'il ne s'attache qu'aux grands évènemens. « Malheur aux détails, dit-il; la postérité les néglige tous. Ce qui caractérise le siècle, ce qui cause des révolutions, ce qui sera important dans cent années, c'est ce que je veux écrire aujourd'hui..... Celui qui a si bien débrouillé le cahos de l'origine des Français m'aidera peut-être, par ses avis, à répandre la lumière sur les plus beaux jours de la France. »

3.° *Lettres de Mademoiselle de* Seine, *femme du comédien* Dufresne. — Elle est adressée aux membres de l'Académie française ; elle s'y plaint de la lettre de cachet décernée contr'elle par les gentilshommes de la chambre.

4.° *Autres de M. de* Valbonnays *au cardinal* Passionei. — Elles sont autographes.

5.° *Autre de l'évêque d'Annecy, sur le miracle arrivé à la Roche par l'intercession de S.* François-Xavier.

6.° *Copie d'une lettre de* Fontenelle. — Elle examine la question, si tous les hommes après leur mort pourront contenir dans la vallée de Josaphat ?

7.° *Autres de l'abbé de* Vauzelles, *au cardinal de Lyon, et de frère de* Brye *au P.* Dumas, *bibliothécaire des Cordeliers.* — De *Brye* étoit vicaire apostolique dans la Terre-Sainte. Ces lettres sont datées de Jérusalem, en 1760 ; elles ont de l'intérêt, et renferment des détails sur la situation des établissemens chré-

tiens dans la Syrie et dans la Palestine. L'auteur y a joint une longue liste des croix de Jérusalem adressées au gardien des Cordeliers de Lyon, pour être distribuées à divers monastères et aux habitans de Lyon ou des environs de cette ville. Il étoit fils d'un procureur de Lyon, et il adresse à son frère six croix, vingt chapelets, et plusieurs noyaux des oliviers du jardin des olives. Son envoi à la Bibliothèque des Cordeliers de Lyon étoit un volume de poésies manuscrites, en langue turque, et un psautier en langue arabe, imprimé *in*-12, chez les moines maronites qui habitent dans le *Castravan*, montagnes de l'anti-Liban. Ces ouvrages ne sont point malheureusement parvenus à la Bibliothèque de Lyon.

8.° *Lettres de M. de* Bourcet, *sur les opérations militaires faites en Italie en* 1735. — Elles sont au nombre de onze.

9.° *Autre relative au siége de Fribourg*, en 1713.

10.° *Lettre de M. de* Ponchartrain, *en* 1710. — Elle a pour objet de faire punir des escrocs qui, sous prétexte de quêter pour les pélerins et malades français de l'hôpital de *Saint-Louis* à Rome, enlevoient de grandes sommes aux véritables pauvres.

11.° *Lettres du cardinal* Mazarin *au cardinal de Lyon.* — Dans l'une, il recommande un nommé *Brulart* pour la place de receveur des hospices de Lyon; dans les autres, il félicite le cardinal de la conduite qu'il a tenue à Rome, et l'engage à se faire nommer député à l'assemblée générale du clergé, pour que la reine puisse lui témoigner particulièrement l'estime qu'elle fait de lui, et la confiance qu'elle a en son zèle. Ces lettres sont datées de 1644. Celui à qui elles furent adressées est le cardinal *Alphonse-Louis* de *Richelieu*, frère aîné du premier ministre de *Louis* XIII. Il pré-

sida, en effet, l'assemblée du clergé, en 1645, et fut nommé grand aumônier de France. Il avoit été chartreux avant d'être archevêque; il mourut en 1653, et il voulut être enterré à l'hôpital de la charité, avec cette épitaphe faite par lui-même: « Né pauvre, je me suis voué à la pauvreté; je meurs pauvre, et veux être enterré parmi les pauvres. »

12.° *Lettres de la reine* Anne *et de* Louis *XIV*. — Ces lettres, en original, sont datées de 1644, et adressées au même cardinal; elles sont relatives à la tenue d'un conclave et au succès des armes du roi, mineur, contre les Espagnols. » Quand vous serez de retour de Rome, dit la reine au cardinal, si vous voulez venir jusqu'à la cour, vous y serez reçu comme vous pouvez le désirer, étant assuré que tous les témoignages que vous aurez de mon affection seront toujours beaucoup au-dessous de ceux que j'ai envie de vous rendre. »

695. Correspondance de M. l'abbé *Tricaud*. — 2 vol. *in*-4.°

La plupart de ces lettres, dont l'écriture serrée est assez difficile à lire, datent de 1711 et de 1712, et sont adressées à don de la *Mares*, chartreux à Lyon, et au libraire *Devers*, demeurant rue Ferrandière. Elles sont très-érudites, pleines de remarques sur les ouvrages du temps et leurs auteurs: celles de l'abbé *Tricaud* sont au nombre de quatre-vingts. Les autres, formant le second volume, au nombre de cent soixante-sept, sont presque toutes du frère *Ange*, qui est vraisemblablement le même que don de la *Mares*.

L'abbé *Anselme Tricaud*, né à Belley, d'une famille distinguée, étudia à Paris, devint docteur de Sorbonne et chanoine d'Ainay à Lyon. Pour lui, l'étude fut une passion: on lui faisoit des lectures pendant ses repas,

et il interrompoit souvent ceux-ci pour aller écrire ses observations. L'Académie de Lyon, dès son origine, le compta au nombre de ses membres les plus assidus. On lui doit une histoire des dauphins et du Dauphiné, des relations du siége de Barcelonne, des campagnes des Vénitiens dans la Morée, du prince *Eugène* en Hongrie, et du conclave de *Benoît* XIII. Le journal littéraire de *Sauzay*, renferme quelques dissertations de lui, et il fit l'éloge de M. du *Puget*, qui a été inséré dans les mémoires de Trévoux, du mois de septembre 1710. L'archevêque de Lyon, de *Rochebonne*, l'avoit fait exiler à Paris en 1735 : l'abbé *Tricaud* ne lui en légua pas moins plusieurs ouvrages précieux de sa bibliothèque, lorsqu'il mourut dans cette ville en 1739.

696. Correspondance académique. — 4 vol. *In*-4.° (M.ss acad.)

Ce recueil est formé des lettres relatives à la littérature, aux sciences et aux arts trouvées dans les portefeuilles de l'Académie de Lyon et rangées chronologiquement, et par ordre de date, de 1736 à 1792. Il contient six cent vingt-une lettres.

Le premier volume comprend celles de 1736 à 1748. Les plus intéressantes sont,

De MM. *Grollier* de *Servières* sur diverses machines, et une entr'autres propre au pilotage.

Le P. *Grégoire Marchand*, sur les équations de l'horloge, la comparaison du temps moyen au temps vrai, et la jauge.

Christin, sur l'emploi d'urnes et de pots, dans la construction des voûtes.

Moegling de *Tubinge*, sur l'Institut de Bologne, la gelée du Necker en 1740; un ver de la longueur de trois pouces trouvé dans le pancréas d'une femme pendue,

Hebert de *Quincy*, sur les traces et les figures de l'ombre solaire.

Le P. du *Châtelard* et de *Lorme*, sur la force du cabestan.

Goiffon, sur l'harmonie des deux sphères et la comète à queue, apparue en 1744 dans le carré de *Pégase*.

Le P. *Castel*, sur la musique oculaire.

Le P. *Leseur*, minime, sur le commentaire de Newton.

Le P. *Jacquier*, minime, sur la mesure de la pesanteur des corps, par le moyen du pendule, et une occultation de *Jupiter* par la lune.

Rameau, sur la génération harmonique.

Micheli du *Crest* et de *Moronval*, sur le perfectionnement du thermomètre.

Hévin, sur l'instruction des sels essentiels des mixtes.

Bruhier, sur les enterremens précipités.

Nous citerons celle-ci de *Voltaire* à M. *Bollioud-Mermet*, qui lui avoit adressé l'un de ses ouvrages : « Je vous remercie, Monsieur, du livre plein de goût et de raison que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je me félicite d'avoir pour confrère l'auteur d'un si agréable ouvrage. Je vois que Lyon sera bientôt plus connu dans l'Europe par ses académies que par ses manufactures. Vous redoublez, Monsieur, l'envie que j'ai d'aller me faire recevoir : mais pour celle de voir votre aimable intendant, rien ne peut la redoubler. Pardonnez à mes occupations et à ma santé, si je n'ai pas plutôt répondu à l'honneur que vous m'avez fait ; je n'y ai pas été moins sensible. » Cette lettre est datée du 12 juillet 1746. L'intendant de Lyon, dont elle fait mention, étoit M. *Pallu*.

Le second volume comprend les lettres de 1749 à 1757. Les plus remarquables sont,

De MM. *Goiffon*, sur les changemens à faire dans la connoissance des temps.

Christin, sur l'hygromètre.

Morand, sur le tartre émétique et la grotte de la Balme.

Louis, sur l'incertitude des signes de la mort.

L'abbé de *Sapt*, sur une concrétion formée dans le poumon, et la dissolution du sel de tartre.

Joannon de S. *Laurent*, sur la dactyliographie, la caprification et l'envoi de madrépores et de coraux à la société royale de Lyon.

Saverien, sur les mots *impulsion* et *mathématique*.

Montucla, sur le journal œconomique.

De la Lande, sur son premier ouvrage ayant pour titre : *Almanach de la Bresse*.

Burdin, sur un usage des Japonais, qui recueillent dans un coffre sacré les pierres d'une configuration singulière.

Cassini de *Thury*, sur la carte de la France.

Le ministre *Bertin*, qui fait don d'un herbier formé dans les Pyrénées, par le docteur *Barère*.

D'*Alembert*, sur sa querelle avec le jésuite *Tolomas*. Le philosophe de Paris y paroît fort irascible, et son adversaire très-modéré. D'*Alembert* voulut à toute force que le P. *Tolomas* fût exclu de l'Académie, et cette compagnie n'ayant pu ni dû y consentir, MM. de *Montucla*, *Goiffon*, l'abbé *Audra*, *Bertaud*, qui en étaient membres, donnèrent leur démission. Les lettres de ces derniers, ainsi que celles de MM. *Soufflot* et *Bollioud* sur cette dispute, se trouvent réunies dans le volume, et sont très-curieuses à lire.

Celle qui porte le n.° 33, par M. *Morand*, de l'Académie des sciences, rapporte deux faits singuliers. En 1732, le marguiller de l'église S. *Eustache* à Paris, étonné de trouver toujours la lampe éteinte et l'huile consommée, fit le guet pendant une nuit, et vit une

araignée qui descendoit le long de la corde et venoit boire l'huile. Cette nourriture avoit tellement détendu les fibres et la peau de son corps, que celui-ci avoit pris un volume énorme. En 1751, on en découvrit une semblable dans le dôme de l'église de Milan, se nourrissant de l'huile des lampes, et dont le corps, couleur de suie, arrondi, terminé en pointe, avec le dos et les pattes velues, pesoit quatre livres. M. de *Stainville* l'envoya à l'empereur d'Autriche. M. *Morand* décrit cet insecte monstrueux, et en envoya le dessin à l'Académie.

Le troisième volume renferme les lettres de 1758 à 1779. On peut y distinguer celles de MM. *Marmontel* sur les moyens de rendre plus utile le mercure de France.

Joannon, sur une sorte de calcédoine qu'on trouve dans les montagnes de Kremnisca, en Hongrie.

La *Lande*, sur les longitudes de la lune, l'insensibilité des tendons et aponévroses dépouillées de leurs tuniques nerveuses.

Tressan, sur son éloge de *Maupertuis*.

Solignac, sur l'Académie de Nancy.

Jalabert, sur le froid artificiel et la congélation du mercure.

D'*Aubenton*, sur la culture des arbres.

Turbilly, sur les défrichemens.

D'*Ambourney*, sur les moyens d'augmenter en France le nombre des matelots.

L'abbé de l'*Epée*, sur l'instruction des sourds et muets.

Bonnet, sur son ouvrage de la contemplation de la nature.

Le P. *Frisi*, sur un théorème d'*Euler*, et les canaux.

Le P. *Boscowich*, sur la philosophie naturelle.

Béguillet, sur l'histoire de la vigne et des vins, et sur la mouture économique.

De *Milly*, sur l'air fixe.

De *Lassus*, sur la lymphe et l'anatomie.

Maret, sur l'abus d'enterrer dans les églises.

Cadet, sur la non-réduction des chaux métalliques par le fluide électrique.

Ducis, sur l'envoi des tragédies de la mort d'*Œdipe*, du roi *Léar* et de *Macbeth*.

Le président de *Brosses*, sur sa traduction de *Salluste*.

De *Borch*, sur les conducteurs électriques et la description de la Sicile.

Strach, sur l'emploi de la *viola tricolor* pour la guérison des croûtes laiteuses.

Suè, sur son traité historique des accouchemens.

L'abbé *Bertholon*, sur l'électricité négative et les tables de *Toaldo*.

Le quatrième volume contient les lettres de 1780 jusqu'à la dispersion des membres de l'Académie, à la fin de 1792. Les plus intéressantes sont,

De MM. *Messance*, sur son traité de la population.

Le ministre *Amelot*, sur un don de livres fait par le roi à l'Académie.

Allemand, sur la navigation intérieure.

L'abbé *Raynal*, sur le prix relatif à la découverte de l'Amérique, le don de son buste, et la mort de M. *Prost* de *Royer*.

Roland de la *Platière*, sur la langue et la littérature italienne, et sur l'art des manufactures.

L'abbé *Proyard*, sur la vie du dauphin.

L'abbé *Toaldo*, de Padoue, sur les tables de l'influence lunaire sur le corps humain.

Opoix, de Provins, sur les couleurs et la lumière.

De la *Cépède*, sur son ouvrage relatif à l'électricité et à la physique générale.

Macquer, sur l'addition du sucre pour l'amélioration du vin.

Landriani, de Milan, sur le bleu de Prusse.

Mesmer, sur le magnétisme.

Mathon de la *Cour*, sur sa vie de *Montausier*, l'admission des femmes dans les académies, et celle de M. *Buffon* à l'Académie de Lyon.

Bonnet, de Genève, sur l'édition de ses œuvres.

Samoïlowits, sur son traité de la peste.

Mad. de *Beauharnois*, sur les romans de *Stéphanie* et de l'*aveugle par amour*.

Mustel, sur son traité de la végétation.

De *Zach*, sur la détermination de la révolution tropique de *Mercure*.

Don *Gourdin*, sur la rhétorique, l'électricité, les médailles, l'histoire de la Picardie et les couleurs primitives.

Sénebier, sur l'influence de la lumière solaire.

Court de *Gébelin*, sur son rétablissement par le magnétisme.

De *Saussure*, sur le voyage aux Alpes et l'ascension aérostatique de Lyon.

Joseph Montgolfier, sur le même objet.

De la *Mardelle*, sur la mort de M. *Burdin*.

Murray, de Gottingue, sur ses traités d'histoire naturelle.

Boissy d'*Anglas*, sur l'éloge de M. *Séguier*.

Amoreux, de Montpellier, sur l'olivier et les saules.

L'abbé *Soulavie*, sur l'histoire naturelle de la France méridionale.

Saint-Auban, sur la force des canons, leur calibre et le jeu de l'artillerie.

Cousin-Despréaux, sur l'histoire de la Grèce.

Chaptal, sur la cristallisation de l'huile de vitriol.

Chaussier, sur la rage et une consultation médico-légale.

Fontana, sur l'antimoine et l'analyse de la bile.

Brisson, sur ce qu'on doit entendre par *liberté du commerce*.

Daquin, sur la topographie médicale de *Chambéry*.

Romé de l'*Isle*, sur la réfrangibilité des rayons hétérogènes.

Matthieu de *Mirampal*, sur son discours relatif à l'utilité des voyages pour perfectionner l'éducation.

Collignon, sur l'uniformité des poids et mesures.

Cusson, de Montpellier, sur les irrégularités de la petite vérole inoculée.

Sonnerat, sur les productions de Ceylan, l'expédition de la Cochinchine, et son voyage aux Indes.

L'abbé *Rozier*, sur des gouttes de pluie argentines.

Flaugergues, sur le frottement dans les machines simples, le passage de *Mercure*, le 5 novembre 1789, et la théorie du flux et reflux de la mer.

De la *Metherie*, sur M. *Crell*, chimiste allemand.

La plupart des autres lettres offrent les noms connus de MM. *Bérenger*, *Philippon* de la *Madelaine*; *Georgest*, ingénieur; de *Fleurieux*, sénateur; *Bernard*, de Marseille; *Riboud*, de Bourg; *Willemet*, de Nancy; les intendans de *Flesselles* et *Terray*; *Mayet*, directeur des manufactures de Berlin; *Dubois* de *Fosseux*, d'Arras; *Crignon*, d'Orléans, *Pastoret*; *Vidaud* de la *Tour*, ancien conseiller d'état; *Miromesnil*, garde des sceaux, *Selis*, *Florian*, l'abbé *Genty*; *Boulard*, architecte, *Dupont* de *Nemours*; l'abbé *Jacquet*, de Savy, *Vitet*; *Allioni*, de Turin, le médecin *Guardini*; *Gruner*, de Jéna; *Franzius*, de Leipsick; et *Hoffmann*, de Gottingue.

697. Livre dou trésor de maître *Bruneto-Latini*, mis de latin en roman. — *Fol.* env. 450 pag. v.

Ce *trésor* est divisé en trois livres, et chacun d'eux en plusieurs chapitres. Le premier comprend *la naissance de toute chose ;* c'est un précis d'histoire naturelle. Le second est relatif à la morale ; le troisième à la rhétorique. L'auteur, *Bruneto-Latini*, de Florence, philosophe et historien, fut le maître du *Dante*. Ses compatriotes lui durent la pureté de leur langue et le commencement des règles du bon goût. Il avoit été ambassadeur auprès du roi de Castille. Banni pendant quelque temps de sa patrie, pour avoir soutenu le parti des Guelfes, il composa dans sa retraite cet ouvrage qu'il traduisit ensuite du latin en français, et du français en italien. C'est dans cette dernière langue qu'il fut publié à Trevise, en 1474, *in-fol.*, et ensuite à Venise, en 1533, 8.°

Le manuscrit est sur vélin, bien conservé, à deux colonnes, avec les initiales en couleur ; l'écriture date de la fin du treizième siècle, époque où mourut l'auteur.

698. Dialogue de *Silène* et de *Mercure*. — *In*-4.° de 90 pag. parch.

Ce dialogue est traduit de l'italien. Son objet est de déterminer quel est l'être le plus heureux. *Mercure* s'efforce de prouver que c'est celui qui, ressentant un vif amour, est le plus aimé. L'écriture de ce manuscrit, agréable et correcte, date d'environ l'an 1650.

699. Pensées d'esprit. — *In*-4.° 300 pag. vél.

Ces *pensées* sont écrites sur deux colonnes, et divisées en pensées sublimes, nobles, fortes, agréables, heureuses,

heureuses, naturelles, naïves, justes, fines, pathétiques, etc. Le compilateur s'est trompé souvent dans ces désignations.

700. Lettre hiérogliphique sur le nom de baptême de S. M. très-chrétienne *Ludovicus* XIV. — *Fol.* de 90 pag. tr. dor.

Cet ouvrage, sur beau papier, n'est écrit que sur le *recto* des pages. L'auteur, *Frédéric Conders* d'*Helpen*, le composa à Groningue, le premier jour de l'an 1663. En combinant les nombres que présentent les lettres du nom, ainsi que les lignes droites et courbes qu'elles offrent, il en tire l'horoscope du monarque, et lui promet la monarchie universelle. Le texte est accompagné de figures géométriques, de cubes et d'échelles; la dernière page présente un dessin sur le nom de *Ludovicus* et son anagramme.

701. Recueil antique. — *In*-4.° env. 300 pag.

L'écriture de ce manuscrit est très-difficile à lire; elle est serrée et confuse : son caractère est du quinzième siècle. L'ouvrage vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon. Il offre,

1.° Des oraisons pour les fêtes de divers saints.

2.° Un commentaire sur les hymnes de l'église.

3.° Le commencement d'un roman du roi *Cyrus* et de sa fille *Pila*, en style gothique.

4.° Des prières latines sur divers sujets.

5.° Un commentaire sur *Isaïe*.

6.° Un petit traité latin, *de die judicii et de pœnis inferni*.

7.° Un autre en français gothique, sur la prudence et la tempérance.

8.° Un autre latin, intitulé *confessio valdè utilis*.

9.° Un autre latin, *de divino judicio.*

10.° *Liber lucidarii.* — Celui qui a écrit ce traité dit à la fin que son nom est *Rolte* ou *Folte.*

11.° *De gymnosophistis.*

12.° *Status terræ sanctæ.*

13.° Un précis des fables d'*Esope.* — Ce manuscrit vient de la Bibliothèque des Carmes de Lyon.

702. Recueil de diverses pièces. — *In*-4.° env. 700 pag.

Ce recueil comprend les manuscrits suivans :

1.° *Discours* de *Massillon* à l'Académie française, lorsqu'il y succéda à l'abbé de *Louvois*, en 1719.

2.° *Oratio domino de* Rochebonne.

Ce discours latin lui fut adressé lorsqu'il prit possession de l'archevêché de Lyon. Le sujet, analogue à l'esprit du temps, est une allusion continuelle à son nom, et détermine cette question : *An de rupe bonâ mel vel fel possit haberi !*

3.° *Compliment* fait par le duc d'*Antin* au roi et à la reine de Pologne, en 1725.

4.° *Panegyricus cleri gallicani.*

Ce panégyrique du clergé de France, fut prononcé en Sorbonne au mois de juillet 1735, par *Laurent-Ponthus Bessie*, diacre du diocèse de Lyon.

5.° *Requête* présentée à M. le chancelier, par les libraires de Paris.

6.° *Lettre* d'un Espagnol à un Français, 1616.

7.° *Avis* d'une mère à son fils.

Il a pour auteur, Mad. de *Lambert*, et a été inséré dans l'édition de ses œuvres.

703. Recueil. — *In*-4.° env. 200 pag.

Il renferme trois traités; le premier intitulé *de rheto-*

ricæ præceptis ; le second, *geographica peregrinatio* ; le troisième, *historiæ romanæ compendium*.

Le premier commence par l'éloge de la rhétorique, et se compose ensuite de plusieurs dissertations sur les ornemens du discours, l'allégorie, la prosopopée, et des éloges de l'éloquence, de la géographie, de la ville de Lyon, de la rose, du lys et de la peinture.

Le second offre des recherches sur l'antiquité du monde et l'année solaire, de courtes descriptions de diverses personnes de France.

Le troisième est par demandes et par réponses : il commence à l'arrivée d'*Enée* en Italie, et finit au règne de *Tarquin* et à la mort de *Lucrèce*.

Ce volume a été formé, en 1659, par *Noë Bourquenod* dont on lit le nom sur le plat.

704. Recueil. — *In-4.º* de 400 pag. sans la table.

Ce *recueil* vient de la bibliothèque de M. *Adamoli*. Il renferme,

1.º *L'oraison funèbre du dauphin.*

Elle commence ainsi : « Pleurez province d'Artois, gémissez toute la France, affligez-vous couronne d'Espagne, prenez le deuil tous les peuples. » Les trois parties de ce discours sont écrites dans le même genre.

2.º *Recueil* de pièces curieuses, en prose et en vers. Il a été fait en 1714 ; il contient des épigrammes, des sonnets, des contes, des remèdes. Les uns sont indécens, les autres mal choisis.

705. Extraits d'ouvrages. — *In-4.º*

Ce manuscrit, sans nom d'auteur, offre des énigmes, des bons mots, des descriptions de Londres, de la Tamise, de l'homme, de la cour, d'une maison de campa-

gne, du théâtre anglais, des épitaphes, des épigrammes, des devises; en général, l'auteur, dans le choix des morceaux qui composent ce recueil, n'annonce ni un discernement bien sûr, ni un goût bien épuré.

706. Fragmens d'anciens manuscrits. — *In-4.°*

Ces fragmens sont sur vélin. La plupart sont incomplets et altérés; mais la réunion de ces feuilles éparses mérite quelque intérêt, soit par leur ancienneté, puisque l'écriture est antérieure au dixième siècle, soit parce qu'elles peuvent servir à compléter les traités dont elles firent partie, et qui peuvent être retrouvés.

707. Œuvres de M. *Pierre Adamoli.* — *In-4.°* de 114 pag. vél.

Ce recueil comprend, 1.° *pensées philosophiques sur la nature de l'ame;* elles ne sont ni bien claires ni bien orthodoxes. L'auteur adopte la métempsycose, et avoue que c'est le système qui lui paroît le plus naturel et le plus probable.

2.° *Quatrains* sur divers sujets, et entr'autres sur l'esprit.

Il n'y en a que dans le titre.

3.° *Observations philosophiques* mises en vers. L'auteur ne connoît pas les premières règles de la versification.

4.° *Préface* du catalogue des livres de M. *Adamoli*.

Ce bienfaiteur de la Bibliothèque publique commença à former la sienne en 1733; elle renfermoit 3,400 vol. en 1759, dont la plus riche partie avoit pour objet l'histoire naturelle et les antiquités.

6.° *Lettres* à M. de *Migieu* sur la découverte d'un cheval de bronze dans les eaux de la Saône; elles ont été publiées.

708. Mémoires littéraires. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ce recueil comprend,

1.° *Discours sur les harangues des historiens latins.*

Cet opuscule de l'abbé *Millot* a été imprimé.

2.° *Essai sur l'esprit du monde et de la société.*

M. de *Campigneules* a écrit cet opuscule en forme de dialogue.

3.° *Le travail est la source du bonheur.*

Ce discours de l'abbé *Pernéti* est la paraphrase de cette sentence gravée sur une pierre antique du cabinet de M. *Crozat*, qu'*Annibal-Carrathe* a placée dans son tableau d'*Hercule* se reposant de ses travaux. L'abbé *Capperonier* a cru que cette sentence étoit tirée d'un auteur grec, plus ancien que Platon.

4.° *Examen de la question, s'il convient d'écrire les inscriptions en langue française !*

M. de *Belleroche* prononce en faveur de notre langue. Son opuscule est de 1762 ; mais la question, qui en est l'objet, a été renouvelée de nos jours, et le président *Roland* d'*Erceville*, en 1782, a soutenu la même opinion dans un volume 8.°

5.° *Discours de remercîment à l'Académie de Villefranche.*

L'abbé *Pernéti*, dans ce discours, commente et étend les idées de cet axiôme de Pope : *Tout ce qui est, est bien.*

6.° *Autre de M.* Bruys *de* Vaudran *à l'Académie de Lyon*, 1785.

L'orateur y traite de l'influence que les grands écrivains ont sur le gouvernement.

7.° *Autre de M.* Boulard, 1792.

Il offre des réflexions sur l'utilité des sociétés savantes pour les départemens.

709. Mémoires littéraires. — *Fol.* (M.ss acad.)

Ces mémoires portent les titres suivans :

1.° *Traduction française d'un discours latin sur l'apologue, par M. l'abbé de* Castillon, 1782.

L'auteur du discours latin est *Louis Marin*, professeur de l'université de Paris, et bon latiniste.

2.° *Réflexions sur le choix des momens propres à la lecture, et sur les bornes qu'on doit y mettre, par M.* Mathon *de la* Cour, 1782.

Il y a des instans où l'esprit en paix semble disposé, comme une mer calme, à recevoir les impressions étrangères ; ce sont les temps les plus favorables à la lecture. Lorsque l'ame est devenue plus active, et que l'imagination s'est allumée, il faut penser et écrire ; c'est-là l'instant de la récolte, et ce n'est plus celui de semer.

3.° *De l'humanité, par M. de* Campigneules.

4.° *Jugement sur l'ouvrage intitulé, Des trois siècles de la littérature*, par le même.

L'auteur, attaqué dans l'ouvrage, se disculpe, et attaque à son tour son critique sur son mauvais goût et sa méchanceté.

5.° *Lettres philosophiques sur la jeunesse, par M. l'abbé* Pernéti.

Ces lettres sont au nombre de quatre.

6.° *Des vertus et qualités qui font l'homme sociable*, par le même.

Ces vertus sont la justice, l'humanité, l'honnêteté des mœurs et le courage.

7.° *Discours de M.* Poivre *aux habitans de l'Ile de France ; autre* du même au conseil supérieur de la même colonie.

Ces discours, prononcés en 1768, ont été imprimés dans les œuvres de l'auteur, 8.°

8.° *Discours de réception du P.* Gaudin *de l'Oratoire à l'Académie de Lyon*, *en* 1780.

Son but est de prouver l'utilité de réunir, dans les sociétés littéraires, les lettres aux sciences et aux arts.

9.° *Avantage des lettres et des sciences.*

M. *Nonote* combat ici le célèbre discours de *J. J. Rousseau.*

10.° Autre du même sur le même sujet.

11.° *De l'esprit considéré à Paris et dans les provinces*, *par M. de* Campigneules.

22.° *Du* neuf *dans les produits du génie.*

Ce mémoire est une sorte de paraphrase de cet adage de *Pline* le jeune : *Natura hominum novitatis avida.* Il est divisé en trois parties, nouveauté dans les sciences, nouveauté dans les lettres, nouveauté dans les arts. Son auteur est M. *Bollioud-Mermet.*

13.° *Les aveux littéraires*, *par M. de* Campigneules.

C'est un dialogue aux Champs-Elisées entre *Despréaux* et le poëte *Dorval.*

14.° *Mes perplexités morales*, *par M. de* Sozzi, 1775.

Ce sont des pensées détachées.

710. Mémoires littéraires. — *In-4.°* (M.ss acad.)

Ce recueil renferme,

1.° *Lettre sur l'indifférence.*

2.° *Eloge funèbre du dauphin.*

M. l'abbé *Pernéti* le lut dans une séance publique de l'Académie, en 1766 ; mais il ne l'a pas fait imprimer.

3.° *De l'influence de l'éloquence du barreau sur les mœurs*, *et des abus de cette éloquence.*

Ce sujet a été l'objet du discours de réception de M. *Deschamps* à l'Académie de Lyon, en 1781.

4.° *Discours sur la religion et la philosophie.*

M. de *Serres*, membre de l'Académie de Lyon, y prononça ce discours en 1719. Son but fut d'y prouver qu'un vrai philosophe doit être un véritable chrétien; et que ce dernier, pour être convaincu des vérités de la religion, n'a pas besoin des vains secours de la philosophie.

5.° *Remarques critiques sur le livre des maximes de M. de la* Roche-Foucault.

Cet opuscule est sur deux colonnes. La première offre les maximes critiquées; la seconde, leur critique.

6.° *Réflexions sur le goût des anciens pour le merveilleux.*

L'objet de cet ouvrage, érudit et assez considérable, est de montrer que les oracles, les aruspices, les prédicdictions et les prodiges, tant vantés dans l'antiquité païenne, n'ont été que de grossières impostures, de l'aveu même de ses plus sages philosophes, tels que *Cicéron*. Ce discours paroît faire suite à un autre de M. *Grollier* de *Servières*.

7.° *Réflexions sur le second chapitre du premier livre de* Rabelais.

Ce chapitre, intitulé *Fanfreluches antidotées*, est en huitains, obscurs et presque inintelligibles. L'auteur du manuscrit cherche à les expliquer, et prétend que *Rabelais* y a plaisanté sur la futilité des querelles de religion et les révolutions qu'elles ont produites depuis 1414, époque du concile de Constance, jusqu'à l'excommunication d'*Henri* VIII, roi d'Angleterre, en 1534.

8.° *Les hommes doivent-ils se plaindre des revers de la fortune?* — Discours de M. de *Serres*.

9.° *De l'irrésolution dans la conduite de la vie.*

M. *Grollier* de *Servières*, dans cet opuscule, prouve que l'irrésolution produit toujours ou une inaction nuisible ou les plus fausses démarches. Ce sujet, rarement traité, l'a été avec succès par cet académicien de Lyon.

10.° *Discours de réception de M. de* Savy *à l'Académie de Lyon, en* 1788.

M. de *Savy*, ancien avocat général à Lyon, recommandable par ses talens, prouve, dans cet opuscule, que l'étude des lettres inspire la bienfaisance. Il y a développé les sentimens que cette étude avoit nourri dans son cœur.

711. Mémoires littéraires.—*In*-4.° (M.ss acad.)

On trouve dans ce volume :

1.° *Du beau et du goût, par l'abbé de* Pusignieu, en 1770.

2.° *Discours de M.* Bordes, *sur l'utilité des lettres et des arts.*

Il est imprimé dans ses œuvres. C'est le seul écrit sur ce sujet auquel *J. J. Rousseau* a daigné répondre.

3.° Autre *sur l'amour-propre.*

M. *Perrache*, si connu à Lyon par le continent que ses travaux ont ajouté au territoire de cette ville, démontre, dans ce discours, que loin que l'amour-propre ne doive point pénétrer dans les ames élevées, il y est la source de la gloire, des grandes entreprises et des succès.

4.° Autre *sur le bel esprit, par M. l'abbé* Thiollière.

L'auteur étoit de S. *Etienne ;* il écrivit ce discours en 1761.

5.° *Ne peut-on bien écrire qu'à Paris !*

On sent que M. de *Campigneules*, écrivant en province sur cette question, en a regardé l'affirmative comme un paradoxe. Il a terminé cet opuscule par une ode *à l'oiseau de Minerve*, en dix strophes. En voici une :

Ce n'est point un instinct sauvage,
Mais un goût prudent, médité,

Qui vous fait, oiseau vraiment sage,
haïr notre société.
Persévérez dans ce système,
Et sur d'autres que sur vous-même
Ne comptez point pour être heureux.
Hélas ! dans le siècle où nous sommes,
Pour ne pas détester les hommes,
Il ne faut pas vivre avec eux.

6.° *Le nouveau thermomètre.*

S'il est un thermomètre pour connoître les variations de l'atmosphère, l'auteur en voudroit un moral pour déterminer les variations des mœurs. Celui-ci ne peut être que la comparaison des mœurs des pères à celles de leurs enfans ; et il fait l'essai de cette méthode, en comparant les esprits forts, les médisans et les femmes, tels que la *Bruyère* les a peints, avec leurs portraits, en 1768.

7.° *Réflexions sur le choix des sujets à traiter dans les séances publiques des académies de province, par M.* Roland *de la* Platière.

Instruire et plaire, dit l'auteur, tel doit être le but de ces séances. L'instruction est vaine, si elle n'est agréable. Celui qui ne veut que plaire devient futile, s'il ne mêle à ses discours quelque utilité. D'après cet aperçu, il pense qu'entre les sujets propres à une séance publique, ceux qui se rapportent à la morale méritent la préférence. C'est elle qui répand sur toutes les branches de la littérature un charme secret et qui ennoblit l'histoire. Ce manuscrit est de la main de Mad. *Roland*, si célèbre dans la révolution par son esprit, son imagination si vive, ses mémoires si attachans, sa fin si tragique.

8.° *Fragmens du cours de belles-lettres, publiés en anglais par le docteur* Blair.

Blair professa avec distinction les belles-lettres à

l'université d'Edimbourg, et en 1783 le parlement d'Angleterre ordonna l'impression de son cours, en deux vol, *in-4.°*, motivée sur l'utilité publique. M. *Barou* du *Soleil* a traduit ces fragmens tirés du discours préliminaire de l'auteur anglais.

9.° *Rénovation des engagemens solennels.*

Après cinquante ans de fonctions académiques, M. *Bollioud*, doyen de l'Académie de Lyon, prononça ce discours dans une séance publique de 1786. Son âge, ses travaux continus, son zèle, sa douce éloquence portèrent dans l'ame de chaque auditeur un sentiment d'attendrissement et de respect. Il finit ainsi : « On doit être court en parlant de soi, et les vieillards, accusés avec raison d'être prolixes, doivent abréger leurs discours, puisque l'âge les avertit de s'accoutumer à la nécessité de finir. Je sais aussi que la modestie et la décence ne permettent à personne de se donner pour modèle aux autres ; cependant la circonstance actuelle est trop rare pour ne pas obtenir une exception. Elle m'autorise donc, Messieurs, à vous proposer mon exemple de vétérance, et à inviter chacun de vous à le suivre. »

10.° *Discours sur les femmes, par M.* Roland *de la* Platière.

S'occuper d'elles, dit l'auteur, est un hommage ; les étudier est de l'homme sage et sensible ; qui sait leur prix, voit leurs défauts, et ne croit jamais ni trop les aimer, ni assez les connoître. Le meilleur moyen de les juger, c'est d'apprécier les hommes qui leur plaisent et qu'elles attirent.

11.° *Discours de M. l'abbé* Ségui *à l'Académie française.*

On a mis ici, sous le nom de l'abbé *Ségui*, une critique de l'Académie et des membres qui la composoient : « Honneur, dit-il, à ce joli naturaliste, M. de *Mon-*

crif, cet historiographe des dieux miaulans de l'Egypte; à M. l'abbé *Terrasson*, ce docte apologiste des billets de banque; à M. le président *Hénault*, qui a sacrifié au tendre vaudeville la fastidieuse étude de la chicane; à M. *Dupré* de *St.-Maur*, qui rend au public des comptes si fidèles de ses talens; à M. l'abbé *Sallier*, si profond en hébreu et en grec, qu'il semble avoir sacrifié à ces deux langues le temps qu'il avoit pour apprendre la nôtre; à M. *Hardion*, dont le nom si glorieusement imprimé tous les mois dans l'approbation du Mercure, a été immortalisé par l'histoire du berger *Daphnis*, etc.»

12.° *Comparaisons des discours de M. de la* Motte *et de Mad.* Dacier, *sur les ouvrages d'*Homère.

La conclusion de ce parallèle, est qu'on peut estimer la *Motte*, quoiqu'il ne sût pas le grec, et n'être pas toujours du sentiment de Mad. *Dacier*, en sachant le grec.

712. Mélanges littéraires.—*In*-4.° (M.ss acad.)

Ce recueil renferme,

1.° *Réflexions sur l'éloquence de la chaire.*

Dans ce discours bien écrit, M. l'abbé *Mongès*, ex-jésuite, attribue la décadence de cette éloquence, 1.° au peu de considération extérieure attachée aux prédicateurs; 2.° à leur multitude. Il termine ses réflexions par l'éloge de *Massillon* qui leur doit servir de modèle.

2.° *Réflexions sur les causes de la décadence de la littérature latine, en Hollande.*

M. *Geoffroy*, autrefois avocat à Lyon, et maintenant sous-préfet à Charolles, en écrivant cet opuscule, vouloit le faire servir à une traduction de *Juste-Lipse*. Il est fâcheux qu'il n'ait pas suivi cette idée que ses talens lui auroient fait exécuter avec succès.

3.° *Discours contre le préjugé qui éloigna longtemps des sociétés littéraires le magistrat et le jurisconsulte.*

L'auteur de cet opuscule, M. *Prost* de *Royer*, prouva, par son exemple, qu'ils pouvoient y être admis et en augmenter la célébrité.

4.° *Conversation de la reine* Marguerite *avec un de ses amans.*

L'écriture de cet opuscule le rend très-difficile à lire.

5.° *Compliment du P.* Augustin *à M. de* Cassagnet. — *Lettre du même.*

M. de *Cassagnet* arrivoit en qualité de commandant du Roussillon, en 1715. La lettre relève quelques erreurs de l'abbé de *Vallemont.*

6.° *Addition au dictionnaire néologique.*

Elle est relative au mot *bienfaisance*, créé par l'abbé de *Saint-Pierre.*

7.° *Discours sur le danger de l'ignorance.*

L'abus des sciences, dit l'auteur, ne doit pas en faire proscrire l'étude. On proscriroit de la société tout ce qui est utile, tout ce qui est nécessaire, parce qu'on a abusé de tout. Le danger de l'ignorance est bien plus à craindre, puisqu'elle altère souvent la tranquillité des états et toujours le bonheur de la vie civile. En démontrant l'utilité de la médecine, l'auteur fait un grand éloge de l'ouvrage du Hollandais *Jean Beverwich*, publié à Leyde sous ce titre : *Idea medecinæ veterum.*

8.° *De la satire.*

Ce discours de vingt-trois pages est écrit avec intérêt. A l'exemple de *Ménippe*, philosophe grec, une secte de philosophes, chez les Romains, se consacra à la satire ; et *Sénèque*, l'un d'eux, dans son apothéose de *Claude*, produisit contre cet empereur la plus violente satire qui nous soit venue de l'antiquité. L'auteur remonte à l'origine de la satire, et en décrit les objets.

9.° *Apologie contre un supérieur de séminaire.*

Celui-ci avoit attaqué l'auteur de l'opuscule, qui lui

répond avec amertume, en lui apprenant ce qu'est le scandale et les caractères de la charité.

10.° *Réflexions sur les femmes.*

Elles sont loin d'être à l'avantage d'un sexe dont l'auteur paroît avoir eu fortement à se plaindre. Suivant lui, « les femmes aiment toujours mieux être flattées qu'aimées.... Il y a toujours du *oui* dans leur *non*... Elles redoutent un homme d'esprit qui sait deviner leurs ruses ; aussi s'accommodent-elles toujours mieux d'un sot. » On voit que l'écrivain, très-libre dans ses expressions, n'étoit pas fort galant. Cependant il paroît avoir été de la société de Mad. de *Tencin*, dont il ne fait pas un beau portrait, non plus que du cardinal son frère. « Cependant, dit-il, celui-ci n'est pas d'un commerce si méchant ni si dangereux ; il est même généreux, et seroit plus honnête homme, s'il n'étoit pas gouverné par sa sœur. »

11.° *Des devoirs des gens de lettres envers leur patrie.*

Ce discours, fait en 1761, est bien pensé et purement écrit. On a beaucoup étudié, dit l'auteur, les moyens que les gens de lettres doivent employer pour plaire ; mais on a souvent oublié les devoirs qu'ils doivent remplir. Plus leurs ouvrages sont remarquables par leur beauté, plus ils doivent l'être par leur utilité ; et les lettres, nées de la philosophie et de la sagesse, ne peuvent se changer en de dangereuses sirènes, n'enchantant, par des accens mélodieux, que pour vous nuire et vous dévorer.

12.° *Avantages de la retraite et de la vie privée.*

Ce discours de vingt-six pages, prouve que c'est faute d'attention sur leurs véritables intérêts, que la plupart des hommes se hâtent de sortir de la retraite, et y reviennent trop tard.

13.° *Est-il permis de retoucher ou de refaire les ouvrages des écrivains morts ou vivans !*

Ce discours, écrit avec goût, est dû à M. *Campigneules*, membre de l'Académie de Lyon, qui l'écrivit en 1776. Il y blâme le critique *Clément*, qu'il appelle le *très-inclément Clément*, et termine son opuscule par un grand éloge de *Voltaire.*

14.° *De l'utilité de la réunion des sciences aux lettres dans les académies.*

Ce discours fut prononcé par M. l'abbé de *Castillon*, vicaire-général, lors de sa réception à l'Académie de Lyon, en 1778. On le lit avec intérêt.

15.° *Dialogue entre* Colomb *et* Las-Casas, *par M.* Crignon *d'Orléans.*

Cet opuscule est une réponse à la question proposée par l'abbé *Raynal* sur l'utilité de la découverte d'Amérique, et *Las-Casas* s'écrie : « Quelque avantage que l'Amérique ait procuré au commerce, je ne puis croire sa découverte utile au genre humain, lorsqu'elle a causé l'exportation des Noirs et la dépopulation du nouveau monde. »

16.° *Discours sur les conquérans, par M.* Mallet-Butini.

Ce discours a été lu en 1788 dans une séance de l'Académie de Lyon.

713. Mélanges littéraires. — Pet. *In*-4.° (M.ss acad.)

On trouve dans ce recueil,

1.° Discours sur ce sujet : *La gloire des armes est plus flatteuse que celle de l'éloquence.*

Il est divisé en deux parties.

2.° Autre *sur le secret.*

3.° *Réflexions sur la délicatesse dans les ouvrages d'esprit.*

4.° Autres *contre le luxe de la table et l'intempérance.*

Ce discours date de 1726.

5.° *Remarques littéraires sur une épigramme de* Martial.

Cette épigramme est la vingt-quatrième du dixième livre. Elle est adressée par le poëte au premier mars, jour de sa naissance. Il y forme le vœu de vivre quatre-vingts ans, mais il mourut à soixante.

6.° *Pour la société civile, les qualités de l'esprit sont-elles préférables à celles du cœur ?*

Cet opuscule, écrit par le même, en 1729, donne la préférence aux qualités du cœur.

7.° Autre discours sur le même sujet.

Dans ce discours, M. *Laisné*, membre de l'Académie de Lyon, combat l'opinion de M. de *Grollier*, et prétend que pour la société civile, les qualités de l'esprit l'emportent sur celles du cœur.

8.° *Si l'on avoit à perdre la vue ou l'ouie, lequel de ces deux sens seroit le plus utile à conserver ?*

L'auteur s'est décidé en faveur de l'ouïe.

9.° *Des avantages de l'union.*

Ces avantages sont ici plus particulièrement appréciés, relativement aux magistrats.

714. Manuscrits de M. *Duret*. — 19 vol. *in*-12.

L'abbé *Duret*, auteur de ces manuscrits, résidant au séminaire de *St.-Irénée*, s'étoit fait connoître dans cette ville par son érudition, son goût pour les lettres et la douceur de sa société. Il étoit très-lié avec MM. *Charrier*, de *Grigny*, de *Juliénas* et *Mathon* de la *Cour*. Il a péri, comme ce dernier, victime de la révolution, et sous la hache des bourreaux. Sa famille, originaire du Forez, a produit plusieurs hommes célèbres, entr'autres *Louis Duret*,

Duret, premier médecin de *Charles* IX et de *Henri* III, auteur d'un savant commentaire sur *Hippocrate*, qui a eu six éditions, et dont *Boërrhave* lisoit un article chaque jour; l'astronome *Noël Duret*, qui a publié quelques écrits de mathématique et s'appelait *cosmographe du roi; Jean Duret*, jurisconsulte, qui a commenté les coutumes du Bourbonnais; *Claude Duret*, auteur du *Trésor des langues;* et enfin, *Pierre-Claude Duret*, dont on a imprimé les vies de Ste. *Thérèse*, de S. *Jean* de la *Croix*, de S. *Bonaventure*, et une histoire des voyages aux Indes orientales.

Les premier, second, troisième et quatrième volumes de ces manuscrits, offrent un recueil de citations de l'écriture sainte avec des explications en français. Les deux premiers renferment les prophètes; les deux autres les livres des rois, d'*Esther*, de *Job*, des *Machabées*, du cantique des cantiques, de l'ecclésiaste, des *proverbes*, de *Josué*, de *Judith* et de *Ruth*. Il est fâcheux que cet ouvrage soit incomplet et qu'il y manque quelques cahiers.

Les cinquième, sixième, septième et huitième volumes présentent un abrégé historique, savant et agréable, sur l'histoire de l'église et celle du droit canonique. L'auteur, dans sa préface, paroît avoir eu envie de livrer cet écrit au public, et ce présent n'en eut pas vraisemblablement été dédaigné.

Les neuvième et dixième volumes sont une histoire des sacremens. Elle présente aussi du savoir et de l'intérêt.

Les onzième, douzième, treizième et quatorzième volumes offrent des notes sur l'histoire de l'église et des sacremens; les derniers sont remplis par des additions et des corrections sur les sacremens.

Les quinzième, seizième et dix-septième volumes présentent des nouvelles et des anecdotes sur les évène-

Fin de la Table.


THE SOCIETY OF WRITERS TO THE SIGNET